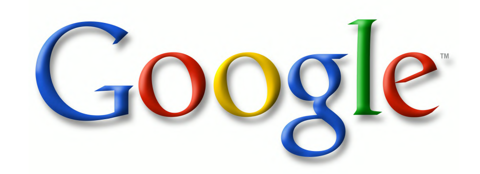

WIDENER LIBRARY
HX G17U I
Digitized by Google

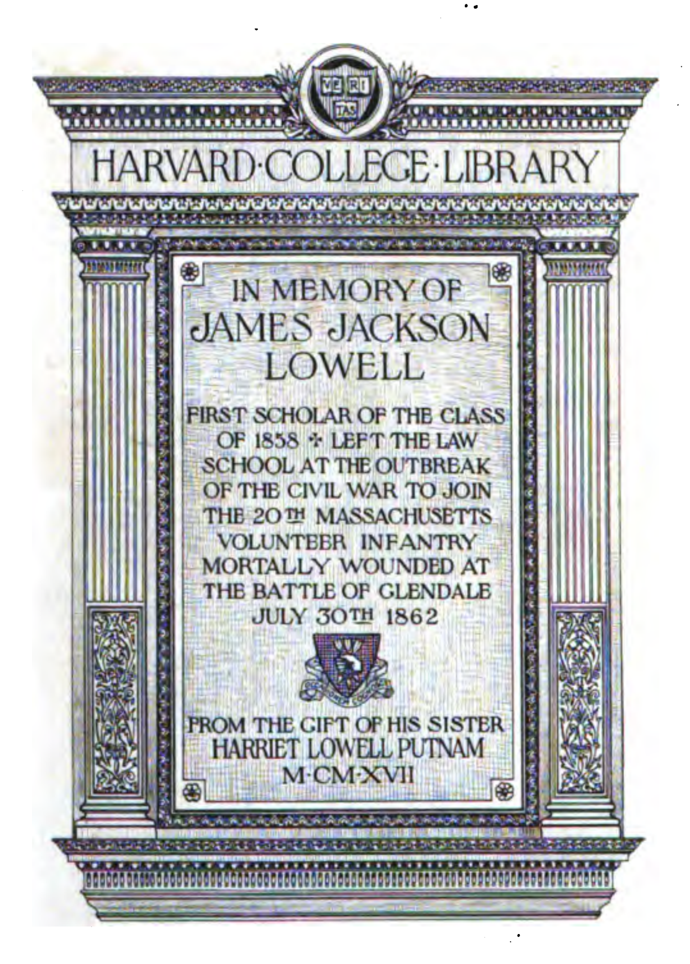
VE RI TAS
HARVARD·COLLEGE·LIBRARY
IN MEMORY OF
JAMES JACKSON
LOWELL
FIRST SCHOLAR OF THE CLASS
OF 1858 ✣ LEFT THE LAW
SCHOOL AT THE OUTBREAK
OF THE CIVIL WAR TO JOIN
THE 20TH MASSACHUSETTS
VOLUNTEER INFANTRY
MORTALLY WOUNDED AT
THE BATTLE OF GLENDALE
JULY 30TH 1862
FROM THE GIFT OF HIS SISTER
HARRIET LOWELL PUTNAM
M·CM·XVII

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES,

RECUEIL PÉRIODIQUE,

Publié les 10, 20 et 30 de chaque Mois,

PAR

M. PELTIER.

VOL. XXIV.

Ille tegat commissa, deosque precetur et oret
Ut redeat miseris, abeat fortuna superbis.

Hor.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de P. Da Ponte,
No. 15, Poland Street, Oxford Street,

On souscrit chez M. PELTIER,
No. 7, Duke Street, Portland Place.

Le prix de la Souscription est de quatre guinées par An.

1809.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCVIII.—Le 10 Janvier, 1809.

VOYAGE EN AMÉRIQUE.

Correspondance inédite d'un Français qui a résidé dans les Etats-Unis depuis l'Année 1795 jusqu'en 1803.

LETTRE V.

Mœurs des Américains.—Théâtres.

Mon cher ami,

Le jour du Dimanche, que les Anglais nomment *Sabbath day*, était autrefois, en Amérique, un véritable jour de repos. Non-seulement tous les travaux serviles cessaient, mais il était défendu de se livrer dans le cours de cette journée à aucune espece d'amusement profane, et même de voyager sans une permission expresse du magistrat. Les médecins et chirurgiens étaient seuls dispensés d'assister à l'office divin. Il n'y a pas encore long-

temps que certains officiers d'église, *church-wardens*, parcouraient, le Dimanche, les rues de Boston, une longue baguette blanche à la main, et forçaient les promeneurs oisifs de se rendre à leurs congrégations respectives. Cette coutume est encore en vigueur dans l'état de Connecticut. Le parti opposé au gouvernement a souvent fait un crime à M. Jefferson de s'être mis en voyage pendant le jour du Seigneur. On concluait de-là qu'il était dans son cœur ennemi déclaré de la religion chrétienne et de son pays.

Il ne faut pas croire que ces rigoristes qui jugent leur premier magistrat avec tant de sévérité, mènent une conduite plus exemplaire. Il est bien vrai qu'on ne travaille pas encore le Dimanche ; mais on se livre à toutes sortes d'amusements, et l'on peut se promener toute la journée sans craindre la censure ou l'arrestation. C'est le jour consacré au plaisir, aux parties de campagne, et trop souvent à la débauche. On va toujours à l'église ; mais on n'apporte plus la même attention aux cérémonies religieuses, on n'attache plus le même intérêt aux discussions théologiques ; et les ministres de toutes les sectes qui disputent le terrein pas à pas, ne cessent de crier au scandale, au relâchement des mœurs. Bientôt ils crieront dans le désert.

L'indifférence pour la religion commence à gagner jusqu'aux femmes. Il existe un certain nombre d'Américaines que les partisans des anciens principes sont convenus de vouer à l'indignation publique, sous le nom de * *unsexed fe-*

---

* Shakespeare est, si je ne me trompe, le créateur de cette expression hardie. Je trouve dans un monologue de Lady Macbeth, le passage suivant :

Come you spirits
That tend on mortal thoughts, unsex me here
And fill me from the crown to the toe, top full
Of direst cruelty. *Macbeth, Scene I.*

niales, femmes qui ne conservent de leur sexe que le nom. On les accuse d'avoir choisi pour modele une certaine anglaise connue autrefois sous le nom de Mary Wolstoncraft, morte, il y a peu d'années, épouse du célebre romancier W. Goodwin. Cette Dame publia, au commencement de la révoulution française, un ouvrage *sur les Droits des Femmes*, expressément destinéà réveiller son sexe depuis trop long-temps enséveli dans une honteuse léthargie, et à l'exciter à faire un digne usage de son énergie naturelle.

Madame Goodwin avance hardiment que les femmes ne sont point inférieures aux hommes, excepté peut-être en fait de vigueur musculaire, infériorité qu'elle attribue à un mauvais genre d'éducation. Elle veut qu'une femme ne considere son époux que comme un objet secondaire, et dirige toutes ses pensées vers la perfection de sa raison. Elle prétend qu'il est juste que la mesure de cette perfection détermine en quelles mains doivent être remises les rênes du pouvoir domestique, sans égard au sexe et à la force du corps. La sensibilité, la pudeur, les raffinements de la tendresse n'ont été, suivant elle, introduits par les hommes que pour rendre les jouissances sensuelles plus voluptueuses, pour dégrader la femme et maintenir une odieuse usurpation.

Ces idées flatteuses pour le beau sexe, ont été importées et reçues en Amérique avec avidité. Il existe à Salem, ville très-commerçante et peu éloignée de Boston, une dame qui tient école d'énergie et de perfectibilité. Elle instruit ses éleves à soumettre tout à l'analyse et à la raison. Au lieu de manier l'aiguille, le pinceau, la navette, ces fieres Américaines apprennent à sauter, à dresser un cheval, à conduire un phaëton, et à bien asséner un coup de poing. On les voit au milieu de l'hiver s'élancer hardiment sur la

glace et défier au combat les plus intrépides patineurs. Enfin elles se livrent à tous les exercices qu'on avait crus jusqu'ici incompatibles avec la délicatesse féminine. Elles affectent de regarder tous les hommes comme des tyrans qui tiennent leur sexe dans le plus honteux esclavage.

Ces dames cherchent à s'affranchir de tous les misérables préjugés de l'enfance, et tournent en ridicule la religion et ses ministres. Ceux-ci, à leur tour, les dénoncent à l'opinion comme des êtres dénaturés, des especes de monstres qu'on devrait se hâter d'étouffer. Ils tonnent contre elles dans les journaux, dans les chaires, dans les places publiques, et il n'est sorte d'injures dont ils n'aient accablé l'apôtre de la secte Mary Wolstoncraft. Je suis loin d'approuver cet excès de zele; mais j'avoue que ma raison n'est pas encore assez perfectionnée pour apercevoir les bons effets de ces nouveaux principes, et je serais fâché d'avoir une femme ou une fille qui ressemblât à ces modernes amazones.

Comme elles se réunissent par bandes, soit pour se promener, soit pour vaquer à leurs exercices favoris, on les désigne sous le nom de *Musketo Fleet*, escadron de Moustiques. Le moustique est un insecte volant très-importun, dont les piqûres sont extrémement vives. Vous pouvez juger de la justesse de l'application.

Cette nouvelle espece d'éducation n'a point encore franchi l'enceinte des villes; et je vous prie d'observer une fois pour toutes qu'il existe dans la Nouvelle-Angleterre deux peuples, de mœurs et d'habitudes essentiellement différentes. Les habitants des villes sont déjà presqu'aussi corrompus que les Européens; mais on trouve encore chez les fermiers américains des mœurs pures, de l'économie, de la frugalité et un véri-

table attachement aux principes religieux de leurs ancêtres.

Les institutions que les richesses et le luxe amenent à leur suite, et qui tendent à polir et à corrompre les peuples, n'ont point été introduites dans la Nouvelle-Angleterre sans une vigoureuse opposition. Long-temps les Bostoniens soupirerent après un théâtre, sans oser enfreindre une ancienne loi qui défendait les divertissements profanes. Ce ne fut que par degrés qu'ils parvinrent à élever la salle de spectacle qu'on voit maintenant dans la rue Fédérale. D'abord ils se contenterent d'éluder la loi. Un acteur Anglais, nommé Powell, s'établit dans un bâtiment assez vaste, situé au bout d'une allée obscure, *Board Alley*, qui communique à l'une des extrémités de la place Franklin, et donna au public des monologues qu'on peut comparer à ces pieces de la foire, où un seul personnage remplissait la scene. Les monologues de Powell, sous le nom de *lectures*, attirerent la foule. Bientôt enhardi par les suffrages du public et l'espoir de l'impunité, il fit venir des acteurs, et joua, sans décoration, les pieces les plus estimées en Angleterre. Ce fut alors une ivresse générale. On voulut à toute force un théâtre régulier, et l'on s'adressa, pour cet effet, au corps législatif. La lutte entre les innovateurs et les partisans des anciens usages fut longue et violente. Les derniers succomberent enfin, et le théâtre de la rue Fédérale fut construit sans opposition. Il serait difficile d'imaginer avec quel empressement ou plutôt avec quelle fureur les Bostoniens se porterent aux premieres représentations. L'enthousiasme devint général. Tous les acteurs, depuis les rois jusqu'aux plus humbles confidents, étaient reçus au bruit des applaudissements les plus vifs. Ce fut alors vraiment l'âge

d'or du théâtre Anglo-Américain. L'enthousiasme cessa avec la nouveauté. Cependant l'habitude des spectacles est devenue un besoin, et Boston entretient, pendant huit mois de l'année, une troupe qui joue la comédie, la tragédie et l'opéra,

Les Américains n'ont point de théâtre national. On représente devant eux des poëmes dramatiques composés dans un autre pays, pour d'autres hommes. Ils ne retrouvent dans ces drames ni la peinture des mœurs américaines, ni les opinions et les sentiments qu'il leur conviendrait de répandre et d'accréditer pour maintenir leur police et leur constitution. Ils y puisent des idées et des maximes contraires à l'état de leur société, et se moulent insensiblement sur les modeles qu'on leur présente. C'est ainsi que les vices et les manieres de Londres se trouvent transplantés dans les Etats-Unis, et que les Américains restent encore, par le fait, sous l'influence de leur ancienne métropole.

Les acteurs, actrices et autres objets scéniques forment un article considérable dans la balance du commerce entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il arrive chaque année de nombreuses cargaisons de comédiens attirés par l'espérance de faire fortune. Ils n'apportent trop souvent avec eux, pour toute propriété, que l'habitude de l'intempérance et des mauvaises mœurs. Cependant ils sont reçus à bras ouverts et admirés par les jeunes citoyens qui copient servilement leurs manieres, s'imaginant par-là mériter la réputation de personnes distinguées et de gens du bon ton.

J'ai vu peu de bons acteurs en Amérique: les seuls qui méritent d'être cités sont MM. Hodgkinson, Chalmers et Cooper. Ce dernier a été, depuis peu, rappelé à Londres, où il a débuté

avec éclat dans le rôle de Lothario, principal personnage d'une tragédie de Rowe, intitulée: *Calista, or the Fair Penitent.* Mesdames Whitlock et Johnson tiennent le premier rang parmi les actrices les plus distinguées. La premiere appartient à la célebre famille Kemble. Elle a plusieurs traits de ressemblance avec sa sœur, Madame Siddons, et jouit, dans ce pays-ci, d'une considération qu'elle mérite par ses talents et son amabilité.

Un comédien Anglais ne s'attache point à exceller dans une seule partie de son art. Il embrasse tous les rôles, depuis les rois jusqu'aux bouffons; il est surtout ambitieux d'acquérir la réputation d'acteur universel, *a general actor.* Il arrivait souvent à Garrick de représenter, dans la même soirée, un personnage héroïque et un rôle du plus bas comique. Cette prétention empêche un acteur de se perfectionner dans aucun genre, et le retient toute sa vie au-dessous de la médiocrité. Le célebre Garrick ne peut être cité que comme exception.

Les pieces anglaises ne sauraient plaire à une personne accoutumée aux bienséances d'un théâtre régulier. Les Anglais n'ont pas un seul auteur comique qu'ils puissent opposer, je ne dirai pas à Moliere, la comparaison serait un blasphème; mais pas même à nos poëtes dramatiques du troisieme ordre. Leurs comédies sont presque toutes remplies d'incidents romanesques et d'une double intrigue qui divise l'attention et fatigue l'esprit du spectateur. Il faut que l'écrivain couvre sa palette de couleurs tranchantes, et se fasse une étude d'outrer la nature. *Cibber,* qui traduisit ou plutôt imita le Tartuffe dans la comédie du *Non Juror*, trouvait de la faiblesse dans le caractere de l'Imposteur; et Fielding fut obligé, pour satisfaire le public, de charger les

traits de l'Avare. Les pieces de *Congreve* ne sont que des dialogues où l'esprit de l'auteur est toujours en débauche, où chaque idée se présente sous une forme épigrammatique; du reste, dépourvues d'intérêt et de vraisemblance. *The School for Scandal*, l'Ecole de la Médisance, ouvrage de M. Sheridan, membre du parlement, est regardée comme le chef-d'œuvre du Théâtre Anglais. Cette comédie étincelle d'esprit, et ne manque ni d'intérêt ni de naturel; mais les bienséances n'y sont pas assez respectées. La scene dans le sujet de laquelle l'auteur a puisé le titre de sa piece, n'est que l'imitation d'une scene du Misantrope. C'est en comparant ces deux morceaux qu'on peut juger de l'immense supériorité de l'auteur français. Dans la comédie anglaise, la scene de la Médisance est un véritable hors-d'œuvre, et n'a aucun rapport avec le fonds de la piece; dans le Misantrope, au contraire, cette même scene fait ressortir les principaux caracteres, surtout celui de la Coquette, qu'il était nécessaire de bien développer, afin de rendre la catastrophe plus naturelle et plus vraisemblable. Les Anglais instruits avouent, non sans répugnance, que tous les efforts de leurs poëtes comiques, pour approcher de la perfection des poëtes français, ont été infructueux; mais ils prétendent l'emporter dans la tragédie, et ils opposent Shakespeare à Corneille et à Racine avec une assurance qu'on peut, sans injustice, taxer de présomption *.

---

* Ce qui me porte à croire que les Anglais sont de mauvaise foi sur ce point, c'est que dans toutes leurs dissertations sur la tragédie anglaise et française, ils ne manquent jamais de s'emporter en injures contre leurs rivaux. Ce n'est pas ainsi que s'expriment le goût et la raison.

Les Américains, instruits dès l'enfance à regarder les préjugés littéraires de leurs anciens maîtres comme des principes qu'il n'est plus permis de mettre en discussion, croient fermement que Shakespeare est le plus grand génie qui ait jamais existé. Ce poëte est devenu pour eux une espece de divinité domestique dont il est dangereux de censurer le culte et d'attaquer les autels. Cet aveugle enthousiasme empêche les meilleurs esprits d'apercevoir les nombreux défauts qui défigurent ses pieces les plus vantées. C'est en vain qu'un étranger reconnaîtra que Shakespeare était doué d'un talent supérieur, et que ses ouvrages sont semés de beautés sublimes qui lui assurent un rang distingué parmi les grands écrivains. Cela ne suffit pas. Il faut, pour contenter ses adorateurs, convenir avec eux qu'il surpasse tous les poëtes anciens et modernes. Cette admiration exclusive, cette monstrueuse idolâtrie a corrompu le goût des Anglais, et par contre-coup celui des Américains. Les littérateurs de ces deux nations considerent les trois unités et les lois de la vraisemblance dramatique comme des entraves ridicules qui n'ont servi qu'à reculer les progrès de l'art et à retenir les élans du génie. Il n'est donc pas étonnant que Londres et Philadelphie aient reçu avec transport les drames lamentables de Kotzebue, productions informes que réprouvent également le goût, la décence et les mœurs.

Je ne partage point l'opinion de certaines personnes qui, n'ayant qu'une légere connaissance de la littérature Britannique, affirment dogmatiquement que les Anglais ne savent pas faire un livre. J'ai souvent entendu des littérateurs français, d'ailleurs estimables, avancer cette étrange assertion qui ne mérite pas

d'être réfutée. Loin de calculer le mérite d'un auteur par le degré de latitude sous lequel il a pris naissance, je considere les grands hommes comme membres d'une même famille, et appartenant en commun à tout le genre humain. Homere, Virgile, Milton, le Tasse, Corneille font également mes délices. J'aime à suivre Shakespeare jusques dans les écarts de son imagination brillante et désordonnée. Je contemple avec étonnement les efforts vigoureux de ce génie, qui imprima une sorte de grandeur aux conceptions les plus bizarres, et dont les productions peuvent être comparées à ces monuments gothiques que nous admirons, malgré leurs défauts; et qui semblent posés pour l'éternité.

On a cherché, pendant quelque temps, à naturaliser en France le culte de Shakespeare. Le bon sens de la nation a repoussé tous les efforts qui ont été faits pour parvenir à ce but. Quant à moi, l'on me remenerait vingt fois aux carrieres, avant de de me faire avouer que le tragique Anglais approche en aucune maniere de notre tendre Racine et de notre grand Corneille.

Si, dans les lettres et les arts, les Français ont été jusqu'ici supérieurs à leurs voisins, c'est que chez nous, le sentiment des personnes éclairées et réfléchies, forme à la longue le sentiment général; aulieu qu'en Angleterre, l'opinion des gens instruits se tait devant l'opinion d'une populace ignorante et stupide. Le sort d'un ouvrage dramatique y dépend du caprice des habitués des galeries, partie la plus élevée du théâtre, et rendez-vous ordinaire d'une foule de matelots ivres et d'artisans grossiers. Les auteurs ne perdent jamais de vue à quels spectateurs ils doivent plaire, pour ne pas être *damnés*; car une piece ne tombe pas à Londres, elle est *damnée*. De là viennent les caricatures outrées, les équivoques dégoû-

tantès, les extravagances qui déshonorent la scene anglaise, et qu'on ne supporterait pas même sur nos théâtres du boulevard. Nos mélodrames sont des chefs-d'œuvres, en comparaison des pieces modernes qu'on représente à Drury-Lane et à Covent-Garden.

Une comédie qui a réussi à Londres, réussit toujours en Amérique. Elle est devancée par sa réputation, et les Américains n'oseraient casser le jugement qui en a été porté en Europe, de peur d'être accusés de mauvais goût. Les directeurs profitent de cette disposition, et ne manquent jamais de placer en tête de leurs affiches le nombre de représentations que la piece annoncée a eues dans sa nouveauté, en ajoutant qu'elle a été reçue avec des applaudissements sans bornes, *with unbounded applause.* Ces précautions servent à grossir la recette. Quant aux pieces composées en Amérique, elles sont jugées avec plus de sévérité; et pendant mon séjour dans ce pays-ci, je n'en ai vu qu'une seule dont le succès ait été complet; c'était une tragédie de la façon d'un Irlandais, nommé Burke. Il avait pris pour son sujet la bataille de *Bunker's Hill.* J'étais à la premiere représentation. Quelques sifflets incivils se firent entendre dans le cours des troisieme et quatrieme actes: heureusement pour l'auteur, il avait placé au dénouement de sa piece un combat terrible à la baïonnette, suivi d'une boucherie épouvantable et d'un convoi funebre. Ce beau spectacle désarma la critique, et la salle retentit d'applaudissements et de huzzas mille fois répétés. Sans ce combat et ces funérailles, la tragédie était *damnée.*

Parmi les gestes et mouvements d'un acteur Américain, il en est un qui ne manque jamais de produire un grand effet; il consiste à se laisser tomber la face contre terre, de maniere que la

chute soit soudaine et imprévue. C'est lorsque le personnage reçoit une forte impression, qu'il témoigne ainsi son étonnement ou son extrême douleur. Si la chute est faite convenablement, il s'éleve de toutes les parties de la salle un concert unanime de bravos; mais si l'acteur, craignant de se blesser, hésite *le moins du monde*, il s'expose aux sifflets et à la risée publique. L'instant précis de la chute est connu des amateurs qui ne souffriraient pas qu'un comédien y substituât impunément un autre mode d'exprimer la surprise ou le désespoir.

Quelque temps après mon arrivée à Boston, j'eus la curiosité d'assister au début d'un jeune Anglais, dans l'opéra d'Octavian, célebre production de Coleman fils. Le nouvel acteur jouait le rôle d'Octavian, espece de fou par amour qui n'est autre que le Cardenio de Don Quichotte. Octavian, au moment où il reconnaît sa maîtresse, doit tomber de son haut; soit timidité, soit maladresse, le débutant se contenta de lever piteusement les yeux et les mains au ciel. Ce n'était pas là le compte du public. *The fall, the fall*, la chute, la chute, s'écria-t-on de toutes parts. Je demandai à l'un de mes voisins ce que signifiait ce brouhaha général. Il me répondit d'un air courroucé.—*Damn the fellow, he will not fall.* Au diable le faquin, il ne veut pas se laisser cheoir. L'indignation publique allait se prononcer d'une maniere plus violente, lorsqu'Octavian, jaloux de se remettre dans les bonnes grâces des spectateurs, se jetta vivement par terre. Cet acte de complaisance fut récompensé par une volée générale d'applaudissements, et mon voisin me dit très-sérieusement, *he has done it very handsomely*. Il s'en est joliment acquitté.

L'opéra anglais ressemble à notre opéra comique. Les pieces sont entremêlées de dialogues

et de morceaux de chant. Ils ont quelques petits opéras, tels que *Rosina*, *the Padlock*, *the Children in the Wood*, &c., dont la musique est charmante. Rien de plus détestable que leurs ballets. Les danseurs font, à la vérité, d'énormes cabrioles; mais ils n'ont ni grâce ni à-plomb, et s'embarrassent peu de la mesure.

Les Américains ont une passion décidée pour les drames, et s'accordent à trouver le théâtre français monotone et languissant. Le palais d'un buveur, émoussé par l'usage des liqueurs fortes, ne saurait savourer les vins délicats de Champagne et de Bourgogne.

Chaque scene d'une comédie anglaise s'annonce par un changement de décoration; et comme les auteurs s'embarrassent fort peu de l'unité de lieu, il arrive souvent que, dans le cours d'un seul acte, on vous fait passer d'une forêt dans un salon, et d'un palais dans une chaumiere. Vous voyagez avec la même facilité, de la ville à la campagne, et même d'une partie du monde dans une autre. Un Français s'accoutume difficilement à ces mutations perpétuelles qui détruisent l'illusion, et font du théâtre une espece de lanterne magique.

Il est certains petits détails qui nous paraîtraient puérils et ridicules, auxquels les acteurs américains attachent beaucoup d'importance. Par exemple, dans la tragédie d'Hamlet, ce Prince de Danemarck paraît toujours au second acte, avec un bas de soie noir roulé à moitié jambe sur un autre bas de soie blanc, afin que cette marque de négligence rappelle sans cesse sa prétendue folie à l'esprit du spectateur. Macbeth, après avoir assassiné Duncan, revient toujours sur la scene avec sa perruque de travers, pensant exprimer ainsi avec plus d'énergie l'horreur dont il doit être pénétré, et le désordre de ses idées. Le

costume est entierement négligé. J'ai vu jouer plus d'une fois Brutus et Jules César en uniforme anglais, et la sensible Juliette écouter, au clair de la lune, les douceurs de Roméo, en chapeau de paille et en jupon court.

Je joins à cette lettre le prologue qui fut prononcé à l'ouverture du théâtre de Boston. Il a réuni tous les suffrages, et vous pourrez juger, par cet échantillon, de la littérature américaine. Vous y trouverez des idées et une certaine préciosité d'expression qui en rend la traduction difficile. Cette affectation est aujourd'hui le défaut dominant de l'école poétique anglaise.

Prologue spoken by M. Powell, at the Dedication of the New Theatre Boston.—1794.— By Th. Paine.

« Le premier rayon des sciences, crépuscule d'un beau jour de gloire et de génie, brillait pour la premiere fois sur Athenes, lorsque l'immortel inventeur du drame s'éleva pour instruire ses concitoyens en charmant leurs loisirs. Le spectacle n'offrait alors ni pompe ni splendeur; les Grâces ne présidaient point au costume de l'acteur; l'art ne lui avait point encore appris à rougir. La vertu héroïque était ferme sur son trône; car le vice était modeste et l'ambition indigente.

« Bientôt la muse dramatique, enflammée d'une plus noble ardeur, voulut s'élever à la perfection de son art. Sa fable comique devint l'utile miroir de la vie humaine; et la peinture des passions effrénées anima son canevas tragique. Le drame audacieux chercha ses personnages jusque dans l'Olympe, et les dieux descendirent sur la scene. Les théâtres se changerent en temples pompeux; l'œil fut séduit, le sein tres-

saillit à l'aspect de malheurs imaginaires; la* fiction se glissa dans le cœur et devint une leçon morale.

" Dès-lors les artistes et les héros, enfants ou éleves d'un théâtre patriotique, embellirent et fortifierent l'Etat. Ce fut dans ce Forum de la vertu, dans cette école du génie que l'intrépide guerrier et l'ardent orateur apprirent, l'un à braver les dangers, l'autre à lancer les foudres de l'éloquence. Athenes régna, la Minerve du monde; belle sous le casque et sous la toge, elle triompha sur le champ de bataille comme au lycée, et la cité de Cécrops devint le temple du Goût et le trône de Mars.

" Mais voyez l'aigle romaine planer majestueusement dans les airs. Ses ailes immenses, semblables à la voûte des cieux, couvrent un monde soumis. Elle s'élance où le dieu du jour accomplit sa course, se perche sur le char lumineux, et d'un œil dominateur, commande les deux pôles. Son heureux empire, porté sur le flux et reflux de la lumiere, suit la trace de ce char radieux du point éloigné, où vous le voyez rouler sur un Océan de soleils, jusqu'aux dernieres limites du jour.

" La moitié du globe, ravagée par les orages de la guerre, les portes de la Grece s'ouvrirent devant le vainqueur; la science, captive, fut menée en triomphe, et la fleur du goût, transplantée, fleurit à la source du Tibre. Les rayons de la littérature pénétrerent les esprits agrestes des terribles enfants de Mars; le drame abandonné,

---

* Les deux derniers vers de ce couplet forment, dans l'original, un galimathias incompréhensible. Ils signifient littéralement. *La fiction chimique se glissa toute chaude dans le cœur, et purgea l'âme par une alchimie morale.*. Voilà ce qu'on admire en Amérique.

sourit avec tant de grâces, que Rome adopta l'orphelin d'Athenes. Bientôt le cygne de Mantoue fit entendre ses chants mélodieux ; les guerriers reconnurent le pouvoir du génie, l'épée encore dégouttante du sang des nations, rentra dans le fourreau, et Janus étonné se retira dans son temple. Les conquérants du monde apprirent à unir l'humanité au courage. La terre étancha ses blessures, et l'Océan retint ses tempêtes.

" Enfin les peuples opprimés, et gémissant, nouveaux Encelades, sous l'énorme fardeau de l'esclavage, lutterent contre l'ignominie, et Rome, ainsi que l'Etna, fut ébranlée jusque dans ses fondements.

" Alors la lumiere intellectuelle disparut, et la nuit gothique entourée de nuages épais, descendit sur la terre. Des tempêtes s'éleverent dans les ténebres, des torrents impétueux tomberent, et un déluge cimmérien inonda le monde. La science fut submergée; et l'ignorance, semblable à une mer sans rivages, s'étendit au loin. Mais avant que ce déluge eût atteint le sommet du Parnasse, les Muses abandonnerent leur demeure chérie. Dans une arche fragile, elles braverent les vagues courroucées ; sans gouvernail, sans boussole, sans étoile pour guider leur course, toujours battues par les orages, elles furent poussées de climats en climats, et découvrirent enfin un asile sur les rivages d'Albion.

" Le domaine des sciences se trouva toutefois si stérile, que le théâtre parut à peine végéter. L'homme était revenu à l'enfance de la civilisation. Mais écoutons! Quel est cet émule de la nature qui fait resonner la lyre ?---Suspends tes flots, aimable Avon, fleuve renommé, c'est ton poëte qui chante, c'est ton Shakespeare lui-même qui, d'une aile audacieuse, plàne dans les royaumes célestes de l'imagination, et y découvre de nou-

veaux mondes. Les muses de la scene adoptent ses accords harmonieux, polissent les hommes encore sauvages, et enflamment les cœurs les plus glacés. La nouvelle reine du monde, Albion, ouvre sa cour aux nymphes de l'Hélicon.

" Ce fut alors que le drame s'empara du cœur humain, et brilla dans toute sa splendeur. Quel vers assez énergique exprimerait l'extase et les sensations excitées par le sublime Garrick! Qui oserait peindre cette Siddons, dont un seul regard suffit pour nous arracher des larmes, et faire frémir un peuple de spectateurs.

" Mais hélas! pendant que la muse dramatique regne ainsi sans rivale, son cœur est déchiré, et les larmes de la douleur ont baigné ses yeux. Ennemie jurée de l'oppression, elle pleure et gémit sur l'infortune d'Albion. Depuis longtemps ses regards amoureux étaient fixés vers nos heureux climats; et maintenant que toutes les veines de l'Europe sont ouvertes; que des forêts changées en vaisseaux fatiguent les mers ensanglantées; que le Jupiter français, assiégé de toutes parts, se recueille et lance au loin ses foudres sur un monde d'ennemis, Apollon, suivi de la déesse Thespienne, cherche nos rivages fortunés, où loin du bruit des armes, l'aimable Paix promene son char traîné par des colombes; où la liberté réveilla l'homme pour la premiere fois, et brisa le talisman de la servitude. Empire aimé des cieux, que la terre et l'océan conspirent à enrichir de leurs trésors réunis, c'est dans ton sein que le drame, génie voyageur, vient chercher un refuge, prépare le banquet de la scene, et t'invite au triomphe de l'imagination et à la fête du cœur.

" Américains, ce théâtre naissant, soutenu par vos soins généreux, deviendra l'ornement du siecle, la regle du goût et le tableau de vos mœurs. Tantôt les factions déréglées, les vices honteux,

arrachés de leur repaire, y seront publiquement livrés au fouet du ridicule, et tomberont sous les flèches du génie, ainsi que le gibier timide tombe sous les coups du chasseur; tantôt la peinture vraie d'une société civilisée sollicitera votre regard, et la scene, comme une glace polie, réfléchira fidelement vos traits.

" Vous, femmes aimables, dont les charmes brillent ici comme une constellation radieuse; dont les cœurs avides d'émotions palpitent à la vue du malheur, et s'épanouissent au spectacle de l'amour vertueux; vous, êtres sensibles que transportent les accents de Melpomene, qu'enflamment les accords pompeux de la lyre épique; et vous qui, de vos trônes élevés *, semblez gouverner la scene comme des Dieux, et qui répondez aux éclairs du génie par un tonnerre d'applaudissements; si les efforts de l'artiste vous arrachent un sourire ou une larme; s'ils parviennent à vous plaire; alors la muse tragique s'élevera au milieu de nous avec plus de force et de grandeur; et la riante Thalie, égayant la scene, viendra ranimer des cœurs flétris par la vieillesse ou rongés de soucis.

" Et toi, majestueux édifice élevé par les défenseurs de la liberté, sous les auspices du goût, sois désormais consacré au culte des Muses. Trois grands siecles conspireront à ta gloire; c'est ici que nous verrons un Sophocle célébrer les vertus

---

* Pour entendre ce passage, il faut se rappeler que les galleries ou dernieres loges des théâtres anglais jouissent des mêmes priviléges que notre parterre, et décident de la fortune des pieces et de la réputation des acteurs. Les poëtes anglais donnent, en plaisantant, le titre de *dieux* aux habitués de ces galleries, qui, du haut de leur olympe, excitent souvent des tempêtes qu'il est difficile de calmer.

et les héros; un Térence briller de ses grâces naïves; c'est ici qu'un Shéridan élevera le théâtre à son dernier degré de perfection; et qu'Athenes, Rome et Albion rougiront de voir leurs vertus, leur grâces, leurs beautés briller réunies dans ton enceinte sacrée."

LETTRE VI.

Mariages, Femmes, Funérailles.

Le mariage, dans les Etats-Unis, est un contrat civil qui peut se dissoudre lorsqu'une des parties vient à rompre ses engagements. La dissolution du pacte conjugal légalement prononcée, remet les époux en liberté, et ils peuvent former de nouveaux liens. Les enfants mâles suivent la fortune du pere, et les filles sont confiées aux soins de la mere. Pendant la durée de l'union, le mari est responsable des dettes de la femme, et peut être poursuivi juridiquement par les créanciers, à moins qu'il n'ait fait insérer dans les papiers publics une notice officielle, par laquelle il donne avis à ses concitoyens de ne point faire crédit à son épouse. On remarque que ces sortes d'avis deviennent de jour en jour plus communs.

Les divorces sont cependant assez rares en Amérique, surtout dans la Nouvelle-Anglererre. Le titre de divorcé entraîne après lui une sorte de flétrissure qui empêche les parties intéressées d'en venir aux dernieres extrémités. Ces gens-ci, moins civilisés que nous, appellent grossierement adultere les galanteries d'une femme mariée avec un autre homme que son époux. On ne s'y fait point un honneur de troubler la paix des ménages et de multiplier de méprisables conquêtes. Un Américain rougirait de préférer la compagnie d'une femme étrangere à celle de la mere de ses enfants;

il aime à partager ses plaisirs ainsi que ses peines, et l'accompagne volontiers au spectacle, à l'église, dans ses visites et ses promenades. Une autre conduite attirerait la censure publique ; et il existe encore, même dans les villes, une certaine pudeur nationale qui s'oppose au débordement complet des vices et de la corruption.

Il ne faut pas conclure de ces observations que la foi conjugale ne reçoive jamais d'atteintes dans ce pays-ci. Les mœurs se relâchent à mesure que les richesses s'accumulent ; mais on n'est pas encore parvenu au point d'enfreindre, sans remords, les lois de la morale, et de tourner en ridicule les devoirs les plus sacrés.

Il n'est point au monde de femmes plus heureuses que les Américaines. Elles se mêlent rarement des affaires domestiques, et souvent même le mari se charge des détails du ménage. Il faut en excepter les femmes de New-York, qui ont conservé, jusqu'à un certain point, les habitudes hollandaises, et sont extrêmement laborieuses. Elles ne dédaignent point d'aller faire leurs provisions journalieres au marché. Elles sont ordinairement accompagnées de leurs filles et d'un domestique chargé d'une corbeille d'osier. C'est un spectacle agréable pour un étranger de voir ces bonnes ménageres élégamment vêtues et souvent très-jolies, circuler dans un marché propre et bien tenu, et choisir avec discernement les meilleures pieces de boucherie et les légumes les plus savoureux. Vous n'entendez là ni criailleries ni expressions indécentes ; tout s'arrange avec un ordre admirable. Le prix des comestibles est à-peu-près connu d'avance ; vendeurs et acheteurs, chacun fait son affaire et se retire content.

Il n'en est pas de même à Boston : les femmes y laissent à leurs maris le soin de pourvoir aux besoins sans cesse renaissants de la vie animale.

Elles passent ordinairement la matinée à chiffonner ou à trotter de boutique en boutique le long de la rue Cornhill, où se trouvent les magasins d'étoffes à la mode et autres objets de luxe. Elles appellent cela *to go a shopping*, comme qui dirait aller *boutiquer*. Souvent elles se réunissent au nombre de trois ou quatre, et font ensemble leurs excursions matinales. Ce n'est pas le besoin d'acheter qui les fait ainsi abandonner leurs ménages; mais le besoin de tuer le temps et de satisfaire leur curiosité. Les marchands américains avaient autrefois coutume de présenter à leurs chalands des échantillons d'étoffes; mais depuis que l'usage d'aller ainsi visiter les boutiques est devenu presque universel, ils n'offrent d'échantillons qu'aux personnes qu'ils connaissent; autrement ils s'exposeraient à perdre en fractions la moitié de leurs marchandises.

Pendant que les femmes s'occupent à faire plier et déplier la gaze et la mousseline, les bons maris travaillent au comptoir, et se rendent ensuite au marché qui fait partie de Faneuil-Hall, ou maison de ville. Vous les voyez revenir au logis, chargés de provisions; l'un porte des homards, espece de grosse écrévisse, l'autre un gigot de mouton, celui-ci une morue fraîche, celui-là une énorme piece de bœuf. Les gens aisés, ou qui se piquent de l'être, se font suivre par une brouette où sont amoncelés, pêle-mêle, choux, raves, pommes-de-terre, viande, poisson et autres éléments de bonne-chere. Je citais un jour à une Bostonienne l'exemple des dames de New-York, sur quoi elle me répondit :—*It is well enough for a Dutch woman; but I am sure, no New-England lady would stoop to it.* Ce qui signifie : Une hollandaise peut bien s'abaisser jusques-là, mais non pas une dame de la Nouvelle-Angleterre.

Les Américaines des villes s'estiment entre elles, à raison de leurs dépenses respectives et des bijoux dont elles peuvent s'orner. La possession d'un équipage est le dernier terme de leurs désirs, et forme la ligne de démarcation entre les plébéïens et les gens comme il faut. Je ne prendrais pas la peine de faire cette observation, s'il n'existait encore en Europe un grand nombre de personnes qui, sur la foi de certains voyageurs romanciers, s'imaginent qu'il regne entre les citoyens des Etats-Unis une parfaite égalité. Les faits suivants pourront servir à les détromper.

Il se forme chaque année à Boston, aux approches de l'hiver, une réunion des personnes les plus distinguées de la ville, lesquelles donnent un bal tous les quinze jours, suivi d'un souper copieux. Cette assemblée est régulierement organisée. On choisit, à la pluralité des voix, un trésorier, un maître des cérémonies, et des directeurs chargés d'empêcher la discorde de se glisser parmi les danseurs, et de déranger les walses, les reels* et les cotillons†. La chose alla fort bien pendant plusieurs années ; mais depuis que le nombre des carrosses s'est multiplié, les dames à équipages se sont mis dans la tête qu'il était au-dessous d'elles de se mêler publiquement avec des femmes qui ne pouvaient pas dire mes gens, ma voiture ; et elles ont formé une cotterie séparée, où elles dansent, mangent et s'ennuient avec beaucoup de dignité. Ces deux assemblées se réunissent à différentes époques dans le même local ; et je laisse à penser les rivalités, les médisances, les

---

* Danse écossaise.

† Cotillons. C'est ainsi que les Anglais sont convenus d'appeller les contredanses françaises.

haines que cette scission a fait naître, et qui ne céderont qu'à la force du temps et de l'habitude.

C'est surtout depuis le commencement de la guerre qui désole l'Europe et enrichit l'Amérique, que le nombre des équipages est augmenté dans les grandes villes des Etats-Unis. La vanité des femmes y a singulierement contribué, et les gazettes ont retenti, depuis long-temps, des plaintes des maris, qui se récriaient sur les dépenses excessives dans lesquelles ils étaient entraînés par les désirs extravagants de leurs ambitieuses moitiés. Je veux consigner ici une de ces complaintes conjugales, imprimée à Philadelphie en 1792, et qui peut donner quelqu'idée des progrès extraordinaires du luxe dans cette partie du nouveau monde. Vous observerez que les époux américains des grandes villes faisaient alors (en 1792) un chorus général de lamentations.

A l'Editeur de l'Asile Universel:

" Monsieur l'éditeur, pendant que les écrits du jour nous représentent l'Europe livrée aux convulsions politiques, et l'Inde abandonnée aux ravages de la guerre; pendant que des citoyens dont les principes démocratiques semblent parfois toucher de près à l'anarchie, forment, dans notre propre pays, une opposition bruyante aux progrès réels ou supposés de la monarchie et de l'aristocratie combinées; pendant que cette fureur de spéculation qui avait été sur le point d'anéantir l'industrie et la morale, se dissipe, et que plusieurs de ceux qui en avaient été possédés retournent à leur premier état d'insignifiance et de médiocrité; souffrez qu'un simple individu mette sous les yeux de vos lecteurs le récit de ses griefs particuliers. Ils ont sûrement des sentiments sympatiques dans le cœur, ces maris américains, qui

peuvent se trouver dans une situation semblable à la mienne.

“Je demeure, monsieur, dans un certain quartier de cette ville, où régnait autrefois une telle harmonie, que plusieurs ménages, quoique séparés d'habitation, semblaient ne former qu'une même famille; mais qu'il est difficile de fixer le bonheur! Il est passé ce temps des visites sans prétention; de ces petites fêtes, de ces attachements réciproques qui avaient pour nous tant de charmes. La sombre envie a pénétré dans nos demeures où l'amitié et l'hospitalité étroitement unies résidaient depuis si long-temps. J'ignore si c'est à la toilette ou à certains articles d'ameublement, à une espece de thé d'un goût supérieur; ou à un assortiment de porcelaine d'un dessin plus exquis, que nous devons les premiers symptômes de nos dissentions domestiques; mais ce dont je suis très-sûr, c'est que ma chere moitié me répete continuellement qu'elle ne peut se montrer aux bals, aux assemblées ou dans ses sociétés particulieres avec une parure aussi élégante que celle des femmes de plusieurs de nos voisins, bien qu'elles soient d'une classe inférieure à la nôtre. La coëffure de l'une, la robe de l'autre, les diamants d'une troisieme lui paraissent tellement au-dessus des siens, qu'il lui est fréquemment arrivé de revenir au logis, fondant en larmes. J'apprends que les épouses de mes voisins éprouvent la même douleur par les mêmes causes. Mais je ne prétends ici vous entretenir que des chagrins qui me sont personnels.

“Un soir, il y a à-peu-près six semaines, j'étais tranquillement assis au milieu de ma famille, lorsque ma femme fit adroitement tomber la conversation sur une affaire avantageuse que je viens de conclure, et dans laquelle ses conseils ne m'ont pas été inutiles. Elle partit de-là pour remar-

quer avec une modestie assaisonnée de minauderies enfantines, qu'il était cruel qu'on pût dire qu'un homme de ma fortune n'eût qu'un simple cabriolet, pendant que notre voisin Dwindle, qu'on croyait mal dans ses affaires, avait un beau carrosse, et souffrait que sa femme vît une société plus nombreuse que ses voisins qui lui étaient de beaucoup ses supérieurs. Je faisais semblant de sommeiller ; mais cette petite ruse ne me réussit point. Elle continua de m'étourdir de ses plaintes, et je consentis avec répugnance à lui donner un équipage.

" Cette affaire étant arrangée, ce dont le pavé de Philadelphie peut rendre un éclatant témoignage, je passai une semaine avec assez de tranquillité ; mais un Dimanche au soir, ma femme revenant de l'église, se jetta sur un fauteuil avec tant de violence, que j'en fus alarmé au dernier point. Elle découvrit alors sa montre que j'avais toujours regardée comme un meuble très-élégant, l'ayant moi-même achetée pour elle, et s'écria : Comment survivre à un tel affront ! j'étais à l'église, et je regardais l'heure à cette vilaine montre, lorsque madame Flyatall a tiré la sienne, enrichie de diamants, de maniere à fixer tous les regards ; j'ai pensé me trouver mal de dépit, et j'ai eu à peine la force de me laisser conduire à mon carrosse ! Je ne veux plus endurer pareille humiliation.

" Je n'ose imaginer, monsieur l'éditeur, tout ce que je suis destiné à souffrir. Si je refuse à ma femme une montre pour le moins aussi brillante que celle de madame Flyatall, je dois m'attendre à des nuits orageuses ; et si je lui passe cette fantaisie, ses caprices et ses folles dépenses finiront par me ruiner. Peut-être ma prochaine lettre sera-t-elle datée de la geole de Philadelphie ; et si telle doit être ma demeure, je me hâterai de vous

l'apprendre, pour l'instruction des maris débonnaires.

« Peter Teazle. »

Vous pensez bien que cette lettré est exagérée. Les faits qu'elle contient peuvent avoir été imaginés pour la rendre plus piquante, mais elle sert à fixer l'époque où les Américains commencerent à abandonner les mœurs de leurs ancêtres, et à sentir les besoins du luxe. Ils s'étaient alors emparés du commerce des Antilles françaises, et leurs vaisseaux transportaient en Europe les riches productions des deux Indes. Les capitaux des négociants espagnols de la Havane et de Carthagene, des Hollandais de Surinam et de Demerara, des colons de Saint-Domingue et de l'Isle de France étaient passés dans les Etats-Unis. Cette accumulation de richesses donnait une nouvelle vigueur aux spéculations commerciales et un nouvel aliment à la vanité. C'est de ce moment que date l'accroissement prodigieux de certaines villes, telles que Baltimore et New-York, les grands établissements publics, les théâtres, les maisons de jeu, les asiles de la prostitution, la fievre jaune et les banqueroutes.

Continuation des Titres conférés à la Nouvelle Noblesse Française par Décrets Impériaux.

Outre les nominations déjà annoncées, les archevêques, les ministres, les membres du sénat conservateur, les conseillers d'état à vie, ont reçu le titre de comte, qui leur était conféré par les statuts impériaux du 1er Mars.

Par décrets spéciaux ont été nommés barons les généraux de division Carra-St-Cyr, Latour-Maubourg, d'Orsner, Eblé, Foucher-le-Careil, Fresia, Fournier-Daultane, Hanicque, Leval, Pactaud, Piston, Sahuc, Tharreau, Vignolle.

Les généraux de brigade, Andreossi, inspecteur du génie, Barbier, Brouard, Bruyere, Barthelemy, Beaumont-de-Carriere, Buget, Curial, Cambacérès, Caulaincourt, Colbert, Clément-Delaronciere; Cohorn, Cazal, Digeon, Destabenrath, Delzuns, Darricau, Dehastrel, Doumerc, Debelle, Dullembourg, Dumoustier, Demontbrun, Fournier, Fauconnet, Gauthier, Gros, Guyot-Delacour, Guiton, Godinot, Girard, Guilleminot, Grondeau, Gilly, Hervo, Harrispe, Jacquin, Kister, Lauberdiere, Lacroix, Laplanche, Legendre, Marulaz, Mignot-Lamartiniere, Maupetit, Marse, Maison, Michaud, Millet, Mossel, Marizy, Navelet, Picard, Preval, Privé, Pereymont, Popen-Demaucune, Pouzet (baron de Saint-Charles), Roquet, Ricard, Ruty, Reitay, Semellé, Soyez, Senarmont, Soult, Schramm, Scalfort, Terreyre, Taupin, Fouzard, Valory, Viallane, Vergés, Werté, Yvendorff.

Les colonels: Absolut de la Gastine, Anselme, Aymard, Armand, Autié, Aboville, Bonnemain, Bechet-Deleaucourt, Baille (baron de Saint-Pol), Borrele, Bertheen, Boyeldieu, Beaussin, Berruyer, Blein, Buquet, Beurmann, Bourke, Burthe, Bicquelley, Bouvier-Desuclas, Barrier, Beurmann, Chastel, Cabanes, Chauvel; Clément, intendant-général de la maison du Prince Borghese; Cesson, Corbineau, Charbonnel, Castex, Chemineau, Chouard, Doguereau, Delaborde-Dedeban, Dejean, Chaponnel, Delaîstre, Dantzel, Dubois, Delorme, Dorne, Demarcay, Demengeot, Davrang-d'Angeranville, Dermoncourt; Goulez-Delamotte (baron Delamotte); Dumas-De-

polard, Davent, Expert-Delatour, Fihiol de Camus, Fornier d'Albe, Fressard, Froment, Ficatier, Fririon, Guyot, Girardin, Gault, Girault, Gauthrin, Gay, Gérard, Humbert, Ismert, Jeanin, Jomini, Jacquinot, Lhéritier, Lafosse, Lallemand, Levesque de la Ferriere, Laroche, Lambert, Lacroix, Lagarde, Lefol, Lemaire, Leclerc, Michel, Moutou Duvernet, Méda, Morel, Muller, Menne, Meunier, Mejean, Nerin, Noury, Parigot, Pouraill̃y, Piré, Cailloux de Pouget, Pouchelon, Pecheux, Pelletier, Queunot, Quinette, Quiot, Ravier, Richard, Sachs, Schwitter, Saint-Geniés, Vellande, Vial.

Parmi les chevaliers qui ont obtenu leurs lettres-patentes, on remarque les suivants, aux titres desquels est ajoutée une dénomination particuliere :

MM. Benard, maire du 8e arrondissement de Paris, chevalier de Moussignieres ; Briere, membre du Corps-Législatif, chevalier de Mondétour ; Bouquerot, chef d'escadron des dragons de la garde, chevalier des Essarts ; Bodard, chevalier de Montblino ; Coffinhal, juge en la cour de cassation, chevalier du Noyer ; Grignon Desormeaux, maire d'Orléans, chevalier de Savenry ; Ceard, inspecteur-divisionnaire des ponts et chaussées, chevalier de Chalivoy ; Delacoudre, chef militaire des ports de Boulogne et Dunkerque, chevalier de la Bretonniere ; Favard, membre du Corps-Législatif, officier du parquet de la haute-cour impériale, chevalier de Langlade ; Favard, procureur-impérial près la cour d'appel à Riom, chevalier de Dinval ; Gandon, capitaine d'artillerie, chevalier des Alliers ; Lefevre-Gineau, membre de l'institut, chevalier d'Ainelle ; Lezurier, trésorier de la 14e cohorte, chevalier de la Martelle ; Levaillant, capitaine d'artillerie, chevalier de Bovent ; Maurice, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Chouvaud ; Meckenem, lieutenant-colonel de gendarmerie impériale, chevalier d'Artaize ; Petigny, maire de Versailles, chevalier de Maurepas ; Proveur, préfet du département de l'Indre, chevalier de Pont.; Perrot, quartier-maître des grenadiers de la garde, chevalier de Desmousseaux ; Quinette, préfet du département de la Somme, chevalier de Rochemont, Schwend, juge en la cour de cassation, chevalier de Saint-Etienne ; Simon, adjudant-commandant attaché à la garde, chevalier de la Morliere ; Villain, sous-inspecteur aux revues, chevalier de Saint-Hilaire ; Vialetes, maire de Montauban, chevalier de Montalivet.

Captures et Opérations Navales.

Le 21 Décembre, le corsaire danois le *Næsois*, de 10 canons et 26 hommes, parti la veille de Friedrischvern, a été pris par l'*Egéria*, capt. Hole.

Le 16 Décembre, le corsaire Français la *Fanny*, capt. Hamon, de 16 canons et 80 hommes, parti de Nantes, depuis quelques heures pour croiser sur les côtes d'Irlande, pris par les frégates la *Naiad*, et le *Narcissus*.

Le même jour, le sloop, lettre-de-marque, le *Superbe*, de 4 canons et 20 hommes, allant de Nantes à la Martinique, pris par les deux frégates ci-dessus.

En Octobre, le brig français impérial, le *Palinure*, de 14 canons et 79 hommes, pris par la frégate la *Circe*, capt. Pigott, devant la Martinique.

——Le brig français, le *Pilades*, de 14 canons de 24 liv. et de 109 hommes, pris par le vaisseau le *Pompée*, capt. Cockburn, devant la Martinique.

La *Maria*, brig de S. M. B. capt. Dyasson, de 14 canons et 65 hommes, prise devant la Martinique par la corvette impériale le *Sarde* de 22 canons. La *Maria* n'amena pavillon que lorsqu'elle coulait bas d'eau, et les capteurs furent obligés de l'échouer et de la brûler.

Au mois de Novembre dernier, la Martinique était bloquée de la maniere la plus rigourense par 21 voiles de guerre, dont 5 vaisseaux de ligne, aux ordres de l'amiral Cochrane. La Guadeloupe était bloquée de la même maniere, par 17 voiles de guerre. On se flatte que ces îles vont être attaquées avant peu par une expédition que l'on attendait d'Hallifax, qui sera composée de 8000 hommes aux ordres du général Prévost. Si l'on prend la Martinique, on y trouvera 40,000 boucauds de sucre, tout prêts à être embarqués. Chacun de ces boucauds pese de 1300 à 1400 liv. et comme le prix du sucre de la Martinique est de 5 pounds le quintal, ce serait un objet de plus de 2 millions sterling, sauvés pour les propriétaires de cette île, le commerce et le gouvernement britannique.

La frégate de S. M. la *Melpomene*, capt. Parker, attachée à la station de la Jamaique, était allée à la Vera-Crus, avec la frégate le *Diamond*, afin d'y recevoir des

piastres pour l'usage du gouvernement Espagnol. Ces deux frégates étant parties de la Vera-Cruz le 13 Novembre, sont arrivées à Cadix, après une courte traversée, apportant chacune 3 millions de piastres, dont 4 millions pour compte du gouvernement et 2 millions pour compte particulier. Elles ont laissé à la Vera-Cruz le vaisseau le *San Justo* de 74 canons, embarquant 8 millions de piastres pour le gouvernement. Le vaisseau le *San Lorenzo* de 74 canons, était arrivé de la Havane à Cadix, avec cent mille piastres et 1700 caisses de sucre, provenant des donations patriotiques des habitants de cette île, pour le soutien de la cause de S. M. C. Ferdinand VII. La *Melpomene* est arrivée de Cadix à Portsmouh en 8 jours, le 50eme jour après son départ de la Vera-Cruz, célérité sans exemple. Chemin faisant, elle a capturé la corvette française l'*Amélie*, qui se rendait en France avec des dépêches du capitaine-général de Cayenne, Victor Hugues, qui ont été interceptées, et envoyées au gouvernement.

Le navire marchand le *Monticello*, appartenant à la maison *Gordon* et *Murphy*, de Londres, est arrivé cette semaine de Lima à Gravesend, avec une très-riche cargaison, après une traversée de 125 jours. A 300 lieues de distance des côtes d'Angleterre, il a fait rencontre d'un navire Anglais venant de la Nouvelle Ecosse, qui avait l'air d'être abandonné par l'équipage. C'était un bâtiment chargé de bois, qui ayant eu des vents contraires et marchant mal, avait consommé toutes ses provisions et voguait à la merci des ondes, étant soutenu à flot par sa cargaison. L'équipage, dénué de vivres, avait été réduit à l'horrible extrémité de tirer au sort pour que chacun des matelots fournît à son tour des aliments aux autres. De onze hommes qui composaient cet équipage, dix malheureux avaient successivement servi de pâture au dernier qui a été trouvé seul à bord, prêt à expirer à son tour. Cet infortuné a été rappellé à la vie, et il est maintenant à Londres; son nom est *Cook*.

(Nous allons maintenant donner des Pieces Officielles, dont la longueur et l'importance nous mettent dans la nécessité de renvoyer au Numéro prochain le Résumé que nous avions préparé pour celui-ci.)

PIECES OFFICIELLES.

ARMISTICE ET CONVENTION DE PORTUGAL.

RAPPORT *fait au* **ROI,** *le* **22** *Décembre* **1808,** *par la* **COUR D'ENQUETE,** *instituée pour examiner les Circonstances qui ont précédé l'Armistice et la Convention faite entre l'Armée Anglaise et l'Armée Française en Portugal—Procédés ultérieurs de ladite Cour d'Enquête, &c.*

Nous soussignés, officiers généraux de l'armée, conformément à l'ordre de V. M. en date du 1er Novembre, 1808, qui nous enjoint d'examiner scrupuleusement les conditions d'une suspension d'armes, conclue le 22 Août, 1808, entre l'armée de V. M. en Portugal, et les forces françaises qui y étaient stationnées, ainsi qu'une convention définitive conclue avec le général français, le 31 Août suivant, ainsi que toutes les causes et circonstances qui l'ont produite (soit qu'elles proviennent des opérations antérieures de l'armée anglaise, soit de toute autre cause), et en outre la conduite, et les procédés du Lieutenant-Général Sir Hew Dalrymple, de tous autres commandant ou commandants des forces de V. M. en Portugal, ainsi que de toute autre personne ou personnes en tant qu'elles se trouvent avoir quelque rapport avec lesdits armistices, suspension d'armes et convention, et de présenter à Votre Majesté un rapport sur ces objets, en lui faisant connaître en même temps, notre opinion s'il doit y avoir lieu à procédés ultérieurs à ce sujet, et quels procédés nous aurons cru devoir être adoptés;

Nous avons, dans plusieurs conférences, examiné et pris en considération les ordres et instructions de V. M. qui nous ont été transmis par le T. H. Lord Castlereagh, principal secrétaire d'état de V. M. ainsi que diverses lettres et autres papiers qui y étaient annexés.

Nous avons entendu et examiné le Lieutenant-Général Sir Hew Dalrymple, Sir Harry Burrard, Sir Arthur Wellesley et autres principaux officiers employés dans ladite expédition, ainsi que les témoins que chacun d'entr'eux nous a désignés, et toutes les personnes qui nous ont paru devoir plus particulierement nous donner des renseignements positifs: et afin que V. M. soit pleinement instruite de toutes les circonstances que cette enquête a mis à même de connaître, nous demandons qu'il nous soit permis de soumettre à V. M. l'ensemble des dépositions, et des procédés annexés au présent rapport. Après un examen aussi attentif que minutieux du sujet, en vertu des ordres de V. M., nous lui exposons humblement:

Qu'il paraît que, dans les premiers jours de Mai, 1808, une force considérable destinée à un service étranger, a été rassemblée près de Cork, et qu'on supposait que le commandement devait en être donné à Sir Arthur Wellesley—que dans le mois de Mai il s'est manifesté soudainement, en Espagne, une résistance universelle contre la tyrannie française—qu'il a été fait des démarches pour obtenir l'appui de la Grande-Bretagne, et que le gouvernement, avec l'approbation générale de la nation, s'est déterminé à accorder à l'Espagne, et au Portugal qui était aussi alors en fermentation, les secours les plus puissants.

Il paraît qu'en conséquence de cette détermination, le Major-Général Spencer, avant la reddition de la flotte française à Cadix, était vis-à-vis ce port avec 5,000 hommes envoyés de Gibraltar par Sir Hew Dalrymple. Son assistance n'ayant pas été requise sur ce point, il se rendit à l'embouchure du Tage, avec le projet d'aider la flotte de Sir C. Cotton à en forcer l'entrée, attendu qu'on avait rapporté que, dans les forts et à Lisbonne, il n'y avait pas plus de 4,000 hommes. Mais le Général Spencer se trouvant devant le Tage, le 24 Juin, apprit bientôt, d'après les meilleurs renseignements qu'il put se procurer, que l'ennemi avait 11,000 hommes tant à Lisbonne que dans les environs, et 9,500, tant à St. Ubes, que dans la partie orientale du Portugal, et sur d'autres points. Dans cet état de choses, l'attaque méditée ne put pas avoir lieu, et le Général Spencer retourna à Cadix et de là à Gibraltar.

Il paraît que le 14 Juin, il fut fait à l'Amirauté une,

demande de bâtiments pour transporter les troupes alors rassemblées à Cork, lors de l'arrivée du Lieutenant-Général Sir Arthur Wellesley, nommé pour les commander.

Le 21 Juin, Lord Castlereagh mande à Sir A. Wellesley que les nouvelles de Cadix sont mauvaises, que le Général Spencer retournait à Gibraltar, et que le Cabinet différait ses instructions jusqu'à ce que l'on fut plus amplement informé.

Le 28 Juin, Lord Castlereagh annonce au Général Spencer qu'il supposait alors à Gibraltar, que Sir A. Wellesley a l'ordre de partir de Cork avec 9,000h. et qu'il eût à agir avec le corps sous les ordres du dit général à l'aide de la nation Espagnole. Il doit en conséquence se rendre avec son corps à la hauteur de Cadix et y attendre Sir Arthur, en ne négligeant toutefois aucune occasion qui pourrait s'offrir d'agir avec avantage, même dans le détroit.

Il paraît que, le 12 Juillet, le Lieutenant-Général Sir A. Wellesley fit voile de Cork avec 9,000 hommes, ayant des instructions (datées du 30 Juin) qui lui enjoignaient généralement d'aider les Espagnols, et lui indiquaient pour objet principal d'attaque les Français qui occupaient les bords du Tage; mais il était en même temps, à ce qu'il croyait, autorisé à faire telle autre entreprise qui lui paraîtrait devoir être utile aux deux nations. Et, d'après les instructions du 15 Juillet, il devait non-seulement tenter de chasser l'ennemi de Lisbonne, mais encore de couper sa retraite du côté de l'Espagne. Il arriva le 20 à la Corogne, et eut des communications avec la Junte de Gallice, qui désira que nos troupes fussent employées à chasser les Français de Portugal et lui recommanda d'y débarquer; ce qui fut communiqué, le 26, au Général Spencer. Il partit de la Corogne le 22, pour se rendre à Oporto, laissant la flotte à la hauteur du Cap Finisterre; il y arriva le 24; Sir Charles Cotton le pria de laisser les troupes à Oporto ou dans la baie de Mondego, et de se rendre à l'embouchure du Tage pour prendre des renseignements. Il eut des conférences avec les généraux et l'Evêque d'Oporto au sujet de l'emploi de ses forces. L'Evêque lui promit des mules et autres moyens de transport et une quantité suffisante de bétail.

Il paraît que Sir A. Wellesley fit voile d'Oporto le 25 Juillet, qu'il ordonna aux transports de se rendre à

Mondego, et qu'il alla joindre l'amiral à la hauteur du Tage, le 26.

On reçut des lettres du Général Spencer qui était revenu à Cadix où les Espagnols le pressaient de rester, et où il attendait les ordres de Sir A. Wellesley. Il fut convenu avec Sir Charles Cotton, que le débarquement à l'embouchure du Tage était impraticable, attendu les dangers qu'offrait la plage, ainsi que les moyens de défense de la côte, et le voisinage de toutes les forces disposibles de l'ennemi, aux attaques duquel on serait exposé en débarquant, probablement dans un état de faiblesse ou du moins avec peu de moyens d'agir, d'autant que le fort de Peniche se trouvait entre les mains de l'ennemi. Il fut en conséquence reconnu que la baie de Mondego était le point le plus propre pour opérer le débarquement. Croyant que le plus pressé était de chasser les Français de Portugal, Sir Arthur ordonna au Général Spencer de venir le joindre sur ce point avec ses 5000 hommes. On voit par ses avis, du 24 Juin, que les Français étaient au nombre de 20,000 en Portugal. L'amiral les croyait en nombre moins considérable; Sir A. Wellesley supposait qu'ils étaient de 16 à 18,000 hommes.

Il paraît que Sir A. Wellesley laissa l'amiral à l'embouchure du Tage le 27, et qu'il joignit, le 30, les transports à Mondego. Là, il reçut du gouvernement l'avis (en datedu 15 Juillet) que le Brigadier-Général Ackland devaitlui amener un renfort de 5000 h., et que probablement le Lieutenant-Général Sir John Moore lui en amenerait 10,000 de plus; que Sir Hew Dalrymple devait avoir le commandement de l'armée; enfin, que Sir A. Wellesley devait agir suivant les instructions qu'il avait reçues, et, entr'autres, attaquer Lisbonne s'il avait des forces suffisantes. Dupont s'étant rendu, l'arrivée du Général Spencer était regardée comme certaine et celle du Général Ackland comme prochaine. L'insurrection qui éclata alors dans l'Alentejo fut une circonstance heureuse. Sir A. Wellesley reçut du Secrétaire d'État un avis daté du 15 Juillet, pour l'informer que Sir Hew Dalrymple devait commander l'armée en Espagne et en Portugal, et que le Général Sir Harry Burrard devait être commandant en second, et, en même temps, que s'il se trouvait qu'un officier plus ancien que lui le joignît à l'armée, lui, Sir A. Wellesley, serait sous ses ordres. Sir H.

Burrard fut averti en même temps, par le Secrétaire d'Etat, que le but des opérations devait être, 1°, la réduction de Lisbonne; 2°, la sûreté de Cadix; et, enfin, la destruction des forces de l'ennemi dans l'Andalousie.

Il paraît que Sir A. Wellesley eut des raisons très-puissantes, ainsi qu'il le dit dans son récit, pour débarquer dans la baie de Mondego. Cette opération commença le 1er Août; mais les difficultés qu'offrait le local, firent que son corps ne put être débarqué avant le 5. Le Général Spencer arriva le 5, et son corps débarqua du 7 au 8.

Il paraît que, du 1er au 8 d'Août, lorsque toutes les troupes eurent été débarquées, il fut pris immédiatement des mesures pour faire avancer l'armée vers Lisbonne, et qu'il fut demandé des chevaux et des voitures. Sir A. Wellesley arma les troupes portugaises, leur offrit de l'argent afin de completter leurs équipements, et leur donner les moyens d'entrer en campagne, ce qui fut refusé par leurs officiers généraux, avec lesquels il eût une entrevue le 7, et convint d'un plan de marche et d'opérations dont l'exécution fut différée jusqu'au 10, d'après leur désir. Il laissa ainsi des renseignements étendus sur sa situation, ses projets et autres circonstances, pour le Lieutenant-Général Sir Harry Burrard, à son arrivée à Mondego; et il laissa pour Sir J. Moore un plan d'opérations par lequel il lui recommandait de marcher, à son arrivée, vers Santaren et le Tage.

Il paraît, d'après des raisons très-convaincantès exprimées par Sir A. Wellesley, que, comptant sur le secours de 6000 Portugais, dont la co-opération lui promettait de grands avantages, mais qui n'eut pas lieu comme il l'espérait, il se détermina à marcher en avant, sans attendre les renforts qu'on lui avait annoncés, avec son armée de 13,000 hommes, contre un ennemi qui, d'après la certitude que Sir A. Wellesley en avait acquise, ne pouvait pas lui opposer un nombre supérieur. Il avança le long de la côte sur Lisbonne, afin de conserver ses communications avec les bâtiments qui seuls pouvaient lui fournir du pain. On pouvait se procurer du vin dans tous les villages occupés par l'armée, et le bétail était fourni par des soumissionnaires.

Il paraît que l'armée quitta Mondego du 9 au 10 Août, ayant des chevaux en nombre suffisant pour traîner 18 pieces de canon, les munitions nécessaires, une

provision considérable de pain et un hôpital tolérablement fourni. La cavalerie se montait à 400 hommes, y compris 200 Portugais.

Entre le 10 et le 11, on arriva à Leyria; le 13, à Calveria; le 14, à Alcabaca, où l'on reçut du pain débarqué à Nazareth; le 15, à Caldas, où l'on s'arrêta pour attendre des provisions venant de Nazareth.

Il paraît que jusques-là les Portugais avaient avancé sur la gauche de l'armée anglaise, en s'étendant du côté du Tage; mais tout-à-coup ils éleverent des difficultés au sujet des subsistances, et de l'exécution des ordres que Sir A. Wellesley avait cru les plus convenables, de sorte que ce général leur annonça qu'il les dispenserait de toute co-opération, sous la condition qu'ils lui enverraient 1600 hommes, auxquels il se chargeait de fournir du pain. Il recommanda aussi à leur général de rester stationné dans les environs de Caldas, ce qu'il fit jusqu'après la bataille de Vimeira.

Le 17, il y eut un engagement considérable près d'Obidos avec un corps de 6000 hommes, commandés par le Général Laborde, qui avait pris une position dans les défilés, et qui fut forcé de se retirer avec une perte considérable. On perdit environ 480 hommes, tant dans cette action que dans une autre d'une moindre importance qui l'avait précédée. L'armée s'arrêta cette nuit-là à Valla Verde, et dans la matinée du 18, on apprit l'arrivée sur la côte de la brigade du Général Anstruther.

Le 18, l'armée marcha à Lorinha, et le 19 à Vimeira, où elle s'arrêta le 20. Ce jour-là, elle fut jointe par la brigade du Général Anstruther, forte de 2400 hommes, et le Lieutenant-Général Sir Harry Burrard arriva à la hauteur de Maciera dans l'après-midi.

Le 21, au matin, la brigade du Général Ackland débarqua et joignit l'armée.

Il paraît que, dans le moment où Sir A. Wellesley était à Leyria, l'ennemi avait placé sur son front les deux corps avancés de Laborde et de Loison, qui, d'après un mouvement que fit l'armée anglaise, avec les Portugais à sa gauche, reculerent vers Lisbonne, et joignirent Junot, qui avait réuni, le 20, de 12 à 14,000 hommes à Torres-Vedras, à environ huit milles de Vimeira. Calculant, probablement, que les brigades des Généraux Anstruther et Ackland ne pourraient pas débarquer, celui-ci se détermina à attaquer, le 21, l'armée de Sir A. Wellesley

dans sa position à Vimeira, avant la jonction d'un renfort aussi considérable. Le Général Junot échoua entièrement dans cette entreprise. Son attaque fut repoussée avec la plus grande bravoure, et il fut obligé de se retirer, avec une perte considérable, sur Torres Vedras et Cabaça de Monte Chique, où il essaya de rallier ses troupes. Le détail de cette honorable affaire, dans laquelle nous perdîmes 700 h., est contenu dans la Gazette Extraordinaire du 16 Septembre, publiée à cette occasion.

Il paraît que le Lieutenant-Général Sir Harry Burrard ayant reçu, le 21 Juillet, l'avis que V.M. l'avait nommé commandant en second des forces mises sous les ordres de Sir Hew Dalrymple, et ayant aussi reçu les instructions nécessaires, se rendit sur-le-champ à Portsmouth, s'embarqua le 27, fit voile le 31, de compagnie avec une flotte de transports, ayant à bord 10,000 hommes d'infanterie, commandés par le Lieutenant-Général Sir John Moore.

Après avoir éprouvé une continuité de mauvais temps et de vents contraires, la flotte se trouvait près du Cap Finisterre, le 16 Août; et comme il avait été recommandé au général Sir Harry Burrard, qu'avant de passer Oporto, il se rendît lui-même dans cette ville, ou d'y envoyer une personne de confiance pour prendre des renseignements, et rencontrer la flotte, il arriva à Oporto le 17, et y apprit que Sir A. Wellesley avait opéré son débarquement à Mondego, et avait dirigé sa marche vers le Sud, par la route qui est le long de la côte.

Le 18, il arriva devant Mondego, où il trouva des dépêches de Sir A. Wellesley, dans lesquelles celui-ci recommandait que le corps de Sir John Moore fût débarqué à Mondego, et marchât sur Santarem, afin de borner les mouvements de l'ennemi à ce côté; annonçant en même temps que l'armée ne pouvait compter pour son pain que sur les bâtiments de transports, attendu que le pays n'offrait en ce genre, aucunes ressources sur lesquelles on put se fier.

Voyant la difficulté d'équiper et d'approvisionner le corps de Sir John Moore, pour une opération intérieure à quelque distance du corps de l'armée; pensant qu'en agissant ainsi séparément du côté de Santarem, il pourrait être inférieur à l'ennemi, si celui-ci marchait de ce côté; et ne voyant point arriver les 150 mules, qui lui

avaient été promises par l'evêque d'Oporto, Sir Harry Burrard crut qu'il était à propos, pour le moment, de ne pas avoir égard aux recommandations de Sir Arthur Wellesley.

Sir Harry Burrard se porta vers le Sud, et reçut, le 19, la nouvelle de l'action du 17, près d'Obidos. Il fit sur-le-champ partir le Lieutenant-Colonel Donkin, pour ordonner à Sir John Moore de débarquer dans la baie de Mondego; et d'agir de la maniere qu'il croirait la plus convenable pour soutenir Sir A. Wellesley, dont il lui envoya les dépêches. Il expédia aussi le Lieutenant-Colonel Carey, avec ordre de débarquer à St. Martin, et de communiquer avec Sir A. Wellesley.

Il paraît que Sir John Moore arriva à Mondego le 20; qu'il commença à débarquer; que, le 22, il reçut de Sir Harry Burrard un ordre de réembarquer les troupes qui avaient mis à terre, et de se porter à Maciera; qu'il arriva, le 24, dans la baie de ce nom; et qu'il opéra son débarquement dans l'intervalle du 25 au 29, les diverses divisions allant successivement joindre l'armée à mesure qu'elles mettaient à terre.

Il paraît que, dans la soirée du 20 Août, Sir Harry Burrard étant arrivé au lieu du débarquement à Maciera, allait se rendre à terre, lorsque Sir A. Wellesley vint à bord du navire, donna un aperçu général de l'état des choses, et finit par dire qu'il se proposait de marcher, le lendemain à cinq heures, par la route de Mafra, attendu que l'ennemi avait rassemblé ses forces à Torres Vedras.

En considérant les nombreuses difficultés qui allaient se présenter, telles que l'impossibilité de s'éloigner des transports qui contenaient les provisions, si l'on se portait à une grande distance de la mer, ayant une cavalerie inférieure en nombre, une artillerie en mauvais état, devant traverser, en outre, un terrein très-inégal, et ne pouvant gueres compter sur la coopération des Portugais, Sir Harry Burrard, après avoir pesé toutes ces circonstances, décida qu'il était plus avantageux d'attendre les renforts qu'amenait Sir John Moore, que de courir le risque de manquer le grand objet qu'on se proposait, et de sacrifier un grand nombre d'hommes, sans pouvoir l'obtenir. Sir Harry Burrard déclare qu'il fut confirmé dans cette résolution par les avis du Brigadier-Général Clinton et du Colonel Murray, l'un son

adjudant, et l'autre son quartier-maître-général. Il donna, en conséquence, à Sir A. Wellesley l'ordre de ne pas faire marcher l'armée dans la matinée du 21, attendu surtout que la jonction avec la Brigade du Général Ackland n'avait pas encore eu lieu, et était même incertaine.

Il paraît que Sir A. Wellesley revint à Vimeira, et que Sir Harry Burrard resta à bord de son vaisseau la nuit du 20, afin de faire partir ses dépêches. Pendant la nuit du 20 et dans la matinée du 21, nos patrouilles donnerent avis des mouvements de l'ennemi ; mais vu l'infériorité de la cavalerie, on ne pouvait se porter à une grande distance, et l'on n'avait que des rapports vagues. Sir A. Wellesley, regardant comme très-probable que s'il n'attaquait pas l'ennemi, celui-ci le préviendrait, se prépara à le recevoir à la pointe du jour le lendemain, en plaçant une partie de son artillerie dans le centre qu'il avait eu soin de renforcer, attendu que d'après la direction des patrouilles de l'ennemi, il s'attendait à être attaqué dans cette partie.

L'ennemi se montra d'abord en force sur notre gauche, vers huit heures du matin, et il fut bientôt évident que son attaque serait dirigée sur ce point et sur l'avant-garde, postée au-delà de Vimeira. La position de l'armée fut immédiatement changé par un mouvement d'extension sur la gauche. L'action commença, et eut le résultat glorieux dont la Gazette Extraordinaire, déjà citée, a rendu compte.

Il paraît que Sir Harry Burrard ne reçut aucun avis de Sir A. Wellesley ; il n'eût aucune communication avec lui dans la nuit du 20 ; mais dans la matinée du 21, vers 9 heures, au moment où il approchait la côte, un officier vint de la part de Sir A. Wellesley lui annoncer qu'on avait vu des corps considérables de l'ennemi s'avancer vers notre gauche. Sir Harry Burrard se mit en marche pour Vimeira avec autant de célérité que le permettaient un cheval assez mauvais et un chemin montueux. Il arriva avant 10 heures, au moment où les corps avancés (les brigades d'Anstruther et de Fane) étaient attaqués vigoureusement. Les officiers qui accompagnaient Sir Harry Burrard le conduisirent près de Sir A. Wellesley, qui était derriere le village, sur les hauteurs où la gauche de l'ennemi avait d'abord été postée. Là, il vit, examina et approuva toutes les

mesures adoptées par Sir A. Wellesley pour repousser l'ennemi, et l'engager à poursuivre ce qu'il avait si heureusement commencé.

Il devint alors évident que l'attaque sur le village et sur l'avant-garde allait être abandonnée, attendu que l'ennemi se retirait en grande confusion. L'infanterie ne le poursuivit point, parce que Sir A. Wellesley avait défendu à ses troupes de quitter leur position sans un ordre spécial de sa part. Un détachement du 20e de dragons seul poursuivait les fuyards ; mais ayant rencontré un corps de cavalerie supérieur en nombre, il fut obligé de se retirer avec une perte considérable. L'ordre de Sir A. Wellesley était très-sage, à raison de ce que l'effort principal de l'ennemi se portait toujours sur notre gauche, contre laquelle il avait commencé une canonade ; et déjà la brigade du Major-Général Ferguson se trouvait à la portée du fusil. Ce corps ayant été soutenu, marcha en avant, et força l'ennemi de reculer en abandonnant trois pieces de canon. Le Major-Général Ferguson continua d'avancer, et s'empara d'une batterie à un mille de distance de l'endroit où il avait pris la premiere. L'ennemi fit une tentative pour reprendre la batterie qui venait de lui être enlevée, mais il fut repoussé par le 71e et le 82e régiments, et obligé de se retirer avec une grande perte.

Peu après-midi, le feu avait cessé, et la cavalerie de l'ennemi fut aperçue sur notre gauche, formée en corps détachés de 200 hommes, et presqu'en même temps le Général Spencer vit une ligne s'étendre à environ trois milles du centre.

A midi et demi, Sir A. Wellesley proposa à Sir Harry Burrard d'avancer par la droite avec trois brigades sur Torres-Vedras, et avec les cinq autres brigades de poursuivre l'ennemi, qui avait été battu par notre gauche.

Il paraît que la situation de notre armée était ainsi qu'il suit : A la droite, la brigade du Major-Général Hill, qui n'avait pas été engagée sur la hauteur derriere Vimiera, et à une distance de plus de trois milles de celles des Généraux Ferguson et Nightingale sur la gauche. En avant de Vimiera et au centre, étaient les brigades d'Anstruther et de Fane, qui avaient été vivement engagées. Les brigades des Généraux Bowes et Ackland étaient postées sur les hauteurs pour appuyer

celles des Généraux Ferguson et Nightingale. La brigade du Général Craufurd était en quelque sorte détachée sur le derriere de la gauche, environ à un mille de celle du Général Ferguson, afin d'appuyer les troupes Portugaises, en faisant front dans cette direction.

Il paraît que, quoique l'ennemi eût été complettement repoussé, le degré de vivacité avec lequel on pouvait commencer à le poursuivre, ayant égard à la position étendue de l'armée dans ce moment, ainsi que les précautions à prendre contre la cavalerie supérieure de l'ennemi, dépendaient de quelques circonstances locales qui ne peuvent avoir été appréciées que par ceux qui ont été sur le terrein.

La cavalerie ennemie nous empêchant, par sa supériorité, d'aller en avant, donnait à son infanterie les moyens de continuer sa retraite avec la plus grande rapidité sans courir aucun risque, jusqu'à ce qu'elle pût arriver à une position où elle pût se rallier et se former en bataille; et déjà Sir A. Wellesley, lorsque le 17 Août l'ennemi n'avait pas moitié autant de cavalerie que le 21, avait poursuivi, sans aucun avantage marqué, une armée battue et moins considérable; car il dit dans la Gazette Extraordinaire:

" L'ennemi se retira avec le plus grand ordre et la plus grande célérité, et malgré la marche rapide de l'infanterie anglaise, le manque d'un corps suffisant de cavalerie, fut cause qu'il éprouva une perte peu considérable dans la plaine."—Et plus bas: " Il parvint à effectuer sa retraite en bon ordre, attendu que je n'avais pas assez de cavalerie."

On doit aussi considérer que l'attaque sur notre centre ayant été repoussée long-temps avant celle qui avait été faite sur notre gauche, le corps d'attaque qui, comme on l'a observé, ne put pas être poursuivi, avait eu assez de temps (environ une heure) pour se rallier et pour occuper une position qui devait ensuite favoriser la retraite de la droite; et que l'ennemi se trouvait alors formé en une ou plusieurs lignes, à trois milles en face de notre centre.

D'après ces considérations et d'autres raisonnements militaires que Sir A. Wellesley a lui-même jugé très-fondés; d'après ce qui fut discuté dans la premiere entrevue entre Sir H. Burrard et Sir A. Wellesley; d'après la presque certitude de l'arrivée immédiate du corps de

Sir John Moore, qui, s'il ne s'était pas arrêté dans la baie de Mondego, serait arrivé à Maceira le 21 ; Sir Harry Burrard refusa de tenter ce jour-là aucune poursuite ultérieure, et d'ordonner à l'armée de marcher en avant le lendemain matin. (Sir Harry Burrard déclare que le Brigadier-Général Clinton et le Colonel Murray furent aussi de cet avis.)

Le 22, Sir Hew Dalrymple arriva et prit le commandement de l'armée.

Il paraît que le Lieutenant-Général Sir Hew Dalrymple ayant, le 7 Août, reçu de V. M. l'ordre de prendre le commandement des forces qui devaient être employées en Espagne et en Portugal, ayant, pour commander sous lui en second, Sir Harry Burrard, fit voile de Gibraltar, le 13 Août, par le premier vent favorable ; qu'il communiqua avec Lord Collingwood à Cadix ; et le 19, près du Tage, avec l'Amiral Sir Charles Cotton, qui lui donna des nouvelles de l'armée, sous les ordres de Sir A. Wellesley, et qu'il débarqua ensuite en Portugal ; que le Général Ackland, avec sa brigade, était aussi sur la côte, attendant une occasion favorable pour le rejoindre. Sir Hew Dalrymple longeant la côte afin d'arriver dans la baie de Mondego, apprit l'action du 21, ainsi que l'arrivée de Sir Harry Burrard, ce qui le détermina à débarquer dans l'après-midi du 22, dans la baie de Maceira, où étaient les transports ; de là, il procéda à Vimiera, à une distance de deux milles et un quart ; et après une courte conversation avec ceux qui l'avaient précédé dans le commandement, et dont les instructions étaient les mêmes que celles d'après lesquelles il devait agir lui-même, il ordonna à l'armée de se tenir prête à marcher de bonne heure dans la matinée du 23, ce qui était la mettre en mouvement immédiatement après son arrivée près d'elle.

Il paraît que dans cet état de choses, le général français Kellerman arriva dans l'après-midi du 22 à Vimeira avec des propositions pour une suspension d'armes, afin d'arranger une convention définitive pour l'évacuation du Portugal, par l'armée française. Les Lieutenants-Généraux Sir Harry Burrard, et Sir Arthur Wellesley aiderent de leurs lumieres le commandant de l'armée dans la discussion qui eut lieu à ce sujet; et considérant toutes les circonstances dans lesquelles ils se trouvaient, commandant une armée qui agissait

en vertu d'une alliance avec le Souverain du Portugal, et combattant dans un pays d'où ils ne pouvaient tirer aucun secours effectif, contre un ennemi maître de la capitale, des forteresses, et, sous un point de vue militaire, de tout le royaume, il leur parut qu'une convention ou capitulation qui délivrerait le Portugal des Français promptement et d'une maniere honorable pour les Anglais, serait une chose avantageuse. On convint d'un armistice qui ne pouvait-être rompu qu'après en avoir donné avis quarante-huit heures d'avance. Les articles principaux d'une convention furent ensuite arrangés, et le Général Kellerman retourna à Lisbonne, à neuf heures du soir, avec l'acte dont il est question dans la Gazette Extraordinaire du 16 Septembre; cet acte ne devait avoir d'effet qu'après qu'on aurait obtenu le concours de Sir Charles Cotton.

Le 23, le Lieutenant-Colonel Murray, quartier-maître-général, partit de bon matin avec l'arrangement proposé, afin d'obtenir le consentement de l'amiral; mais il revint dans la nuit du 24 avec un refus de la part de Sir Charles Cotton, qui annonçait en même temps qu'il traiterait avec l'amiral Russe.

Il paraît que Sir Charles Cotton ayant ainsi refusé de sanctionner l'article qui concernait la flotte Russe, le commandant de l'armée regarda l'armistice comme expiré et se détermina à envoyer le Colonel Murray pour annoncer la reprise des hostilités après l'expiration des quarante-huit heures, afin que, si le Général Junot y consentait, on pût traiter des articles qui restaient à conclure. Cet officier avait le pouvoir de traiter sur-le-champ. Il avait la lettre du commandant des forces, en date du 23, et d'autres renseignements de Sir Arthur Wellesley, qui ont été mis sous les yeux de la cour, lesquels lui traçaient la maniere dont il devait procéder; il connaissait aussi l'opinion du Général Kellerman, sur ce qui concernait la flotte Russe. Le 27, on reçut avis, de la part du Général Junot, et du Colonel Murray, qu'un traité était en agitation.

Il paraît que lorsque le traité proposé ratifié par le Général Junot le 28 Août, fut apporté, le 29, par le Capitaine Dalrymple au quartier-général, tous les Lieutenants-Généraux (Burrard, Moore, Hope, Fraser, Wellesley), étaient présents, à l'exception de Lord Paget, parce qu'il n'avait pas été appelé auparavant.

Le traité proposé fut néanmoins discuté régulièrement. Sir Arthur Wellesley écrivit lui-même les changements proposés, ainsi que cela est prouvé par les pièces soumises à la cour, et le commandant des forces n'a aucune raison de croire que Sir John Moore ou aucun autre des lieutenants-généraux qui l'ont accompagné, aient exprimé une opinion contraire à l'état, et aux termes de la négociation.

Le traité, avec les altérations proposées, fut renvoyé au Lieutenant-Colonel Murray.

Il paraît que, lorsque le traité conclu par le Lieutenant-Colonel Murray, le 30, fut apporté par lui le 31, à Torres-Vedras pour être ratifié, les lieutenants-généraux furent convoqués. Lord Paget ne vint pas à raison de l'éloignement où il se trouvait, non plus que Sir Arthur Wellesley dont le corps s'était mis en marche, le matin. Les autres lieutenants-généraux (Burrard, Moore, Fraser, Hope), se réunirent; les changements faits par le Colonel Murray furent approuvés, et ensuite le traité fut ratifié par le commandant de l'armée Sir Hew Dalrymple, avec l'approbation des lieutenants-généraux présents.

Quelques-uns des articles du traité du 28, contre lesquels les lieutenants-généraux avaient fait des objections, furent changés dans celui du 30; d'autres altérations avantageuses eurent aussi lieu, quoiqu'elles n'eussent point été suggérées auparant.

Le commandant de l'armée en convoquant les lieutenants-généraux, ne regarda point ces réunions comme des conseils de guerre. Il voulait s'aider de leurs talents et de leur expérience, les consulter sur des cas pressants, et ensuite prendre les mesures qu'il croirait les plus avantageuses au service de Votre Majesté, après avoir profité de l'avantage qu'il pouvait tirer de leurs discussions; il ne se rappelle point qu'il y ait eu aucune différence d'opinion, le 31, au sujet de la ratification de la Convention.

Il paraît que quelques-uns des avantages que devait produire la Convention, étaient, selon l'opinion des généraux;

Qu'elle délivrait immédiatement le royaume de Portugal de la domination des Français, restituant ainsi aux habitants leur capitale, leurs forteresses, leurs prin-

cipaux ports de mer, leur liberté individuelle, leurs propriétés, leur religion, et leur gouvernement.

Qu'il délivrait une grande partie de la frontiere Espagnole toute appréhension d'être attaquée par l'ennemi, et toute l'Espagne du danger d'avoir une armée sur les derrieres du royaume; qu'elle donnait, en outre, aux Espagnols les moyens de pourvoir à la défense générale de leur pays, comme elle permettait au Portugal de venir immédiatement à leur secours.

Qu'elle mettait l'armée anglaise en état d'entrer sur-le-champ en Espagne par des routes centrales, tandis que l'armée française se trouvait transportée dans un point très-éloigné sur la côte de France, et à une grande distance des frontieres espagnoles.

Qu'elle mettait sur-le-champ en liberté 4000 soldats espagnols et les envoyait à la défense de la Catalogne; qu'elle donnait aussi à 2000 autres soldats de la même nation les moyens de quitter la frontiere Portugaise; qu'enfin, l'armée Portugaise se trouvait en état d'agir pour la cause commune.

L'ouverture du Tage offrait aussi un abri aux vaisseaux de guerre et aux transports qui, dans cette saison de l'année, pouvaient difficilement maintenir leur station, et qui étaient aussi nécessaires aux opérations qu'à la subsistance de l'armée.

Les généraux ajoutant, comme très-probable, que si les ennemis avaient été réquis de mettre bas les armes, et de se rendre prisonniers de guerre, ils l'auraient refusé; et que si on les avait réduits à la derniere extrémité, ils se seraient retirés sur Lisbonne, renforcés de 6000 Russes qu'ils auraient forcés de partager leur sort; et qu'il serait résulté de l'attaque de cette capitale beaucoup de désastres et de malheurs.

Que les ennemis disposant de la flotte Russe et de tous les moyens de navigation sur le Tage, auraient été maîtres du passage de cette riviere, qu'ils auraient pu en défendre pendant long-temps la rive orientale, et en interdire l'entrée à notre flotte; qu'ayant la forteresse importante d'Alentejo dans leur pouvoir, ils auraient pu continuer une guerre meurtriere, au grand détriment de la cause des Espagnols et des Portugais, en occupant l'armée anglaise jusqu'à la fin de l'année, et en lui faisant essuyer des pertes et des dangers qui l'auraient considérablement affaiblie.

Il paraît que les troupes britanniques prirent possession des forts du Tage, le 2 Septembre, et qu'alors le port fut ouvert à nos vaisseaux; que le 5, l'armée avait sa droite appuyée sur le fort St. Julien et sa gauche sur les hauteurs de Bellem; que le 8 ou le 9, un corps de troupes anglaises entra à Lisbonne, afin de maintenir la tranquillité dans cette ville, pendant qu'on embarquait l'armée ennemie qui avant la fin du mois, se trouvait toute entiere en mer, excepté la derniere division, qui fut détenue à dessein; et qu'une partie de l'armée anglaise se mit sur-le-champ en marche pour l'Espagne.

Il paraît que durant la discussion et ensuite pendant l'exécution de la Convention, on mit beaucoup de fermeté dans la résistance qu'on opposa aux prétentions de l'ennemi et aux diverses interprétations qu'il donnait à cette transaction; chacune des stipulations fut restreinte par nos généraux à sa signification précise et grammaticale, et les Français n'eurent pas la liberté d'emporter leur pillage qu'ils voulaient faire considérer comme propriétés particulieres.

Il paraît qu'on employa des intrigues pour exciter en Portugal des plaintes contre la Convention; mais quand elle fut universellement connue, et qu'on en sentit les effets, le peuple de Lisbonne et du royaume en général se montra reconnaissant des anvantages qu'elle lui avait procurés.

Il a été allégué par Sir Hew Dalrymple, dont l'assertion a été soutenue par le Major-Général Spencer, qu'en Egypte, dans l'année 1801, après la victoire du 21 Mars, les Français ayant jetté toutes leurs forces dans les villes du Grand Caire et d'Alexandrie (environ 10,000 hommes dans chacune), le pays étant au pouvoir des Turcs et des Anglais, et la garnison d'Alexandrie se trouvant hors d'état de tenir plusieurs jours, parce que toutes ses communications étaient coupées, il avait été accordé à l'ennemi une capitulation (celle du 2 Septembre) aussi favorable que la Convention de Cintra, conclue avec Junot qui commandait 24,000 Français auxquels il pouvait ajouter 6000 Russes; capitulation tout-à-fait semblable à celle-ci dans tous les articles relatifs aux hommes, au bagage, à l'artillerie, et au départ des troupes, &c.; et aussi que les mêmes termes avaient été accordés auparavant à la garnison

du Caire à peu près dans les mêmes circonstances. En vertu de ces deux conventions ou capitulations, plus de 20,000 Français évacuerent l'Egypte, et l'armée Britannique put être employée à d'autres entreprises.

En résultat, il paraît que les opérations de l'armée, sous les ordres de Sir Arthur Wellesley, depuis son débarquement dans la baie de Mondego, le 1er Août, jusqu'à la conclusion de l'affaire de Vimeira, ont été aussi heureuses qu'honorables, et telles qu'on pouvait les attendre d'un général distingué à la tête d'une armée anglaise de 13,000 hommes, portée, du 20 au 21, à 17,000, qui n'était que faiblement secondée par 1600 Portugais, et qui avait à combattre contre une force de 14,000 hommes, et cela avant d'avoir reçu les renforts considérables qui lui venaient d'Angleterre, sous les ordres du Général Moore, et qui n'arriverent que du 25 au 30 Août.

Il paraît que tous les renseignements recueillis ne sont pas suffisants pour mettre la Cour en état de décider avec confiance; si, après la bataille du 21, on eût pu poursuivre l'ennemi avec avantage; elle ne peut non plus juger de l'utilité d'un mouvement qui aurait été exécuté sur Torres-Vedras, et contre lequel Sir H. Burrard a allégué des objections très-fortes. Il faut observer en outre que, pour le justifier, on s'est autorisé de circonstances collatérales qui depuis se sont développées clairement et qui ont été présentées à la Cour, mais qui, au moment où l'ennemi a été repoussé, ne pouvaient pas être connues. En considérant d'ailleurs la position extraordinaire dans laquelle se trouvaient deux commandants en chef venant de débarquer, joignant l'armée, l'un pendant la bataille et l'autre immédiatement après, se succédant l'un à l'autre, dans le court espace de 24 heures, il n'est pas étonnant que l'armée n'ait été conduite en avant que le second jour après l'action, vû la nécessité où se trouvaient les généraux de connaître l'état actuel des choses et celui de leur armée avant de prendre une détermination.

Il paraît que la Convention de Cintra, dans tous les procédés qui l'ont préparée, et dans sa conclusion, ou du moins dans ses principaux articles, a eu l'approbation de cinq lieutenants-généraux distingués; et que d'autres officiers généraux, qui servaient dans cette cam-

pagne, et que nous avons eu occasion d'examiner, sont aussi convenus des grands avantages dont le Portugal, notre armée et notre marine ont joui, sur-le-champ, en vertu de la conclusion de la dite Convention.

En considérant toutes les circonstances, telles qu'elles sont mentionnées dans le rapport, nous déclarons humblement, que nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'instituer ultérieurement aucun procédé militaire sur cette matiere. Et en effet, quelle que soit la différence d'opinion de quelques-uns d'entre nous à l'égard de la Convention de Cintra, ou de la situation respective des deux armées, nous déclarons unanimement que le zele et la fermeté que les Généraux Sir Hew Dalrymple, Sir Harry Burrard et Sir Arthur Wellesley, ont déployées dans toute leur conduite, que l'ardeur et la bravoure que les officiers et soldats ont montrées dans toutes les circonstances, pendant cette expédition, ont fait honneur aux troupes et ont répandu de l'éclat sur les armées de V. M.

(Signés) DAVID DUNDAS, Général;
MOIRA, Général;
PETER CRAIG, Général;
HEATHFIELD, Général;
PEMBROKE, Lieutenant-Général;
G. NUGENT, Lieutenant-Général;
OL. NICHOLLS, Lieutenant-Général.

22 Déc. 1808.

Bureau de l'Avocat-Général, 27 Dec. 1808.

En conséquence de la lettre écrite par S. A. R. le Commandant en chef, au Général Dundas, Président, et dont la tenêur suit :

Horse-Guards, 25 Dec. 1808.

Monsieur,

Le Juge Avocat-Général m'ayant remis, pour être présenté à Sa Majesté, plusieurs pieces et renseignements qui contiennent les procédés de la Cour d'Enquête, dont vous êtes le Président, ainsi que votre rapport et votre opinion sur l'ensemble des dernieres opérations des forces de Sa Majesté en Portugal, en tant

qu'elles sont liées avec l'Armistice et la Convention qui les a suivies, je crois qu'il est de mon devoir de vous observer que quoique le rapport soit très-détaillé, et explique parfaitement toutes les transactions que vous avez examinées, cependant, après avoir mûrement considéré l'ensemble de la question, il paraît que votre opinion sur les conditions de l'Armistice et de la Convention que l'ordre de Sa Majesté nous enjoignait d'examiner soigneusement, a été entierement omise.

Je crois, en conséquence, qu'il est de mon devoir d'appeller votre attention sur ces deux points principaux de cette importante question : l'Armistice et la Convention, et de vous prier d'en faire de nouveau l'objet d'un examen sérieux, et de déclarer, en addition à l'opinion que vous avez déjà donnée sur d'autres points soumis à votre attention si, d'après toutes les circonstances qui vous ont été détaillées, vous pensez que l'Armistice était convenable; et s'il l'était, si les conditions ont été telles qu'il était à propos de les accorder ; et si, en considérant de même la situation des deux armées, postérieurement à l'Armistice, et lorsque toutes les forces britanniques eurent été débarquées, c'est votre opinion qu'une Convention fût avantageuse ; et, si elle l'était, si les conditions de cette Convention ont aussi été telles qu'il était à propos de les accorder.

Je désire d'autant plus que vous examiniez de nouveau ces deux points, qu'il paraît, d'après votre rapport, qu'il existe parmi les membres de la Cour une différence d'opinion, qui pourrait autoriser à croire que quelques-uns d'entr'eux ne pensaient pas comme la majorité sur ces deux questions. Vous voudrez bien, en conséquence, engager ceux des membres qui ne sont pas d'accord avec elle, de consigner les raisons de cette dissidence.

(Signé) FRÉDÉRICK, Commandant en Chef.

Au Gén. Sir D. Dundas, K. B.

La Cour s'est réunie aujourd'hui au Bureau de l'Avocat-Général, et, après avoir pris lecture de la lettre précédente, il a été convenu que les questions suivantes seraient proposées à chacun de ses membres :

Oui.		Non.
Lt.-Gén. Nicholls Lt.Gén. Sir G. Nugent Comte de Pembroke Lord Heathfield Général Craig Gén. Sir D. Dundas	Approuvez-vous, oui ou non, l'Armistice conclu le 22 Août, dans la situation relative des deux armées.	Comte de Moira.

Oui.		Non.
Lt.Gén. Sir G. Nugent Gén. Lord Heathfield Général Craig Gén. Sir D. Dundas	Approuvez-vous, oui ou non, la Convention telle qu'elle a été conclue le 31 Août, 1808, dans la situation relative des deux armées.	Lt. Gén. Nicholls Comte de Pembroke Comte de Moira

(Signé) DAVID DUNDAS, Président.

Le motif qui m'a décidé à regarder l'armistice comme convenable, est que l'ennemi a pu se retirer après la bataille du 21, et occuper une forte position.

OL. NICHOLLS, L. G.

Je pense que, vu le grand accroissement de nos forces depuis la premiere suspension des hostilités jusqu'à la signature définitive de la Convention, et vu aussi la défaite que l'ennemi avait essuyée, Sir Hew Dalrymple avait la faculté d'exiger des conditions plus honorables.

OL. NICHOLLS, L. G.

J'approuve l'Armistice d'après un examen réfléchi de la situation des deux armées dans la soirée du 22 Août ; mais je ne puis approuver entierement l'ensemble de la Convention, d'après la situation relative des deux armées à cette époque ; parce qu'il ne me semble pas que, pendant le cours de la négociation, on se soit assez prévalu des grands avantages qui avaient résulté des premiers succès de l'armée britannique sur le champ de

bataille, des renforts considérables qu'elle avait reçus depuis le commencement de la négociation, de la confiance que l'armée devait avoir, si non dans la co-opération active, du moins dans la bonne volonté de la majorité des Portugais dont la cause était la nôtre; et aussi de l'empressement extraordinaire de Junot d'entrer en négociation, et du négociateur français d'accéder aux conditions telles qu'elles étaient proposées; conditions que le Général Sir Hew Dalrymple a, d'ailleurs, interprétées d'une maniere opposée au sens qu'il fallait leur donner. Je crois, probable, en conséquence, d'après les raisons ci-dessus, que si on avait insisté sur des conditions moins favorables à l'armée française, l'ennemi y aurait accédé.

(Signé) PEMBROKE, L. G.

J'éprouve d'autant moins de répugnance à obéir à l'ordre qui m'est donné de motiver mon opinion sur la nature de la Convention, que j'ai déjà joint mon tribut d'applaudissements à ceux qui sont dus, sous un autre point de vue, aux officiers dont il est question. Je differe donc avec eux sur la maniere de juger une question dans laquelle leurs talents doivent avoir un si grand poids, qu'il m'est pénible, en quelque sorte, d'exprimer une opinion opposée à la leur. Cependant, un devoir impérieux m'oblige à caractériser les inductions que j'ai tirées de l'instruction à laquelle j'ai pris part.

Un simple armistice aurait pu ne pas être sujet à des objections, parce que Sir Hew Dalrymple, attendant d'heure en heure l'arrivée de la division de Sir John Moore, pouvait trouver pour lui plus d'avantages dans une courte suspension d'armes qu'il n'en pouvait résulter pour les Français; mais comme cet Armistice comprenait, et dans le fait établissait le principe entier de la Convention, je ne puis pas le séparer de ce dernier acte.

Sir A. Wellesley a déclaré qu'il considérait ses forces, dès le moment de la marche de l'armée depuis la baie de Mondego, comme suffisantes pour chasser les Français de leurs positions sur la rive du Tage. Ces forces sont jointes ensuite par 4000 hommes, sous les ordres des Généraux Anstruther et Ackland. Les Français font une attaque avec toutes leurs forces disponibles, et sont repoussés avec une perte considérable, quoiqu'une partie seulement de notre armée ait donné. Il

est difficile de concevoir que les espérances de Sir A. Wellesley aient pu diminuer par ces événements, en supposant même qu'il ne fût pas certain que l'armée anglaise allait promptement recevoir des renforts.

On prétend que, si l'armée française avait été poussée à l'extrémité, elle aurait passé le Tage et continué la guerre d'une maniere qui aurait frustré l'objet le plus important des généraux anglais, qui était de faire passer des secours en Espagne.

Cette mesure eût été encore plus praticable pour les Français, si l'on n'avait pas remporté une victoire sur eux ; mais il me semble que le succès d'une pareille tentative n'était nullement probable. Sir Hew Dalrymple parle de l'état critique de Junot, avant que ce général n'eût été attaqué par l'armée anglaise ; et pour expliquer cette expression, il observe, que la reddition de Dupont, l'existence d'une armée espagnole victorieuse dans l'Andalousie, qui coupait la retraite des Français dans cette direction, rendaient la situation de Junot extrêmement mauvaise. Il ne peut être supposé, d'après un tel tableau, que celui-ci eût été tenté de porter la guerre dans l'Alantejo ; il n'y a pas même lieu de conjecturer que Junot ait pu songer à une telle mesure autrement que pour la regarder comme devant produire sa ruine inévitable, après lui avoir fait éprouver beaucoup de périls et de désastres. La meilleure preuve qu'on puisse avoir de l'opinion de Junot, se trouve dans l'empressement avec lequel, dans la matinée même du jour qui a suivi la bataille de Vimeira, il a proposé d'évacuer le Portugal. Cette démarche prouvait assez, que, non-seulement il n'avait pas les moyens de se défendre, mais même qu'en prolongeant sa résistance, il n'avait pas même la chance des accidents. Il semble, dans le fait, qu'il ne lui restait aucune ressource.

Il paraît d'après l'instruction, que les troupes laissées par lui dans Lisbonne et dans les forts, devaient pour la plupart, inspirer peu de confiance ; celles sur la fidélité desquelles il pouvait se reposer, avaient été découragées par une défaite signalée, et elles étaient d'ailleurs bien convaincues qu'elles ne pouvaient attendre aucun secours du dehors. Les généraux anglais savaient très-bien, lorsque l'Armistice a été conclu, que 10,000 hommes, commandés par Sir John Moore, ainsi que les 3e et 42e régiments d'infanterie et le 10e dé

dragons devaient leur procurer un renfort immédiat; et quoiqu'on n'eût pas tiré un grand secours des troupes portugaises, on ne peut cependant regarder comme nul l'appui qu'elles pouvaient offrir, et le parti qu'il était possible de tirer de la haine du pays contre les Français.

La disparité des forces et des circonstances était telle qu'on ne pouvait douter que le résultat ne nous fût favorable. Je n'oublierai pas de faire mention des difficultés qui pouvaient survenir pour approvisionner de pain les troupes britanniques. Mais en mettant de côté la remarque qu'une telle privation ne peut être funeste à une armée qui, d'un autre côté, peut aisément se procurer des bestiaux, on ne peut argüer de cette difficulté, si l'on doit admettre qu'on avait en vue de débarquer, près de la baie du Rocher de Lisbonne, la grosse artillerie nécessaire pour canonner les forts St. Julien et Cascaës. Voici donc l'état actuel de la question : la Convention a-t-elle atteint tous les objets qu'on se proposait dans l'expédition, ainsi qu'on l'a prétendu? Si elle ne les a pas atteints, ce n'était pas là ce que S. M. devait attendre de la situation relative des deux armées.

J'ose croire que c'était une erreur de regarder la délivrance du Portugal comme l'objet principal de l'expédition. Sur quel territoire que nous combattions les Français, notre but essentiel doit être de détruire dans cette lutte leurs ressources, et de diminuer les moyens qu'ils ont de nous nuire, ainsi qu'à la cause pour laquelle nous combattons. Cela paraît avoir été tellement perdu de vue dans la Convention, que les conditions qui y sont stipulées paraissent avoir délivré Junot d'un danger très-imminent qui le mettait dans l'impossibilité d'agir, pour le mettre en état d'entrer immédiatement en campagne dans un pays où il peut blesser nos intérêts les plus chers et les plus pressants.

S'il n'eût pas été possible de forcer les Français à mettre bas les armes sans condition, on aurait pu au moins leur imposer celle de ne pas servir pendant un temps fixé, ou bien, on aurait pu fixer Belleisle comme le lieu de leur débarquement en France, afin de leur ôter la possibilité (au moins pendant un espace assez long) de renforcer les armées qui sont employées à subjuguer l'Espagne. Il existait encore peut-être une considération qui devait empêcher de recourir à une telle capitulation.

Il était très-important de donner des armes britanniques une opinion qui excitât la confiance des Espagnols, ou qui engageât les nations qui gémissent sous le joug des Français, à s'adresser à l'Angleterre et à l'engager à co-opérer avec elles à leur délivrance. Il n'y avait donc que des avantages extraordinaires qui pussent justifier l'acte par lequel on accordait à une armée très-inférieure en nombre, qui n'avait rien à espérer des événements, dont le courage était abattu, des conditions telles qu'on peut en inférer que, malgré la disparité de nombre, elle était encore formidable pour ses vainqueurs. Il ne paraît pas qu'on ait gagné un seul avantage qu'on n'eût pu également obtenir en réduisant l'ennemi à un état de soumission plus décidé. On ne peut alléguer la facilité qu'on a eue d'envoyer des secours en Espagne; car il paraît qu'avant la Convention, il n'avait été fait aucuns préparatifs pour la réception de nos troupes en Espagne; et l'on peut prouver cette assertion sans s'appuyer des faits subséquents.

La Convention d'Egypte, qu'on a voulu citer pour exemple, ne me paraît point applicable au cas actuel. On ne se proposait pas d'autre but en Egypte que d'en chasser les Français. Dans la circonstance actuelle, l'effet que devait produire la Convention sur les affaires d'Espagne, était de la plus haute importance, et, sous ce point de vue, le résultat inévitable de quelques-uns des articles de la Convention, se présente à mon esprit comme sujet aux plus fortes objections.

J'ose croire que ces raisons empêcheront qu'on accuse de présomption la démarche par laquelle je maintiens une opinion contraire à celle d'officiers si distingués et si respectables; car, en supposant même que ces raisons soient fausses, si elles ont porté la persuasion dans mon esprit (et j'affirme en conscience qu'elles l'y ont portée), il en résulte nécessairement que je dois désapprouver la Convention.

(Signé) Moira, Général.

27 Décembre, 1808.

Dix-Septieme Bulletin Français de l'Armée d'Espagne.

(Nous n'avons pas encore reçu les 14, 15 et 16e Bulletins : nous ne croyons pas devoir en retraduire les extraits incorrects qui ont été publiés dans les papiers Anglais.)

Madrid, le 10 Décembre, 1808.

Sa Majesté a passé hier, au Pardo, la revue du corps du Maréchal Duc de Dantzick, arrivé avant hier à Madrid. Elle a témoigné sa satisfaction à ces braves troupes.

Elle a passé aujourd'hui la revue des troupes de la Confédération du Rhin, formant la division commandée par le Général Leval. Les régiments de Nassau et de Bade se sont bien comportés. Le régiment de Hesse-Darmstadt n'a pas soutenu la réputation des troupes de ce pays, et n'a pas répondu à l'opinion qu'elles avaient donnée d'elles dans les campagnes de Pologne. Le colonel et le major paraissent être des hommes médiocres.

Le Duc d'Istrie est parti, le 6, de Guadalaxara. Il a fait battre toute la route de Sarragosse et de Valence, a fait cinq cents prisonniers, et pris beaucoup de bagage. Au Bastan, un bataillon de cinq cents hommes, cerné par la cavalerie, a été écharpé.

L'armée ennemie, battue à Tudela, à Catalayud, abandonnée par ses généraux, par une partie de ses officiers et par un grand nombre de soldats, était réduite à six mille hommes.

Le 8, à minuit, le Duc d'Istrie fit attaquer, par le Général Montbrun, à Santa-Cruz, un corps qui protégeait la fuite de l'armée ennemie. Ce corps fut poursuivi l'épée dans les reins, et on lui fit mille prisonniers. Il voulait se jeter dans l'Andalousie par Madridego. Il paraît qu'il a été forcé de se disperser dans les montagnes de Cuença.

Voici la suite des opérations du siége de Roses.

Le 28, après-midi, une sommation a été faite; elle est restée sans réponse.

Vingt-deux déserteurs ont appris que la place avait beaucoup souffert, qu'il s'était manifesté une insurrection des habitants qui voulaient capituler, et que la reddition aurait déjà eu lieu, si les Anglais n'abusaient pas de la liberté qu'ils ont de se sauver par la mer pour forcer la place à tenir.

Une action très-brillante et très-honorable pour les troupes de S. M. nous a rendus maîtres de la ville contigüe à la place. Il en résulte que nous nous trouvons à une très-petite distance du corps de la place, précisément du côté qui a sauté autrefois par l'explosion d'un magasin à poudre, et dont la muraille est mal réparée.

Une batterie de brèche a été établie vis-à-vis de ce bastion; elle a été tracée le 28 au soir, ainsi qu'une batterie à ricochets contre le même front. On continue ces travaux avec activité; mais la nature du terrain présente des difficultés assez fortes pour qu'on ne puisse mettre la batterie en état de tirer avant le cinquieme jour.

On a établi en outre sur le port dans la ville, une batterie dont le feu, dirigé sur la porte de la marine du fort, doit gêner sa communication avec la mer, et rendre l'embarquement de la garnison difficile, même avec un vent favorable, et impossible avec un vent contraire.

Lettres Interceptées.

Lettre de l'Intendant du Duc de Medina-Celi, à S. Exc., datée du 3 de Décembre, de la ville de Medina-Celi.

Monseigneur,

Notre armée de Navarre et de Rioxa, commandée par le Général Castanos, a été mise en déroute; la majeure partie des fuyards est passée par la route de Sarragosse, pour se rendre à Madrid, et l'autre est passée par cette ville. Cette fuite est le résultat de deux attaques de l'ennemi. L'une à Cascante, et l'autre à Alcuneza. Tout le pays est dans la plus grande consternation, sachant que le général passe par cette route pour se rendre à Madrid.

La retraite se fait dans le plus grand désordre; on ne voit passer que des blessés, pieds nus, mourants de faim, et tous se plaignent du peu d'intelligence du général. Je vous observe que je n'ai vu aucun officier avec la troupe qui a passé ici. La ville, pour se soustraire au pillage, s'est décidée à faire de nouveaux efforts pour fournir à ces soldats tout le pain qui leur est nécessaire, afin qu'ils se rendent plus promptement à Siguenza, où doit être le point de réunion.

Connaissant la générosité de Votre Exc., j'ai fait distribuer

une demi-piécette à chaque soldat, selon les intentions de Votre Exc., et je m'empresse de lui en faire part.

P.S. On vient de m'assurer dans le moment, que le Général Castanos a été pris dans le palais de l'évêque de Siguenza, et qu'il doit être conduit à Madrid.

De Siguenza, 4 Décembre.

L'armée du centre est arrivée dans cette ville, avec son général, accablée de fatigues et de besoins. Tous les officiers venaient à pied, ayant perdu tout leur équipage, et mourant de faim: l'ennemi poursuit l'arriere-garde; cependant nous savons qu'il se retire à Catalayud.

P. S. Cette armée est partie pour Quadalara jeudi, vendredi et samedi. Les fugitifs égarés, arrivent ici tous les jours: on en compte plusieurs mille. Le désordre est extrême, et nos malheurs sont tels qu'on a peine à les comprendre.

Lettre d'un Officier, de Siguenza, du 2 Décembre.

Mon cher oncle, la situation de notre malheureuse armée est on ne peut plus triste; c'était aujourd'hui le jour qu'elle devait être sacrifiée. Castanos, si favorisé de la patrie, était, dit-on, l'auteur de ce terrible désastre. Le 20 du mois passé, toutes les divisions eurent ordre de se réunir sur un point, ce qui fut exécuté. La premiere division, qui occupait Calahorra, en partit à minuit. Les ennemis y entrerent peu de minutes après, et tuerent tous ceux qui voulurent s'opposer à leur passage. Ils poursuivirent ensuite notre arriere-garde, et si la quatrieme division ne fût arrivée à temps, le désordre eût été bien plus grand. Cependant notre armée est poursuivie par l'ennemi; elle fuit dans le plus grand désordre jusqu'à Cascante, près de Tudela; c'est là que le désordre augmenta; les Français attaquaient cette ville, et au moment où nous allions la secourir avec tant de courage, ils nous livrerent bataille, nous menaçant de nous couper par le flanc gauche, ce qu'ils ont exécuté.

Après neuf heures de combat, ils nous ont fait huit mille prisonniers de l'armée de Valence; il est mort plus de quatre mille hommes, parmi lesquels se trouve le Général De Pedro. Cette même nuit, nous fûmes attaqués à la droite, par six cents hommes de cavalerie, qui sans doute nous auraient coupés, si le commandant de Campo-Major, avec son bataillon et deux d'Afrique, ne

fût venu à la rencontre. Ces deux corps ont soutenu pendant trois heures un feu cruel, et j'ai été moi-même commandé pour cette même affaire.

Nous avons eu dans ce combat trois mille hommes de tués; toute l'infanterie a été dispersée. Le colonel d'Afrique s'est retiré avec seize grenadiers, et le peu qui a resté a suivi la déroute. Nos bagages, nos chariots, et beaucoup d'effets sont restés au pouvoir de l'ennemi.

A Alama, il y eut avant-hier un autre choc avec l'avant-garde commandée par Venegas; c'est là que le bataillon de Campo-Major, les ordres militaires et le régiment de Burgos, ont été entiérement mis en déroute; de ces trois corps, à peine s'est-il réuni trois cents hommes de sept mille dont ils étaient composés. Voilà quelle est notre cruelle situation, et ce qui est pis, c'est que plus de huit cents hommes sont morts de faim.

Hier on a ôté le commandement à Castanos; et on examine dans ce moment sa conduite. Tous les soldats l'accusent de trahison, et je le crois, puisqu'il nous a trompés pendant deux mois.

De Siguenza, le 4 Décembre.

Mon ami, je vous suppose instruit de tout ce qui est arrivé. J'ajoute cependant que notre armée que commandait Castanos, composée de soixante mille hommes, a passé cette ville dans un désordre difficile à croire. On ne peut peindre les dommages qu'ils ont faits dans tout le pays, par les vols et le pillage: il n'en reste plus que dix mille hommes.

On a fait ici prisonnier le Général Castanos; il doit être conduit à la Junte suprême. Nous en ignorons le résultat.

On a trouvé à Madrid, chez le Duc de l'Infantado, deux cassettes renfermant les papiers de la Princesse des Asturies, où se trouvent des choses de la plus grande importance. Ce passage d'une lettre de sa mere, datée du 15 Janvier, 1806, fait connaître quelle opinion la reine de Sicile a elle-même des Anglais.

Ces lettres sont pleines de preuves de la conspiration qui se tramait pour rompre l'amitié de la France et de l'Espagne.

Copie de ce qui est écrit en Encre sympathique dans la Lettre de la Reine Charlotte à la Princesse des Asturies, le 15 *Janvier,* 1806.

Ma bien-aimée enfant, je suis infiniment inquiete de votre situation, de votre santé et de l'accroissement de peines qui vous viendra en apprenant notre cruelle situation. Mais fiez-vous à ma vérité. Ne croyez à aucune épouvante qu'on ne manquera pas charitablement de vous donner, et soyez prudente. Je vous écrirai toujours tout sincerément, et ne croyez à aucune autre nouvelle, car je promets au cœur et tendresse de ma chere enfant, de ne vous rien cacher, ainsi ne croyez qu'à moi. Nous nous soutenons tous en bonne santé, *nous sommes vivement inquiets, Massena est avec* 50,000 *hommes à notre frontiere, depuis ce fatal et maudit débarquement des Anglais, lesquels, avec une perfide lâcheté sans exemple, après nous avoir compromis, nous ont quittés au moment où le danger était le plus violent. Ces gens nous ont perdus. Buonaparté ne fait rien dire, ni écrire, et nous serons vraisemblablement perdus.* Nous n'avons que 8,000 hommes d'armés; depuis les deux ans et demi de demeure des Français chez nous, ils ont voulu exiger que nous ne nous recrutions en rien; ils ont par-là inutilisé toutes nos forces, et nous voilà à leur merci sans espoir de défense contre une force de cinquante mille hommes, et s'ils le veulent, de cent mille hommes. *L'Autriche détruite, hors de combat, et pour cinquante années annullée; enfin, c'est un malheur sans exemple, auquel la seule sainte religion peut faire résigner, cette seule et unique consolation dans tous les malheurs. Votre cher pere, toute la famille est désolée. On emballe tout, car de l'entrée de la frontiere à venir à Naples, c'est l'affaire de six à sept jours, et on ne peut se faire prendre prisonniers*; ainsi, nous préparons tout pour un désastreux et éternel départ, et cela me déchire le cœur. Le roi a envoyé le Cardinal-Général Ruffo à Rome, et a expédié à Paris. Mais ni *Fesch*, ni *Alquier*, ni *Eugene Beauharnois*, ni *Massena*, ne peuvent, suivant leur déclaration, arrêter la marche des troupes; ainsi Saint-Théodore, qui a été expédié pour aller rejoindre Gallo et lui parler de tout cela, est resté à Rome pour veiller à nos affaires, et le cardinal est parti chercher Buonaparté, soit à Munich, soit à Paris, où il se trouve, pour tâcher de nous sauver. *Votre bon pere est prêt, pour satisfaire au*

vœu général, à abdiquer et laisser François *roi* *, *se réservant une bonne pension, fruit d'une partie des avances faites par lui aux finances royales. Beaucoup de monde croit que cela suffira pour calmer l'orage, mais je ne le crois pas, et suis convaincue qu'on veut le royaume de Naples.* Si le danger approche, on se retirera à Messine et en Calabre, pour au moins là se défendre et empêcher la prise de la Sicile. Jugez: Léopold, vos deux sœurs, une belle-fille grosse de sept mois, qui accouchera à Messine, Palerme, Dieu sait où, deux petits enfants si intéressants. Enfin, tout le monde pleure. Personne ne veut rester. Chacun, épouvanté de l'autre fois, veut partir. Nous n'avons ni escadre, ni bâtiment, ni rien, qu'à peine deux vaisseaux; enfin, c'est une désolation.

Vous saurez tout; soyez prudente; montrez aucune humeur sur les méchancetés qu'on vous dira. Laissez; cela ne fait rien. Dieu nous jugera et la postérité. Point de fausses interprétations. Vos deux sœurs sont dans la désolation. Léopold et François iront en Calabre défendre les postes. Enfin, Dieu l'a permis; sa sainte volonté soit faite. Pensez, ma chere enfant, à remettre votre santé, à vous bien porter. Conduisez-vous bien; la vie est courte; l'autre est éternelle et sûre. Pensez à ne vous affliger de rien. Ne croyez aucune mauvaise nouvelle. Je trouverai moyen de vous faire savoir tout ce qui nous concerne et regarde. Mais ne vous inquiétez pas. Dieu nous aidera. Adieu, ma bien chere enfant, pensez à votre santé. Tâchez de vous bien remettre. Je vous bénis, je vous embrasse, et suis pour la vie votre tendre mere et amie.

Dans la relation de Cotugno, il n'y a rien d'écrit. Mandez-moi si vous avez reçu le tout intact, et pu me lire. Adieu de cœur et d'âme, et malgré mes violents chagrins toute à vous.

Copie de ce qui est Ecrit à l'Encre sympathique dans la Lettre de la Reine Charlotte *à la Princesse des Asturies, du* 30 *Janvier* 1806.

Chere bien-aimée enfant, ne vous inquiétez pas sur notre sort; ayez seulement soin de votre santé. Dieu aura pitié de nous, et rien ne nous arrivera. Si nous sommes obligés de nous replier sur la

* Le prince héréditaire de Sicile.

Sicile ; je tâcherai, quand nous y serons réunis, d'envoyer un bâtiment sous le prétexte de tranquilliser le cœur de la reine pour sa fille ; mais, dans le fait, pour vous assurer, ma bien chere enfant, de notre sort. Soyez bien prudente ; ne parlez point, et laissez tout dire. *Je suis sans avoir rien à me reprocher. C'est Joseph Buonaparté que l'on croit destiné au trône de Naples : cela est bien coquin ; Dieu le permet, il faut plier la tête. François se conduit exemplairement, et on ne peut pas mieux. Isabelle* * *est à son huitieme mois ; mais heureusement elle est si apathique, sotte et nulle, qu'elle ne sent rien vivement, et cela est bon pour sa santé. Vos sœurs et moi nous n'avons pas le même bonheur. Je ne puis vous dire, ma chere enfant, notre tourment ;* mais Dieu nous aidera, ne vous inquiétez pas, et ne pensez qu'à votre santé. Laissez-les bavarder, critiquer, relever tout sans en ressentir de peine. Soyez attachée à votre bon mari. Soyez prudente, sage ; je compte sur vous.

Adieu, chere enfant, j'aurais beaucoup de choses à vous dire, mais le temps me manque. Je vous embrasse bien du fonds de mon cœur, et suis votre tendre mere et amie.

J'écris à la reine et à votre mari ; à la premiere, pour lui parler de sa fille ; au second, pour lui apprendre que c'est son devoir de m'écrire et qu'on le voie. Adieu ; je tâcherai de vous donner de mes nouvelles. Soyez tranquille pour nous. Je vous embrasse ; adieu.

Dix-Huitieme Bulletin.

Madrid, le 12 Décembre, 1808.

La Junte Centrale d'Espagne avait peu de pouvoir. La plupart des provinces lui répondaient à peine. Toutes lui avaient arraché l'administration des finances. Elle était influencée par la derniere classe du peuple ; elle était gouvernée par la minorité. Florida Blanca était sans aucun crédit. La Junte était soumise à la volonté de deux hommes, l'un nommé Lorenzo Calvo, marchand épicier de Sarragosse, qui avait gagné en peu de mois le titre d'Excellence : c'était un de ces hommes violents qui paraissent dans les révolutions ; sa probité était plus que suspecte : l'autre était un nommé Tilly,

* Sa femme, fille de la Reine d'Espagne.

condamné autrefois aux galères comme voleur, frère cadet du nommé Gusman, qui a joué un rôle sous Robespierre, dans le temps de la terreur, et bien digne d'avoir eu pour frère ce misérable. Aussitôt que quelques membres de la Junte voulaient s'opposer à des mesures violentes, ces deux hommes criaient à la trahison; un rassemblement se formait sous les fenêtres d'Aranjuez, et tout le monde signait. L'extravagance et la méchanceté de ces meneurs se manifestaient de toutes les manieres. Aussitôt qu'ils apprirent que l'Empereur était à Burgos, et que bientôt il serait à Madrid, ils pousserent le délire jusqu'à faire contre la France une déclaration de guerre remplie d'injures et de traits de folie.

Ce que les honnêtes gens ont eu à souffrir de la derniere classe du peuple se concevrait à peine, si chaque nation ne trouvait dans ses annales le souvenir de crises semblables.

Récemment encore trois respectables habitants de Toledo ont été égorgés.

Lorsque, le 11, le général de division Lasalle, poursuivant l'ennemi, est arrivé à Talavera de la Reyna, où les Anglais étaient passés en triomphe dix jours auparavant, en annonçant qu'ils allaient secourir la capitale, un spectacle affreux s'est offert aux yeux des Français. Un cadavre revêtu de l'uniforme de général Espagnol était suspendu à une potence et percé de mille coups de fusil; c'était le général Don-Benito San Juan, que ses soldats, dans le désordre de leur terreur panique et pour donner un prétexte à leur lâcheté, avaient aussi indignement sacrifié. Ils n'ont repris haleine à Talavera, que pour torturer leur infortuné général, qui, pendant tout un jour, a été le but de leur barbarie et de leur adresse atroce.

Talavera de la Reyna est une ville considérable située sur la belle vallée du Tage, et dans un pays très-fertile.

Les évêques de Léon et d'Astorga et un grand nombre d'ecclésiastiques se sont distinguées par leur bonne conduite et par l'exemple des vertus apostoliques.

Le pardon général accordé par l'Empereur, et les dispositions qui marquent l'établissement de la nouvelle dynastie par l'anéantissement des maisons des principaux coupables, ont produit un grand effet. La destruction des droits odieux au peuple, et contraires à la prospérité de l'état, et la mesure qui ne laisse plus à la classe nombreuse des moines aucune incertitude sur leur sort, ont un bon résultat.

L'animadversion générale se dirige contre les Anglais. Les

paysans disent, dans leur langage, qu'à l'approche des Français, les Anglais sont allés montrer sur leurs chevaux de bois.

Sa Majesté a passé hier la revue de plusieurs corps de cavalerie. Elle a nommé commandant de la Légion d'Honneur, le colonel des lanciers polonais Konopka. Le corps que cet officier commande s'est couvert de gloire dans toutes les occasions.

Sa Majesté a témoigné sa satisfaction à la brigade Dijon, pour sa bonne conduite à la bataille de Tudela.

Décrets Impériaux.

Extraits des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre Camp Impérial de Burgos, le 12 Novembre, 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin.

Considérant que les troubles d'Espagne ont été principalement l'effet des complots tramés par plusieurs individus, et que le plus grand nombre de ceux qui y ont pris part ont été égarés ou trompés;

Voulant pardonner à ceux-ci, et leur accorder l'oubli des crimes qu'ils ont commis envers nous, notre nation et le Roi notre frere;

Voulant en même temps signaler ceux qui, après avoir juré fidélité au Roi, ont violé leur serment; qui, après avoir accepté des places, ne se sont servis de l'autorité qui leur avait été confiée, que pour trahir les intérêts de leur souverain, et qui, au lieu d'employer leur influence pour éclairer les citoyens, n'en ont fait usage que pour les égarer:

Voulant enfin que la punition des grands coupables serve d'exemple dans la postérité, à tous ceux qui, placés par la Providence à la tête des nations, au lieu de diriger le peuple avec sagesse et prudence, le pervertissent, l'entraînent dans le désordre des agitations populaires, et le précipitent dans les malheurs de la guerre;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. Les Ducs de l'Infantado, de Hijar, de Medina-Celi, de Ossuna; le Marquis de Santa-Cruz; les comtes de Fernan-Nunez et d'Altamira; le Prince de Castel-Franco, le S. Pierre Cé-

vallos, ex-ministre d'état, et l'évêque de Santander, sont déclarés ennemis de la France et de l'Espagne, et traîtres aux deux couronnes. Comme tels, ils seront saisis en leur personne, traduits à une commission militaire, et passés par les armes. Leurs biens, meubles et immeubles seront confisqués en Espagne, en France, dans le royaume d'Italie, dans le royaume de Naples, dans les états du Pape, dans le royaume de Hollande, et dans tous les pays occupés par l'armée française, pour répondre des frais de la guerre.

II. Toutes ventes et toutes dispositions soit entre vifs, soit testamentaires, faites par eux ou leurs fondés de procuration, postérieurement à la date du présent décret, sont déclarées nulles et de nulle valeur.

III. Nous accordons, tant en notre nom qu'au nom de notre frere le Roi d'Espagne, pardon général et amnistie pleine et entiere à tous Espagnols qui, dans le délai d'un mois après notre entrée à Madrid, auront mis bas les armes et renoncé à toute alliance, adhésion et communication avec l'Angleterre, se seront ralliés autour de la constitution et du trône et rentreront dans l'ordre si nécessaire au repos de *la grande famille du Continent.*

IV. Ne sont exceptés du dit pardon et de la dite amnistie ni les membres des juntes centrales et insurrectionnelles, ni les généraux et officiers qui ont porté les armes, pourvu néanmoins que les uns et les autres se conforment aux dispositions établies par l'article précédent.

V. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'état.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'Etat.

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre Camp Impérial de Madrid,
le 4 Décembre, 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin;

Considérant que le conseil de Castille a montré dans l'exercice de toutes ses fonctions, autant de fausseté que de faiblesse;

Qu'après avoir publié dans tout le royaume la rénonciation du Roi Charles IV, et des princes D. Fernando, D. Carlos, D. Francisco et D. Antonio à la couronne d'Espagne, et après avoir reconnu et proclamé nos légitimes droits au trône, il a eu la bassesse de déclarer, aux yeux de l'Europe et de la postérité, qu'il n'avait souscrit ces divers actes qu'avec des restrictions intérieures et perfides;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ie. Les membres du conseil de Castille sont destitués comme lâches et indignes d'être magistrats d'une nation brave et généreuse.

II. Les présidents et procureurs du Roi seront arrêtés et retenus comme ôtages. Les autres membres dudit conseil seront tenus de rester à Madrid dans leur domicile, sous peine d'être poursuivis et punis comme traîtres. Sont exceptés néanmoins de la présente disposition ceux des membres dudit conseil qui n'auraient pas signé la délibération du 11 Août 1808, aussi déshonorante pour la dignité du magistrat que pour le caractere de l'homme.

III. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'état.

(Signé) Napoléon.

Par l'Empereur,

Le Ministre Secrétaire d'Etat.

(Signé) H. B. Maret.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. La cour de cassation créée par le titre II, article 101 de la constitution du royaume d'Espagne, sera immédiatement organisée.

II. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. Ier. Le tribunal de l'Inquisition est aboli, comme attentatoire à la souveraineté et à l'autorité civile.

II. Les biens appartenants à l'Inquisition seront mis sous le séquestre, et réunis au domaine d'Espagne pour servir de garantie aux *valès* et à tous autres effets de la dette publique.

III. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. Ier. Un même individu ne peut posséder qu'une seule commanderie.

II. A dater du 1er janvier prochain, tout individu possédant en même temps plusieurs commanderies, désignera celle dont il préférera conserver la jouissance; les autres commanderies reviendront à la disposition du roi.

XI. Le présent décret sera publié et enrégistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Considérant que les religieux des divers ordres monastiques en Espagne sont trop multipliés,

Que si un certain nombre est utile pour aider les ministres des autels dans l'administration des sacremens, l'existence d'un nombre trop considérable est nuisible à la prospérité de l'Etat,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. Ier. Le nombre des couvents actuellement existans en Espagne sera réduit au tiers.

Cette réduction s'opérera en réunissant les religieux de plusieurs couvents du même ordre dans une seule maison.

II. A dater de la publication du présent décret, aucune admission au noviciat, aucune profession religieuse ne seront permises jusqu'à ce que le nombre des religieux de l'un ou de l'autre sexe ait été réduit au tiers du nombre desdits religieux existants.

En conséquence, et dans un délai de quinze jours, tous les novices sortiront des couvents dans lesquels ils avaient été admis.

III. Tous les ecclésiastiques réguliers qui voudront renoncer à la vie commune et vivre en ecclésiastiques séculiers, seront libres de sortir de leurs maisons.

IV. Les religieux qui renonceront à la vie commune conformément à l'article précédent, seront admis à jouir d'une pension dont la quotité sera fixée à raison de leur âge, et qui ne pourra être moindre de 3000 réaux ni excéder le *maximum* de 4000 réaux.

V. Sur le montant des biens des couvents qui se trouveront supprimés en exécution de l'article Ier du présent décret, sera d'abord prélevée la somme nécessaire pour augmenter la portion

congrue des cures, de maniere que le minimum du traitement des curés soit élevé à 2400 réaux.

VI. Les biens des couvents supprimés qui se trouveront disponibles après le prélevement ordonné par l'article ci-dessus, seront réunis au domaine de l'Espagne et employés, savoir:

1o. La moitié desdits biens à garantir les *valès* et autres effets de la dette publique,

2o. L'autre moitié à rembourser aux provinces et aux villes les dépenses occasionnées par la nourriture des armées françaises et des armées insurrectionnelles, et indemniser les villes et les campagnes des dégats, des pertes de maisons et de toutes autres pertes occasionnées par la guerre.

VII. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

ART. Ier. A dater de la publication du présent décret, les droits féodaux sont abolis en Espagne.

II. Toute redevance personnelle, tous droits exclusifs de pêche, de madrague ou autres droits de même nature sur les côtes, fleuves et rivieres, toutes bannalités de fours, moulins, hôtelleries sont supprimés. Il sera permis à chacun, en se conformant aux lois, de donner un libre essor à son industrie.

III. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire-d'Etat,

(Signé) H. B. MARET.

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'État.

En notre camp impérial de Madrid,
le 4 Décembre 1808.

Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin,

Considérant qu'un des établissements qui s'opposent le plus à la prospérité de l'Espagne, est celui des barrières existantes entre les provinces;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. Ier. A dater du 1er Janvier prochain, les barrières existantes de provinces à provinces, seront supprimées.

Les douanes seront transportées et établies aux frontières.

II. Le présent décret sera publié et enregistré dans tous les conseils, cours et tribunaux, pour être exécuté comme loi de l'Etat.

(Signé) NAPOLÉON.

Par l'Empereur, le ministre secrétaire d'État,

(Signé) H. B. MARET.

DIX-NEUVIEME BULLETIN.

Madrid, le 13 Décembre 1808.

La place de Roses s'est rendue le 6. La capitulation est ci-jointe. Deux mille hommes ont été faits prisonniers. On a trouvé dans la place une artillerie considérable. Six vaisseaux de ligne anglais qui étaient mouillés sur la rade, n'ont pu recevoir la garnison à leur bord. Le général Gouvion-Saint-Cyr se loue beaucoup du général de division Reille et du général de division Pino. Les troupes du royaume d'Italie se sont distinguées pendant le siége.

L'Empereur a passé aujourd'hui en revue, au-delà du pont de Ségovie, toutes les troupes réunies du corps du maréchal duc de Dantzick.

La division du général Sébastiani s'est mise en marche pour Talavera de la Reyna.

La division polonaise du général Valence est fort belle.

La dissolution des troupes espagnoles continue de tous côtés: les nouvelles levées qu'on était occupé à faire se dispersent de toutes parts et retournent dans leurs foyers.

Les détails que l'on recueille de la bouche des Espagnols, sur la Junte centrale, tendent tous à la couvrir de ridicule. Cette assemblée était devenue l'objet du mépris de toute l'Espagne. Ses membres au nombre de trente-six, s'étaient attribués eux-mêmes des titres, des cordons, de toute espece et 60,000 liv. de traitement. Florida Blanca était un véritable mannequin. Il rougit à présent du déshonneur qu'il a répandu sur sa vieillesse. Ainsi que cela arrive toujours dans de pareilles assemblées, deux ou trois hommes dominaient tous les autres, et ces deux ou trois misérables étaient aux gages de l'Angleterre. L'opinion de la ville de Madrid est très-prononcée à l'égard de cette Junte, qui est vouée au ridicule et au mépris, ainsi qu'à la haine de tout les habitants de la capitale.

La bourgeoisie, le clergé et la noblesse, convoqués par le corrégidor, se sont rassemblés deux fois ; ils ont arrêté la délibération ci-jointe No. II.

L'esprit de la capitale est fort différent de ce qu'il était avant le départ des Français. Pendant le temps qui s'est écoulé depuis cette époque, cette ville a éprouvé tous les maux qui résultent de l'absence du gouvernement ; sa propre expérience lui a inspiré le dégoût des révolutions, elle a resserré les liens qui l'attachaient au roi. Pendant les scenes de désordre qui ont agité l'Espagne, les vœux et les regards des hommes sages se tournaient vers leur souverain.

Jamais on n'a vu dans ce pays un aussi beau mois de Décembre; on se croirait au commencement du printemps. L'Empereur profite de ce temps magnifique pour rester à la campagne à une lieue de Madrid.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCIX.—*Le* 20 *Janvier*, 1809.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Armatus terram exercet, semperque recentes
Convectare juvat prædas et vivere rapto.

VIRG.

Chaque jour éloigne l'époque de délivrance et de régénération que l'héroïsme des Espagnols promettait à l'Europe. On avait lieu d'espérer, dans le commencement de leur mouvement généreux contre l'usurpation, qu'une commotion correspondante occuperait ailleurs une partie des forces qui les menaçaient : cette attente a été trompée. Buonaparté a pu, avec la plus grande sécurité, envoyer en Espagne toutes ses forces disponibles, et écraser ce pays par une masse de 150,000 hommes, qui, chaque jour, reçoivent des renforts.

Que peut espérer de sa funeste inaction, la puissance à laquelle s'offrait une chance inespérée de gloire et de salut, et qui semble ne l'avoir un moment aperçue, que pour ôter toute espece d'excuse à l'aveuglement ou à la timidité qui l'ont empêchée de la saisir? Attendait-elle, pour se déclarer, que Buonaparté eût éprouvé un revers? Mais il n'y avait point d'alternative pour elle; et puisque sa ruine est jurée, elle devait saisir le premier moment favorable qui s'offrait pour la prévenir ou pour succomber avec honneur. On ne devait pas s'attendre que dans le début de la guerre impie qu'il a entreprise, Buonaparté éprouverait des revers: plus il avait reçu d'échecs et d'affronts de la part des Espagnols, plus il était intéressé à montrer qu'il avait des moyens irrésistibles de vengeance; et quand même la complicité de l'Empereur de Russie n'aurait pas tenu l'Autriche en échec, pendant qu'il allait subjuguer l'Espagne, il n'aurait pas moins rassemblé contre ce dernier pays les forces les plus formidables, au risque même de se préparer des revers en Allemagne, parce qu'il était plus important pour lui d'appaiser un mouvement qui menaçait sa propre existence, que de prendre des précautions contre un pouvoir avec lequel il était toujours sûr de traiter, quelles que fussent les chances de la guerre.

Buonaparté sait bien qu'une nation n'admet dans sa colere aucuns de ces ménagements que les cabinets conservent au milieu même des guerres les plus légitimes, et qu'il n'y a qu'un triomphe complet qui puisse la satisfaire, comme il n'y a que l'épuisement de toutes ses forces morales et physiques qui puisse arrêter son impulsion. D'après cette persuasion, il a dû employer contre les Espagnols des moyens encore plus

étendus que ceux avec lesquels il avait commencé ses campagnes précédentes. Aussi, toutes les ressources dernieres de la France et des pays conquis ont été consacrées à cet effort gigantesque, et quoiqu'il ait rempli, en apparence, une partie de sa prophétie, en se rendant maître de Madrid, il attire encore des confins du Nord toutes ses forces disponibles, afin que l'Espagne entiere soit couverte de ses soldats. Malgré tant d'apprêts et de précautions, le début de sa campagne a été loin de ressembler à ces promenades militaires qui ont humilié l'Autriche et anéanti la Prusse. Il n'a, cependant, rencontré en Espagne que des armées très-inférieures en nombre et en discipline à celles que ces deux puissances avaient rassemblées contre lui, ce qui prouve qu'un mouvement national est bien différent de ces agressions timides qui ne sont suggérées ni par l'enthousiasme ni par le désespoir, et qui sont soumises à des calculs méthodiques, qui en laissent subsister le danger, sans en préparer le succès. La tactique de Buonaparté n'a eu en Espagne qu'un développement partiel et des résultats incomplets ; et quoique les forces qui lui étaient opposées fussent à peine organisées, il n'a pu ni les envelopper ni leur faire mettre bas les armes. On voit bien de ces déroutes telles que celles qui signalent les premiers efforts d'une armée nationale qui n'a point encore de chefs habiles, d'officiers expérimentés, et qui manque des équipements et des munitions dont les troupes régulieres sont pourvues ; mais on ne voit pas encore de ces capitulations honteuses qui font mettre bas les armes à des masses considérables, ni de ces inepties politiques et militaires qui livrent à l'ennemi, dans une seule bataille, toutes les forces d'une puissante monarchie.

Buonaparté avoue lui-même qu'il a fait peu de prisonniers, ce qui prouve qu'il n'a pas remporté des victoires réelles; il a gagné beaucoup plus d'avantages par la rapidité de ses marches que par la valeur de ses troupes; et l'on voit toujours les armées qu'il se vante d'avoir anéanties, se reformer sur un autre point et même sous d'autres chefs, ce dont on n'a encore eu aucun exemple dans les autres pays qu'il a traversés en conquérant. Après avoir lu ses bulletins, on ne peut se faire de ses opérations aucune idée distincte. Il parle de ses victoires comme si elles lui avaient coûté peu d'efforts et de sacrifices, et de ses ennemis comme s'ils étaient méprisables par leur lâcheté; et, cependant, on voit que, sans cesse, il fait venir de nouveaux renforts, comme s'il avait à réparer des pertes considérables, ou bien comme s'il prévoyait de nouveaux périls et de nouvelles résistances. Tandis qu'il cherche à prouver au Continent que le mouvement des Espagnols est bien loin d'être national, et à l'Espagne que rien n'est plus facile pour lui que de la subjuguer, il montre, par ses immenses préparatifs, que c'est contre une nation qu'il combat, et qu'il est loin d'avoir de son entreprise l'idée qu'il voudrait en donner lui-même.

Il indique, à la vérité, la position de son armée; mais il se garde bien de détailler de même où sont les troupes espagnoles, et l'on apprend tout-à-coup de lui qu'il a livré une bataille sur un point qu'il avait auparavant représenté comme n'offrant plus aucunes traces ni aucuns moyens de résistance.

Ses bulletins n'ont point expliqués le mystere de la capitulation de Madrid, parce que, sans doute, il ne veut pas qu'on connaisse encore les concessions qu'il a faites pour entrer dans cette

capitale, ni les trahisons qui lui ont livré, au bout de quelques jours de siége, une population excitée par tous les sentiments qui pouvaient la rendre invincible, par le besoin de venger le sang qui teint encore les rues de Madrid, et par le noble désir de conserver à Ferdinand VII le siége de son empire. C'est cette obscurité qui regne dans les bulletins de Buonaparté qui doit faire avidement rechercher tous les détails publiés par les journaux d'Espagne sur la lutte actuelle, et qui en rend la lecture précieuse, quoiqu'ils portent sur des événements qui sont devenus presqu'anciens par la multiplicité de ceux qui ont eu lieu ensuite.

Les journaux et les lettres d'Espagne nous apprennent que ce ne fut qu'après avoir repoussé plusieurs attaques très-vives que la garnison qui défendait Somo-Sierra, ne pouvant résister aux troupes fraîches qu'on envoyait continuellement contre elle, fut obligée de se retirer à Ségovie, ce qu'elle fit en bon ordre. La route de Madrid étant ouverte à l'ennemi par cette retraite, des piquets de cavalerie française parurent le premier Décembre devant cette capitale, dont les habitants étaient alors tous occupés avec le zele le plus louable et le plus empressé, à construire des redoutes, à élever des palissades, pour la fortifier. Cette opération avait dû naturellement précéder les autres moyens de défense qui se trouverent, par conséquent, nuls ou incomplets au moment du danger. Cependant le public, loin d'être découragé, se montra décidé à s'exposer à une destruction totale plutôt que de capituler. L'ennemi attaqua avec des forces considérables les postes de Fuencarral, Poros et St. Bernardino, mais il fut bravement repoussé. Le soir et durant toute la nuit du 2, il attaqua avec une artillerie formidable la porte d'Alcala qu'il ne put occuper, et le Retiro qui fut

pris le 3 à onze heures du matin, après plusieurs attaques successives, dans lesquelles les Français essuyerent une perte considérable. La Junte de Défense, croyant alors toute résistance inutile, arbora le drapeau blanc et fit sortir les troupes, pendant la nuit, par les portes de Ségovie et de Tudela : le peuple fit abaisser sur-le-champ ce drapeau, et persista dans l'intention de se défendre. Le 4, l'ennemi fut repoussé dans toutes les attaques qu'il fit aux différentes portes ; mais bientôt ce mouvement d'enthousiasme se calma, faute de chefs pour le diriger et d'espérances pour l'alimenter ; et lorsque le peuple apprit que les Français se fortifiaient au Retiro, il rentra successivement dans les maisons. Les choses resterent ensuite, pendant quelques jours, dans un état extraordinaire. Soit que Buonaparté ne voulût pas éveiller l'indignation des habitants par des mesures rigoureuses, soit qu'il ne se crût pas encore bien sûr de sa conquête, il laissa subsister jusqu'au 12 l'autorité municipale, et se contenta de faire occuper, pendant le jour, les portes de la ville par de forts détachements, qui, le soir, rentraient tous au Retiro.

Les dangers de la capitale avaient répandu les plus vives inquiétudes et produit, par conséquent, la plus grande fermentation, parmi les troupes qui avaient défendu le poste de Somo-Sierra, et qui étant arrivées le 3, presque sous les murs de Madrid, demandaient à grands cris qu'on les y conduisît pour la défendre ; mais le général Don Benito San Juan refusa de le faire, en leur objectant que c'était s'exposer à une ruine inévitable. Il éprouva, dans cette circonstance, le sort réservé à tous les hommes qui croient devoir opposer les conseils de la prudence aux égarements de l'enthousiasme patriotique, et qui ne savent pas que ce n'est qu'en s'exposant à une destruction totale que les

peuples assurent leur indépendance. Il fut victime des soupçons que sa conduite timide ou réservée avait inspirés à ses soldats; ceux-ci le mirent à mort. Triste résultat sans doute des excès que produisent les passions d'une multitude excitée par un sentiment quelconque, mais exemple terrible pour ceux qui ne savent pas céder à son impulsion quand elle a un but louable et un principe généreux.

La prise de Madrid était sans contredit un événement de la plus haute importance pour les projets de Buonaparté, mais elle n'était pas du même intérêt pour la suite de ses opérations militaires; elle a rendu même sa situation, sous ce point de vue, plus périlleuse qu'elle n'était auparavant. Il a espéré qu'en le voyant dicter des lois à la capitale, les puissances du continent le croiraient maître de toute la monarchie, et que ses décrets auraient plus d'éclat et de puissance, en partant du centre des autorités que l'Espagne était accoutumée à respecter depuis tant de siecles. Mais la difficulté de contenir une population qui, déjà deux fois, s'est généreusement soulevée contre ses oppresseurs, et qui, dans son dernier effort, voulait s'ensevelir sous les ruines de ses maisons plutôt que de les y admettre, cette difficulté, disons-nous, l'expose à des périls toujours imminents, l'oblige à une surveillance toujours active, et tient non-seulement une grande partie de ses forces dans l'inaction, mais lui impose encore la nécessité de ne pas les isoler et de se tenir à portée de les secourir, dans le cas d'un mouvement, tel que celui qui s'est déjà manifesté contre elles.

L'occupation de Madrid, par l'ennemi, n'a pas ralenti les efforts du Marquis de la Romana pour réorganiser l'armée de Blake et inspirer aux habitants du pays qu'il occupe une nouvelle énergie. Dans une proclamation qu'il

a publiée récemment, il blâme le désordre qui a caractérisé la retraite de l'armée sur Léon, la lâcheté de quelques officiers qui ont abandonné leurs troupes, et en général le relâchement de la discipline. Il établit ensuite diverses punitions contre les officiers qui se rendront coupables de lâcheté ou de négligence, ce qui est un des premiers moyens de réorganiser une armée qui doit en partie ses revers à la timidité ou à l'inexpérience des chefs.

En conséquence d'un décret de la Junte Centrale, qui lui a donné les pouvoirs les plus étendus pour réveiller l'enthousiame qui commence à se rallentir, et pour se faire obéir de la maniere la plus prompte et la plus implicite, ce brave général a publié un autre acte par lequel il ordonne 1°. que tous les habitants des royaumes de la Vieille Castille, de Léon, des Asturies et de Galice, depuis l'âge de 16 jusqu'à celui de 45 ans, s'arment immédiatement avec tout instrument offensif qu'ils pourront se procurer ; 2°. que tous les jeunes gens qui ne sont pas mariés ou tous les veufs sans enfants, se rendent sur-le-champ dans les divers dépôts qui leur seront fixés, pour être incorporés dans l'armée active ; 3°. que toutes les personnes armées en conformité de l'article 1er. se tiennent prêtes à marcher au premier signal ; 4°. qu'il soit remis aux magistrats un état des chevaux et des mules qui existent dans chaque ville, district ou province, afin qu'il en soit mis en réquisition le nombre nécessaire, pour le service public ; 5°. que les armuriers, serruriers abandonnent toute autre occupation pour fabriquer des armes ; 6°. que tout individu qui refusera de servir, ou de fournir ses mules et chevaux sera arrêté, déclaré traître à la patrie et puni d'une maniere exemplaire ; 7°. que tout déserteur, tout poltron dont la fuite produira le

désordre au moment du danger, seront fusillés sur-le-champ ; 8°. que des récompenses nationales seront accordées aux hommes qui se signaleront par leurs services et leur bravoure.

C'est par de telles mesures que l'Espagne peut être sauvée ; mais il ne faut pas qu'elles soient consignées à quelques portions du royaume seulement ; elles devraient être adoptées par les autres généraux, consacrées par les Juntes particulieres, et commandées par la Junte Centrale. On ne peut se dissimuler qu'elles ne soient tardives ; mais peut-être que plutôt et lorsque les dangers de la patrie étaient moins imminents, elles auraient révolté les esprits, au lieu que les circonstances actuelles les légitiment dans toute leur étendue. Si c'est par des moyens de terreur et de violence qu'on est parvenu en France à émouvoir une population qui était loin de partager les principes, et de connaître le but de ceux qui l'entraînaient aux combats ; si ce n'est qu'en ôtant aux lâches ou aux indifférents la sécurité de leur inaction qu'on peut en faire des soldats utiles, pourquoi ne pas employer, pour sauver une monarchie, pour maintenir les droits d'un souverain légitime, pour conserver à un peuple sa religion, ses mœurs, ses lois et ses usages, des mesures et une rigueur correspondantes à celles qui, dans un autre pays, ont détruit tous ces objets chers et sacrés ? Si l'on remue les masses par l'enthousiasme, ce n'est que par des moyens énergiques qu'on peut rendre cet enthousiasme utile, et que, quand il se réfroidit, on prolonge et dirige les efforts qu'il a produits. Pénétrée de cette vérité, la Junte Centrale a décidé d'envoyer des commissaires pris dans son sein pour diriger les Juntes particulieres, exciter le zele des provinces, et donner une direction uniforme à leur dévouement. L'Espagnol ne se décide pas légerement,

il considere avant d'agir ; il n'y a que le danger le mieux prouvé et le plus pressant qui puisse lui faire craindre que sa patrie ne soit subjuguée ; mais quand cette crainte aura éveillé tous les sentiments généreux qui le caractérisent, alors on verra éclater partout sa furie, et quiconque à qui il restera un bras qu'il pourra remuer, en fera usage contre l'ennemi. On cite déjà des traits de dévouement qui sont du plus heureux présage, entr'autres celui de la ville de Lusena dans l'Andalousie, dont tous les habitants, en état de porter les armes, ont marché, au nombre de quatre cents, quoique le décret de la Junte Centrale ne fixât qu'à seize hommes son contingent. Toute l'Andalousie paraît animée du même esprit, et déjà la ville de Cadix a fourni mille soldats qui sont allés joindre l'armée qui se forme à Séville, et qui est destinée à défendre la Sierra-Morena, qu'on s'occupe à fortifier avec la plus grande activité.

L'Arragon soutient la gloire qu'il a acquise dès le commencement de la lutte contre les Français, et déjà la ville de Sarragosse a montré à l'ennemi qui menace de nouveau ses murs, qu'elle n'a rien perdu de l'énergie qui l'en a chassé il y a quelques mois. On en trouvera la preuve dans l'extrait de la dépêche suivante de D. Francisco de Palafox, à la Junte Centrale dont il est le représentant près des armées.

Monsieur,

Cette capitale a récemment donné une nouvelle preuve de l'héroïsme de son dévouement à la patrie et au souverain. Le 30 Novembre, à la tombée de la nuit, l'ennemi, au nombre de plus de 12,000 hommes, s'est montré du côté de Torrero et de Casa Blanca, arrivant du côté de Muel et Muria, sur la route de Madrid et de Valence. Une partie de cette troupe prit une position sur une hauteur qui se trouve située entre les hermi-

tages de Soledad et Santa Barbara, et qui commande Casa Blanca; le reste, protégé par le ravin qui couvre Torrero, se posta au monastere de la Conception. Toute la garnison fut sur-le-champ appellée aux armes, et les héros de Sarragosse saisirent leurs fusils. Tous les postes furent sur-le-champ occupés, et tous les habitants coururent avec autant d'empressement que d'enthousiasme pour être témoins de la glorieuse action qui allait commencer. Le 1er Décembre, à la pointe du jour, l'ennemi fut chassé du monastere qu'il avait occupé la veille, et fut forcé de se retirer par le ravin; il se forma ensuite en cinq colonnes sur les hauteurs qui commandent Torrero avec l'intention décidée d'attaquer sur ce point. Il manœuvra jusqu'à dix heures, et commença alors l'attaque la plus vigoureuse dans la direction de Casa Blanca. Nous le reçûmes avec un feu bien nourri de mousqueterie et d'artillerie, et l'obligeâmes au bout de deux heures, à abandonner honteusement Torrero. Il était à craindre qu'il ne se portât avec toutes ses forces sur Casa Blanca, et telle était l'opinion des troupes qui, avec plus de sang-froid et de bravoure qu'elles n'en avaient montré durant toute l'action, continuerent leur feu jusqu'à ce qu'elles fussent bien assurées que la retraite de l'ennemi n'était pas une ruse de guerre. Mais vers quatre heures, l'ennemi défila dans la direction d'Alagon, abandonnant le champ de bataille, et laissant après lui une grande quantité de provisions et quelques munitions. Notre perte mérite à peine d'être mentionnée, tandis que celle de l'ennemi a été considérable. Les paysans qui avaient généreusement offert leurs services, se dégagerent avec bravoure d'un corps de cavalerie ennemie, qui les avait entourés. On est maintenant certain qu'une division de 8 à 10,000 hommes qui venait renforcer l'armée destinée à attaquer cette ville, a passé hier par Alsamen, et doit se joindre à lui de l'autre côté d'Allagon.

(Signé) FRANCISCO DE PALAFOX Y MELZI.

Au quartier-général à Sarragosse le 3 Décembre,

Le brave Palafox, frere de celui qui a écrit la dépêche qu'on vient de lire, rend compte de la maniere suivante de cette derniere attaque sur Sarragosse.

La dépêche ci-jointe vous informera de notre situation depuis la dispersion de mon armée à Tudela, dont j'ai heureusement rassemblé les débris dans cette capitale, que l'ennemi a de nouveau tenté d'assiéger avec toutes ses forces. Il se présenta avec cette intention à Puente de la Muela, où mes troupes l'ont battu, châtié, mis en fuite et recouvré le butin qu'il a laissé après lui. Il a fait une seconde attaque, et malgré qu'il fût d'abord parvenu à entrer dans la place, je l'en ai chassé en lui faisant éprouver une perte considérable. Son intention était de se rendre maître du poste important de Torrero, près duquel il s'était présenté avec son infanterie et sa cavalerie, ayant soin de se tenir de l'autre côté du canal impérial, hors de la portée de nos batteries, mais mes braves troupes le mirent en fuite, et se conduisirent dans cette affaire avec leur intrépidité accoutumée. Enfin, hier à la pointe du jour, nous en étions entierement débarrassés sur tous les points, quoique, selon son usage, il commette, dans les environs, les exactions et les déprédations les plus révoltantes. Je doute qu'il essaie de mettre le siége devant cette ville, dans la crainte de voir se renouveler le châtiment qu'il y a déjà reçu.

(Signé) JOSEPH PALAFOX Y MELZI.

Sarragosse, 3 Décembre.

Voici la lettre mentionnée dans la précédente, elle est adressée à Don Joseph Palafox.

Lettre du Général O'NEIL, *sur la Bataille de Tudéla.*

" Quelques heures après la conférence que j'ai eue à Caparosso, avec V. Ex. relativement à la bonne tenue des troupes sous mes ordres, et ce qui est encore plus important à l'ardeur et à l'enthousiasme que leur inspirait l'idée de la supériorité qu'elles croyaient avoir sur l'ennemi, d'après la considération du long espace de temps qu'il avait laissé écouler, sans oser nous attaquer, et des avantages d'une plus haute importance qu'elles espéraient obtenir du côté de Pampelune ; et lors-

que V. Ex. convaincue qu'il ne fallait pas perdre une occasion si favorable, d'exécuter des projets qui avaient mon entier assentiment, m'eût quitté pour conféreravec le Capitaine-Général de l'armée du centre,—je reçus une dépêche du Capitaine-Général de cette armée, et du représentant de la Junte suprême, datée du 21 courant, par laquelle ils m'annonçaient qu'il était extrémement urgent de mettre sur-le-champ en mouvement toutes les troupes sous mes ordres, et de les conduire, par la route de Tudela, à la droite de la ligne, qui devait être formée sur Cascante et Tarragone, jusqu'aux hauteurs de Moncayo. La même lettre m'enjoignait de ne pas perdre un instant, attendu qu'ils avaient donné des ordres pour faire marcher l'armée du centre, et qu'ils étaient sur le point d'attaquer et de battre l'ennemi afin de sauver cette armée : ce qui était un objet de la plus grande importance pour le salut de l'Espagne, et pour déconcerter entierement les plans de l'ennemi.

" Surpris de cette dépêche inattendue, qui différait tellement du plan dont nous étions convenus à Caparosso le jour précédent, j'en informai V. E. ; mais avant d'avoir aucune réponse, je reçus votre dépêche datée de Tudela le même jour, 21, par laquelle vous m'annonciez, qu'en conséquence de ce qui vous avait été dit par le Capitaine-Général, je devais sur-le-champ me mettre en marche pour Tudela avec toute mon armée et les troupes du centre qui y étaient attachées, et y fixer mon quartier-général, attendu qu'on avait appris que les troupes qui occupaient les postes de Cintrinuego, Calahorra et les autres positions de l'Ebre, étaient déjà en marche pour Borja et Tarrazona, qu'en conséquence tout délai serait extrémement dangereux et exposerait l'armée à être tournée de ce côté. Le même jour, au moment où mes troupes se mettaient en marche, je

reçus la réponse de V. E. qui confirmait vos ordres précédents, attendu que l'armée du centre était déjà en mouvement.

" Je ne puis exprimer à V. Ex. la sensation qu'éprouverent les troupes sous mon commandement, en conséquence de ce mouvement rétrograde. Après avoir été encouragées par le succès des opérations précédentes, elles voyaient tout-à-coup leurs espérances frustrées, et se trouvaient ainsi éloignées de la positition avancée qu'elles avaient toujours occupée en face de l'ennemi. Un événement si imprévu les découragea ; et afin de les animer de cette même ardeur qu'elles avaient manifestée auparavant, et pour prévenir les fatales conséquences que je redoutais, j'employai toute mon autorité, en même temps que je déployai tous les moyens possibles de persuasion, leur montrant l'ordre que j'avais reçu, et de l'exécution duquel dépendait le salut de toute l'armée ; enfin leur ajoutant, que telle était la volonté de V. Ex. et qu'il fallait obéir.

" Mes efforts les tranquilliserent jusqu'à un certain point, et je me mis en marche avec mes troupes pour Tudela, où V. Ex. le Seigneur Représentant et le Capitaine Général de l'armée du centre étaient déjà arrivés. A neuf heures du matin, le jour suivant, le 23, le Colonel D. F. Polena me fit informer que deux colonnes de l'ennemi se déployaient en avant d'Ablitas. En conséquence de cet avis, et de ce que le Capitaine-Général du centre m'avait informé la veille que l'ennemi était entré à Cintriuuego, je fis battre la générale ; informant, en même temps, le Capitaine-Général qu'en sa qualité de commandant en chef c'était à lui à faire les dispositions nécessaires. Il donna ordre à quelques renforts d'avancer, et peu d'instants après, il fit faire la même opération sur la gauche au Général St. Marc, envoyant

plusieurs corps de ma division sur les hauteurs de Santa-Barbara, afin de renforcer ce poste important et de soutenir les troupes qui l'occupaient déjà et qui appartenaient à la division de Roca. Comme il m'avait laissé sur la grande route avec le reste de mes troupes, je lui envoyai mon aide-de-camp, D. B. Gelabert, afin de connaître ce que j'avais à faire, attendu que l'action avait déjà commencé. Sa réponse fut que je devais me porter sur le centre de la ligne où lui-même était posté. Peu après, il ordonna que le reste de mes troupes vinssent le joindre, et il me donna le commandement de toute l'aile gauche. Lorsque j'arrivai, je trouvai les hauteurs sur la gauche déjà occupées par l'ennemi, qui menaçait de nous tourner; mais ayant reçu l'ordre de l'attaquer, et l'assurance que la division du Général Lapena avancerait pour me soutenir, je me décidai à exécuter l'attaque, en plaçant les bataillons par échellons. Les bataillons des gardes-royales espagnoles commencerent l'attaque avec une bravoure si extraordinaire que l'ennemi abandonna sur-le-champ ce point important, laissant le champ de bataille couvert de morts. Le même succès couronna l'attaque de front par les régiments des volontaires de Castille et de Ségovie. Tandis que je jouissais de la satisfaction qu'un tel succès me causait, et que je regardais la bataille comme gagnée, deux officiers de cavalerie d'ordonnance arriverent pour m'avertir de ne point être inquiet de l'apparence d'une colonne d'infanterie avec un corps considérable de cavalerie, qui avançaient sur la gauche, vu que c'étaient les troupes du Général la Pena qui venaient de Cascante. Me félicitant de ce secours, je fis le tour de ma gauche pour ordonner au Général St. Marc de continuer l'attaque dans le même ordre; mais je fus extrémement surpris, lorsque ce général me dit

qu'il était nécessaire de songer à la retraite, que notre droite avait été enfoncée, que l'ennemi était à Tudela, et que toutes les troupes qui occupaient le centre de la position s'étaient retirées. Cette nouvelle m'étonna d'autant plus que le Capitaine-Général ne m'avait donné aucun avis de cet événement, ce qui me paraissait impossible ; mais tout à coup ayant entendu le bruit de l'artillerie derriere les plantations d'oliviers, je ne pus douter plus long-temps du fait. Dans cette déplorable situation, la division du Général la Pena, n'ayant fait aucun mouvement, et le corps qui m'avait été annoncé comme étant sa division, se trouvant être des troupes ennemies, au nombre de 8000 hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie, je commandai la retraite dans le meilleur ordre possible ; plaçant le second régiment de Valence, dans une situation oblique pour couvrir la marche de nos troupes. Nous étions cernés de tous côtés, mais la bravoure de nos soldats leur ouvrit le chemin au moyen de la baïonnete. Je me mis moi-même à leur tête, en laissant le Général St. Marc avec la cavalerie pour protégér cette opération audacieuse qui était le seul moyen de salut qui nous restât.

" Le général s'acquitta de ce soin avec autant d'exactitude qu'il en avait mis à exécuter tous les autres ordres qui lui avaient été donnés pendant l'action. Je puis assurer V. Ex. que jamais je n'ai vu une occasion dans laquelle tous les officiers et soldats aient plus complétement rempli leur devoir ; mais parmi ceux qui étaient spécialement sous mes ordres, je dois mentionner en parculier le troisieme bataillon des gardes-royales espagnoles, et les régiments de Castille, Segorbia et Turie ; D. M. Velasco, commandant l'artillerie de ma division, D. A. Ulloa, D. T. Monino et D. R. Del Pino, qui, quoiqu'entouré par l'ennemi,

encloua les canons qu'on ne pouvait emmener, méritent qu'on les distingue pour avoir entierement détruit trois colonnes de l'ennemi. La perte de celui-ci ne peut être moindre de 8000 hommes, d'autant que nous sommes certains que lui-même convient en avoir perdu plus de 4,000. Je n'ai pas encore reçu tous les états de ce que nous avons perdu, mais je doute que notre perte se monte à 2,000 en tués, blessés et égarés. J'ai la satisfaction d'avoir sauvé la moitié de l'artillerie, que l'on a trainée à travers des routes presqu'impraticables, et d'avoir été spectateur de tout ce qui s'est passé, jusqu'au dernier moment. Je puis vous assurer que, dans ce funeste événement, tous ceux que je commandais, ont rempli leurs devoirs envers leur Roi et leur patrie, et que si le capitaine-général du centre avait ordonné à son armée de nous soutenir, cette journée eût été pour les armes de S. M. aussi glorieuse qu'aucune de celles qui sont consignées dans l'histoire de cette guerre.

(Signé) "JUAN O'NEIL."

Illuea, 24 Novembre.

Tandis que les braves habitants de Sarragosse, soutiennent l'honneur de leurs premiers exploits, l'armée de Catalogne se prépare à attaquer avec vigueur la ville de Barcelone qui, si elle n'est pas promptement secourue, tombera bientôt au pouvoir des patriotes. Voici l'extrait de la dépêche dans laquelle le Général Jean Miguel de Vives, qui commande cette armée, rend compte du succès des premieres tentatives faites sur les postes qui sont en avant de la place.

Attaque des Postes en avant de Barcelone.

" Le 29 Novembre, j'ai fait faire une attaque générale sur toutes les positions occupées par l'en-

nemi hors des limites de Barcelone ; je l'en ai chassé entierement et l'ai obligé de se refugier sous les canons de la forteresse. Mais comme il avait encore conservé la position importante de St. Pedro Martir, je sommai le commandant de se rendre, en lui observant que ses communications étaient entierement coupées à raison de ce que notre ligne s'était avancée jusqu'à Hospitalet, Esphages, Sarria, Gracia et Horta. Il répondit par un refus, et je donnai immédiatement l'ordre de l'attaque ; mais à midi et demi, il se rendit prisonnier de guerre avec la garnison, composée de 104 soldats et 2 officiers.

" Nous avons trouvé dans la place quelques pieces d'artillerie avec des munitions. En même temps, une action s'engageait sur la droite et le centre de notre ligne, et l'ennemi était repoussé jusques sous les murs de Barcelone, d'où il lui sera difficile d'avancer maintenant. Notre ligne occupe les endroits ci-dessus mentionnés, et j'ai fixé le quartier-général de l'armée à Saint-Felice."

Une lettre datée des plaines de Barcelone, annonce que le Général Reding a élevé à Sans une batterie de trois pieces de 24, sept *violentos*, un obusier et trois mortiers ; et que, dans les trois jours précédents, il est arrivé au camp deux couleuvrines, neuf canons de 24 à 36, et douze mortiers. Le 18, dix-neuf soldats sont arrivés de la ville comme déserteurs, amenant avec eux un cheval.

Les dernieres nouvelles d'Espagne annoncent que Castanos a perdu le commandement de l'armée, dont il a, dit-on, occasionné la défaite par la trahison ou par défaut d'habileté. Tel est le caractere des mouvements populaires qu'ils imposent à ceux qui les dirigent l'alternative ou de triompher ou d'être soupçonnés. Si nous en

croyons le rapport du Général O'Neil, la défaite de l'armée espagnole, dans cette occasion, doit être attribuée à la résolution subite que prit Castanos de se retirer avec le centre de l'armée au moment où la gauche était complétement victorieuse. Le Duc de l'Infantado a remplacé Castanos: on dit que l'armée elle-même l'a proclamé son général, à condition qu'il la conduirait sur-le-champ à Madrid, et on ajoutait qu'il était, vers le milieu de Décembre, à douze lieues de la capitale, à la tête de 40,000 hommes. Si cette nouvelle était vraie, nous apprendrions bientôt que Buonaparté a renoncé au projet de quitter les environs de cette ville et de se porter avec toutes ses forces contre l'armée anglaise. C'est cette intention, communiquée par le Marquis de la Romana lui-même au Général Moore, qui a sur-le-champ décidé celui-ci à faire un mouvement rétrograde, afin d'assurer sa retraite, dans le cas où les circonstances le forceraient à prendre ce parti. Ce général avait d'abord fait un mouvement sur Sahagan, pour attaquer le corps du Général Soult, mais les avis qu'il a reçus inopinément l'ont obligé de se retirer sur Bénévent, et ensuite sur Astorga, en se dirigeant vers l'angle nord-ouest de la péninsule. On croyait d'abord qu'il entrerait dans les provinces méridionales, sur lesquelles semble maintenant reposer le salut de l'Espagne; mais ce mouvement n'aurait fait qu'attirer sur ces provinces toutes les forces de Buonaparté, tandis qu'en le forçant à les porter au fonds de la Galice, on donne aux Espagnols le temps de respirer et d'organiser les immenses moyens qui leur restent. En s'obstinant à poursuivre l'armée anglaise dans la direction qu'elle a prise, Buonaparté se place à une plus grande distance de Madrid que quand il passait ses troupes en revue à Bayonne. Le Général Moore, en se retirant vers la mer, se rapproche

des renforts puissants que le ministere lui envoie, et il se trouvera en état de reprendre l'offensive, lorsque Buonaparté, ayant désespéré de l'atteindre, ou craignant de s'engager trop loin en le poursuivant, se verra forcé de faire tête aux armées qui de toutes parts s'assemblent pour voler à la délivrance de la capitale. Pendant la marche, et même avant la retraite, l'infanterie anglaise n'a jamais été engagée ; mais il y a eu, entre la cavalerie et plusieurs escadrons de la garde de Buonaparté, des escarmouches très-brillantes, dans lesquelles la premiere a toujours eu l'avantage. En passant, le 26, près de Magorga avec la cavalerie, Lord Paget apprit qu'un parti de cavalerie ennemié était dans la ville. En s'avançant pour faire une reconnaissance, il découvrit deux escadrons postés en avant de la place, et un piquet dans l'intérieur. Lord Paget ordonna à deux escadrons du 10e d'avancer, et lui-même, à la tête d'un autre, traversa la ville. Bientôt il commanda la charge, que les Français soutinrent avec beaucoup de fermeté ; ils firent feu de leurs carabines, tuerent deux chevaux et en blesserent un autre. La charge fut très-brillante et eut pour résultat plusieurs hommes tués du côté des Français, 21 grièvement blessés, 100 hommes faits prisonniers et 50 chevaux pris.

Au milieu des revers que la cause des Espagnols a éprouvés, ceux qui en regardent le succès comme aussi avantageux à l'Europe qu'il peut l'être pour l'Espagne, attendaient avec inquiétude les mesures que la Junte Centrale a dû prendre dans des périls si imminents. Surprise, en quelque sorte, au sein de Madrid, par l'arrivée des troupes françaises, le soin de son salut, auquel se rattache celui du pays qui lui a confié ses destinées, ne lui a laissé ni la liberté ni le temps nécessaires pour faire les dispositions vigoureuses

auxquelles, sans doute, elle a eu recours depuis, et dont la proclamation suivante a sans doute été le prélude.

PROCLAMATION

De la Junte Centrale sur la Capitulation de Madrid.

« Espagnols !

« Les émissaires soudoyés du tyran ayant le projet de vous égarer, et de jetter de la défaveur sur la Junte Centrale du royaume, ont répandu le bruit qu'elle avait approuvé la Capitulation de Madrid. Ce corps souverain croit qu'il est de son devoir de détruire des bruits dont l'objet est de semer la défiance entre le gouvernement et le peuple, de produire partout le découragement et l'anarchie, et de livrer au mépris le serment sacré, le serment de vos représentants.

« Espagnols ! la Junte Suprême, dont le devoir est *la mort ou la liberté*, est loin d'approuver la capitulation d'aucune ville. Celui qui reconnaît l'usurpateur, et se soumet aux lois du tyran, n'est pas un Espagnol; c'est un ennemi. Tels sont les sentiments de la Junte Suprême, sentiments que ses actions comme ses paroles ne démentiront jamais ; et quels que soient les discours que vous tiennent les partisans du depotisme, tous ces êtres vils qui sacrifient à un misérable intérêt personnel les droits sacrés de leurs pays, soyez assurés que ces bruits qu'ils sement sont des calomnies et des piéges que vous tend le tyran, afin de vous enlacer dans les filets de son infernale politique. La patrie que vous avez juré de défendre, la religion pour laquelle vous avez promis de mourir, vos femmes, vos enfants qui réclament votre protection, un Roi captif dont la délivrance est un des devoirs que vous vous êtes imposés : tels sont les engagements que vous devez remplir.

« Et vous, braves habitants de Madrid, qui avez refusé de souscrire à une honteuse capitulation, et qui vous montrant supé-

nieurs à des hommes investis du commandement et en quelque sorte à vous-mêmes, préfériez la mort à l'esclavage, persévérez dans votre généreuse résolution. L'occupation temporaire de vos maisons par l'ennemi, n'est d'aucune importance, aussi long-temps qu'il sera repoussé par vos cœurs. Continuez à lui résister au sein de vos familles; n'ajoutez aucune foi à ses trompeuses promesses; souvenez-vous qu'ils ont plongé dans la misere tous les peuples auxquels ils ont promis le bonheur. La Junte qui veille sur vos destinées, enverra des troupes nombreuses pour délivrer notre malheureuse capitale. Elle ne vous a point oubliés; non: que votre espoir se soutienne; conservez votre bravoure et votre fermeté, et la gloire de votre délivrance sera proportionnée à la grandeur de vos dangers.

Nous avons eu occasion de remarquer dans ce Résumé, que Buonaparté a évité de publier dans ses bulletins la Capitulation de Madrid, parce qu'il ne voulait pas, sans doute, rendre évidente aux yeux de l'Europe la trahison qui lui a livré cette ville. Les journaux espagnols ont, depuis, publié cette piece qui n'est remarquable que par une condescendance mutuelle que les deux parties contractantes paraissent avoir eue l'une pour l'autre, afin de consommer paisiblement l'esclavage de la capitale, et d'écarter, pour le moment, entre elles, toute espece de discussion qui aurait pu la retarder. Voici cette capitulation:

Capitulation de Madrid.

[Extrait de la Gazette de Madrid, du 7 Décembre 1808.]

Capitulation proposée par le Militaire et la Junte Civile de Madrid à S. M. I. et R. l'Empereur des Français.

Art. I. La Religion Catholique, Apostolique et Romaine sera maintenue, sans qu'aucune autre puisse être légalement tolérée.— Accordé.

Art. II. Liberté et sûreté pour la vie et les propriétés des citoyens et autres habitants de Madrid, ainsi que celles des employés publics ; conservation de leurs emplois, ou liberté de se retirer de cette Cour, s'ils le préferent :—de même pour la vie, les privilèges et les propriétés des ecclésiastiques séculiers et réguliers des deux sexes, et le respect dû aux églises, le tout conformément à nos lois et coutumes.—Accordé.

Art. III. La vie et les propriétés des officiers militaires de tout grade seront aussi en sûreté—Accordé.

Art. IV. Aucune personne ne sera recherchée en raison de ses opinions ou écrits politiques, non plus que celles qui occupent des emplois publics, pour ce qu'elles peuvent avoir fait jusqu'à présent dans l'exercice de leurs fonctions et par obéissance au gouvernement précédent ; et le peuple ne sera pas inquiété pour les efforts qu'il a faits pour se défendre.—Accordé.

Art. V. Il ne sera exigé d'autres contributions que celles qui ont été acquittées ordinairement jusqu'ici.—Accordé, jusqu'à ce que le royaume soit définitivement organisé.

Art. VI. Nos lois, coutumes et cours de justice seront conservées telles qu'elles sont à présent.—Accordé, jusqu'à ce que le royaume reçoive son organisation définitive.

Art. VII.—Les troupes Françaises et leurs officiers ne seront pas logés dans les maisons particulieres, mais dans les casernes et tentes, et aucunement dans les couvents ou monasteres ; les privilèges accordés aux classes respectives étant conservés.

Accordé ;—bien entendu qu'il sera fourni aux officiers et aux soldats des logements et tentes conformément aux réglements militaires, dans le cas où lesdits bâtiments ne suffiraient pas.

Art. VIII. Les troupes sortiront de la ville avec les honneurs de la guerre, et elles auront la liberté de se retirer où bon leur semblera.

Réponse.—Les troupes sortiront avec les honneurs de la guerre ; elles défileront aujourd'hui à quatre heures après-midi, et laisseront leurs armes et canons ; les paysans armés laisseront aussi leurs armes et artillerie ; après quoi, les habitants se retireront dans leurs maisons, et ceux du dehors de la ville dans leurs villages.

Tous les individus qui se sont enrôlés dans les troupes de ligne depuis quatre mois, seront libérés de leurs engagements et se retireront dans leurs villages.

Tous les autres resteront prisonniers de guerre jusqu'à un échange qui aura lieu immédiatement, à nombre égal et grade pour grade.

Art. IX. Les dettes publiques et engagements de l'Etat seront fidèlement et constamment acquittés.—Réponse: Comme c'est un objet politique, il regarde l'assemblée du royaume et l'administration générale.

Art. X. Les généraux qui voudront rester dans la capitale conserveront leur grade, et ceux qui voudront la quitter auront la liberté de le faire.

Réponse; Accordé; ils conserveront leurs emplois, mais leur paye ne continuera que jusqu'à l'organisation définitive du royaume.

Onzieme Article additionnel.

Un détachement des gardes prendra possession, aujourd'hui à 4 heures, des portes du Palais. Les diverses portes de la ville seront à peu près dans le même temps remises à l'armée Française.

Le corps-de-garde des gardes du corps, et l'hôpital-général seront remis en même temps à l'armée Française.

A la même heure, le parc d'artillerie et les arsenaux, ainsi que ceux du génie, seront réunis à l'artillerie et aux ingénieurs Français.

Les ouvrages et retranchements seront rasés et les rues réparées.

L'officier Français qui doit prendre le commandement de Madrid, se rendra vers midi, avec une garde militaire, à l'hôtel du Principal (gouverneur) pour concerter avec le Gouvernement les réglements de police et mesures nécessaires pour le rétablissement du bon ordre et la sûreté publique dans toutes les parties de la ville.

Nous, soussignés, Commissaires munis de pleins-pouvoirs pour arrêter et signer la présente capitulation, avons consenti à l'entiere et fidele exécution des articles ci-dessus.

(Signé) Fernando de la Vera y Pantoga.
Thomas de Morla.
Alesandro.

Au Camp Impérial de Madrid, le 4 Décembre 1808.

Tandis que les Espagnols se préparent dans les provinces qui ne sont pas au pouvoir de l'usurpateur, à rassembler des moyens de résistance

assorties à leur situation, le Portugal réveillé tout-à-coup d'un assoupissement qui inquiétait les amis de sa gloire et de son indépendance, paraît sentir ses périls. C'est annoncer que bientôt il sera en état de les braver. Déjà il a fait marcher au secours des Espagnols une force de trois mille hommes qui n'est que l'avant-garde de l'armée qu'il organise avec la plus grande activité. A la premiere nouvelle des succès de Buonaparté, toutes les divisions ont cessé dans ce royaume, et la Régence ralliant autour d'elle les opinions divergentes, a publié une proclamation qui ne permet à personne d'être indifférent aux dangers de la patrie, et un décret qui punit la lâcheté et la désobéissance aussi vigoureusement que la trahison. "Aux armes, a-t-elle dit aux Portugais, aux armes! Les dangers de la patrie exigent que la nation entiere se leve en masse; des armes dans les mains de nos défenseurs sont des instruments de triomphe. Montrons-nous dignes d'être les descendants de ces braves Lusitaniens qui battirent les armées Romaines. Souvenons-nous que nos ancêtres ont chassé du royaume les Arabes endurcis à la guerre, qu'ils ont porté la terreur sur les côtes de l'Afrique et fondé dans l'Orient un vaste empire." La Régence fait ensuite un tableau énergique de tous les désastres qui signaleront le retour des oppresseurs du Portugal, si la nation entiere ne se leve pas pour les combattre, et de l'opprobre éternel qui couvrira le nom Portugais si ceux qui le portent souffrent qu'une tyrannie, qu'ils ont contribué à détruire, les condamne à la dégradation de l'esclavage.

A la suite de cette proclamation, est un décret qui ordonne: 1°. que tous les mâles sans exception seront armés d'une pique longue de 6 à

7 pieds, ou de telles autres armes que l'on pourra se procurer; 2°. que dans toutes les villes et bourgs les entrées des rues seront fortement barricadées afin que les habitants puissent se défendre lorsque l'ennemi se présentera; 3°. qu'il sera fait une liste de toutes les personnes en état de commander, afin que, sur-le-champ, les nouvelles levées se trouvent sous les ordres d'officiers expérimentés; 4°. que tous les généraux chargés du gouvernement militaire des provinces, diviseront leurs gouvernements en districts, et nommeront pour chacun un officier habile qui sera chargé, dans l'arrondissement confié à sa surveillance, de l'organisation des nouvelles levées et du choix des officiers qui doivent les commander; les compagnies ainsi organisées s'exerceront sur-le-champ au maniement des armes; tous les mâles depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 60 sont requis pour ce service; 5°. que toute personne qui refusera de concourir à la défense du pays, sera punie de mort; ainsi que celles qui prêteraient quelque assistance à l'ennemi; 6°. que tout village qui ne se défendra pas contre l'ennemi sera brûlé et rasé.

On ne peut se dissimuler que ces mesures ne soient d'une grande sévérité, mais les circonstances les justifient; bien plus, elles les exigent, et il nous reste à désirer que ceux qui ont été assez énergiques pour les concevoir, soient assez inaccesibles à toute autre considération que celle du salut public, pour les exécuter.

Nous donnons dans ce Numéro un nouveau bulletin de Buonaparté qui, comme les précédents, est arrivé dans un bateau perdu. Nous remettons nos réflexions sur ces bulletins au moment où nous en examinerons l'ensemble, où nous chercherons dans la liaison des faits qu'ils présentent, dans la progression des insultes qu'ils

contiennent, l'esprit qui les a constamment dictés et le but général auquel ils tendent.

Pendant que Buonaparté abandonne la France à la garde de quelques troupes étrangeres qu'il n'ose pas employer dans les combats, la marine anglaise commence à s'exercer à un genre de guerre fortement recommandé par l'immortel Nelson, et qui consiste à faire de fréquents débarquements sur les côtes du pays ennemi. Lord Cochrane vient d'essayer avec succès ce nouveau mode d'inquiéter chez elle cette nation qui menace et attaque toutes les autres. Le résultat de ses premieres tentatives a été la destruction des télégraphes sémaphoriques, qui étaient de la plus grande utilité aux convois français qui longeaient la côte de Languedoc. Cette opération qui a tenu constamment en haleine deux mille hommes de troupes ennemies, tirées de la forteresse de Figueras, n'a pas coûté un seul homme, tandis que les Français ont eu un commandant tué et plusieurs autres individus dont on ignore le nombre.

Les dernieres nouvelles reçues d'Amérique sont loin de promettre l'abolition de l'extravagante mesure de l'embargo ; elles annoncent au contraire que le parti qui l'a conçue et qui la soutient, en augmentera la sévérité et défendra toute communication avec les pays contre lesquels elle est dirigée. Buonaparté, qui connaît bien les Américains, continue à prendre leurs vaisseaux et à enrôler leurs marins ; l'événement prouvera qu'il aura employé le meilleur moyen de les forcer à faire cause commune avec lui.

Une autre révolution a éclaté à Constantinople : la fermeté, l'activité et la vigilance de Mustapha Bairactar n'ont pu prévenir une nouvelle insurrection des Janissaires, qui, dans leur furie, ont mis le feu à Constantinople, et ont massacré

tous ceux des corps disciplinés à l'européenne, que la terreur n'a pas jetés dans leurs rangs. Les changements déjà opérés, par Mustapha Bairactar, dans les lois, dans les finances, dans la religion et dans l'armée, ceux qu'il projettait encore, sont, dit-on, la cause de cette catastrophe soudaine. Il est probable aussi que Buonaparté, effrayé de l'influence qu'un homme de génie pouvait acquérir sur une nation, depuis long-temps l'objet de ses vues ambitieuses, a beaucoup contribué à cette commotion, qui, au reste, n'a point encore produit la mort du Sultan détrôné, ni celle du ministre contre lequel elle est dirigée ; celui-ci s'est réfugié, dit-on, sur la flotte qui était dans le port, emmenant avec lui le Sultan régnant, et de là il a fait bombarder ceux des quartiers de la ville qui étaient au pouvoir des révoltés. Il est assez difficile de prédire le résultat de cet événement, qui, s'il ne tourne pas contre celui qui paraît le braver avec tant de courage, peut avoir une grande influence sur les destinées futures de l'empire de Turquie et sur la situation actuelle de l'Europe. Dans les insurrections qui éclatent en Turquie, et surtout dans la capitale, il y a peu d'ordre, et encore moins de persévérance ; elles sont produites en général par une frénésie qui ne dure qu'un moment. Si les Janissaires ne sont pas dirigés par l'influence française, et s'ils n'ont pas de meilleurs chefs que ceux qui, dans des crises de ce genre, ont ordinairement leur confiance, il est probable qu'ils ne réussiront pas. Mustapha a entraîné avec lui le Sultan, dont l'autorité est respectée aussi long-temps qu'il peut l'appuyer de sa présence. La même chose n'a pas eu lieu dans les autres insurrections de ce genre, dont le début entraîne ordinairement la mort ou l'emprisonnement du Sultan et le meurtre du Grand-Visir.

Les journaux de France donnent des détails différents de ceux qu'on vient de lire. Selon eux, malgré le tumulte de l'insurrection, les Ambassadeurs européens et tous les chrétiens en général ont été respectés. Mustapha Bairactar a été assassiné, au moment où il s'échappait de son palais, auquel on avait mis le feu. Ce sont les Seimens qui ont tiré sur lui. Il a été remplacé par Issac Pacha, gouverneur de l'arsenal. Ce nouveau Grand Vizir est une créature de Yussuf-Pacha, qui avait précédé Mustapha Bairactar dans cette place, et qui est maintenant Pacha de la Haute-Arménie. Le Sultan Mustapha vit encore, et le 25 Novembre, la tranquillité était rétablie à Constantinople. Les journaux qui donnent ces nouvelles, n'y ajoutent aucunes réflexions qui puissent faire conjecturer sous quel point de vue Napoléon et ses agents envisagent cette révolution à laquelle ils ne peuvent pas être étrangers, si l'on considère les projets que cet usurpateur a, depuis long-temps, formés sur la Turquie, et l'empressement avec lequel son ministre à Constantinople, lui a envoyé couriers sur couriers, pour l'informer de la naissance, des progrès et du résultat de cette révolution.

Berlin a été évacué par les troupes françaises, au commencement de Décembre ; mais le Roi de Prusse ne reviendra dans sa capitale qu'après avoir eu une entrevue avec l'Empereur Alexandre, qui veut lui donner, sans doute, des leçons pour sa conduite future, et l'inviter à imiter la soumission avec laquelle lui-même exécute les ordres de son grand ami Napoléon.

On remarque dans l'ordre donné au sujet de l'évacuation de Berlin, par Davoust au Général St. Hilaire, une hypocrisie qui a dû révolter d'autant plus les habitants de la capitale qu'ils ont été réduits à la détresse la plus cruelle par les

exactions des Français. "Les derniers ordres que je vous ai adressés, dit ce Davoust en quittant Berlin, devaient être une marque de respect pour la glorieuse mémoire de Frédéric le Grand, et une preuve de l'estime que notre souverain et la nation Française entretiennent pour son auguste frere. Lorsque vous quitterez Berlin, vous vous rendrez à la tête de vos troupes près du Prince Ferdinand, et vous lui présenterez les clefs de cette capitale. A Berlin, à Vienne, en quelque lieu que la destinée ait conduit les armes de notre Empereur, on doit convenir que nous n'avons rien fait pour détourner des souverains les affections de leurs sujets. Ici, comme partoutailleurs, il y a des enthousiastes, des aventuriers, pour lesquels la subversion de l'ordre est un objet de calcul et d'espérance. Ces êtres dangereux ont été comprimés. La noblesse, les propriétaires, le clergé, les citoyens et les marchands, toutes les institutions qui forment la base de l'ordre social, ont été protégées et défendues contre les tentatives des innovateurs. Les Français quittent ce pays avec les sentiments d'une profonde considération pour le peuple."

Il est difficile de réunir en si peu de mots plus de mensonges et plus d'insultes. On se rappelle quels outrages Buonaparté a prodigués à la mémoire du Grand Frédéric, en s'appropriant son épée, en faisant enlever des monuments publics que ce prince a élevés, tout ce qui pourrait orner ceux qu'on construit à Paris, en traitant S. M. Prussienne avec le mépris le plus révoltant, en répandant des calomnies contre l'auguste épouse de ce souverain, enfin en livrant la capitale, créée par le grand Roi, à tous les fléaux des réquisitions et des exactions militaires.

Le Télégraphe, journal publié à Berlin, annonce positivement qu'on a dénoncé aux autorités publiques l'existence d'une association mysté-

rieuse et romanesque, dans laquelle on entraîne surtout les jeunes gens. La personne qui est initiée ne connaît que l'individu qui l'enrôle; elle prête un serment de se munir d'armes, de se trouver au rendez-vous qui lui sera désigné, d'obéir implicitement à un chef inconnu qu'il rencontrera, et de le suivre où il le conduira; enfin, elle s'engage à décider un de ses amis à devenir membre de l'association. Dans toute autre circonstance, les autorités françaises qui ont gouverné si despotiquement la Prusse, auraient poursuivi cette étrange société, mais elles laissent ce soin à S. M. Prussienne; c'est à elle qu'il est réservé de mettre fin aux efforts des *Anarchistes* qui ont été encouragés par les Français eux-mêmes, et que Napoléon prendra sous sa protection, si jamais on essaie de les punir.

On annonce aujourd'hui que le Prince Henry, frere du Roi de Prusse, va épouser une des sœurs de l'Empereur de Russie, celle sans doute qui a si courageusement refusé Napoléon.

La premiere division des renforts, destinés pour l'Espagne, a fait voile Samedi (14) de Portsmouth, la seconde est partie Dimanche (15). Puissent tous ces efforts, qui sont les plus grands que jamais une nation ait faits pour en secourir une autre, faire triompher la cause à laquelle est attachée l'indépendance de l'Europe!

Les nouvelles de St. Pétersbourg annoncent que les Suédois ont été obligés d'évacuer la Finlande, que les troupes russes ont occupé Uleaborg, et qu'il a été conclu une convention militaire. Ainsi l'Empereur de Russie commence déjà à recueillir le prix honteux de sa soumission à Buonaparté; mais tandis qu'il dépouille un souverain dont la magnanimité et l'énergie font l'admiration de l'Europe, l'histoire place déjà celui-ci au nombre des grands hommes tandis qu'elle voue au mépris de la postérité ses lâches ennemis.

La tranquillité publique n'est maintenue en Russie que par des moyens à peu près semblables à ceux qui procurent à Napoléon la soumission des Français. Il y est défendu de s'occuper des actes du gouvernement ; et si l'on voit deux personnes occupées d'une conversation sérieuse, on les arrête sur-le-champ. Le peuple est mécontent, surtout la classe des négociants. Les magasins régorgent de marchandises, particulierement de suif. Ceux qui ne savent comment en disposer le jettent en blocs dans la mer, en disant que, malgré les édits, ils trouveront leur chemin en Angleterre.

Les mouvements des troupes russes sur la frontiere autrichienne, annoncent évidemment que l'Empereur Alexandre remplit la promesse qu'il a faite à Buonaparté de surveiller les mouvements de l'Autriche, et de tenir cette puissance en échec, jusqu'à ce que l'Espagne étant subjuguée, ils puissent tous deux fondre sur cette riche proie.

** Les discours qui suivent indiquent si bien la situation et la politique des deux parties qui se disputent le pouvoir en Amérique, que nous avons cru devoir les offrir à nos lecteurs. On voit dans la rude éloquence de M. Randolph, qu'il voudrait voir son pays recourir à des armes, qu'il croit plus efficace que l'embargo, et qui seraient plus ridicules et tout aussi impuissantes ; et dans celui de M. Bacon, qu'il s'attend que l'embargo et ses modifications auxiliaires, ameneront l'Europe aux pieds du Président Jefferson ou de son successeur. Nous avons fait suivre ces discours de quelques observations que nous avons empruntées, en partie, de quelques journaux anglais, justement estimés.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Séances du Congrès.

Extraits des Discours de deux des principaux Orateurs du Congrès, l'un en faveur de l'Embargo, et l'autre contre.

M. Randolph. La question de nos relations étrangeres est maintenant soumise à la chambre; et nous avons à déterminer quel est le parti que la nation doit prendre à cet égard. Je suis fort aise de voir qu'enfin on traite ce sujet, car si on ne s'en était pas occupé dans cette circonstance, je n'en vois pas d'autre où il aurait pu se présenter. A l'égard de la résolution qui nous est soumise, je dois dire que je songe à peine à la décision qui sera prise; mais je me trouve intéressé au plus haut point au parti qui sera adopté définitivement. Nous sommes à la veille d'une guerre, et les observations que je fais sont adressées au jugement de ceux qui m'écoutent.

Il me paraît que l'extinction finale des gouvernements des Etats est consommée. Si nous n'avons aucune connection avec les nations étrangeres, si nous n'avons pas de commerce extérieur, aucunes relations de paix et de guerre, où est la nécessité d'un gouvernement général? Il ne peut plus agir en conformité du but pour lequel il a été institué. Rien n'est plus éloigné de mon cœur que le désir de voir le gouvernement général détruit. J'ai lieu de croire que l'homme à qui les destinées de la nation seront confiées (M. Madison), pense que les gouvernements particuliers des Etats ne doivent pas exister; et je crois qu'on mettra bientôt en question, si les pouvoirs du gouvernement central ne seront pas agrandis aux dépens de ceux des gouvernements des états.

La force, la grandeur et l'éclat de ce gouvernement absorberont les gouvernements particuliers. Vous ne

pouvez pas, d'après le système actuel, lever les taxes de l'état, vous ne pouvez pas obtenir de la Virginie sa quote-part de l'impôt par une taxation directe. Le gouvernement fédératif est sur le point de prendre l'attitude d'une administration purement intérieure. Demandez au secrétaire du trésor public ce qui produit la puissance de ce gouvernement? il vous répondra que c'est le commerce et les relations extérieures, et non la faculté d'ouvrir des routes, de creuser des canaux, &c. &c. Si le gouvernement général commence à s'occuper de ces objets, les gouvernements des états seront éteints, ils cesseront d'exister. Depuis qu'ils refusent de s'occuper des réglements relatifs au commerce, où est la nécessité d'avoir deux gouvernements?

Telles sont mes craintes, et je crois qu'il est de mon devoir de les exprimer. Deux gouvernements qui se fondent chacun sur l'appui d'un même peuple, et qui ne peuvent l'obtenir que par le moyen des taxes directes, ne peuvent exister ensemble. Le peuple, dans la partie du pays que j'habite ne peut faire ses paiements: il attend qu'une espece de rétablissement du cours naturel des choses, lui donne les moyens de remplir ses engagements. On a voulu comparer avec la situation des colonies en 1774, celle des États-Unis en 1808. Je demande si la marche à suivre par nous qui formons aujourd'hui une nation libre, indépendante, souveraine, pour soumettre tout le reste du monde à nos mesures, est la même que celle que nous avons adoptée lorsque, n'étant que simples colonies, nous avons lutté avec la métropole? Il n'y a aucune similitude entre l'état où se trouvait alors le monde et celui où il est aujourd'hui, ou entre l'état relatif des puissances intéressées dans la question actuelle: le nouveau système adopté, ne suffit pas pour leur faire la loi. Quelle est la situation de l'Espagne et du Portugal et de leurs possessions Américaines? Quelle est la situation relative de la Grande-Bretagne et de la France? Elle est totalement changée. Quelle est notre condition? Elle est entièrement altérée. Nous avons maintenant contracté une dette qui est comme le prix de notre indépendance. Nous pouvions vivre autrefois sans revenu, parce que nous n'avions point d'objets auxquels nous pussions l'appliquer. Mais dans le système actuel, d'où peut-on tirer ce revenu? Si vous dites que vous ne

toutes permettre aucune communication extérieure, il ne vous reste d'autre moyen qu'un impôt direct. J'avoue que je suis fâché qu'on cite les procédés de l'ancien Congrès pour justifier les démarches des Américains indépendants, et qu'on nous rappelle les adresses au peuple de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Indes Occidentales; nos humbles pétitions à S. M.; enfin toutes les vieilles déclarations du temps passé, pour prouver le pouvoir que nous avons de faire la loi au monde.

Je considere ce pays comme se trouvant dans une situation aussi critique que décisive. Nous sommes, je le crains, à la veille de faire le sacrifice de cette indépendance qui est notre gloire, et au moment d'une grande révolution dans nos institutions politiques. Je puis être trompé; plût à Dieu que je le sois! mais si telle n'était pas mon opinion, je ne l'offrirais pas à l'attention de la Chambre.

Le résultat éventuel des mesures qu'on adopte aujourd'hui sera, je le répete, de détruire les gouvernements des Etats, et d'augmenter la puissance du gouvernement général. Ne suis-je pas autorisé à tirer de certaines circonstances passées, qui sont à la connaissance de tout le monde, la conclusion que tel est le but de la politique actuelle? Le gouvernement général des Etats-Unis est calculé pour des objets fédératifs, mais si l'on veut en faire un gouvernement national consolidé, il deviendra le gouvernement le plus détestable et le plus nuisible qu'il soit possible d'imaginer. Tel est le principe de mes alarmes; et quand je considere que celui qui dirige nos destinées, est le même individu qui, depuis le commencement de notre gouvernement fédératif, a été constamment opposé aux institutions des états, je ne puis m'empêcher de concevoir des inquiétudes sur leur existence. Je ne puis que regretter que le seul système politique que la sagesse de cette chambre puisse produire, repose sur les mêmes principes que ceux qui dirigerent autrefois la conduite de nos ancêtres à l'égard de la métropole. Quel est l'esprit qui nous animait en 1776? Si l'on porte atteinte au territoire, on attaque le cœur, la vie, le sang de tout individu qui l'habite.

Le système que nous avons suivi dernierement, nous conduit ouvertement à notre ruine. Les lois de quel-

ques-uns des Etats ont fermé les cours de justice, et telles sont les causes d'où provient la popularité de quelques-uns d'entr'eux. Une popularité qui s'acquiert ainsi en fermant les cours de justice et en arrêtant le payement des dettes, ne peut venir que d'une source corrompue et qui a produit les abus les plus monstrueux. Ce système tend à détruire entierement la morale publique; il flétrit dans son principe la probité commune; et cependant c'est avec un tel système que nous espérons amener à nos pieds la Grande-Bretagne et le monde entier. Il a été adopté dans la Géorgie, dans la Virginie, et il est sur le point d'être introduit dans le Maryland. C'est ainsi que nos mesures coërcitives contre les pouvoirs étrangers ont arrêté le cours de la justice, nous ont été fatales et injurieuses, et doivent à la fin fermer l'échiquier."

M. Randolph ajoute que l'Embargo fut mis en conséquence de l'exécution des décrets français, les ordres en conseil de la Grande-Bretagne n'étant pas encore connus. Il déclare que cet embargo n'a pour but que de favoriser les grands capitalistes, qui par cette raison en sont les avocats les plus chauds; qu'il enrichit les hommes les plus vils aux dépens des plus honnêtes citoyens.

" Rendez, dit-il, aux choses leur ancien cours et il n'y aura que les grands capitalistes qui souffriront. Le système actuel réduira le peuple au dernier état d'abjection, d'oppression et de misere. Cela peut être toléré chez les Chinois; mais cela est entierement opposé au caractere ardent des Américains; et en supposant même qu'il soit le meilleur que nous puissions suivre, c'est en manquer l'objet que de l'établir subitement et sans précaution. Si nous voulons établir des manufactures, il faut y procéder graduellement; si nous persistons dans les mesures actuelles, l'esprit public sera si paralysé, si affaibli, si restreint, si insensible que nous serons à la merci de nos ennemis. Les capitaux auxquels nous fermons leurs débouchés ordinaires, sont employés contre nous. Déjà ils ont produit le monopole du sel et des autres denrées de premiere nécessité.

Nous sommes dans une situation plus pénible et plus humiliante que celle où nous mettraient les chances de la guerre, et cependant nous sommes obligés de tourner le dos à l'ennemi. Il est temps que la

vigueur du gouvernement ait un autre théâtre que notre propre pays, elle doit être dirigée contre nos oppresseurs; ses mesures ne doivent point écraser nos propres concitoyens. N'avons-nous aucune pitié pour les souffrances de notre patrie? Notre énergie doit-elle s'épuiser entierement sur nous-mêmes, ou bien déciderons-nous que, puisque les autres nations ne veulent pas nous rendre justice, nous nous la ferons à nous-mêmes? Nous soumettrons-nous à la France ou à la Grande-Bretagne en proportion de ce que l'une ou l'autre prendra contre nous une attitude plus hostile? Nous avons épuisé la coupe de la patience, nous avons bu jusqu'à la lie dans le calice de l'humiliation; et si nous n'avons pas le courage de résister à la France ou à la Grande-Bretagne et même à toutes les deux, effaçons du livre de nos statuts la déclaration de notre indépendance. Sommes-nous destinés à former un peuple mitoyen entre les nations civilisées et les peuplades sauvages de l'Amérique? Il ne faut plus temporiser; il est temps d'agir. Vous ne devez pas prétendre maintenir nos droits, et éviter en même temps de les exercer. Si de telles mesures continuent, c'en est fait de nous. Nous avons une résolution pleine d'une vigueur factice sur notre honneur et notre indépendance; et en même temps nous opprimons la nation, en lui défendant d'user des droits qui appartiennent à tout individu. Les gelées de Septembre ont détruit dans mon pays la moitié de la récolte; l'embargo a détruit les deux tiers de l'autre moitié, et il n'y a pas de marché pour le reste. Vous prétendez que vous ne voulez avoir aucune communication avec les deux puissances que votre embargo doit atteindre; mais par là vous ne fermez vos ports qu'à une seule. Je suis d'avis qu'on les ouvre à toutes deux.

M. Bacon. Accoutumé, comme je l'ai été, à entendre répéter par ces gazettes prostituées qui ne se soutiennent qu'en flattant les passions du jour, et qui sont la honte de la nation qui les encourage, que c'est notre gouvernement et non pas la Grande-Bretagne qui a été l'aggresseur dans la dispute actuelle, qu'au lieu d'être l'auteur de l'injure dont on se plaint, elle en est la victime; je me réjouis de voir toutes ces calomnies refutées enfin par une autorité respectable, et j'espere que le public ne sera plus trompé par elles. Le membre qui a parlé avant moi déclare en termes généraux, que

la nation ne doit point acquiescer à la violation de ses droits incontestables, et il ajoute que toutes les mesures qu'on a prises ne tendent dans le fait qu'à montrer notre soumission. Je sais que ce langage a été le mot d'ordre des papiers publics pendant l'été dernier, et je suis surpris de voir ces sophismes reproduits dans cette circonstance. Et comment procede-t-il à la démonstration de ce qu'il avance ? La soumission, dit-il, consiste à se soumettre à une chose prescrite par un autre, de la maniere dont celui-ci l'exige, ou à s'abstenir de faire ce qu'il défend. L'Angleterre dit que nous ne devons point commercer avec la France ni avec ses alliés, et ceux-ci disent à leur tour que nous ne devons pas commercer avec l'Angleterre; et nous souscrivons à ces injonctions en défendant de commercer avec les deux parties. Telle est sa conclusion. Mais en refusant de commercer avec ces deux puissances, avons-nous réellement adopté un parti qui convienne aux intérêts de chacune, ou bien adopté la même politique qui respire dans les édits dirigés contre nous? La Grande-Bretagne désire autant de voir continuer notre commerce avec elle que de le voir cesser avec la France et ses alliés. Qu'avons-nous declaré par l'Embargo? Avons-nous dit que nous renoncerions à commercer avec la France et que nous continuerions de le faire avec l'Angleterre? Non: mais qu'à moins qu'elles ne levent leurs interdictions contre un commerce dont elles veulent nous priver, ces puissances n'auront pas les bénéfices de celui qu'il est de leur intérêt de continuer. On ajoute que l'embargo est non-seulement un acte de soumission à leur égard, mais un moyen de seconder la politique de toutes deux l'une contre l'autre; car, dit-on, l'objet de la France est de restreindre le commerce de la Grande-Bretagne; et en refusant de commercer avec celle-ci, nous favorisons cette politique. Il est donc prouvé par les arguments même des adversaires de l'embargo, que cette mesure a opéré sur les deux puissances l'effet désiré sur la Grande-Bretagne, en diminuant et restreignant son commerce, et sur la France en la privant des denrées coloniales qu'elle recevait auparavant. De sorte que le même argument, par lequel on prétend prouver que l'embargo est d'accord avec la politique d'une de ces puissances, établit aussi qu'il est opposé à celle de

l'autre: ce qu'on peut regarder comme un moyen efficace de résistance contre toutes deux, et c'était là tout ce qu'en attendaient les auteurs de la mesure. Mais ceux qui y sont opposés ne veulent point entendre parler d'une résistance qui n'est pas fondée sur la poudre et le boulet: toute mesure de simple coërcion, est regardée par eux comme une lâche soumission. Dans le monde naturel, chaque animal a ses moyens particuliers de défense et d'attaque, serait-il étonnant que parmi les nations il existât la même variété dans les armes dont elles disposent? Parce que la Grande-Bretagne commet ses hostilités avec des vaisseaux de guerre et de gros canons, en doit-il résulter que ce pays ne peut pas essayer, au moins pendant un certain espace de temps, de se défendre par d'autres moyens? Il en est de même des baïonnettes et des mousquets que Napoléon emploie contre ses ennemis. Dans une guerre ouvertement déclarée, les forteresses ne sont pas toujours prises d'assaut, on trouve plus convenable et plus facile de chercher à s'en emparer par les opérations lentes d'un siége régulier, et en cherchant à intercepter leurs approvisionnements. Telle doit être quelquefois la politique sage et prudente des nations, avant d'employer des moyens plus actifs et plus violents. Si cette conduite manque son objet, il est bien certain qu'il faut recourir à ce qu'on appelle avec emphase la derniere raison des nations, et tirer l'épée du fourreau; je suis convaincu que si cela est nécessaire, nous ne montrerons aucune indécision en employant ce terrible moyen de venger nos droits.

Personne, dit-on, ne croit aujourd'hui que le but avoué de l'embargo ait été ou puisse être réalisé en y persévérant. La proposition de le continuer n'étant pas en ce moment soumise à la chambre, je le considérerai seulement sous le point de vue des effets qu'il a produits. On prétend que si on l'envisage comme ayant conservé nos ressources, il nous a causé plus de pertes qu'il n'en a prévenu. Pour appuyer cette assertion, on recherche le montant de nos revenus, le produit de notre commerce extérieur pendant une année de paix profonde, et à une époque de prospérité qui est sans exemple non-seulement dans notre histoire, mais encore dans celle du monde. On compare ensuite l'ensemble de tous ces bénéfices avec une éva-

luation de ceux que nous pouvons faire aujourd'hui. Une telle comparaison n'est pas admissible. Peut-on prétendre, que si nous avions adopté une mesure différente, pour obvier aux inconvénients d'un état de choses qui est tout-à-fait nouveau, et dans lequel nous avons été jettés l'année derniere par la violence des autres nations; peut-on prétendre, dis-je, que la prospérité dont nous avons joui auparavant, n'aurait pas éprouvé une altération considérable; que le montant de notre revenu, et les bénéfices de notre commerce extérieur n'ont pas été extrémement diminués en les comparant à ce qu'ils étaient auparavant? Certes, il n'y a pas de bonne foi à prétendre que telle autre mesure que nous aurions adoptée aurait produit un résultat différent. Mais on ne peut contester que toute cette partie de nos ressources qui, étant conservée parmi nous, n'est pas tombée dans les mains de l'ennemi, est un gain réel pour nous, quelle que soit d'ailleurs la diminution de la valeur de ces objets. Nous n'avons pas accru les ressources de nos ennemis, ni les moyens qu'ils ont de nous nuire: cette considération est de quelque importance.

Extrait du Rapport du Comité dont il est fait si souvent Mention dans le Message du Président Jefferson.

" Le seul prétexte employé de la part de l'Angleterre pour justifier de telles hostilités, est le droit de représailles, fondé sur un acquiescement prétendu des Etats-Unis aux aggressions antérieures de la France. Sans discuter ici la justice du principe sur lequel on fonde le droit de représailles, principe douteux en lui-même, ét surtout inadmissible d'après l'extension qu'on veut lui donner, et l'effet désastreux qu'il produit plutôt sur les neutres que sur l'ennemi; il n'est pas vrai que les Etats-Unis aient volontairement acquiescé aux aggressions illégales d'aucune des deux puissances, ou aient dévié, en aucune maniere, de l'impartialité qui leur était prescrite par leur neutralité. La France a allégué la violation de notre pavillon national, et

l'atteinte portée à notre souveraineté par le meurtre de Pierce, l'outrage contre la *Chesapeake*, et la destruction de l'*Impétueux*. Il fut pris des mesures pour obtenir satisfaction dans des incidents d'une si grande notoriété, et l'on peut assurer qu'à l'exception de la derniere aggression, les autres quoiqué dirigées contre la souverainté des Etats-Unis, n'affectaient nullement leur neutralité, et ne donnait à la France aucun droit de se plaindre ou d'interposer son influence. Mettant de côté les irrégularités d'une moindre importance qu'on peut également reprocher aux deux nations; telles, par exemple, que l'ordre donné par les Anglais en Juin 1803, et le décret du général Français Ferrand; les violations essentielles des droits des neutres par l'Angleterre, avant le décret de Berlin de Novembre 1806, et qui, si on s'y était soumis, auraient donné aux Français de justes sujets de plainte, sont la prise d'un vaisseau Américain chargé de denrées coloniales, fondée sur le prétendu principe, consacré par ce qu'on appelle communément *le Réglement de* 1756, la presse exercée contre les matelots Américains qui se trouvent par là forcés de devenir les auxiliaires des Anglais contre la France; enfin la proclamation qui ordonne un blocus nominal, particulierement depuis l'Elbe jusqu'à Brest, et qui a été notifiée en Mai 1806.

Si l'on prétend que les Etats-Unis ont acquiescé paisiblement à quelques-unes de ces prétentions, on ne niera pas cependant que relativement aux deux premieres, ils ont employé les efforts les plus énergiques pour obtenir un changement dans le système britannique.

Il est connu, qu'à la proclamation qui ordonnait le blocus nominal dont il a été parlé, les Etats-Unis ont opposé des remontrances vives et multipliées, mais qui n'ont pas toujours été favorablement accueillies. Les mesures qu'une nation est supposée devoir prendre pour venger sa neutralité, doivent toujours être dans une certaine proportion avec l'insulte qu'elle a reçue et les moyens d'opposition qu'elle possede. On ne prétendra pas sans doute que dans chacune de ces circonstances, s'il était du devoir de l'Amérique de déclarer immédiatement la guerre, ni que les ordres ar-

bitraires de la Grande-Bretagne qui déclaraient en état de blocus une certaine étendue de côtes, que malgré sa puissance maritime, elle ne pouvait pas investir et bloquer entierement; que ces ordres, disons-nous, puissent justifier le décret par lequel la France, sans marine effective, prétend annoncer le blocus des états d'une puissance qui possede incontestablement l'empire des mers, et devant les côtes de laquelle le pouvoir qui prétend la bloquer ne peut maintenir un seul navire en station.

Le décret de Milan de 1807, peut encore moins être justifié par l'acquiescement supposé des Etats-Unis aux Ordres Britanniques du mois précédent, puisqu'il est prouvé que ces ordres n'étaient pas même connus en Amérique à la date de ce décret; et il est bon d'ajouter ici que les Français, en séquestrant nos vaisseaux dans leurs ports, et en les brûlant en pleine mer, sont encore allés au-delà du contenu de leurs extraordinaires décrets.

Il n'y a pas plus de fondement dans le prétexte que le gouvernement britannique prétend tirer de notre acquiescement au décret de Berlin, pour justifier ses Ordres en Conseil. Dans la note adressée à ce sujet par le gouvernement aux ministres Américains, le 31 Décembre 1806, après avoir établi "qu'il ne pouvait croire que l'ennemi songeât sérieusement à mettre en vigueur un pareil système," il fait expréssement la déclaration suivante: "Si cependant l'ennemi pouvait mettre ses menaces à exécution, et si, contre toute attente, les nations neutres pouvaient se soumettre à une telle usurpation, S. M. serait obligée, quoiqu'avec répugnance, à user de représailles, &c." Les deux conditions nécessaires dans l'opinion de la Grande-Bretagne, pour justifier des représailles, sont donc l'exécution du décret et l'acquiescement des nations neutres. Et cependant huit jours après la date de cette déclaration, sans attendre que ces faits fussent constatés, l'ordre du 9 Janvier 1807, rendu par forme de représailles, déclare, en opposition à la loi reconnue des nations, sujets à être capturés les vaisseaux des Etats-Unis allant des ports d'une des puissances belligérantes dans ceux d'une autre puissance belligérante.

Le rapport détaille ensuite les démarches faites par le gouvernement Américain, en conséquence des décrets de la France et des Ordres en conseil de l'Angleterre, lesquelles ayant été infructueuses, le Président convaincu des inconvénients que devait produire ce nouvel état de choses, communiqua immédiatement au Congrès l'extension donnée par la France à ses décrets, et indiqua la mesure de l'embargo qui fut en conséquence ordonné le 22 Décembre 1807; et il était alors bien connu dans ce pays que les Ordres en Conseil de Novembre précédent, avaient été rendus, quoiqu'ils n'eussent pas été communiqués officiellement à notre gouvernement.

Le Rapport établit ensuite les diverses manieres dont les intérêts du commerce Américain sont blessés par les Ordres en Conseil et les compare avec les inconvenients que produisent les décrets de la France. On y avoue que l'alternative est pénible; qu'il faut ou continuer l'interruption du commerce avec la France et l'Angleterre, ou bien avoir recours à la guerre. Mais il faut définitivement opter entre ces deux partis, et il est important que l'Amérique soit préparée à adopter l'un ou l'autre.

La premiere chose que nous remarquerons dans ce rapport, c'est la fausse interprétation qui y est donnée aux Ordres en Conseil de S. M. On les appelle des actes de représailles, et l'on dit que c'est-là la seule qualification qu'on puisse y donner pour les justifier. " Le fait est, que ce ne sont point des actes de représailles, mais des mesures de réaction; et comme la modération qui les caractérise est bien exprimée par ce mot, nous voulons en développer le sens." Buonaparté dit aux Américains: " Vous n'entrerez point dans un port anglais." Si nous avions voulu user de représailles, nous aurions pu dire avec justice: " Si les Américains se soumettent à cet ordre, nous ne les laisserons pas entrer dans les ports de France." Cette injonction serait un acte de représailles; mais ce n'est point là ce que la Grande-Bratagne a

P 2

fait : elle a seulement neutralisé le mal que pourraient lui faire les décrets de Buonaparté, en disant : " Les Américains entreront dans les ports anglais ; s'ils ne le font pas, ils ne commerceront pas avec la France." C'est-là un acte de défense personnelle, mais non de représailles. Quant aux droits de transit imposés sur leurs marchandises, le principe, d'après lequel ils sont établis, est fondé sur les bénéfices immenses que devait leur produire notre tolérance, et sur les pertes qu'elle pouvait nous occasioner, puisqu'ils étaient autorisés à fournir à l'ennemi des denrées et marchandises que, sans cela, il est obligé de recevoir de nous par voie de contrebande, ou par une suspension temporaire et locale de ses décrets.

Un autre objet de discussion entre les deux pays est, si le fameux décret de Berlin, qui déclare les Isles Britanniques en état de blocus, a jamais été exécuté. Les Américains et les partisans qu'ils ont dans ce pays, déclarent qu'il ne l'a point été. Le Ministere Britannique a déclaré avec plus de fondement, en contradiction avec cette assertion : " Que le décret était exécuté par les ministres de Buonaparté, et que les Américains s'y étaient soumis, avant la publication de nos Ordres en Conseil."

On dit, dans le rapport américain : " Que le décret de Berlin, tel qu'il a été interprêté et exécuté subséquemment au 18 Septembre 1807, et les Ordres en Conseil du 11 Novembre suivant, sont, en conséquence, par leur effet sur les intérêts des Etats-Unis, des agressions *co-temporaires* de la part des pouvoirs belligérants, qui n'ont pour elles ni le prétexte d'une provocation ni celui d'un prétendu acquiescement de notre part." Il résulte de cette déclaration, que notre antidote a fait son effet au moment immédiatement que le poison a été administré ; que nous n'avons forcé les

vaisseaux américains à toucher en Angleterre que quand Buonaparté le leur eût défendu, et que, comme on l'établit dans ce même rapport, il eut confisqué le navire l'*Horison*, pour être contrevenu à cette défense ; en sorte que, quand même nous accorderions à nos adversaires leurs assertions dans toute leur étendue ; entr'autres : "Que l'exécution plus sévere du décret de Berlin, et la promulgation de nos Ordres en Conseil sont des actes contemporains," on ne pourrait même, dans ce cas, douter de la nécessité de ces Ordres. "Mais," disent les Américains, "pourquoi la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas attendu pour se décider qu'elle pût juger la conduite que nous tiendrions après cette nouvelle interprétation du décret de Berlin?" Les ministres déclarent qu'ils ont attendu, et qu'ils ont trouvé les Américains disposés à se soumettre à la France ; mais, en supposant le contraire, nous allons examiner si les Américains ont droit de se plaindre de la précipitation de l'Angleterre à cet égard. L'Amérique a-t-elle attendu qu'elle eût connaissance des Ordres en Conseil, avant de prendre la mesure de l'Embargo? Et, d'après son propre aveu, ne procéda-t-elle pas immédiatement à l'exécution de cet acte? Nous demanda-t-elle ainsi qu'à Buonaparté, après son décret de Berlin, aucune explication? Ce décret fut rendu en Novembre, 1806. Le premier vaisseau qui, d'après l'aveu même des Américains, fut condamné en vertu de ce décret, le fut le 10 Octobre, 1807, et nos Ordres en Conseil ne sont datés que du 11 Novembre suivant. Et, cependant, l'Amérique se plaint de notre précipitation, quoiqu'elle-même, ainsi qu'elle en convient, ne mit pas un jour d'intervalle entre la connaissance qu'elle prétend avoir eue de nos Ordres en Conseil, et la publication de son Embargo.

Ainsi, la conduite du pouvoir exécutif d'Amérique serait aussi répréhensible qu'inconséquente, quand même il aurait eu connaissance de nos Ordres en Conseil au moment qu'il établit l'Embargo. Mais comment qualifier cette conduite, si nous prouvons, par la confession même d'un membre du pouvoir exécutif, que le gouvernement américain prit la mesure de l'Embargo, avant d'avoir la moindre connaissance des Ordres en Conseil ?

Le rapport du comité établit qu'au moment où le Président crut la mesure nécessaire, *il était suffisamment connu en Amérique que les Ordres en Conseil de Novembre précédent avaient été rendus, quoiqu'ils ne fussent pas officiellement communiqués à notre gouvernement.* Nous croyons que cette assertion est incontestablement fausse, c'est ce qui sera prouvé par la citation suivante de l'apologie faite de l'Embargo, par le secrétaire d'état Madison, publiée au moment même qu'il fut ordonné (le 22 Décembre) : " Il est clair," dit-il, " *que si cela n'a pas encore été fait*, la Grande-Bretagne *médite* des représailles, et *très-probablement* une interdiction du commerce de ce pays avec les ennemis de la Grande-Bretagne." Il est évident, d'après cela, que le secrétaire d'état américain, au moment où l'embargo fut ordonné, avoue lui-même qu'il ignorait entièrement ces Ordres en Conseil, dont le comité, qui a fait le rapport, déclare lui-même qu'on avait connaissance en Amérique à cette même époque. M. Madison prouve même l'ignorance où il était de la teneur de ces Ordres, en faisant une supposition très-probable, qui se trouve précisément être le contraire de ce que ces ordres ont établi. De sorte que l'Embargo fut imaginé par M. Jefferson précisément pour nuire à l'Angleterre, dans le moment même que lui et ses secrétaires

d'état ne connaissaient que les actes hostiles de la France contre leur propre pays; et ils ne nous punissaient alors, ainsi qu'ils le déclarent, que parce qu'ils supposaient que nous méditions un acte plus sévere de représailles que celui que nous avions jusqu'alors mis en vigueur. En voilà assez sur le sujet de *mécontentement* de l'Amérique contre l'Angleterre.

D'après tout ce qu'on connaît des débats du Congrès d'Amérique, de l'opinion de la majorité de ses membres et des projets de ce gouvernement, on doit s'attendre que non-seulement la mesure impuissante de l'embargo sera de nouveau consacrée, mais qu'on la modifiera d'une maniere encore plus offensive pour l'Angleterre. Les vaisseaux Américains pourront mettre à la mer, mais ils ne pourront entrer dans les ports Français ni Anglais. Les flottes de la France et de l'Angleterre seront de même exclues des ports Américains, et l'importation des produits de ces deux puissances ou des pays qui dépendent d'elles, sera entierement prohibée. Si ce n'est pas là une déclaration de guerre, c'est quelque chose qui en approche beaucoup: un tel état de choses doit finir par des hostilités ouvertes. On dira que les Américains ont le droit de commercer avec qui bon leur semble; c'est ce que personne ne leur contestera, non plus qu'à toute nation indépendante: mais il est aussi incontestable que, s'ils rompent toute communication avec la Grande-Bretagne, ce pays est également autorisé à les exclure de toutes les parties du monde où son influence est établie ou reconnue. Si l'Amérique veut faire à l'Angleterre tout le mal qui est en son pouvoir, l'Angleterre peut à son tour user contre cette puissance mal-intentionnée du droit de représailles dans toute son étendue. Ainsi, dès le moment que l'acte, dont nous faisons pressentir ici la possibilité, aura passé

en loi, l'Angleterre doit se considérer comme étant virtuellement en guerre avec les Etats-Unis. Il y a long-temps que tous les individus qui n'ont point un intérêt direct à déguiser les écarts scandaleux des Américains, savent que ce peuple ne cherche qu'à provoquer une guerre avec ce pays-ci, et si l'on voulait bien examiner toutes les causes de l'embargo, on trouverait que prévoyant une rupture qui n'a été différée que par la longanimité de l'Angleterre, le gouvernement Américains a voulu qu'au moment où enfin elle éclaterait, les vaisseaux des Etats-Unis ne couvrissent pas les mers et n'offrissent pas une riche proie à la marine anglaise. On n'a pas pu douter des intentions hostiles des Américains, lorsqu'on les a vus rejetter insolemment tout traité de commerce avec ce pays; s'empresser à fermer leurs ports aux vaisseaux anglais; refuser avec une hauteur, qui est ridicule dans leur état d'impuissance, la satisfaction qui leur avait été offerte pour l'aggression fâcheuse dont ils ont fait le prétexte apparent de cette exclusion insultante; enfin, lorsqu'ignorant la nature de nos Ordres en Conseil, ils se sont hâtés, avec une précipitation aveugle, d'adopter la mesure de l'Embargo.

Le but de cette politique envenimée n'est pas de venger l'honneur des Etat-Unis, mais bien de diminuer le commerce de l'Angleterre, de détruire l'activité de ses manufactures, d'en faire, pour elle, un poids qui l'écrase; et d'exciter partout des clameurs qui forcent le gouvernement anglais à une paix temporaire et ignominieuse.

L'Embargo était, dans sa premiere contexture, une mesure hostile; l'acte qui va le modifier est le complément de ce qui lui manquait pour forcer l'Angleterre à des représailles proportionnées à l'outrage. Le parti de M. Jefferson ne dissimule pas que tel est l'objet qu'il se propose, et ici

nous rappellerons le passage d'un discours que nous avons cité et dans lequel ce parti fait naïvement l'aveu de son inimitié pour ce pays-ci. "Il y a, dit M. Bacon, diverses manieres de faire la guerre : l'Angleterre la fait avec ses vaisseaux, la France avec ses bayonnettes, et nous, nous la faisons avec des prohibitions commerciales, avec l'embargo." Ainsi ce n'est point la faute de M. Jefferson et de son parti, et par conséquent du gouvernement américain, si nous ne sommes pas enveloppés dans les horreurs d'une banqueroute nationale, si nos manufactures ne sont pas inactives, faute de matieres premieres et de débouchés, si les sources de notre revenu, si les moyens de maintenir nos flottes et nos armées, ces instrumens de notre sécurité et de notre gloire, ne sont pas épuisés et anéantis.

Ce parti s'est franchement dévoué à tous les projets de Buonaparté, il l'a aidé dans le seul moyen qu'il puisse avoir d'atteindre ce pays ; enfin il s'est conduit comme si la France et les Etats-Unis s'étaient liés par un traité offensif et défensif contre l'Angleterre. Les partisans de M. Jefferson ont plus fait : lorsque Buonaparté s'abandonnant à sa violence naturelle, à la haine qu'il porte à toutes les nations qui osent se croire indépendantes, a saisi les vaisseaux des Etats-Unis, a *pressé* leurs matelots, lorsqu'il a traité leurs Ambassadeurs avec mépris, ils ont déguisé ces outrages, ils ont ajouté à la rigueur des mesures qui favorisent ses vues, et sans stipuler pour leur pays aucun de ces avantages réciproques qui forment la base de tous les traités d'alliance, ils ont fait gratuitement, des Américains, les auxiliaires de Napoléon. Dans quel code de morale politique trouvera-t-on que l'Angleterre est obligée de tolérer tous ces outrages, et de ne point rendre injure pour injure ? que si on veut détruire son com-

merce, diminuer ses ressources, elle ne doit pas repousser ces aggressions qui menacent son existence par d'autres aggressions correspondantes? et que, si les Américains lui disent: "nous ne voulons pas que vous commerciez avec nous," elle n'a pas le droit de leur répondre: "Eh bien! moi, je vous défends de commercer avec qui que ce soit?"

La modification de l'embargo, telle qu'elle est proposée au Congrès, n'est point dirigée contre la France; ce n'est point une de ces mesures impartiales d'une puissance qui prétend maintenir ou venger sa neutralité qu'elle voit méconnue par deux autres qui sont en guerre entre elles, mais bien un acte hostile destiné à favoriser l'une aux dépens de l'autre. Les réclamations qui se sont élevées dans l'Est de l'Union Américaine ont prouvé à M. Jefferson qu'il ne pouvait persister dans son système d'hostilité contre l'Angleterre, sans paraître au moins l'appliquer aussi à la France. Mais la France qui n'a pas un vaisseau marchand à la mer, et dont tous les ports sont strictement bloqués n'est nullement affectée par ces apparences hostiles; et tout ce qu'elle peut en redouter, c'est de perdre la vente de quelques bariques de vin, et l'asile éventuel que les ports américains offraient à ses flottes fugitives. Si, dans le premier moment, Buonaparté condamne cette mesure, il sera bientôt calmé en voyant qu'elle n'est dirigée que contre nous, et qu'elle est destinée à aider au succès de cette ligue générale qu'il a provoquée contre la Grande-Bretagne.

GAZETTE DE LA COUR.

Dépêches du Lieutenant-Général Sir JOHN MOORE:

Londres, Vendredi, 13 *Janvier* 1809.

Downing-Street, le 10 Janvier.

Des dépêches dont ce qui suit est extrait, ont été reçues, le 8 de ce mois, au Bureau du Lord Vicomte Castlereagh, l'un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M., de la part du Lieutenant-Général Sir John Moore, Chevalier de l'Ordre du Bain, Commandant en Chef des forces de S. M. employées ne Espagne.

Benevente, le 28 Décembre 1808.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Toro, le 16, l'armée a été constamment en marche, dans la neige et par un temps très-froid. Depuis quelques jours le temps a tourné à la pluie, qui est plus incommode que le froid, et a rendu les routes presque impraticables. Le 21, l'armée arriva à Sahagun, où il fallut qu'elle s'arrêtât pour rafraîchir les hommes et faire des provisions. Je fus informé que le maréchal Soult était à Saldana, avec environ 16,000 hommes, et qu'il avait des postes le long de la rivière jusqu'à Carrion.

L'armée eut ordre de se mettre en marche, sur deux colonnes, le 23 à huit heures du soir, pour forcer le pont de Carrion, et de là aller à Saldana. Le même soir, à six heures, j'appris que des renforts considérables étaient arrivés de Palencia à Carrion; et une lettre du Marquis de la Romana m'informa que les Français se portaient de Madrid soit à Valladolid soit à Salamanque. Il fut évident qu'il était trop tard pour persister dans la tentative contre Soult, que je devais me contenter de la diversion que j'avais opérée, et que je n'avais pas de temps à perdre pour assurer ma retraite.

Le lendemain matin, le lieutenant-général Hope, avec sa propre division et celle du lieutenant-général Fraser, se rendit à Majorga. J'ordonnai à Sir David Baird avec sa division d'aller à Valmira, et je suivis le lieutenant-général Hope, le 25, à Benevente avec la réserve et les brigades légères, par Majorga et Valderas. La cavalerie,

sous les ordres de Lord Paget, suivit la réserve, le 26. Ces deux derniers corps sont entrés hier en cette ville. Nous continuons notre marche sur Astorga. Les généraux Hope et Fraser sont déjà allés plus loin ; Sir David Baird part demain de Valencia ; et je quitterai en même temps cette ville avec la réserve. Lord Paget, restera avec la cavalerie, pour donner avis de l'approche de l'ennemi. Jusqu'à présent son infanterie n'a pas encore paru, mais elle n'est pas loin : et sa cavalerie est en grand nombre autour de nous ; elle est tenue en respect par notre cavalerie, qui, par son énergie et son audace, a obtenu sur les Français un ascendant qu'une grande supériorité de nombre de leur côté peut seul lui ôter.

La diversion que nous avons faite en marchant sur Sahagun, quoique avec beaucoup de risque pour nous, a été complete ; il reste à voir quel avantage les Espagnols du Midi pourront en tirer ; mais la marche des Français sur Badajoz a été arrêtée au moment où leur avant-garde était arrivée à Talavera de la Reyna ; et toutes leurs forces disponibles sont maintenant tournées de ce côté-ci.

La seule partie de l'armée qui jusqu'à présent ait combattu l'ennemi, a été la cavalerie, et il m'est impossible de lui donner trop d'éloges.

Dans la lettre que j'ai écrite à V. S. le 16, j'ai fait mention du brigadier-général Stewart, qui avait défait un détachement de cavalerie, à Rueda. Depuis cette époque, il s'est passé peu de jours sans qu'il ait pris ou tué divers détachements Français, généralement plus nombreux que ceux avec lesquels il les a attaqués. Dans sa marche sur Sahagun, Lord Paget apprit qu'il y avait dans cette ville sept à huit cents hommes de cavalerie. Dans la nuit du 20, il sortit de quelques villages qu'il occupait en face de l'ennemi à Majorga, avec les 10e et 15e régim. de hussards. Le 10e marcha droit sur la ville, tandis que Lord Paget, avec le 15e, cherchait à la tourner. Malheureusement il rencontra une patrouille, dont il s'échappa un homme, qui donna l'alarme. Par ce moyen les Français eurent le temps de se ranger en bataille avant que lord Paget pût arriver de l'autre côté. Il les chargea immédiatement, les battit, et fit de 140 à 150 prisonniers, parmi lesquels étaient deux lieutenants-colonels et onze officiers ; de notre côté, nous avons perdu six ou huit hommes, et il y en a eu peut-être vingt de blessés.

La cavalerie a pris 4 à 500 Français, outre qu'elle en a tué un grand nombre, et cela depuis que nous avons marché en avant de Sala-

marqu. En venant de Sahagun, le 20, Lord Paget, avec deux escadrons du 10e, a attaqué un détachement de cavalerie à Majorga, et il a tué 20 hommes, et en a pris environ 100. Notre cavalerie est d'une espece très-supérieure à celle des Français; le bon esprit qui l'anime lui a été inspiré par l'exemple et les instructions de ses deux chefs, Lord Paget et le brigadier-général Stewart.

Astorga, le 31 Décembre.

Je suis arrivé hier ici. Le major-général Fraser, avec sa division, sera aujourd'hui à Villa-Franca, et il ira de là à Lugo.

Le lieutenant-général Hope, avec sa division, s'est arrêté hier à deux lieues d'ici, et a continué sa marche ce matin, suivi de Sir David Baird.

Les deux brigades de flanc suivent la route de Penferada.

J'irai à Villa-Franca, avec la réserve et la cavalerie, ou ce soir ou demain matin, selon ce que j'apprendrai de l'approche des Français.

Dans la matinée du jour où je suis sorti de Bénévente, sept escadrons de la garde de Buonaparté ont passé la riviere à un gué au-dessus du pont. Ils ont été attaqués par le brigadier-général Stewart, à la tête des piquets du 18e régiment et du 3e régiment de de la cavalerie légere Allemande, et repoussés de l'autre côté de la riviere. Leur colonel, le général de division Lefebvre, a été pris, avec environ 70 officiers et cavaliers.

L'affaire a été bien disputée. Les troupes avec lesquelles le brigadier-général Stewart a attaqué, étaient inférieures en nombre à l'ennemi; c'est le corps qui a le plus de réputation dans l'armée Française; mais on m'assure que la supériorité des Anglais a été très-marquée. Je joins ici, pour la satisfaction de V. S., le rapport de Lord Paget à ce sujet.

Bénévente, le 29 Décembre.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que ce matin, vers 3 heures, il m'a été rapporté que la cavalerie ennemie passait la riviere, à un gué près du pont. J'y ai envoyé immédiatement les piquets de nuit, sous les ordres du lieutenant-colonel Otway, du 18e régiment. Après avoir ordonné que la cavalerie se rendît aux postes indiqués, en cas d'alarme, je me suis porté en avant pour reconnaître, et j'ai trouvé

quatre escadrons de la garde impériale rangés en bataille et escarmouchant avec les piquets, pendant que d'autres cavaliers passaient la rivière. J'ai fait venir le 10e régiment de hussards, et lorsqu'il est arrivé, le brigadier-général Stewart s'est mis sur-le-champ à la tête des piquets, et il a attaqué avec la plus grande intrépidité. Le 10e régiment de hussards l'a soutenu dans l'ordre le plus parfait.

Le résultat de l'affaire, d'après ce que j'ai pu recueillir jusqu'à présent, est environ 30 tués, 26 blessés, 70 prisonniers et à peu près autant de chevaux pris.

Je ne puis m'empêcher de faire le plus grand éloge de tous ceux qui ont eu part au combat. Le lieutenant-colonel Otway et le major Bagwell étaient à la tête des piquets de nuit. Ce dernier est blessé légèrement. Tout mon état-major a montré le plus grand zèle, et plusieurs officiers du quartier-général et autres officiers de votre armée m'ont offert volontairement leurs services. Au nombre des prisonniers est le général de division Lefebvre (qui commandait la cavalerie de la garde impériale), et deux capitaines. Je crains que notre perte ne monte à près de 50 hommes tués ou blessés. Je vous en enverrai l'état aussitôt que je pourrai recueillir les rapports.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) PAGET, Lieut. Gén.

Au Lieutenant-Général Moore, Chevalier de l'Ordre du Bain.

J'ai envoyé les prisonniers à Baniza. L'ennemi s'était reformé de l'autre côté de la rivière, mais alors trois canons de la compagnie du capitaine Donovan sont arrivés et ont produit un grand effet.

Dans un moment où la retraite de l'armée anglaise en Espagne, est le sujet de toutes les conversations, nous avons cru devoir traduire, d'une feuille estimée, les observations suivantes, que nous croyons généralement justes.

Retraite de Sir John Moore.

(Extrait du *Morning-Post.*)

Ce général avait été envoyé en Espagne avec une force britannique très-considérable, dont l'objet était d'agir comme armée auxiliaire d'Espagne, ou comme une armée de réserve, sur laquelle les armées Espagnoles auraient pu se retirer, ou à laquelle elles auraient pu se réunir et se rallier, si elles s'étaient trouvées inférieures aux Français. Et si les généraux Espagnols avaient suivi ce plan, l'issue de la campagne, après l'entrée de Buonaparté en Espagne, aurait pu être très-différente. Malheureusement les conseils Espagnols, ou les déterminations des généraux Espagnols, en exposant leurs armées séparément, ont fait échouer ce plan.

Lorsque Sir John Moore eût rassemblé toutes ses forces à Salamanque, et qu'il eût opéré sa jonction avec Sir David Baird, il avait droit de s'attendre que les armées espagnoles, qui montaient à 100,000 h. auraient manœuvré de maniere à ce que, si elles avaient été forcées de se replier devant l'ennemi, elles se fussent retirées comme armées; qu'ainsi elles auraient pu se rassembler en corps réguliers; et qu'au moins le centre et la gauche se seraient repliés de maniere à se lier à son armée. Au lieu de cela, les trois armées espagnoles se sont laissé attaquer séparément l'une après l'autre, et non-seulement elles ont été défaites, mais ce qui est bien pis, elles ont été dispersées.

Aussitôt que Sir John Moore reçut avis de la dispersion des trois armées, il se trouva dans la situation la plus pénible à Salamanque. Il pensa, d'après les vrais principes militaires,

qu'aussitôt que Buonaparté aurait eu défait Castanos, il agirait, comme il l'avait toujours fait, d'après ces principes; et qu'avant de marcher sur la capitale et d'allonger sa ligne d'opérations, il attaquerait et tâcherait de défaire le seul corps restant qui avait, en quelque sorte, la consistance d'une armée, et qui pouvait agir sur ses derrieres ou intercepter ses communications. Il imaginait, comme un vrai militaire, que Buonaparté, au lieu de marcher sur Madrid, concentrerait toutes ses forces contre lui et Sir David Baird, afin de les empêcher de se joindre et de combiner un système d'opérations.

Il était certainement possible à Buonaparté, au lieu de marcher sur les passes de Somo-Sierra, de prendre la route de Burgos, et se dirigeant sur Valladolid, de rassembler 60,000 hommes, dont 10 mille de cavalerie, et de se porter sur l'armée de Sir John Moore. Il était évidemment de son intérêt d'agir ainsi; s'il avait pu de cette maniere défaire notre armée et la forcer à la retraite, l'Espagne aurait été abandonnée à ses seules ressources, ayant non-seulement à regretter la dispersion de ses propres armées, mais même la déconfiture de la nôtre. La vanité de Buonaparte lui fit faire un faux mouvement, et Sir John Moore en tira avantage.

Lorsque Sir John Moore reçut la nouvelle de la dispersion de l'armée de Castanos, il prit en conséquence des mesures pour se retirer: mais aussitôt qu'il fut informé que Buonaparté avait porté sa grande armée sur Madrid, et que cette ville faisait résistance, il tira sur-le-champ avantage de ce faux mouvement; et comme les armées françaises étaient alors séparées, il tâcha de manœuvrer sur les derrieres du grand corps d'armée, d'en couper, s'il était possible, une division dé-

touchée, et de forcer Buonaparté à quitter Madrid, et à rénoncer à ses projets contre le Midi de l'Espagne.

Il a complétement réussi dans cette opération (que les militaires appellent une diversion). Buonaparté avait poussé ses gardes avancées jusqu'à Almarez sur la route de Truxillo. Il les a rappellées précipitamment, il a fait marcher en Galice la presque totalité de son armée qui était à Madrid, et même rappellé le corps qui avait été envoyé contre Sarragosse.

Examinons maintenant l'effet de ce mouvement. On a appris par le général Lefebvre, que le grand corps d'infanterie de Buonaparté n'a quitté les environs de Madrid que le 23 de Décembre. Cependant ses détachements de cavalerie, portés en avant, sont arrivés, le 28, à Benevente. Sir John Moore a dû être avec la totalité de son armée, le 2, dans les passes de Villa-Franca. Villa-Franca est à 260 milles de Madrid. Or, il est impossible qu'une armée de 35,000 hommes puisse faire une marche aussi longue en hiver, sans magasins, en moins de 16 jours. Son infanterie et son artillerie n'auront pas pu être à Villa-Franca avant le 8 de Janvier. Si Buonaparté a poursuivi Sir John Moore, et a cherché à le harceler et à l'attaquer, il aura fallu qu'il entre dans les défilés de la Galice, et qu'il se jete dans un pays dénué de provisions, et où ses progrès ne peuvent pas être rapides. Nous osons assurer que quand bien même il forcerait Sir John Moore à se rembarquer, cette opération lui prendrait jusqu'à la fin de Janvier; et alors il aurait été dans la nécessité de faire venir toute son armée jusqu'à la côte. Supposons Buonaparté obligé d'aller à Vigo, et d'y être à la fin de Janvier. Vigo est à 390 milles de Madrid. S'il veut ensuite de là se mettre en marche pour Cadix, en passant par

Madrid, qui est sa meilleure route, il se trouve que l'opération de Sir John Moore le met dans la nécessité de faire 700 miles de plus qu'il n'aurait fait sans cela. Il aura alors une marche de 500 miles à faire pour arriver seulement devant la Sierra Morena, et de 730 miles pour arriver à Cadix, partant de Vigo ou de la Corogne. Ainsi, en supposant qu'il parte le 1er Février des environs de la Corogne, il ne peut être que dans six semaines devant la Sierra, ni à Cadix avant deux mois.

Les Espagnols, au lieu d'être obligés de défendre la Sierra Morena, au milieu du mois de Janvier, auront jusqu'à la mi-Mars pour se préparer ; et même, si les Français forcent les passes de la Sierra Moréna, ils ne peuvent pas arriver devant Cadix avant le mois d'Avril. En un mot, le mouvement de Sir John Moore donne aux Espagnols, dans le Sud, un espace de plus de trois mois pour préparer leur défense.

(Depuis que ce qui précede a été traduit imprimé, on a reçu l'avis que les Français étaient arrivés le 14 devant la Corogne, où l'armée anglaise était rendue depuis trois jours pour opérer son rembarquement ; que le Dimanche, 15, il y a eu une affaire partielle sous les murs de cette ville, entre la brigade de Lord William Bentinck, consistant en trois régiments, et une partie de l'armée du Maréchal Soult, qui a été totalement défaite ; mais cet avantage a coûté à l'armée et à la nation britannique la perte à jamais déplorable des deux généraux en chef Sir John Moore et Sir David Baird. Le premier, atteint d'un coup de fusil, est mort, ainsi que Nelson, dans les bras de la Victoire ; le second, a eu un bras emporté d'un boulet, et l'on craint pour sa vie. Le rembarquement général s'est effectué sans beaucoup de perte. Les détails au Numéro prochain.)

OUVERTURE

DU PARLEMENT BRITANNIQUE.

DISCOURS

Des Lords Commissaires, aux Deux Chambres de Parlement, prononcé le Jeudi 19 *Janvier*, 1809.

Milords et Messieurs,

“ Nous avons reçu ordre de Sa Majesté de vous annoncer, qu'elle vous a réunis dans la parfaite confiance que vous êtes préparés à l'aider cordialement à continuer une guerre, qu'on ne peut espérer de terminer d'une maniere sûre et honorable, qu'en persévérant dans des efforts vigoureux.

“ Nous avons à vous annoncer que Sa Majesté a ordonné qu'on mît sous vos yeux les copies des propositions pour ouvrir une négociation, qui ont été transmises d'Erfurt à Sa Majesté, ainsi que de la correspondance qui a eu lieu, à ce sujet, avec les Gouvernements de Russie et de France ; et de plus, la Déclaration publiée par ordre de Sa Majesté lors de la cessation de cette correspondance.

“ Sa Majesté est persuadée que vous partagerez les sentiments qu'Elle a exprimés, lorsqu'on a exigé que Sa Majeté consentît à commencer une négociation en abandonnant la cause de l'Espagne, qu'Elle avait si récemment et si solennellement épousée.

“ Nous avons ordre de vous informer, que Sa Majesté continue de recevoir du Gouvernement Espagnol les plus fortes assurances qu'il est déterminé à persévérer dans la lutte qu'il soutient pour la cause de la monarchie légitime, et de l'indépendance nationale de l'Espagne, et de vous

assurer, qu'aussi long-temps que le Peuple Espagnol sera fidele à lui-même, Sa Majesté continuera de lui accorder l'assistance la plus puissante.

" Sa Majesté a renouvelé avec la Nation Espagnole, dans le moment des difficultés et des revers que celle-ci a éprouvés, les engagements que Sa Majesté avait volontairement contractés dans le début de sa lutte contre l'usurpation et la tyrannie de la France ; et nous avons reçu ordre de vous informer que ces engagements ont été revêtus de la forme d'un traité d'alliance, qui sera mis sous vos yeux, aussitôt qu'il aura été ratifié de part et d'autre.

" Sa Majesté nous ordonne de vous déclarer, qu'en même temps qu'Elle a vu avec la plus vive satisfaction les exploits de ses troupes dans le commencement de la campagne en Portugal, et le royaume de son allié délivré de la présence et de l'oppression de l'armée française, Sa Majesté a très-profondément regretté que cette campagne eût été terminée par un armistice et une convention dont Sa Majesté a cru de son devoir de désapprouver formellement quelques articles.

" Nous avons à vous exprimer que Sa Majesté espere avec la plus entiere confiance, que vous serez disposés à la mettre en état de continuer le secours qu'Elle a accordé au Roi de Suede. Ce monarque a un titre particulier à l'appui de Sa Majesté dans l'état présent des affaires, pour avoir senti, ainsi que Sa Majesté, la propriété de rejetter toute proposition de négociation dans laquelle le Gouvernement d'Espagne ne serait pas admis comme partie.

Messieurs de la Chambre des Communes,

" Nous avons reçu ordre de Sa Majesté de

vous informer qu'Elle a commandé qu'on mît sous vos yeux les États de la présente année. Sa Majesté se repose sur votre zele et sur votre affection pour établir une proportion d'impôts telle que peut l'exiger la nécessité de poursuivre vigoureusement la guerre ; et Elle espere que vous pourrez trouver ces moyens, sans accroître d'une maniere immédiate et sensible les taxes qui pesent déjà sur le peuple.

" Sa Majesté est certaine que vous apprendrez avec une grande satisfaction, que, malgré les mesures adoptées par l'ennemi pour détruire le commerce et les ressources de ce pays, le revenu public a continué d'éprouver une amélioration progressive.

Milords et Messieurs,

" Nous avons à vous informer que la mesure adoptée par le Parlement dans la derniere session, pour établir une milice locale, a été jusqu'à présent accompagnée du plus heureux succès, et promet des avantages étendus et permanents.

" Nous avons reçu de Sa Majesté l'ordre de vous recommander spécialement, qu'après avoir suffisamment pesé les intérêts qui dépendent de la lutte actuelle, vous procédiez, avec le moins de délai possible, à examiner les mesures les plus efficaces pour l'augmentation de l'armée réguliere, de maniere que Sa Majesté puisse, sans affaiblir les moyens de défense intérieure, employer la puissance militaire de ses états, dans la grande lutte où Elle est engagée, et la conduire, avec la protection de la Divine Providence, à un résultat compatible avec l'honneur de la Couronne de Sa Majesté, et avec les intérêts de ses Alliés, de l'Europe et du Monde."

Continuation des Pieces Supplémentaires du 19eme Bulletin Français.

SÉANCE MUNICIPALE.

Madrid, le 9 Décembre 1808.

Aujourd'hui, à onze heures du matin, heure indiquée pour l'ouverture de la séance, se sont réunies les personnes suivantes:

Le corrégidor,
Les régidors,
Les alcades,
Les députés du tiers-état,
Les chefs de l'assemblée de la mesta *,
Les procureurs-généraux et fondés,
L'alguasil-major,
L'évêque-suffragant,
Les vicaires,
Le corps des curés et des bénéficiers,
Les chefs de toutes les communautés,
Le corps de la noblesse,
Les députés des cinq corporations principales,
Et toutes les députations représentant les 64 quartiers de la ville de Madrid.

M. le corrégidor prit la parole, et annonça à l'assemblée qu'il avait eu l'honneur d'être admis à présenter l'hommage de son respect à S. M. I. et R., et à mettre à ses pieds l'expression de la reconnaissance des habitants de Madrid pour la bonté et la clémence dont S. M. avait usé envers cette ville.

M. le corrégidor avait exprimé à S. M. I. et R. le bonheur que sa présence répandrait dans la cité, et le desir qui animait tous les habitants, jaloux de mériter et de justifier une faveur aussi honorable.

M. le corrégidor dit que S. M. I. et R. avait eu la bonté de s'entretenir avec lui avec la plus grande bienveillance, et il ajouta que le but de cette assemblée était de faire connaître à MM. les députés de la ville de Madrid les intentions bienfaisantes de S. M.; en conséquence, le corrégidor a rapporté dans les mêmes termes les sentiments de S. M., et ses dispositions favorables pour toute l'Espagne, et il a ajouté que le sort de Madrid dépendait de sa propre conduite.... Que ce sort serait heureux et prospere, si les habitants adhérant de bonne foi à la constitution, reconnaissaient avec sincérité pour leur Roi légitime Don Joseph Napoléon Ier; mais que dans le cas contraire, l'Espagne deviendrait une province de France,

* Le conseil de la mesta est composé des grands propriétaires de troupeaux.

Ici, M. le corrégidor a fait la peinture fidele de la bonté du Roi Joseph, qui avait employé tous ses soins pour la conservation de cette capitale, ainsi que des villes voisines, et qui les avait traitées en père généreux. Le corrégidor fit sentir à tous les députés que la présence du Roi dans sa capitale devait être regardée comme le plus grand bien qui pût arriver.

En conséquence, MM. les députés pénétrés des mêmes sentiments, et désirant de contribuer de tous leurs moyens au bonheur des habitants de Madrid, ont arrêté de supplier humblement S. M. I. et R. d'accorder à la capitale la présence du Roi, cette ville et même toute l'Espagne devant recueillir les plus grands avantages de la sagesse de son gouvernement.

MM. les Députés ont insisté pour que de nouvelles actions de grâce fussent présentées à S. M. I. et R. pour la bonté avec laquelle elle a traité cette ville que ses armes triomphantes avaient conquise, et pour le pardon généreux de ce qui s'était passé pendant l'absence du Roi Joseph Ier.

Sa Majesté Impériale et R. sera également suppliée d'accorder grâce à ceux que la frayeur a portés à abandonner la ville, de même qu'à tous les paysans qui ont pris les armes.

Sa Majesté Impériale et R. sera enfin suppliée humblement d'ordonner que les troupes respectent les propriétés, les saints temples, les communautés religieuses, et, en un mot, la propriété de toutes les classes.

Cette humble supplication sera mise sous les yeux de S. M. I. et R., et lui sera présentée par une députation prise parmi les représentants de la ville de Madrid.

Il a été arrêté, dans la même séance, que l'hommage de la plus vive reconnaissance sera présenté au Roi Joseph Napoléon, dont l'heureuse intercession auprès de son auguste frere, l'Empereur des Français, a sauvé la ville de Madrid.

Sa Majesté I. et R. sera humblement suppliée d'accorder le bienfait de sa présence à la ville de Madrid, afin que sous son gouvernement juste et bienfaisant, le bon ordre, la justice et la tranquillité puissent renaître dans ses murs.

Sa Majesté I. et R. sera encore suppliée d'accorder sa royale protection près de son auguste frere, afin que grâce soit faite aux absents et aux habitants qui ont pris les armes.

Le présent procès-verbal sera présenté à S. M. I. et R., par une députation.

(*Suivent plusieurs milliers de signatures.*)

Le 11, les députations des notables des paroisses, toutes les corporations des artisans de la ville se sont réunies, et ont pris une délibération conçue dans les mêmes termes que la précédente, et revêtue d'un nombre considérable de signatures.

VINGTIEME BULLETIN FRANÇAIS DE L'ARMÉE D'ESPAGNE.

De Madrid, le 19 Décembre 1808.

S. M. a passé aujourd'hui en revue l'armée qui est à Madrid, avec ses équipages et son administration. Soixante mille hommes, cent cinquante pieces de canon, plus de quinze cents fourgons chargés de biscuit et d'eau-de-vie, formaient un ensemble imposant. La droite de l'armée était appuyée sur Chamartin, et la gauche dépassait Madrid.

Le duc de Bellune est toujours à Tolede avec son corps d'armée.

Le duc de Dantzick, avec son corps d'armée, est toujours à Talavera de la Reyna.

Le 8e corps est arrivé à Burgos.

Le général Saint-Cyr a fait sa jonction à Barcelonne avec le général Duhesme.

Nos postes de cavalerie battent le pays jusqu'aux confins de l'Andalousie.

L'Empereur a accordé à l'armée quelques jours de repos.

De très-beaux ouvrages de fortification se construisent sur les hauteurs de Madrid. Six mille hommes y travaillent.

Le petit équipage de siége, composé de pieces de 24 légeres et de petits mortiers, est arrivé.

On a trouvé à Talavera de la Reyna une cinquantaine d'hommes dans les hôpitaux, deux ou trois cents selles et quelques restes de magasins appartenant aux troupes anglaises.

Quelques détachements de cavalerie se sont fait voir du côté de Valladolid ; c'est le premier signe d'existence que les Anglais aient donné : ils ont beaucoup de malades et de déserteurs. Le 13 de ce mois, leur armée était encore à Salamanque. Une si noble retenue, une si singuliere immobilité pendant les six semaines qui viennent de s'écouler, paraissent fort extraordinaires.

S. M. jouit de la meilleure santé.

On souscrit chez M. PELTIER, No. 7, Duke Street, Portland Place.

De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.

RAPPORT

A SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE;

(Publié avec sa permission.)

Suivi d'une RÉPONSE *à M. le Comte* JOSEPH PUISAYE.

Par M. LE COMTE D'AVARY.

J'ai l'honneur de faire connaître au Roi qu'à la suite de plusieurs avis pressants et tendant évidemment à m'alarmer sur l'objet d'une communication de la plus haute importance, j'eus chez moi, le 14 du courant, une entrevue avec M. B. de M. Sans entrer dans les détails superflus d'une longue conférence, je dirai qu'après m'avoir protesté de son dévouement au Roi et du desir extrême qu'il avait de le prouver dans cette circonstance, en me rendant le plus signalé service, M. B. de M. me rapporta qu'avec beaucoup de peine, il avait réussi jusqu'à ce moment, à arrêter la publication du VIe Volume des Mémoires de M. le Comte de Puisaye, où j'étais inculpé de la maniere la plus grave, et cela principalement, me dit-il, à l'instigation virulente et passionnée d'un tiers auquel il attribua des jongleries qui fixerent peu mon attention; qu'il était un moyen très-simple, et de l'efficacité duquel il répondait, pour prévenir cette fâcheuse affaire; qu'il suffisait d'une lettre dans laquelle j'exprimerais à M. le Comte de Puisaye l'erreur où je fus autrefois, en me servant, à son égard, de termes injurieux, et l'estime que, mieux instruit, je portais aujourd'hui à sa personne et à son caractere. Tel est, à la fois, l'exposé que me fit M. B. de M. et la proposition qu'il me répéta avec instance, en m'annonçant que M. de Puisaye s'était procuré un grand nombre de mes lettres et qu'il comptait les livrer au public, non-seulement dans le volume prêt à paraître, mais dans ceux qui doivent le suivre. On jugera facilement de mon indignation; je ne cherchai pas à la contraindre. M. B. de M. m'apprit que, dans ces lettres, les unes chiffrées, les autres en clair et souvent de ma main, je disais que M. le Comte de Puisaye était un *drôle*, un *moucheur de chandelles*. Il observa qu'aujourd'hui cependant je devais savoir que M. de Puisaye descendait d'une illustre maison, que

ses éminentes qualités méritaient la plus grande estime et qu'il s'était vu à la tête de cent mille hommes. D'après le récit de M. B. de M. j'avais donné des instructions à des agents du Roi, afin qu'ils tâchassent de détourner, pour un autre emploi, des fonds destinés par l'Angleterre aux affaires dirigées par M. de Puisaye: ailleurs, je parlais très-mal du gouvernement Anglais, circonstance dont il était de la derniere importance de prévenir la divulgation. Il m'affirma encore que cet homme assurait avoir entre les mains un mémoire explicatif, envoyé par lui au Roi, et dont j'avais biffé et dénaturé plusieurs articles. Enfin, croirait-on tant d'audace unie à tant de bassesse! M. de Puisaye, au dire de son ami, osait avancer que j'avais voulu le faire assassiner, et M. B. de M. ajouta, que le tiers, cité plus haut, avait dit en avoir vu l'ordre signé de moi. "Quant à cette derniere accusation," poursuivit-il "elle ne doit paraître que dans un volume subséquent." Ici, il me fut impossible de me contenir.......... Je me calmai toutefois, et, aux sollicitations pressantes qui m'étaient faites d'empêcher un tel éclat par un moyen aussi simple que celui d'écrire quelques mots, d'une maniere, me disait-on, conforme à mon caractere, voici quelle fut ma réponse:

"Je me suis trop peu contenu, Monsieur, au sujet de ce prétendu ordre d'assassinat! Auprès d'une telle effronterie, la supposition que j'aie biffé et dénaturé un mémoire adressé au Roi, n'a, pour ainsi dire, plus le droit de m'indigner. Ces criminelles et odieuses impostures sont bien dignes de leurs auteurs; mais il ne suffit pas de former de semblables accusations, il faut en fournir la preuve, et M. de Puisaye la produira, ou sera diffamé autant qu'il mérite de l'être."

"Quant aux fonds que j'aurais voulu faire détourner, on sent tout ce que la malignité se promet d'une pareille insinuation. Certe, j'ai souvent déploré que des moyens immenses aient été prodigués sans fruit, pour les affaires de France, parce qu'ils l'étaient presque toujours à l'insçu du Roi. Je me contenterai de dire qu'à l'époque en question, je ne siégeais pas dans le conseil de Sa Majesté, et toutes les personnes employées à son service savent que je n'ai jamais eu aucune manutention de fonds, ni par conséquent aucune comptabilité."

"La même observation répondra à ce que j'ai pu écrire au sujet du Gouvernement Britannique. Rien de semblable n'est présent à mon souvenir. Au surplus j'anéantirai d'un mot ces perfides

suggestions: l'année derniere, le Roi s'est rendu volontairement en Angleterre, et j'ai l'honneur de jouir de sa confiance."

"Au sujet des expressions de *drôle* et de *moucheur de chandelles** dont je me vois obligé de parler, en vérité, je ne réponds de rien. N'est-il pas cependant singulier de voir M. le Comte de Puisaye, lorsque, depuis quinze mois que je suis ici, je n'ai pas même prononcé son nom, aller scruter et établir mon opinion, en publiant des lettres où je le traite de la sorte? S'attend-on à voir ailleurs que sur les tréteaux un personnage, tout gonflé de son importance, étourdir le public à force de crier: *On prétend que je suis un drôle!* J'ai de la peine à me persuader une semblable ingénuité; cependant, au siecle où nous vivons, on rencontre des hommes aussi avides de honte, que d'autres le sont de gloire. Mais est-il rien de plus révoltant, est-il rien de plus abject que ces calomnies, d'abord colportées sous le manteau, puis livrées publiquement au mépris qu'elles inspirent? Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'on ait pu imaginer que je me prêtasse à une démarche réprouvée par la dignité du Roi et tellement contraire à ce que je me dois à moi-même. Ecrire à M. de Puisaye! Si je pouvais me ravaler à ce point, vous n'en doutez pas, Monsieur, je serais hautement désapprouvé par mon maître. Que M. de Puisaye invente, imprime, publie; dites-lui quels sont mes sentiments! Si, dans ma pénible carriere, l'estime des hommes de bien est, pour moi, la plus flatteuse récompense, il est des clameurs et même de lâches injures dont je sais m'enorgueillir. Au reste, Monsieur, je vous sais gré de l'avertissement; j'attendrai, et je choisirai, selon l'occurrence, le parti que j'aurai à prendre envers un infâme calomniateur."

---

* Cette derniere expression, que je trouvais vuide et de très-mauvais goût, revenait cependant à ma mémoire comme n'y étant pas étrangere. A force d'y penser, j'ai trouvé la véritable application que j'en fis effectivement dans une lettre écrite à une époque très-ancienne, sans que je puisse me rappeler à qui, ni à quelle occasion. Je disais de M. de Puisaye; "en cherchant à se produire sur ce Grand Théâtre" (celui des d'Elbée, des Bonchamp, des Stofflet, des Charette) "cet homme ressemble au *moucheur de chandelles* qui veut jouer les *héros*."

Ici, la conversation prit fin, et j'annonçai que j'en rendrais compte au Roi, ce que M. B. de M. avait désiré lui-même. Il se retira en témoignant beaucoup de regret de n'avoir pas eu plus de succès dans sa négociation, et en m'assurant qu'il allait tenter, mais sans espoir, de nouveaux efforts pour faire supprimer ou changer ce qui, dans le volume prêt à paraître, devait autant affliger les vrais amis de la cause Royale. Je l'invitai, en le reconduisant, à user de son influence pour arrêter, en général, ces dégoûtantes publications, mais à ne s'inquiéter nullement de ce qui pouvait m'être personnel.

Depuis lors, ayant fait d'inutiles recherches pour me procurer le Libelle appellé VIe Volume des Mémoires de M. le Comte Joseph de Puisaye, quoique M. B. de M. m'eût mandé que, sur ma réponse négative, le Volume allait être envoyé à de hauts personnages en Angleterre, il est de mon devoir de ne pas différer plus long-temps mon rapport au Roi, en suppliant Sa Majesté de permettre qu'il soit communiqué à Monsieur et aux Princes.

Le 19 Décembre, 1808.

Le Comte D'Avaray.

RÉPONSE

A M. le Comte Joseph de Puisaye.

M. de Puisaye a prétendu articuler des *faits authentiques* et sur lesquels on *garderait le silence*. Je leur oppose un démenti formel; en conséquence :

Je déclare que n'ai donné ni transmis aucun pouvoir, aucune instruction, aucun ordre à MM. Brottier, Despomelles et Le Maître, représentés, à chaque page du Libelle, comme *mes bons amis* et mon *conseil exécutif*, qui ne *faisaient rien que par ordre*. Je n'ai pu les considérer que comme des hommes employés au service du Roi, mon maître, et à qui les ministres de Sa Majesté Britannique ont accordé, en plusieurs occasions, une confiance particuliere. Si, dans ma lettre, du 3 Septembre 1795, au général Charette, je les ai nommés *nos amis de Paris*, c'est qu'ils étaient ainsi désignés dans la correspondance que M. le Comte d'Antraigues, alors à Venise, entretenait avec eux et dont il rendait compte à M. le Baron de Flachslanden, et depuis, à M. le Duc de la Vauguyon qui, l'un et l'autre, siégeaient au

conseil de Sa Majesté. Le Roi recevait aussi des rapports directs de M. d'Antraigues qui, dans des lettres confidentielles qu'il m'a quelquefois écrites sur le même objet, donne toujours le nom d'*amis* aux personnes en question. Au reste, je somme M. de Puisaye de publier, mais sans réticence, tout ce qui, dans les lettres qu'il dit avoir de moi, pourra le plus mettre en évidence mes actions et mes principes, me réservant le droit de faire vérifier les originaux, par les moyens juridiques; et afin qu'il ne puisse en prétendre cause d'ignorance, j'adresse à son éditeur vingt exemplaires de la présente publication.

Le calomniateur m'accuse d'assassinat, et d'empoisonnement! Est-ce scéleratesse ou démence? Je le défie de produire les moindres preuves de ces infâmes imputations.

Je déclare que, loin d'avoir eu ni cherché à avoir aucun accès auprès de la Trésorerie Anglaise et d'être, comme le dit le Libelliste, à l'aumône de l'Angleterre, je ne suis pas même en jouissance du traitement que la générosité du Gouvernement Britannique accorde aux chefs des corps qui formaient l'armée de Monseigneur le Prince de Condé, et que mes seules ressources se composent, jusqu'à ce jour, des bienfaits du Roi et des débris de ma fortune.

Je déclare, et personne, j'ose le dire, n'a plus que moi le droit de l'attester, que l'insigne perfidie avec laquelle M. de Puisaye m'accuse de semer des méfiances entre le Roi et son auguste Frere, ne produira d'autre effet que de couvrir le calomniateur d'un nouvel opprobre.

Je déclare qu'à raison même de ma vénération profonde pour la nation Espagnole et pour l'auguste sang des Bourbons, je n'ai jamais eu la moindre relation avec le duc d'Alcudia, pas même à l'époque où le Roi, mon maître, se trouvant en Italie, sollicitait avec ardeur, du Roi son cousin, les moyens de se transporter à la Vendée. C'est de cette négociation que j'ai parlé, en écrivant au général Charette le 13 Août 1795, et c'est-là cependant ce que M. de Puisaye appelle *l'intrigue Espagnole*. Sans doute il donnerait la même qualification aux lettres que je reçus, vers la même époque, de M. le chevalier de Las Casas, à l'occasion d'un rang élevé dont ce ministre avait pensé que les bontés de Sa Majesté Catholique pouvaient m'honorer, mais dont un sentiment, auquel il daigna lui-même applaudir, me fit décliner le bienfait. A l'égard de mes lettres au général Charette, les circonstances dans lesquelles elles furent écrites et les dispositions que lui-même manifestait dans les siennes, expliquent assez la mesure que je devais observer en parlant du Cabinet Britannique.

Je déclare, relativement aux lettres que M. de Puisaye prétend avoir écrites au Roi et qui auraient été interceptées, que M. le Baron de Flachslanden recevait, à cette époque toutes les dépêches adressées à Sa Majesté et par conséquent celles que transmettait M. le Duc d'Harcourt. Mon respect pour la mémoire de ces deux hommes estimables me fait un devoir de repousser une odieuse iuculpation qui ne pourrait tomber ici que sur eux.

Je déclare, et je puis en fournir les preuves les plus incontestables, qu'il est faux que j'aie éloigné du Roi les personnes citées par M. de Puisaye. Quant à ce qu'il ose avancer au sujet des trois députés qu'il envoya au Roi en 1797, j'ai de quoi confondre son imposture. Les volumineuses pieces dont ils étaient porteurs, sont encore toutes, dans leur in tégrité, parmi les papiers de Sa Majesté, et ne peuvent, par conséquent, se trouver entre les mains de M de Puisaye, *avec les passages supprimés marqués à la marge*, ainsi qu'il le prétend, J'ai, de plus, des preuves écrites de la confiance très-particuliere que ces gentilshommes m'ont accordée pendant leur séjour à Blanckenbourg. Ils n'auraient donc pu rendre à M. de Puisaye un compte tel qu'il dit l'avoir reçu, sans devenir coupables d'une duplicité égale à celle du Libelliste même qui, ayant probablement alors une autre maniere d'expliquer ses opérations et sa conduite, que celle dont il fait choix aujourd'hui, m'écrivait :

" Les services, Monsieur le Comte, que vous avez rendus à la
" France, dans la personne de son Roi, ne me laissent pas douter
" de l'empressement avec lequel vous saisissez toutes les occasions
" d'y en ajouter de nouveaux."

Je déclare que mon frere et mon beau-frere ayant péri dans l'expédition de Quiberon, il est aussi absurde qu'atroce de m'imputer ce désastre.

Je déclare enfin m'être toujours honoré du nom que mes peres m'ont transmis, autant que de leur fidélité et de leurs services.

DE BEZIADE D'AVARAY.

Ce 11 Janvier 1809.

J'ai entre les mains plusieurs lettres écrites avant et depuis l'entrevue que j'ai eue avec M. B. de M. Elles jetteraient le plus grand jour sur le genre de *négotiation* dont elles font partie. Mais la délicatesse m'interdit de les publier, à moins d'une nécessité que je ne puis ni prévoir, ni anticiper.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCX.—*Le* 30 *Janvier*, 1809.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

*Les circonstances actuelles sont d'un si grand intérêt que tout ce qui peut aider à les expliquer ou à les prévoir, doit être soigneusement recueilli. C'est surtout dans les Débats du Parlement Britannique qu'il faut s'attendre à trouver de ces aveux, de ces traits de lumiere qui, dans un instant, donnent la clef des plus grands événements, comme des négociations les plus importantes. Nous offrirons donc, dans l'*Ambigu*, non le détail minutieux des Séances du Parlement, mais les discours qui, contenant des faits, des explications et des développements, pourront aider nos lecteurs à se former une idée juste de la politique et des actes du Gouverne-*

ment Britannique. Parmi les discours prononcés, lors de l'ouverture de la session, nous croyons devoir choisir ceux qui répondent aux objections faites par l'Opposition, parce qu'ils renferment des détails qui éclaircissent des questions devenues, depuis plusieurs mois, l'objet des conjectures et des discussions de tous les observateurs politiques. Nous donnerons successivement tous les discours de Lord Castlereagh et de M. Canning, sur les affaires et l'expédition de l'Espagne. Voici ceux qu'ils ont prononcés, le 19 de ce mois, dans la Chambre des Communes.

Lord Castlereagh, en réponse à M. G. Ponsonby, dit, que l'approbation genérale que le T. H. Membre a donnée à l'appui qui a été accordé à l'Espagne, a beaucoup diminué la tâche qu'il croyait avoir à remplir, puisqu'il n'aura qu'à répondre à ce que le T. H. Membre a dit sur la maniere dont la guerre a été dirigée. Il ne croit pas que, malgré toutes les inculpations faites aux ministres actuels, il soit possible de prouver que, si les amis du T. H. Membre eussent été en place, ils auraient conduit les affaires avec plus de vigueur et de succès, eux qui, pendant leur administration, avaient eu tant à cœur, la prospérité et les intérêts de leur pays, qu'ils avaient abandonné tous ceux qui s'étaient alliés avec lui pour la défense de l'Europe. Le T. H. Membre a reproché le défaut de vigueur relativement à la Suede. Quant à la partie navale de l'expédition qui fut faite au printemps dernier pour secourir ce pays, on ne peut nier qu'elle ait produit l'effet le plus puissant et le plus avantageux; et le Marquis de la Romana a déclaré que, si elle avait paru un jour plus tard, son armée, composée de 9000 soldats espagnols, devait passer en Zélande, suivie de celle de Bernadotte, afin de prendre possession de ce pays. Elle a eu aussi le grand

avantage de tenir les Russes en échec et de les empêcher de faire beaucoup de mal à la marine suédoise, peut-être même de la détruire entièrement. Quant à l'expédition destinée pour la terre, elle a été envoyée, sans attendre la signature d'un article qui y était relatif, et cela sur la demande formelle de l'Ambassadeur de Suède à Londres, afin de coopérer avec les armées de S. M. Suédoise. Quant à la raison qui a causé son retour, il n'aurait aucun motif de refuser de la dire, si ce n'était pas révéler des faits relatifs à l'allié de l'Angleterre.

On a parlé des pertes que le Dannemarc a fait essuyer à notre marine ; mais il eût été impossible à toutes les flottes de l'Angleterre d'empêcher des hostilités conduites, pendant l'été, au moyen de chaloupes canonnieres, lorsque les calmes sont si fréquents dans ces mers. Au reste, le fait est, que notre commerce a très-peu souffert de ces attaques. Il avoue que le gouvernement de Sa Majesté est sous le poids d'une responsabilité telle que jamais il n'en a existé une semblable dans aucun pays. Il avoue que les ministres n'ont eu qu'à demander de l'argent pour en obtenir, et il est prêt à discuter avec le T. H. Membre, ainsi qu'avec tout autre, cette question : si les ministres actuels de S. M. ont donné, aux grandes ressources qui ont été confiées à leur administration, toute la puissance et tout l'effet possible ? Si la cause, dans laquelle ils sont engagés, ne prospere pas dans leurs mains, ce ne sera pas par défaut de zele, d'activité, de vigueur, mais par l'excessive supériorité des moyens de l'ennemi, qu'ils n'auront pu ni neutraliser, ni prévoir.

Si, dans le temps que nos troupes étaient en Portugal, et que l'Espagne mettait sur pied tout ce qu'il lui était possible d'assembler d'armées régulieres contre l'ennemi, nous avions dit à ce pays :

" Que nous étions prêts à lui donner de l'argent et non des hommes; que le sang du peuple anglais ne serait point répandu dans cette lutte," un tel langage aurait été indigne des sentiments de la nation à l'égard des Espagnols. Ce pays-ci n'avait point à considérer la prudence ou l'imprudence des mesures indiquées dans le système de guerre, et publiées sous le titre de *Précautions*. Il appartenait à l'Espagne de choisir le genre de guerre qui lui convenait. Elle a adopté le plan de mettre des armées en campagne et de faire une guerre régulière; nous n'avions plus qu'à leur accorder notre appui d'une manière conforme à leur détermination.

Le T. H. Membre croit qu'il était très-imprudent à une armée anglaise d'entrer en Espagne sans s'être assurée auparavant de quelques places fortes qui pussent protéger sa retraite en cas d'une défaite. Quant à lui, il ne connaît point de place de ce genre, excepté Cadix, qui eût pu nous être livrée; car le Ferrol n'est pas un poste capable de protéger la retraite ni l'embarquement d'une armée. Mais, comme il était évident que si nous avions eu à entreprendre quelques opérations, nous devions les diriger vers le Nord de l'Espagne, il ne peut concevoir qu'on eût consenti à nous donner une place qui se trouvait entierement hors de la ligne de nos opérations militaires. Si nous avions fait une telle proposition à une nation généreuse et pleine d'énergie, nous ne pouvions employer un moyen plus propre à semer la discorde entre les deux pays. Le T. H. Membre prétend que les forces de Sir Arthur Wellesley, au nombre de 9000 hommes, auraient dû être envoyées dans les Pyrénées pour couper les communications des 60,000 Français qui étaient en Espagne avec le reste des 500,000 hommes disponibles dont le Très-Honorable Membre,

prétend que leur armée est composée ! il suffit de répéter un tel plan pour en montrer l'absurdité.

Si le T. H. Membre n'a réellement pas d'autre avis à donner à la Chambre, il se réjouit que le Gouvernement de S. M. ait adopté d'autres mesures. Ceux qui prétendent qu'on aurait pu, avec une force inférieure, couper les communications entre deux armées d'une supériorité prodigieuse, ne connaissent ni l'état de la question, ni la maniere de faire la guerre. Ils croient que les mouvements d'une armée, qui vient de débarquer, sont aussi faciles que la manœuvre d'un navire qui a quitté le port. La différence est cependant frappante : un vaisseau n'a qu'à courir les chances du vent, et qu'à chercher l'ennemi, tandis qu'une armée, une fois débarquée, éprouve les plus grandes difficultés pour se procurer des provisions, et les moyens de transporter ses bagages et ses munitions. Si l'administration actuelle avait attendu que tout fût prêt pour la réception de nos armées, elles seraient restées dans la plus complete inaction. Il ne craint pas d'avancer, d'après la malheureuse destinée de l'armée du Général Blake, que si une armée anglaise avait été débarquée à St. Andero et s'était portée jusqu'au point où était celle de Blake, il n'en serait pas revenu un seul soldat. Le T. H. Membre prétend que l'expédition, qui a produit la délivrance du Portugal, a été jetée sur les mers à tout hasard, sans avoir aucune destination particuliere de la part du Gouvernement. Le fait est précisément l'opposé. L'expédition, sous les ordres de Sir A. Wellesley, partit avec un but fixe et déterminé. Elle fut envoyée dans le Tage, sans qu'il lui fût accordé de s'arrêter à la Corogne. Ces ordres avaient été donnés en conséquence des avis les plus positifs (qui depuis se sont trouvés faux), donnés par Sir C. Cotton, d'après lesquels on-

était autorisé à croire qu'il n'y avait que 5000 Français à Lisbonne et dans les forts sur le Tage, et que l'armée de Sir A. Wellesley suffisait pour les en chasser. L'expédition partit avec un objet déterminé et des instructions précises; mais il eût été absurde de restreindre tellement un officier du mérite de Sir A. Wellesley, qu'il n'eût pas eu la faculté de profiter des avantages que pouvait lui offrir la fortune, et qu'il eût été obligé d'attendre les instructions du Gouvernement pour toutes les chances favorables qui pouvaient s'offrir. Il semble à Sa Seigneurie que des armées flottantes, commandées par des officiers qui méritent toute confiance, peuvent rendre les plus grands services, même lorsqu'elles agissent d'après les circonstances sans aucune instruction particuliere du Gouvernement. Il croit que, d'après ce mode d'employer les armées, le corps du Général Spencer a été extrémement utile en marchant de Séville à Ayamonte, et arrêtant une partie de l'armée de Junot, qui allait au secours de Dupont.

On a reproché aux ministres de n'avoir pas envoyé assez de cavalerie, ils répondront, que c'est par un pur accident qu'il en a été employé. On ne pouvait supposer qu'il fût à propos d'envoyer de la cavalerie avec des expéditions de ce genre, qui peuvent être long-temps à la mer, avant de pouvoir débarquer. La cavalerie qui était en Portugal, était venue de la Méditerranée. Le noble Lord protestera toujours contre l'idée, que nous ne devons jamais engager l'ennemi que nous n'ayons une cavalerie égale ou supérieure à la sienne. Il demandera à la Chambre, s'il faut rayer des fastes de notre histoire, ces victoires brillantes, que nous avons remportées avec une cavalerie inférieure en nombre? A la bataille d'Alexandrie, Sir Ralph Abercrombie n'avait que 150 dragons, et les Français avaient 2400 hommes

de cavalerie; à la bataille de Maida, Sir John Stuart en était absolument dépourvu. Lors de l'expédition du Portugal, le Gouvernement avait envoyé suffisamment de cavalerie. Notre armée aurait eu, dans ce genre, la supériorité sur l'ennemi, si la cavalerie, qui était à la baie de Mondego, la veille de la bataille, avait pu débarquer. Le 18e de dragons était aussi très-près du théâtre de l'action. Il avouera cependant que, si Sir A. Wellesley avait eu de la cavalerie, les Français auraient éprouvé une déroute complete. Tout en faisant cet aveu, il est loin d'accorder que le Gouvernement ait négligé son devoir dans cette circonstance. Que la Chambre se rappelle l'impatience de tout le pays, en voyant le délai qui retenait, dans nos ports, l'expédition aux ordres de Sir A. Wellesley. Quel que fût alors l'enthousiasme que la nation éprouvait pour la cause des Espagnols et son désir de servir leur cause par sa coopération, les ministres auraient mérité d'être blâmés, s'ils n'avaient pas agi conformément aux renseignements qu'ils avaient reçus de la part de Sir C. Cotton, sur l'état des forces françaises à Lisbonne et dans les forts sur le Tage. Il peut assurer le T. H. Membre, qu'après avoir été attaqué à ce sujet, pendant cinq mois, d'une maniere que lui-même a été loin de vouloir employer pour se défendre, il défie toutes les accusations à ce sujet, et qu'il s'estimera heureux de pouvoir disculper les ministres et lui-même, si jamais la question est soumise à la Chambre dans les formes parlementaires. On ne peut leur accorder une plus grande faveur que de leur donner l'occasion de défendre ces mesures dont lui-même connaît toute la responsabilité.

Quant à l'inconséquence qu'on reproche aux ministres, parce que tout en désapprouvant quelques articles de l'armistice et de la convention,

ils ont manifesté leur joie, de la maniere accoutumée, lorsqu'ils ont appris l'évacuation du Portugal, il est facile de répondre à cette inculpation. Il est convaincu que chacun a appris avec transport les brillants succès de nos armées, et la délivrance du Portugal. Si le T. H. Membre ne partage pas la joie que ces événements, tels qu'ils ont été indiqués dans le discours, ont répandus partout, il ne peut expliquer les motifs qui l'engagent à approuver l'adresse à Sa Majesté. Si, au moment qu'ils ont appris la délivrance du Portugal, les ministres n'avaient pas employé les démonstrations ordinaires pour annoncer cette nouvelle, leur silence aurait paru injurieux pour les Généraux qui avaient négocié l'armistice et la convention ; on aurait pu croire que l'on voulait faire peser sur eux toute la puissance des ministres et du Gouvernement. Il ne doit pas paraître étonnant que l'opinion de Sa Majesté sur une question qui a été soumise à un tribunal militaire, ne soit point exprimée dans un discours émané du trône ; mais si l'Honorable Membre désire employer un autre mode pour obtenir des éclaircissements, il ne sera pas difficile de les lui donner. Le T. H. Membre fait ensuite allusion à la réponse qui a été faite à l'adresse de la Cité de Londres ; mais il lui sera très-difficile de persuader à ce corps respectable que les ministres, dans les avis qu'ils ont donnés à Sa Majesté à cet égard, eussent d'autres motifs que ceux qui dérivent de leurs devoirs publics, et qu'ils aient eu l'intention d'user à l'égard de la Cité de Londres, d'un langage qui indiquât la moindre irritation. Ils ont cru que cette question était devenue une affaire de parti, et qu'on avait obtenu, par surprise, de la Cité de Londres, une adresse dans laquelle on regardait comme certain qu'il y avait des coupables, et qu'il fallait les punir. La réponse a été

franche, mais elle était loin d'être insultante ; et en employant un tel langage, Sa Majesté a cru prendre les meilleurs moyens de se conserver la confiance d'une cité qui lui a donné tant de preuves de sa fidélité et de son attachement. Quant aux intimations que le T. H. Membre a données des objets qu'il se propose de soumettre à la Chambre, rien ne convient mieux aux ministres que de les voir discuter de la maniere la plus solennelle et la plus étendue. Une telle discussion est nécessaire non-seulement pour justifier la conduite des ministres, mais encore pour inspirer à la nation cette confiance sans laquelle ils ne peuvent prendre avec succès les mesures que l'état critique des affaires leur commande.

M. Whitbread a reproduit dans le discours qu'il a prononcé, après Lord *Castlereagh*, tous les argumens employés depuis plusieurs mois contre la Convention de Cintra et contre ses auteurs, et il a conclu par manifester son étonnement de ce qu'il n'est point question, dans le discours du Roi, des rapports de la Grande-Bretagne avec l'Amérique.

M. Canning observe, en commençant que le dernier opinant s'est défendu de tout esprit de parti, et que cependant il a fait un discours hostile. Il a parlé d'oublier les querelles personnelles, et presqu'en même temps il a laissé entrevoir qu'il falloit infliger aux ministres la punition qu'ils méritent. Il y a dans les dernieres transactions beaucoup à expliquer, à approuver et à regretter. Mais on ne doit point en conclure qu'il y ait lieu d'établir aucune accusation contre les ministres. Si de grands moyens ont été mis dans leurs mains, dans une crise importante, ils les ont scrupuleusement employés d'une maniere conforme à l'opinion du pays. Ils ne se déguisent point l'étendue de leur responsabilité, mais ils ne se regardent point comme en état d'accusation, parce

qu'ils ont la conscience qu'ils ont rempli leur devoir. S'il y a eu des revers, ils ont la certitude qu'ils n'ont point été produits par un défaut d'activité, de zele et de dévouement de leur part. On aurait pu très-probablement prendre des mesures plus efficaces que celles qui se sont offertes à leur esprit, mais personne ne les leur a suggérées. Et dans le fait si les ministres avaient dû faire attention à des suggestions de la nature de celles qui ont été présentées par les deux Honorables Membres qui ont parlé contre leurs mesures, et qui sont membres du comité qui veut les mettre en état d'accusation ; s'ils avaient entendu, dans le temps, le discours d'un honorable membre, comme ils ont eu l'avantage de lire le pamphlet de l'autre, au lieu de recevoir d'eux aucunes nouvelles lumieres, ils auraient au contraire éprouvé un surcroît de perplexité. En effet, l'honorable auteur du pamphlet établissait que le Gouvernement avait une marche toute naturelle à suivre, relativement à l'Espagne, qui était d'agir dans le sens de l'opinion nationale, tandis que son Très-Honorable ami, qui siége près de lui, était d'un avis tout à fait contraire, et pensait qu'il fallait délibérer. L'un pensait qu'il fallait sur-le-champ céder à l'impulsion publique, et l'autre, dédaignant une pareille influence, aurait conseillé de procéder avec lenteur. Mais les ministres ont adopté un plan de conduite, qui, quoiqu'il differe un peu de l'opinion de ces Honorables Membres, sera certainement regardé comme meilleur que celui qu'ils auraient conseillé. Ayant égard au vœu ardent que la nation manifestait en faveur des Espagnols, les ministres de Sa Majesté se sont occupés à rechercher la meilleure maniere d'employer les ressources nationales, pour atteindre le but indiqué par l'opinion, ayant soin de proportionner l'assistance aux besoins de ceux

auxquels on l'accordait. Quant à la nécessité de délibérer préalablement, sur laquelle un des Honorables Membres insiste si fortement, on ne peut la contester. Le T. H. Membre était fondé en principe, mais il semble vouloir expier cet avantage en appliquant ce principe de la maniere la plus fausse. L'état des choses exigeait des efforts prompts et efficaces, et les ministres ont cru qu'il était de leur devoir de régler là-dessus leur conduite. Le T. H. Membre a dit à la Chambre, qu'il avait tiré les faits qu'il a cités des papiers publics. Mais la vérité est probablement, que c'est dans les papiers publics qu'il a puisé ses raisonnements; tandis qu'on ne sait où il a cherché ses faits. Ce qu'il y a de certain c'est que, depuis trois semaines, on a pu lire dans les journaux les arguments dont il a fait usage, et même dans l'ordre qu'il a mis lui-même, en les présentant. L'Honorable Membre n'a pas été heureux dans les faits mentionnés par lui. Il a dit que, le 30 Juillet, ce qu'il appelle la Junte suprême, avait publié un avis sous le titre de Précautions qui renfermait une leçon admirable de la tactique qu'il convenait aux Espagnols d'employer; et que, cependant, par une très-grande erreur de jugement, les ministres de Sa Majesté ne communiquerent point avec cette junte suprême, mais avec la junte provinciale de Gallice. L'Honorable Membre doit-il apprendre, pour la premiere fois, que la junte centrale n'existait pas au mois de Juillet, qu'elle n'a été établie que vers le mois d'Octobre, mais qu'il y avait deux juntes, celle de Gallice et celle de Séville? Il résulterait de l'erreur de fait commise par l'Honorable Membre, que, rejetant toute communication avec la junte de Gallice, il aurait fallu correspondre exclusivement avec celle de Séville, quoiqu'à une plus grande distance, revêtue

d'une autorité qui n'était point supérieure à celle de l'autre, et, occupant une position telle que si on y avait envoyé une expédition, on n'aurait pas pu aisément la faire revenir.

Si l'Honnorable Membre pense que la junte de Séville était supérieure à celle de Gallice, il est dans l'erreur; il n'y avait aucune autorité prépondérante, avant l'élection de la junte suprême qui a eu lieu vers la fin de Septembre. Les méprises de l'Honorable Membre ne sont pas indifférentes, car elles attaquent les principes d'après lesquels les ministres de Sa Majesté ont agi. Le premier principe est celui-ci: lorsque toute la nation espagnole s'est levée spontanément, et avec un ensemble qui semblait presque miraculeux, le résultat de ce mouvement a été la création de plusieurs autorités locales qui ne reconnaissaient aucun pouvoir central; jalouses, inquiètes, et craignant qu'une d'entr'elles n'usurpât la prépondérance sur les autres. La première démarche faite près du Gouvernement de ce pays, vint des Asturies, la seconde de Gallice et la troisième de Séville; les autres juntes adressèrent des lettres, et, ici, naissait une grande difficulté. Les ministres de Sa Majesté ne pouvaient leur dire; nous ne voulons vous accorder aucun secours que vous ne soyez unis, parce que vous avez mis à ce secours des conditions auxquelles les Espagnols ne sont peut-être pas disposés à souscrire. Outre cela, il pouvait arriver que, si cette union ne pouvait s'opérer sans l'influence et l'appui de la Grande-Bretagne, les progrès de l'ennemi la rendissent impossible. Il n'aurait pas été sage ni convenable de donner une confiance exclusive à aucun de ces corps. D'un autre côté, chacun d'entr'eux désirait d'attirer à lui la majeure partie de nos secours et les moyens physiques du pays auraient été loin de pouvoir suffire aux demandes qui seraient venues

de toutes parts. On s'est montré disposé entièrement à fournir à toutes les Juntes de l'argent, des armes et des munitions de tout genre ; mais on n'a pas jugé convenable d'envoyer une force armée pour seconder les efforts séparés des Juntes respectives. Il était évidemment sage de ne point hasarder une armée britannique en Espagne, avant que les forces de ce pays n'eussent été organisées et rassemblées de maniere qu'elles pussent coopérer avec les nôtres, parce que c'était là la seule chance de sécurité que pouvait avoir une armée contre le danger d'être écrasée par les forces supérieures de l'ennemi. C'est de cette source que dérivent toutes les erreurs dans lesquelles sont tombés, à cet égard, les papiers publics desquels l'Honorable Membre a emprunté tous ces arguments. On ne contestera pas que les juntes de Gallice et des Asturies n'aient fait au Gouvernement des demandes de cavalerie ; il leur a été répondu, qu'une armée britannique serait envoyée au secours de l'Espagne, mais pour agir en masse, et sous un général anglais. Il n'a point été jugé convenable de détacher une force peu considérable pour renforcer l'armée de Blake ou de Cuesta, mais d'envoyer, au secours des Espagnols, une armée lorsqu'ils lui auraient préparé un théâtre pour agir. Etait-ce les décourager que de leur dire, que lorsqu'ils auraient rassemblé leurs propres forces, ou établi un système quelconque du gouvernement central, ils auraient l'appui d'une armée britannique ? Cette circonstance a aussi donné lieu à divers reproches relativement au délai qui a suspendu la marche de l'armée anglaise qui était en Portugal, et qu'on a attribué aux suites de la Convention. Le fait est cependant que la junte centrale n'a été installée que dans la derniere semaine de Septembre, et qu'aussitôt qu'on a reçu en Angleterre la nouvelle de cet évé-

nement, l'expédition, sous les ordres de Sir D. Baird, a reçu l'ordre de partir, et il a été sur-le-champ demandé à la Junte de Galice et à la Junte Suprême les ordres nécessaires pour le débarquement de ces troupes. Cette demande fut faite dans la semaine de l'installation du gouvernement central; et c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer le délai de dix jours survenu dans la transmission de cet ordre, et qui a été le sujet de tant d'accusations. Mais, si le gouvernement avait attendu cette réponse et un vent favorable qui pût la lui faire parvenir, mais qui aurait été contraire à la sortie de l'expédition, c'est alors qu'il y aurait eu lieu d'accuser sérieusement le gouvernement de S. M. Quelle déclamation animée, ou plutôt, quelles citations passionnées, le T. H. Membre n'aurait-il pas présentées à la Chambre, si les papiers s'étaient emparés (ce que certainement ils auraient fait) de la discussion? Le T. H. Secrétaire d'Etat n'entrera pas dans de plus longs détails, parce que la question doit être de nouveau discutée, mais il n'a pu se dispenser d'insister un peu sur ces points divers, pour prouver que chaque changement de vents n'a pas produit une altération nouvelle dans les décisions du Gouvernement de Sa Majesté; et que si la cause n'a pas le succès que tous les hommes qui pensent bien désirent vivement, ce ne sera point la faute de l'Angleterre. La cause est dans les mains qui dirigent souverainement les affaires humaines, et quelque soit à cet égard le décret de la Providence, il est bon qu'on connaisse qu'on n'a épargné aucuns des moyens qui sont au pouvoir de l'homme pour obtenir un heureux résultat. Le T. H. Membre pense, qu'en accordant des secours aux Espagnols, nous aurions dû employer les mêmes armes que Buonaparte; mais il ne peut adopter cette opinion, parce qu'il ne nous croit pas le droit d'exercer la dictature

dans le pays que nous venions secourir. Quoique nous soyons favorisés d'une constitution qui nous est chere, à tant de titres, par les droits inestimables dont elle nous garantit l'exercice, nous ne devons point traiter légerement les institutions des autres nations, parce qu'elles ne sont point parvenues à ce point de maturité qui caractérise les nôtres, et parce qu'elles ne leur garantissent pas le même degré de liberté; nous ne devions point non plus convertir une armée auxiliaire en une garnison menaçante et impérieuse, ni en annonçant hautement que nous aidions les Espagnols, chercher sourdement à leur faire accepter des faveurs dont ils sont meilleurs juges que nous. Il était bien entendu dans la derniere session, qu'il fallait aider les Espagnols de telle maniere qu'ils ne pussent nous supposer aucunes vues dangereuses. Le T. H. Secrétaire d'Etat ne doute point que s'ils réussissent, ils ne soient certainement plus heureux et plus libres qu'auparavant; mais cette félicité doit venir de leur propre choix et non de notre ascendant. Il semble, par l'appel que la Junte Centrale a fait à tous les savants pour qu'ils l'aidassent de leurs lumieres, qu'elle n'est point indifférente aux améliorations dont la constitution de l'état est susceptible. Mais si ces améliorations devaient être le résultat ou la condition d'un subside, il est très-douteux que les Espagnols voulussent y consentir, et qu'ils acceptassent des lois dictées à la pointe des baïonnettes. Quant à la discussion du principe militaire: s'il valait mieux débarquer en Espagne qu'en Portugal, elle se réduit à ceci: était-il prudent ou politique, lorsque la Junte Centrale n'était point organisée, d'attendre depuis le mois de Juillet jusqu'en Septembre, pour envoyer l'expédition? Quoique son opinion ne puisse pas faire autorité en pareille matiere, il est persuadé que, sous le point de vue purement militaire, le parti

qu'on a adopté était le meilleur. S'il jette les yeux sur le Portugal, et s'il le considere comme ne faisant avec l'Espagne qu'un seul et même pays, il est convaincu que ce n'était point à St. Andero, mais bien au Tage qu'une armée anglaise devait être envoyée; d'autres personnes peuvent être plus hardies et plus entreprenantes dans leurs plans, comme elles peuvent avoir l'habileté nécessaire pour les exécuter; et si le T. H. Membre veut rechercher les autorités d'où il a tiré ses arguments, il trouvera que, tout nouvellement, elles ont indiqué un plan d'opérations très-audacieux, et qui ne tend à rien moins qu'à faire débarquer maintenant une armée anglaise à Bilbao, et à l'envoyer assiéger Pampelune. Si le T. H. Membre approuve ce plan, il peut être assuré qu'il n'aura d'autre appui de son opinion, que la série des papiers-nouvelles où elle a été consignée. L'Honorable Membre qui a parlé le dernier, a fait un autre reproche au Gouvernement de Sa Majesté. Il considere le traité avec l'Espagne comme inutile et superflu, quoique le T. H. Membre, qui a parlé dans le commencement du débat, ait avancé que les engagements étaient aussi sacrés que les traités. Il est assez disposé à adopter cette derniere opinion. Mais il faut se rappeler que, dans la derniere session, toute la Chambre était d'avis, qu'il fallait faire tous les efforts possibles pour aider l'Espagne, et qu'il fallait prendre à cet égard tous les engagements nécessaires. On devait, cependant, considérer ces engagements par quelque chose solennel (quoique tout nouvellement on ait essayé d'établir une distinction qu'il ne peut guere concevoir, entre une promesse *sérieuse* et une promesse *solennelle*), et cela ne pouvait s'obtenir que par le moyen d'un traité régulier. En effet, quoique nous fussions liés par un simple engagement, il y avait

d'autres partis qui se seraient prévalu de ce qu'un traité de cette nature était dépourvu de sanction, et il était plus désirable que, dans toute discussion qui pourrait s'élever par la suite, on pût se prévaloir de la solennité d'une obligation au lieu de la sympathie d'un engagement; et on ne peut s'empêcher de convenir que Joseph Buonaparté aurait tiré avantage, pour le succès de ses vues, de notre refus de conclure un traité avec les Espagnols. Le T. H. Membre se plaint de ce qu'on a omis de mentionner l'Amérique dans le Discours. Cela vient de ce qu'aucun changement n'est survenu dans la situation relative des deux pays depuis la derniere session du parlement, et le T. H. Secrétaire d'Etat a toujours pensé qu'à moins d'une altération dans les rapports de ce pays avec un autre, ce n'était pas l'usage d'en mentionner aucun à l'ouverture de la session. Le T. H. Membre a reproché au Gouvernement de n'avoir pas accepté le dernier compromis offert par les Américains; et dans cette circonstance le T. H. Membre traite ceux-ci beaucoup mieux que leur propre gouvernement ne le fait; car il envisage la discussion, comme si elle ne regardait que l'Amérique et la Grande-Bretagne, tandis qu'elle s'est élevée entre les Neutres et les Belligérants. Si elle n'existe qu'entre l'Amérique et la Grande-Bretagne, alors la difficulté est un héritage que les anciens ministres ont laissé à leurs successeurs; car les plaintes de l'Amérique ont eu pour motif les actes des deux ministeres; et il désire que la Chambre ne suppose pas que les Ordres en Conseil ont été la cause de l'Embargo. C'est maintenant un fait notoire, que cette mesure n'a jamais été fondée sur un pareil prétexte. Au moment que le Gouvernement Américain a fait des démarches pour un compromis, il existait en Amérique un décret pour exclure les vaisseaux de guerre

anglais des ports américains, tandis que les vaisseaux de guerre français y étaient admis. Ainsi, en acceptant les conditions offertes par les Américains, on aurait rétabli le cours du commerce de ce pays-ci, avec avec eux, mais sans pouvoir employer un seul vaisseau de guerre pour le protéger. Il est vrai que le commerce de France aurait été interdit, mais elle conservait le droit de faire entrer, si elle le pouvait, ses vaisseaux de guerre dans les ports où les nôtres n'étaient pas admis. Les ports de l'Amérique auraient été autant d'asiles pour les corsaires français qui auraient inquiété notre commerce. Il est aussi éloigné que qui que ce soit, de provoquer aucun sentiment hostile contre l'Amérique; mais il soutient que la neutralité de ce pays n'a point été strictement impartiale, et que, dans le cours de ses discussions avec la Grande-Bretagne, le Gouvernement des Etats-Unis a toujours paru pencher pour la France. En considérant la question, il a vu avec satisfaction, dans un rapport fait dernièrement par un comité de la Législature Américaine, au sujet de l'Embargo, qu'il avait été proposé d'agir avec une égale impartialité envers les deux Pouvoirs Belligérants, en excluant les vaisseaux de guerre de chacun des ports de l'Amérique. Cette exclusion, depuis l'affaire de la Chesapeake, n'avait été encore prononcée que contre la Grande-Bretagne; et l'extention qu'on propose de lui donner est un pas vers un système de conciliation entre ce pays-ci et l'Amérique, quoique la proposition qui semble devoir y conduire, soit loin d'avoir été revêtue de formes agréables; et, cependant, lorsqu'il aura été statué sur cette proposition, toutes les difficultés ne seront pas applanies, et il restera encore beaucoup d'objets à discuter. Le T. H. Membre a annoncé qu'il prenait un vif intérêt à la situation de la

Turquie, sur laquelle, malheureusement, il n'est pas au pouvoir du Gouvernement de donner aucun avis positif. Il peut seulement dire, qu'en Avril dernier il fut reçu, de la part du Gouvernement Turque, une proposition d'entrer en négociation, ce qui engagea le Ministere de Sa Majesté à envoyer des instructions à M. Adair qui se trouvait alors dans la Méditerranée, et à lui donner l'ordre de se rendre à Constantinople. Ces instructions ne lui parvinrent point, à raison de ce qu'il était en route pour ce pays-ci; mais on ne mit aucun délai à le faire partir pour sa premiere destination. Le T. H. Secrétaire d'Etat ne peut point indiquer les suites probables du dernier événement tragique qui a eu lieu à Constantinople, parce qu'on n'a reçu aucunes nouvelles de M. Adair depuis qu'il a quitté Malte en Septembre dernier. Le T. H. Membre s'est aussi occupé de la Suede. Il peut l'assurer que, si jamais la Suede faisait la paix avec ses ennemis, il ne sera apporté aucun obstacle à ce qu'elle atteigne un but si désirable, et qu'on ne considérera point dans ce cas l'inconvénient pour ce pays-ci de se trouver presqu'abandonné à lui-même, ainsi que la maniere dont l'honneur ou l'intérêt de la nation pourrait être affecté par cette démarche de la part de notre allié. Le T. H. Membre s'est exprimé d'une maniere très-sévere sur la maniere dont notre campagne en Portugal s'est terminée; il regarde cette fin comme déshonorante, et il s'explique à ce sujet comme s'il s'adressait à des individus dont le devoir fût de répondre à ces accusations, ou comme si les Ministres de Sa Majesté étaient obligés d'avoir une autre opinion à ce sujet que celle que le T. H. Membre a lui-même manifestée, s'il leur paraissait juste d'envisager ainsi cette question. Ils ont cru de leur devoir d'employer leurs efforts à faire rendre justice à des hommes

célebres et respectables, et lorsque l'affaire sera soumise à la Chambre, les membres du côté opposé trouveront les Ministres prêts à exprimer, sans aucun palliatif ni déguisement, l'opinion qu'ils ont d'une transaction qui a trompé les espérances de la nation. Le T. H. Secrétaire d'Etat félicite la Chambre de la maniere modérée avec laquelle la campagne y a été commencée et terminée.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

De la Grande-Bretagne, de la Russie et de la France, relativement aux Ouvertures venues d'Erfurth, à l'Effet de traiter de la Paix, présentée par Ordre de Sa Majesté aux deux Chambres du Parlement, le 20 Janvier, 1809.

No. I.

Lettre du Comte Nicholas de Romanzoff à M. le Secrétaire d'Etat Canning, &c. datée d'Erfurth, le 30 Septembre (12 Octobre), 1808.—Reçue le 21 Octobre.

Monsieur,

J'envoie à Votre Excellence une lettre que les Empereurs de Russie et de France écrivent à Sa Majesté le Roi d'Angleterre.

L'Empereur de Russie se flatte que l'Angleterre appréciera la grandeur et la sincérité de cette démarche. Elle y trouvera la réponse la plus naturelle et la plus simple à l'Ouverture qui a été faite par l'Amiral Saumarez.

L'union des deux Empires est à l'abri de tout changement, et les deux l'ont formée pour la paix comme pour la guerre.

Sa Majesté m'a chargé de faire connaître à Votre Excellence qu'elle a nommé des plénipotentiaires qui se rendront à Paris, où ils attendront la réponse qu'il plaira à Votre Excellence de me faire.

Je vous prie de l'adresser à l'Ambassadeur de Russie à Paris.

Les plénipotentiaires nommés par l'Empereur de Russie se rendront à la ville du Continent, vers laquelle auront été envoyés les plénipotentiaires de Sa Majesté Britannique et de ses Alliés.

Quant aux bases de la négociation, leurs Majestés Impériales ne trouvent pas d'inconvénient à adopter toutes celles précédemment proposées par l'Angleterre; savoir l'*uti possidetis*, et toute autre base

fondée sur la réciprocité et l'égalité qui doivent régner entre toutes les grandes nations.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus haute considération, &c. &c.

(Signé) Le Comte NICHOLAS DE ROMANZOFF.

A son Excellence Monsieur Canning, &c. &c.

No. II.

Lettre de Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies et de Buonaparté à Sa Majesté, datée d'Erfurth, 12 *Octobre,* 1808.—*Reçue le* 21 *Octobre.*

Sire,

Les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurth. Notre premiere pensée est de céder aux vœux et aux besoins de tous les peuples, et de chercher, par une prompte pacification avec Votre Majesté, le remede le plus efficace aux malheurs qui pesent sur toutes les nations. Nous en faisons connaître notre sincere désir à Votre Majesté par cette présente lettre.

La guerre longue et sanglante qui a déchiré le Continent est terminée, sans qu'elle puisse se renouveler. Beancoup de changements ont eu lieu en Europe; beaucoup d'états ont été bouleversés. La cause en est dans l'état d'agitation et de malheur où la cessation du commerce maritime a placé les plus grands peuples. De plus grands changements encore peuvent avoir lieu, et tous contraires à la politique de la nation anglaise. La paix est donc à la fois dans l'intérêt des peuples du Continent, comme dans l'intérêt des peuples de la Grande-Bretagne.

Nous nous réunissons pour prier Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité, en faisant taire celle des passions, de chercher, avec l'intention d'y parvenir, à concilier tous les intérêts, et, par là, garantir toutes les Puissances qui existent, et assurer le bonheur de l'Europe et de cette génération, à la tête de laquelle la Providence nous a placé.

(Signé) ALEXANDRE. NAPOLEON.

No. III.

Lettre de M. de Champagny à M. le Secrétaire d'État Canning, &c. datée d'Erfurth, le 12 *Octobre* 1808.—*Reçue le* 21 *Octobre.*

Monsieur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une lettre que l'Empereur des Français et celui de Toutes les Russies écrivent à Sa Majesté Britannique. Sans doute, la grandeur et la sincérité de cette démarche seront appréciées; on ne peut attribuer à la faiblesse ce qui est le résultat de l'intime liaison des deux plus grands monarques du Continent unis pour la paix comme pour la guerre.

Sa Majesté l'Empereur m'a chargé de faire connaître à Votre Excellence qu'elle a nommé des plénipotentiaires qui se rendront dans la ville du Continent où Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et ses Alliés enverront leurs plénipotentiaires. Quant aux bases de la négociation, leurs Majestés sont disposées à adopter celles précédemment proposées par l'Angleterre même, savoir: l'*uti possidetis*, et toute autre base fondée sur la justice et sur la réciprocité et l'égalité qui doivent régner entre toutes les grandes nations.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, &c.

(Signé) CHAMPAGNY.

A Son Excellence Monsieur Canning, &c. &c.

No. IV.

Lettre de Buonaparté et Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies à Sa Majesté, datée d'Erfurth, le 12 *Octobre* 1808.—*Reçue le* 21 *Octobre.*

Sire,

Les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurth. Notre premiere pensée est de céder aux vœux et aux besoins de tous les peuples, et de chercher, par une prompte pacification avec Votre Majesté, le remede le plus efficace aux malheurs qui pesent sur toutes les Nations. Nous en faisons connaître notre sincere désir à Votre Majesté par cette présente lettre.

La guerre longue et sanglante qui a déchiré le Continent est terminée, sans qu'elle puisse se renouveler. Beaucoup de changements ont eu lieu en Europe: beaucoup d'états ont été bouleversés. La cause en est dans l'état d'agitation et de malheur où la cessation du commerce maritime a placé les plus grands peuples. De plus grands changements encore peuvent avoir lieu, et tous contraires à la politique de la nation anglaise. La paix est donc à la fois dans l'intérêt des peuples du Continent comme dans l'intérêt des peuples de la Grande-Bretagne.

Nous nous réunissons pour prier Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité, en faisant taire celle des passions, de chercher, avec l'intention d'y parvenir, à concilier tous les intérêts et, par là, garantir toutes les Puissances qui existent, et assurer le bonheur de l'Europe et de cette génération, à la tete de laquelle la Providence nous a placé.

(Signé) NAPOLEON. ALEXANDRE.

No. V.

Lettre de M. le Secrétaire d'Etat Canning à M. l'Ambassadeur de Russie, à Paris, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 22 Octobre 1808.

Monsieur l'Ambassadenr,

Selon le désir de Monsieur le Comte Nicolas de Romanzoff, j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la Réception de la lettre que Monsieur le Comte de Romanzoff a bien voulu m'écrire, en date du 30 Septembre (Octobre 12), d'Erfurth; aussi bien que de la lettre qui y était jointe, adressée au Roi, mon maître.

Je ne tarderai pas de mettre sous les yeux de Sa Majesté ces deux lettres, et de faire passer les réponser à Votre Excellence par un courier anglais.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

A Son Exc. M. l'Ambassadeur de Russie, &c. &c. à Paris.

No. VI.

Lettre de M. le Secrêtaire d'Etat Canning à M. de Champagny, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 22 Octobre 1808.

(Comme la précédente.)

No. VII.

Lettre de M. le Secrêtaire d'Etat Canning à M. l'Ambassadeur de Russie, à Paris, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 28 *Octobre,* 1808.

Monsieur l'Ambassadeur,

Ayant mis sous les yeux du Roi mon maître, les deux lettres que Monsieur le Comte Nicolas de Romanzoff m'a transmises d'Erfurth, j'ai reçu les ordres de Sa Majesté de répondre à celle qui lui est adressée, par la note officielle que j'ai l'honneur d'envoyer ci-jointe à Votre Excellence.

Quelque disposée qu'aurait pu être Sa Majesté de répondre directement à Sa Majessé l'Empereur de Russie, vous ne sauriez pas sentir, Monsieur l'Ambassadeur, que par la façon inusitée dont les lettres signées par Sa Majesté Impériale ont été rédigées, et qui les a privées entiérement du caractere d'une communication particuliere et personnelle, Sa Majesté s'est trouvée dans l'impossibilité de se servir de cette marque de respect envers l'Empereur de Russie, sans reconnaître en même temps des titres que Sa Majesté n'a pas reconnus.

J'ai ordre d'ajouter au contenu de la note officielle, que Sa Majesté s'empressera de communiquer à Sa Majesté le Roi de Suede et au gouvernement actuel de l'Espagne les propositions qui lui ont été faites.

Votre Excellence verra qu'il est de toute nécessité que Sa Majesté soit immédiatement assurée que la France reconnaît le Gouvernement de l'Espagne comme partie à toute négociation.

Que telle ne soit l'intention de l'Empereur de Russie, Sa Majesté ne peut pas douter.

Sa Majesté se rappelle avec satisfaction le vif intérêt que Sa Ma-

jesté Impériale a toujours témoigné pour le bien-être et la dignité de la monarchie espagnole, et elle n'a pas besoin d'autre assurance que Sa Majesté Impériale ne saura avoir été induite à sanctionner par sa concurrence où par son approbation des usurpations dont le principe n'est pas moins injuste que l'exemple en est dangereux pour tous les souverains légitimes.

Aussitôt que les réponses sur cet objet auront été reçues, et que Sa Majesté aura appris les sentiments de Sa Majesté le Roi de Suede et ceux du Gouvernement de l'Espagne, je ne manquerai pas de prendre les ordres de Sa Majesté pour les communications à faire sur les objets ultérieurs de la lettre de Monsieur le Comte de Romanzoff.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

No. VIII.

Lettre de M. le Secrétaire d'Etat Canning à M. de Champagny, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 28 *Octobre* 1808.

Monsieur,

Ayant mis sous les yeux du Roi, mon maître, les deux lettres que Votre Excellence m'a transmises d'Erfurth, l'une desquelles était adressée à Sa Majesté, j'ai reçu ordre de Sa Majesté de répondre à cette lettre par la note officielle que j'ai l'honneur de joindre ici.

J'ai ordre d'ajouter, que Sa Majesté ne tardera pas à communiquer au Roi de Suede et au Gouvernement de l'Espagne les propositions qui ont été faites à Sa Majesté.

Votre Excellence sentira la nécessité que Sa Majesté reçoive, sans délai, l'assurance que l'admission du Gouvernement de l'Espagne comme partie dans la Négociation est sous-entendue et convenue par la France.

Aussitôt que la réponse de Votre Excellence sur ce point sera parvenue, et que Sa Majesté connaîtra les sentiments du Roi de Suede et du Gouvernement de l'Espagne, je recevrai les ordres de Sa Majesté pour communiquer avec Votre Excellence sur les autres points de votre lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

No. IX.

NOTE OFFICIELLE.

Le Roi a, dans toutes les occasions, déclaré son désir empressé d'entrer en négociation pour une paix générale à des conditions compatibles avec la dignité de sa couronne, la fidélité à ses engagements, et le repos et la sûreté permanente de l'Europe. Sa Majesté renouvelle cette Déclaration.

Si le Continent est dans un état d'agitation et de malheur; si plusieurs Etats ont été bouleversés; si d'autres sont encore menacés de subversion; c'est une consolation pour le Roi de penser qu'aucune des convulsions qui ont eu lieu, ou de celles dont on est menacé dans l'avenir, ne peut être imputée, même en partie, à Sa Majesté. Le Roi ne fait aucune difficulté de reconnaître que tous ces funestes changements ne soient réellement contraires à la politique de la Grande-Bretagne.

Si la stagnation des relations commerciales est la cause de tant de malheurs—quoique l'on ne puisse pas s'attendre à ce que Sa Majesté apprenne avec un regret peu convenable dans les circonstances, que le système imaginé pour détruire le commerce de ses sujets est retombé sur ses auteurs, ou ses instruments, cependant, il n'est ni dans le cœur de Sa Majesté, ni dans le caractere du peuple sur lequel Elle regne, de se réjouir des privations et du malheur même des nations liguées contre Elle. Sa Majesté désire ardemment un terme aux malheurs du Continent.

La guerre dans laquelle Sa Majesté est engagée n'a eu, dans l'origine, de la part de Sa Majesté, d'autre objet que celui de la sûreté nationale; elle n'a été prolongée que parce que ses ennemis n'ont jusqu'ici présenté aucuns moyens honorables et sûrs de la terminer.

Mais dans le cours d'une guerre entreprise pour sa propre defense, Sa Majesté a contractés de nouvelles obligations envers les Puissances que les agressions d'un ennemi commun ont contraint à faire cause commune avec Sa Majesté, ou qui ont sollicité l'assistance et l'appui de Sa Majesté pour venger leur indépendance nationale.

Les intérêts de la couronne de Portugal et ceux de Sa Majesté Sicilienne sont confiés à l'amitié et à la protection de Sa Majesté.

Sa Majesté est liée au Roi de Suede par l'alliance la plus étroite,

et par des stipulations qui unissent leurs conseils pour la paix aussi bien que pour la guerre.

Un traité en forme n'engage pas encore Sa Majesté envers l'Espagne; mais Sa Majesté a contracté, à la face de l'univers, des engagements non moins sacrés et non moins obligatoires aux yeux de Sa Majesté que les traités les plus solennels.

Sa Majesté est donc persuadée que, dans les ouvertures qui lui sont faites d'entrer en négociation pour une paix générale, les relations existantes entre Sa Majesté et la Monarchie Espagnole ont été prises en considération, et qu'il est bien entendu que le Gouvernement qui agit au nom de Sa Majesté Catholique Ferdinand VII, fera partie de la Négociation dans laquelle Sa Majesté est invitée à entrer.

(Signé) GEORGE CANNING.

No. X.

Lettre du Comte Nicolas de Romanzoff à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 31 *Octobre*, 1808.—*Reçue le* 4 *Novembre*.

Monsieur,

Le prompt départ du courier anglais qui m'a remis la lettre de Votre Excellence en date du 28 de ce mois, m'oblige à me borner dans ce moment à vous en accuser la réception. Je me félicite de ce que mon arrivée à Paris m'ait mis à portée de recevoir moi-même cette lettre adressée à l'Ambassadeur de Russie, et M. de Tolstoi, qui occupait ce poste, ayant été rappellé par l'Empereur mon maître pour être remplacé par le Prince de Kourakin, je me vois avec plaisir dans le cas de correspondre directement avec Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'une haute considération, &c.

(Signé) Le Comte NICOLAS DE ROMANZOFF.

A Son Ex. M. Canning, à Londres.

No. XI.

Lettre de M. de Champagny à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 31 *Octobre*, 1808.—*Reçue le* 4 *Novembre.*

Monsieur,

Sa Majesté l'Empereur, mon maître, étant parti de Paris, je ne veux pas attendre ses ordres pour accuser la réception à Votre Excellence de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 de ce mois, et qui m'est parvenue ce matin, ainsi que de la note officielle, qui y était jointe; je ne tarderai pas à faire parvenir ces pieces à la connaissance de Sa Majesté Impériale et aussitôt que ses intentions me seront connues, je m'empresserai d'envoyer un autre courier à Votre Excellence.

Je suis avec la plus haute considération, &c.

(Signé) CHAMPAGNY.

A Son Ex. M. Canning, &c. &c.

No. XII.

Lettre du Comte Nicolas de Romanzoff à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 16 (8) *Novembre* 1808.—*Reçue le* 6 *Décembre.*

Monsieur,

Je transmets à Votre Excellence ma réponse à la note du 28 Octobre, qu'elle a bien voulu adresser à Monsieur le Comte de Tolstoi; et je saisis avec empressement cette nouvelle occasion de lui réitérer les assurances des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) Le Comte NICOLAS DE ROMANZOFF.

A Son Ex. M. Canning, &c. &c. à Londres.

No. XIII.

NOTE.

Le soussigné, Ministre des Affaires Etrangeres de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, a l'honneur de répondre à la Note

du 28 Octobre, signée par Monsieur Canning, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne, ayant le département des Affaires Etrangeres, et adressée par Son Excellence à Monsieur l'Ambassadeur de Russie à Paris :

Que l'admission des Rois alliés de l'Angleterre au Congrès ne peut être l'objet d'aucune difficulté, et que la Russie et la France y consentent.

Mais ce principe ne s'étend pas du tout à ce qu'il faille y admettre les plénipotentiaires des Insurgés Espagnols ; l'Empereur de Russie ne le peut pas : son empire dans des circonstances analogues (et l'Angleterre peut s'en rappeller une particuliere) a toujours été fidele au même principe ; de plus, il a déjà reconnu le Roi Joseph Napoléon ; Il a annoncé à Sa Majesté Britannique qu'il était uni avec l'Empereur des Français pour la paix comme pour la guerre ; et Sa Majesté Impériale le répete ici, Elle est résolue de ne pas séparer ses intérêts de ceux de ce monarque, mais tous les deux, Ils sont prêts à conclure la paix, pourvu qu'elle soit juste, honorable, et égale, pour tous les partis.

Le soussigné voit avec plaisir que, dans cette différence d'opinion sur les Espagnols, il ne se présente rien qui puisse empêcher ou retarder l'ouverture du Congrès. Il tire sa persuasion à cet égard, de ce que Sa Majesté Britannique a confié elle-même aux deux Empereurs qu'aucun engagement positif ne la liait avec ceux qui ont pris les armes en Espagne.

Après quinze ans de guerre, l'Europe a droit de réclamer la paix. L'intérêt de toutes les Puissances, y compris celui d'Angleterre, est de la rendre générale ; l'humanité le commande, et un pareil vœu ne sera certainement pas étranger au cœur de Sa Majesté Britannique. Comment se ferait-il que, seule, Elle s'éloignât d'un pareil dessein, et refusât de terminer les maux de l'humanité souffrante.

Le soussigné renouvelle par conséquent, au nom de l'Empereur, son auguste maître, la proposition déjà faite, d'envoyer des plénipotentiaires dans la ville du Continent qu'il plaira à Sa Majesté Britannique de désigner ; d'admettre au Congrès les plénipotentiaires des Rois alliés de l'Angleterre ; de traiter sur la base de l'*uti possidetis*, et celle de la puissance respective des Parties Belligérantes ; d'accepter enfin toute base qui aurait pour but de conclure une paix dans laquelle tous les partis trouveraient honneur, justice, et égalité.

Le soussigné a l'honneur de renouveler à Son Excellence Monsieur Canning les assurances de sa haute considération.

(Signé) Le Comte Nicolas de Romanzoff.

A Son Ex. Monsieur Canning, &c. &c. à Londres.

No. XIV.

Lettre de M. de Champagny à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 28 *Novembre* 1808.—*Reçue le* 6 *Décembre.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence la réponse que j'ai été chargé de faire à la note qui accompagnait sa lettre du 28 Octobre dernier.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, &c.

(Signé) Champagny.

A Son Ex. M. Canning, &c. &c. à Londres.

No. XV.

NOTE.

Le soussigné a mis sous les yeux de l'Empereur, son maître, la note de Son Excellence Monsieur Canning.

S'il était vrai que les maux de la guerre ne se fissent sentir que sur le Continent, il y aurait, sans doute, peu d'espérance d'arriver à la paix.

Les deux Empereurs s'étaient flattés qu'on ne se serait pas mépris à Londres sur le but de leur démarche. Le Ministere Anglais l'aurait-il attribuée à faiblesse ou besoin, lorsque tout homme d'état impartial reconnaîtra dans l'esprit de paix et de modération qui l'a dictée, le caractere de la puissance et de la véritable grandeur? La France et la Russie peuvent soutenir la guerre aussi long-temps qu'on ne sera pas revenu à Londres à des dispositions justes et égales; et elles y sont déterminées.

Comment le Gouvernement Français peut-il considérer la proposition qui lui est faite d'admettre à la négociation les Insurgés Espagnols? Qu'aurait dit le Gouvernement Anglais, si on lui avait proposé d'admettre les Insurgés Catholiques d'Irlande? La France,

sans avoir de traités avec eux, a eu aussi avec eux des rapports, leur a fait des promesses, et souvent leur a envoyé des secours. Une telle proposition pouvait-elle trouver place dans une note où l'on devait avoir pour but, non d'irriter, mais de chercher à se concilier et à s'entendre?

L'Angleterre serait dans une étrange erreur si, contre l'expérience du passé, elle avait encore l'idée de lutter avec avantage sur le Continent contre les armées françaises. Quel espoir aurait-elle aujourd'hui surtout que la France est irrévocablement unie avec la Russie.

Le soussigné est chargé de réitérer la proposition d'admettre à la négociation tous les Alliés du Roi d'Angleterre; soit le Roi qui regne en Brésil, soit le Roi qui regne en Suede, soit le Roi qui regne en Sicile, et de prendre pour base de la négociation l'*uti possidetis*. Il est chargé d'exprimer le vœu qu'en ne perdant pas de vue les résultats nécessaires de la force des Etats, on veuille se souvenir qu'entre grandes puissances, il n'y a de paix solide que celle qui est en même temps égale et honorable pour toutes.

Le soussigné prie Son Excellence Monsieur Canning d'agréer l'assurance de sa plus haute considération.

(Signé) CHAMPAGNY.

Paris, le 28 Novembre 1808.

No. XVI.

Lettre de M. le Secrétaire d'Etat Canning au Comte Nicolas de Romanzoff, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 7 Décembre 1808.

Monsieur le Comte,

Je ne tarderai pas à transmettre à Votre Excellence, par un courier anglais, la réponse que le Roi, mon maître, m'ordonnera de faire à la note officielle qui était jointe à la lettre de Votre Excellence en date du 16 (28) du mois passé, dont j'ai l'honneur d'accuser la réception.

Je saisis avec empressement cette occasion de renouveler à Votre Excellence l'assurance de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

A Monsieur le Comte Nicolas de Romanzoff.

No. XVII.

Note Officielle, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 9 Décembre 1808.

Le soussigné, principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté au Département des Affaires Etrangeres, a mis sous les yeux du Roi, son maître, la note qui lui a été transmise par Son Excellence le Comte Nicolas de Romanzoff, Ministre des Affaires Etrangeres de Sa Majesté l'Empereur de tous les Russies, datée du 16 (28) Novembre.

Le Roi voit avec étonnement et regret qu'il paraît que l'on avait conçu l'espérance que Sa Majesté consentirait à commencer une négociation pour la paix générale, par l'abandon préliminaire de la cause de la Nation Espagnole et de la monarchie légitime d'Espagne en reconnaissant une usurpation à laquelle l'histoire du monde ne présente rien de comparable.

Sa Majesté avait espéré que la participation de l'Empereur de Russie dans les ouvertures faites à Sa Majesté, serait une garantie contre la proposition d'une condition aussi injuste dans son effet et aussi funeste par son exemple.

Sa Majesté ne peut pas concevoir par quelle obligation de devoir ou d'intérêt, ou par quel principe de politique de la Russie, Sa Majesté Impériale s'est trouvée contrainte de reconnaître le droit que s'est arrogé la France de déposer et d'emprisonner des souverains amis, et de se transférer à elle-même, par force, l'allégeance des nations fideles et indépendantes.

Si tels sont réellement les principes auxquels l'Empereur de Russie est inviolablement attaché; si Sa Majesté Impériale a engagé son honneur et les ressources de son empire pour soutenir de tels principes; si l'alliance de l'Empereur avec la France a pour objet d'établir par la guerre de tels principes et de les maintenir pendant la paix, Sa Majesté déplore profondément une détermination qui ne peut qu'aggraver et prolonger les malheurs de l'Europe; mais on ne pourra pas attribuer à Sa Majesté la prolongation des calamités de la guerre, parce qu'Elle n'aurait pas consenti à une paix incompatible avec la justice et l'honneur.

Le soussigné, &c.

(Signé) George Canning.

No. XVIII.

Lettre de M. le Secrétaire d'Etat Canning à M. de Champagny, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 7 Décembre 1808.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la lettre de Votre Excellence du 28 du mois dernier, ainsi que de la note qui l'accompagnait.

Aussitôt que j'aurai reçu les ordres du Roi au sujet de cette note, je ne manquerai pas de transmettre à Votre Excellence, par un courier anglais, la réponse que Sa Majesté m'aura ordonné d'y faire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

No. XIX.

Note Officielle, datée du Bureau des Affaires Etrangeres, le 9 *Décembre* 1808.

Le soussigné, principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté au Département des Affaires Etrangeres, a mis sous les yeux du Roi, son maître, la note qui lui a été transmise par M. de Champagny, datée du 28 de Novembre.

Il a reçu de Sa Majesté l'orde spécial de s'abstenir d'aucune remarque sur les matieres et les expressions insultantes pour Sa Majesté, ses Alliés, et pour la Nation Espagnole, qui abondent dans la note officielle transmise par M. de Champagny.

Sa Majesté désirait de traiter d'une paix qui aurait concilié, d'après les principes d'une justice égale, les intérêts respectifs de toutes les Puissances Belligérantes; et Sa Majesté regrette sincérement que ce désir n'ait pu être réalisé.

Mais Sa Majesté est déterminée à ne point abandonner la cause de la Nation Espagnole, et de la monarchie légitime d'Espagne; et la prétention de la France d'exclure de la Négociation, le Gouvernement Central et Suprême qui agit au nom de Sa Majesté Catholique Ferdinand VII, ne pouvait être admise par Sa Majesté sans qu'Elle consentit à une usurpation à laquelle on ne peut rien comparer dans l'histoire du monde.

Le soussigné, &c.

(Signé) GEORGE CANNING.

No. XX.

Lettre du Comte Nicolas de Romanzoff à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 1*er* (12) *Décembre* 1808.—*Reçue le* 17 *Décembre.*

Monsieur,

Le courier que j'avais adressé à Votre Excellence est revenu ici, et m'a porté la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 Décembre. Quelques heures après, le courier, qu'elle a envoyé à Paris, m'a remis une lettre de la part de Votre Excellence sans date, et qui était accompagnée d'une note datée du 9 Décembre. Je vais transmettre le tout à la connaissance de l'Empereur, mon maître.

Je saisis cette occasion de renouveler à Votre Excellence les assurances de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

(Signé) Le Comte NICOLAS DE ROMANZOFF.

No. XXI.

Lettre de M. de Champagny à M. le Secrétaire d'Etat Canning, datée de Paris, le 13 *Décembre* 1808.—*Reçue le* 17 *Décembre.*

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception à Votre Excellence de sa lettre du 9 de ce mois, et de la note officielle qui l'accompagnait. Je m'empresserai de faire parvenir cette note à la connaissance de l'Empereur, mon maître.

Je profite de cette occasion pour renouveler à Votre Excellence l'assurance de la haute considération avec laquelle

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) CHAMPAGNY.

A Son Ex. M. Canning, &c. &c.

Gazette Extraordinaire de la Cour.

Downing-Street, le 24 Janvier.

L'honorable Capitaine Hope est arrivé hier au soir, avec une dépêche du Lieutenant-Général Sir David Baird, adressée au Lord Vicomte Castlereagh, l'un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M., de laquelle suit la copie :—

A bord du vaisseau de S. M. la Ville de Paris, en mer, le 18 Janvier 1809.

Milord,

En conséquence de la mort très-déplorable du Lieutenant-Général Sir John Moore, qui a péri dans le combat du 16 de ce mois contre l'ennemi, j'ai à remplir le devoir d'informer V. S., que, ce jour-là, vers deux heures après midi, l'armée française a attaqué les troupes anglaises dans la position qu'elles occupaient en avant de la Corogne.

Une blessure grave, qui m'a forcé de quitter le champ de bataille, peu de temps avant la chute de Sir John Moore, m'oblige de référer V. S. pour les détails de l'action, qui a été longue et opiniâtre, au rapport ci-joint du Lieutenant-Général Hope, qui lui a succédé dans le commandement de l'armée, et qui a dirigé le zele ardent et la valeur indomptable des troupes de S. M. avec des talents et une activité auxquels il faut attribuer, avec l'aide de la Providence, le succès de la journée, dont l'issue a été que l'ennemi a été complétement repoussé et défait sur tous les points d'attaque.

L'honorable Capitaine Gordon, mon aide-de-camp, aura l'honneur de vous remettre cette dépêche, et il donnera à V. S. toutes les informations ultérieures qu'elle pourra requérir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) D. Baird, Lieut.-Gén.

Au très-honorable Lord Vicomte Castlereagh.

A bord du vaisseau de S. M. l'Audacious,
à la hauteur de la Corogne, le 18 Janvier.

Monsieur,

Conformément au désir que vous m'avez témoigné dans votre dépêche d'hier, je profite du premier moment dont je puis disposer, pour vous rendre compte avec détail des événements de l'action qui a eu lieu en avant de la Corogne, le 16 du courant.

Vous vous rappellerez que, ce jour-là, vers une heure après midi, on vit l'ennemi qui avait reçu des renforts dans la matinée, et qui avait placé quelques canons en avant de la droite et de la gauche de sa ligne, faire marcher des troupes vers son flanc gauche, et former diverses colonnes d'attaque à l'extrémité de la position forte et dominante, que dans la matinée du 15 il avait prise immédiatement en face de nous.

Ces indices de son intention furent suivis de près par une attaque vive et déterminée qu'il fit sur votre division, qui occupait la droite de notre position. Vous connoissez parfaitement tout ce qui arriva à cette époque de l'action. Le premier effort de l'ennemi fut repoussé par le commandant en chef et par vous, à la tête du 24e régiment et de la brigade aux ordres du Major-Général Lord W. Bentinck.

Le village à notre droite fut disputé avec acharnement.

Je regrette de dire que peu après que vous eûtes reçu la blessure grave qui priva l'armée de vos services, le Lieutenant-Général Sir J. Moore, qui venait d'ordonner les meilleures dispositions, fut frappé d'un boulet de canon. Les troupes, quoiqu'informées de la perte irréparable qu'elles avaient essuyée, ne se découragerent pas, mais avec la plus ferme intrépidité, non-seulement résisterent à toutes les tentatives que l'ennemi fit pour gagner du terrain, mais même le forcerent de se retirer, malgré qu'il eût fait avancer des troupes fraîches, pour soutenir celles qui avaient commencé l'attaque.

L'ennemi voyant échouer toutes ses tentatives pour forcer la droite de la position, essaya de la tourner, avec un grand nombre de troupes. Le Major-Général Paget, avec la réserve, qui était sortie de ses cantonnements pour soutenir la droite de l'armée, fit un mouvement judicieux et opportun, et, par une attaque vigoureuse, frustra ce dessein. Le major-général ayant fait avancer le 95e (corps de chasseurs), et le premier bataillon du 81e, chassa l'ennemi devant lui, et par une marche rapide et judicieuse, en avant, menaça la gauche

de la position de l'ennemi. Cette circonstance, jointe à la position de la division du Lieutenant-Général Fraser (qui était de nature à rendre encore plus sûre celle de la droite de la ligne) engagea l'ennemi à diminuer ses efforts dans cette partie.

Cependant, il les redoubla vers le centre, où la brigade du Major-Général Manningham, formant la gauche de votre division, et une partie de celle du Major-Général Leith, formant la droite de la mienne, lui résisterent avec succès. Sur la gauche, l'ennemi se contenta d'abord d'attaquer nos piquets, qui toutefois maintinrent en général leur terrain. L'ennemi, voyant que ses efforts sur la droite et au centre étaient infructueux, parut vouloir faire une attaque plus sérieuse sur la gauche, et il avait réussi à s'emparer du village par où passe la grande route de Madrid, et qui était en avant de cette partie de la ligne; mais il fut bientôt délogé de ce poste avec une perte considérable, par quelques compagnies du 2e bataillon du 14e régiment, qui l'attaquerent avec beaucop de bravoure. Avant cinq heures du soir nous avions, non-seulement repoussé avec succès toutes les attaques faites sur notre position, mais encore gagné du terrain sur presque tous les points, et occupé une ligne plus avancée au commencement de l'action, tandis que l'ennemi se borna à une canonade et au feu de ses troupes légeres, dans la vue de retirer ses autres corps. A six heures le feu cessa entierement. Les différéntes brigades se rassemblerent sur le terrain qu'elles occupaient le matin, et les piquets et avant-postes reprirent leurs premieres positions.

Malgré la supériorité décidée et manifeste que dans ce moment la bravoure des troupes leur avait donnée sur un ennemi qui, vu son nombre et les avantages de sa position dominante, s'attendait indubitablement à une victoire aisée, je ne me crus pas autorisé, considérant toutes les circonstances, à me départir de la détermination formelle que je savois avoir été prise auparavant par le feu Commandant en chef des troupes, de retirer l'armée dans la soirée du 16, pour la faire embarquer, opération pour laquelle tous les arrangements préalables avaient déjà été faits par ses ordres, et étaient dans le fait très-avancés au commencement de l'action. Les troupes quitterent leur position vers dix heures du soir, avec un ordre qui leur fait honneur. La totalité de l'artillerie qui n'était pas encore embarquée, ayant été retirée, les troupes suivirent selon l'ordre prescrit et marcherent vers les points d'embarquement respectifs, dans la ville et le voisinage de la

Corogne. Les piquets resterent à leurs postes jusqu'à cinq heures du matin, le 17; alors ils furent retirés de même et sans que l'ennemi eût aperçu ce mouvement.

Par les efforts constants et l'activité des capitaines de la marine royale, l'honorable H. Curzon, Gosselin, Boys, Rainier, Serrett, Hawkins, Digby, Carden et Mackenzie, qui par ordre du contre-amiral de Courcy ont été chargés d'embarquer l'armée; et en conséquence des dispositions faites par le commissaire Bowen, et les Capitaines Bowen et Shepherd, et les autres agents des transports, toute l'armée a été embarquée avec une célérité rare. Avant le jour tout était à flot, excepté les brigades des Majors Généraux Hill et Beresford, qui devaient rester à terre jusqu'à ce que les mouvements de l'ennemi se fussent manifestés.

La brigade du Major-Général Beresford, qui devait alternativement former notre arriere-garde, occupait le terrain qui est en avant de la ville de la Corogne, du côté de la terre; celle du Major-Général Hill était postée en réserve sur le promontoire qui est derriere la ville.

Le 17, vers huit heures du matin, l'ennemi poussa ses troupes légeres vers la ville, et il occupa peu après les hauteurs de Ste. Lucie, qui dominent le port. Mais malgré cette circonstance et l'état défectueux de la place, comme il n'y avait aucune crainte que l'arriere-garde pût être forcée, et que les Espagnols montraient de bonnes dispositions, l'embarquement de la brigade du Major-Général Hill commença et il fut achevé vers trois heures après midi. Le Major-Général Beresford, avec ce zele et cette habileté qui sont si bien connus de vous et de toute l'armée, après avoir expliqué, à la satisfaction du gouverneur Espagnol, la nature de notre mouvement, et fait toutes les dispositions préalables, retira son corps du terrain qui est en avant. A une heure il était embarqué, ainsi que tous les blessés qui n'avaient pas encore été transportés.

Les circonstances nous empêchent de nous flatter de l'espoir que la victoire par laquelle il a plu à la Providence de couronner les efforts de l'armée, puisse avoir des suites très-brillantes pour la Grande-Bretagne. Elle est obscurcie par la perte d'un de ses meilleurs soldats. Elle a été remportée à la suite d'un service long et pénible. La supériorité de nombre et les positions avantageuses de l'ennemi, non moins que la situation actuelle de notre armée, n'ont

pas permis de tirer aucun avantage de ce succès. Ce doit être cependant la plus douce satisfaction pour vous, pour l'armée et pour notre patrie, de songer qu'au milieu de tant de circonstances défavorables, les armes anglaises ont maintenu leur lustre. L'armée, qui était entrée en Espagne avec la plus belle perspective, n'a pas eu plutôt effectué sa jonction, qu'en conséquence des désastres multipliés, par lesquels les armées du pays, qui nous environnaient, ont été dispersées, elle a été abandonnée à ses propres ressources. Le mouvement du corps Anglais en avant du Douro avait été fait dans l'espoir que le Midi de l'Espagne serait soulagé; mais ce généreux effort pour délivrer ce malheureux peuple, a aussi procuré à l'ennemi l'occasion de faire marcher ses nombreuses troupes et de concentrer toutes ses principales ressources, pour détruire la seule armée régulière qui était dans le Nord de l'Espagne.

Vous savez avec quelle promptitude ce plan a été poursuivi.

Ces circonstances ont rendu nécessaires des marches rapides et pénibles, qui ont diminué le nombre, épuisé les forces et détérioré l'équipement de l'armée. Malgré tous ces désavantages, et ceux qui tiennent plus immédiatement à une position défensive, que l'impérieuse nécessité de couvrir pour un temps le port de la Corogne nous avait forcé de prendre, jamais la valeur naturelle et indomptable des troupes Anglaises ne s'est manifestée avec plus d'éclat, et elle doit avoir surpassé même ce que vous pouviez en attendre, d'après l'expérience que vous avez faite vous même de cette inestimable qualité qui leur est innée. Tous ceux qui ont eu quelques occasions ayant rivalisé de zele pour les mettre à profit, il m'est difficile, en faisant ce rapport, de choisir des exemples pour les soumettre à votre approbation. Les corps qui ont été principalement engagés sont les brigades aux ordres des Majors-Généraux Lord William Bentinck, Manningham et Leith; et la brigade des gardes commandée par le Major-Général Warde.

Les plus grands éloges sont dus à ces officiers, et aux troupes qui étaient sous leurs ordres immédiats. Le Major-Général Hill et le Colonel Gatlin Craufurd, avec leurs brigades sur la gauche de la position, ont habilement soutenu leurs avant-postes. Le fort de l'action est tombé sur les 4e, 52e, 50e et 81e régiments, et une partie de la brigade des gardes et du 26e régiment. J'ai reçu une assistance signalée du Lieutenant-Colonel Murray, quartier-maître-général, et des officiers de l'état-major-général. J'ai eu lieu de

régretter que la maladie du Brigadier-Général Clinton, adjudant-général, m'ait privé de son aide. J'ai été redevable au Brigadier-Général Slade de l'offre de ses services personnels, qu'il m'a faite durant l'action, quoique la cavalerie fût embarquée.

La plus grande partie de la flotte ayant mis en mer hier au soir, le tout étant sous voile, et les corps s'étant nécessairement confondus à bord dans l'embarquement, il est impossible de mettre à présent sous vos yeux un rapport de nos accidents. J'espere que quant au nombre, la perte n'est pas aussi considérable qu'on pouvait s'y attendre. Si j'étais obligé d'en faire l'estimation, je dirais que je ne crois pas qu'elle excede 7 à 800 hommes en tués et blessés; celle de l'ennemi restera nécessairement inconnue, mais plusieurs circonstances me portent à l'évaluer environ au double de ce nombre. Nous avons quelques prisonniers, dont je n'ai pas encore pu savoir le nombre, mais il n'est pas considérable.

Plusieurs officiers de marque ont péri ou ont été grièvement blessés; je ne puis nommer à présent que le Lieutenant-Colonel Napier, du 92e régiment, les Majors Napier et Stanhope, du 50e, tués; le Lieutenant-Colonel Winch, du 4e régiment; le Lieutenant-Colonel Maxwell, du 26e; le Lieutenant-Colonel Fane, du 59e; le Lieutenant-Colonel Griffiths, des gardes; les Majors Miller et Williams, du 81e régiment, blessés.

Vous connaissiez trop bien les excellentes qualités du Lieutenant-Général Sir John Moore, pour que j'aie besoin de m'étendre sur la perte que l'armée et la nation ont essuyée par sa mort. Elle m'a enlevé un excellent ami, auquel une longue expérience de son mérite m'avait sincerement attaché. Cependant c'est sous des rapports publics que je déplore le plus vivement cette perte. Tous ceux qui ont aimé et respecté son grand caractere, diront dans leurs entretiens, qu'après avoir dirigé la retraite difficile de l'armée avec une fermeté consommée, il a terminé une carriere très-honorable par une mort qui a donné à l'ennemi de nouvelles raisons de respecter le nom du soldat anglais. De même que l'immortel Wolf, il a été enlevé à son pays à une époque peu avancée d'une vie consacrée à son service; ses derniers moments, comme ceux de Wolf, ont été embellis par la perspective du succès et récréés par les acclamations de la victoire; sa mémoire sera aussi, comme celle de Wolf, à jamais sacrée dans ce pays qu'il a aimé sincérement, et qu'il a si fidelement servi.

 Z

Il ne me reste plus qu'à exprimer l'espoir que vous serez bientôt rendu au service de votre patrie, et à déplorer la malheureuse circonstance qui vous a éloigné de votre poste sur le champ de bataille, et par laquelle le commandement est échu momentanément en des mains bien moins habiles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) JOHN HOPE, Lieut.-Gén.

Au Lieut.-Gén. Sir David Baird, &c.

SUPPLÉMENT A LA GAZETTE EXTRAORDINAIRE DE LA COUR DE LONDRES, LE 24 JANVIER.

Bureau de l'Amirauté, le 24 Janvier, 1809.

Lettre de l'Honorable Michael De Courcy, *Contre-Amiral de la Blanche, au Très-Hon.* W. W. Pole, *datée à bord du Vaisseau de S. M. le Tonnant, les* 17 *et* 18 *de ce Mois.*

Monsieur,

Ayant l'intention d'envoyer le Cossack en Angleterre, aussitôt que ses canots cesseront d'être nécessaires pour l'embarquement des troupes, je profite d'un moment pour vous informer, afin que les Lords Commissaires de l'Amirauté en soient instruits, que les vaisseaux de guerre mentionnés ci-contre*, et les bâtiments de transport, sous les ordres du Contre-Amiral Sir S. Hood et le Commissaire Bowen, sont arrivés de Vigo à ce mouillage les 14 et 15 du courant. L'Alfred et le Hindostan, avec quelques transports, ont été laissés à Vigo, pour recevoir une brigade de 3500 hommes, qui avait pris la route de ce port, sous les ordres des Généraux Allen et Craufurd.

---

* La Ville de Paris, le Victory, le Barfleur, le Zealous, l'Implacable, l'Elisabeth, le Norge, le Plantagenet, la Resolution, l'Audacious, l'Endymion et le Mediator.

Dans le voisinage de la Corogne, l'ennemi a pressé les Anglais avec de grandes forces. L'embarquement des malades, de la cavalerie et des munitions a continué. La nuit du 16 du courant a été fixée pour l'embarquement général de l'infanterie, et dans l'intervalle l'ennemi s'est préparé pour faire une attaque. A trois heures après midi, une action a commencé; l'ennemi, qui était posté sur une haute montagne, ayant tenté de forcer les Anglais, qui occupaient une position moins élevée et plus proche de la ville.

L'ennemi a été repoussé avec un grand carnage; mais c'est avec beaucoup de chagrin que j'ajoute que les Anglais, quoique victorieux, ont essuyé de grandes pertes. Je ne puis donner d'autres détails, si ce n'est que Sir J. Moore a reçu un coup mortel, dont il est mort dans la nuit; que Sir D. Baird a perdu un bras; que plusieurs officiers et beaucoup d'hommes ont été tués et blessés; et que les vaisseaux de guerre ont reçu tous ceux de ces derniers qu'ils ont pu contenir, le reste ayant été mis à bord des transports.

Dans ce moment le temps est très-orageux, et l'embarquement est très-difficile. Tout est embarqué, à l'exception de l'arriere garde, qui consiste peut-être à présent en 2600 hommes. L'ennemi ayant placé du canon sur une hauteur qui domine la plage, la plupart des transports ont été obligés de filer leur cable ou de le couper. L'embarquement n'étant plus praticable dans la ville, les canots ont reçu l'ordre d'aller à Sandy-Beach, près du Fanal; et l'on espere que la plus grande partie, sinon la totalité, sera encore embarquée, les vaisseaux de guerre s'étant approchés pour faciliter cette opération.

Le 18 *Janvier*.—L'embarquement des troupes ayant occupé la plus grande partie de la nuit derniere, il m'a été impossible de détacher le Cossack avant aujourd'hui; et c'est avec satisfaction que j'ajoute, qu'en conséquence du bon ordre observé par les troupes et des infatigables efforts du Commissaire Bowen, des capitaines et autres officiers de la marine, des agents, ainsi que des équipages des canots, dont un grand nombre a été pendant deux jours privé de nourriture et de repos, l'armée a été embarquée jusqu'au dernier homme, et les vaisseaux sont maintenant au large, et se préparent à faire voile pour l'Angleterre. Le plus grand nombre des transports ayant perdu leurs ancres, ont pris le large sans attendre les troupes qu'ils avaient ordre de recevoir; en conséquence, il y a plusieurs

milliers d'hommes à bord des vaisseaux de guerre. Plusieurs transports, par de mauvaises manœuvres, ont échoué à la côte. Il paraît que les marins les ont abandonnés, puisque les canots des vaisseaux de guerre en ont emmené deux ; il y en a eu deux de brûlés, et cinq de brisés.

Je ne puis terminer ce rapport, fait à la hâte, sans exprimer la grande obligation que j'ai au Contre-Amiral Sir S. Hood, qui a eu l'œil partout, et dont les efforts ont été sans relâche.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) M. De Courcy.

L'horizon brumeux m'empêchant de voir le Cossack, j'envoie le Gleaner avec cette dépêche.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Il est probable, qu'en quittant Madrid à la tête d'une grande partie de son armée, Buonaparté n'avait pour but que d'obliger l'armée anglaise à une retraite précipitée, tandis que, changeant tout à coup sa direction, il se porterait lui-même vers le Midi, après avoir paru la poursuivre vers le Nord. Ayant perdu l'espoir de couper la retraite de Sir John Moore, et satisfait de l'avoir éloigné de la partie de l'Espagne qui offrait les plus grandes ressources, et peut-être le meilleur esprit, il a laissé le soin de le poursuivre au général qui avait d'abord été chargé de l'attirer assez loin, pour qu'il ne put échapper aux forces immenses qui menaçaient les derrieres de son armée. Sir John Moore avait choisi, avec autant de précision que d'habileté, le moment de cette retraite aussi bien que la route par laquelle il pouvait l'opérer, de la maniere la plus prompte et la plus sûre. C'est dans des circonstances aussi difficiles que se manifestent les talents, le caractere et la présence d'esprit d'un général, ainsi que la patience et la bravoure des soldats; et si tous acquierent moins de cette gloire éclatante qui occupe en un instant toutes les bouches de la renommée, si leurs succès ne produisent point cette admiration, cet enthousiasme que la multitude accorde à une victoire qui promet de grands résultats, l'histoire place, au rang des plus hauts faits de guerre et cette vigilance qui, de la part du général, ne laisse jamais entamer une armée, et cette activité qui la met en bataille sur tous les

points où elle se trouve pressée, et cette habileté qui arrange les marches de maniere qu'elle n'offre jamais aucun point vulnérable, et de la part des soldats, cette constance qui résiste à toutes les privations, et ce courage qui, sans avoir les perspectives de la gloire ou l'espoir des triomphes, doit à chaque instant être agguéri contre les attaques les plus vives et contre les dangers les plus imprévus. Telle a été, sans contredit, la conduite de l'armée anglaise et de son général, pendant une retraite qui a dû s'effectuer sous l'influence de tous les désavantages qui pouvaient déconcerter l'habileté de l'un et la patience de l'autre. Il ne paraît pas, cependant, que les inquiétudes ou les mécontentements du peuple espagnol aient ajouté aux dangers de cette retraite, et la populace elle-même dont les méprises sont si terribles, dans les moments du péril, a partout accueilli les Anglais avec des bénédictions, et les a accompagnés de ses regrets. On n'a point attribué, en Espagne, leur retraite à des motifs semblables à ceux que Buonaparté a supposés dans ses bulletins, pour exciter les mécontentements du pays ; les femmes disaient qu'ils avaient été trahis par la faction qui a livré Madrid, et les gens sensés qu'ils avaient fait au-delà de ce qu'on peut attendre d'une nation qui n'agit que comme auxiliaire, et qui n'a d'autre intérêt dans la lutte que le but éloigné d'assurer, dans l'avenir, son repos en rétablissant l'indépendance de l'Europe continentale. Sans doute, les idées les plus tristes ont dû occuper ceux qui étaient témoins de la retraite de ces soldats accueillis quelques mois auparavant comme des libérateurs ; mais si de grandes fautes ont produit les circonstances qui ont rendu leurs services inutiles, on ne pouvait les attribuer ni au gouvernement qui a prodigué avec tant de géné-

rosité et de magnificence les moyens de la nation anglaise, ni aux généraux qu'il avait chargé de les diriger, et auxquels Buonaparté n'a prodigué tant d'injures que parce que leur prudence a évité les piéges qu'il leur avait tendus.

Malgré la vivacité de sa poursuite, et la supériorité presque constante du nombre, l'ennemi n'a jamais obtenu le moindre avantage. Les escarmouches ont été vives et nombreuses, et l'arriere-garde s'est couverte d'une gloire immortelle par la maniere dont elle les a soutenues, ne refusant aucun engagement et faisant toujours repentir l'ennemi de sa témérité. Une seule fois l'occasion s'est offerte de livrer bataille, et Sir John Moore avait donné à l'armée ordre de s'arrêter et de faire front; mais les Français n'ont point accepté le défi. A Lugo, Sir John Moore voulait profiter de l'avantage de la position qu'offre cette ville, qui commande la route du Ferrol et de la Corogne, pour offrir le combat; mais la force de l'ennemi était si supérieure, qu'il n'eût pas été plus possible de poursuivre une victoire que d'échapper à un revers, et la retraite continua. Bien loin de harceler l'armée, les habitants des villages où elle passait s'unirent quelquefois à elle pour attaquer l'ennemi. La cavalerie a été presque constamment obligée de faire cinquante milles par jour, et, malgré ses fatigues, elle a faite tête aux Français qui ont toujours refusé le combat à nombre égal. Enfin, le 11 Décembre, l'armée anglaise arriva à la Corogne. Des vents contraires avaient empêché les transports d'arriver de Vigo, et ce ne fut que le 13 qu'on en vit paraître quelques-uns. Ces deux jours de relâche avaient donné aux Français les moyens de rassembler leurs forces, et, le 15, ils avaient poussé leurs postes jusques sous les murs de la ville; les escarmouches se succédèrent sans interruption

pendant toute la journée ; mais l'ennemi évita tout engagement général jusqu'à ce qu'il eût reçu des troupes fraîches. Le 16, ses renforts étant arrivés, et la cavalerie anglaise étant embarquée en grande partie, il se porta, vers dix heures du matin, particulièrement sur l'aile gauche de notre armée, et sur-le-champ Sir John Moore fit tous les préparatifs nécessaires pour soutenir une attaque qu'on ne pouvait plus éviter. Bientôt le général Soult vint reconnaître nos positions, et l'attaque commença réellement sur la droite, quoique l'ennemi eût fait une feinte sur notre gauche, avec une de ses colonnes et quatre pieces de canon. Son but était de tourner notre droite, et de s'interposer entre le centre de l'armée et le point de l'embarcation ; mais il échoua dans toutes ses tentatives, et bientôt les Anglais devinrent eux-mêmes les assaillants. Les gardes firent à la baïonnette cette charge irrésistible de la part des troupes anglaises, et la bataille se termina d'une maniere si complette, que l'ennemi, découragé, se retira à plusieurs milles de la Corogne, sans paraître vouloir essayer de surveiller ou d'interrompre les mouvements par lesquels on procédait à l'embarquement des troupes.

Nous avons parlé de la victoire, d'une victoire remportée au moyen des dispositions les plus sages et les plus promptes, secondées de la valeur la plus héroïque ; il nous reste à déplorer la perte du général dont la prudence et l'habileté avaient préparé à l'armée anglaise cette fin glorieuse d'une campagne qui avait, jusque-là, plus prouvé sa constance qu'honoré son courage : un boulet de canon a frappé le Général Moore dès le commencement de l'action, et lui a enlevé le bras gauche et une partie de la poitrine.

Comme l'immortel Nelson, Sir John Moore a été frappé du coup mortel, au sein de la vic-

toire ; comme lui, il a pu apprendre, avant de rendre le dernier soupir, la déroute de l'ennemi dont ses calculs avaient préparé la défaite ; comme lui, enfin, il a dit qu'il avait toujours ambitionné ce genre de mort. Heureux, en effet, celui qui, en mourant, fixe ses derniers regards et ses derniers vœux sur sa patrie, assuré qu'elle chérira sa mémoire ! La reconnaissance publique n'a été ni lente, ni incertaine dans les regrets dont elle a honoré celle du brave vainqueur des Français, et, à peine, sa mort glorieuse était connue, que, dans les deux Chambres, on confondait les éloges dûs à sa vie consacrée toute entiere à son pays, avec les hommages qui, en Angleterre, éternisent les grandes actions, et les offrent à l'admiration des contemporains et de la postérité. Nous citerons ici un extrait des deux discours qui ont été prononcés dans la Chambre des Communes, à cette occasion.

Lord Castlereagh a proposé à la Chambre des Communes de présenter une humble adresse à Sa Majesté pour la prier d'ordonner qu'il soit érigé un monument dans l'église cathédrale de St. Paul, pour honorer la mémoire de Sir John Moore. Je ne citerai point ici, a dit S. S. les nombreux exploits qui ont signalé la carriere du brave général qui est aujourd'hui l'objet des regrets de la nation toute entiere, je me bornerai à faire une esquisse rapide de la derniere campagne, dans laquelle il a acquis tant de gloire. Soit qu'on considere l'étendue des difficultés qu'il a vaincues, ou la maniere dont il les a surmontées ; on est forcé de convenir que sa marche au travers de l'Espagne offre le plus beau développement de la science et de l'habileté militaire. L'armée, à son arrivée à Salamanque, était dans le meilleur état possible, et parfaitement en état d'agir contre l'ennemi. Ce n'est point à cause du défaut de trans-

ports qu'il s'est déterminé à marcher par terre en Espagne, mais parce qu'il croyait que cette marche produirait un bon effet sur les troupes. Ce parti était sans contredit le meilleur; car si l'armée avait été conduite par mer dans la Gallice, elle aurait été entierement inutile pour le but qu'on se proposait, d'après l'état de dénuement où se trouvait le pays. Lorsque Sir John Moore eut formé sa jonction avec l'autre division des troupes anglaises, il prévit le sort des armées avec lesquelles il devait coopérer. Il jugea qu'il lui serait impossible de résister seul à l'immense pouvoir de la France, et abandonnant toute tentative inutile et dangereuse, il se décida à faire une diversion puissante et décisive en faveur des forces Espagnoles rassemblées dans le Sud, et attira vers le Nord l'attention des Français. Il ne se dissimula pas les dangers *d'un tel plan*, *mais il l'adopta*, parce qu'il voyait un grand avantage à détourner l'ennemi de la poursuite des armées qu'il venait de vaincre, et en même temps la chance d'attaquer Soult et de le vaincre. Il a entierement réussi dans l'exécution de la premiere partie de ce plan, et jamais on n'a vu opérer une diversion plus puissante et plus efficace. Quant à la derniere partie, quoiqu'il ait été trompé dans son intention d'attaquer Soult, la Providence lui a donné les moyens de laisser, avant de mourir, à l'armée anglaise un exemple des talents militaires les plus distingués, et d'acquérir cette gloire à laquelle, par les motifs les plus sages et les mieux fondés, il ne voulut pas aspirer, à Sahagun et à Saldana. A la Coronne, malgré l'inclémence de la saison, les fatigues de la marche la plus pénible, et l'état de pauvreté du pays, il eut la satisfaction de battre un ennemi qui avait contre lui tous les genres de supériorité, excepté en bravoure, en discipline et en dévouement. Dans

des mouvemens aussi rapides que ceux auxquels nos troupes ont été obligées, pendant leur retraite, il arrive ordinairement, qu'une armée est obligée de laisser derriere elle les soldats qui sont trop faibles pour soutenir les fatigues des marches forcées, tandis que l'ennemi conserve ses troupes dans un état constant de vigueur et d'énergie. Si, cependant, après toutes ces causes d'épuisement, notre armée a complettement battu une force supérieure, et, le jour après, s'est embarquée en sa présence, si son embarquement s'est exécuté avec tant de précision, qu'elle n'a pas laissé après elle un seul soldat, un seul canon, un seul objet qui put être utile à l'ennemi, on sera obligé d'avouer, qu'un tel événement est un des plus glorieux que jamais les annales britanniques aient pu recueillir.

Lord H. Petty, en secondant la motion de S. S. a dit: "Qu'on ne devait pas perdre un moment pour payer le tribut de la reconnaissance nationale à l'immortel Commandant dont la perte était si vivement sentie et déplorée par les individus de toutes les opinions, comme de toutes les classes. Il a exprimé toute la satisfaction que lui a causé le discours du noble Lord, qui lui a paru aussi juste dans les sentiments qu'animé dans les expressions. C'est le devoir de tout véritable Anglais d'empêcher que, dans le moment même où l'assemblée de la nation vote un monument à celui qui a péri d'une maniere si glorieuse, que son nom ne soit attaqué par de fausses imputations. Il ne prétend point que la mort sanctifie les erreurs, ni justifie la mauvaise conduite, mais avant de juger une vie consacrée d'une maniere si éminente au service de la patrie, et terminée par un exploit qui ajoute tant d'éclat à sa renommée, il faut attendre l'opinion que les compagnons d'armes de cet illustre Général ma-

nifesteront sur les détails d'un exploit dont la Chambre a honoré le principe par son suffrage."

Après la mort de Sir John Moore et la blessure dangereuse, qui, dès le commencement de l'attaque, avait forcé Sir David Baird de se retirer du champ de bataille, le Général Hope prit le commandement de l'armée. Le rapport que ce Général a fait de cette action mémorable, est écrit avec une précision, une modestie, et en même temps une chaleur de sentiment qui font autant d'honneur à son cœur qu'à son esprit. Jamais Sir John Moore ne sera plus dignement loué, ni mieux apprécié qu'il ne l'a été par son brave compagnon d'armes. Heureux le pays qui est servi par de tels hommes! La perte essuyée par l'armée anglaise avait d'abord été évaluée à 9000 hommes, mais il paraît aujourd'hui certain que, durant toute la campagne, elle ne se porte pas au-delà de quatre à cinq mille hommes. Toutes les troupes anglaises, qui étaient à la Corogne, ont été embarquées, et tel a été l'effet de la victoire remportée sur l'armée française, que quoique, n'étant pas poursuivie, et recevant à chaque instant des renforts, elle n'a pas osé faire un mouvement en avant, ni attaquer de nouveau les Anglais pendant leur embarquement.

Le Marquis de la Romana a effectué sa retraite, les uns disent sur Vigo, les autres sur Cadix, où l'on fait, de concert avec les Anglais, les plus grands préparatifs de défense. Le Général Crawfurd, de son côté, s'est porté avec 3500 h. sur Vigo, où il devait s'embarquer, le 19, pour l'Angleterre. Le nombre des troupes embarquées, tant dans ce dernier port qu'à la Corogne, s'élève à 28,000 hommes.

Le 18 Janvier, le Lieutenant-Général Hope a publié à bord de l'Audacieux l'ordre suivant:

"La perte irréparable, qui a été occasion-

née par la mort de Sir John Moore, et la blessure qui a enlevé le Général Sir David Baird, au poste qu'il occupait, font au Lieutenant-Général Hope un devoir de féliciter l'armée de l'heureux résultat de l'action du 16.

" Jamais la valeur indomptable des armées britanniques ne s'est manifestée d'une maniere plus éclatante. Après une retraite difficile et fatigante, qui avait été rendue nécessaire par la supériorité de nombre que l'ennemi avait acquise, et qui avait nécessairement diminué la force et l'activité de nos troupes, nous avons eu à lutter contre de grands désavantages.

" Ils ont été tous surmontés par les troupes elles-mêmes; et l'ennemi a appris que quels que soient, de son côté, les avantages du nombre et de la position, il est dans la nature de l'officier et du soldat anglais de ne jamais céder, de n'être intimidé par aucune circonstance, que telle est leur bravoure qu'ils obtiendront toujours la victoire, chaque fois qu'elle dépendra des efforts qui sont au pouvoir de l'humanité.

" Le Lieutenant-Général éprouve la plus vive satisfaction à rendre justice aux services distingués dont il a été le témoin, ou qui sont parvenus à sa connaissance.

" Il doit en particulier des éloges au Major-Général Lord William Bentinck, et à la brigade sous ses ordres, composée des 40e 42e et 50e régiments, et qui a soutenu le poids de l'attaque.

" Le Major-Général Manningham, avec sa brigade, ainsi que le Major-Général Warde, avec la brigade des gardes, voudront bien accepter ses vifs remercîments pour leur conduite pleine de fermeté et de bravoure pendant l'action.

" On doit les plus grands élogesau Major-Général Paget, qui, en faisant faire, très-à-propos, un mouvement à la réserve, a beaucoup contribué à

arrêter les progrès de l'ennemi contre la droite, ainsi qu'aux premiers bataillons des 52e et 95e régiments qui ont été engagés sur ce point.

" La partie de la brigade du Major-Général Leith, qui a été engagée et formée du 59e régiment, sous la conduite du Major-Général, mérite aussi un témoignage d'approbation.

" L'ennemi n'ayant point fait une attaque sérieuse sur la gauche, n'a pas donné aux troupes qui se trouvaient sur ce point, l'occasion de déployer cette bravoure qui l'aurait fait repentir de sa tentative. Cependant, les piquets et les postes avancés sous les ordres des Majors-Généraux Hill et Leith et du Colonel Cathin Crawford se sont conduits avec beaucoup de résolution et ont été vaillamment soutenus par les officiers qui commandent ces brigades et par les troupes qui les composent.

" Le Lieutenant-général se croit particulièrement obligé d'applaudir l'attaque vigoureuse faite par le 2e bataillon du 14e régiment, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Nicholl, qui a chassé l'ennemi du village sur la droite, dont il s'était un moment emparé.

" La conduite du Lieutenant-Colonel Murray, Quartier-Maître Général, et des autres officiers de l'État-Major, a été remarquable par une activité infatigable, et mérite l'approbation la plus complette.

" La maladie du Brigadier-Général Clinton, Adjudant-Général, a malheureusement privé l'armée de ses services.

" Le lieutenant-général espère que la perte en tués, blessés et prisonniers, n'a point été aussi considérable qu'on avait lieu de craindre. Il déplore, cependant, la mort de tant de braves soldats et d'officiers expérimentés qui sont tombés sous les coups de l'ennemi.

"Il sait que, de quelque langage qu'il fît usage, il ne pourrait augmenter l'estime ni les regrets que l'armée éprouve en commun avec lui pour le commandant en chef qu'ils ont perdu. Sa carriere a malheureusement été trop courte pour le bien de son pays; mais elle a suffi pour établir sa renommée. Chéri de l'armée, honoré de son souverain, respecté de son pays, il a terminé, par une mort glorieuse, une vie consacrée à son service, laissant son nom comme un souvenir, un exemple, et un encouragement à ceux qui le suivront dans le sentier de l'honneur; c'est de sa patrie seulement qu'il peut recevoir le tribut qui est dû à sa mémoire."

Presqu'en même temps qu'on a reçu à Londres la nouvelle de la victoire remportée par les troupes anglaises, avant leur embarquement, on a appris l'arrivée de la plus grande partie des transports en Angleterre. Les malades et les blessés avaient été mis, autant que possible, à bord des vaisseaux de guerre, afin de leur adoucir les fatigues et les inconvéniens de la traversée. Mais, si toute cette brave armée a été appelée sur le rivage par les vœux ardents de la nation, une partie en a été repoussée par les ouragans qui se sont manifestés depuis quelque jours; il est impossible d'évaluer exactement le nombre des hommes qui ont été débarqués. Il y avait sur la flotte 1900 prisonniers, dont 300 cavaliers de la garde de Buonaparté.

Malgré les revers qui ont empêché que l'immense secours accordé par le Gouvernement Britannique aux Espagnols, n'ait produit tout l'effet qu'on avait lieu d'en attendre, d'autres expéditions se préparent pour faire en leur faveur des diversions puissantes et multipliées, d'après un plan qui doit porter sur différents points de débarquement, tantôt la totalité, tantôt une partie

des forces anglaises, et qui inquiétera l'ennemi d'une maniere plus efficace qu'une expédition dont le but et la marche auraient été fixés d'avance avec une précision qui nuit toujours à l'effet qu'elle doit produire. On annonce qu'il sera embarqué dans un très-cour délai, 60,000 hommes; Minorque, Cadix et Gibraltar sont les points de rendez-vous fixés pour cette armée. Il a été donné des ordres pour construire sur-le-champ, dans tous les chantiers publics ou privés, cent petits vaisseaux de guerre, d'après un modele particulier, et qui seront destinés principalement à transporter les chevaux et l'artillerie, et à opérer des débarquements avec autant de sûreté que de promptitude, sur les côtes près desquelles les gros navires ne peuvent aborder. On s'attend que ce nouvel armement, dont la division qui a fait voile dernierèment sous les ordres du Général Sherbrooke, fait, dit-on, partie, sera prêt à mettre à la voile dans quelques semaines.

Le traité conclu avec les Espagnols et dont il a été fait mention dans le Discours de S. M. aux deux Chambres du Parlement, a été ratifié par la Junte Suprême, et c'est D. Pedro de Cevallos qui a été chargé d'apporter cette ratification. Voici l'article de la Gazette du Gouvernement, datée de Séville, le 11 Janvier, qui annonce cet événement:

" Le cabinet français, toujours insolent et perfide, a vu dernierement ses complots ténébreux entierement déjoués par le refus qu'a fait S. M. Britannique de prêter l'oreille aux insolentes propositions de paix que Napoléon lui a fait adresser.

" Le cabinet britannique, qui s'est engagé solennellement à ne pas séparer ses intérêts de ceux de l'Espagne, a, dans cette occasion critique, donné de nouvelles preuves de cette fermeté

et de cette amitié généreuses, avec lesquelles il a concouru à la défense de la monarchie et de la nation espagnole, et de l'autorité légitime et suprême de la Junte Centrale, qui représente et gouverne au nom de notre Roi et Seigneur Ferdinand. S'il restait quelque doute sur le zele noble et glorieux que le Gouvernement Britannique a mis à seconder nos efforts pour défendre notre indépendance contre l'ennemi de Dieu et des hommes, on lira avec un plaisir et une reconnaissance inexprimables la correspondance qui a eu lieu entre les cabinets français et britannique sur les conditions de paix proposées par le tyran de l'univers."

"Notre Roi Ferdinand VII, et, en son nom, la Junte Suprême ont cru de leur devoir d'envoyer à la Cour de Londres un ambassadeur extraordinaire, pour remercier Sa Majesté le Roi des Royaumes-Unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande, de la maniere généreuse avec laquelle il a prêté son assistance à la glorieuse entreprise que la nation espagnole a tentée pour défendre la souveraineté et les droits de son monarque bien-aimé et sa propre indépendance contre l'usurpation de l'Empereur des Français, et ont nommé pour cette mission distinguée D. Pedro Cevallos, &c. &c."

La Junte Suprême a fait une perte très-grande dans la personne du Comte de Florida Blanca, son président, Voici la nouvelle formation de cette Junte, qui va, sans doute, signaler son organisation définitive par quelques mesures vigoureuses et décisives:

Vice-Président, le Marquis d'Astorga.

Représentants d'Arragon, D. P. Revolledo de Palafox y Melzi, et D. Lorenzo Calvo.

Des Asturies, D. Gaspar Melchior de Jovellanos, et le Marquis de Campo Sagrado.

De Catalogne, le Marquis del Villel et le Baron Sabasona.

De la Vieille Castille, D. Francisco Xavier Caro, et D. Lorenzo Bonifaz y Quintano.

De Cordoue, le Marquis de la Puebla et D. Juan de Dios Rabe.

D'Estrémadoure, D. Martin de Garay et D. Manuel Maria Avalle.

De Grenade, D. Rodrigo Riquelme et D. Louis Funes y Salido.

De Jaen, D. Francisco Castanedo et D. Sebastian de Jocano.

De Léon, Baylio Fr. D. Antonio Valdes et le Vicomte de Quintanilla.

De Mallorca, D. Thomas de Veri et le Comte de Ayamans.

De Madrid, le Marquis d'Astorga.

De Murcie, le Marquis del Villau.

De Navarre, D. Carlos Amatria et D. Miguel Balanza.

De Séville, l'Archevêque co-administrateur de Séville, et le Comte de Tilly.

De Tolede, D. Pedro Rivero et D. Joseph Garcia de la Torra.

De Valence, le Comte de Contamina et le Marquis de la Romana.

Secrétaire d'Etat, D. Martin de Garay.

Département des Affaires Etrangeres, D. Pascal Genaro Rodenes, D. Joseph Costa y Galli, D. Pio Agustin de Landa, D. Joseph Gictor Cevallos.

Division de la Junte Suprême en Sections.

Département de l'Intérieur, Vice-Président le Marquis d'Astorga, Baillo Fr. Ant. Valdes, le Marquis del Villar, D. Pedro Rivoro, le Comte de Contamina, le Marquis de Villel.

Département de la Justice, l'Archevêque co-administrateur de Séville, D. Rodrigo Riquelme, D. Fr. Xavier Coro, D. Gaspar Melchior de Jovellanos.

Département de la Guerre, le Marquis de Campo Sagrado, D. Francisco Rebolledo de Palafox y Melzi,

le Comte de Tilly. D. Tomas de Veri, D. Joseph Garcia de la Torre, D. Juan de Dios Rabe.

Département de la Marine, le Baron de Sabasona, le Comte d'Ayamans, le Comte de Gimonde, le Marquis de la Puebla, D. Lorenzo Boniface y Quintana, D. Carlos Amatria.

On voit d'après les actes de la Junte Suprême qu'elle est maintenant à Séville. Sa présence a déjà réveillé, dans cette partie de l'Espagne, l'enthousiasme qui s'y était manifesté dans le commencement de la lutte contre l'usurpation de Buonaparté. Elle a envoyé un colonel espagnol au Général Drummond, qui commande à Gibraltar, pour demander les armes qu'il sera possible de fournir, afin d'armer les patriotes de l'Andalousie qui sont déterminés à défendre cette province jusqu'à la derniere extrémité. Elle a obtenu 4,000 fusils. Tous les mâles depuis l'âge de 16 ans, jusqu'à celui de 45, sont obligés de joindre l'armée.

Le royaume de Valence montre les meilleures dispositions, sa population toute entiere est sur pied pour élever des redoutes autour de la capitale, et pour fortifier dans l'intérieur du pays tous les points qui en sont susceptibles: les hauteurs, les défilés, les têtes de pont, l'entrée des villages, celle des villes, tout offrira à l'ennemi des difficultés à vaincre et aux troupes qui doivent le combattre des retranchements qui les mettront à l'abri de ses coups ou qui lui feront payer bien cher ses progrès.

On avait annoncé que le Duc de l'Infantado, à la tête de trente mille hommes, avait marché sur Madrid, et s'en était emparé depuis que Buonaparté avait abandonné cette capitale. Cette nouvelle ne s'était point confirmée; aujourd'hui elle est répétée par quelques papiers espagnols, qui annoncent que le Duc de l'Infantado, dont

l'armée consiste en 25,000 hommes de troupes réglées, 2,500 hommes de cavalerie et 11,000 hommes de nouvelles levées, a reçu l'ordre de marcher sur Madrid. Nous ne pouvons croire que ce général, si réellement il commande une armée aussi forte que celle à la tête de laquelle les journaux le mettent, ait fait une tentative qui l'exposerait à une ruine inévitable. Croyons que son armée existe, parce qu'il faut à nos espérances un point d'appui ; mais croyons aussi qu'il aura choisi, pour se diriger, un tout autre point que celui où Buonaparté peut, en deux jours, rassembler au moins la moitié de son armée disponible.

Sarragosse a été de nouveau attaqué, mais le brave Palafox que Napoléon a eu l'extravagance d'appeler un faquin, un lâche, &c. &c. a repoussé les assaillants qui étaient au nombre de 30,000 hommes, et leur en a tué 4,000. Plût à Dieu ! que tous les individus, qui ont quelque pouvoir ou quelqu'influence, se vengeassent ainsi des injures du plus vil et du plus scélérat des hommes.

A mesure que Napoléon s'est rapproché de l'armée anglaise, le délire de fureur qui l'agite s'est manifesté par des expressions plus absurdes et plus révoltantes. Il semble que ce n'est point lui qui poursuit cette armée, mais qu'il la croit attachée à ses pas ; et que bien loin d'espérer de remporter sur elle des victoires, c'est d'elle qu'il attend la catastrophe qui doit finir cette destinée qui remplit le monde d'effroi. Sans doute que les généraux qu'il a employé et qui, jusqu'à présent, n'ont eu, en quelque sorte, qu'à cerner ou disperser des troupeaux timides, auront osé lui dire que ces Anglais qu'il a tant défiés, se battaient sans s'inquiéter de la supériorité des forces auxquelles ils avaient affaire ; et que leur

intrépidité étonnait non-seulement l'armée française, mais même la culbutait partout où elle entrait en contact avec eux. Dès qu'il a été bien convaincu de la supériorité de leur discipline et de l'irrésistible impétuosité de leur bravoure, de leur sang froid au milieu des combats, et de leur patience au milieu des privations, l'effroi l'a saisi et il a cru le dissiper en leur prodigant des injures. Les bulletins qu'il a publiés jusqu'au moment où il est arrivé à Bénévent, sont en même temps la preuve de ses inquiétudes et de sa colere. Dans le 21e, il accuse les Anglais d'être restés dans l'inaction, tandis qu'il dispersait les armées espagnoles sur l'Ebre, et qu'il s'emparait de Madrid; mais, dans le 23e, il leur reproche d'être allés en avant; et dans le 24e, de n'avoir pas agi avec circonspection. Il oublie que les Anglais se sont mis en mouvement dès qu'ils ont vu une armée française à combattre, et que, dans le moment où ils ont ainsi marché en avant, ils ne pouvaient compter sur la coopération d'aucune armée espagnole. C'est parce que les généraux anglais ont vu ce piege qui leur était tendu lâchement par l'homme qui aurait désiré, disait-il, que leur armée fut de 100,000 hommes, qu'ils se sont retirés. Il n'a pas cru lui-même que ses soldats pussent combattre l'armée anglaise à nombre égal, puisqu'il s'est porté tout-à-coup avec toute la masse de ses forces pour l'inquiéter dans sa retraite, et qu'il n'a pas voulu que les divisions, qui venaient renforcer celle de Soult, courussent les chances d'une bataille.

Buonaparté, qui ne regarde pas les Anglais comme vaincus, parce qu'ils sont en pleine retraite, ni leur gouvernement comme découragé parce que la premiere expédition n'a pas eu tout le succès que l'apparence des choses lui pro-

mettait d'abord, redoute beaucoup l'influence que la Grande-Bretagne peut exercer par ses armées et par d'autres genres de secours sur la cause des Espagnols. C'est pour cela, qu'il s'attache dans ses bulletins à répandre des germes d'animosité entre les deux peuples. Il sait bien que les individus qui ont empêché l'énergie de la nation espagnole de se déployer, ne repousseront pas les excuses qu'il leur présente pour pallier leurs fautes, et pour justifier leur défaut d'ensemble, après les premieres victoires qui avaient été remportées. En s'adressant à l'amour-propre des hommes, il est certain de ne pas se tromper dans son calcul. On se rappelle qu'au commencement de la campagne, il évaluait les armées espagnoles au-dessous de leur nombre réel, parce qu'alors il lui convenait de les montrer seulement comme des corps de rebelles; mais aujourd'hui, qu'il veut accuser les Anglais de ne les avoir pas secondées, il les présente comme des rassemblements formidables. Le seul ennemi qu'il craigne aujourd'hui, c'est la Grande-Bretagne: il regarde la France et l'Europe, qu'il avait d'abord voulu tromper sur la nature du mouvement des Espagnols et sur son étendue, comme suffisamment abusées ou intimidées; ce n'est plus elles qu'il considere dans les bulletins qu'il publie, c'est contre les Anglais qu'il réunit ses intrigues, qu'il dirige ses perfidies. Ici, ses bulletins prennent une forme dramatique, et c'est dans la bouche des Espagnols qu'il met les expressions de la rage qui le transporte. Il sait bien que les généraux anglais, en rendant compte des obstacles qu'ils ont rencontrés, seront obligés de parler des premiers désastres des armées espagnoles, et de leur défaut de coopération avec les auxiliaires qui leur arrivaient. Il se hâte de développer les germes de discorde que ces révé-

lations pourront produire, et il répond d'avance à une justification qui ne peut devenir évidente qu'en développant quelques circonstances qui peuvent blesser l'amour-propre d'une partie de la nation que nous étions venus secourir. Ces insinuations perfides ne feront de l'effet que sur les individus qui ont quelques reproches à se faire, que sur ceux qui ont eu trop de confiance dans les premiers succès de la nation, et qui en ont arrêté les progrès par leurs rivalités. Mais la majorité de cette nation, cette immense portion qui combat pour Dieu, la patrie et le Roi légitime, verra les pieges de l'affreux brigand qui lui a apporté tous les fléaux de la guerre et de l'usurpation, et tournera encore ses regards vers la Grande-Bretagne, comme vers le peuple protecteur et sauveur de l'indépendance des autres peuples.

Dans le vingt-deuxieme de ses bulletins, Buonaparté a dit un de ces mensonges qui appartiennent plus à son caractere qu'à sa politique, parce que, certainement, il peut lui faire plus de tort dans l'esprit des Anglais et des Espagnols, que la vérité toute entiere n'aurait pu nuire à l'idée qu'il veut qu'on ait de la supériorité de ses troupes et de la constance de leurs succès. Il dénature entierement les circonstances de l'engagement dans lequel le Général Lefébvre a été fait prisonnier, et ici son amour-propre puéril le montre dans tout son jour. S'il avait perdu une bataille, il serait naturel qu'il cherchât à déguiser les causes d'un grand revers; mais il ne s'agit ici que d'une escarmouche, et il en dénature impudemment tous les détails. Il prétend que cette attaque, qui a eu lieu près de Bénévent, a été faite par deux mille Anglais contre 400 Français, et que les habitants de Bénévent, en voyant sur le champ de bataille, trois Anglais et deux

Français tués, ont été remplis d'étonnement de trouver un résultat si peu conforme au récit des Anglais. Il ajoute que le Général Lefebvre n'a été fait prisonnier que parce qu'il a été emporté par le courant, du côté du rivage occupé par l'armée anglaise. Si le Général Lefebvre, qui est maintenant dans une ville d'Angleterre, osait démentir son maître, s'il lui était permis d'opposer la franchise qui caractérise sa nation et sa profession aux impostures d'un Corse, il pourrait donner de cette affaire un récit tout à fait opposé. Lui-même, après l'action, donna les plus grands éloges à la cavalerie anglaise; et dit avec emphase aux officiers: " *Je suppose qu'on parlera beaucoup de votre cavalerie en Angleterre; nous n'avons pas été accoutumés de combattre contre des gens comme vous.*" Ce qu'il a dit, a été répété par les autres prisonniers faits dans cette rencontre. Aurait-il donné ainsi que ses compagnons d'armes, de si grands éloges à la cavalerie anglaise si celle-ci avait eu une supériorité si irrésistible; ces éloges n'annoncent-ils pas au contraire, que l'infériorité du nombre était du côté des Anglais. Il n'y a point d'honneur à deux mille hommes d'en battre quatre cents, et si tel eût été le cas, le Général Lefebvre et ses camarades auraient gardé le silence. Le fait est, que les Français étaient de 5 à 600h., et qu'ils n'ont rencontré que quelques piquets de cavalerie anglaise qui ne se montaient d'abord qu'à 130 hommes, et qui n'ont jamais formé un total de plus de 240 hommes, pendant toute l'affaire. A la premiere alarme, tout le régiment, à la vérité, fit volte-face, mais à l'exception de quelques cavaliers de la Légion Germanique qui se trouverent à portée de prendre part à l'action, il n'y eut que les piquets qui combattirent. Tous les officiers français ont admis ces faits, et Buonaparte

qui arriva presqu'au moment que ses troupes passaient la riviere en désordre, a pu recueillir sur-le-champ les détails de tout ce qui venait de se passer.

Mais son amour-propre a été blessé de ce que ses chasseurs favoris, qu'il avait envoyés contre les Anglais *pour faire un coup*, avaient été battus; et pour déguiser sa disgrâce, il n'a point hésité de publier une imposture qui se trouve démentie par la conscience de tant de témoins. Le Général Lefebvre ne fut point pris de la maniere dont Buonaparté l'affirme, il fut fait prisonnier sur-le-champ de bataille par un soldat du 7e régiment et par un hussard du 10e, qui reconnurent son rang aux deux trompettes d'ordonnance qui l'accompagnaient. Mais la mauvaise foi de Buonaparté est si connue qu'il est presque superflu de contredire ses assertions.

Buonaparté, dans ses nouveaux bulletins, change tout-à-coup de langage quand il parle de l'armée anglaise, il fait des compliments aux soldats, aux généraux; il semble prendre à tous l'intérêt qu'il aurait pour ses alliés. Il se vante toujours, à la vérité, de victoires qu'il n'a pas remportées; mais il loue l'*habileté* du général Moore, et il veut que les prisonniers anglais soient traités avec tout le respect dû à des soldats qui ont *manifesté des idées libérales et des sentiments d'honneur*. Il va plus loin; il prétend qu'ayant trouvé dans les granges les cadâvres de quelques traîneurs de l'armée anglaise pendus par les paysans, il a éprouvé la plus vive indignation, et a ordonné que ces bâtiments fussent brûlés. Si ces faits sont vrais, il paraît que Buonaparté ne veut permettre qu'à ses soldats de massacrer de sang froid les traîneurs de l'armée anglaise. On doit se rappeller que, dans ses premiers bulletins, il a lui-même déclaré avec cette cruauté

froide qui le caractérise, que douze traîneurs de l'armée anglaise avaient été massacrés par ses troupes. Mais si jamais cette accusation contre les Espagnols est éclaircie, ainsi que l'intention qu'il a eue en la faisant, on trouvera que, quant au fait, ce sont ses propres soldats qui ont commis le crime atroce, inouï parmi les nations civilisées, d'exercer une inutile vengeance sur des malheureux, accablés de fatigue ou affaiblis par le besoin; et, quant à l'intention, on verra ou qu'effrayé de l'effet des meurtres commis d'après l'affreuse impulsion de vengeance et de haine qu'il a communiquée à son armée contre les Anglais, il a voulu les rejetter sur le peuple même que ceux-ci étaient venus généreusement secourir; ou que, craignant les nouveaux efforts que la Grande-Bretagne prépare encore en faveur de la loyauté et de la légitimité, il a voulu, d'un côté, montrer que le peuple qu'elle va aider, repousse cet appui ; et de l'autre, détruire l'intérêt que toutes les classes de l'état prenaient en Angleterre à la lutte glorieuse dans laquelle la nation espagnole est engagée.

Conversation de Napoléon et de Joseph Buonaparté avec M. de Cevallos.

La derniere fois que Napoléon vit M. de Cevallos, il s'emporta beaucoup contre les Espagnols qui osaient refuser un Roi de sa dynastie: " Que signifient toutes ces résistances, toutes ces prises d'armes," lui dit-il, " le sort de l'Espagne est fixé; et si elle veut résister, il ne me faudra pas trois mois pour la réduire à l'obéissance. C'en est fait des Bourbons, ils ne régneront plus, leur héritage appartient à ma famille. Quand je serai assuré de l'Espagne, je me tournerai contre l'Autriche, cette puissance m'a bravé, il faut qu'elle tombe. L'Europe ne peut être tranquille

que sous l'influence d'un pouvoir unique. L'existence de la maison d'Autriche est incompatible avec celle de ma dynastie."

Joseph a été plus avant dans ses confidences, que son frere. "J'aimais assez Naples," disait-il à M. de Cevallos; "beau pays, climat délicieux, peuple facile à gouverner. Je sais qu'en Espagne je ne trouverai pas les mêmes agréments; mais voici la considération qui m'a décidé à accepter cette couronne: à Naples, j'étais trop éloigné de France; en cas d'événement, je n'aurais pas pu m'y rendre avec la célérité que les circonstances auraient pu exiger. En Espagne, au contraire, je me trouve à portée sur-le-champ d'entrer en France, si mon frere meurt, et d'occuper le trône dont je suis l'héritier."

En parlant des projets de son frere, il disait: "Napoléon et l'Empereur de Russie vont s'unir pour s'emparer de la Turquie, ensuite ils feront la conquête de l'Autriche, et alors il ne restera plus à conquérir que la Russie, ce qui demandera peu de temps et peu d'efforts, tout est mûr pour cela."

L'OPÉRA.

L'ouverture de ce théâtre s'est faite par un opéra comique, *la Cappriciosa Pentita*, musique de Fioraventi, par un Divertissement nouveau; enfin, par un ballet, intitulé: *Les Amours de Glauque, ou la Vengeance de Vénus*. Mme. Cellini a fait son début dans l'opéra comique: les amateurs comparent sa voix à celle de Mme. Grassini, et tous ceux qui veulent l'excuser de paraître dans les premiers rôles pour lesquelles elle-même ne se sent pas faite, disent qu'elle cherche à imiter les gestes de Mme. Catalani. On a donc applaudi beaucoup plus son jeu d'imitation que ses moyens personnels; mais nous ne doutons pas que quand

elle jouera les rôles pour lesquels elle a été engagée, elle n'obtienne des suffrages plus vrais et plus unanimes.

Tout le luxe de l'Opéra, toutes ses ressources, quant à présent, sont dans les ballets. M. Vestris à qui le poids d'un grand nom ne donne que plus de légéreté, et Mme. Angiolini, qui est arrivée dans ce pays avec une réputation faite, sont les deux phénomenes qui ont été offerts au public pour le consoler de ce que les premiers talents qui doivent débuter dans l'opéra sérieux, sont retenus sur le continent par des vents contraires ou par le blocus.

M. Vestris appartient à la nouvelle école qui, comme on le sait, repose sur le systême des pirouettes, c'est-à-dire, que la légéreté y dispense de l'à-plomb et que l'activité remplace les grâces. On dit de M. Vestris qu'il est un prodige, et nous en convenons de bonne foi ; mais nous devons ajouter qu'après l'avoir vu danser, nous avons applaudi de bon cœur la danse de M. Deshayes. Le ballet offre plus de mouvement que d'action. On y trouve de ces groupes charmants que M. D'Egville dispose avec tant d'agrément, et des danses parfaitement dessinées ; mais on voit qu'il a été composé avec précipitation et que c'est un ballet d'ouverture.

On n'a point vu Madame Catalani, cette année, à l'Opéra : tout le public la désire ; tous les amateurs l'appellent. Un homme de beaucoup d'esprit a dit, en voyant que le nom de Madame Catalani n'étoit pas sur les affiches de l'Opéra : " *Ce théâtre a perdu son printemps.*

On souscrit chez M. Peltier, No. 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXI.—*Le* 10 *Février*, 1809.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Recette pour faire, en peu de Temps et à bon Marché, un Philosophe de premiere Qualité.

Par M. Berchoux.

Prenez aux Enfants-Trouvés, ou dans une maison de Charité quelconque, un enfant de sept à huit ans; il ne tiendra à rien dans le monde, et les vieilles idées des familles ne le détourneront pas de vos préceptes. Les affections de parenté peuvent jusqu'à un certain point, mettre des entraves au développement d'un caractere philosophique; choisissez-le surtout d'un esprit mutin, boudeur, revèche, hargneux, revêche, et d'un tempérament sec et bilieux; on peut prendre également parmi les tempéraments sanguins; mais il faut que la fibre soit forte, la tête carrée,

l'œil tant soit peu enfoncé, l'angle facial bien ouvert, et les molécules organiques tellement disposées, que les matieres que nous appelons combustibles, puissent dominer, et que le sujet soit presque toujours dans un état de fievre ; gardez-le chez vous pendant quatre ou cinq ans ; plongez-le trois ou quatre fois par jour dans l'eau froide ; ne lui apprenez rien du tout, et faites en sorte que, si on le trouve dans une forêt, on puisse le prendre pour le sauvage de l'Aveyron. La nature doit se développer elle-même, et quand son intelligence sera ainsi formée, mettez tous vos soins à empêcher qu'il ne soit abordé par des servantes superstitieuses ; ne souffrez pas qu'on prononce devant lui, pendant deux ou trois ans, d'autres mots que les mots *nature*, *tolérance* et *perfectibilité*. S'il vous demande quel est l'être qui a créé le monde, ayez soin de lui donner le fouet, et de lui prouver, par ce raisonnement, que ses questions sont indiscretes. S'il remplit bien vos espérances, il faut lui répéter, vingt fois par jour, que ce monde auquel on s'obstine à ne donner que six mille ans, en a plus de quinze mille, *sans compter les mois de nourrice*, comme cela est prouvé par plusieurs zodiaques, connus depuis six ans ; dites-lui que la nature est une vieille coquette, qui cherche à déguiser son âge, que les prêtres cherchent en vain à lui mettre du rouge, pour la rajeunir, et que la philosophie lui a trouvé des rides qui annoncent évidemment sa caducité. Quand votre éleve sera ainsi préparé, gardez-vous de lui faire enseigner la langue de Racine ; faites-lui apprendre l'anglais, assez seulement pour qu'il puisse donner un nom à un petit chien, ou lire, dans l'original, les productions de Thomas Payne. Donnez-lui quelque teinture de géométrie, à l'aide de laquelle il fera son entrée dans le monde.

Ayez l'œil à ce que les différents maîtres que vous lui donnerez en agissent poliment avec lui ; qu'ils se gardent de le contrarier en aucune maniere, qu'ils se prêtent complaisamment à toutes ses fantaisies, et qu'ils ne se fâchent point lors même qu'il lui arriverait de leur arracher leur perruque ou de leur donner des coups de pied dans les os des jambes. Au bout d'un an ou de six mois au plus, retirez-lui tous ses maîtres et chargez-vous du reste. Dites-lui que tout est bien en sortant des mains de la nature, qu'il est très-bien lui-même, que le meilleur eût été de ne lui rien apprendre, et de le laisser errer dans les bois, mais qu'il a fallu sacrifier aux idées reçues, et le mettre au courant de la société des hommes, parmi lesquels il est obligé de passer sa vie ; persuadez-lui qu'ils sont *libres* et *égaux*. Et en lui expliquant comment ils se sont éloignés de leur nature par *l'effet de la civilisation*, inspirez-lui de l'humeur contre tous ceux qui ont du mérite ou de la fortune. Faites-lui lire, tous les matins, un chapitre du Contrat-Social ; s'il ne le comprend pas, comme cela est possible, vous le lui expliquerez à votre maniere, ou, ce qui est la même chose, à celle des publicistes de l'année 1793, ou de l'année 1794. Ensuite, pour le délasser de cette lecture abstraite, vous lui donnerez, après son dîner, un livre des confessions de J. J. Rousseau, deux ou trois lettres de la Nouvelle Héloïse, et une dixaine de pages du roman de Delphine, le tout pour commencer à ouvrir insensiblement son cœur à toutes les sensations libérales ; après quoi vous le ferez passer à l'étude des œuvres des philosophes de Copet et de Ferney. Faites en sorte qu'il apprenne par cœur, s'il veut bien avoir cette complaisance, les meilleurs chants et les meilleures tirades du poëme de la *Pucelle d'Orléans*, ainsi que les plus belles maximes et sen-

tences philosophiques, éparses çà et là dans les quatre-vingt-onze volumes de notre colosse littéraire.

Quand son esprit sera un peu plus fort, vous lui administrerez les œuvres de Mably, de Condorcet, de Diderot, de Dalembert, et la *littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, que vous trouverez à bon compte chez *Crapelet* ou chez *Maradan*. Ce dernier livre sera peut-être un peu fort pour son âge, mais vous lui choisirez d'abord les chapitres les plus clairs pour ne pas lui trop embrouiller la tête, et pour ne pas l'abîmer tout-à-coup dans une trop grande mélancolie. Vous garderez le reste, pour l'achever quand il en sera temps.

Aussitôt que votre jeune homme aura donné des preuves non équivoques d'une perfectibilité profonde, engagez-le à faire, à l'imitation de l'auteur d'*Emile* et de l'auteur des *Tourbillons*, sa cour à votre servante, pour qu'il prenne insensiblement l'habitude de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires. Ne manquez pas de lui citer le grand nombre de philosophes du siecle dernier, qui ont dédaigné de se reproduire par la voie du mariage.

Ceci fait, et les procédés ci-dessus exactement observés, *lâchez* votre écolier dans le monde; vous pouvez être persuadé qu'il y fera un éclat terrible, et qu'il y sera un foudre de *philosophie* et de *principes*; vous pouvez compter qu'il y renversera toutes les vieilles *institutions civiles*; qu'il sera en état de déraciner les préjugés les plus tenaces et les plus invétérés; qu'il sapera les fondements de l'erreur et du *fanatisme*, et les bases de la religion chrétienne; qu'il se réunira à tous les grands hommes qui ont juré d'*écraser l'infâme*; qu'il sera disposé à écraser lui-même

tout ce qui pourrait le contrarier ou le gêner dans sa brillante carriere ; qu'il sera dans le cas d'enfanter les systêmes les plus neufs et les plus hardis ; de porter, dans toutes les questions, la torche de la philosophie ; qu'il ne doutera de rien, excepté de la vérité de l'Evangile ; qu'il ne sera embarrassé de rien, et qu'il embarrassera tout le monde par la sublimité de sa logique et de sa métaphysique ; qu'il sera un philosophe enfin, ou l'auteur de cette recette n'entend rien à l'éducation.

VOYAGE EN ISLANDE.

Cette île, confinée aux extrémités du monde, est menacée, à chaque instant, d'une grande révolution, et disparaîtra sans doute un jour comme le Vieux Groënland. Du pôle septentrional, se détachent quelquefois des montagnes de glace, dont l'approche répand la consternation parmi les habitants. Tout-à-coup l'état de l'atmosphere change : l'été n'a plus de feux ; les fleurs se fanent, et le froid engourdit le sol à un tel point, que toutes les plantes périssent. De monstrueux ours blancs, montés sur des glaçons, débarquent, et ces ennemis d'un nouveau genre viennent porter l'effroi de toutes parts. En vain le soleil brille sur l'horizon ; il n'éclaire plus que des vallées et des rochers couverts de neige.

Les glaces et les feux se disputent tour à tour l'empire de l'Islande. De fréquents et de violents tremblements de terre y produisent les phénomenes les plus bizarres. C'est vraiment le pays des météores et des merveilles de la nature. Les lacs, les glacieres, les grottes, les sources, les montagnes qui, d'un côté, vomissent des torrents d'eau, et de l'autre, des torrents de flammes et de fumée,

tout y présente l'image du plus épouvantable désordre. Il semble que les éléments n'y suivent aucune des lois auxquelles obéit le reste de l'univers. Du flanc des montagnes sortent des fleuves inattendus ; d'anciennes rivieres se dessechent pour jamais : la mer paraît quelquefois teinte de sang ; l'air retentit de sons lugubres et effrayants ; la foudre tombe sans détonation ; un feu glutineux, invisible, et dont il est impossible de se débarrasser, consume l'homme qui en est atteint, et l'infortuné meurt sans apercevoir ce feu terrible qui le dévore, pour ainsi dire, mystérieusement.

Les flocons de neige qui tombent, se colorent d'un rouge très-vif. Probablement cette singularité est due à la lueur des aurores-boréales. Pendant la nuit, la terre est enveloppée d'un réseau de flamme, et frappée d'éclairs continuels. Elle gronde sourdement sous les pieds du voyageur, qui craint de voir un abîme s'entr'ouvrir. Les animaux vivent dans de perpétuelles alarmes, et font entendre des gémissements plaintifs au milieu de ces crises horribles.

Cependant, les paisibles habitants de l'Islande, accoutumés à ces jeux terribles de la nature, les admirent en frémissant. Ils se transportent en imagination sur les nuages enflammés, et dans l'exaltation de leurs idées, il se figurent y voir assises les ombres de leurs ancêtres.

Peut-on croire que les Islandais, si fort éloignés de notre continent, de ce vaste théâtre, où l'ambition a fait jouer aux peuples tant de rôles divers, où tant de passions, tant de guerres ont éclaté ; peut-on croire que ces insulaires s'occupent de l'histoire avec plus d'ardeur que toutes les nations de l'Europe ? C'est ainsi que, par la pensée, ils franchissent l'espace immense qui les sépare de nous, et qu'ils s'en rapprochent à leur gré. Durant les longues et tristes soirées de l'hi-

ver, le génie de tous les grands hommes de l'antiquité plane au-dessus de leurs cabanes que la fumée obscurcit toujours, ils entrent en relation avec les Grecs et les Romains. Démosthenes et Cicéron sont lus avec enthousiasme, et leurs ouvrages immortels, auprès du pôle arctique, sont appréciés à leur juste valeur ; Virgile, Ovide et Horace viennent les consoler dans ce lieu d'exil, et opposer la beauté et la fraîcheur de leurs tableaux à cet affreux spectacle de misere et de désolation.

L'instruction ne saurait toutefois venir à bout d'écarter de leurs yeux les images sombres de la superstition. Les larves, les spectres, les fantômes, et les esprits aëriens, frappent toutes les imaginations. Eh ! comment, je le demande, se défendre de pareilles terreurs, dans ces lieux misérables où les sens, à chaque instant, sont étonnés ? Leur crédulité était encore autrefois bien plus grossiere, et nous lisons dans les chroniques islandaises, que les grands étaient chargés d'étudier le chant des oiseaux. Les rois prenaient pour conseillers d'état les corneilles, et leurs cris, bien ou mal interprétés, réglaient toutes les affaires civiles, religieuses et politiques.

Plus les navigateurs poussent au loin leurs découvertes, plus les savants scrutent la nature, et plus le récit de Moïse, relatif au déluge, reçoit un nouveau degré de confiance. Le souvenir de cette antique tradition, que la terre devint une mer universelle, est gravé en caracteres ineffaçables dans les plaines et jusque sur le sommet des plus hautes montagnes de l'Islande. Observons ici, que c'est une des preuves qui déposent avec le plus de force en faveur de l'autorité de la Genese. Sur tous les coins du globe restent des médailles qui retracent à la postérité la vérité de cette catastrophe. Voltaire lui-même était obligé

de se rendre à une pareille évidence, qui confond l'incrédulité des *raisonneurs*.

L'Islande est partagée en deux zônes. Dans la partie septentrionale, jamais la terre ne se dépouille des tristes livrées de l'hiver. Dans la partie orientale, au contraire, la chaleur est souvent plus insupportable qu'au cœur de l'Afrique. Comment expliquer ces deux contrastes, dans un pays dont la pointe nord est placée immédiatement sous le premier cercle polaire ? Au milieu des ruines que la nature étale aux yeux des voyageurs, il en est quelques-unes de bien imposantes. Plusieurs cavernes d'une île voisine de l'Islande, ressemblent à des palais magiques, et qui ne le cédent en rien, pour la magnificence, aux palais des rois. De superbes colonnes s'élevent dans les airs, et l'on dirait qu'elles veulent rivaliser avec celles que l'art a construites.

ANTIQUITÉS.

Les fouilles qu'on vient de faire dans le village de Zuglio, ont fait découvrir un grand nombre de très-beaux restes d'architecture romaine : on y a également trouvé des restes de constructions lombardes, des murs peints à fresque dans le goût du moyen âge, et des pavés en mosaïque. M. Siauve, commissaire de guerre, au zele duquel on doit ces découvertes, pense, avec raison, que l'emplacement de Zuglio était celui de l'ancien Forum Julii ; que cette ville romaine ayant été détruite par Attila, les premiers souverains du Frioul, dans le moyen âge, l'ont rebâtie à la même place ; mais que cette nouvelle ville aura été détruite, à son tour, par les Avares ou les Slaves : alors les Ducs de Frioul auront choisi pour résidence la petite ville de Ciudad, qu'on a pris à tort pour un reste de l'ancien Forum Julii.

Antiquités de Pompéia.

La visite que Madame Murat et *le Prince Héréditaire* ont dernierement faite à Pompéia, a été marqué par la découverte de quelques objets très-curieux. Le ministre de l'intérieur, et M. le chevalier Arditi, directeur-général du musée, qui accompagnaient la soi-disante reine, firent faire une nouvelle fouille en sa présence. On y trouva quelques vases de terre d'une grande finesse, et une médaille de bronze de grand modele, représentant la figure de Néron, très-bien conservée.

Cette premiere découverte, qui, sans être fréquente, se rencontre cependant quelquefois, fut suivie d'une autre très-singuliere et très-rare dans cette mine d'antiquités. On trouva beaucoup de vases de diverses grandeurs, remplis de couleurs propres à la peinture; et, tout près, un instrument de marbre, visiblement destiné à broyer ces couleurs. On conjecture que l'édifice où ces vases ont été trouvés, était, ou l'atelier d'un peintre, ou la boutique d'un marchand de couleurs. Une analyse chymique de ces couleurs pourrait peut-être donner une idée de la maniere employée par les anciens peintres, si toutefois le temps ne les a pas altérées, au point de rendre impossible toute épreuve d'un si précieux secret.

Madame Murat a aussi visité avec une attention particuliere l'Odéon, le théâtre couvert, le portique qui le précede, le joli petit temple d'Isis et un palais récemment découvert.

Biens a Vendre.—Sale of Estates.

S'adresser à Talleyrand-Péricord.

Un journal de statistique très-estimé, donne le tableau suivant des états ou provinces situés en Allemagne, dont l'Empereur Napoléon n'a pas encore disposé.

1°. Duché de Brunswick-Lunébourg (ci-devant électorat de Hanovre), 462 milles carrés, 652,000 habitants, 3,500,000 florins de revenu.

2°. Poméranie Suédoise, 60 milles carrés, 113,000 habitants, 500,000 florins.

3°. Principauté de Bayreuth, 47 milles carrés, 250,000 habitants, 1,400,000 florins.

4°. Principauté de Fulde, 37 milles carrés, 90,000 habitants, 580,000 florins.

5°. Principauté d'Erfurth, 15 milles carrés, 48,000 habitants, 144,000 florins.

6°. Comté de Hanau, 22 milles carrés, 60,000 habitants, 900,000 florins.

7°. Comté de Katzenellenbogen, 7 milles carrés, 18,000 habitants, 95,600 florins.

Total: 650 milles carrés, 1,231,400 habitants, 7,119,600 florins de revenu.

Scribendi Cacoethes.

Lettre au Rédacteur d . . . .

Monsieur

Un de vos abonnée, vous envoye la piece de vers ci j'ointe, que vous voudrez bien incérer dans une de vos feuilles, si vous l'a trouvée aussi bonnee, que plusieurs personnes d'esprit, qui en ont fait l'ecture et l'ont approuvée, on pourra par la suite vous en addressée d'autre à peu près dans le même genre.—*(God forbid!)*

A Louis XVIII, *mon Souverain légitime.*

Par un de ses plus Fideles Sujets.

L'Europe a sur les yeux un funeste bandeau
Qui l'empêche de voir qu'elle court à sa perte.
En vain, pour l'éclairer, la raison s'est offerte;
Au lieu de se servir de son divin flambeau,
Elle marche à tâtons, sans avoir d'autre guide
Que son penchant honteux pour l'intérêt sordide.
Ainsi, mon Roi, lorsque l'usurpateur
De votre sceptre, et de votre couronne
Se sera rendu possesseur
De Cadix, du Ferrol, et du port de Lisbonne;
Fortifié par ces nouveaux acquêts,
Et ne lui restant plus qu'à vaincre l'Angleterre,
A la tête de ses sujets
Sur son fertile sol il portera la guerre.
Alors, Sire, forcé que vous serez de fuir,
Et de chercher ailleurs quelque lieu pacifique,
Où ce monstre odieux ne pourra parvenir,
Vous vous retirerez sans doute en Amérique.
Oui, c'est-là qu'entouré d'un peuple vertueux
Qui mérite un bonheur aussi complet que stable,
Dans une contrée agréable
Vous coulerez en paix des jours délicieux;
Tandis que moi chétif, qui suis sans espérance
Dans cette région de trouver un appui,
Ici je rongerai ma peine et mon ennui,
Jusqu'à ce que la mort vienne à ma délivrance.

OPÉRATIONS NAVALES.

La frégate britannique l'*Aimable*, commandée par Lord G. Stuart, a pris, le 3 de ce mois, dans les mers du Nord, à 36 lieues d'Aberdeen, en Ecosse, la corvette impériale française l'*Iris*, Capitaine Miguet, de 24 canons, et de 140 hommes d'équipage, partie de Dunkerque le 29 de Janvier, destinée pour la Martinique, où elle portait 640 bariques de farine, et d'autres approvisionnements de guerre et de bouche. La frégate anglaise a eu deux hommes blessés dans l'action; la corvette française, 2 hommes tués et 8 blessés. La prise est arrivée à Yarmouth.

La frégate de S. M. la *Loire*, capitaine Schomberg, venant de Cadix et de Lisbonne, avec des dépêches, a pris, le 5 de Janvier, sur la côte de Portugal, la corvette impériale l'*Hébé*, Capitaine Labretonniere, de 20 canons et 160 hommes d'équipage, allant de Bourdeaux à Santo Domingo, avec des munitions de guerre et de bouche et des dépêches. Cette corvette avait fait quelques prises dans la baie de Biscaye, lesquelles ont été presque toutes reprises.

La corvette britannique la *Bellette*, capitaine G. Sanders, a pris, le 5 Décembre, dans les mers des Isles du Vent, la lettre de marque française la *Revanche*, percée pour 18 canons, mais n'en montant que 6 de 12 livres de balles, avec un équipage de 45 hommes; ce bâtiment se rendait de Bordeaux pour à la Guadeloupe avec un chargement de provisions,

La corvette de S. M. la *Gorée*, capitaine Jos. Spear, a pris, le 24 Novembre, à 80 lieues, dans l'ouest de la Guadeloupe, l'*Amiral Villaret*, lettre de marque française, de 8 canons et de 32 hommes d'équipage, allant de la Martinique à Bordeaux avec un chargement de denrées coloniales.

La frégate de S. M. le *Shannon*, capitaine Broke, a pris, le 27 Janvier, après une longue chasse, à l'ouverture de la Manche, le cutter, corsaire français, le *Pommereuil*, de 14 canons et 60 hommes d'équipage, commandé par le capitaine Félix l'Allemand. Ce corsaire était parti du Havre depuis 14 jours, et n'avait pris qu'un transport chargé de troupes, qu'il avait relâché.

Une lettre de l'amiral Sir Alex. Cochrane, commandant la station des Isles du Vent, insérée dans la Gazette de la Cour du 4 Février, contient les détails de la destruction de la corvette française le *Cygne*, et de deux goëlettes, chargées de farines et provisions pour la Martinique. Cette corvette était partie de Cherbourg, le 11 Novembre, de conserve avec une autre corvette, nommée le *Papillon*, et les trois frégates la *Vertu*, la *Junon* et l'*Amphitrite*. Le *Cygne* fut découvert le long de la côte de la Martinique, où il était protégé par des batteries de terre, des pieces d'artillerie volante et des détachements de fusiliers. L'escadrille du blocus consistait dans la frégate la *Circé*, et les corvettes le *Stork*, l'*Epervier*, l'*Express* et le *Morne Fortuné*, qui furent joints pendant l'engagement par la frégate l'*Amaranthe*. Trois embarquations parties de cette escadrille, avec 68 hommes, allerent tenter l'abordage de la corvette ; malheureusement le feu du

bâtiment, celui de l'artillerie du rivage, et de la mousqueterie, firent échouer cette entreprise audacieuse, avec la perte de presque tous les braves gens qui y furent employés. Le lendemain, 13 Décembre, l'attaque fut renouvelée avec plus de succès. Les bâtiments en question furent brûlés, ou crevés, ou coulés bas. L'*Amphitrite* est entrée heureusement au Fort Royal.

La corvette de S. M. l'*Achates*, partie de la Barbade au commencement de Janvier, a porté, dit-on, aux ministres la nouvelle de l'arrivée dans cette île de 4,000 hommes de troupes, qui étaient à Halifax et à la Bermude, sous le commandement du Général Sir G. Prevost. Il paraîtrait, d'après les papiers-nouvelles, que l'expédition contre la Martinique, aurait été renvoyée à une autre époque, les forces destinées à attaquer cette colonie n'étant pas suffisantes pour sa conquête. En effet, il est arrivé des renforts considérables dans le courant du mois de Décembre, malgré la vigilance des croiseurs britanniques, souvent heureuse, mais non moins souvent mise en défaut par les calmes et les courants qui font tomber les vaisseaux bloqueurs sous le vent, et laissent le passage libre aux bâtiments venant de l'Est. Des lettres de la Martinique du 15 Novembre, présentaient un tableau extrêmement triste de la détresse à laquelle cette île était réduite, faute de provisions: la troupe réglée avait été mise alors à la ration d'une demie-livre de farine de manioc par jour. Tous les produits de l'île encombraient les magasins et se donnaient à vil prix. On évaluait à 40 mille le nombre de bariques de sucre prêtes à être embarquées. Les habitants soupiraient pour un changement politique qui leur assurerait du commerce et des

vivres ; mais les commandants étaient déterminés à résister jusqu'à la derniere extrémité. L'île aurait été livrée à la famine l'été dernier, si le Président Jefferson n'avait autorisé des capitaines américains, à aller, malgré l'embargo, à la Martinique et à la Guadeloupe, sous le prétexte d'y recueillir d'anciennes dettes, mais dans le fait pour y porter des provisions sous les apparences de la contrebande. Les ordres les plus positifs ont été donnés à la station britannique pour rendre le blocus de ces deux îles aussi sévere que possible.

NÉGOCIATION D'ERFURTH.

Nous avons donné dans le dernier Numéro, les pieces et correspondances relatives aux ouvertures de négociation faites d'Erfurth, par l'Empereur Alexandre et par Napoléon. La discussion de ces ouvertures et des motifs qui ont mis fin à ce commencement de négociation, avait été fixée pour le 30 du mois dernier. M. Canning, secrétaire d'état des affaires étrangeres, prononça, à ce sujet, dans la Chambre des Communes, un discours très-brillant et digne de sa haute réputation. Il le conclut en proposant à la Chambre de voter une adresse de remercîments au Roi, portant approbation de la conduite des ministres à

cette occasion, et assurant Sa Majesté du support zélé et cordial des Communes pour la continuation de la guerre.

Cette adresse fut votée à l'unanimité, après que la Chambre eut rejetté un amendement que M. Whitbread proposa à la suite d'un discours, dans lequel il dit : " Que quoi qu'il fût sûr qu'il y aurait peu de personnes de son avis, non-seulement dans la Chambre, mais même dans le pays, cela ne l'empêcherait pas de croire qu'on aurait dû tenter de voir ce qu'il était possible d'opérer par une négociation, puisque l'on n'avait rien pu effectuer par la force des armes ; que l'indépendance de l'Espagne n'aurait pas dû être proposée comme condition de la négociation ; que tôt ou tard il faudrait en venir à la paix ; et que plus on tarderait à la faire, plus cher on l'achèterait, ainsi que les livres Sybillins d'autrefois, dont on paya trois volumes, seulement, le même prix qu'on avait d'abord refusé de donner pour les douze, et ensuite pour six."

Voici le discours de M. Canning :

EXTRAIT DU DISCOURS

Du T. H. Mr. Canning, *Secrétaire d'Etat, au sujet des Ouvertures de Paix, venues d'Erfurth, prononcé le* 31 *Janvier, à la Chambre des Communes.*

« Je ne prévois pas qu'il puisse exister aucune opposition, ni même aucune diversité d'opinion, relativement à l'adresse à présenter par la Chambre à Sa Majesté, pour la remercier d'avoir bien voulu communiquer à la Chambre les papiers relatifs aux propositions venues d'Erfurth, et pour lui exprimer son acquiescement aux principes d'après lesquels Sa Majesté a agi dans ses communications avec les Cabinets de France et de Russie, ainsi que sa résolution d'aider Sa Majesté à continuer une guerre qu'elle n'a pas pu terminer avec honneur et sûreté. Je crois que, s'il s'élève aujourd'hui quelque discussion à ce sujet, elle aura plutôt pour objet la manière dont le Gouvernement de Sa Majesté a suivi les principes qui le dirigent, que les principes mêmes d'après lesquels il a agi. S'il peut exister quelque doute et quelque hésitation, ils ne s'appliqueront qu'aux circonstances particulières de la négociation et non au principe qui en était l'âme, ou à la manière dont elle s'est terminée. Personne n'affirmera dans cette Chambre que, si l'affaire avait été conduite différemment, elle eût mené à une négociation, et même à un traité de paix. Les observations que j'ai à faire, en proposant cette adresse, perdront en conséquence une grande partie de leur intérêt, parce que, dans aucune circonstance quelconque, le résultat n'aurait pu être différent, attendu qu'on ne pouvait se méprendre

sur les intentions de l'ennemi, dès le commencement de ses ouvertures. Personne n'affirmera que jamais l'intention, qui a dicté ces ouvertures, ait eu sincerement une négociation pour but, ou ait présenté la plus légere chance de paix. Si l'on peut prouver que, dans le cours de la discussion, à laquelle ces ouvertures ont donné lieu, il ait été avancé, de la part du Gouvernement de Sa Majesté, un seul principe qui soit incompatible avec des intentions pacifiques, ou qu'on ait perdu une seule occasion de s'assurer des intentions de l'ennemi; si l'on peut prouver enfin qu'on ait fait la moindre tentative, pour faire cesser la correspondance entamée par ce dernier, avant qu'il ne fût évident qu'on ne pouvait la continuer avec la perspective d'un résultat favorable ou avec honneur, je conviendrai que, dans chacun de ces cas, quoique le dénouement eût été le même, on serait autorisé à jeter du blâme sur les Ministres de Sa Majesté. Je me bornerai donc dans ce que j'ai à dire, plutôt à ce qui concerne leur conduite qu'à la discussion de principes sur lesquels il ne peut pas y avoir deux opinions. Telle est la situation particuliere dans laquelle je me trouve en faisant la motion de l'adresse: que, si les ministres avaient été appelés à rendre compte de leur conduite dans cette transaction, soit dans le moment où elle a eu lieu, ou immédiatement après qu'elle a été terminée, j'aurais eu à examiner des question bien différentes de celles que je traite aujourd'hui. Quiconque se rappelle la sensation produite, dans ce pays, par la premiere annonce des ouvertures, ainsi que l'état de l'esprit public à cette époque, sera convaincu que si l'on peut accuser de quelque faute, les ministres de Sa Majesté, c'est d'avoir prêté l'oreille à des ouvertures d'une tendance dangereuse, au lieu

d'avoir fait cesser bien vite toute apparence de négociation. Ceux même qui ont été, dans tous les temps, les avocats de la paix, et qui ont toujours parlé de la nécessité d'entrer en négociation, ont tous pensé qu'en faisant ces ouvertures, l'ennemi n'avait d'autre intention que de tromper, et d'autre but que de tirer avantage de sa fourberie. Mes collegues et moi avons eu le malheur (si toutefois on peut appeler cela un malheur), d'avoir une opinion différente de celle du public, mais nous avons cru, que quelle que fût l'apparence trompeuse qu'offraient ces ouvertures, notre devoir était de nous convaincre des intentions réelles de l'ennemi. Si nous avions mis de la lenteur à nous en assurer, j'avoue que cela aurait produit un mal réel pour le pays; mais ce mal se trouvait neutralisé par l'avantage qu'il y avait à prouver que, tandis que nous désirions sincerement la paix, la véritable intention de l'ennemi était de tromper. Quant à moi, j'ai cru qu'il était de mon devoir, avant de rejeter ces ouvertures, de me convaincre que l'ennemi ne désirait nullement la paix. Plusieurs personnes pensaient, qu'après l'atrocité sans exemple de la conduite de Buonaparté à l'égard de l'Espagne, nous aurions pu, avec justice, non-seulement d'après le sentiment d'une indignation vive, mais encore d'après les principes les plus respectés, rejeter toute ouverture de sa part pour entrer en négociation.

" On pensait, en général, qu'avant d'entrer dans une négociation, ou d'accepter aucune ouverture, il fallait exiger que les troupes françaises quittassent l'Espagne, et que le gouvernement légitime de ce pays fût rétabli. Je ne puis disconvenir qu'en morale, cette opinion est très-fondée; mais pensant que les considérations politiques ne doivent pas toujours céder aux principes de la

morale, et que les gouvernements sont soumis à des obligations compliquées qui ne s'accordent pas toujours avec des regles abstraites, quelles que soient l'atrocité, la violence, l'iniquité, qui ont caractérisé la conduite de Buonaparté, je ne crois pas que le Gouvernement britannique eût droit de demander une réparation, comme un préliminaire indispensable, avant de commencer la négociation. Il n'y a sur la terre aucune autorité qui puisse conférer un tel droit, aussi n'avons-nous pas fait cette demande. J'avouerai cependant que, si elle eût été faite, on se serait mis à une grande hauteur; mais je ne crois pas que, pour y arriver, il fallût sacrifier aucun intérêt essentiel; et si le Gouvernement de Sa Majesté avait adopté cette ligne de conduite, il ne pourrait pas, aujourd'hui qu'il est appelé à en rendre compte, poser la question dans le sens qu'il la présente à la Chambre. Il résulte de là que, quoique la conduite de Buonaparté, relativement à l'Espagne, ait surpassé en atrocité tout ce qu'il a fait jusqu'à ce jour, les ministres de Sa Majesté n'ont cru devoir mettre en avant que des conditions telles, qu'en les refusant, il se présentait aux yeux de l'Europe, comme l'ennemi de son repos; ils n'ont rien sacrifié à l'espérance de la paix; ils ont voulu seulement montrer que, s'il y avait quelque chance de l'obtenir, ils étaient prêts à en profiter; mais que si, comme ils le prévoyaient, on ne pouvait espérer aucun résultat favorable, ils étaient décidés à ne mériter aucun reproche à cet égard. Ils ont craint qu'en demandant l'évacuation de l'Espagne comme le préliminaire de toute négociation, ils ne parussent remplir la tâche qui appartenait à l'Espagne elle-même, négocier pour elle, se déclarer ses protecteurs, et exercer un droit qui ne leur a été conféré d'aucune maniere. Une telle demande aurait donné aux autres alliés de justes sujets de plainte;

ils auraient pu observer que, quoique leurs Etats eussent aussi été envahis, nous stipulions des conditions plus favorables pour nos nouveaux alliés que pour les anciens auxquels nous liaient les traités les plus solennels. La question du rétablissement du Souverain légitime était aussi plus du ressort des Espagnols: en prononçant nous-mêmes, nous aurions renoncé à cette politique généreuse et libérale, qui, l'année dernière, avait reçu l'approbation de la Chambre et du public, et qui consistait à abandonner l'Espagne à elle-même et à ne point se mêler de ses intérêts particuliers.

" La demande qui a été faite en réponse aux ouvertures était la plus modérée, mais en même temps la plus efficace; nous exigions que l'Espagne fût admise dans la négociation; qu'elle eût une occasion d'établir elle-même ses griefs; que ce ne fût point par nous que ses intérêts fussent défendus, mais que, par le moyen de ses plénipotentiaires, elle plaidât elle-même sa cause, devant le congrès des représentants de toutes les Puissances de l'Europe. Quelques personnes ont prétendu que c'était demander par-là une concession de la part de la France. Mais bien loin d'avoir demandé aucune concession qui fût relative au Souverain légitime de l'Espagne, on exigeait seulement que le gouvernement existant en Espagne, que le gouvernement de fait fût admis à négocier, que le gouvernement qui était en possession du pouvoir exécutif, fût reçu tel qu'il se qualifiait, comme partie dans la négociation. C'était-là la moindre chose que nous pussions, que nous dussions demander, sans prétendre faire la loi à l'Espagne. Existe-t-il quelqu'un qui connaisse assez peu l'histoire, et particulièrement les transactions des temps modernes, pour ignorer, qu'il est constant que presque toujours des gouvernements pla-

tés dans une situation semblable, ont été admis comme parties dans des négociations, sans que l'on considérât cette admission comme ressemblant à une concession de part ou d'autre. Qui ne sait pas que dans la guerre de la Succession, lorsque la Grande-Bretagne soutenait l'Archiduc Charles, et la France le Duc d'Anjou, le Gouvernement existant ne fut pas exclus de la négociation, ni la demande de son admission considérée comme ayant pour objet d'obtenir une concession préliminaire ? Si nous jetons les yeux sur une époque plus éloignée, sur la guerre qui sépara l'Espagne en deux parties, nous trouverons que pendant tout le temps qu'elle continua, l'admission du Gouvernement, existant comme partie dans les négociations, ne fut point considérée comme une concession et que jamais on n'essaya de l'en exclure. Il en a été de même des Etats-Unis de Hollande, qui furent admis comme parties, sans que pour cela on regardât leur droit comme reconnu, et, dans le fait, ils ont gouverné cinquante ans, avant qu'il ne le fût généralement. Ainsi, en demandant que le Gouvernement de fait, établi en Espagne, fût admis comme partie dans la négociation, nous avons formé la moindre prétention possible ; plus tard, peut-être, ce pays pourra exiger davantage ; mais sans prétendre diminuer l'importance des intérêts, pour lesquels les Espagnols combattent, je pense qu'on ne pouvait rien demander de plus dans le premier moment, et la modération de cette demande était suffisante pour prouver à l'univers la sincérité avec laquelle nous désirions la paix. Il n'a donc été exigé aucune concession de Buonaparté, et ce que nous voulions obtenir pour le gouvernement espagnol, ne constatait point un droit. On a objecté qu'il fallait par la suite faire entrer cette condition dans la négociation lorsqu'elle aurait été entamée

sur la base de l'*uti possidetis*. Mais de quel droit l'Espagne aurait-elle été introduite d'après cette base, si originairement on ne lui permettait pas d'y entrer comme partie? Nous n'avions pas le droit de négocier pour ce pays d'après de tels principes, parce que nous n'en étions pas en possession. Dans une autre circonstance, j'ai cru de mon devoir de me déclarer contre la doctrine qui admet qu'on peut négocier pour une nation indépendante, comme si on en avait la possession dans un tel degré d'étendue qu'on fût autorisé à traiter d'après ce droit sur la base de l'*uti possidetis*. Si nous avions accepté la base proposée, sans stipuler l'admission du Gouvernement Espagnol, cela aurait donné à la France le droit de conserver les forteresses de l'Espagne dont elle s'était emparée par trahison, et peut-être l'ennemi n'avait pas d'autre projet en faisant ses trompeuses ouvertures. En demandant l'admission du Gouvernement Espagnol, nous avons donné à la France l'occasion d'écarter tous les soupçons qu'on aurait pu concevoir sur ses intentions ultérieures, si toutefois elles n'étaient pas menaçantes.

" D'autres personnes pensent qu'en acceptant les premieres ouvertures, on a fait une démarche superflue, et qu'il valait mieux les rejeter sur-le-champ. Je ne puis absolument partager cette opinion. Quoique mes collegues et moi n'eussions pas la certitude d'un résultat satisfaisant, nous avons cru que l'épreuve valait la peine d'être faite, d'autant mieux que l'Empereur de Russie, ayant pris part à ces ouvertures, il y avait lieu de croire qu'elles ne seraient pas tout à fait inutiles dans l'avenir pour le rétablissement de la paix. Nous avons cru que l'Empereur de Russie, frappé de la perfidie qui avait valu à l'homme qui gouverne la France, la possession des principales forteresses de l'Espagne, et de la trahison qui

avait attiré le Souverain légitime de ce pays, d'abord au-delà des frontieres de ce royaume, et ensuite l'avait réduit, lui et sa famille, à une affreuse captivité ; nous avons espéré, dis-je, que ce Prince aurait enfin ouvert les yeux sur sa propre situation ; qu'il aurait entrevu tout ce qu'il avait à craindre pour lui-même, après les atrocités commises contre le meilleur, le plus utile, et le plus fidele ami de la France, contre la puissance la plus tolérante, la plus généreuse, la plus irréprochable, celle enfin qui avait épuisé ses propres ressources pour servir l'ambition et augmenter le pouvoir de son perfide allié. J'espérais que l'Empereur de Russie, en considérant combien ses propres droits à la reconnaissance de la France sont moindres que ceux de l'Espagne, ne pouvait pas prévoir pour lui-même dans l'avenir un traitement différent de celui que ce dernier pays a éprouvé ; et que le moment était enfin arrivé où il renoncerait à la marche qu'il a suivie depuis son union avec la France. Si les conférences d'Erfurth n'avaient pas encore eu lieu, j'entretiendrais encore les mêmes espérances, parce que je ne puis concevoir qu'un souverain soit aveuglé au point de creuser lui-même l'abîme qui doit l'engloutir. Cette opinion est un hommage que je rends à la nature humaine, à la premiere cause de nos actions, au principe de la conversation personnelle. Nous avions pensé que l'Empereur de Russie, agissant conformément à ce principe, ne serait pas devenu l'instrument des projets de Buonaparté. Si nous avions rejeté cette conjecture, on nous aurait reproché d'avoir insulté ce Prince, et d'avoir rejeté toutes les chances de paix qui s'offraient à nous. J'avoue que j'étais du nombre de ceux qui croyaient qu'une ouverture, à laquelle la Russie prenait part, aurait quelque résultat favorable, d'autant mieux que cette Puissance avait, dans

toutes les occasions, pris un intérêt particulier à l'honneur et à la sécurité de l'Espagne. S'il était question de la paix, elle avait insisté pour que l'Espagne y fût admise comme partie; et si l'on était menacé d'une guerre, elle voulait que l'Espagne n'en éprouvât pas les calamités. C'est le souvenir de ces faits, et la conviction où nous étions que l'Empereur de Russie était particulierement intéressé à s'opposer aux projets subversifs de la France, qui doivent expliquer pourquoi nous avons cru, qu'au moins de la part de ce Prince, le désir de la paix était sincere. Quel que puisse être le résultat des conférences d'Erfurth, il n'est pas douteux que la situation de l'Espagne, qui, alors, occupait l'attention de toute l'Europe, n'en ait été un des principaux objets. Mais quelle a été la surprise des ministres de Sa Majesté en voyant que, dans les ouvertures, on avait soigneusement évité de rien mentionner à cet égard. Ils n'ont pu se dispenser de supposer que l'Espagne avait été sacrifiée par l'Empereur de Russie, et alors ils ont cru qu'il était essentiellement de leur devoir de provoquer eux-mêmes une explication, et de montrer qu'il était impossible de compter sur l'assistance de la Russie, pour améliorer le sort de l'Espagne. Il était donc de leur devoir de mettre autant d'importance à introduire le nom de l'Espagne dans leur réponse, qu'on en avait mis à l'omettre dans les ouvertures. Il leur restait deux partis à prendre ou de faire eux-mêmes toutes les demandes nécessaires pour l'Espagne, ou d'exiger seulement qu'elle fût admise comme partie dans la négociation: ils ont préféré ce dernier parti. Quelle est la réponse qui a été faite alors par la France et son fidele adhérent l'Empereur de Russie? On a prétendu que la teneur de la demande, faite par le Gouvernement britannique à la France, ne lui laissait aucune al-

ternative, qu'elle devait nécessairement provoquer un refus de sa part, et qu'il était impossible que le chef de ce pays pût, d'après cela, continuer la négociation sans déroger à sa dignité ; mais ce n'était point là le cas. La France aurait pu dire que, comme il n'existait aucun traité de paix entre l'Angleterre et l'Espagne, le gouvernement de ce dernier pays devait être admis à traiter, en réservant toujours la question de droit relative à la souveraineté de ce pays. Buonaparté aurait aussi préservé sa dignité de toute atteinte ; ou bien, il aurait pu dire : " Nous admettrons, comme partie dans la négociation, le gouvernement de *fait* qui existe en Espagne, pourvu que vous me donniez aussi la faculté d'y introduire les plénipotentiaires de mon frere comme souverain de *droit*." Il est inutile de discuter ici quelle a été la réponse du gouvernement à cette proposition, je ne veux qu'indiquer la réponse qu'il aurait pu faire au lieu du refus formel qu'il nous a opposé. Quelle donc a été la réponse de Buonaparté ? Il n'a pas dit qu'il refusait d'admettre le gouvernement espagnol, ni offert d'introduire son frere Joseph comme souverain de droit, mais il a dit qu'en aucun cas il ne serait permis au peuple espagnol d'être admis au traité, parce qu'il était en état de rébellion contre lui et contre le souverain que sa volonté lui donnait. C'est alors Buonaparté et non le gouvernement britannique qui a élevé cette question ; elle n'était pas contenue dans notre demande, mais bien dans la réponse. S'il avait dit simplement je ne veux pas admettre le peuple espagnol dans la négociation, par le canal de son gouvernement de fait, il n'aurait pas fermé tout accès à d'autres propositions ; mais la raison qu'il donne de son refus a terminé sur-le-champ la question. Il soutient que Joseph est le roi légitime. Si nous lui

avions accordé ce préliminaire, nous aurions non-seulement sacrifié les intérêts des Espagnols, mais même détruit jusqu'à leur nom, et sanctionné leur punition comme rebelles. S'il fallait pousser plus loin le développement des principes de Buonaparté, on le trouverait dans l'allusion fausse et impertinente qu'il a faite aux Catholiques d'Irlande. Je ne mentionne cette allusion que pour la repousser, et l'argument mis en avant par l'ennemi, que pour montrer la fausseté de l'induction qu'il en tire, quoique je sois loin d'accorder qu'il soit fondé sur la vérité. Je suis loin d'accorder que les catholiques irlandais soient des rebelles; mais s'il y a des rebelles dans ce pays, ils le sont contre un souverain dont les droits sont complets, et la possession parfaite. Et cependant on les compare à l'universalité de la nation espagnole, qui est en armes contre l'usurpation de Joseph Buonaparté, qui n'a ni possession ni droit!

" Je répete donc que les ministres de S. M. n'ont rien demandé, et qu'ils n'ont fait que s'opposer à une demande. Ils ont dit: " Nous ne voulons pas d'un coup de plume, dévouer une nation toute entiere à l'esclavage, ni reconnaître une dynastie tyrannique et usurpatrice."

" On a dit aussi que la contestation qui existe en Espagne, ne concernait que les droits des divers souverains, et que les discussions entre Charles IV et Ferdinand VII, ne nous regardaient nullement. J'avoue que nous n'avions aucun droit d'intervenir entre ces deux souverains légitimes; mais nous devions reconnaître le souverain qui était proclamé par l'enthousiasme de tout le pays, et ne pas considérer un simple édit de Buonaparté comme la voix du peuple. Nos ennemis ont prétendu que le zele ardent qui s'était manifesté en Espagne pour Ferdinand VII, était l'ouvrage de l'Angleterre. Sans m'arrêter à faire remarquer

l'absurdité de cette assertion, qu'on ne peut soutenir qu'en confondant toutes les dates et toutes les époques, j'établirai seulement qu'il était impossible, qu'une péninsule aussi vaste, et divisée en tant de royaumes, pût agir d'après une influence étrangere, et se lever ainsi par un mouvement soudain et simultané, pour conquérir sa liberté et son indépendance. Cinquante proclamations ont été presqu'en même temps publiées dans les parties de l'Espagne les plus distantes les unes des autres, et toutes, à l'exception de deux ou trois, s'accordaient à exprimer les sentiments les plus vifs d'amour, de loyauté et d'admiration pour Ferdinand VII. Dira-t-on qu'il était de notre devoir de leur indiquer un nouveau souverain, capable de donner une nouvelle vie à l'Etat, en y introduisant toutes les vertus d'une nouvelle dynastie? J'espere que la nation britannique n'adoptera jamais ces principes de l'école de Napoléon, qui sont aussi ceux de cette révolution française qui, depuis 18 ans, a été la source de tous les fléaux qui ont désolé le monde. Les ministres de S. M. n'ont pas cru qu'il fût de leur devoir de faire remarquer au peuple espagnol de ces défauts tels que l'œil de la philosophie peut en découvrir dans la meilleure des constitutions. Quel que grande et glorieuse que soit la nôtre, ils croiraient leurs soins employés plus utilement à rechercher les vices qui peuvent avoir altéré la pureté de son système qu'à juger ce qui n'est pas de leur ressort. Ils se sont bornés à prendre l'Espagne telle qu'ils l'ont trouvée, et ils n'ont pas voulu profiter de ses infortunes pour faire sur elle une expérience politique. Ils n'ont offert aucun avis, n'ont conseillé aucun changement. Si, après la réponse faite par la France, les ministres avaient abandonné la cause de l'Espagne, c'est alors qu'ils auraient réellement mérité

tous les reproches, toutes les accusations que, dans le temps de l'échange des courriers entre les pouvoirs belligérants, on préparait contre leur conduite.

"Mais pour présenter les projets de Buonaparté sous un point de vue plus frappant, je rappellerai à l'attention de la Chambre que ce ne fut pas en conséquence de la réponse que nous avons faite aux ouvertures venues d'Erfurth, qu'il forma le dessein de bouleverser l'Espagne ; le dessein était public avant même que nous eussions envoyé cette réponse. Les ouvertures parvinrent dans ce pays dans la soirée du 22 Octobre, et Buonaparté, le 25 du même mois, déclara, dans son discours au Corps Législatif, qu'il placerait, de force, la couronne d'Espagne sur la tête de son frere.

"On a dit, "que quand Buonaparté avait résolu de prendre une mesure, et déclaré qu'il voulait la mettre à exécution, il fallait recevoir cette déclaration comme émanant d'un être supérieur, contre lequel il était insensé d'opposer la moindre résistance. Ses efforts sont irrésistibles ; ses résolutions insurmontables : il n'est aucune puissance capable de l'arrêter dans sa carriere. Nous devions, par conséquent, nous soumettre, sans résistance, dès le moment qu'il avait déclaré son bon pailsir et sa volonté, et bien loin d'oser nous annoncer comme les glorieux champions de l'indépendance du Continent, nous ne devions pas même songer à nous défendre contre les agressions de ce chef invincible." Telle a pu être l'opinion de quelques personnes, mais ce n'est ni la mienne ni celle du peuple anglais. Si le vaisseau sur lequel nous sommes embarqués venait à couler bas d'eau, notre devoir serait encore de lutter contre l'élément en courroux ; mais telle n'est point notre situation ; car nous nous promenons sur les vagues avec

orgueil et majesté. Je suis persuadé, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre d'individus chez qui ces sentiments ont été nourris dans la solitude; et lorsqu'ils ont été publiquement annoncés, il ne s'est pas élevé une seule voix pour les accueillir ou pour les partager. Dans le moment du péril et de l'anxiété, et même si nous ne pouvions lutter contre les vagues courroucées, nous devrions conserver l'honneur et la bonne foi jusqu'au dernier soupir.

" Si l'on considere la nature de nos liaisons avec les Espagnols, sous le point de vue de notre intérêt, sera-t-il possible, au petit nombre de personnes qui, étrangeres aux nobles espérances que cette cause inspire, ne connaissent que les calculs de l'égoïsme, de prouver que nous aurions dû l'abandonner? Il peut y avoir plusieurs manieres de juger la nature des secours que nous aurions dû fournir à cette nation, et la direction qu'il fallait leur donner; mais il ne peut y avoir qu'une seule opinion sur les motifs qui devaient animer le gouvernement dans ce qu'il a fait, et l'on a toujours pensé que nous ne devions en aucun cas céder dans cette circonstance à des vues d'intérêt personnel. Nos ennemis ont répandu sur le Continent: " que l'Angleterre excitait, pour son propre avantage, les guerres qui ont si long-temps troublé le repos du monde; qu'elles lui servaient à augmenter sa puissance sur mer; et que si elle ne réussissait pas à protéger ses alliés, elle était toujours prête à partager leurs dépouilles." Il fallait bien se garder d'accréditer ces fausses imputations par notre conduite avec l'Espagne, et les ministres ont soigneusement évité tout ce qui aurait pu leur donner la moindre apparence de vérité. Nous aurions pu très-certainement, au commencement de la guerre d'Espagne, rester neutres et nous dire à nous-mêmes:

" Nous sommes heureux de voir des désordres éclater entre la France et ses alliés." Mais l'opinion du peuple anglais se serait ouvertement et violemment déclarée contre un tel système. Si nous avions accepté les conditions de Buonaparté, l'Espagne aurait été dans une situation pire que celle où elle était lorsque d'abord elle se souleva contre son usurpation; délaissée, dans le moment de ses plus grands périls, c'eût été la livrer à la rage et à la vengeance d'un conquérant forcené. Dans ce prétendu siecle de lumieres, je sais que les partisans des innovations, considérant les réformes utiles que l'usurpateur pourrait introduire en Espagne, envisageaient avec moins d'horreur les crimes par lesquels il cherchait à établir dans ce pays une nouvelle dynastie. Que je suis heureux de voir qu'une maniere si détestable d'envisager ses attentats, n'est adoptée que par un petit nombre de spéculateurs politiques! en vérité, tous les sentiments de la nature humaine repoussent un tel système. Il existe un instinct dont la puissance se fonde sur une impulsion secrete et involontaire, qui a appris aux nations à se révolter contre un usurpateur, parce qu'il est un conquérant.

Græcia capta ferum victorem cæpit.

" Il est un penchant irrésistible qui attache les hommes à leur terre natale; qui leur fait chérir leur indépendance; et qui leur inspire la plus vive indignation contre tout effort qui tend à les soumettre à un joug étranger. Rien ne peut, à leurs yeux, compenser la perte de l'indépendance nationale. Rendons hommage à la nation espagnole pour son attachement à la patrie, attachement qui procede d'une source divine; et ne lui reprochons pas d'être en arriere d'un siecle dans les progrès de la civilisation et des connaissances

humaines. En concluant, je prie la Chambre de mettre de côté, dans l'opinion qu'elle se formera de la conduite des ministres, tout ce qui pourrait émouvoir le cœur, et de les juger sur la question de la négociation simple d'après les principes les plus séveres, et même comme s'ils avaient traité avec un allié méprisable et avec un ennemi généreux.

ENQUÊTE

Instituée par la Chambre des Communes sur la Conduite de Son Altesse Royale le Commandant en Chef.

Au milieu des grands événements qui occupaient l'attention publique, il est survenu un incident extraordinaire qui a presque fait oublier les revers des Espagnols, la derniere victoire remportée par l'armée anglaise et les projets futurs de Buonaparté. Depuis long-temps des pamphlets, des libelles accusaient la conduite de S. A. R. Monseigneur le Duc d'York. La partie saine de la nation qui connait le zele infatigable de S. A. R. pour coopérer au bien public, qui voit les heureux effets de la discipline qu'il a introduite dans l'armée et de l'organisation à laquelle il l'a soumise, avait méprisé toutes ces insinuations de l'envie, toutes ces tentatives de la malveillance. Tout-à-coup ces attaques sourdes sont devenues plus publiques et plus directes, et un membre de la Chambres des Communes, qui désire sans doute que l'éclat qu'il a donné aux inculpations alléguées contre le Duc d'York, rende aussi plus incontestable et plus évidente la justification de ce Prince, a soumis à la Chambre des Communes une série d'accusations qu'il a offert de prouver par des témoins. M. Wardle qui a pris sur lui la responsabilité de cette démarche, a annoncé qu'au moyen de certaines pratiques auxquelles il ne croit point le Commandant en Chef étranger, il existait une grande

diminution dans la partie du revenu spécial qui est affectée pour les demi-payes et pour les secours à donner aux militaires dans la détresse, et qui est alimentée par la vente des commissions vacantes par décès, par les promotions des officiers qui n'ont pas le droit de vendre leurs commissions, et par les commissions de ceux qui sont renvoyés du service. M. Wardle a ensuite cité plusieurs cas dans lesquels l'influence d'une Dame Clarke qu'il dit avoir été sous la protection de S. A. R. le Commandant en Chef, a procuré des échanges entre militaires, des promotions, &c. &c. pour lesquels elle recevait une somme au dessous du tarif, fixé pour alimenter le fonds dont nous avons déjà parlé. Nous offrirons successivement à nos lecteurs les détails de l'Enquête instituée à ce sujet par la Chambre des Communes, ce qui nous dispense d'entrer ici dans l'examen des faits allégués par M. Wardle.

Sir Francis Burdett a secondé la motion d'Enquête proposée par M. Wardle.

Le Secrétaire de la Guerre a annoncé qu'il était loin de s'opposer à cette enquête; que s'il le faisait, il consulterait en cela aussi peu les intérêts que le désir du Commandant en Chef. Il a ensuite invoqué le témoignage de Sir Arthur Wellesley sur les grands services que S. A. R. a rendus à l'armée, et dont l'effet a été surtout si bien senti et reconnu dans les dernieres expéditions. Sir Arthur Wellesley a déclaré que les inculpations faites contre le Commandant en Chef blessaient tous les principes et toutes les probabilités; que le *compassionate fund* devait son origine à la générosité et à la libéralité du Commandant en Chef qui, pour l'instituer avait renoncé au droit qu'il avait de disposer d'un certain nombre de commissions, et en avait ordonné la vente pour diminuer la charge des demi-payes.

Rendant ensuite hommage aux services rendus à l'armée par le zele infatigable du Commandant en Chef, il déclare qu'en ne s'attachant qu'à parler de la situation de l'armée qu'il a commandée en Portugal, il se plaît à dire qu'il n'a jamais vu aucun corps dans un si bel état d'organisation et de discipline, depuis l'état-major jusqu'au dernier soldat.

M. Yorke en partageant les principes des deux préopinants, annonce qu'il a vu avec le plus vif chagrin le système de calomnies que depuis quelque temps on suivait avec autant de malignité que de persévérance contre diverses branches de la Famille Royale, et qu'il voyait là-dedans une vile conspiration contre l'illustre maison de Brunswick. Il regarde les libelles qui ont été publiés contre certains membres de cette maison, comme les résultats de cette conspiration, et d'un système de jacobinisme que quelques mal-intentionnés ont manifesté depuis quelque temps avec autant d'audace que de perversité.

Sir Francis Burdett a dit qu'il s'était décidé à appuyer la motion par les mêmes motifs qui ont engagé les membres qui ont parlé avant lui à l'approuver. Il a entendu débiter tant de contes qu'il a toujours regardés comme des calomnies, que sans connaître autrement la motion qui vient d'être faite que par ce qu'il vient d'entendre, il s'est décidé à l'appuyer. Il ne doute pas que l'examen qui sera fait de ces différentes inculpations par un comité de toute la Chambre, ne soit très-honorable pour l'illustre personnage auquel il a rapport. Il ne voit point dans les écrits publiées contre S. A. R. les symptômes d'une conspiration, que dans tous les temps les hommes qui remplissent des fonctions importantes ou qui occupent un rang élevé, ont été exposés aux at-

taques de l'envie et de l'ignorance. Il croit que toutes ces accusations ne seront plus reproduites dès que la Chambre en aura fait justice, après un examen sérieux, et il est satisfait de voir que les membres qui siégent en face de lui, sont de la même opinion.

M. Wilberforce croit qu'un examen fait par un Comité de toute la Chambre n'est pas susceptible de cette impartialité qu'une accusation d'une si haute importance exige. Il croit qu'une commission pourrait examiner les témoins sur serment, ce qui donnerait beaucoup plus de poids aux yeux du public à leurs dépositions. Le rang de S. A. R. son honneur, la splendeur de sa famille, exigent que la Chambre manifeste combien elle désire donner à la justice le cours le plus étendu et la publicité la plus solennelle. L'Europe a les yeux fixés sur la Chambre et le Parlement Britannique ne doit point agir avec légéreté ni avec précipitation.

Le Chancelier de l'Echiquier demande que le Colonel Wardle qui a annoncé qu'il existait une agence dont les intrigues et les spéculations s'étendaient à l'église, à l'état et à l'armée, nomme les deux grands officiers actuellement au service de Sa Majesté qui agissent de concert avec cette agence.

M. Wardle répond que le Bureau de cette agence est dans une cour qui donne dans Threadneedle Street, que l'un des agents se nomme Delop, et l'autre Warren, et que les deux grands officiers dont on mentionne le nom dans cette agence sont le Lord Chancelier et le Duc de Portland. *(Ici il y eut de grands éclats de rire.)*

M. Canning exprime la plus grande admiration pour la conduite de l'honorable membre qui a mis en avant ces accusations, s'il n'est ins-

piré que par le patriotisme et par le désir du bien public ; mais il ne veut pas lui dissimuler qu'une fois que ces accusations ont été faites d'une maniere solennelle, elles doivent produire un résultat quelconque, et il le prie de penser que l'ignominie et l'infamie doivent se trouver quelque part. Il est comme son honorable ami (M. Yorke) très-satisfait qu'enfin il soit possible de remonter à la source de ces accusations, et d'en atteindre les auteurs ; il dit que les calomnies les plus viles avaient été accompagnées d'insultes si brutales qu'on serait presque tenté de regretter l'existence de la liberté de la presse, si l'on ne devait pas en même temps se rappeller que les inconvénients en sont passagers tandis que le bien qu'elle fait est permanent et immortel.

Lord Castlereagh a dit qu'il était évident que le même parti qui avait autrefois inutilement cherché à renverser toutes les institutions du pays par la force des armes, essayait maintenant de parvenir à son but, en calomniant tout ce qui possede un rang élevé et dès talents éminents. Ce parti ne peut pas espérer de réussir aujourd'hui par la force, parce qu'il pense que cette tentative serait aussi inutile que périlleuse, mais il n'épargne rien pour préparer la subversion générale qu'il médite en calomniant la famille royale, et tous les fonctionnaires publics. Il pense qu'un Comité de toute la Chambre doit examiner les accusations qui ont enfin été ouvertement et authentiquement articulées.

Il a été décidé que l'Enquête se ferait devant un Comité de toute la Chambre, et qu'elle commencerait le Mercrédi premier Février.

Le premier témoin qui a été appellé, est le Dr. Thynne qui a déclaré que depuis sept ans, il visitait Mde. Clarke en qualité de médécin,

lorsqu'elle était malade ; qu'il s'est adressé à elle pour opérer un échange entre le lieutenant colonel Knight et le lieutenant-colonel Brooke ; qu'il était autorisé à promettre 200 l. à Mde. Clarke si elle parvenait à l'obtenir ; que cet échange demandé depuis quelque temps avait souffert quelques délais et que c'était pour les faire cesser qu'on s'était adressé à cette femme dont les liaisons bien connues avec le Commandant en Chef promettaient un prompt succès à cette demande ; que sans pouvoir désigner précisément combien de temps l'effet des promesses de Madame Clarke fut attendu, il croit pouvoir assurer qu'il *s'écoula quinze jours ou trois semaines* avant que l'échange ne fût officiellement annoncé ; que Mde. Clarke lui envoya la gazette où cet échange était inscrit ; qu'il envoya cette gazette aux parties intéressées, mais qu'il déclare solennellement *qu'il n'a point passé d'argent par ses mains, que si Mde. Clarke en a reçu il lui est venu d'autre part ;* que dans toute cette transaction, il n'a été influencé que par le désir de servir le frere de M. Robert Knight, celui-ci étant une de ses anciennes connaissances.

Le témoin n'ayant pas répondu explicitement à la question suivante : " Demandâtes vous à Mad. Clarke, de s'adresser pour cet objet au Duc d'York," a reçu l'ordre de se retirer, et rappellé ensuite, a été averti par le président qu'il devait répondre d'après la connaissance qu'il a des faits et non pas d'une maniere vague et conjecturale ; en conséquence de ces avis, le témoin après avoir encore été renvoyé deux fois, a reparu et a déclaré, qu'en effet il pria Mde. Clarke d'user de son influence sur le Commandant en Chef, pour cet échange, et que ce fut uniquement dans cette vue qu'il lui promit les 200 l. ; que les noms des deux lieutenants colonels furent ensuite inscrits sur une feuille de papier, qu'il ne se rappelle pas si c'est lui

où Mde. Clarke qui écrivit cette note, qu'il croit cependant que c'est lui ; qu'il n'avait point vu Mde. Clarke depuis la premiere demande qu'il lui fit à ce sujet, jusqu'au moment où elle envoya chez lui la gazette qui prouvait que l'échange était accompli, en accompagnant cet envoi de la demande des 200 l. promis, attendu qu'allant quitter la ville dans deux ou trois jours, cette somme lui était nécessaire ; qu'il croit que c'était là tout le contenu de la note ou du moins tout ce qu'il peut s'en rappeller, cette transaction ayant eu lieu, il y a trois ou quatre ans ; que s'il a vu Mde. Clarke avant l'échange, c'était simplement pour s'informer des progrès de cette affaire, qu'il suppose que c'est par son moyen qu'elle a été terminée, qu'il n'a point conservé le billet de Mde. Clarke et qu'il a été envoyé par lui aux parties intéressées. (Ici le témoin ayant reçu l'ordre de se retirer, a ensuite été ramené, et alors le Président lui a rappelé qu'il ne devait répondre que d'après une parfaite connaissance des faits.) En continuant, il a déclaré : Qu'autant qu'il peut se rappeler, on lui dit que l'échange pouvait s'obtenir par la voie réguliere ; mais qu'il ne sait pas par quel motif M. Knight voulut prendre la plus expéditive, et ce fut en conséquence de cela que conformément au vœu du frere de M. Knight, il s'adressa à Mde. Clarke ; qu'il n'a pas d'autre raison que ses propres conjectures pour croire que l'échange a été effectué par l'influence de Mde. Clarke ; qu'il n'a jamais vu le Commandant en Chef chez Mde. Clarke ; que lorsqu'il vit Mde. Clarke pour la premiere fois, au sujet de cette affaire, elle paraissait croire qu'elle souffrirait quelques difficultés, qu'elle demanda très-expressément le plus profond secret, et parla du danger qu'elle courait si cela venait à transpirer ; qu'il a toujours cru que

l'échange aurait été obtenu avec le temps par des moyens réguliers, que M. Knight voulait que cela fut promptement expédié, et que c'est pour cette raison qu'il a désiré qu'on en parlât à Mde. Clarke.

M. Robert Knight a ensuite été examiné, et il a déclaré qu'il avait prié le Dr. Thynne d'user de son influence sur Mad. Clarke pour obtenir l'échange entre le lieutenant colonel Knight et le lieutenant colonel Brooke; qu'il l'a autorisé à faire des offres d'argent à Mad. Clarke pour cet objet, et à lui promettre 200 l. st.; que son frere avait auparavant adressé au Duc d'York une demande réguliere pour cet objet; qu'il en avait reçu une réponse dans la forme de toutes celles qu'on fait aux demandes de ce genre dans les bureaux; qu'avant de s'adresser à Mad. Clarke, il n'avait aucune promesse du Commandant en Chef que cet échange serait autorisé; que voyant que cette affaire trainait en longueur, il accepta l'offre que lui fit le Dr. Thynne d'en parler à Mad. Clarke; qu'il envoya les 200 l. st. par son domestique à Mde. Clarke dans une simple enveloppe; qu'il croit n'y avoir pas inséré une seule observation; qu'il la vit ensuite dans le mois de Septembre, pour la remercier; qu'elle lui recommanda le plus profond secret, dans la crainte que cela ne vint aux oreilles du Duc d'York; que Mad. Clarke lui écrivit, il y a environ un mois, pour le prier de venir chez elle; qu'il ne répondit pas à cette lettre; qu'autant qu'il peut s'en rappeler, elle lui écrivit une seconde fois, il y a environ deux jours; qu'enfin il se rendit chez elle, et qu'elle lui demanda le nom de l'officier qui avait échangé avec son frere, qu'il le lui dit; qu'alors elle se plaignit d'avoir été maltraitée du Duc d'York; qu'il l'avait abandonnée sans lui payer ses dettes, qui se montaient à environ 2,000

l. st. et qu'à moins qu'il ne lui accordât ses demandes, elle était déterminée à rendre publics les faits qui sont l'objet de la présente enquête; qu'il lui dit qu'il espérait qu'elle ne compromettrait ni son nom, ni celui de son frere; qu'elle lui répondit: "Oh, bon Dieu, sans contredit, ce n'est pas mon intention que vous soyez mêlé dans tout ceci;" que cela se passait dans le sallon, qu'ensuite il la quitta, et qu'il fut stupéfait quand il vit que, sans l'avoir prévenu, on avait mentionné son nom; qu'il n'a jamais reçu aucun billet de Madame Clarke avec la gazette; mais que cette annonce lui vint du Docteur Thynne, que depuis cette transaction il a reçu plusieurs lettres de Mad. Clarke qui n'y sont nullement relatives; qu'il ne peut pas affirmer que Mad. Clarke se soit adressée au Commandant en Chef pour obtenir l'échange, mais qu'elle s'attribuait tous les honneurs du succès dans cette affaire; qu'elle lui dit que pour la faire réussir, elle s'était adressée au Duc d'York, et que ce fut après qu'elle lui eût dit cela qu'elle lui demanda de garder le secret le plus profond; qu'il ne se souvient pas que le Dr. Thynne lui ait transmis une gazette après que l'échange eut été autorisé; que ce fut après avoir reçu les 200 l. que Mde. Clarke désira que le tout fût tenu secret, et que cette demande du secret était relative à la transaction elle-même; qu'en demandant ce secret elle exprima le désir que le duc d'York ne connût jamais la part que le déposant avait eue dans cette affaire, qu'il ne peut se rappeller la teneur de la conversation qui eut lieu à ce sujet; mais qu'il peut assurer que Mde. Clarke lui demanda expressément le secret relativement au Duc d'York, etc. etc.

Interrogatoire de la Femme Mary Ann Clarke.

Avez-vous occupé, en Juillet 1805, dans *Gloucester Place*, une maison du Duc d'York? Oui.—Viviez-vous sous sa protection? Oui.—Vous souvenez-vous si le Docteur Thynne vous visitait alors, en qualité de médecin? Je crois m'en souvenir.—Vous souvenez-vous si le Docteur s'adressa à vous, afin de faire opérer un échange entre le Lieutenant-Colonel Knight et le Lieutenant-Colonel Brook? Oui je m'en souviens.—Vous souvenez-vous qu'il demanda une grande célérité dans cette affaire? Oui.—Vous présenta-t-il l'espoir d'un don pécuniaire, à condition que vous feriez effectuer cet échange? Certainement, il me le promit.—Vous rappellez-vous s'il mentionna une somme fixe? Oui, il me parla d'environ deux cents livres sterling.—Vous rappellez-vous si le Docteur Thynne vous dit, que, depuis long-temps, le Colonel Knight cherchait à obtenir cet échange? Oui.

Le témoin reçut ici alors l'ordre de se retirer, et ensuite celui de revenir.

Parlâtes-vous ensuite au Commandant en Chef à ce sujet. Oui.---Comment lui mentionnâtes-vous cette affaire. Je lui en parlai, et lui remis immédiatement après dîner la note que le Docteur Thynne m'avait remise.---Dites-vous alors au Commandant en Chef que vous attendiez une récompense pécuniaire, si l'échange avait lieu? S. A. R. medemanda si je connaissais les parties intéressées; je lui répondis que non, mais que j'attendais d'elles quelque cadeau.---Lui en fites-vous connaître le montant? Je ne suis pas sûre de le lui avoir dit.---Etes-vous sûre

que vous mentionnâtes au Commandant en Chef que vous vous attendiez à recevoir une somme quelconque? Je dis à S. A. R. que je ne connaissais nullement ces gens-là; que je m'attendais à un présent de leur part; et dans le fait, je ne les connaissais pas alors.—Lorsque l'échange parut dans la gazette, vous souvenez-vous de l'avoir envoyée au Dr. Thynne? Oui.—Vous souvenez-vous d'avoir envoyé un billet avec cette gazette? Oui.—Vous souvenez-vous d'avoir ensuite reçu une somme quelconque? Oui. — Combien? On m'envoya un billet de banque de 200l. st.—Comment ce billet vous parvint-il? Il était renfermé dans une lettre, avec les compliments du Dr. Thynne.—Prétendez-vous dire que la personne qui l'apporta était chargée de vous faire des compliments, ou bien que ces compliments étaient écrits? Je crois qu'ils étaient contenus dans la lettre. — Après avoir reçu 200l. sterling vous souvenez-vous d'avoir, jamais, fait mention de cette circonstance au Commandant en Chef? Oui.—Quand lui en avez-vous parlé? Le même jour.—Que se passa-t-il alors à ce sujet? Je lui dis seulement qu'on avait rempli la promesse qui m'avait été faite.—Le Commandant en Chef a-t-il connu le montant de la somme que vous aviez reçue? Il l'a connu, puisque je lui montrai le billet de banque; et je crois que, par le moyen de S. A. R., j'envoyai un de ses domestiques pour l'échanger.—Où étiez-vous immédiatement avant de paraître à la barre de cette Chambre? Dans une chambre près d'ici.—Avez-vous vu quelqu'un de votre connaissance, et quelle sorte de gens? J'ai vu là le Capitaine Thomson, Madame Metcalfe l'épouse du Dr. Metcalfe, Miss Clifford, la demoiselle qui m'accompagnait; Mr. Wardle est venu un instant, le Dr. Thynne et son fils.—Y a-t-il eu quelqu'entretien entre vous et M.

Wardle, et quel en a été l'objet? Il n'y en a pas eu, nous ne nous sommes point parlé; il m'a demandé comment je me portais, et a parlé à une des dames présentes.—Vous ne vous êtes rien dit de plus? Non.—Y a-t-il eu quelque conversation entre vous, et depuis qu'il a été examiné dans cette Chambre? Nous ne nous sommes rien dit au sujet de l'affaire actuelle; il ne m'a pas adressé la parole, mais uniquement aux dames qui étaient présentes.—Répétez ce que vous avez pu retenir de cette conversation. Je ne puis rien répéter après le Docteur Thynne, si son caractere est connu des membres qui sont ici, cela ne serait nullement délicat; il a simplement fait des plaisanteries sur les *Gentlemen* qui sont ici.—Connaissez-vous M. Robert Knight, et depuis combien de temps le connaissez-vous? Je connais M. R. Knight, il me fit une visite pour me remercier d'avoir fait expédier si promptement l'affaire; ce fut cinq ou six semaines après, immédiatement après mon retour en ville; il était accompagné de M. Biddulph.—Etait-ce dans le mois de Septembre? Je ne sais pas précisément le mois, ce fut peu de temps après.—Quelle fut la conversation qui eut lieu entre vous, lors de cette visite? Il y a si long-temps qu'il m'est impossible de m'en rappeler; mais M. Knight me remercia d'avoir obtenu pour son frere l'échange que lui-même avait sollicité quelques mois auparavant, et que j'avais procuré si promptement; et M. Biddulph me demanda une faveur.—Dites-vous alors à M. Knight de garder le secret sur cette affaire? Oui, je croirais presque que je le lui ai dit; en vérité, je pourrais l'affirmer; je ne me rappelle pas de le lui avoir dit, mais il est très-probable que je le lui recommandai.—Vous souvenez-vous d'avoir exprimé le désir que cela fût tenu secret, dans la crainte que

cela ne parvînt aux oreilles du Duc d'York ? Oh, non, jamais.—Quoi, rien qui eût rapport à cela ? Non, rien absolument.—En êtes-vous bien sûre ? Positivement sûre.—Lorsque vous mentionnâtes au Duc d'York que vous deviez recevoir un cadeau pour faire opérer l'échange des commissions entre ces officiers, S.A.R. fit-elle quelques remarques à ce sujet, et si elle en fit, de quelle nature étaient-elles ? Elle me dit qu'elle connaissait très-bien l'affaire ; que l'on avait essayé de la faire passer il y avait quelque temps ; qu'elle croyait qu'un des individus n'était pas un très-bon sujet ; mais que cependant elle la terminerait.—Lorsque vous mentionnâtes au Duc d'York, après l'échange, que vous aviez reçu un cadeau, et que vous lui en montrâtes le montant, S. A. R. fit-elle quelque observation ? Non pas que je me rappelle, cela était fini.—Dans quel temps cette démarche fut-elle d'abord faite près de vous ? Deux ou trois jours avant que cela ne fût terminé, ou bien deux jours.—Cela ne fut-il pas dans la gazette du Samedi ? Je ne m'en rappelle pas.—Etes-vous sûre que ce ne fut que trois jours avant que cela ne fût inséré dans la gazette, qu'on s'adressa à vous ? Je ne crois pas que cela fût, je crois que je puis me rappeler le temps de l'année.—Dans quel temps ? S. A. R. devait partir pour Weymouth le soir que je changeai le billet de Banque, ce qui fut cause que je le changeai ; mes domestiques ne purent y parvenir ; c'est pour cela que je le fis changer par le moyen de son domestique : la famille de Lord Chesterfield partait aussi, et S. A. R. allait être parrein de l'enfant de Lord Chesterfield : c'était vers la fin de Juillet ou dans le commencement d'Août.—Quand mentionnâtes-vous cette affaire au Colonel Wardle ? Je l'ai mentionnée à d'autres avant de lui en parler.—Mais quand l'avez-vous mentionnée au Colonel

Wardle ? Je ne m'en souviens pas.—Combien y a-t-il ? Ce doit être tout récemment.—Pourquoi dites-vous que ce doit être tout récemment ? Parce que je parle d'après le fait.—Combien y a-t-il que vous le mentionnâtes pour la premiere fois au Colonel Wardle ? Je croirais qu'il y a un mois ; il en entendit parler à d'autres personnes que moi, et il m'interrogea à ce sujet.—Connaissiez-vous le Colonel Wardle avant cette époque ? Oui.—Qui vous fit connaître le Colonel Wardle auparavant ? Lui-même.—Parlez-vous du temps avant celui où il vous fit une question à ce sujet ? Oui, je l'ai connu avant.—Combien de temps ? Je suppose six mois.—Auriez-vous jamais mentionné cette affaire au Colonel Wardle, s'il ne vous avait pas questionné lui-même ? Il me demanda si cela était vrai ; je lui répondis qu'oui.—Avez-vous jamais dit cela au Colonel Wardle, de votre propre mouvement, ou bien uniquement pour répondre à ses questions ? Lorsque M. Wardle m'eut dit qu'il en avait entendu parler, et mentionné la circonstance, je lui dis, oui, cela est vrai. C'est là tout ce que je lui dis ; je ne croyais point qu'on me ferait comparaître ici pour cette affaire, autrement j'aurais bien pu la nier.—L'auriez-vous réellement tenue secrette ? Je l'ai dissimulée dès le principe, cela n'était nullement une affaire publique ; certainement, j'ai assez de bon sens pour garder le secret sur quelque chose qui doit être caché.—Quelles sont les autres personnes, outre M. Wardle, auxquelles vous en avez parlé ? A quelques amis, je ne me rappelle pas lesquels ; je ne suis pas sans amis.—Comment se fait-il que vous mentionnâtes à quelques amis dont vous ne pouvez vous rappeler les noms, une transaction que, selon votre dire, vous auriez dû tenir secrette, et qui, selon votre opinion, n'a été connue que parce que

M. Knight l'a mentionnée ? Je n'ai pas dit que j'en aie fait mention ; mais bien quelques-uns de mes amis, à qui je dis alors que le tout était très-vrai.—Lorsque vous mentionnâtes cette transaction au Colonel Wardle, lui fites-vous le même récit que celui que vous avez donné aujourd'hui ? Non, je ne le fis pas.—Quel était le véritable ? Tous les deux.—En quoi different-ils ? Je ne dis pas qu'ils different ; mais que je ne lui donnai pas tous les détails dans lesquels je suis entrée aujourd'hui.—N'y a-t-il d'autre différence dans vos deux récits que la briéveté de celui que vous avez fait au Colonel Wardle, ou le plus d'étendue que vous donnez à celui d'aujourd'hui ? Considérablement.—Pouvez-vous vous rappeler le jour que le Dr. Thynne vous fit la proposition ? Est-ce le jour du mois, ou celui de la semaine ? L'un et l'autre. Je ne puis, c'était une affaire de si peu d'importance.—Pouvez-vous fixer votre mémoire sur l'un ou l'autre ? Non pas dans une circonstance aussi minutieuse.—N'avez-vous pas dit au Colonel Wardle quel jour le Dr. Thynne se présenta chez vous ? Non.—N'avez-vous pas dit au Colonel Wardle que la demande vous fut faite un Jeudi, et que cela fut, le Samedi suivant, dans la gazette. Non ; j'aurais pu tout aussi bien dire Mardi que Jeudi, je ne me rappelle ni les jours ni les dates.—Avez-vous dit aujourd'hui, à la Chambre, tout ce que vous dites au Colonel Wardle à ce sujet ? J'ai répondu à cela auparavant ; j'ai dit beaucoup plus de choses à la Chambre qu'à lui-même ; je répete, qu'avec elle je suis entré dans plus de détails qu'avec lui.—Qu'avez-vous dit à la Chambre que vous n'ayez pas dit au Colonel Wardle ? Je lui en fis une mention très-légere, au lieu, qu'ici j'ai dit tout ce dont j'ai pu me rappeler, excepté un court entretien que j'ai eu avec S. A. R. et que je ne crois pas qu'il soit nécessaire de répéter.

Le témoin a reçu l'ordre de se retirer; on l'a ensuite rappelé.

Quelles sont les circonstances de cette transaction que vous avez détaillées à la Chambre, et que vous n'avez pas mentionnées au Colonel Wardle? Je ne fis pas mention au Colonel Wardle que je montrai le billet à S. A. R.; je ne lui dis pas non plus que S. A. R. le fit changer; c'est pour moi qu'il le fit changer; il devait quitter la ville à une heure, et moi à quatre heures; et il fallait que je donnasse de l'argent aux domestiques que je laissais à la ville; il m'en fallait aussi garder pour moi; je n'entrai pas dans ces détails avec le Colonel Wardle.—Est-ce là tout ce que vous avez dit à la Chambre, et que vous n'avez pas mentionné au Colonel Wardle? Non, ce n'est pas là tout.—Rappelez les circonstances que vous n'avez pas mentionnées au Colonel Wardle. Je ne dis pas grand' chose au Colonel Wardle; ce que je lui mentionnai était de très-peu d'importance; il le tenait d'autres sources; il me demanda si cela était vrai: je lui répondis, qu'oui.—Aviez-vous l'intention de le mentionner au Colonel Wardle, s'il ne vous l'eût pas demandé? Peut-être oui, peut-être non.—Aviez-vous quelque but en le mentionnant à lui ou à d'autres personnes? Aucun but quelconque.—Aviez-vous quelque projet en vue en faisant connaître cela? Certainement non.—Avez-vous jamais dit que vous aviez quelque sujet de plainte contre S. A. R.? Tous mes amis savent que j'en ai.—Avez-vous jamais dit à quelqu'un d'entr'eux que vous en aviez à Beaucoup trop, je l'ai déjà dit.—N'avez-vous pas dit, que si S. A. R. n'acquiesçait pas à vos demandes, vous l'afficheriez? J'ai dit à M. William Adam, dans une lettre, que s'il ne remplissait pas ses promesses et celles du Duc, en me payant la rente viagère dont M. Adam lui-même s'était porté

garant, et que M. Adam m'avait promis qui serait payée régulierement et ponctuellement, que je serais obligée de publier les lettres de S. A. R : voilà tout.—N'avez-vous jamais dit, que si S.A.R. n'accédait pas à vos conditions, vous l'afficheriez ? Non, jamais de ma vie.—Jamais à qui que ce soit ? Jamais à personne ; et maintenant je n'en ai pas davantage la volonté : j'étais de très-mauvaise humeur en écrivant cette lettre : peut-être M. Adam la produira-t-il : c'est là tout ce que j'ai dit ou fait de plus mal.—Est-ce là la seule lettre dans laquelle vous ayiez menacé d'afficher S. A. R. ? J'en ai écrit deux à M. Adam ; c'est tout ce que j'ai écrit à qui que ce soit.—Y avait-il des menaces dans ces deux lettres ? Il n'y a point de menaces : je sollicitais.—Avez-vous dit, dans ces lettres, que vous vouliez afficher S. A. R. ? Je suppose que M. Adam a ces lettres, et s'il est dans la Chambre, peut-être qu'il les produira.—Avez-vous accompagné vos sollicitations d'une menace d'afficher le Duc ? Je ne m'en rappelle pas ; mais vous feriez mieux de demander ces lettres.—Avez-vous jamais fait quelque déclaration de ce genre à quelqu'un ? Non, jamais.—N'avez-vous jamais dit à aucune autre personne, que si vos conditions n'étaient pas accordées, vous afficheriez le Duc, ou n'avez-vous pas employé des expressions à-peu-près semblables ? Je vous ai dit auparavant que non.—Etes-vous bien sûre de cela ? Très-sûre.—Avez-vous jamais dit à M. Wardle, que vous vouliez 200l. st. pour un objet particulier ? Non.—N'avez-vous pas dit à M. R. Knight, que si S. A. R. n'acquiesçait pas à vos demandes, vous l'afficheriez ? Non.—Avez-vous jamais dit quelque chose de semblable à M. R. Knight ? Non, jamais ; je lui ai dit que j'étais sur le point de publier les lettres du Duc, afin de payer les créanciers que S. A. R. avait refusés.

S. A. R. avait insisté que je m'autorisasse de mon mariage, pour me débarrasser de mes dettes, sans quoi je serais obligée d'aller en prison; ce fut là le dernier message que je reçus de lui.—Quand ce message vous parvint-il? Je crois qu'il y a environ six semaines ou deux mois; mon homme de loi peut le dire; c'est à lui qu'il fut adressé.—Quel est votre homme de loi? M. Comrie.—Quel était donc alors votre homme de loi? M. Stokes, qui demeure en *Golden Square*.—Etait-il votre homme de loi alors? Il reçut le message et me l'apporta.—Qui lui porta ce message? Un homme employé par M. William Adam, une espece d'homme de loi.—M. Knight vint-il de lui-même chez vous, ou bien l'envoyâtes vous chercher? J'étais dans l'habitude d'écrire à M. Knight depuis que nous avons été ensemble dans l'intimité, après l'affaire de son frere: je lui écrivis une ou deux lettres, et je lui dis de me rendre visite lorsqu'il viendrait en ville; j'ose affirmer qu'il a les lettres; elles décideront sur-le-champ la question.—Ne lui avez-vous pas écrit pour le faire venir, particulierement à l'occasion de la publicité que vous lui dites que vous vouliez donner aux lettres de S. A. R.? Je dois vous renvoyer à ces lettres; c'était seulement une lettre ordinaire, telle que je suis dans l'habitude d'en écrire à plusieurs autres *gentlemen* outre M. Knight.—Vous avez dit, qu'on vous a donné le conseil de vous autoriser de ce que vous étiez une femme mariée; êtes-vous mariée? Il est indifférent de connaître si j'ai un mari, cela n'a rien de commun avec ceci: M. Adam peut dire ce que je suis.—Etes-vous mariée, oui ou non? Vous n'avez nulle raison d'en douter.

Le témoin a été informé par le Président, qu'il fallait donner une réponse positive à la question.

Je suis mariée; il n'est aucune question à laquelle je ne veuille répondre, quelque désagréable que cela puisse être.—Combien de temps avez-vous été mariée? M. W. Adam peut vous le dire, il a mon certificat.

Le Président observe au témoin, qu'il faut répondre positivement à la question.

Depuis combien de temps êtes-vous mariée? Je crois environ quatorze ou quinze ans.—Votre mari est-il vivant? Je n'en sais rien.—N'avez-vous pas juré que vous étiez veuve? Il y a peu de temps que S. A. R. lorsque je lui écrivis pour lui demander quelque centaines de livres, me fit répondre, que si j'osais parler ou écrire contre elle, elle me ferait mettre au pilori ou à la Bastille. Elle a imaginé que j'avais juré que j'étais veuve, lorsque j'ai comparu devant une cour martiale: mais le Député-Juge-Avocat eut plus de sensibilité que le *gentleman* qui m'examine maintenant: il me dit que, hors de la Cour, je pouvais dire tout ce que je n'aimerais pas à jurer: je lui dis qu'il serait extrêmement choquant que je déclarasse que j'étais une femme mariée, tandis qu'il était public que je vivais avec le Duc d'York; je ne jurai point que j'étais veuve, je le dis, hors du tribunal, et on l'inscrivit sur les minutes de la cour, comme si je l'avais juré; mais ce n'était pas là le cas: le Juge-Avocat à qui je le dis, est maintenant près de la porte, et je crois que le meilleur parti est de le faire entrer; car je vois maintenant pourquoi il est venu.—Qui vous apporta le message du Duc d'York? Un de ses amis particuliers.—Qui? Un nommé Taylor, cordonnier dans Bond-Street, bien connu de M. Adam.—Par qui avez-vous envoyé la demande que vous avez faite au Duc de cette centaine de livres, à laquelle le Duc fit une réponse dont Taylor fut chargé? Par le moyen de ma plume.—

Comment envoyâtes-vous la lettre ? Par cet ambassadeur maroquin.—Qu'entendez-vous par cet ambassadeur maroquin ? Ce cordonnier pour femmes.—Reçûtes-vous une réponse verbale ou une lettre ? Une réponse verbale dans le langage de Taylor, ou bien du Duc ; je ne sais pas précisément lequel c'était, mais j'ai répété ce qui me fut dit.—Quel est le nom de votre mari ? Clarke.—Quel est son nom de baptême ? Joseph, je crois.—Où avez-vous été mariée avec lui ? A St. Pancrace ; M. Adam peut vous le dire.

(Le Président dit alors au témoin, qu'il croyait de son devoir de l'informer, que sa maniere de répondre était extrêmement indécente et blessait la dignité de la Chambre ; et que si elle y persévérait, elle exciterait contre elle une censure très-forte.)

N'avez-vous pas dit que vous aviez été mariée à Berkhampstead ? Je l'ai dit en me moquant de M. Adam.—N'avez-vous pas répété le conte partout ? Non ; je ne l'ai jamais dit que par plaisanterie.—Est-il vrai ou non que vous ayez été mariée à Berkhampstead ? Je vous répete, que je l'ai dit en riant à M. Adam ; j'ai dit au Duc, qu'en disant cela, je ne voulais que m'amuser de sa crédulité. S. A. R. me répondit à ce sujet, qu'elle en était très-fâchée, parce qu'il était entierement à la merci de M. Adam.—Avez-vous fait croire à M. Adam que vous étiez mariée à Berkhampstead ? Je ne sais pas ce que je lui ai fait croire.—N'avez-vous pas jugé, d'après vos conversations subséquentes avec M. Adam, qu'il avait cru, et qu'il avait agi d'après cette persuasion dans différentes recherches qu'il avait faites ? Il chargea un nommé Wilkinson de faire des recherches à mon sujet ; c'est que S. A. R. m'a fait connaître dans une lettre ; mais je crois que ni M. Adam ni aucun autre individu ne peuvent dire

qu'il y ait eu rien de répréhensible dans ma conduite pendant le temps que j'ai été sous la protection du Duc d'York ; et je suis certaine que S. A. R. ne le croira pas.—N'avez-vous jamais représenté votre mari comme un neveu de l'Alderman Clarke ? Il m'a dit qu'il l'était.—Avez-vous cru que votre mari fût un neveu de l'Alderman Clarke ? Oui, je l'ai cru, parce qu'il me l'a dit.—Avez-vous jamais vu l'Alderman Clarke ? Je n'ai jamais vu que des parents de l'Alderman Clarke, c'étaient ses deux freres et sa sœur : j'ai vu quelquefois l'Alderman Clarke par hasard, comme chacun peut l'avoir vu.—Croyez-vous maintenant que votre mari est le neveu de l'Alderman Clarke ? Je ne me suis jamais donné la peine de rien demander à son égard, attendu que je l'ai quitté ; il ne m'est plus rien, comme je ne lui suis plus rien moi-même ; je ne l'ai pas vu depuis trois ans, ni entendu parler de lui depuis qu'il a intenté un procès contre le Duc, ou du moins, l'en a menacé : je le vis environ un mois avant cela.—Qu'est votre époux ? Il n'est rien.... qu'un homme.—Quel état ? Point d'état.—N'a-t-il jamais eu aucun genre d'occupation ? Non, son pere était architecte ; il demeure à Kettering dans le Northamptonshire. — N'était-il pas maître maçon ? Non, il demeure à Kettering avec son plus jeune frere, qui a été élevé à Cambridge, et la femme de son frere ; c'est tout ce que je connais de lui. — Avez-vous jamais demeuré dans *Tavistock Place?* Oui. —Quand y demeuriez-vous ? Je ne me souviens pas, j'y demeurais avec ma mere.—Combien y a-t-il d'années ? Je ne m'en souviens pas.—Quand allâtes vous demeurer dans *Gloucester Place*. Je ne m'en souviens pas ; j'étais auparavant avec le Duc in *Park Lane*.—Quand allâtes-vous dans *Park Lane*. Je ne m'en souviens pas.—N'avez-

vous demeuré nulle part ailleurs après avoir quitté *Tavistock Place*, et avant d'aller dans *Park Lane*. Je n'en sais rien, le Duc peut le savoir ; je puis être allée dans une de ses maisons, je n'en sais rien. —Combien de temps avez-vous demeuré dans *Tavistock Place?* Je ne m'en souviens pas ; je n'y ai pas demeuré long-temps ; j'étais allant, venant.—N'était-ce pas avant de connaître le Duc ? Non.---Où demeuriez-vous quand vous avez d'abord connu le Duc ? Vous voudrez bien m'excuser, si je ne le dis pas.

(Le Président a informé le témoin qu'il fallait répondre à cette question.)

Je ne m'en souviens pas. Si vous ne vous en souvenez pas, pourquoi demandiez-vous qu'on vous dispensât de répondre à cette question ? Parce que je ne m'en souviens pas.---Etait-ce uniquement parce que vous ne vous en souveniez pas, que vous demandiez qu'on vous dispensât de répondre ? Oui, parce qu'il semble que je ne puis pas répondre à plusieurs questions qui me sont faites : je désire d'être franche et sincere.---Reprenez vos esprits et dites positivement si vous n'avez pas demeuré dans Tavistock Place, avant de connaître le Duc ? J'ai connu le Duc plusieurs années auparavant.---Où ? Je ne crois pas du tout que ce soit là une question délicate ; vous savez que je suis une femme mariée, que j'ai des enfants et une fille déjà grande.---Ne demeuriez-vous pas dans Tavistock Place, avant (comme vous le dites vous-même) d'être sous la protection du Duc ? Non, j'étais sous celle de ma mere ; mais je l'ai connu auparavant. Ne demeuriez-vous pas dans Tavistock Place en qualité de veuve ? ne disiez-vous pas vous-même que vous étiez une veuve ? Non, jamais, nulle part, si ce n'est dernierement devant une cour martiale ; je crus que c'était sauver par là quelque honte à

moi et à ma famille ; je crus aussi que cela ferait le même effet pour le Duc qui est marié.—Prétendez-vous dire que vous n'avez jamais demeuré dans Tavistock Place avant d'être sous la protection du Duc ? Non ; je dis que j'étais avec ma mere et mes enfants ; je connaissais avant cela S. A. R., mais je ne demeurais pas avec elle.—N'avez-vous pas dit aux personnes qui meublaient votre maison, que vous étiez une veuve ? Non, jamais à aucune d'entr'elles.—N'avez-vous pas menacé le Duc que s'il ne voulait pas vous accorder vos demandes et vous payer ce que vous exigiez de lui, vous mettriez ses lettres dans les mains de personnes qui vous payeraient ? Qui me payeraient! quoi ?—Ce que vous exigiez que le Duc vous payât. Qu'est-ce c'est ? voulez-vous avoir la bonté de me dire ce que je voulais qu'il fit ?—N'aviez-vous pas dit que vous aviez écrit, ou du moins que vous vouliez écrire, les transactions qui ont eu lieu depuis quatorze ou quinze années; et que s'il n'accordait pas votre demande, vous mettriez ce mémoire entre les mains de personnes qui le publieraient ? Non, je ne puis me rappeler ce que je dis ; mais je dois demander qu'on produise ma lettre, cela sera plus convaincant.—Vous avez dit que vous aviez mentionné cette transaction à d'autres personnes outre le Colonel Wardle ; quelles sont ces personnes ? En vérité, je ne m'en souviens pas......Mes connaissances..... Je puis avoir été un peu légere.......Je n'en ai pas fait courir le bruit moi-même.—Combien y a-t-il que vous l'avez mentionné au Colonel Wardle ? Ce doit être depuis que j'ai écrit cette lettre à M. Adam ; je ne connaissais pas alors le Colonel Wardle ; M. Adam m'envoya un messager, mais je ne voulus pas le voir.—Qui était présent outre le Colonel Wardle, lorsque vous lui avez mentionné cette transaction ? Je ne crois pas qu'il y

eut personne autre que mes enfants, ou de temps à autre une jeune dame; personne de conséquence; point d'homme.---A quel autre homme, outre le Colonel Wardle, avez-vous mentionné cela? A plusieurs; à mes connaissances; je ne me souviens pas, je ne sais pas.---Connaissez-vous le Major Hogan? Non, nullement; je ne l'ai jamais vu de ma vie; je n'en ai jamais entendu parler jusqu'au moment où j'ai lu un pamphlet. M. Greenwood m'envoya un message, il y a peu de temps, par cet homme dont j'ai parlé, ce Taylor, pour me dire qu'il était très-fâché d'apprendre que je fusse liée avec un M. Finnerty. Je n'ai jamais vu cet homme de ma vie. Je crois qu'il y a environ huit ou neuf ans, qu'à Margate, on disait qu'il y avait quelques journalistes, et il y était; c'est tout ce que j'en sais. Je ne l'ai jamais vu depuis. Il y a encore un autre homme qui écrit, et qui dit qu'il est très-intime avec moi; je ne l'ai jamais vu qu'une seule fois; c'était lorsque le Duc d'York était avec moi; c'était chez ma mere.---Vous souvenez-vous de la derniere entrevue que vous avez eue avec M. Robert Knight? Oui, il me demanda qui avait pris la maison où je demeurais, et si le Duc et moi nous étions encore intimement liés? C'était une espece de conversation générale; alors le sujet des lettres fut mis en avant, et il me demanda si S. A. R. m'avait payé mon annuité? Je lui dis que non; que S. A. R. ne s'était plus souvenue de moi, ni des dettes; qu'il avait oublié l'annuité, et qu'il m'avait fait même dire qu'il ne m'en avait jamais accordé aucune; que les marchands me tourmentaient journellement pour les dettes que j'avais contractées pendant que j'étais sous sa protection; et qu'il était impossible que j'alléguasse mon mariage en aucune maniere; que cela ne contentant pas les gens, je publierais ses lettres, et en donnerais le produit aux

créanciers. M. R. Knight me dit alors que si je comptais publier des mémoires quelconques, il me priait d'épargner son frere. Voilà les principaux objets de la conversation qui a eu lieu entre nous. ----N'y fut-il pas fait d'autre mention de cette affaire qui est maintenant en discussion, si ce n'est que M. R. Knight vous demanda en général d'épargner son frere? Non, certainement. ----Demandâtes-vous aucuns renseignements à M. R. Knight, concernant l'affaire qui est maintenant en discussion? M. Knight me dit autant que je puis m'en rappeler: "Ah, vous auriez bientôt surmonté cette difficulté, mais mon frere ne le pourrait pas de même." Je lui demandai alors le nom de l'autre personne; mais je le connaissais auparavant, et quelle espece d'homme c'était? Il me dit que c'était un Irlandais.---J'apprends que vous avez dit dans le commencement de votre examen que le Colonel Wardle vous avait mentionné les circonstances; et que vous ne lui avez pas dit autre chose si ce n'est qu'en général les circonstances qu'il vous avait mentionnées étaient vraies: persistez-vous dans cette réponse? Oui.---N'avez-vous jamais eu qu'une conversation avec le Colonel Wardle sur l'objet en discussion? Non, jamais qu'une, et j'espere que je n'en entendrai plus parler.---Etes-vous dans l'habitude de voir le Colonel Wardle, ou l'avez-vous vu dans d'autres occasions, que lorsqu'il vint pour s'informer de ces circonstances? Oui, certainement.----Vous souvenez-vous combien il y a que la conversation relative à cette affaire a eu lieu entre vous et le Colonel Wardle? J'ai dit auparavant qu'il ne pouvait pas y avoir long-temps.----La seule conversation que vous ayez eue, à ce sujet, avec le Colonel Wardle, a-t-elle eu lieu dans ces trois derniers jours? Non.----A-t-elle eu lieu Vendredi dernier? En vérité, je n'en sais rien; je ne

m'en rappelle pas, je ne crois pas que cela soit.-- Cette conversation a-t-elle eu lieu depuis Vendredi dernier? Non, autant que je puis m'en souvenir.--Avez-vous vu le Colonel Wardle Samedi dernier? Je le vois très-souvent; je crois l'avoir vu à l'Opéra, Samedi.----L'avez-vous vu ailleurs qu'à l'Opéra, Samedi? Il me visite fréquemment. ----Saviez-vous et quand l'avez-vous su, que le Colonel Wardle avait donné à cette Chambre ce qui fait l'objet de la présente enquête, et mentionné l'intention de vous appeler comme témoin? Lorsque je vis les papiers; il me rendit visite peu de temps après, et certainement, j'étais très-fâchée contre lui; nous avons eu ensemble quelques propos, attendu qu'il avait parlé très-librement d'un de nos amis, M. Donovan, sans mon autorisation, ravalant ses services et ses talents. M. Donavan a été blessé au service de son pays, depuis vingt ans il ne s'est pas mis au lit, et il est seulement lieutenant dans quelque bataillon de garnison. M. Wardle, un matin qu'il vint me voir, me prit un paquet de lettres, sans que je le lui permisse; cela plus que toute autre chose, a conduit à l'affaire actuelle, je n'ai jamais pu les recouvrer depuis. Il me dit en riant, qu'il voulait connaître mes secrets d'amour. C'étaient des lettres entre moi et nos amis.----Ne vous rappellez-vous pas maintenant que c'est Samedi dernier que vous vîtes le journal qui vous donna cette nouvelle? Je ne me rappelle nullement le jour.—N'avez-vous pas vu le Colonel Wardle Samedi dernier? Je le vois à peu près tous les jours; quelquefois tous les deux jours, ou deux fois par semaine....Je ne me rappelle pas.... j'ose assurer que je l'ai vu.... je suis dans l'habitude de le voir souvent, mais je ne croyais pas qu'il rendrait cette affaire publique; je lui ai dit que je voulais quitter la ville; il me dit

qu'en quelque lieu qu'on me trouvât, on me mettrait en prison, et que je ne devais pas montrer de mépris pour une sommation de la Chambre des Communes.—Avez-vous vu le Colonel Wardle hier ? Je crois que je l'ai vu.— Avez-vous aucun doute ; n'êtes-vous pas certaine que vous l'avez vu hier ? Non, je ne l'ai pas vu hier.—Etes-vous certaine que vous ne l'avez pas vu hier ? Je le suis ; je ne crois pas avoir été à la maison de tout le jour.—Avez-vous vu le Colonel Wardle aujourd'hui dans l'après-midi. Oui ; deux ou trois fois.---Persistez-vous dans votre premiere réponse, que vous n'avez point, ces trois derniers jours, ou depuis Vendredi dernier, eu de conversation avec le Colonel Wardle relativement à l'objet qui est maintenant en discussion ? Aujourd'hui il m'a dit que je devais venir ici et obéir à la sommation ; et un jour de la semaine derniere, il y a quelques jours, il me dit que je devais me résigner à ce qui avait été fait et dire la vérité ; et que si je ne la disais pas, la Chambre me ferait arrêter pour avoir méprisé ses ordres ; que si je prévariquais le moins du monde et ne disais pas la vérité, la Chambre me mettrait dans l'endroit où auparavant elle avait envoyé quelques Sheriffs.---Vous avez dit que S. A. R. le Commandant en Chef doit avoir su que vous aviez reçu quelque don pécuniaire pour le service que vous aviez rendu au Colonel Knight, parce-qu'il avait vu le billet de Banque ; l'avez-vous montré au Commandant en Chef avant ou bien dans tout autre moment que celui où vous lui avez demandé de le faire changer pour votre usage et pour distribuer quelqu'argent parmi vos domestiques ? Je le lui montrai un jour après dîner, lorsque je devais quitter la ville le matin, et S. A. R. le soir ; je ne le lui ai jamais montré que cette seule fois et il fut changé ce soir là.---

Par qui a été apporté le message concernant Finnerty? Par Taylor; il me dit qu'il sortait de chez M. Greenwood, qui venait de lui lire un des Pamphlets du Major Hogan, et que M. Greenwood lui avait dit que plusieurs personnes lui avaient rapporté que j'avais des liaisons avec tous les écrivains de pamphlets, qu'entr'autres, j'étais très-intime avec un nommé Finnerty, ce que je niai comme je le nie encore.---Peu après que vous eutes reçu les 200 l. st. M. R. Knight et M. Biddulph vinrent-ils chez vous? Oui, je me rappelle exactement combien de temps après. Je quittai la ville la nuit après que j'eus reçu les 200 l. st. et restai absente environ 15 jours ou 3 semaines, ce fut après cela qu'il vint chez moi. Il me présenta M. Biddulph.---M. R. Knight, après cette époque vous a-t-il rendu quelquefois visite, peu après que vous eutes reçu les 200 l. st.? Plusieurs fois.-----Avez-vous en aucun temps, conversant avec M. R. Knight, soit lorsque celui-ci était seul avec vous soit lorsqu'il y avait quelqu'autre personne, dit à M. R. Knight que vous désiriez que la transaction qui avait eu lieu ne fut pas connue de S A. R. le Duc d'York? Jamais de ma vie, je n'ai jamais avancé cela, et je l'ai dit auparavant.---Alors, si quelqu'un prétend que vous l'avez dit, cette accusation est fausse? Certainement.---Vous avez dit que vous envoyâtes la gazette contenant l'échange qui avait eu lieu, dans une lettre au Dr. Thynne; vous souvenez-vous de ce qu'il y avait dans cette lettre? Non, je ne m'en souviens pas, j'ose assurer qu'il y avait peu de chose attendu que j'envoyais la Gazette en même-temps.--Vous avez dit aussi que les 200 l. st. vous avaient été envoyées dans une lettre avec les compliments du Dr. Thynne; êtes-vous certaine du fait? Oui, je crois pouvoir le dire positivement, parce que je dis à une femme de chambre de des-

cendre et de donner une guinée au porteur.---Les compliments vous sont-ils parvenus par un message verbal, ou dans la lettre? Je suis certaine que le billet était renfermé dans une enveloppe; je ne me souviens pas d'avoir dit que j'étais sûre qu'il y eût un billet dans l'enveloppe, je croyais que cette affaire était finie, et que personne ne viendrait plus m'en parler, mais je crois que j'ai lu les compliments du Dr. Thynne.---Connaissez-vous qui a apporté cette lettre à votre domicile? Non, c'était un domestique que je pris pour celui du Dr. Thynne, attendu qu'il m'avait parlé.---Vous souvenez-vous à quelle époque de la journée il vous parvint? Vers le milieu du jour.---Vous avez dit, dans votre examen, que l'échange avait été effectué peu de jours après que la demande en avait été faite: est-ce après la demande que fit le Dr. Thynne près de vous, ou après la demande que vous en fîtes au Commandant en Chef? J'en parlai à S. A. R. le même jour à dîner.----Et l'échange fut effectué en peu de jours? Oui, en deux ou trois jours.----Vous rappelez-vous combien de temps après il parut dans la gazette? Le jour même qu'il a été effectué, il a été dans la gazette.---Aviez-vous quelque raison de désirer que les visites de M. R. Knight fussent ignorées du Commandant en Chef; l'avez-vous jamais prié de les laisser ignorer à S. A. R.? Je n'ai jamais caché ses visites, ni celles d'aucun autre *gentleman* au Commandant en Chef.---- Les lettres dont vous avez parlé vous ont-elles été enlevées par le Colonel Wardle avant le temps où il eut une premiere conversation avec vous au sujet de cette enquête? Oui, je croirais que ce fut alors, parce qu'il y a déjà quelque temps de cela.----Vous rappelez-vous combien il y a? Non, je ne m'en rappelle pas, mais il n'y avait rien dans ces lettres qui fût relatif à l'affaire de

M. Knight.—Avez-vous eu aucune conversation avec M. Wardle au sujet de ces lettres, avant qu'il ne vous les prît ? Non.—Comment se fait-il qu'elles fussent ainsi à sa portée ? Parce qu'allant changer de maison, il regardait dans mes papiers ; j'avais quitté la maison de ma mere, Bedford-Place, pour aller dans Westbourn-Place, il trouva ces lettres et dit qu'il voulait enlever le paquet des lettres d'amour ; et il s'enfuit avec.—— —Voulez vous dire sérieusement que le colonel Wardle prit ces lettres sans votre permission, sans y être autorisé ? Oui, mais il en avait emporté bien d'autres, ce qui, je le suppose, l'avait excité à prendre ces petits billets insignifiants avec lesquels il s'était enfui auparavant : alors il me dit qu'il me les rendrait, si je le désirais ; qu'elles étaient d'une nature bien différente de ce que je croyais ; qu'il en était bien fâché, mais qu'il aurait soin de les lire avant de me les rendre.—Ces lettres vous étaient-elles adressées par S. A. R. ? Non, il pouvait y en avoir deux ou trois de lui dans le nombre ; mais c'étaient des lettres de M. Donovan et d'autres personnes.—Prétendez-vous dire que ce ne sont point les lettres du duc d'York qui vous ont été prises par le colonel Wardle ? Non, il ne me les a pas laissé voir, depuis, une seule fois. —Comment avez-vous pu dire qu'une grande partie de l'affaire actuelle a été occasionnée par la circonstance qui a mis le colonel Wardle en possession de ces lettres ? Parce qu'il les a lues.—Quelles sont celles de ces lettres qu'il a lues qui ont donné lieu à la présente enquête ? Il y a beaucoup plus de lettres que je ne pourrais réellement en mentionner ; elles sont de quelques-uns de mes amis et sur différents sujets, ce qui je suppose l'a déterminé à user librement du nom de M. Donovan.—Vous rappellez-vous qu'on vous ait offert une somme quelconque pour livrer quelques lettres du duc

d'York ou de M. Donovan? Jamais.---Avez-vous jamais mis ces lettres dans les mains de qui que ce soit avec l'intention de faciliter une négociation qui vous fût relative? Non.---N'avez-vous jamais dit cela à personne? Excepté à M. Adam qui était l'ami confidentiel de S. A. R. ---N'avez-vous jamais dit que vous aviez mis ces lettres dans les mains de quelqu'un, afin de faciliter quelque négociation pour vous? Non, excepté une ou deux fois que j'ai écrit à M. Adam, je ne l'ai jamais dit à aucune autre personne.---N'avez-vous jamais réellement mis aucune lettre dans les mains de qui que ce soit? Non.---N'avez-vous jamais écrit à personne que vous aviez agi ainsi? A personne si ce n'est à M. Adam.---Quel est le nom du député Juge Avocat que vous avez mentionné? Son nom est Sutton.---Le duc d'York était-il présent dans la chambre, quand vous avez reçu les 200 l.? Non il n'y était pas.---Quand dites-vous ensuite au duc d'York que M. Knight avait rempli sa promesse? Le même jour.---Est-ce même jour-là que vous désirâtes que S. A. R. fit changer ce billet pour vous? Je ne l'ai point demandé à S. A. R. c'est elle-même qui l'a offert, voyant que je ne pouvais le changer.---Quel est le nom du domestique qui l'a changé pour vous? Je n'en sais rien en vérité, ce n'est pas l'usage de demander aux domestiques leurs noms.

(La continuation dans le Numéro prochain.)

POLITIQUE.

Le Portugal paraît être frappé de ses périls, et rassembler les moyens de défense dont il aurait dû s'occuper immédiatement après la capitulation des troupes françaises. Dans les provinces septentrionales, le peuple, à la nouvelle de l'entrée des Français en Galice, a pris les armes avec le plus vif enthousiasme. On s'occupe avec la plus grande activité à mettre Oporto dans un état respectable de défense.

Le Géneral Palafox a publié une proclamation aux habitants de Madrid, dans laquelle il leur annonce que Sarragosse a été et sera toujours le tombeau de l'ennemi, et que ses murs invincibles seront toujours un obstacle qu'il ne pourra franchir.

Le brave général a répondu au Général Moncey, qui lui annonçait la capitulation de Madrid, qu'il méprisait son empereur et ses armées, qu'il les avait vaincues chaque fois qu'il les avait attaquées, et dispersées chaque fois qu'il avait été attaqué par elles.

On prétend que l'armée du Duc de l'Infantado se montait, le 1er Janvier, à 24,000 hommes d'infanterie et 3000 de cavalerie. Huit mille hommes de l'Estramadoure et 11,000 de la Carolina marchaient pour la renforcer.

La gazette de Sarragosse, du 31 Décembre, contient quelques lettres adressées de Paris à Buonaparté, et qui ont été interceptées par les patriotes espagnols.

Nous en donnerons quelques extraits dans le prochain Numéro.

Continuation des Bulletins Français de l'Armée d'Espagne.

(Les nombreuses erreurs que nous voyons commettre par les traducteurs anglais de ces Bulletins, nous ont mis dans l'obligation d'attendre, pour les donner, que les originaux nous fussent parvenus. La difficulté des communications nous retient nécessairement en arriere. Nous espérons avant peu être au courant.)

Quatorzieme Bulletin de l'Armée d'Espagne.

Madrid, le 5 Décembre, 1808.

Le 2, à midi, S. M. arriva de sa personne sur les hauteurs qui couronnent Madrid, et où étaient placées les divisions de dragons des Généraux Latour-Maubourg et Lahoussaye et la garde impériale à cheval. L'anniversaire du couronnement, cette époque qui a signalé tant de jours à jamais heureux pour la France, réveilla dans tous les cœurs les plus doux souvenirs, et inspira à toutes les troupes un enthousiasme qui se manifesta par mille acclamations. Le temps était superbe et semblable à celui dont on jouit en France dans les plus belles journées du mois de Mai.

Le Maréchal Duc d'Istrie envoya sommer la ville, où s'était formée une junte militaire, sous la présidence du Général Castellar, qui avait sous ses ordres le Général Morla, capitaine-général de l'Andalousie et inspecteur-général de l'artillerie. La ville renfermait un grand nombre de paysans armés qui s'y étaient rendus de tous côtés, 6000 hommes de troupes de ligne et 100 pieces de canon. Depuis huit jours, on barricadait les rues et les portes de la ville; 60,000 hommes étaient en armes: des cris se faisaient entendre de toutes parts, les cloches de 200 églises sonnaient à-la-fois, et tout présentait l'image du désordre et du délire.

Un général de troupes de ligne parut aux avant-postes pour répondre à la sommation du Duc d'Istrie; il était accompagné et surveillé par 30 hommes du peuple dont le costume, les regards et le farouche langage rappelaient les assassinats de Septembre. Lorsqu'on demandait au général espagnol s'il voulait exposer des femmes, des enfants, des vieillards aux horreurs d'un assaut, il manifestait à la

dérobée la douleur dont il était pénétré ; il faisait connaître par des signes qu'il gémissait sous l'oppression, ainsi que tous les honnêtes gens de Madrid, et lorsqu'il élevait la voix, ses paroles étaient dictées par les misérables qui le surveillaient. On ne put avoir aucun doute de l'excès auquel était portée la tyrannie de la multitude, lorsqu'on le vit dresser procès-verbal de ses propres discours, et les faire attester par la signature des spadassins qui l'environnaient.

L'aide-de-camp du Duc d'Istrie, qui avait été envoyé dans la ville, saisi par des hommes de la derniere classe du peuple, allait être massacré lorsque les troupes de ligne indignées le prirent sous leur sauve-garde et le firent remettre à son général.

Un garçon boucher de l'Estramadoure, qui commandait une des portes, osa demander que le Duc d'Istrie vint lui-même dans la ville les yeux bandés : le Général Montbrun repoussa cette audace avec indignation ; il fut aussitôt entouré, et il ne s'échappa qu'en tirant son sabre. Il faillit être victime de l'imprudence avec laquelle il avait oublié qu'il n'avait point à faire à des ennemis civilisés.

Peu de temps après, des déserteurs des Gardes-Wallones se rendirent au camp. Leurs dépositions donnerent la conviction que les propriétaires, les hommes honnêtes étaient sans influence ; et l'on dut croire que toute concillation était impossible.

La veille, le Marquis de Percales, homme respectable qui avait paru jouir jusqu'alors de la confiance du peuple, fut accusé d'avoir fait mettre du sable dans les cartouches. Il fut aussitôt étranglé, et ses membres déchirés furent envoyés comme des trophées dans tous les quartiers de la ville. On arrêta que toutes les cartouches seraient refaites, et trois ou quatre mille moines furent conduits au Retiro et employés à ce travail. Il avait été ordonné que tous les palais, toutes les maisons seraient constamment ouverts aux paysans des environs, qui devaient y trouver de la soupe et des aliments à discrétion.

L'infanterie française était encore à trois lieues de Madrid. L'Empereur employa la soirée à reconnaître la ville et à arrêter un plan d'attaque qui se conciliât avec les ménagements que méritent le grand nombre d'hommes honnêtes qui se trouvent toujours dans une grande capitale.

Prendre Madrid d'assaut, pouvait être une opération militaire de peu de difficulté, mais amener cette grande ville à se soumettre en employant tour-à-tour la force et la persuasion, et en arrachant

les propriétaires et les véritables hommes de bien à l'oppression sous laquelle ils gémissaient, c'est-là ce qui était difficile. Tous les efforts de l'Empereur dans ces deux journées n'eurent pas d'autre but ; ils ont été couronnés du plus grand succès.

A sept heures, la division Lapisse, du corps du Maréchal Duc de Bellune, arriva. La lune donnait une clarté qui semblait prolonger celle du jour. L'Empereur ordonna au général de brigade Maison de s'emparer des faubourgs, et chargea le général de division Lauriston de protéger cette occupation par le feu de quatre pieces d'artillerie de la garde. Les voltigeurs du 16e régiment s'emparerent des maisons, et notamment d'un grand cimetiere. Au premier feu, l'ennemi montra autant de lâcheté qu'il avait montré d'arrogance pendant toute la journée.

Le Duc de Bellune employa toute la nuit à placer son artillerie dans les lieux désignés pour l'attaque.

A minuit, le Prince de Neufchâtel envoya à Madrid un lieutenant-colonel d'artillerie espagnole, qui avait été pris à Somo-Sierra, et qui voyait avec effroi la folle obstination de ses concitoyens. Il se chargea de la lettre ci-jointe, (N°. I.)

Le 3, à 9 heures du matin, le même parlémentaire revint au quartier-général avec la lettre ci-jointe (N°. II.)

Mais déjà le général de brigade d'artillerie Sénarmont, officier d'un grand mérite, avait placé ses 30 pieces d'artillerie, et avait commencé un feu très-vif qui avait fait brêche aux murs du Retiro. Des voltigeurs de la division Vilate ayant passé la brêche, leur bataillon les suivit, et en moins d'une heure, 4,000 hommes qui défendaient le Retiro furent culbutés. Le palais de Retiro, les postes importants de l'observatoire, de la manufacture de porcelaine, de la grande caserne et de l'hôtel de Medina-Celi, et tous les débouchés qui avaient été mis en défense, furent emportés par nos troupes.

D'un autre côté, vingt pieces de canon de la garde jettaient des obus et attiraient l'attention de l'ennemi sur une fausse attaque.

On se serait peint difficilement le désordre qui régnait dans Madrid, si un grand nombre de prisonniers, arrivant successivement, n'avaient rendu compte des scenes épouvantables et de tout genre dont cette capitale offrait le spectacle. On avait coupé les rues, crennelé les maisons ; des barricades de balles de coton et de laine avaient été formées ; les fenêtres étaient matelassées ; ceux des habitants qui désespéraient du succès d'une aveugle résistance, fuyaient

dans les campagnes; d'autres qui avaient conservé quelque raison, et qui aimaient mieux se montrer au sein de leurs propriétés devant un ennemi généreux, que de les abandonner au pillage de leurs propres concitoyens, demandaient qu'on ne s'exposât point à un assaut. Ceux qui étaient étrangers à la ville, ou qui n'avaient rien à perdre voulaient qu'on se défendît à toute outrance, accusaient les troupes de ligne de trahison et les obligeaient à continuer le feu.

L'ennemi avait plus de 100 pieces de canon en batterie; un nombre plus considérable de pieces de 2 et de 3 avaient été déterrées, tirées des caves et ficelées sur des charrettes, équipage grotesque qui seul aurait prouvé le délire d'un peuple abandonné à lui-même. Mais tous moyens de défense étaient devenus inutiles: étant maître du Retiro, on l'est de Madrid. L'Empereur mit tous ses soins à empêcher qu'on entrât de maison en maison. C'en était fait de la ville si beaucoup de troupes avaient été employées. On ne laissa avancer que quelques compagnies de voltigeurs que l'Empereur se refusa toujours à faire soutenir.

A 11 heures, le Prince de Neufchâtel écrivit la lettre ci-jointe (N°. III). S. M. ordonna aussitôt que le feu cessât sur tous les points.

A 5 heures, le Général Morla, l'un des membres de la junte militaire, et Don Bernardo Yriarte, envoyé de la ville, se rendirent dans la tente de S. A. S. le major-général. Ils firent connaître que tous les hommes bien pensants ne doutaient pas que le ville ne fût sans ressources, et que la continuation de la défense était un véritable délire; mais que les dernieres classes du peuple et que la foule des hommes étrangers à Madrid, voulaient se défendre et croyaient le pouvoir. Ils demandaient la journée du 4 pour faire entendre raison au peuple. Le Prince major-général les présenta à S. M. l'Empereur et Roi, qui leur dit: " Vous employez en vain le nom du peuple; si vous ne pouvez parvenir à le calmer, c'est parce que vous-mêmes, vous l'avez excité, vous l'avez égaré par des mensonges. Rassemblez les curés, les chefs des couvents, les alcades, les principaux propriétaires, et que d'ici à 6 heures du matin la ville se rende, ou elle aura cessé d'exister. Je ne veux ni ne dois retirer mes troupes. Vous avez massacré les malheureux prisonniers français qui étaient tombés entre vos mains. Vous avez, il y a peu de jours, laissé traîner et mettre à mort dans les rues deux domestiques de l'ambassadeur de Russie, parce qu'ils étaient nés Français. L'inhabileté et la lâ-

cheté d'un général avaient mis en vos mains des troupes qui avaient capitulé sur-le-champ de bataille, et la capitulation a été violée. Vous, Monsieur Morla, quelle lettre avez-vous écrite à ce général? il vous convenait bien de parler du pillage, vous qui étant en Roussillon avez enlevé toutes les femmes et les avez partagées comme un butin entre vos soldats. Quel droit aviez-vous, d'ailleurs, de tenir un pareil langage? La capitulation vous l'interdisait. Voyez quelle a été la conduite des Anglais, qui sont bien loin de se piquer d'être rigides observateurs du droit des nations. Ils se sont plaints de la convention du Portugal; mais ils l'ont exécutée. Violer les traités militaires, c'est renoncer à toute civilisation, c'est se mettre sur la même ligne que les Bédouins du Désert. Comment donc osez-vous demander une capitulation, vous qui avez violé celle de Baylen? Voilà comme l'injustice et la mauvaise foi tournent toujours au préjudice de ceux qui s'en sont rendus coupables. J'avais une flotte à Cadix; elle était l'alliée de l'Espagne, et vous avez dirigé contr'elle les mortiers de la ville où vous commandiez. J'avais une armée espagnole dans mes rangs: j'ai mieux aimé la voir passer sur les vaisseaux anglais, et être obligé de la précipiter du haut des rochers d'Espinosa, que de la désarmer; j'ai préféré avoir 7,000 ennemis de plus à combattre que de manquer à la bonne foi et à l'honneur. Retournez à Madrid. Je vous donne jusqu'à demain 6 heures du matin. Revenez alors, si vous n'avez à me parler du peuple que pour m'apprendre qu'il s'est soumis. Sinon vous et vos troupes, vous serez tous passés par les armes."

Le 4, à 6 heures du matin, le Général Morla et le Général Don Fernando de la Vera, gouverneur de la ville, se présenterent à la tente du Prince major-général. Les discours de l'Empereur, répétés au milieu des notables; la certitude qu'il commandait en personne; les pertes éprouvées pendant la journée précédente avaient porté le répentir et la douleur dans tous les esprits; pendant la nuit, les plus mutins s'étaient soustraits au danger par la fuite, et une partie des troupes s'était débandée.

A dix heures, le Général Belliard prit le commandement de Madrid; tous les postes furent remis aux Français, et un pardon général fut proclamé.

A dater de ce moment, les hommes, les femmes, les enfants se répandirent dans les rues avec sécurité. Jusqu'à onze heures du soir, les boutiques furent ouvertes. Tous les citoyens se mirent à détruire

les barricades et à repaver les rues ; les moines rentrerent dans leurs couvents, et en peu d'heures Madrid présenta le contrast le plus extraordinaire, contraste inexplicable pour qui ne connaît pas les mœurs des grandes villes. Tant d'hommes qui ne pouvaient se dissimuler à eux-mêmes ce qu'ils auraient fait dans pareille circonstance, s'étonnent de la générosité des Français. 50,000 armes ont été rendues, et 100 pieces de canon sont réunies à Retiro. Au reste, les angoisses dans lesquelles les habitants de cette malheureuse ville ont vécu depuis quatre mois, ne peuvent se dépeindre. La Junte était sans puissance ; les hommes les plus ignorants et les plus forcenés exerçaient le pouvoir, et le peuple, à chaque instant massacrait ou menaçait de la potence ses magistrats et ses généraux.

Le général de brigade Maison a été blessé. Le Général Bruyere qui s'était avancé imprudemment dans le moment où l'on avait cessé le feu, a été tué. Douze soldats ont été tués, cinquante ont été blessés. Cette perte si faible pour un événement aussi mémorable, est due au peu de troupes qu'on a engagées ; on la doit aussi, il faut le dire, à l'extrême lâcheté de tout ce qui avait les armes à la main.

L'artillerie a, comme à son ordinaire, rendu les plus grands services.

Dix mille fuyards échappés de Burgos et de Somo-Sierra et la 2e division de l'armée de réserve se trouvaient, le 8, à trois lieues de Madrid ; mais, chargés par un piquet de dragons, ils se sont sauvés en abandonnant 40 pieces de canon et 60 caissons.

Un trait mérite d'être cité :

Un vieux général, retiré du service et âgé de 80 ans était dans sa maison à Madrid, près de la rue d'Alcala. Un officier français y entre et s'y loge avec sa troupe. Ce respectable vieillard paraît, et devant cet officier tenant une jeune fille par la main, dit : " Je suis un vieux soldat, je connais les droits et la licence de la guerre ; voilà ma fille ; je lui donne 900,000 liv. de dot : sauvez-lui l'honneur et soyez son époux." Le jeune officier prend le veillard, sa famille et sa maison sous sa protection. Qu'ils sont coupables ceux qui exposent tant de citoyens paisibles, tant d'infortunés habitants d'une grande capitale à tant de malheurs !

Le Duc de Danzig est arrivé le 3 à Ségovie.

Le Duc d'Istrie, avec 4000 hommes de cavalerie s'est mis à la poursuite de la division Pennas, qui s'étant échappée de la bataille de Tudela s'était dirigée sur Guadalaxara.

Florida-Blanca et la Junte s'étaient enfuis d'Aranjuez, et s'é-

taient sauvés à Tolede : ils ne se sont pas crus en sûreté dans cette ville, et se sont refugiés auprès des Anglais.

La conduite des Anglais est honteuse ! Dès le 20, ils étaient à l'Escurial au nombre de 6000, ils y ont passé quelques jours. Ils ne prétendaient pas moins que franchir les Pyrénées et venir sur la Garonne. Leurs troupes sont superbes et bien disciplinées. La confiance qu'elles avaient inspirée aux Espagnols était inconcevable; les uns espéraient que cette division irait à Somo-Sierra, les autres qu'elle viendrait défendre la capitale d'un allié si cher; mais tous connaissaient mal les Anglais. A peine eut-on avis que l'Empereur était à Somo-Sierra, que les troupes anglaises battirent en retraite sur l'Escurial. De-là, combinant leur marche avec la division de Salamanque, elles se dirigerent sur la mer. Des armes, de la poudre, des habits, ils nous en ont donné, disait un Espagnol; mais leurs soldats ne sont venus que pour nous exciter, nous égarer et nous abandonner au milieu de la crise.—" Mais, répondit un officier français, ignorez-vous donc les faits les plus récents de notre histoire? Qu'ont-ils fait pour le Stadthouder, pour la Sardaigne, pour l'Autriche? qu'ont-ils fait récemment pour la Russie? qu'ont-ils fait plus récemment encore pour la Suede? ils fomentent partout la guerre, ils distribuent des armes comme du poison; mais ils ne versent leur sang que pour leurs intérêts directs et personnels. N'attendez pas autre chose de leur égoïsme."—Cependant, répliqua l'Espagnol, leur cause était la nôtre. 40,000 Anglais ajoutés à nos forces à Tudela et à Espinosa, pouvaient balancer les destins et sauver le Portugal. Mais à présent que notre armée de Blake à la gauche, que celle du centre, que celle d'Arragon à la droite, sont détruites, que les Espagnes sont presque conquises, et que la raison va achever de les soumettre, que deviendra le Portugal? Ce n'est pas à Lisbonne que les Anglais devaient le défendre, c'est à Espinosa, à Burgos, à Tudela, à Somo-Sierra et devant Madrid."

N°. I.

A M. le Commandant de la Ville de Madrid.

Devant Madrid, le 3 Décembre, 1808.

Les circonstances de la guerre ayant conduit l'armée française aux portes de Madrid, et toutes les dispositions étant faites pour s'emparer de la ville de vive force, je crois convenable et conforme à l'usage de toutes les nations de vous sommer, Monsieur le Général,

de ne pas exposer une ville aussi importante à toutes les horreurs d'un assaut, et rendre tant d'habitants paisibles victimes des maux de la guerre. Voulant ne rien épargner pour vous éclairer sur votre véritable situation, je vous envoie la présente sommation par l'un de vos officiers fait prisonier, qui a été à portée de voir les moyens qu'a l'armée pour reduire la ville.

Recevez, Monsieur le Général, l'assurance de ma haute considération.

Le Vice-Connétable Major-Général,
(Signé,) ALEXANDRE.

N°. II.

A S. A. S. le Prince de Neufchâtel.

Monseigneur,

Avant de répondre cathégoriquement à V. A., je ne puis me dispenser de consulter les autorités constituées de cette ville et de connaître les dispositions du peuple en lui donnant avis des circonstances présentes.

A ces fins, je supplie V. A. de m'accorder cette journée de suspension pour m'acquitter de ces obligations, vous promettant que demain, de bonne heure, ou même cette nuit, j'enverrai ma réponse à V. A., par un officier général.

Je prie V. A. d'agréer les assurances de toute la considération due à son rang éminent et à son mérite.

Madrid, le 3 Décembre, 1808.

Sérénissime Seigneur,
(Signé,) F. Marquis de CASTELAR.

No. III.

Au Général, Commandant de Madrid.

Au camp impérial devant Madrid, le 4 Décembre, 1808, à onze heures du matin.

M. le Général Castelar, défendre Madrid est contraire aux principes de la guerre et inhumain pour les habitants. S. M. m'autorise à vous envoyer une seconde sommation. Une artillerie immense est en batterie: des mineurs sont prêts à faire sauter vos principaux édifices. Des colonnes sont à l'entrée des débouchés de la ville, dont quelques compagnies de voltigeurs se sont rendus maîtres; mais

l'Empereur, toujours généreux dans le cours de ses victoires, suspend l'attaque jusqu'à deux heures. La ville de Madrid doit espérer protection et sûreté pour ses habitans paisibles, pour le culte, pour ses ministres; enfin, l'oubli du passé. Arborez un pavillon blanc avant deux heures, et envoyez des commissaires pour traiter de la reddition de la ville.

Recevez, M. le Général, etc.

(Signé,) Le Major-Général, ALEXANDRE.

QUINZIEME BULLETIN.

Madrid, le 7 Décembre, 1808.

Sa Majesté a nommé le général d'artillerie Sénarmont, général de division. Le Major Ségur a été nommé adjudant-commandant. On avait désespéré de la vie de cet officier; mais il est aujourd'hui hors de danger.

Le Comte Krazinski, colonel des chevaux-légers polonais, quoique malade, a toujours voulu charger à la tête de son corps.

Les Sieurs Babecki et Wolygurski, maréchaux-des-logis, et Surzieski, soldat des chevaux-légers polonais, qui ont pris des drapeaux à l'ennemi, ont été nommés membres de la légion d'honneur.

S. M. a de plus accordé aux chevaux-légers polonais huit décorations pour les officiers, et un pareil nombre pour les soldats.

Le chef d'escadron Lubienski reconnut, dans la journée du 2, les débris de l'armée de Castanos auprès de Guadalaxara; ils étaient sous le commandement du Général Pena, Castanos ayant, dit-on, été destitué par la Junte.

Le Duc de l'Infantado a été une des premieres causes des malheurs que son pays a éprouvés; il fut le principal instrument de l'Angleterre dans ses funestes projets contre l'Espagne; c'est lui qu'elle employa pour diviser le pere et le fils, pour renverser du trône le Roi Charles, dont l'attachement pour la France était connu, pour susciter des orages populaires contre le premier ministre de ce Souverain, pour élever à la puissance suprême ce jeune prince, qui, dans son mariage avec une princesse de l'ancienne maison de Naples, avait puisé cette haine contre les Français, dont cette maison ne s'est jamais départie. Ce fut le Duc de l'Infantado qui joua le premier rôle dans la

conspiration de l'Escurial; et c'est à lui que fut alors confié le pouvoir de généralissime des armées d'Espagne. On le vit ensuite prêter serment à Bayonne entre les mains du Roi Joseph, comme colonel des gardes espagnoles. De retour à Madrid, on le vit jeter le masque, et se montrer ouvertement l'homme des Anglais. C'est chez lui que logeaient les ministres de l'Angleterre; c'est dans sa société que vivaient les agents accrédités ou secrets de cette Puissance. Après avoir excité ses concitoyens à une résistance insensée, on l'a vu, aussi lâche que traître, s'enfuir de Madrid à Guadalaxara, sous le prétexte d'aller chercher du secours, se soustraire par cette ruse aux périls dans lesquels il avait entraîné ses concitoyens, et ne montrer quelque sollicitude que pour l'agent anglais qu'il emmena dans sa propre voiture, et auquel il servit d'escorte. Que lui vaudra cette conduite? Il perdra ses titres, il perdra ses biens qu'on évalue à deux millions de rentes, et il ira chercher à Londres les mépris, les dédains et l'oubli dont l'Angleterre a toujours payé les hommes qui ont sacrifié leur honneur et leur patrie à l'injustice de sa cause.

Aussitôt que le rapport du chef d'escadron Comte Lubienki fut connu, le Duc d'Istrie se mit en marche avec 16 escadrons de cavalerie pour observer l'ennemi. Le Duc de Bellune suivit avec l'infanterie. Le Duc d'Istrie, arrivé à Guadalaxara, il trouva l'arriere-garde ennemie qui filait sur l'Andalousie, la culbuta et lui fit 500 prisonniers. Le général de division Ruffin et la brigade des dragons Bordesoult, informés que des ennemis se portaient sur Aranjuez, se sont portés sur ce point; l'ennemi en a été chassé, et ses troupes se sont mises aussitôt à la poursuite de tout ce qui fuit vers l'Andalousie.

Le Général de division Lahoussaye est entré, le 5, à l'Escurial. Cinq à six cents paysans voulaient défendre le couvent; ils ont été chassés de vive force.

Chaque jour, les restes de la stupeur dans laquelle étaient tombés les habitants de Madrid, se dissipent. Ceux qui avaient caché leurs meubles et leurs effets précieux, les rapportent dans leurs maisons. Les boutiques se garnissent comme à l'ordinaire; les barricades et tous autres apprêts de défense ont disparu. L'occupation de Madrid s'est faite sans désordre, et la tranquillité regne dans toutes les parties de cette grande ville. Un fusilier de la garde ayant été trouvé saisi de plusieurs montres, et ayant été convaincu de les avoir volées, a été fusillé sur la principale place de Madrid.

On a trouvé dans cette ville 200 milliers de poudre, 10,000 boulets, 2 millions de plomb, 100 pieces de canon de campagne et 120,000 fusils, la plupart anglais. Le désarmement continue sans aucune difficulté ; tous les habitants s'y prêtent avec la meilleure volonté. Ils reviennent avec empressement et de bonne foi à l'autorité royale qui les soustrait à la malfaisance de l'Angleterre, à la violence des factions et aux désordres des mouvements populaires.

Le Roi d'Espagne a créé un régiment qui porte le nom de Royal-Etranger, et dans lequel sont admis les déserteurs et les Allemands qui étaient au service d'Espagne. Il a aussi formé un régiment suisse de Reding le jeune, cet officier s'étant comporté parfaitement et en véritable patriote suisse ; bien différent en cela du Général Reding; l'un a bien mérité de ses compatriotes, et obtiendra partout l'estime ;. l'autre généralement méprisé, ira dans les tavernes de Londres jouir d'une pension de quelques centaines de livres sterling mal acquise et payée avec dédain ; il sera émigré du Continent. Les régiments Royal-Etranger et Reding le jeune ont déjà plusieurs milliers d'hommes.

Le 5e et le 8e corps de l'armée d'Espagne et trois divisions de cavalerie ne font que passer la Bidassoa. Ils sont encore bien loin d'être en ligne, et cependant beaucoup de victoires ont déjà été obtenues, et la plus grande partie de la besogne est faite.

De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street Oxford Street.
On souscrit chez M. Peltier, No. 7, Duke Street, Portland Place.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXII.—*Le* 20 *Février*, 1809.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Continuation de l'ENQUETE *instituée par la Chambre des Communes, pour examiner la Conduite de S. A. R. le* DUC D'YORK, *Commandant en Chef, relativement à des Promotions, Echanges et Nominations dans l'Armée et dans l'Etat-Major.*

(Voyez le Numéro précédent.)

Suite de la Séance du 1er *Février.*

M. Adam dit qu'en l'année 1789, il lui fut proposé de diriger quelques affaires qui concernaient le Duc d'York; que depuis ce temps, il s'en est occupé gratuitement; qu'en 1805, il vint à sa connaissance, que le mari de Madame Clarke avait menacé le Duc d'York d'intenter contre lui une action pour avoir eu des liaisons criminelles avec sa femme; que sur cela, il fit faire les recherches les plus exactes sur le compte de Madame Clarke, et il trouva qu'elle s'était représentée pour ce qu'elle n'était pas; que pensant que sa conduite était telle qu'il en pourrait résulter de grands inconvéniens pour S. A. R., non pas relativement au poste éminent que S. A. R. occupait, mais à

cause des dépenses dans lesquelles cette liaison pourrait l'entraîner, il mit sous les yeux du Duc d'York tous les renseignements qu'il avait pu se procurer. Il avait appris que Madame Clarke avait soutenu un procès comme femme mariée pour des objets qu'elle avait obtenus en prétendant qu'elle était veuve; qu'elle avait été mariée à St. Pancras et non à Berkhampstead comme elle le disait, &c. &c. Monseigneur le Duc d'York fut long-temps avant de rien croire de ce qui était défavorable à cette femme, mais ayant enfin acquis la conviction des faits, il se décida à la quitter, et envoya M. Adam avec un billet très-court pour le lui annoncer. S. A. R. ajoutait qu'elle lui payerait une annuité de 400 liv. st. par an aussi long-temps qu'elle se conduirait bien; mais qu'il ne voulait passer aucun acte à cet effet. Madame Clarke parut extrêmement surprise en apprenant cette résolution, mais elle ne montra aucun mécontentement; elle dit qu'elle reverrait le Duc, semblant persuadée qu'à la premiere explication elle le ferait rentrer dans ses fers.

Le Colonel Wardle a ensuite été examiné sur les points de la déposition de Madame Clarke qui lui sont relatifs. Il a déclaré que Madame Clarke lui avait redemandé plusieurs fois avec chaleur les lettres qu'il lui avait prises, et avait paru extrêmement mécontente de ce que la Chambre des Communes allait s'occuper de l'affaire.

Le Colonel Gordon interrogé sur le mode d'après lequel les promotions et les échanges ont lieu uniformément, a dit: Qu'il était secrétaire militaire du Commandant en Chef; que tous les échanges et promotions passaient par ses mains; que lorsqu'un échange ou une promotion était approuvée par le Commandant en Chef, en conséquence de la recommandation ordinaire d'un offi-

cier général, on l'adressait à S. M. pour qu'elle l'approuvât ; que quand cette approbation avait été obtenue, la commission lui était renvoyée, qu'on l'adressait ensuite au Bureau de la Guerre pour qu'elle reçût les dernieres formalités ; et que finalement on l'insérait dans la gazette. Il a ajouté qu'il se rappelait très-bien l'échange qui avait eu lieu entre le Colonel Knight et le Colonel Brooke ; que la demande en avait été faite le 1er Juillet ; qu'il avait été approuvé, le 23, par le Commandant en Chef ; qu'il avait reçu la sanction de S. M. le 24 ; et qu'il avait été inséré dans la gazette le 30 du même mois. Il a dit qu'en général ces promotions n'étaient mises sous les yeux du Roi qu'une fois par semaine et qu'on les insérait dans la gazette le Samedi après qu'elles avaient été accordées ; qu'il n'a jamais entendu dire au Commandant en Chef qu'il fallait qu'il prît le temps d'examiner cette affaire, parce qu'un des individus qui y était intéressé était un mauvais sujet ; que l'approbation de S. M. ne fut insérée que le 30 Juillet, parce qu'elle n'était pas parvenue assez à temps pour paraître dans celle du Samedi ; et que toutes les autres promotions, qui avaient été ordonnées en même temps que l'échange, avaient été insérées dans la même gazette.

Séance du Vendredi 3 Février.

M. Adam a produit les lettres qui lui ont été adressées par Madame Clarke. Dans la premiere, elle annonce qu'elle s'est en vain adressée au Duc d'York pour le payement de son annuité de 400 liv. ster. ; qu'elle priait M. Adam de dire au Duc que s'il ne garantissait pas l'annuité, elle publierait toutes les circonstances de sa liaison avec lui qui pouvaient lui nuire, ainsi que toutes ses lettres ; qu'il était plus dans sa dépen-

dance qu'il ne l'imaginait; qu'avant de rien publier, elle enverrait une copie de l'ouvrage à chacun des membres de la Famille Royale.

Dans la seconde, elle déclarait qu'elle était occupée à confier au papier toutes les circonstances dont elle avait parlé dans sa première lettre ; qu'elle avait à-peu-près 50 ou 60 lettres de S. A. R. qui donneraient du poids à ses accusations; qu'elle devait les délivrer le Mardi suivant, et qu'après celà il lui serait impossible de les recouvrer. Ce n'était point du tout à des libraires qu'elle voulait les remettre, mais à des personnes aussi opiniâtres que S. A. R. et plus indépendantes ; et que, si le Duc ne venait pas à son secours, elles y viendraient; que, du reste, il ferait comme il lui plairait.

M. Adam a dit qu'il avait communiqué ces lettres à S. A. R. qui n'avait pas montré la moindre inquiétude en apprenant les menaces de Madame Clarke.

Sur la proposition qui a été faite d'entendre des témoins contradictoires avec Madame Clarke, M. Beresford a dit que cette femme s'était déjà suffisamment contredite ; qu'il a vu avec la plus grande peine interroger à la barre de la Chambre un témoin de cette espece, et qu'il espérait que l'on ne prolongerait pas davantage un examen qui ne roulait que sur des affaires d'amourettes. M. Fuller a pensé au contraire qu'il fallait pousser aussi loin que possible l'examen de cette affaire, qu'il regardait comme la conspiration la plus infâme qui eût jamais existé contre un des héritiers de la couronne et contre la couronne elle-même.

Le Procureur Général a dit que le sujet de l'Enquête était la conduite du Duc d'York, et que la question particuliere était, si S. A. R. avait réellement accordé des commissions avec le projet de faire gagner de l'argent à des personnes qu'elle voulait favoriser. Il ne doute pas

qu'il n'y ait eu autour de S. A. R. comme autour de tous les hommes qui occupent des postes éminents, des gens qui se sont présentés comme ayant de l'influence, et qui ont trouvé des êtres assez crédules pour leur prodiguer de l'argent. Il n'y a eu contre S. A. R. que les dépositions de Madame Clarke; et si la cause avait été portée devant un Jury, le juge aurait sur-le-champ déclaré, qu'on ne pouvait procéder d'après le témoignage d'un pareil témoin, même d'après ses propres aveux ; mais ici on ne peut adopter cette marche, et il faut entendre les témoignages opposés à ceux de Madame Clarke. Le Colonel Gordon prouvera que l'échange avait été ordonné avant que Madame Clarke n'eût reçu la promesse de l'argent.

Seconde Accusation contre le Commandant en Chef.

M. Wardle a dit qu'il croyait qu'il était de son devoir avant de présenter son accusation contre, le Commandant en Chef au sujet de la promotion du Capitaine Malin, de déclarer qu'il regardait ce militaire comme un aussi bon officier qu'aucun autre de son grade. Mais il se plaint de ce qu'il a été avancé sans avoir passé dans les grades inférieurs le temps fixé par les réglements militaires ; et de ce que, dans le court espace de deux ans et trois mois, il a reçu ses trois commissions, tandis que des militaires qui étaient lieutenants et enseignes long-temps auparavant lui, se sont inutilement adressés au Commandant en Chef pour obtenir leur promotion.

Le Colonel Gordon a déclaré qu'en Novembre 1805, le Capitaine Malin eut le grade d'enseigne dans le 87 régiment sur la recommandation de Sir John Doyle. En Novembre 1806, il eut une lieutenance dans le 4e bataillon de garni-

son, et à cette époque il avait entièrement le droit d'être promu à ce rang d'après les réglements de Sa Majesté. Lorsqu'ensuite les corps Africains furent portés à six compagnies, le Lieutenant Malin fut recommandé pour une des nouvelles compagnies. Il y eut à la vérité beaucoup d'officiers qui avaient servi plus long-temps que le Capitaine Malin qui ne furent point admis à acheter, quoiqu'ils l'eussent demandé ; mais cela n'empêcha pas que sa promotion ne fût en tout point conforme aux réglements de Sa Majesté. Le témoin a ajouté que le Commandant en Chef a pris des précautions pour empêcher que, quand il y aurait des commissions à vendre, elles le fussent au-dessous du prix fixé. En 1804, lorsque l'armée fut considérablement augmentée, le témoin ayant appris qu'il existait des abus dans la vente des commissions, en fit part au Commandant en Chef, qui manifesta dans cette occasion l'indignation la plus vive, et ordonna que dans une circulaire aux agents de l'armée, on leur déclarât que si de pareils abus continuaient, l'agent qui en serait trouvé coupable serait privé de sa place. Et comme cette défense ne produisit pas tout l'effet désiré, le témoin engagea le secrétaire de la guerre, alors en fonctions, à insérer une clause qui infligerait une amende à toute personne qui se mêlerait de la vente des commissions : lorsqu'il a été découvert que des commissions avaient été frauduleusement obtenues, elles ont été annullées. Il recommanda M. Malin, en sa qualité de Colonel commandant, parce qu'il éprouvait des difficultés à trouver des officiers propres à servir dans les corps Africains, et qu'il savait que M. Malin se ferait un devoir d'être à son régiment.

La discussion s'étant ensuite élevée sur la nature de l'accusation que M. Wardle se proposait de présenter dans une autre séance, M. Smith déclare qu'aucun des membres qui siégent dans le

même côté de la chambre que lui, n'a été consulté sur les accusations, ni sur la maniere de les proposer, et comme celui qui les fait n'a aucun appui dans la marche qu'il a adoptée, il a droit d'attendre quelque indulgence.

M. Canning a prétendu que l'honorable membre n'était nullement autorisé à faire cette déclaration.

M. Smith a répondu qu'il puisait cette autorisation dans des déclarations semblables qui lui avaient été faites par tous les membres de ce côté de la chambre avec lesquels il a eu occasion de parler.

M. Sheridan a dit qu'il avait, il y a quelques jours averti son honorable ami (M. Wardle) qu'il avait raison de croire, qu'avec les meilleures intentions, il avait formé une association avec des personnes sans principes, et extrêmement perverses. Entendra-t-il proposer des délais lorsque les intérêts du pays sont si évidemment compromis? Comment se fait-il que l'honorable membre ne soit pas prêt à prouver ses accusations, après avoir été si empressé de les rendre publiques? L'honneur et les intérêts du pays exigent qu'on procede sans interruption; et l'honorable membre n'aurait rien dû avancer qu'il ne fût en état de le prouver sur-le-champ.

Séance du Mardi 7 Février.

Sur le 3e chef d'accusation, le Capitaine Huxley Sandon interrogé comme témoin, a déclaré : Qu'il était intéressé avec le Colonel French dans la levée; que tous deux avaient des lettres de service pour l'Angleterre et pour l'Irlande; qu'on leur dit qu'un individu qui avait quelque influence sur un personnage très-éminent dans le royaume pourrait leur obtenir des lettres de service; mais qu'alors il ne savait pas que ce fût

Mad. Clarke ; qu'il ne le découvrit qu'après que les lettres de service eurent été accordées ; qu'il l'apprit par un M. Cockayne son avocat ; que celui-ci lui dit de s'adresser d'abord à un nommé Corri, musicien ; que réellement il ne se rappelle pas si celui-ci lui dit qu'il avait quelque crédit auprès de Mad. Clarke ; que ce ne fut qu'environ un mois après avoir obtenu les lettres de service qu'il apprit qu'elles l'avaient été par le moyen de cette femme ; que sur l'invitation du Colonel French il se rendit à Gloucester Place, et que ce fut seulement alors qu'il apprit que l'individu dont il avait été question, était une femme ; qu'il ne se passa autre chose dans cette entrevue sinon que le Colonel French dit à l'un : voilà le Capitaine Sandon, et à l'autre: voici Mad. Clarke ; qu'il ne fut point question dans cette entrevue des lettres de service ; qu'il a su que pour les obtenir, il avait fallu donner une somme quelconque ; qu'on avait donné 500 liv. st. ; qu'en partant pour l'Irlande, le Colonel French l'autorisa à donner à Mad. Clarke jusqu'à la concurrence de 5 à 600 liv. s'il elle l'exigeait ; qu'il s'adressa au Commandant en Chef pour faire porter jusqu'à dix-neuf guinées les engagements des recrues ; que pour cela les services de Mad. Clarke n'étaient pas nécessaires ; qu'ils étaient autorisés à enrôler 10 jeunes garçons par 100 hommes et à recevoir la même somme pour tous ; qu'il ne peut dire comment le Colonel French est parvenu à obtenir cette autorisation ; qu'il ne se rappelle pas d'être allé chez le Commandant en Chef en conséquence d'une lettre que Mad. Clarke lui adressa à *Lyon's Inn ;* qu'il ne se rappelle pas si ce message lui fut remis par M. Dowler ; qu'il a payé pour l'affaire des lettres de service environ 850 liv. à Mad. Clarke, et 200 liv. st. à Corri en un billet à deux mois de date ; que leur levée a

manqué et que c'est Mad. Clarke qui a eu seule tout le gain dans cette affaire.

Le témoin ajoute qu'il ne croit pas que l'influence de Mad. Clarke ait facilité cette affaire, qu'il est d'opinion qu'elle avait très-peu d'influence sur le Commandant en Chef; qu'il n'a pas la moindre raison de croire que le Commandant en Chef connût les transactions qui avaient lieu à ce sujet avec Mad. Clarke.

Le témoin ajoute qu'il était convaincu que Mad. Clarke voulait que le Duc d'York ignorât entierement cette transaction; que dans toutes les occasions, elle insistait sur la nécessité de garder envers lui le plus profond secret.

Sur ce qu'on lui a observé qu'il était étonnant que lui croyant si peu d'influence sur le Commandant en Chef, il ait payé 850 liv. st. pour qu'elle sollicitât les lettres de service, il a répondu que c'était l'opinion du Colonel French et non la sienne qui avait prévalu dans cette affaire.

M. Corri.

M. Corri qui fut ensuite examiné, déclara; qu'un M. Cockayne lui avait amené le capitaine Sandon; que celui-ci lui avait dit qu'il savait qu'il était lié avec une dame qui avait une grande influence dans le bureau de la guerre; que s'il voulait parler à cette dame, elle aurait 2000 liv. st. pour une levée ou recrutement; qu'il parla en effet à Mad. Clarke, laquelle répondit qu'elle essayerait ce qu'elle pourrait faire, que rien n'était plus difficile, qu'il fallait qu'elle procédât graduellement et avec beaucoup de précaution; qu'elle ne pouvait recommander que des gens respectables, et qui eussent des droits à l'avancement qu'ils demanderaient, que le capi-

taine Sandon vint ensuite le voir pour lui dire que le Duc d'York avait singulierement diminué les bénéfices sur lesquels lui et le colonel French comptaient, et qu'ils ne pouvaient donner que 700 liv. st.; qu'il rendit compte à Mad. Clarke de cette nouvelle proposition; qu'il n'entendit plus parler de cette affaire, mais qu'un jour on lui remit une lettre de change de 200 liv. st. à son ordre, qu'il laissa entre les mains de M. Cockayne; qu'un jour étant allé dans la maison de Mad. Clarke, elle lui dit, que le Duc était très-mécontent, qu'il fallait qu'il brûlât tous les papiers relatifs à cette transaction qui étaient entre ses mains, ce qu'il fit en effet; que Mad. Clarke en lui parlant du Duc d'York, lui disait toujours qu'il était extrémément difficile et délicat de lui parler de ces sortes d'affaires; qu'il était fort surveillé par le colonel Gordon, et que M. Greenwood la veillait de près elle-même; qu'en conséquence, elle ne pouvait presque rien obtenir; que quand Mad. Clarke lui dit de détruire les papiers, ce fut en conséquence des soupçons que le Duc avait conçus, d'après les bruits qui avaient circulé et qui lui avaient causé le plus vif mécontentement, qu'un soir étant chez Mad. Clarke avec deux autres messieurs, la conversation tomba sur l'affaire du capitaine Sandon; qu'il répéta tout ce qu'il en savait, qu'il dit que Mad. Clarke avait reçu 500 liv. st. et M. Cockayne 200; qu'on se moqua beaucoup de lui, qu'on lui dit qu'il avait été un sot; qu'il ne peut se rappeler exactement le contenu de la lettre dans laquelle Mad. Clarke lui disait de détruire tous les papiers relatifs à ces sortes d'affaires; mais que tous les jours elle lui recommandait la plus grande discrétion dans la crainte que quelque chose ne vînt aux oreilles du Duc.

M. W. Dowler.

M. William Dowler fut examiné immédiatement après M. Corri le musicien. Il résulte de ses réponses : Qu'il venait d'arriver tout récemment de Lisbonne, avec des dépêches ; qu'il connaissait Mde. Clarke depuis 8 ou 9 ans ; qu'il se rappelait avoir vu le colonel French et le capitaine Huxley Sandon chez Mde. Clarke, dans le temps qu'elle vivait avec le duc d'York à Gloucester Place ; qu'il eut lui-même plusieurs entretiens avec le colonel French au sujet de sa levée de soldats ; qu'il avait pris la liberté de leur dire qu'il désapprouvait la nature de cette affaire, et qu'il avait essayé de les en dissuader ; que Mde. Clarke lui avait dit qu'elle devait avoir un cadeau de 1000 guinées et de plus une guinée par homme, qui devaient lui être payés, autant qu'il pouvait s'en souvenir, aussitôt que le recrutement de 500 hommes aurait été complété, et qu'ils auraient été passés ; qu'il avait été présent lorsque le colonel French ou le capitaine Sandon payerent à Mde. Clarke 500 guinées à compte des 1000 qui lui avaient d'abord été promises ; qu'il se rappelait avoir vu ensuite le colonel French chez Mde. Clarke, où il lui avait dit qu'il était impossible de continuer la levée, à moins de donner le montant ordinaire des engagements, et qu'il venait pour demander à Mde. Clarke de faire en sorte qu'il fût possible d'ajouter au marché la permission de comprendre dans cette levée un plus grand nombre de jeunes garçons, *boys*, qu'on pourrait les obtenir à meilleur marché que les hommes, et qu'ainsi ils pourraient continuer d'exécuter leur contrat, qu'autrement ils seraient obligés d'y renoncer ; qu'il ignore ce qui se passa en particulier après cette conversation, mais qu'il apprit qu'il n'y avait plus eu d'obstacle

sur les jeunes garçons qu'ils désiraient comprendre dans la levée, et que les désirs du colonel avaient été remplis.

Interpellé de dire quelle réponse Mde. Clarke avait faite aux remontrances qu'il avait déclaré lui avoir adressées au sujet de cette transaction, il dit qu'il lui avait souvent parlé de ces sortes d'affaires, et qu'il avait toujours tâché de l'en éloigner ; mais qu'elle lui avait objecté que le Duc était si mal en argent qu'elle ne pouvait supporter l'idée de lui en demander, et qu'elle ne pouvait soutenir son établissement de maison d'une autre maniere ; que Mad. Clarke avait été offensée de la liberté avec laquelle il lui avait fait ces observations, et qu'il avait cessé de la voir et de communiquer avec elle jusqu'au moment de son départ pour l'Amérique méridionale, en 1806. Il ajouta en réponse à diverses questions qui lui furent adressées: qu'il avait représenté à Mad. Clarke que ces affaires finiraient par la compromettre, un jour, elle-même ou le Duc d'York; qu'elles étaient extrémement critiques, et qu'elles porteraient une atteinte dangereuse à la réputation de l'un et de l'autre ; il dit que le dernier emploi qu'il avait eu, était dans le département des comptes du Commissariat à Lisbonne ; qu'il était employé dans ce département depuis 1805; qu'il avait obtenu sa place par le moyen de Mad. Clarke, et à la suggestion de cette dame; qu'il lui avait compté en premier lieu pour sa nomination une somme de 1000 liv. st ; et qu'il lui avait fait en outre, à diverses époques successives, des payements montant à des sommes considérables ; que le département dont son emploi dépendait, était la trésorerie ; qu'il n'avait jamais rempli auparavant aucun emploi public ; que son pere était négociant et marchand de vin; qu'il fut présenté il y a neuf ans chez Mad. Clarke par le capitaine Sutton qui l'y

mena dîner ; que ce fut Mad. Clarke qui lui proposa elle-même de lui procurer une place dans les bureaux publics ; disant qu'elle était extrêmement pressée faute d'argent, vu que le duc d'York n'avait pas été exact à ses payements ; qu'il s'était adressé en conséquence à son pere qui s'était refusé d'abord à lui en donner pour cet objet ; mais que long-temps, très-long-temps après, il y avait enfin consenti, sous la condition qu'il s'assurerait que la chose ne deviendrait jamais publique ; qu'il fut nommé en conséquence à la place qu'il occupait présentement ; qu'il avait d'abord été question en conversation de la place de commissaire ou administrateur de la Loterie, mais que cette place avait été donnée à M. Adams, secrétaire de M. Pitt ; que la premiere commission qui lui fut expédiée par la trésorerie, était datée de Juin ou Juillet 1805 ; qu'elle le nommait Assistant Commissaire des vivres et munitions ; qu'il fut d'abord employé dans le district de Colchester et de Sudbury dans le Suffolk ; qu'il reçut par Mad. Clarke la premiere nouvelle de sa nomination, quelques jours avant qu'elle eût lieu, en conséquence de quoi, il se ressouvenait fort bien de lui avoir payé le reste des 1000 liv, st. convenues ; qu'il donna cet argent dans la ferme croyance qu'il avait été recommandé à la trésorerie par le duc d'York, moyennant l'influence de Mad. Clarke ; que cette dame lui en avait donné l'assurance ; qu'il n'avait eu à cet égard aucune communication avec aucune personne appartenant à la trésorèrie, jusqu'au moment où il vint chercher sa commission dans le bureau de M. Vernon ; que M. Vernon l'avait informé néanmoins de cette bonne nouvelle quelque temps avant de lui remettre sa commission, en lui disant : " Je n'ai pas le moindre doute, M. Dowler, que vous n'ailliez être nommé assistant commissaire ;" que l'argent qu'il avait compté à Mad.

Clarke, antérieurement à sa nomination, était autant de prêts qu'il lui avait faits de temps à autre pour l'aider, parce qu'elle ne cessait de lui dire : " Le Duc aura bientôt de l'argent, et je vous rembourserai ;" que c'était sans aucune vue d'obtenir des places qu'il lui faisait ces avances.

Interpellé sur ce qu'était son pere, il dit qu'il était un des Aldermen de la cité de Londres, et le collegue de Sir Brook Watson, *(ancien Lord Maire, et décédé récemment)*. L'aldermanCoombe, ancien Lord Maire de Londres et membre du Parlement, demanda alors à M. Dowler, s'il ne se rappelait pas une conversation, qui eut lieu entre eux au haut de Haymarket, après que sa nomination fût connue, qu'il l'en félicita, et que lui ayant demandé s'il avait obtenu cette place par la faveur de Mad. Clarke, ou par l'influence de Sir Brook Watson, s'il ne lui avait pas répondu que c'était entierement par la protection de Sir Brook ? M. Dowler répondit constamment qu'il ne se rappelait pas du tout de cette conversation ; seulement qu'il avait rencontré l'Alderman dans le Haymarket, qu'il était à cheval, qu'il alla au milieu de la rue pour le saluer, que le cheval était fringant, et qu'il ne put pas s'arrèter ; persistant du reste à dire qu'il n'avait pas obtenu son emploi, mais qu'il l'avait acheté ; que Mad. Clarke avait semblé pendant long-temps avoir beaucoup d'égard pour ses représentations, mais qu'à la fin elle s'était trouvée offensée des libertés qu'il prenait, et que toute communication cessa bientôt entr'eux sur ces sortes d'affaires.

Il fut observé à M. Dowler que l'affaire du colonel French avait eu lieu en 1804 ; qu'il venait de déclarer qu'il avait fait des représentations à Madame Clarke à ce sujet ; et on lui demanda comment il avait pu ensuite, en 1805, corrompre cette même Dame par un cadeau de

1000 pounds ? M. Dowler répondit à ceci, que c'était parce qu'elle était alors réduite aux dernieres extrémités pour de l'argent, parce que la nomination en question devait rester un secret au fond de son cœur, et qu'il n'y avait rien au monde qu'une Enquête semblable qui eût pu le lui arracher ; que sans cette circonstance, la réputation du Duc d'York et celle de Madame Clarke, n'auraient jamais reçu l'atteinte qu'il était obligé de leur porter en ce moment par ses communications à la Chambre ; que Madame Clarke lui avait paru si troublée, si agitée et si malheureuse par l'affaire du colonel French, qu'il lui conseilla d'employer tous les moyens possibles pour obtenir du Duc d'York des payements réguliers, au lieu de se mêler d'affaires semblables ; mais qu'elle lui avait objecté qu'elle était véritablement sans argent.

Ici, il fut observé à M. Dowler que dans le commencement de son interrogatoire, il avait dit que la liberté avec laquelle il faisait en 1804, des représentations à Madame Clarke sur ses affaires, l'avait offensée au point qu'il avait cessé de la voir depuis ce moment jusqu'à celui de son départ pour l'Amérique Méridionale en 1806. M. Dowler demanda à changer cette déposition, et à y substituer qu'il l'avait vue dans cet intervalle moins fréquemment qu'il n'avait coutume de le faire auparavant.

Il répondit encore à diverses interpellations : qu'il ne connaissait pas personnellement Sir Brook Watson ; que son pere le connaissait, mais sans aucune autre intimité que comme assistant tous les ans à un repas de corps avec lui ; qu'il n'avait jamais oui-dire à son pere que Sir Brook Watson eût agi, ou agirait auprès du gouvernement pour lui procurer une place ; qu'il ne pouvait pas se rappeler précisément les sommes qu'il

avait comptées de temps à autre à Madame Clarke, outre les 1000 liv. ci-dessus mentionnées; que tout ce dont il se souvient bien, c'est qu'il paya une fois 170 guinées pour un vis-à-vis, et que Madame Clarke lui dit qu'elle les lui rembourserait dans quelques jours avec de l'argent qu'elle attendait du Duc d'York; que sa paye de commissaire assistant était de 15 shellins par jour, avec augmentation de 5 shellins lorsqu'on est employé au-dehors; que les seules raisons qu'il a de croire que le Duc d'York eut connaissance de l'argent que Madame Clarke avait reçu pour sa nomination, sont les assurances formelles de Madame Clarke elle-même, et la circonstance que cette Dame l'ayant informé qu'il allait être mis dans la gazette de la Cour, il s'y vit effectivement nommé quelques jours après; que dans l'intervalle entre son retour de l'Amérique Méridionale et son départ pour Lisbonne, il avait été occupé à l'arrangement des comptes de M. Bullock, le commissaire-général, et qu'enfin il avait été envoyé commis aux munitions à la suite de l'armée de Sir Arthur Wellesley, d'où il était arrivé le Jeudi précédent. (2 *Février.*)

Il lui fut fait différentes questions sur l'état qu'il avait eu autrefois dans le monde. Il dit qu'il avait été agent de change ou courtier de fonds publics, jusqu'à l'an 1801, qu'alors il se trouva, en conséquence des pertes qu'il fit par la paix, et celles qu'il éprouva dans les faillites de E. P. Solomons et de M. Cope, dans l'embarras le plus cruel, qu'il paya jusqu'à son dernier shelling, et qu'il devait encore la solde de ses différences, dont il ne pouvait pas énoncer le montant parce que ses livres étaient entre les mains de ses créanciers; qu'il avait vécu depuis lors de la libéralité de son pere; et qu'il n'avait compté

quelques sommes à Madame Clarke que depuis 1804; qu'il n'en avait gardé aucunes notes, et qu'il ne se ressouvenait en particulier que des 170 guinées pour la voiture.

Vers la fin de l'interrogatoire de M. Dowler, il lui fut demandé quand il avait vu Madame Clarke depuis son retour de Portugal le Jeudi précédent (on l'interrogeait le Jeudi 2) il répondit qu'il l'avait vue le Dimanche (5)*; qu'ayant lu dans les papiers-nouvelles qu'il était fait mention de lui, dans l'affaire de la Levée du colonel French, il avait passé chez elle pour la supplier de faire en sorte qu'il ne fût pas appelé en témoignage; que dans leur conversation, il la plaignit sur la situation dans laquelle elle s'était mise; qu'il lui avait prédit, il y avait long-temps, que tout serait connu tôt ou tard; et qu'elle lui avait répondu que le Duc d'York l'avait réduite à cette extrémité, en ne payant pas ses dettes, et en n'étant pas exact à lui faire compter son annuité; enfin il dit qu'il ne se rappelait pas avoir jamais dit à personne qu'il tenait sa place ni de l'influence de Sir Brook Watson, ni de celle de Madame Clarke.

M. Huskisson, Secrétaire de la Trésorerie, et Membre du Parlement.

M. Huskisson déclara ensuite: Qu'ordinairement les demandes pour les places qui étaient à la disposition de la Trésorerie, étaient adressées directement au Premier Lord de la Trésorerie ou au Chancelier de l'Echiquier, ou plus indirectement à ces deux personnes, par le canal

* Nos lecteurs sont priés de faire une attention particuliere à ces dates.

d'un des secrétaires de la Trésorerie ou de leurs secrétaires particuliers : que quelquefois, ces demandes étaient faites verbalement ou au Premier Lord de la Trésorerie, ou au Chancelier de l'Echiquier qui en prenaient note, et les faisaient inscrire sur le régistre qu'on tenait à cet effet ; qu'il ignore entierement si c'est à lui, ou à un de ses collegues, que celle dont il est ici question fut adressée ; qu'il ne se rappelle pas qu'une telle personne que M. Dowler ait été recommandée ; qu'il ne savait pas même qu'il existât quelqu'un de ce nom sur la liste des commissaires ; qu'il est certain qu'il n'avait jamais vu M. Dowler avant que celui-ci parût à la barre ; qu'il ne se souvient d'aucune circonstance qui ait rapport avec sa nomination ; qu'il ignore quand elle a eu lieu ; qu'il sait que M. Manby avait occupé une place dans le commissariat, mais qu'il ne se rappelle pas l'époque à laquelle il y a été nommé.

M. W. S. Bourne, un des lords de la Trésorerie, et membre de Parlement, fit une déclaration entierement conforme à la précédente.

M. Grant, Agent pour la Levée du Col. French.

M. John Grant fut ensuite examiné et déclara que le recrutement du colonel French devait être une affaire commune entre celui-ci et le capitaine Sandon, dans laquelle ils devaient courir les mêmes chances de perte ou de gain. Qu'ils lui dirent que par le moyen d'un ami ils allaient avoir un ordre de recrutement ; qu'ensuite il découvrit que la personne dont ils parlaient était Madame Clarke ; qu'ils obtinrent ensuite une altération dans leurs lettres de service, d'après une lettre qu'ils avaient adressée conjointement au Commandant en Chef ; qu'il sut

dans le temps que Madame Clarke devait d'abord recevoir 500 guinées; qu'ensuite on lui promit une guinée par chaque recrue; qu'il ignore ce que Madame Clarke peut avoir reçu d'argent en conséquence de cet arrangement; que la lettre de change donnée à M. Corri était pour le compte du recrutement; qu'il a entendu dire au colonel French et au capitaine Sandon qu'ils avaient payé à Madame Clarke 1700 liv. st., en différentes fois; que le colonel French lui dit qu'il désirait prêter 5000 liv. st. au Duc d'York; qu'il le pria de lui procurer cette somme, mais qu'il ne fit aucune démarche à cet effet; qu'il lui dit qu'ayant déjà fait de fortes avances, il ne pouvait se procurer une somme aussi considérable; qu'en lui demandant de l'avancer, on lui dit que les arriérés qui étaient dus par le gouvernement pour cette même levée, seraient en parte affectés au payement de ce prêt; qu'il croit que ce fut au mois de Mai 1804, que la somme pour chaque recrue fut portée de treize guinées à dix-neuf; qu'il ne se rappelle pas qu'on lui ait dit que cette augmentation eût été obtenue par le moyen de Madame Clarke.

Madame Clarke.

Mary Ann Clarke ayant été appelée, dit qu'elle était si prodigieusement fatiguée qu'il ne lui était pas possible de subir examen ce soir là; et sur ce que le Président lui dit que le Comité lui permettait de s'asseoir, elle répondit: "Une chaise ne peut pas soulager les souffrances de mon esprit." *(Ajourné au sur-lendemain 9.)*

Séance du Jeudi, 9 Février.

M. S. Bourne déclara qu'après les recherches les plus exactes, il n'avait pu retrouver

aucunes traces qui indiquassent que M. Dowler eût été recommandé à M. Pitt.

M. W. Huskisson, fit la déclaration suivante : " J'ai dit dans la derniere séance que je ne connaissais point M. Dowler et que je n'avait aucun souvenir de l'avoir recommandé à M. Pitt ; en conséquence de cette assertion, j'ai fait faire les recherches les plus scrupuleuses à la trésorerie, dans les bureaux de M. Coffin, le commissaire général actuel, dans les papiers de M. Watson qui occupait cette place auparavant, et l'on n'y a trouvé aucune recommandation officielle ni particuliere en faveur de M. Dowler. Sir Brook Watson ayant demandé qu'on lui adjoignît un commissaire, j'écrivis aux contrôleurs des comptes de l'armée, pour leur dire que les Lords de la trésorerie se proposant de recommander William Dowler pour la place de commissaire-assistant, ils me chargeaient de leur demander des renseignements sur sa capacité. En conséquence de cette lettre, les contrôleurs des comptes répondirent, qu'après avoir posé quelques questions à M. Dowler, il résultait des réponses écrites qu'il y avait faites : " qu'il n'avait encore servi " dans aucun commissariat ; mais qu'il avait " reçu une éducation commerciale ; qu'il avait " eu la direction du comptoir de son pere pendant seize ans ; qu'il savait le Français et le " Latin ; qu'il possédait l'arithmétique y compris les fractions ; qu'on ne pouvait pas assurer qu'il connût très-bien les formes du commissariat ; mais que l'éducation qu'il avait reçue " et la connaissance parfaite qu'il avait de la " maniere de tenir les comptes, leur faisaient " croire qu'il était propre à la place de commissaire-assistant."

En conséquence de ce rapport, il fut écrit au secrétaire de la guerre pour qu'il soumît à

l'approbation de S. M. une commission pour M. Dowler. Et ici, en conséquence d'une question que j'ai faite au témoin, je me vois obligé d'entrer dans les détails de la marche suivie à cet égard. Quand quelqu'un est nommé commissaire pour le département de l'intérieur, la trésorerie ne donne pas la commission, mais seulement une lettre au secrétaire de la guerre, pour le prier de soumettre la commission à l'approbation de S. M. Si l'individu est chargé d'un service au-dehors, c'est alors la trésorerie qui donne la commission en vertu de laquelle il reçoit un supplément de paye de cinq shellings par jour, en raison de ce que c'est un service extérieur. La premiere commission fut donc donnée à M. Dowler par la trésorerie pour se rendre dans l'Amérique Méridionale, mais cette commission est restée dans les bureaux, attendu que M. Dowler ne l'a jamais demandée. J'ai trouvé une lettre de M. S. Bourne qui était alors mon collegue, datée du 27 Juillet, annonçant au commissaire-général que M. Dowler avait été nommé commissaire-assistant; voilà tout ce que j'ai pu découvrir au sujet de cette nomination. Je dois dire au comité qu'en conséquence des réquisitions faites à différentes fois par Sir Brook Watson pour obtenir un surcroît de commissaires, on nomma le 18 Juin M. Stokes, le même jour M. Green, le 10 Juillet M. W. Dowler, le 25 M. Richard Hill, et le 26 M. Charles Pratt. Je ne me rappelle pas quelles sont les recommandations ou les démarches qui ont produit ces nominations; mais j'ai lieu de croire qu'elles furent d'une nature à ne donner aucun soupçon à la trésorerie, et j'ajouterai que dans les cas où la trésorerie a lieu de penser qu'il existe quelque intrigue, elle charge les contrôleurs d'examiner sur serment les témoins qu'ils appellent pour la dé-

couvrir. Je puis prouver que dans les derniers six mois, une telle enquête a eu lieu."

Mary Anne Clarke.

Mad. Clarke fut ensuite examinée:—Connaissez-vous le colonel French? J'ai été cruellement insultée ce soir. Je savais bien que j'obtiendrais protection si j'envoyais chercher la personne préposée pour cet objet; j'ai envoyé prier le sergent d'armes de me conduire ici; c'était avant d'entrer dans le corridor.---Connaissez-vous le colonel French? Oui, je me rappelle qu'il s'adressa à moi pour un recrutement, mais je ne sais pas en quelle année; il me demanda de faire usage de mon crédit près du Commandant en Chef; en vain je lirais dans les papiers relatifs à cette affaire, je ne pourrais y rien puiser de plus que ce que me fournit ma mémoire; je ne puis me rappeler ni l'époque ni les conditions; tout ce dont je me souviens, c'est que je devais recevoir une somme d'argent pour employer mon crédit auprès du Commandant en Chef. Je m'adressai en conséquence au Commandant en Chef pour demander que le colonel French fût chargé d'un recrutement.—Le Commandant en Chef vous promit-il que le colonel French aurait la levée? Certainement.---Quelles sont les sommes que vous avez reçues à cet effet, et par qui vous ont-elles été remises? Je me rappelle d'avoir reçu une somme, mais je ne puis dire si ce fut du colonel ou du capitaine: ce fut 500 guinées en billets de banque: sur quoi je payai 500 l. st. à Birkett, à compte d'un service de vaisselle plate; S. A. R. paya le reste au moyen de ses propres acceptations; je crois que S. A. R. me le dit ainsi.---Vous souvenez-vous si le colonel French et le capitaine Sandon se sont adressés à vous pour

obtenir des altérations dans les premières conditions de la levée? Ils m'importunaient tous les jours; j'en parlais sans cesse à S. A. R. en lui donnant les lettres du colonel French; mais je ne puis dire ce qu'elles contenaient, car jamais je n'ai pris la peine de les lire; mais je crois que S. A. R. le savait mieux que moi.—Vous souvenez-vous s'il y eut un projet d'emprunt en faveur du Commandant en Chef, lié avec ce recrutement? Le colonel French me dit que si S. A. R. voulait approuver les comptes qui étaient pendants depuis quelque temps, et qui étaient tous très en regle, il lui ferait prêter sur bonnes sûretés et en payant l'intérêt ordinaire, une somme de 5,000 liv. st. J'en parlai au Commandant en Chef. Je crois qu'il fit quelques démarches pour ces comptes autant qu'il le pouvait faire avec propriété, mais il ne pouvait pas en faire ordonner le payement par les différents bureaux, et l'affaire en resta là; il n'a rien à faire avec la finance; il avait même beaucoup de répugnance à insister à cet égard, surtout dans une circonstance où il s'attendait à toucher un emprunt de 5,000 liv. st. et lorsque la chose aurait pu être conue ensuite publiquement.---Combien de fois avez-vous vu M. Dowler depuis son arrivée en Angleterre? Une seule fois, le soir qu'il fut mandé ici; je ne l'ai pas vu depuis.—Vous ne l'avez donc vu que deux fois depuis son arrivée en Angleterre? Assurément.---Avez-vous communiqué au colonel Wardle les détails relatifs au recrutement du colonel French? Oui, la plus grande partie, mais pas autant que M. Dowler en a mentionné, ainsi que je le vois par les journaux; je n'ai eu aucune communication quelconque avec lui à ce sujet, depuis le soir que j'ai quitté la chambre; je n'ai vu que deux hommes depuis; le général Clavering est venu

deux fois aujourd'hui pour demander à n'être pas mentionné; mais je n'ai pas voulu le voir; de plus, il est venu un autre Monsieur, dont je dirai plus tard le nom, ainsi que l'objet de sa visite.---Depuis combien de temps connaissez-vous M. Dowler? Comme j'ai lu les papiers, c'est là une question presqu'inutile, puisque je dois me rencontrer avec sa déclaration; je l'ai connu depuis environ huit ou dix ans.—Avez-vous reçu de lui différentes sommes? Je me rappelle d'avoir reçu 1,000 liv. st. pour sa nomination, je ne sais pas si c'est là la premiere somme que j'ai reçue, mais ce n'a pas été la derniere.---Devez-vous de l'argent à M. Dowler? Je ne me souviens jamais de ce que je dois aux messieurs.—Devez-vous de l'argent à M. Dowler? Je ne puis ni me rappeler, ni reconnaître que je lui doive de l'argent.—N'avez-vous pas fréquemment reconnu que vous deviez à M. Dowler, et n'avez-vous pas promis de le payer.—Je ne me rappelle qu'une seule circonstance, c'est lorsque j'eus deux ou trois voiture saisies; je n'avais ni argent ni voiture pour aller à Weybridge; j'envoyai un billet à M. Dowler pour le prier de m'acheter ou de me procurer une voiture, ce qu'il fit peu d'heures après; je lui promis que S. A. R. le lui payerait par la suite: S. A. R. me dit qu'en effet elle le payerait, ou qu'elle reconnaîtrait ce service de quelqu'autre maniere.—Avez-vous informé M. Dowler de la réponse de S. A. R.? Oui, certainement.—Recueillez-vous, et dites positivement si vous n'étiez pas dans l'habitude de recevoir de l'argent de M. Dowler avant celui qu'il vous a donné pour sa nomination? Je me possede parfaitement en ce moment, et je ne puis me rappeler que rien de ce genre ait jamais eu lieu: je suis très en état de répondre maintenant à toute question qui sera faite par cette Honorable Chambre.

—Quelles sont les personnes qui étaient chez vous la premiere fois que vous vites M. Corri? Il y avait un monsieur qui est un de mes parents, et quelques jeunes personnes; je crois qu'une ou deux autres vinrent dans le cours de la soirée; je ne rappelle pas qui étaient ces deux personnes: si vous me demandez exactement leur nom, et me faites une question positive, je vous répondrai; c'étaient mes amis; il n'y a nul doute à cela; mais je crois qu'il n'entra qu'une seule des deux personnes.—Qui était-ce? Un ami.—Quel est son nom? Si vous me dites son nom, je vous dirai si c'était lui.

Le Président annonça ici au témoin, qu'il fallait répondre à cette question.—C'était le colonel Wardle, et outre cela mon parent.—Combien y a-t-il que vous avez été liée avec le Duc d'York? Je crois que ce fut en 1803, qu'il me prit sous sa protection, mais ce ne fut que de 1804 à 1806 que j'eus un établissement en Gloucester Place; nous demeurions auparavant dans une maison garnie dans Park Lane.—Combien aviez-vous de voitures dans Gloucester Place? Deux.—Combien de chevaux? Toujours six, quelquefois huit.—Combien aviez-vous de domestiques mâles? Il y avait un maître d'hôtel, un cocher, un postillon, un valet d'écurie, un cuisinier, un jardinier, et deux laquais.—A qui appartenait la maison où vous viviez? Au Duc.—Qui payait les dépenses de l'établissement? Moi-même.—Que receviez-vous du Duc d'York pour cet effet? S. A. R. m'avait promis 1000liv. st. par an, payables mois par mois; quelquefois elle ne pouvait pas payer exactement, ce qui me mettait dans des circonstances bien fâcheuses: S. A. R. ne me dit ce qu'elle voulait me donner que quand je fus dans la maison; elle m'a payé cette somme à peu près pendant tout le temps que nous avons

vécu ensemble; mais trois mois avant de me quitter, elle ne me donna pas une seule guinée, quoiqu'elle fût avec moi tous les jours.—Comment le Duc vous faisait-il ces paiements? était-ce par ses propres mains, ou par le canal d'autrui? S. A. R. voulait que je les reçusse de Greenwood; mais je ne voulus pas m'y soumettre, quoique j'eusse été bien plus exactement payée.—Comment donc étiez-vous payée? C'est de S. A. R. elle-même que je recevais cette somme: si quelque chose de désagréable m'arrivait, ce qui avait lieu continuellement, S. A. R. ajoutait en général quelque chose à ce qu'elle me donnait.— Ce que vous receviez du Duc d'York, suffisait-il pour défrayer les dépenses de votre établissement? Je prouvai à S. A. R. que cela ne suffisait que pour payer les gages des domestiques et leurs livrées: je ne me souviens pas qu'elle ait jamais fait aucune observation à ce sujet; mais, après que nous eûmes vécu quelque temps dans l'intimité, elle me dit que si j'étais adroite, je n'aurais jamais à lui demander d'argent.—A quelle époque S. A. R. vous fit-elle cette observation? Le Duc ne me la fit que quand il eût une grande confiance en moi, quelque temps après que nous fûmes établis dans Gloucester Place.—Les sommes que vous receviez chaque mois, ou en dons occasionels du Duc d'York, suffisaient-elles pour couvrir les dépenses de votre établissement? Si elles avaient suffi, je n'aurais jamais été tourmentée si fortement pour de l'argent, tandis que j'étais sous la protection du Duc d'York.—Vous rappelez-vous l'époque où vous commençâtes à vous adresser au Duc d'York pour ce qui concernait les promotions? Ce fut après que nous fûmes établis dans Gloucester Place; je lui faisais des demandes nombreuses; si je croyais que les personnes n'étaient pas propres à être recommandées, je les mention-

mais à S. A. R. qui me disait, si elles le méritaient ou non, alors je pouvais donner une réponse le jour suivant comme venant de moi, et dire si je pouvais faire quelque chose ; si les personnes ne convenaient pas, le Duc d'York me disait de déclarer que je ne pouvais me mêler de rien ; mais je ne devais pas dire que je lui avais parlé de l'affaire.—Avez-vous toujours informé le Duc d'York des demandes qui vous étaient adressées ? Oui, et des centaines d'individus ont été rejettés par lui, car je ne savais pas ceux qui convenaient ; si c'était une seule demande, je me fiais à la mémoire de S. A. R. qui en avait une très-bonne ; mais s'il y en avait plusieurs, je les lui donnais dans une note qui n'était pas de mon écriture ; je lui remis une fois, mais une fois seulement, une longue liste ; ce dut être peu de temps avant que le colonel Tucker, qui est mort dernierement, fût fait major ; ils étaient deux freres. —Comment savez-vous que cela doit avoir eu lieu avant que le colonel Tucker fût fait major ? S. A. R. m'avait promis qu'il serait dans la Gazette du Samedi ; et venant dîner peu de jours après, elle me dit que Tucker s'était fort mal conduit ; que Greenwood le tenait ; qu'il fallait prendre là-dessus des informations ; que Tucker s'était joué de moi, et peut-être voulait faire jaser ; qu'il n'était pas sérieux dans sa proposition ; je trouvai que cela était vrai : Son Altesse Royale me dit que Sir David Baird l'avait recommandé. Telle fut la réponse de Greenwood. Mais lorsque je donnai cette liste à S. A. R. c'est-à-dire, lorsqu'elle la prit, elle me demanda, en voyant ce grand nombre de noms, ce que je voulais faire de tout cela. Si j'entendais faire obtenir des promotions à tous ces gens-là ? Si j'en connaissais même un seul, et si je savais par qui ils étaient recommandés. Je lui répondis que je n'en

connaissais aucun, et qu'en lui remettant cette liste, c'était pour qu'elle en prit note. Le Duc me dit qu'il le ferait, mais que comme il y avait un grand nombre de noms, si j'avais la moindre connaissance des affaires militaires, je devais savoir qu'il lui était totalement impossible de s'occuper de tous à la fois, qu'il le ferait graduellement. Le capitaine Tucker était sur cette liste.

Cette liste existe-t-elle encore ? Non, le Duc l'emporta avec lui le même matin, et de ce moment je sus de quelle maniere je pouvais avoir sa sanction pour continuer. Je la vis quelque temps après dans son portefeuille particulier.—Etiez-vous dans l'usage de faire une liste pour vous rafraîchir la mémoire ? Non ; leurs amis prenaient toujours soin de cela. Je recevais des lettres par centaines. On s'imaginait que la chose devait être faite tout de suite, dès qu'on s'était adressé à moi, et l'on m'assommait de lettres.—Vous rappelez-vous de qui vous aviez reçu la liste dont vous avez parlé ? Je crois que ce fut du capitaine Sandon ou de M. Donovan, mais je préviens que M. Donovan doit le nier.—Avez-vous déjà eu des questions de la part de quelque membre de l'honorable Chambre qui vous aient été posées pour vous préparer à celles qui devaient vous être faites ici ? Non, jamais.

Vous avez dit que vous aviez reçu à deux fois d'un M. Dowler 200 et 800 pounds. Dites-nous en considération de quoi vous aviez reçu ces 1000 liv. ? C'était pour la nomination de M. Dowler à la place de Commissaire assistant ; mais il ne devait compter cette somme qu'après que la nomination aurait eu lieu. A qui vous adressâtes-vous pour la nomination de ce M. Dowler ? A Son Altesse Royale.—Qui est-ce qui vous notifia que cette nomination avait eu lieu ? S. A. R. le Duc me dit qu'il en avait parlé à M. Charles Long, et

que ç'avait été à la fin arrangé ; qu'il y avait eu quelques petites disputes dans le régiment du Prince, que M. Manby était obligé de le quitter, et que S. A. R. avait promis au Prince de Galles de donner quelque chose à Manby, et que pour remplir sa promesse, il devait le *gazetter* avant M. Dowler ; mais avant que M. Dowler eût proposé de donner de l'argent pour la place, j'imagine qu'il devait procurer quelques votes pour le Bill de Défense, autant que je puis me le rappeler. M. Pitt était alors fort mal. Cependant M. Dowler ne put fournir le nombre de votants, dix-sept je crois, dont j'avais fourni la liste au Duc. Il n'en vint qu'un très-petit nombre. Je ne m'en rappelle qu'un seul, le général Clavering, amena d'Ecosse Lord John Cambell. Ce fut le seul qui vota, et cela grâce à moi. J'avais quelques amis en outre, mais ce moyen manqua. M. Dowler ne put fournir personne, les membres qu'il connaissait étant de l'opposition. S. A. R. me dit qu'elle avait donné la liste à M. Long qui en avait été enchanté.

Etiez-vous dans l'habitude de montrer au Duc d'York les lettres par lesquelles on sollicitait votre influence ? Oui, j'étais dans cette habitude ; mais je ne lui donnais pas la peine d'en lire plusieurs sur le même sujet ; quand quelqu'un m'écrivait, je faisais voir sa premiere lettre ; mais il m'en aurait écrit dix de plus que je n'en aurais pas occupé S. A. R.; ces gens venaient s'informer du progrès de leur affaire, et attendre la réponse, tandis que le Duc était encore à la maison, alléguant qu'ils ne croyaient pas qu'il y fût.—Montriez-vous au Duc les lettres qui contenaient des offres, aussi bien que celles qui n'en contenaient pas ? Oui.—En quelle qualité recommandâtes-vous M. Dowler au Duc ? Fut-ce comme parent, comme ami, comme *gentleman* ? Ce fut comme un *gentleman*.—Fites-vous mention au Duc que vous deviez recevoir une

somme d'argent dans le cas où M. Dowler obtiendrait un emploi dans le Commissariat? S. A. R. sut que je devais toucher une somme, car je lui dis que M. Dowler était venu en ville pour vendre des fonds à cet effet. Je ne puis pas dire exactement si je fis part au Duc de la somme que je devais recevoir, mais je dis à S. A. R. que ce Monsieur se comporterait vis-à-vis moi avec plus de libéralité que toute autre personne pour la même place. —Avez-vous jamais entendu dire à M. Dowler que lui ou son pere connussent Sir Brook Watson? Jamais.—Avez-vous reçu d'autres listes que la longue liste dont vous venez de parler, et qui vous fut remise, avez-vous dit, ou par le capitaine Sandon ou par M. Donovan? Non, je n'ai jamais reçu d'autre liste; jamais plus de deux ou trois noms à la fois. Je gardais ces petites listes pendant deux ou trois jours, je les attachais avec une épingle au haut de mon lit, d'où S. A. R. les détachait. —Puisque vous receviez des listes de deux ou trois noms, de qui les receviez-vous? Il y avait des gens ou agents de toutes les especes qui s'adressaient à moi; il m'est impossible de tous les rappeler ici. J'étais tombée dans de très-mauvaises mains; sans cela, la chose n'aurait jamais été ébruitée comme elle l'est aujourd'hui. J'ai déjà vu M. Donovan, et le capitaine Sandon. Je vis la nuit derniere dans la salle des témoins une dame avec M. Donovan dont la vue me fit souvenir de beaucoup de choses. Elle pourra peut-être dire quelque chose. C'est la veuve d'un officier et je la crois très-versée dans les intrigues militaires. —Avez-vous jamais fait circuler des listes des divers prix des Commissions? Non, je ne l'ai jamais fait, cela ne me regardait pas. J'ai vu quelque chose de ce genre dans le papier de Cobbett, mais la chose n'est pas.

Ici l'Enquête fut interrompue pendant

quelque temps par un événement bizarre. Mad. Clarke était interrogée sur le nom de cette veuve d'officier, et elle avait répondu que tout ce dont elle se souvenait alors, c'est qu'elle était irlandaise. Elle ajouta : Je prie le colonel Mac'Mahon de dire ce qu'il sait de la nature de mes propositions au Duc d'York (ici elle fondit en larmes). Je viens de recevoir une lettre qui m'a extrémement affectée. On m'y supplie de ne pas continuer ou quelque chose de semblable. Si l'on veut se convaincre que mon caractere n'est pas si noir qu'on voudrait peut-être le représenter, je prie le colonel Mac Mahon de dire si j'ai fait quelques propositions injustes ou malhonnêtes au Duc d'York. Je suis fâchée de lui donner cette peine.

On fit lecture de cette lettre qui avait si vivement affecté Mad. Clarke. Elle lui était adressée par un M. Williams qui lui demandait sur-le-champ une entrevue pour une affaire de la plus haute importance. Cette même personne lui avait écrit la veille de la même maniere ; elle l'avait reçue chez elle ; et avait commencé par lui demander s'il n'y avait pas quelqu'un de caché derriere les portes: on fut obligé, pour la rassurer, de les ouvrir toutes. Alors cet homme lui avait demandé si elle ne consentirait pas, moyennant certains arrangements, à s'expatrier avec ses enfants ; qu'on lui ferait une pension libérale ; que sa réputation avait déjà tellement souffert qu'elle ne souffrirait pas davantage dans le public, quand on la verrait quitter le pays ; qu'il n'était pas autorisé à lui donner cet avis par le Duc d'York, mais par les amis du Duc, etc. etc.

On fit fermer les portes de la maison du Parlement, afin de s'assurer de cet homme, que l'on amena à la barre, et après l'avoir interrogé, on vit par ses réponses et l'on apprit par le témoignage de plusieurs personnes qui avaient observé

sa conduite dans diverses cours de justice, que c'était un homme dont l'esprit était dérangé, et dont la manie était de donner des avis officieux à tous ceux qui avaient des procès. Cet événement occasionna beaucoup de confusion pendant une heure.

Le col. Mac Mahon fit la déclaration suivante :

Je trouve, à mon grand étonnement, que mon nom a été mentionné par la Dame qui vient d'être examinée à la barre ; je ne puis deviner quel est en cela son but, je n'ai rien à offrir au Comité qui ait la moindre importance ou qui puisse répandre la moindre lumiere sur aucun des sujets que l'honorable membre a soumis à la considération de la Chambre. En conséquence d'un billet, anonime écrit à S.A.R. le Prince de Galles, dans lequel on lui promettait des révélations très-importantes, j'allai d'après les ordres du Prince, qui cependant traitait la chose très-légérement, au N°. 14 Bedford Row, Russel Square, qui était l'adresse contenue dans le billet. Je demandai à la femme qui m'ouvrit la porte, et qui me parut être celle qui avait mis la lettre à la poste, le nom de la maîtresse de la maison ; elle me demanda le mien, je lui répondis que je ne voulais pas le lui dire, mais je lui montrai le billet qu'elle reconnut sur-le-champ pour celui qu'elle avait mis à la poste, et qui, dit-elle, avait été écrit par sa maîtresse. Je fus conduit dans une salle ou je vis certainement beaucoup de ces articles *marocains* dont cette Dame a parlé auparavant, car il y avait dix chaises en maroquin rangées autour d'une table, depuis le souper ou le dîner de la veille ; après avoir attendu quelque temps, je fus conduit au premier où je vis la Dame qu'on me dit s'appeler Farquhar. La Dame vint, de la meilleure grâce, au-devant de

moi; alors je présentai comme ma lettre de créance le billet que j'avais entre les mains, afin qu'elle pût me communiquer ce qu'elle croyait devoir dire à un tiers, et sans l'engager à aucune confidence qu'elle ne se croirait pas autorisée à me faire. Elle dit qu'elle ne voulait rien communiquer à une tierce personne; je lui répondis qu'il était impossible que je pusse lui offrir l'espoir d'une entrevue avec la personne à laquelle la lettre était adressée, à moins qu'elle ne me donnât quelque prétexte plausible pour l'obtenir; que quant à moi, je n'étais pas amené par une vaine curiosité. Elle entra alors dans une conversation si extraordinaire, que je suis persuadé que la Chambre ne voudrait pas un moment s'en occuper, parce que le but était d'exciter de la division entre deux illustres freres, dont certes l'attachement ne peut pas être détruit par de pareilles insinuations, au moins je suppose qu'elles ne peuvent produire un tel effet sur celui de l'illustre personnage que je me fais gloire de servir et d'aimer. Elle me dit alors qu'elle me montrerait des lettres qui prouverаient que d'un côté il existait un sentiment de haine; je refusai de voir aucune lettre; elle me dit alors qu'elle me les confierait, afin qu'elles pussent être lues par l'illustre personnage; à quoi je répondis, ainsi que mon devoir et ma ferme conviction me le prescrivaient, que, fussent-elles sous ses pieds, il dédaignerait de les lire. Je lui dis, au commencement de l'entrevue, que je la croyais une amie de Madame Clarke; elle me répondit que certainement elle était très-intimément liée avec elle, qu'elle n'estimait et n'aimait personne autant que Madame Clarke; qu'elle la connaissait parfaitement. Elle me demanda alors si, moi-même, je la connaissais? je lui dis que non. "Connaissez-

vous sa personne ?" Je lui dis que je ne le croyais pas. " Connaissez-vous sa réputation ?" " Oui, dis-je, son nom est très-connu ; j'ai beaucoup entendu parler de Madame Clarke, mais je ne la connais nullement. Elle me demanda alors ce que je savais d'elle ? je lui dis que ce que j'en savais n'était certainement pas à son avantage ; que j'avais entendu dire que le Duc d'York avait été très-généreux à son égard ; mais qu'elle n'avait pas été aussi reconnaissante de son côté. Elle commença alors à entrer dans des détails dont la Chambre ne me permettrait pas un instant de l'occuper, parce qu'ils tendraient à brouiller deux freres. Alors, d'après plusieurs choses qui lui avaient échappé, je lui dis : " Je vois que je parle à Madame Clarke elle-même." Elle fit un éclat de rire et me dis : " Je suis Madame Clarke." Je lui demandai alors mille pardons du portrait que je venais de tracer, mais je lui dis que ce n'était pas moi qui étais le peintre. " Je suis certaine que vous ne l'êtes pas, dit-elle, et que c'est Adam ou Greenwood qui m'ont ainsi noircie à vos yeux." Elle me fit alors un exposé tel que je pus l'entendre, sans m'exposer à manquer à l'honneur et à ce que je me devais, et qui, je ne crains pas de le dire, m'inspira quelque sentiment de pitié pour sa situation. Elle me raconta que M. Adam s'étant présenté chez elle, lui avait dit d'un ton ferme et décidé, que le Duc d'York était résolu à se séparer d'elle ; que si elle quittait la capitale, et se conduisait avec décence, il lui ferait payer 400 liv. st. par an ; qu'en conséquence, elle était allé demeurer plusieurs mois dans le Devonshire ; mais que ne recevant pas la somme qu'on lui avait promise, elle était venue à Londres, pour recouvrer ses arrérages, et faire rédiger l'acte de son annuité

de maniere que le payement en fût plus régulier, que dès qu'elle se serait assurée de cet objet, S. A. R. n'entendrait plus parler d'elle. Je ne prétends pas donner ici mon opinion sur cet exposé dont la simplicité m'engagea à dire à Madame Clarke : " Si ce que vous venez de me dire est exact, j'irai certainement voir M. Adam, et je tâcherai de savoir de lui ce qui arrête le payement de votre annuité." Ceci se passait en Juillet dernier. M. Adam était parti pour l'Ecosse deux jours après que j'eus vu Madame Clarke, et n'était pas de retour à Londres lorsque j'y revins en Octobre. Je ne l'ai donc jamais vu qu'à la demande de Madame Clarke qui m'écrivit que S. A. R. était prêt à entendre ce que j'avais à dire, attendu qu'elle lui en avait parlé. J'eus l'honneur de voir le Duc d'York, et de lui rendre compte de ce qu'elle m'avait dit, sans prétendre, en aucune maniere, répondre de sa véracité. S. A. R. me répondit sur-le-champ : " Sa conduite est si abominable que je ne veux jamais entendre parler d'elle." Tout ce que je pourrais ajouter à ce que j'ai dit, serait superflu. Voilà la conclusion, voilà l'épilogue de tout ce que j'avais à raconter : et quant aux questions que l'honorable membre a jugé nécessaires, ou aux circonstances qu'il a citées, j'y suis aussi étranger qu'un homme à naître. A l'égard de la personne qui était, il y a un instant, à la barre, je reçus, de sa part, hier au soir, une lettre à laquelle je répondis très-civilement, que je le remerciais de son attention, mais que je n'avais aucune part à l'affaire qui se traitait dans la Chambre et que je ne voulais en avoir aucune.

Le colonel Gordon fut ensuite examiné, et sur la demande qui lui fut faite s'il connaissait

un homme du nom de Williams, il parla ainsi à la Chambre : " J'étais hier dans l'après-midi, à quatre heures, chez le chancelier de l'Echiquier. En me retirant, un domestique de M. Perceval me dit qu'une personne désirait de me parler, et m'attendait dans telle Chambre. Là je trouvai quelqu'un que je crois n'avoir jamais vu et qui me parla en ces termes : " N'ayant jamais eu l'honneur d'être présenté au colonel Gordon, je ne suis pas certain si c'est à lui que je parle ; êtes-vous le colonel Gordon ?" Je lui répondis que je l'étais. " Monsieur, ajouta-t-il, j'ai désiré faire une communication confidentielle au Duc d'York, au sujet de l'affaire qui occupe maintenant la Chambre, et pour cet effet, j'ai adressé hier une lettre au colonel Mac Mahon. Le colonel Mac Mahon m'a fait une réponse dans laquelle il déclare qu'il ne veut nullement s'en mêler. Je me suis ensuite adressé à M. Adam qui a fait le même refus. Maintenant si vous êtes du même avis que ces Messieurs, il est inutile que j'aille plus avant." Je lui répondis que j'étais entierement de la même opinion. " Mon but, est, dit-il, de communiquer au Duc d'York une conversation que j'ai eue avec Madame Clarke, et je crois qu'il est très-désirable, que l'examen qu'elle doit subir aujourd'hui soit supprimé." Je lui répondis que je ne voulais nullement recevoir ses confidences, et que je n'avais avec S, A. R. d'autres rapports que ceux qui résultaient de ma situation officielle ; et je lui ajoutai : " Je vous engage, Monsieur, à aller voir M. Lowten, il vous donnera d'excellents avis." Comme j'allais quitter la Chambre, l'idée me vint de lui demander son nom ; il hésita, et me dit qu'il l'avait confié à M. Adam ; j'insistai, et il me dit que son nom était Williams,

M. *Long*.—" Mad. Clarke a déclaré que S. A. R. m'avait mentionné le nom de M. Dowler, pour une place dans le Commissariat, et que j'avais répondu que cela serait décidé sur-le-champ. Je ne me rappelle pas que S. A. R. m'ait jamais mentionné le nom de Dowler, ni que je l'aie entendu prononcer, avant que celui qui le porte ne parût à cette barre. Mad. Clarke a aussi rapporté que le Duc lui avait dit, qu'il m'avait montré une liste de dix-sept membres de cette Chambre qui voteraient du côté de M. Pitt si cette nomination avait lieu, et que cette liste m'avait fait le plus grand plaisir : je dois déclarer que, ni dans cette occasion, ni dans aucune autre, S. A. R. ne m'a jamais montré aucune liste quelconque. Je me rappelle que, dans le commencement de 1805, le Duc d'York recommanda par mon moyen, M. Manby à M. Pitt pour un commissariat. S. A. R. me dit qu'il existait de grandes disputes parmi plusieurs officiers du 10e régiment des dragons légers, que le quartier-maître M. Manby y était extrêmement engagé, et que quoique les officiers fussent très-blâmables, il croyait qu'il n'y avait que le déplacement de M. Manby qui pût rétablir la concorde, que rien n'existait à la charge de M. Manby, mais que celui-ci désirait d'être employé d'une maniere plus conforme à ses talents. Dans le même temps, un membre de cette Chambre, je crois un des représentants du comté de Surrey, me fit la même demande pour M. Manby. J'en rendis compte à M. Pitt, et la nomination eut lieu."

Mary Ann Clarke fut aussi examinée de la maniere suivante :—Qui vous donna d'abord l'idée de faire de l'argent, en disposant des commissions de l'armée ? Ce furent les personnes qui s'adresserent à moi ; je voyais d'ailleurs que S. A. R. était très-disposée à m'obliger lorsque je lui fai-

tais quelque demande.---Quand exprimâtes-vous à Corri le désir qu'il brûlât vos lettres ? Je ne puis me rappeler l'époque ; je crois que c'était lors du jugement de Lord Melville, ou de quelque événement semblable.---Vous souvenez-vous d'avoir dit que, si le Duc savait quelque chose, il serait très-mécontent ? J'ai pu dire cela ; oui, je crois que je l'ai dit : j'ai prétendu dire que le Duc d'York serait fâché de voir que j'avais manqué de prudence.---N'avez-vous pas eu des négociations pour des promotions dans l'église ? Je n'ai jamais eu de demandes à ce sujet, si ce n'est d'un Dr. O'Meara, qui s'adressa à moi ; il voulait être fait évêque ; le Dr. O'Meara est très-connu en Irlande.---Etes-vous bien certaine que jamais vous n'avez reçu de demandes de ce genre que de la part du Dr. O'Meara ? J'en ai reçu dernierement ; à peine me suis-je donné la peine de les lire ; je n'ai aucun crédit maintenant ; c'était pour quelque chose de semblable à un doyenné ou à un évêché ; je suppose que l'on croyait que je pourrais encore obtenir cela par le moyen du Duc d'York : ces démarches ont été faites près de moi depuis que ma liaison avec S. A. R. a cessé.---N'avez-vous jamais mentionné le nom d'aucun autre personnage illustre à ceux qui se sont adressés à vous ? Non, certainement non.---Vous rappelez-vous le nom des personnes qui se sont adressées à vous pour des promotions dans l'église ? Demande-t-on à connaître les noms de ceux qui m'ont écrit ou de ceux qui demandaient de l'avancement ; on les trouvera dans les lettres dont le colonel Wardle s'est emparé ; la personne qui a fait cette démarche auprès de moi, est déterminée à la nier ; je lui en ai parlé il y a un instant.---Quel est son nom ? Donovan ; je ne sais trop pour qui il sollicitait ; il parlait beaucoup d'un Dr. Glasse pour qui il voulait la promotion ;

certainement je n'ai jamais avancé personne dans l'église.---Avez-vous jamais reçu une lettre de Donovan dans laquelle il vous engageait à ne pas différer de vous adresser au Duc d'York, parce que probablement un autre illustre personnage obtiendrait l'avancement demandé ? Quel était cet illustre personnage ? Je crois que c'est la personne qui exerce en quelque sorte tout le patronage de l'église d'Angleterre, et qui en a le droit, comme étant la première dame du royaume; mais le colonel Wardle m'a dit que jamais il ne voulait prononcer le nom ni produire la lettre.--- Avez-vous jamais communiqué au Commandant en Chef la demande du Dr. O'Meara pour un évêché ? Oui, ainsi que tous les documents qu'il y avait joints: S.A.R. répondit qu'il avait prêché devant S. M. mais que le roi n'aimait pas l'O qui est dans son nom ; je n'ai jamais dit cela qu'au docteur lui-même; je pourrais peut-être me rappeler la somme qui me fut offerte, mais maintenant je ne m'en souviens pas : voici comment cela se passa : en 1805, la nuit même que le Duc partait pour Weymouth, le Dr. O'Meara se présenta chez moi, au moment où le Duc me quittait, entre onze heures et minuit ; je crois qu'il épiait l'instant de la sortie de S. A. R. Ayant vu ses chevaux qui l'attendaient dans Portman Square ; il me trouva sur l'escalier, dit qu'il s'offrait une bonne occasion, parce qu'il allait lui-même à Weymouth sur-le-champ ; il me pria de descendre et de lui donner une lettre qui l'introduisît au Duc d'York, ce que je fis.---Vous avez dit que le Duc d'York vous a payé plusieurs sommes outre celle de 1000 l. st. qu'il vous donnait par an : quelles sont ces sommes ? Il a payé à l'orfevre 1300 l. st. je ne me rappelle que cette somme, pour le présent, si ce n'est qu'il a aussi payé un landau.---Pendant les deux ou trois ans que vous

avez demeuré dans Gloucester Place, le Duc d'York connaissait-il toute l'étendue de votre établissement? Certainement oui, car il y venait tous les jours qu'il n'était pas chez le Roi.

Examen de Miss Taylor.

Ce témoin a dit être dans l'habitude de faire de fréquentes visites dans Gloucester Place, chez Mad. Clarke, lorsque celle-ci vivait sous la protection du Duc d'York; qu'elle connaissait Mad. Clarke depuis dix ans; qu'elle a fait sa connaissance à Bayswater, près Kensington Gardens, où elle vivait alors avec ses parents; qu'elle n'est pas mariée; qu'elle vit avec sa sœur à Chelsea, où elles tiennent une école et pension; que Mad. Clarke vivait avec son mari quand elle la connut d'abord, qu'elle ne l'a pas connue ensuite vivant avec d'autres que le Duc d'York; qu'elle lui est alliée, son frere ayant épousé sa sœur. Elle subit un long interrogatoire sur sa famille, ses connections, le lieu de ses diverses résidences, son école, &c. &c. tous détails peu intéressants à lire. Le plus important passage de son interrogatoire est lorsqu'on lui demanda si elle avait jamais entendu le Duc d'York parler à Mad. Clarke de la levée du colonel French? elle répondit: "Oui, une fois seulement. Les paroles du Duc, autant que je puis m'en souvenir, furent, qu'il était continuellement tourmenté par le colonel French, au sujet de cette levée; qu'il était sans cesse après lui pour quelque nouvel article en sa faveur; et qu'ensuite se tournant vers Mad. Clarke, elle croyait avoir entendu dire au Duc: "comment se conduit-il envers vous, ma bonne amie?" et que Mad. Clarke répondit: "Comme cela, pas trop bien. Sommée de dire si ce fut là toute la conversation, elle répondit: Non.---Racontez le reste.

Le Duc dit: " M. French devrait prendre garde à ce qu'il fait, autrement je l'arrangerai de la bonne maniere, lui et sa levée! ce furent là les termes dont il se servit.

M. Sutton fut examiné de la maniere suivante: " Dites tout ce qui s'est passé dans l'affaire du capitaine Tompson, lorsque Mad. Clarke se fit passer pour veuve.—" Ayant reçu l'invitation de citer Mad. Clarke devant la cour martiale comme témoin dans l'affaire du capitaine Tompson, je priai M. Smithies son avocat de m'envoyer les noms et prénoms de Mad. Clarke, ainsi que ses qualités. Autant que je puis me rappeler, son nom était Mary-Anne Clarke, de Loughton Lodge, dans le comté d'Essex, veuve. Je consignai cette note dans les régistres de la cour, et fis prêter le serment qu'on exige en général des témoins. Je ne puis dire qu'elle se donna pour une veuve, ni que je lui fis là-dessus aucune question; comme elle voulait éviter la publicité, on ne l'interrogea pas sur sa situation personnelle. Ce n'est point l'usage que dans les cours martiales les témoins aient à répondre à des questions de ce genre, à moins qu'elles ne soient clairement spécifiées.

M. Harvey Christian Coombe, membre de Parlement, déclara qu'ayant rencontré M. Dowler quelque temps après sa nomination dans le commissariat, il l'en félicita et lui demanda, s'il la devait à l'influence de Mad. Clarke ou de M. Brook Watson, et que sa réponse fut: " Oh! bien certainement à M. Watson."

M. Jeremiah Donovan fut ensuite examiné, et déclara: qu'il n'avait jamais donné à Mad. Clarke de liste pour obtenir des promotions militaires ou autres; qu'à la vérité il a offert une place d'écrivain dans l'Inde à un M. O'Hara, qui devait lui donner une somme de 3000 liv. st.; que

cette négociation fut rompue parce que le frere de M. O'Hara ne voulut pas déposer la somme chez les banquiers désignés par la personne qui avait la place à sa disposition ; que Mad. Clarke lui dit, en Novembre dernier, qu'elle avait une grande influence; qu'il apprit qu'il existait une place vacante dans l'église et qu'il la demanda pour un de ses amis; que c'était un Doyenné à Salisbury ou à Hereford; qu'on ne lui dit pas que c'était par l'influence du Duc d'York que cette place pouvait s'obtenir, mais que Mad. Clarke lui avait dit qu'elle était très-bien avec le Duc de Portland, et qu'elle pouvait procurer des places de toute espece; quelques dames devaient ouvrir une souscription de 3000 liv. st. afin d'obtenir cette promotion qui aurait surpris agréablement, le titulaire projetté ; que Mad. Clarke répondit que le Duc de Portland ne pouvait procurer aucune place dans l'Eglise, attendu que la Reine en avait tout le patronage; qu'il crut d'abord que Mad. Clarke avait quelque crédit sur le Duc de Portland ; et, même malgré ce qu'elle avait dit, que le Duc de Portland pouvait procurer quelques places ecclésiastiques.

Avez-vous les lettres que vous dites vous-même avoir reçues de Mad. Clarke, depuis que M. Wardle a donné connaissance qu'il proposerait l'enquête actuelle? J'en ai deux, et la raison pour laquelle je les ai apportées, c'est que j'espérais que M. Wardle me ferait l'honneur de lire les lettres de moi que l'on disait qu'il avait trouvées et prises chez Mad. Clarke. Le témoin ayant remis deux lettres, l'une datée du 28 Janvier, l'autre du 1er Février, le clerc de la Chambre en fit lecture. (La premiere motion de M. Wardle remonte au 27 Janvier).

Lettres de Mad. Clarke *à* M. Donovan.

Mon cher Monsieur,

Je suis extrêmement mortifiée de voir dans les papiers d'aujourd'hui la liberté avec laquelle on s'est servi de votre nom et du mien dans le débat d'hier au soir. Je me suis empressée de voir M. Wardle à ce sujet, et je me suis aperçue qu'il n'est en aucune maniere aussi mal disposé que son discours semblerait l'indiquer; mais comme je me suis compromise, dit-il, moi et mes papiers, il est déterminé à en faire tout l'usage qu'il jugera à propos. Je dois être franche. Il faut que je vous dise qu'afin de faciliter quelques négociations, je lui avais donné quelques-unes de vos lettres. Dans l'une vous parliez de la reine, dans l'autre des deux doyennés. Quant à moi, je dois dire la vérité, car on me fera prêter serment. Permettez-moi de vous engager, si vous êtes appelé, à vous en tenir à la vérité; je suis bien convaincue que vous le ferez; mais je veux dire la vérité toute entiere relativement à ce qui s'est passé entre vous et moi. J'ai mille remercîments à vous faire de ce que vous êtes si tranquille au sujet de 130, vous l'aurez aussitôt que ma mere arrivera de Bath. Je crains, si vous n'êtes pas expéditif, que Wardle n'expose à la Chambre la totalité des lettres qu'il a.

M. A. Clarke.

Samedi Soir (28 Janvier.)

Mercredi matin, 1er Février, 1809.

Mon cher Monsieur,

J'ai vu hier M. Wardle; il a reçu hier une lettre de votre ami Glasse, le priant de ne se charger d'aucune affaire dans laquelle son nom serait cité, et il vous le demande de même. Il a été précepteur de Wardle. Maintenant il faut que je vous dise que M. Wardle m'assure par tout ce qui est honorable, que si vous parlez franchement et loyalement sur le fait de Tonyns, il ne demandera rien de plus, et s'il s'est servi un peu trop librement de votre nom, il vous rendra toute espece de justice, suivez mon conseil, agissez ainsi, cela ne peut pas vous faire tort. J'apprends que votre ami *Tuck*, a donné connaissance, il y a quelques mois, à un de ses amis de toute

l'affaire de Tonyn; et hier un nommé Finnerty lui a donné l'histoire d'un capitaine Trotter et d'un autre, qu'il lui a dit tenir de vous. Je me flatte que vous ne direz pas que c'est de moi que vous tenez ceci. Je désirerais de toute mon âme que Wardle n'eût pas pris la chose avec tant de chaleur, il aurait pu faire plus de bien. Pourquoi ne m'écrivez-vous pas une ligne? Je suis tentée de croire que Clavering est occupé à s'admirer, puisqu'il n'a pas envoyé la recommandation, &c.

(Signé) M. A. Clarke.

M. Donovan dit ensuite qu'il avait rang de lieutenant dans l'armée; qu'il y était entré en 1778 dans le régiment des chasseurs de la Reine; qu'il avait servi dans divers autres régiments, qu'il souffrait beaucoup d'une blessure qu'il avait reçue autrefois, et qui ne lui avait pas permis de changer d'habit depuis cinq ans; qu'il avait ensuite servi pendant sept ans et demi, soit en qualité de lieutenant, soit dans celle de chirurgien; qu'il ne s'était jamais adressé ni directement ni indirectement à Mad. Clarke pour obtenir des commissions dans l'armée, avant les mois de Novembre et de Décembre derniers; que Mad. Clarke l'avait informé qu'encore à cette époque, elle conservait beaucoup d'influence auprès de plusieurs membres de l'honorable Chambre; qu'elle était également liée avec des officiers-généraux, et qu'elle pouvait procurer des lettres de recommandation qui pourraient accélérer les demandes d'achats de commission qui étaient sous les yeux du Duc d'York; qu'il lui envoya en conséquence trois lettres de recommandation en faveur de lieutenants qui voulaient acheter des compagnies; que ces messieurs avaient déjà été recommandés depuis plus de douze mois, mais qu'on n'avait pas eu égard à leurs recommandations; que ce fut M. Froome qui lui remit ces lettres, en lui disant que ce serait rendre un

grand service à trois jeunes gens de mérite, qu'il en serait bien récompensé, et que lui, Froome, quittait l'état de courtier-militaire, pour rentrer commis chez M. Greenwood, qui le reprenait sous serment qu'il ne se mêlerait plus du courtage des commissions; que sa récompense devait être de 300l. pour chacune de ces commissions; que le travail de Mad. Clarke pour ces sortes de transactions, consistait à lui fournir des lettres de membres du Parlement; que lui devait les attacher aux mémoires, et les jeter dans la boëte aux lettres aux Horse Guards *(au Bureau de la Guerre)*, que Mad. Clarke devait avoir 500 liv. par majorité, et 100 liv. ou quelque chose en sus par compagnie; qu'il offrit à Mad. Clarke 1000 pounds, si elle pouvait procurer au Dr. Glasse, recteur d'Hanwell, le Doyenné d'Hereford, mais que ce fut sans la participation de celui-ci, et qu'il fut extrémement enragé quand il sut qu'on avait mis son nom en avant sans son autorisation; qu'il savait que ces sortes d'affaires avaient lieu journellement, et qu'il ne croyait pas que ce fut un crime.

Interpellé s'il n'avait pas connu Mad. Clarke avant les mois de Novembre et Décembre derniers, il convint qu'il l'avait connue dès 1805; qu'il l'avait vue deux ou trois fois tandis qu'elle vivait avec le duc d'York, et trois autres fois lorsqu'elle demeurait dans Burlington Street postérieurement à sa séparation; qu'il était allé chez elle, la premiere fois, pour s'excuser d'être l'auteur de quelques paragraphes injurieux contre le Duc d'York qui avaient paru dans quelques papiers-nouvelles; qu'il avait ensuite fait insérer dans le *Morning-Post* des réponses à ces paragraphes qui lui avaient été fournies par Mad. Clarke; et que quoiqu'il sût fort bien aux mois de Novembre et Décembre, que Mad. Clarke était séparée d'avec

le Duc d'York, elle l'avait néanmoins assuré qu'elle conservait toujours une grande influence sur des colonels, des généraux et des membres du Parlement.

M. Donovan fut ensuite interpellé de déclarer s'il n'avait pas été intéressé dans d'autres négociations, telles que pour la vente de places d'écrivains au service de la Compagnie des Indes ; il fut obligé d'en convenir, et d'avouer que l'an dernier, il avait négocié une place semblable, qui avait été payée 3500 pounds ; que pour sa commission il en avait reçu 250 d'un M. Tahourdin ; mais qu'il ne pouvait se rappeler ni le nom du jeune homme pour qui cette place fut achetée, ni le nom du directeur de la compagnie qui l'avait accordée*. Interrogé s'il n'avait pas cherché à négocier des places à la Douane, dans le Commissariat, ou dans les West India Docks, M. Donovan hésita, balbutia, avoua qu'il avait fait des démarches pour des affaires semblables, que Mad. Clarke avait dit que le Duc de Portland lui aurait donné ces places, que c'était sur les profits qu'il en devait retirer que les 1000 pounds qu'il devait payer de sa poche pour le Doyenné du Dr. Glasse, auraient été prélevés. On lui observa qu'il avait dit, au commencement de son interrogatoire, qu'il n'avait jamais trafiqué des places dans les Bureaux du Gouvernement, et que déjà il était convenu de 8 ou 9 affaires de ce genre, &c. &c.

---

* Comme on sait déjà quel est le Directeur de la Compagnie des Indes qui a *donné* la place en question, nous nous réservons de donner par la suite l'enquête que l'on poursuit en ce moment contre ceux qui l'ont *vendue* pour 3500 pounds. On présume que cette nouvelle recherche va faire découvrir beaucoup de transactions aussi honteuses. Les Directeurs de la Compagnie, lorsqu'ils entrent en fonctions, font serment de ne vendre aucun emploi.

Séance du Vendredi 10 *Février*.

Le général Clavering ayant exprimé au procureur-général son désir d'être examiné par la Chambre, déclara : " Qu'ayant appris qu'on répandait que toutes les personnes qui avaient eu quelques rapports avec Madame Clarke, seraient interrogées par la Chambre, il avait fait auprès de M. Wardle et de Madame Clarke quelques démarches pour empêcher que son nom ne fût mentionné ; qu'il n'a jamais promis à Madame Clarke de lui envoyer des recommandations en faveur d'aucun officier; que cependant il se rappelle qu'il reçut, il y a six semaines, une lettre de cette femme dans laquelle elle lui exprimait le désir de le voir ; qu'elle désirait vivement obtenir une promotion pour un lieutenant du 20e régiment, auquel le Duc d'York prenait beaucoup d'intérêt ; que d'après un nouveau réglement, une recommandation quelconque d'un membre du Parlement ou d'un officier-général, adressée au colonel Gordon, devait sur-le-champ être prise en considération par lui ; il ajouta qu'elle lui adressa deux jours après une lettre signée du lieutenant-colonel Ross, qui déclarait que le lieutenant Sumner, l'officier en question, méritait de l'avancement ; que Mde. Clarke lui ayant dit aussi que le lieutenant Sumner était le neveu du membre du Parlement pour Surry, il désira que ce dernier lui écrivît aussi une lettre, mais que cette lettre lui parut si absurde qu'il reprocha à Mde. Clarke d'avoir voulu se moquer de lui ; et que depuis il a appris qu'il n'existe aucune personne du nom de Charles C. Sumner qu'il était la signature de la lettre en question ; qu'il croit que Madame Clarke ne mérite pas de croyance, parce qu'elle l'a trompé

dans la circonstance qu'il vient de mentionner, et parce qu'elle lui a dit autrefois qu'elle était sous la protection de M. Mellish le membre du Parlement, tandis qu'il est prouvé par l'Enquête que cela est absolument faux ; qu'il avait d'abord désiré de ne point être appelé devant la Chambre, mais qu'ayant appris que son nom avait été mentionné, il avait changé d'avis et s'était présenté de son plein gré ; qu'il n'est lié avec aucune personne qui se soit adressée à Madame Clarke pour obtenir des promotions, et qu'il ne connaît aucune transaction de cette nature.

Le Marquis de Titchfield, Membre du Parlement.

Le marquis de Titchfield ayant été réquis de rendre compte à la Chambre de la démarche faite par le Rev. Baseley, près du Duc de Portland, déclara : que M. Baseley se présenta chez le Duc de Portland le 3 Janvier, et que n'ayant pas été admis il laissa la lettre suivante pour lui être remise.

Mylord Duc,

« Je désirais vivement de voir Votre Grâce pour une affaire très-particuliere qui ne peut pas être entierement expliquée dans une lettre. L'objet est de solliciter la recommandation de Votre Grâce pour le Doyenné de Salisbury, ou quelqu'autre Doyenné, pour lequel la plus ample récompense pécuniaire sera accordée ; je remettrai sur-le-champ à Votre Grâce un mandat de 3000 liv pour Salisbury. J'espere que Votre Grâce me pardonnera, et voudra bien jeter ces lignes au feu. J'écris maintenant, en faveur de l'administration, un pamphlet très-intéressant. Excusez cette franchise ; je suis de Votre Grâce, &c. &c.

BASELY."

" P. S. Je me présenterai devant Votre Grâce quand vous me le permettrez, mais je demande instamment à Votre Grâce, de garder le secret."

Le Marquis de Titchfield continue ainsi :

Après avoir reçu cette lettre, mon noble parent, apprenant que celui qui l'avait écrite, était parti, donna des ordres positifs pour que M. Baseley ne fût jamais admis dans son hôtel, et il écrivit le même jour à l'Evêque de Londres la lettre suivante en lui envoyant celle qui vient d'être lue :

Mylord,

" La personne qui a laissé chez moi le billet ci-joint, ce matin, possédant, à ce que j'apprends, une, si ce n'est pas deux chapelles dans le diocese de V. S. je me crois obligé, d'après le sentiment des devoirs que j'ai à remplir envers le public, aussi bien que d'après le respect que je dois à V. S. de ne pas vous tenir dans l'ignorance de ce fait; je prends en conséquence la liberté de le mettre sous vos yeux.

" J'ai raison de croire que la lettre est écrite par l'individu qui y a apposé son nom, attendu qu'auparavant j'ai reçu quelques billets de lui, dont l'écriture ressemble, autant que je m'en souviens, à celle de la lettre ci-incluse, et dont un, si ce n'est plusieurs, ont été écrits dans ma maison, en conséquence du refus que je faisais de le voir. Il a toutefois apporté lui-même la lettre ci-incluse ; et sur ce que je ne voulus pas le voir, il la donna à mon domestique et se retira sur-le-champ.

" Comme je n'en ai pas de copie, je prie V. S. de me la renvoyer."

Voici la réponse que mon noble parent a reçue de l'Evêque de Londres :

Mylord,

" Il m'est impossible d'exprimer l'étonnement et l'indignation que j'ai éprouvés, en lisant la lettre qui était renfermée dans celle de Votre Grâce, je vous prie d'accepter mes remerciaments pour cette marque de votre attention.

" Il est très-vrai que ce misérable Basely a une, si ce n'est deux chapelles dans mon diocese. Il y a longtemps que je le connais pour un homme faible, mais

jusqu'à l'insulte impardonnable qu'il a faite à Votre Grâce, je ne le croyais pas si corrompu et si dénué de tous principes. Et comme Votre Grâce est en possession de la preuve la plus incontestable de son délit, j'espere qu'elle lui infligera la punition qu'il a si bien méritée."

(Signé) L'Evêque de Londres.

(La Fin au Numéro prochain.)

L'accusation de M. le Duc d'York a été portée d'une maniere si solennelle à la Chambre des Communes; elle occupe si exclusivement l'attention publique, et elle peut être si mal représentée dans l'étranger, que nous avons cru devoir donner à cette affaire la plus grande latitude possible dans notre publication.

Les dépositions qui précedent, sont extraites ou traduites, non des rapports souvent infideles des papiers du matin, dont les auteurs, épuisés par des veilles continuelles et excédés de fatigue, sont nécessairement exposés à faire de grossieres méprises; mais des minutes mêmes qui sont prises à côté des déposants par des tachygraphes officiels, et imprimées ensuite pour l'usage des membres de la Chambre.

Ces examens ou interrogatoires doivent se clore vers le 22 ou 23 de ce mois. Il faudra ensuite quelques jours pour les imprimer, et les prendre en considération. Ainsi la Chambre des Communes pourrait fort bien n'en délibérer définitivement que vers le 3 ou 4 de Mars.

En attendant cette délibération, nous croyons gratifier nos lecteurs, en leur offrant d'avance un résumé judicieux et une discussion sage et nerveuse de l'ensemble de cette affaire. Nous tirons le morceau qui suit d'un papier anglais très-estimé, le *Morning Post*: on peut en regarder tous les points comme autant de bases sur lesquelles portera la défense du Prince.

Observations sur l'Enquête relative à la Conduite du Duc d'York.

Quoique plusieurs journalistes aient fait des remarques, et manifesté des opinions prématurées sur ce sujet aussi important qu'extraordinaire, nous nous sommes imposé le silence le plus absolu jusqu'au moment où, l'Enquête touchant à sa fin, nous croyons devoir présenter avec impartialité nos sentiments sur l'ensemble de la question.

Nous n'examinerons pas maintenant s'il était convenable ou non, d'élever cette question, ni quelles ont été les vues de ceux qui l'ont mise en avant, ou, enfin, quels seront en général l'effet et l'utilité de cette Enquête ; nous nous bornerons à établir ce qui nous paraît devoir résulter de l'ensemble de cette affaire dans son état actuel, et à montrer quels sont les points sur lesquels la Chambre des Communes aura à prononcer, en tant qu'ils affectent le Duc d'York.

M. Wardle ayant accusé le Commandant en Chef de diverses malversations dans sa place, et désiré que ces accusations fussent discutées de la manière la plus solennelle, il a été décidé qu'un Comité de toute la Chambre examinerait la conduite du Commandant en Chef dans les diverses branches de ses grandes fonctions.

La Chambre a mis, en conséquence, le moins de délai possible à entamer cette affaire, et, après un examen long, laborieux et continu, elle a terminé cette Enquête. Voici ce qui nous paraît en résulter.

Que le Commandant en Chef a occupé sa place depuis 1793, pendant un espace de près de

seize ans ; que dans cet intervalle, il en a rempli les devoirs avec un zele infatigable ; qu'il a considérablement amélioré l'organisation et la discipline de l'armée, et qu'il l'a mise en état de combattre l'ennemi non-seulement sur le pied de l'égalité, mais même avec la conscience de sa supériorité ; que les divers départements de sa place, sont organisés parfaitement, distribués avec la méthode la plus sage, et conduits par des officiers d'une grande probité et d'une habileté supérieure ; qu'il a introduit un ensemble de réglements, et fait adopter différentes mesures salutaires pour supprimer diverses pratiques vénales qui affectaient les commissions et les promotions, et pour dérouter tous les agents d'intrigue et de corruption.

Enfin, si l'on juge la conduite du Commandant en Chef par toutes les mesures ostensibles qu'il a prises, et les effets pratiques qui en résultent, on ne peut rien concevoir de plus louable ni de plus parfait.

Pour faire contraste à ce tableau, il a été avancé qu'il existait un systême intérieur de corruption de la part du Commandant en Chef, et que toute plausible qu'était sa conduite ostensible, quelque énergique que fût son indignation apparente contre toute agence corrompue, il était lui-même l'agent corrompu et l'infâme trafiquant, et qu'il dirigeait cette abominable affaire dans le silence du mystere, par le canal de sa maîtresse, une femme perdue, une prostituée, portant le nom de Clarke.

Pour prouver cette accusation, on cite, dans le cours de seize années, quatre cas de corruption ; 1°, dans un échange entre les colonels Knight et Brooke ; 2°, dans une levée accordée au colonel French et au capitaine Sandon ; 3°, dans la promotion du capitaine Tonyn à sa majorité ; 4°,

dans la nomination du colonel Shaw à la place de directeur des casernes au Cap de Bonne Espérance. Il paraît que Mad. Clarke a reçu 200 pounds pour l'échange, 1300 pour la lévée, 500 pour la majorité, et 500 pour la place de directeur des casernes ; total, 2500 liv. sterling.

Il est reconnu, en même temps, que ces quatre cas, l'échange, la levée, la promotion et la nomination, ont été, en eux-mêmes, des mesures de toute justice, des mesures convenables, autorisées sous tous les points de vue militaires, et auxquelles, généralement parlant, il n'y a rien à objecter.

Ainsi, à prendre l'affaire dans son ensemble, l'accusation se présente aux yeux de manière qu'en examinant la conduite du Commandant en Chef pendant seize années, on ne peut mettre en avant contre lui aucune mesure digne de censure ou d'accusation sur des principes militaires ou ostensibles: mais qu'on aperçoit en tout et pour tout quatre cas qui sont susceptibles d'être attaqués comme ayant eu lieu, non pas seulement sur des principes militaires et ostensibles, mais encore sur des bases corrompues et secretes.

Dans ces quatre cas (Mad. Clarke étant présumée être l'agent dans tous) il y a deux points à prouver successivement ; d'abord, la liaison entre Mad. Clarke et les personnes qui ont payé l'argent ; ensuite, la liaison entre Mad. Clarke et le Commandant en Chef, comme instruit de ces cadeaux et y participant.

Le premier point étant admis, la question reste toute entiere sur le second, qui est le degré de connaissance et de participation du Duc à ces actes de corruption. Cette participation et cette connaissance privée ne posent absolument que sur le témoignage de Mad. Clarke, car il n'existe pas de témoignage quelconque d'une tierce personne

qui ait aucunement participé à l'affaire avec le Commandant en Chef et Mad. Clarke.

D'après la lecture de la totalité des minutes de l'Enquête, il est clair que le témoignage de Mad. Clarke n'étant ni soutenu ni corroboré par personne, ne peut avoir aucun poids du tout. Dans chacun des cas, c'est un témoin qui n'a aucun droit d'être cru, si toutefois il n'est pas légalement incompétent. Il est prouvé que dans un procès, elle s'est fait passer pour veuve, tandis que son mari était encore vivant. Il est prouvé qu'elle s'est fait passer pour la femme d'un autre homme, et qu'elle s'est fait recevoir comme Mad. Dowler. Il est prouvé qu'elle a les liaisons et les communications les plus suspectes avec l'accusateur. Il est prouvé qu'elle agit d'après une menace pour arracher de l'argent. Il est prouvé qu'elle agit par esprit de vengeance. Il est prouvé qu'elle a assuré, comme sur son serment, que la veille du jour où elle fut examinée, elle n'avait jamais vu l'accusateur, assertion à laquelle l'accusateur a adhéré de son côté, tandis qu'ils ont été convaincus l'un et l'autre de s'être vus ce jour-là trois fois différentes, outre qu'ils avaient été ensemble en carrosse. Il est prouvé qu'elle a prévariqué à plusieurs reprises en différentes parties de son témoignage, où elle a été obligée de se rétracter elle-même, après avoir été convaincue de contradiction. Il est prouvé qu'elle a passé la nuit avec M. Dowler, comme sa femme, après avoir nié. Ce n'est pas tout. Il est prouvé, que longtemps après que ses liaisons avec l'accusé ont cessé, elle se trouve encore associée dans des affaires d'escroquerie avec les hommes les plus tarés. Enfin, il est reconnu que, depuis son bas âge, elle a été notoirement une femme livrée à la débauche et au libertinage. On peut alléguer ici, en toute sûreté, qu'il n'y a pas de cours de justice qui

n'eussent refusé d'ajouter foi à son témoignage, et qui, si elle eût été sous serment, ne l'eussent envoyée en prison pour ses parjures. Que l'on s'informe de ce qu'on ferait, si un marchand de la Cité de Londres qui aurait été lié avec elle, eût été par elle accusé d'une fraude qu'elle aurait commise, et dont elle se serait déclarée complice, et si elle eût paru dans de semblables circonstances devant le tribunal du Old Bailey, elle seul témoin contre le marchand? Eh bien! le marchand n'eût-il pas été acquitté sur-le-champ et le témoin envoyé à Newgate? Nous croyons que personne n'oserait prendre sur lui de pendre un rat sur le témoignage de Mad. Clarke. Si un témoignage semblable pouvait être admis, il n'y aurait pas un honnête homme dont la vie ne fût entre les mains du premier coquin.

Il faut bien se rappeler, que le cas qui est sous nos yeux est une affaire de réputation personnelle. La preuve d'un fait qui reste entre deux personnes, doit dépendre du degré de confiance ou de crédibilité des deux parties. Ce qui s'est passé en particulier entre le Commandant en Chef et Mad. Clarke, ne peut être connu que d'eux et d'eux seuls. C'est comme ces cas de crimes odieux, où l'accusé est mis vis-à-vis l'accusateur, et dans lesquels on juge de la probabilité de la vérité d'après le caractere et la situation des individus. Si nous n'avons aucune autre preuve de la culpabilité du Commandant en Chef que les assertions de Mad. Clarke, et si nous pouvons lui opposer la dénégation du Commandant en Chef, la conclusion morale est complete.

Mais il y a dans la déposition de Mad. Clarke un point qui est appuyé par d'autres témoignages; et c'est en considération de ces preuves corroboratives qu'il s'est élevé quelques doutes sur l'affaire.

Nous allons d'abord examiner le cas dans

lequel on annonce qu'il y a eu connivence et participation.

Dans le cas de l'échange du colonel Knight, il n'y a point de témoignage au soutien, et ce cas en reste là. Il paraît que jusqu'au 26 Août, personne ne s'adressa à Mad. Clarke pour cet échange, tandis qu'il est prouvé que le Commandant en Chef l'avait lui-même approuvé le 23, et qu'il fut ratifié par le Roi à Weymouth, ce même jour, 26.

Dans le cas de la levée du colonel French, il y a pour preuve au soutien, la déposition d'une demoiselle Taylor, qui a déclaré: qu'en dînant avec le Commandant en Chef et Mad. Clarke, le premier dit: "*Eh bien, chere amie, comment French vous traite-t-il?*" que Mad. Clarke répliqua: "*Médiocrement.*" Sur quoi le Duc dit: "*Qu'il prenne garde; s'il ne vous traite pas bien, je l'arrangerai de la bonne maniere, lui et sa levée.*"

Dans le cas du capitaine Tonyn, il n'y a aucun témoignage à l'appui de la déposition de Mad. Clarke.

Dans le cas du colonel Shaw, il n'y a également aucun témoignage au soutien de celui de Mad. Clarke.

Comme il n'y a aucun témoignage direct à l'appui de l'accusation de connivence ou participation de la part du Commandant en Chef aux actes de corruption de Mad. Clarke, si ce n'est celui de Mlle. Taylor, on a fait venir des témoignages *circonstanciels*, afin de prouver la chose par induction. Il a été dit par Mad. Clarke qu'elle ne recevait du Duc que 1000 liv. st. par an, indépendamment de quelques présents et de quelques paiements pour de l'argenterie et des bijoux, d'où l'on prétend conclure que comme l'on savait que sa dépense était très-forte et que le Commandant en Chef n'y contribuait que pour

peu, il faut nécessairement qu'il ait connivé à sa corruption. La réponse à ceci est simple; car il paraît, d'après l'état présenté par M. Perceval, que le Duc a payé pour elle en deux ans et quatre mois, 16,700 liv. st. selon le livre de son banquier, outre plusieurs sommes considérables qu'il lui donna de sa poche en présents, et elle-même reconnaît que sa maison se vendit 4,600 liv. st.

Il semblerait donc, si l'exposé ci-dessus est vrai, que toute l'évidence, quant à la corruption ou à la connivence à la corruption de la part du Commandant en Chef, dépend de la validité du témoignage de Mlle. Taylor, qui consiste dans le récit d'une phrase ou deux, prononcées à dîner. En ceci, il y a deux choses à considérer, d'abord, le caractere de Mlle. Taylor, et en second lieu, la probabilité que le Commandant en Chef ait reconnu sa connivence à un acte de corruption devant une tierce personne, et surtout un tiers tel que Mlle. Taylor, qui lui était étrangere.

On a tenté de faire supposer que les communications de Mad. Clarke avec le Commandant en Chef sur des objets militaires, confirment le témoignage de cette femme au sujet des actes de corruption qu'elle dévoile; c'est dire que l'innocence est une preuve de délit. Si nous parlons à une personne sur des sujets qui ne sont pas étrangers à un objet criminel, est-ce une preuve, ou cela forme-t-il une présomption que nous nous liguions avec elle pour effectuer des projets coupables? Si cette absurdité devait jamais servir de base à une information, deux personnes ne pourraient pas parler ensemble avec sûreté, et il faudrait bannir de ce monde jusqu'aux conversations de l'amitié.

Le troisieme point de vue sous lequel nous devons considérer le sujet, ne doit être pas ce qu'il peut y avoir eu de criminel, mais *d'indiscret* de

la part du Commandant en Chef, à permettre à Mde. Clarke de converser avec lui sur des objets militaires, et de telle maniere que cela devait ou provoquer les recommandations qu'elle lui faisait, ou lui donner les moyens de tirer de lui des renseignements qui la mettaient en état d'entretenir un infâme trafic avec ses infâmes agents. Mettant de côté le témoignage direct de Mde. Clarke, nous devons accorder qu'il y a des preuves collatérales destinées à établir que le Commandant en Chef avait permis à Mde. Clarke de lui parler jusqu'à un certain point d'objets militaires. Les lettres du Commandant en Chef le prouvent; la folie du général Clavering le prouve aussi; enfin, les lettres de Mde. Clarke écrites au capitaine Sandon, sans préméditation et sans concert, donnent quelque poids à son témoignage sur ce point; et ce qui y ajouterait un certain degré de véracité, c'est la précaution qu'elle prend, lorsqu'elle rend compte de ses conversations sur des objets militaires avec le Commandant en Chef, d'enjoindre le plus profond secret, et de parler du mécontentement qu'éprouverait le Duc d'York, s'il connaissait ses liaisons avec le capitaine Sandon; et, quoiqu'il y ait fréquemment dans ses lettres des exposés faux, il y en a d'autres qui sont naturels, probables et non contredits.

D'après ce coup-d'œil rapide, le sujet se divisant de lui-même en points de culpabilité et d'indiscrétion, nous pensons que si la levée du colonel French est en elle-même une mesure qui peut se justifier, et qui est officiellement réguliere, le témoignage de Miss Taylor n'est pas suffisant pour établir que dans cette affaire, il y a eu corruption de la part du Commandant en Chef. Nous accordons aussi que relativement aux communications du Commandant en Chef

et de Mde. Clarke, il y a dans les dépositions des preuves suffisantes pour accuser le Duc d'une grande indiscrétion.

Nous pensons donc que la question se présente ainsi—Supposant que dans le cours de seize années, le Commandant en Chef, pendant une liaison de 28 mois avec Mde. Clarke, n'a agi qu'avec indiscrétion, et supposant qu'après avoir découvert ses intrigues, il la congédie irrévocablement, défie ses menaces, et en appelle au Parlement pour établir son innocence; cette indiscrétion est-elle assez criminelle pour provoquer une punition publique, lorsqu'il est prouvé que jamais il n'a commis un acte criminel, quoique Mde. Clarke ait eu l'art de tourner à son avantage quelques-unes des mesures du Duc les plus justifiables? Sera-t-il condamné comme coupable, parce que Mde. Clarke a la bassesse d'abuser de sa bonté, de le trahir, et de pervertir par un trafic infâme ce que, d'après les motifs les plus purs, il avait établi pour le bien du service public? Un homme est-il criminel, parce qu'il a été mal-traité, sacrifié et trahi par la personne qu'il aime ou à laquelle il se confie?

Telle est notre maniere d'envisager la conduite militaire du Commandant en Chef. Cependant dans le courant de l'Enquête, on a mis en avant deux accusations qui l'impliquent dans une autre qualité que celle de Commandant en Chef: ce sont les accusations relatives à l'affaire de Dowler et à celle de Kennet.

La premiere n'a pas d'autre fondement, pour ce qui concerne le Commandant en Chef, que le témoignage de Mde. Clarke: nous croyons que sa déposition seule ne mérite aucune croyance; et lorsque nous considérons que Dowler était un courtier ruiné par l'agiotage, et l'amant reconnu de Mde. Clarke, avant, pendant

et, après sa liaison avec le Commandant en Chef, et lorsque nous combinons la circonstance improbable du nombre de vote que sa nomination devait procurer à M. Pitt, avec ce qu'il a dit à l'Alderman Combe, qu'il avait obtenu sa place par le moyen de Sir Brooke Watson, nous pensons qu'il ne faut pas accorder dans cette occasion la moindre confiance à cette accusation.

L'affaire de Kennet ne présente absolument rien de criminel. Elle prouve seulement que si Kennet avait pu faire prêter une somme d'argent au Commandant en Chef, celui-ci aurait appuyé la recommandation de Sir Horace Mann pour procurer une place à cet homme, ce qui fut fait; mais quand il eût été découvert que Kennet était un homme flétri, le Commandant en Chef retira sa recommandation.

A l'égard de la nomination de Samuel Carter au grade d'enseigne, nous dirons qu'il paraît que ce jeune homme est le fils, quoiqu'illégitime, d'un capitaine dans l'armée. Il ne paraît pas que le Commandant en Chef sût qu'il montait derriere la voiture de Mde. Clarke. Carter ne porta certainement jamais la livrée; et nous ne voyons pas qu'il y ait un crime à arracher le fils orphelin d'un officier à un état de dégradation, qui a pour cause la pauvreté de son pere, et à le placer dans la profession de celui-ci, quoiqu'il ne fût pas légitime. Nous pouvons ajouter à cette remarque que quiconque trouve le fils d'un officier dans une situation qui est si fort au-dessous du rang de son pere, il fait un acte de charité digne d'éloges en le tirant de cet état d'humiliation, et en le plaçant, s'il n'en est pas indigne, dans une position honorable.

Nous ne mentionnerons pas ce qui concerne Maling et Turner, attendu qu'il n'y a rien là-dedans que de très-frivole.

Que le Commandant en Chef ait été la dupe de Mde. Clarke, c'est ce dont chacun doit convenir, comme chacun doit le regretter et le désapprouver. Telle est le point capital de son offense, et pour lequel il a déjà souffert, cruellement souffert, par l'éclat qui a eu lieu et par la sensation qu'il a causée.

D'après les témoignages qui ont été produits, nous croyons que c'est-là son unique faute; mais souvenons-nous que si sa conduite a donné à d'autres les moyens de se mal comporter, il ne s'ensuit pas qu'il ait eu l'intention de faire le mal, ni qu'aucune considération ait pu l'engager à dévier. Les plus grands hommes, comme les plus sages, ont été dupes des femmes. On dit que le faible pour les femmes est le plus commun, le plus naturel, et par conséquent le plus excusable, de tous les vices; mais il ne faut pas oublier que c'est souvent le plus dangereux. Quelques-uns y perdent leur fortune, et d'autres leur réputation: mais, en se nuisant à eux-mêmes, ils nuisent encore davantage aux autres par l'exemple.

Mais le Commandant en Chef a renoncé à Mde. Clarke. Ne l'a-t-il pas abandonnée dès qu'il lui a été prouvé que sa conduite était criminelle? Et n'a-t-il pas montré un louable sentiment d'honneur, quand il s'est exposé avec ses erreurs à une enquête publique, plutôt que de compromettre son intégrité en achetant le silence, ou en calmant la vile méchanceté de cette femme?

L'Enquête que nous avons examinée, a dévoilé un systême honteux de corruption, et une bande infâme de misérables qui, par leurs manœuvres viles et corrompues, trompent et dépouillent les individus, et sappent sourdement la haute renommée du pays et du gouvernement. Qu'on se souvienne que le Commandant en Chef,

si long-temps fait tête à cette horde criminelle; qu'il a employé tout son pouvoir pour l'abattre; qu'il a excité la législature contre eux: et pourra-t-on croire qu'après cela, il ait pu se liguer avec de tels misérables, avec ceux qu'il avait résolu d'exterminer?

L'Enquête a aussi prouvé que les personnes attachées au Commandant en Chef ou employées dans ses bureaux, sont de la plus haute intégrité et de l'honneur le plus pur; qu'elles étaient les objets continuels des terreurs de Mde. Clarke, qui toujours redoutait leur vigilance. Il n'est pas croyable que le Commandant en Chef pût s'environner à dessein des personnes les plus recommandables par leurs talents et leurs vertus, et les plus jalouses de conserver leur honneur, tandis qu'il serait secrettement engagé dans les plus honteuses transactions avec des hommes qu'il savait être les fripons les plus déhontés.

Nous croyons maintenant avec confiance que le Parlement fera son devoir; qu'il examinera scrupuleusement l'affaire qui lui est soumise; qu'il distinguera entre le crime et le vice, entre le délit et l'indiscrétion. S'il y a quelque chose de criminel dans les points qui composent l'accusation, que cela soit jugé par le tribunal compétent. Si l'on doit scruter et blâmer une liaison déplacée, qu'on se souvienne qu'elle a été depuis long-temps abandonnée, et cela d'après les motifs les plus honorables, dans les circonstances les plus délicates, et malgré les menaces du scandale, d'une enquête et d'un jugement. Que justice soit faite.—Si les faiblesses de l'homme doivent être censurées, que la conduite du Commandant en Chef soit placée dans son vrai jour; et alors nous citerons son attachement constant à ses devoirs; le choix de ses agents confidentiels; l'organisation du département de la guerre: la discipline, la bravoure et la situation actuelle de l'armée.

Si le Commandant en Chef a eu le courage de braver la malice d'une femme, et de demander une enquête publique, nous espérons que maintenant il ne reculera pas: Mais que s'il reste un nuage sur l'intégrité et la droiture avec laquelle il a rempli ses fonctions, il n'aura jamais de repos que ce nuage ne soit dissipé et sa justification complette. Que dans ce cas, il se présente donc avec assurance, et qu'il demande à être jugé !*

L'espace et le temps nous manquent aujourd'hui pour un Résumé Politique.

Au moment où nous écrivons, il est dû 15 malles de Gottenbourg; c'est-à-dire, toutes les lettres du Nord, de Janvier et de Février. On est à Gottenbourg dans la même situation par rapport nous.

Quelques avis d'Hollande nous ont informés du retour de Napoléon à Paris, le 22 Janvier. Sa garde est en marche d'Espagne à Paris, et fait toute la diligence possible pour le joindre promptement. Cette fois, il n'a pas rempli la promesse qu'il avait faite à son départ, de faire couronner son frere à Madrid, et de planter ses aigles sur les forts de Lisbonne. Nous savons que, le 30 Janvier, Joseph n'avait pas encore fait son entrée publique dans sa capitale, et que, le 10 de ce mois, il n'y avait pas encore un seul soldat français en Portugal.

Le retour imprévu de Napoléon à Paris, fait naître mille conjectures. On parle de conspirations, on parle de punitions séveres qu'il aurait été obligé d'infliger dans sa propre famille et par-

---

* C'est ce que S. A. R. vient de faire (23 Février).

ni ses meilleurs *amis*, comme si les tyrans avaient des amis !

D'un autre côté, l'immensité et la continuation des préparatifs militaires de l'Autriche, la correspondance suivie que S. M. l'Empereur Français a entretenue depuis l'ouverture de la campagne d'Espagne avec l'Empereur Alexandre, le voyage du Roi et de la Reine de Prusse à Pétersbourg dans les circonstances présentes, le mariage impromptu, pour ne pas dire *in extremis*, de l'Archiduchesse Catherine, sœur d'Alexandre Ier, avec le jeune Prince Auguste de Holstein-Oldenbourg, fils du Prince Evêque de Lubeck ; la sévérité avec laquelle on procede en France à la levée de la conscription de 1810 ;—toutes ces circonstances fournissent des indices assez marqués de l'ouverture prochaine d'une nouvelle guerre générale en Allemagne, pour croire que l'objet de Napoléon dans ce retour subit a été de porter les premiers coups à ses nouveaux ennemis, et de chercher à rompre la ligue qu'il redoute par des victoires rapides, des menaces féroces, ou des négociations perfides. Pendant ce temps l'Espagne respire, les Asturies restent libres, l'armée de Madrid ne s'avance pas dans le Sud, Sarragosse tient bon, et le Portugal est intact.

Voici quelques nouveaux bulletins officiels français. Ceux-ci sont frappants par leurs mensonges. Nous passerons incessamment en revue toute cette série de contes des mille et une nuits.

Continuation des Bulletins Français de l'Armée d'Espagne.

VINGT-HUITIEME BULLETIN DE L'ARMÉE D'ESPAGNE.

Valladolid, le 15 Janvier, 1809.

La partie du trésor de l'ennemi, qui est tombée entre les mains de nos troupes, était de 1,800,000 fr. Les habitants assurent que les Anglais ont emporté huit à dix millions.

Le général anglais jugeant qu'il était impossible que l'infanterie et l'artillerie françaises l'eussent suivi et eussent gagné sur lui un certain nombre de marches, surtout dans des montagnes aussi difficiles que celles de la Galice, comprit qu'il ne devait avoir à sa poursuite que des voltigeurs et de la cavalerie. Il prit donc la position de Castro, sa droite appuyée à la riviere de Tombajo, qui passe à Lugo, et qui n'est pas guéable.

Le duc de Dalmatie arriva le 6 en présence de l'ennemi. Il employa les journées du 7 et du 8 à le reconnaître et à réunir son infanterie et son artillerie qui étaient encore en arriere. Il forma son plan d'attaque. La gauche seule de l'ennemi était attaquable: il manœuvra sur cette gauche. Ses dispositions exigerent quelques mouvements dans la journée du 8, le duc de Dalmatie étant dans l'intention d'attaquer le lendemain 9. Mais l'ennemi s'étant douté, fit sa retraite pendant la nuit, et le matin notre avant-garde entra à Lugo. L'ennemi a abandonné trois cents malades anglais dans les hôpitaux de la ville, un parc de dix-huit pieces de canon et trois cents charriots de munitions. Nous lui avons fait sept cents prisonniers. La ville et les environs de Lugo sont encombrés de cadavres de chevaux anglais. Ainsi voilà plus de deux mille cinq cents chevaux que les Anglais ont tués dans leur retraite.

Il fait un temps affreux; la neige et la pluie tombent continuellement.

Les Anglais gagnent à toute force la Corogne, où ils ont quatre cents bâtimens de transport pour leur embarquement. Ils ont déjà perdu leurs bagages, leurs munitions, une partie même du matériel de leur artillerie, et plus de trois mille hommes faits prisonniers.

Le 10, notre avant-garde était a Betancos, à peu de distance de la Corogne.

Le duc d'Elchingen est avec son corps d'armée sur Lugo.

En comptant les malades, les hommes égarés, ceux qui ont été tués par les paysans et ceux qui ont été faits prisonniers par nos troupes, on peut calculer que les Anglais ont perdu le tiers de leur armée. Ils sont réduits à dix-huit mille hommes, et ne sont pas encore embarqués. Depuis Sahagun, ils ont fait une retraite de cent cinquante lieues par un mauvais temps, dans des chemins affreux, au milieu des montagnes et toujours l'épée dans les reins.

On a de la peine à concevoir la folie de leur plan de campagne. Il faut l'attribuer non au général qui commande et qui est un homme habile et sage, mais à cet esprit de haine et de rage qui anime le ministere anglais. Jeter ainsi en avant trente mille hommes pour les exposer à être détruits ou à n'avoir de ressource que dans la fuite, c'est une conception qui ne peut être inspirée que par l'esprit de passion ou par la plus extravagante présomption. Le gouvernement anglais, comme le Menteur du théâtre, est parvenu à se persuader lui-même ; il s'est pris dans son propre piége.

La ville de Lugo a été pillée et saccagée par l'ennemi. On ne peut imputer ces désastres au général anglais ; c'est une suite ordinaire et inévitable des marches forcées et des retraites précipitées. Les habitants du royaume de Léon et de la Galice ont les Anglais en horreur. Sous ce rapport, les événements qui viennent de se passer équivalent à une grande victoire.

La ville de Zamora, dont les habitants avaient été excités par la présence des Anglais, a fermé ses portes au général de cavalerie Maupetit. Le général Darricau s'y est porté avec quatre bataillons. Il a escaladé la ville, l'a prise et a fait passer les plus coupables par les armes.

De toutes les provinces de l'Espagne, la Galice est celle qui manifeste le meilleur esprit ; elle reçoit les Français comme des libérateurs, qui l'ont délivrée à-la-fois des étrangers et de l'anarchie. L'évêque de Lugo et le clergé de toute la province manifestent les plus sages dispositions.

La ville de Valladolid a prêté serment au roi Joseph, et a fait une adresse à S. M. I. et R.

Six hommes, chefs d'émeute et des massacres contre les Français, ont été condamnés à mort. Cinq ont été exécutés. Le clergé

est venu demander la grâce du sixieme, qui est pere de quatre enfants. S. M. a commué sa peine. Elle a dit qu'elle voulait en cela témoigner sa satisfaction pour la bonne conduite que le clergé séculier de Valladolid a tenue en plusieurs occasions importantes.

ADRESSE.

Don Firmin-Marie Milla, Alcade-Mayor, et les Chefs et Membres de toutes les Corporations de Valladolid, à S. M. I. et R.

Sire,

Chacune et toutes les corporations représentant la ville de Valladolid, ont l'honneur d'exposer à V. M. I. et R., qu'après avoir été convoquées la veille, elles se sont réunies dans les maisons consistoriales de cette ville le 10 de ce mois.

Tous les membres rassemblés, ainsi qu'il est constaté par un acte, sous la présidence de l'alcade mayor, afin d'exprimer à V. M. I. et R. leur reconnaissance de la clémence avec laquelle elle a daigné traiter cette ville, clémence déjà bien connue dans d'autres pays, et dont elle vient de donner une si grande preuve à la ville de Madrid, ont résolu unanimement de se présenter en corps à l'église pénitentiaire de Jésus de Nazareth, dans laquelle don François Granizo et don Joseph Gomez Villabon, commissaires nommés par le vénérable chapitre de cette sainte église, furent chargés par l'alcade mayor de recevoir leur serment sur les saints Evangiles, et dans un lieu convenable pour un pareil acte. Là, les cierges allumés devant le Saint-Sacrement, ils ont prêté mutuellement serment entre les mains l'un de l'autre, et reçurent ceux de tous les assistants, qui sans aucune restriction, ont juré de garder foi et obéissance à leur seigneur et roi don Joseph Napoléon Ier, frere de V. M. I. et R., et d'exhorter tous et chacun des habitants à la même obéissance et fidélité.

Ils convinrent également qu'une députation serait chargée d'instruire V. M. de tout ce qui s'était passé, et de lui faire connaître combien la ville de Valladolid était pénétrée de la grandeur d'âme de V. M. I. et R., de la clémence et de la bonté avec laquelle elle avait traité ses habitants : la suppliant de daigner les leur continuer comme une preuve de sa générosité naturelle.

Valladolid, le 11 de Janvier, 1809.

(Suivent les signatures.)

VINGT-NEUVIEME BULLETIN.

Valladolid, le 16 Janvier, 1809.

Le 10 Janvier, le quartier-général du Duc de Bellune était à Aranjuez.

Instruit que les débris de l'armée battue à Tudela s'étaient réunies du côté de Cuença, et avaient été joints par les nouvelles levées de Grenade, de Valence et de Murcie, le Roi d'Espagne conçut la possibilité d'attirer l'ennemi. A cet effet, il fit replier tous les postes qui s'avançaient jusqu'aux montagnes de Cuença au-delà de Tarrançon et de Huete. L'armée espagnole suivit ce mouvement. Le 12, elle prit position à Uclès. Le Duc de Bellune se porta alors à Tarançon et à Fuente de Padronaro. Le 13, la division Villatte marcha droit à l'ennemi, tandis que le Duc de Bellune, avec la division Ruffin, tournait par Alcazar. Aussitôt que le Général Villatte découvrit les Espagnols, il marcha au pas de charge, et mit en déroute les 12 ou 13,000 hommes qu'avait l'ennemi, et qui chercherent à se retirer par Carascosa sur Alcazar; mais déjà le Duc de Bellune occupait la route d'Alcazar. Le 9e régiment d'infanterie légere, le 20e de ligne et le 96e présenterent à l'ennemi un mur de baïonnettes. Les Espagnols mirent bas les armes. Trois cents officiers, 2 généraux, 7 colonels, 20 lieutenant-colonels, et 12,000 hommes ont été faits prisonniers. On a pris 30 drapeaux et toute l'artillerie. Le nommé Venegas, qui commandait ces troupes, a été tué.

Cette armée, avec ses drapeaux et son artillerie, escortée par trois bataillons, fera demain, 17, son entrée à Madrid.

Ce succès fait honneur au Duc de Bellune et à la conduite des troupes. Le Général Villate a manœuvré avec habileté. Le Général Ruffin s'est distingué. Il en a été de même du Général Latour-Maubourg: ses dragons se sont comportés avec intrépidité. Le jeune Sopransi, chef d'escadron au 1er de dragons, s'est précipité au milieu des ennemis, en déployant une singuliere bravoure. Il a apporté six drapeaux au Duc de Bellune.

Le Général d'Artillerie Sénarmont s'est conduit comme il l'a fait dans toutes les circonstances. Lorsque l'armée ennemie se vit coupée, elle changea de direction. Le général Sénarmont était alors engagé dans une gorge avec son artillerie, et c'est sur cette gorge que l'ennemi se dirigea pour y chercher un passage. L'artillerie avait peu d'escorte; mais les canonniers de la grande armée n'en ont pas be-

soin. Le Général Sénarmont plaça ses pieces en bataillon carré, et tira à mitrailles. La colonne ennemie changea encore de direction, et se porta sur le point où elle est venue mettre bas les armes. Le Duc de Bellune se loue de M. Château, son premier aide-de-camp, et de M. l'Adjudant-Commandant Aimé. Il donne des éloges au Général Sémélé et aux Colonels Jamin, Meunier Mouton-Duverney, Lacoste, Pescheux et Combelle, tous officiers dont la bravoure et l'habileté ont été éprouvées dans cent combats.

En Galice, les Anglais continuent à être poursuivis l'épée dans les reins. Après avoir été chassés de Lugo, les trois quarts ont pris la direction de la Corogne, et un quart celle de Vigo où les Anglais ont des transports. Le Duc de Dalmatie s'est porté sur la Corogne et le Duc d'Elchingen sur Vigo.

Des députations du Conseil d'Etat d'Espagne, du Conseil des Indes, du Conseil des Finances, du Conseil de la Guerre, du Conseil de Marine, du Conseil des Ordres, de la Junte de Commerce et des Monnoies, du tribunal des Alcades de Casa y Corre, de la Municipalité de Madrid, du Clergé séculier et régulier, du Corps de la Noblesse, des Corporations majeures et mineures et des Habitants des Paroisses et des Quartiers, parties de Madrid le 11, ont été présentées, le 16, à S. M. I. et R. à Valladolid.

Les discours suivants ont été adressés à S. M. ;

Discours de M. le Comte de Montarco, au nom du Conseil d'Etat.

Sire,

Le Conseil d'Etat se trouve heureux d'être présenté à V. M. I. et R. et de pouvoir lui rendre toutes ses actions de grâces pour la généreuse clémence qu'elle a daigné manifester. Conseil suprême de la monarchie, que de reconnaissance ne vous doit-il pas pour avoir arraché l'Espagne à l'influence des funestes conseils qui lui avaient préparé 50 ans de malheurs; pour l'avoir débarrassée des armées anglaises qui menaçaient de fixer sur son territoire le théâtre de la guerre dans le Continent, et de lui faire éprouver les désordres et les ravages qui en sont trop souvent la suite. Reconnaissant de tous ces bienfaits, le Conseil d'Etat a une autre supplique à mettre aux pieds de V. M. Daignez, Sire, placer sous la garde de notre loyauté, notre seigneur et roi, votre auguste frere ; qu'il rentre dans Madrid ; qu'il reprenne les rênes du gouvernement, et que sous l'autorité bienfaisante de cet auguste prince, dont la douceur, la sagesse et la jus-

tice sont connues de toute l'Europe, notre monarchie veuve et désolée trouve un pere dans le meilleur des rois. Sire, nous avons juré de lui obéir, nous lui avons fait hommage de notre fidélité, nous tiendrons nos serments, et V. M. n'aura à regretter ni la confiance qu'elle daignera nous accorder, ni la clémence dont elle a usé envers nous.

Discours de D. Bernardo Iriarte, au nom du Conseil des Indes.

Sire,

Le Conseil des Indes a l'honneur de se présenter à V. M. I. et R. pour lui offrir l'hommage de son profond respect, en la priant de lui accorder sa protection souveraine. Il est entiérement soumis aux ordres de V. M. et à ceux de son auguste frere le roi notre maître, qui doit faire le bonheur de l'Espagne, tant par sa sagesse et la réunion de ses hautes vertus, que par le puissant appui du héros de l'Europe, sur lequel le Conseil des Indes fonde l'espoir qu'il a de voir resserrer les liens qui doivent toujours unir les possessions d'Amérique avec la métropole.

Discours de Manuel de Valenzuela, au nom du Conseil des Finances.

Sire,

Le Conseil des Finances a l'honneur d'offrir à V. M. I. et R. l'hommage de son profond respect; joignant ses vœux à ceux de la ville de Madrid, il supplie V. M. I. et R. de vouloir bien lui accorder la grâce de voir bientôt dans Madrid le frere auguste et chéri de V. M. Le Conseil attend de cette faveur la félicité et le repos du royaume, et c'est sa plus douce espérance.

Discours du Marquis de Las Amarillas, au nom du Conseil de la Guerre.

Sire,

Le Conseil Suprême de la Guerre a obtenu avec une vive reconnaissance l'honneur qu'il avait sollicité d'offrir aux pieds de V. M. I. et R. ses respectueux hommages, et ses plus humbles actions de grâce pour la clémence avec laquelle V. M. a traité la ville de Madrid.

Il joint ses supplications à celles des représentants de Madrid, pour que V. M. par un effet de son auguste bienfaisance, rende le bonheur à cette capitale et à son district, en lui accordant la présence de son roi Joseph Ier, afin que, sous son gouvernement, nous jouissions de la tranquillité et des avantages que nous en attendons, et

dont la nation espagnole a un besoin si urgent dans les circonstances actuelles.

Discours du Lieutenant-Général de la Marine, D. Joseph Justo de Saledo, au nom du Conseil de Marine.

Sire,

Le Conseil de la Marine a l'honneur de présenter à V. M. I. et R. l'hommage de son profond respect. Il unit ses vœux à ceux du Conseil d'Etat et autres qui l'ont précédé, et de la ville de Madrid, suppliant V. M. que, pour le bonheur de la patrie, elle veuille bien lui accorder la grâce que son auguste frere regne en Espagne, pour le repos et la tranquillité de tout le royaume. Le Conseil désire que le zele du Corps de la Marine et ses travaux pour le service de la patrie, puissent, sous des lois aussi sages, contribuer à la liberté des mers, et à resserrer les antiques et légitimes liens qui unissent les deux mondes.

Discours de D. Pereyra, au nom du Tribunal des Alcaldes de Casa y Corte *de Madrid.*

Sire,

Les Alcades de la *R. Casa y Corte* ont l'honneur de présenter à V. M. I. et R. les respects et l'hommage de leur tribunal. Ils sont chargés de vous offrir les plus humbles actions de grâces pour la clémence avec laquelle, Vainqueur de Madrid, vous avez daigné traiter cette capitale, et vous supplient de vouloir bien oublier ses erreurs. Que V. M. reçoive l'assurance de la fidélité avec laquelle cette ville servira son auguste frere, promesse dont tous les habitants se constituent les ôtages ; et qu'elle daigne accéder à leurs instantes prieres, pour que S. M. R. les honore de sa présence et prenne les rênes du gouvernement.

Le tribunal n'omettra rien de ce qui dépendra de lui, pour confirmer le peuple dans les sentiments dont il est animé, en le purgeant des malveillants qui voudraient le séduire, et regardera comme un bonheur d'avoir des occasions de donner à V. M. I. et R. de nouvelles preuves de dévouement pour son auguste personne et celle du souverain bienfaisant qu'elle espere recevoir de sa main.

Discours de D. Juan Novamillo, Corregidor de Madrid, au nom de la Ville de Madrid, du Corps de la Noblesse, de l'Etat Ecclésiastique, des Cinq Corporations majeures et mineures, des Habitants de Paroisses et des Quartiers.

Sire,

La ville de Madrid tout entiere s'est portée dans les églises. Son premier sentiment a été de remercier le Ciel de la clémence dont V. M. a usé envers la capitale, et à laquelle nous avons dû d'échapper aux malheurs qui nous menaçaient. Son second sentiment a été de jurer fidélité et obéissance au roi Joseph. Nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à V. M. I. et R. le régistre qui contient 27,500 signatures de tous les peres de famille et de tous les chefs de maisons établies dans la capitale. La ville de Madrid sera fidelle à son roi; elle nous a chargés de porter cette assurance aux pieds de V. M. et de promettre, en son nom, que ses sentiments ne changeront jamais. Un prince qui réunit toutes les grandes qualités qui distinguent notre roi; qui, par son alliance avec V. M. nous assure une paix perpétuelle sur le Continent; qui est imbu de tous les sentiments généreux et de tous les principes d'une bonne administration, peut seul assurer le bonheur de l'Espagne et rétablir la prospérité de l'Etat. La ville de Madrid toute entiere vous supplie, Sire, de lui confier la personne du roi. Le bonheur de l'Espagne ne recommencera que lorsqu'il sera rendu aux vœux de ses sujets. A dater de ce jour seulement, l'Espagne aura l'espérance d'être pour jamais à l'abri des malheurs qu'entraînent les factions, les désordres civils et les coupables tentatives des mauvais citoyens.

Discours de Don Manuel Sixto Espinosa, au nom de la Junte de Commerce.

Sire,

La Junte Générale de Commerce, pénétrée du plus profond respect pour l'auguste personne de V. M. I. et R. et de la plus vive admiration pour ses glorieux exploits, unit ses vœux à ceux des habitants et des autorités de la ville de Madrid, et supplie respectueusement V. M. de daigner accéder à son humble priere, en lui accordant la satisfaction et le bonheur de posséder dans son sein l'auguste roi et digne frere de V. M. Ainsi nous verrons la félicité de l'Espagne assurée pour toujours par une constitution qui, détruisant à la fois

tous les obstacles qui s'opposaient jusqu'à présent aux progrès de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et de la navigation, fixera désormais le bonheur public sous les auspices et l'influence du génie créateur et régénérateur de V. M.

Sa Majesté s'est entretenue pendant long-temps avec les Membres des diverses Députations, et leur a dit qu'elle adhérait à leurs vœux, et que le roi ferait sous peu de jours son entrée à Madrid. Dans cette audience, qui s'est prolongée, S. M. a fait remarquer avec quelle promptitude les Anglais ont été chassés de la Péninsule.

Le roi Joseph fera son entrée à Madrid, le 18 ou 19 de ce mois.

Des relais ont été envoyés sur la route de Bayonne. On croit que le quartier-impérial fera incessamment un mouvement.

TRENTIÈME BULLETIN.

Valladolid, le 21 Janvier, 1809.

Le Duc de Dalmatie partit, le 12, de Betanzos. Arrivé sur le Méro, il trouva le pont de Burgos coupé. L'ennemi fut délogé du village de Burgo. Pendant ce temps le Général Franceschi remonta la riviere, qu'il passa sur le pont de Sila. Il intercepta la grande route de la Corogne à Santyago, et prit six officiers et soixante soldats. Le même jour, un poste de trente marins, qui était à Méro, sur le golfe, et qui y faisait de l'eau, fut pris. Du village de Périllo, on put observer la flotte anglaise en rade de la Corogne.

Le 13, l'ennemi fit sauter deux magasins à poudre, situés sur les hauteurs de Sainte Marguerite, à une demie lieu de la Corogne. La détonation fut terrible, et se fit sentir à plus de trois lieues dans les terres.

Le 14, le pont de Burgo fut raccommodé, et l'artillerie française put y passer. L'ennemi était en position sur deux lignes, à une demi-lieue en avant de la Corogne. On le voyait s'occuper à embarquer en toute hâte ses malades et ses blessés, dont les espions et les déserteurs portent le nombre à trois ou quatre mille hommes. Les Anglais s'occupaient, au même temps, à détruire les batteries de côte, et à dévaster le pays voisin de la mer. Le commandant du fort de Saint Philippe, se doutant du sort qu'ils réservaient à sa place, refusa de les y recevoir.

Le 14, au soir, on vit arriver un nouveau convoi de cent soixante voiles, parmi lesquelles on comptait quatre vaisseaux de ligne.

Le 15, au matin, les divisions Merle et Mermet occuperènt les hauteurs de Villaboa, où se trouvait l'avant-garde ennemie, qui fut attaquée et culbutée. Notre droite fut appuyée au point d'intersection de la route de la Corogne à Lugo, et de la Corogne à Santyago. La droite était placée en arriere du village d'Elvina. L'ennemi occupait en face de très-belles hauteurs.

Le reste de la journée du 15, fut employé à placer une batterie de douze pieces de canon, et ce ne fut que le 16, à trois heures après midi, que le Duc de Dalmatie donna l'ordre de l'attaque.

Les ennemis furent abordés franchement par la premiere brigade de la division Mermet, qui les culbuta et les délogea du village d'Elvina. Le second régiment d'infanterie légere se couvrit de gloire, Le Général Jardon, à la tête des voltigeurs, fit paraître un notable courage. L'ennemi, culbuté de ses positions, se retira dans les jardins qui sont autour de la Corogne. La nuit devenant très-obscure, on fut obligé de suspendre l'attaque. L'ennemi en a profité pour s'embarquer en toute hâte. Nous n'avons eu d'engagés, pendant tout le combat, qu'environ six mille hommes, et tout était disposé pour partir de la position que nos troupes occupaient le soir, et profiter du lendemain pour une affaire générale. La perte de l'ennemi a été immense; deux batteries de notre artillerie l'ont foudroyé pendant la durée du combat. On a compté sur le champ de bataille plus de huit cents cadavres anglais, parmi lesquels on a trouvé le corps du Général Hamilton et ceux de deux autres officiers généraux dont on ignore les noms.

Nous avons pris vingt officiers, trois cents soldats et quatre pieces de canon. Les Anglais ont laissé plus de quinze cents chevaux qu'ils avaient tués. Notre perte s'éleve à cent hommes tués. Nous avons eu cent cinquante blessés. Le colonel du 47e régiment s'est distingué. Un porte d'aigle, du 31e d'infanterie légere a tué de sa main un officier anglais qui, dans la mêlée, s'était attaché à lui pour tâcher de lui enlever son aigle. Le Général d'Artillerie Bomgeat et le Colonel Fontenay se sont très-bien montrés.

Le 17, à la pointe du jour, on a vu le convoi anglais mettre à la voile. Le 18, tout avait disparu. Le Duc dé Dalmatie avait fait canonner les bâtiments des hauteurs du fort de Saudiégo. Plusieurs

transports ont échoué, et tous les hommes qu'ils portaient ont été pris.

On a trouvé, dans l'établissement de la Payosa, trois mille fusils anglais; on s'est aussi emparé des magasins de l'ennemi et d'une quantité considérable de munitions et d'effets appartenant à l'armée; on a ramassé dans les fauxbourgs beaucoup de blessés. L'opinion des habitants du pays et des déserteurs est, que le nombre des blessés dans le combat excede deux mille cinq cent.

Ainsi s'est terminée l'expédition anglaise envoyée en Espagne. Après avoir fomenté la guerre dans ce malheureux pays, les Anglais l'ont abandonné. Ils avaient débarqué trente-huit mille hommes et six mille chevaux; nous leur avons pris de compte fait, six mille cinq cents hommes, non compris les malades. Ils ont rembarqué très-peu de bagages, très-peu de munitions et très-peu de chevaux: on en a compté cinq mille tués et abandonnés. Les hommes qui ont trouvé un asile sur leurs vaisseaux, sont harrassés et découragés. Dans une autre saison, il n'en aurait pas échappé un seul. La facilité de couper les ponts, la rapidité des torrents qui, pendant l'hiver, deviennent de profondes rivieres, le peu de durée des journées et la longueur des nuits, sont très favorables à une armée en retraite.

Des trente-huit mille hommes que les Anglais avaient débarqué, on peut assurer qu'à peine vingt-quatre mille hommes retourneront en Angleterre.

L'armée de la Romana, qui, à la fin de Décembre, au moyen des renforts qu'elle avait reçus de la Galice, était forte de seize mille hommes, est réduite à moins de cinq mille hommes, qui errent entre Vigo et Santyago, et qui sont vivement poursuivis. Le royaume de Léon, la province de Zamora et toute la Galice que les Anglais avaient voulu couvrir, sont conquis et soumis.

Le Général de Division Lapisse a envoyé en Portugal des patrouilles, qui y sont été très-bien reçues.

Le Général Maupetit est entré à Salamanque. Il y a encore trouvé quelques malades anglais.

Traduction d'une Lettre Anglaise interceptée.

Santyago, 6 Janvier, 1809.

Je suppose, mon cher, que vous me savez maintenant ici. J'y arrivai, il y a huit jours, avec un détachement composé de troupes de sept régiments différents. Je dois garder les magasins qui sont

ici. J'espérais rester à Santyago, au moins quelques mois; ce qui m'eût fait assez de plaisir, parce que je suis ici un personnage considérable. On ne m'appelle jamais que *M. le Commandant des Troupes Anglaises*; j'y suis bien logé, j'ai chez moi une société agréable, et je serais assez fâché de devoir quitter tout cela. Les Français sont bien le peuple le plus incivil qu'il y ait dans le monde. Je pense qu'ils n'ont pas grand chose à boire ni à manger; aussi troublent-ils toujours nos pauvres garçons, quand ils sont en train de faire de bons repas. La nuit derniere, je fus éveillé par un dragon espagnol, qui m'apporta de la Corogne des lettres qui m'apprenaient qu'une partie de notre armée passerait bientôt à Santyago, et qui m'enjoignaient de me tenir prêt à marcher moi-même sur Vigo. Adieu, mes châteaux en Espagne. Je ne pus fermer l'œil de toute la nuit, croyant à chaque instant que nos troupes arrivaient, mais jusqu'à présent il n'en a encore paru aucunes, et je crois bien que tout cela n'aura été qu'une mauvaise plaisanterie. Comme vous êtes plus près du théâtre de la guerre que moi, vous m'obligerez, mon ami, de me faire connaître le véritable état des choses, s'il est raisonnable de penser que nous allons nous réembarquer et être en quelque sorte chassés de ce pays, sans en venir aux mains, la jolie réputation que nous allons nous faire! Il me semble entendre déjà les sarcasmes de Cobbett, qui ne manquera pas de faire usage de toute sa réthorique, pour nous montrer comme les héros de l'Espagne *renfermés dans le cœur de leurs vaisseaux.*

(Signé) L. E. Thurn.

De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.
On souscrit chez M. Peltier, No. 7, Duke Street, Portland Place.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXIII.—*Le* 28 *Février*, 1809.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

*Fin de l'*Enquete *instituée par la Chambre des Communes, pour examiner la Conduite de S. A. R. le* Duc d'York, *Commandant en Chef, relativement à des Promotions, Echanges et Nominations dans l'Armée et dans l'Etat-Major.*

(Voyez les deux Numéros précédents.)

Le colonel Loraine, assistant secrétaire militaire du Duc d'York, fut ensuite examiné et remit au Comité tous les papiers, mémoires, &c. relatifs à l'affaire du projet de recrutement du colonel French et du capitaine Sanden.

M. Donovan fut ensuite réquis de déclarer au Comité ce qu'il savait de relatif à la promotion du major Tonyn et il dit : que le capitaine

Sandon lui ayant annoncé qu'il pouvait procurer une majorité, il en parla au capitaine Tonyn ancien officier qui a servi 28 ans, en lui observant que la condition était qu'il payerait 500 liv. st. pour cette promotion; que celui-ci voyant que l'affaire traînait en longueur, voulut courir la chance du droit qu'il avait d'être promu, attendu qu'on annonçait qu'un grand nombre de capitaines allaient être promus à des majorités; et que le général Tonyn son père l'avait recommandé pour en obtenir une; qu'alors il fit avoir au capitaine Tonyn une entrevue avec le capitaine Sandon; qu'il ignore comment ils s'arrangerent ensemble; que ce fut plusieurs mois après que cette promotion eût été insérée dans la Gazette, que Mad. Clarke lui dit que c'était elle qui l'avait procurée; qu'on lui a dit qu'un M. Gilpin avait payé pour cela une somme d'argent, qui avait été donnée par le capitaine Sandon à Mad. Clarke; que, lui, reçut 25 liv. st. pour avoir introduit le capitaine Tonyn au capitaine Sandon; qu'il vit pour la premiere fois Mad. Clarke pour détruire le bruit qui s'était répandu qu'il avait écrit un libelle contre le Duc d'York; qu'un jour elle lui dit qu'elle avait été extrêmement grondée du Duc d'York; et que si S. A. R. ne faisait pas ce qui était juste, elle publierait tout ce qui s'était passé relativement aux promotions pendant qu'elle vivait avec S. A. R.; que Mad. Clarke ne lui a dit qu'en Novembre dernier, qu'elle avait reçu de l'argent pour la promotion du Major Tonyn; et que bien loin de lui mentionner que le Duc en fût instruit, elle fut si alarmée un jour, dans Gloucester Place, d'entendre annoncer le déposant comme ami du Major Shaw, que le Major Shaw reçut sur-le-champ ses papiers pour lesquels il donna à Mad. Hovenden 10 liv. st., et dit que c'en était fait avec Mad.

Clarke ; que, sans mon nom, il aurait obtenu sa promotion ; que celle-ci lui dit qu'elle publierait le cas du major Tonyn, mais qu'elle ne mentionna jamais que S. A. R. en fut instruit ; qu'elle lui dit un jour que si le Duc d'York venait jamais à apprendre qu'elle eût reçu de l'argent pour des promotions militaires, elle serait disgrâciée et l'officier perdrait sa commission ; qu'elle lui proposa de l'aider dans l'exécution de ses projets contre le Duc, en lui disant qu'elle espérait lui faire perdre son commandement ; qu'alors il se retirerait à Oatlands où bientôt il se couperait la gorge ; qu'elle ajouta que si, lui déposant, voulait suivre le courant, elle lui procurerait ainsi qu'à ses amis de grands avantages ; que, dans cette affaire, elle aurait carte blanche pour faire plus de travail qu'elle n'en avait encore fait ; qu'elle mentionna une ou deux personnes qui lui avaient offert de l'argent pour livrer les papiers qu'elle avait dans les mains : qu'entr'autres, elle dit que Sir Francis Burdett lui avait offert, il y avait 18 mois, 4000 l. st. pour ces papiers, mais qu'elle avait répondu qu'elle ne voulait pas les donner à moins de 10,000 l. st. ; que l'autre personne qui désirait aussi obtenir ces papiers, était le capitaine Dodd, qui occupe une place officielle près de S. A. R. le Duc de Kent.

Le capitaine *Sandon*, ayant été examiné, déclara, relativement à la promotion du major Tonyn : " Qu'il fit part à Mad. Clarke que M. Donovan lui avait dit qu'il connaissait une personne qui donnerait 500 guinées pour une majorité ; que Mad. Clarke lui répondit que, sans contredit, elle s'occuperait de la lui procurer ; que, deux ou trois mois après, le capitaine Tonyn, fatigué de ne point recevoir sa promotion, voulut rompre la négociation ; que cependant s'étant déterminé à attendre, il déclara que si la promotion

était annoncée dans une des gazettes qui devaient paraître dans l'espace de dix à douze jours, alors il payerait la somme promise ; qu'en effet, sa nomination ayant paru presqu'immédiatement après, il paya à Mad. Clarke 500 l. st ; et 25 à Donovan.

Mad. Clarke fut ensuite examinée ainsi qu'il suit : " N'avez-vous pas dit que vous viviez sous la protection du Duc d'York ? Celui qui a dit cela est en vérité plus fou que l'homme qui a été appréhendé hier ; je ne crois pas avoir dit cela : tout le monde le savait sans que j'eusse besoin de le dire.—Avez-vous jamais engagé Donovan à vous seconder dans votre projet d'afficher le Duc d'York ? Non, mais je vais répéter ce qu'il me dit l'autre soir dans la chambre du sécretaire ; il me dit que s'il avait été prévenu de ce que le colonel Wardle se proposait de faire, que celui-ci se fût adressé à lui et se fût noblement conduit, il lui aurait indiqué la maniere de procéder, mais que dans l'état actuel de l'affaire, il y était entierement opposé ; qu'il lui aurait appris beaucoup, beaucoup de circonstances.—Avez-vous jamais parlé à Sir F. Burdett, ou lui à vous ? Je l'ai vu quelquefois ; je lui ai dit que j'avais été un peu liée avec lui, mais cela très-légerement ; jamais il ne m'a fait aucune proposition ; je n'ai jamais dit à Donovan qu'il m'en eût fait aucune pour obtenir des papiers, moyennant une somme d'argent.—Avez-vous connu le capitaine Dodd ? L'avez-vous vu plusieurs fois ? Je l'ai connu, mais je ne sais combien de fois ; je l'ai vu, je n'ai pas envie de rien déguiser, car je ne rougis pas du capitaine Dodd, et j'ose dire qu'il ne rougit pas de moi, peut-être cependant un peu dans ce moment.—Ne vous a-t-il jamais demandé quelques papiers qui sont en votre possession ? Jamais.—Avez-vous signé votre nom dans le billet que vous adressâtes au Prince de Galles ? Je n'ai écrit que quelques lignes : le

colonel Mac Mahon vint de sa part, il vit bientôt que j'étais Mad. Clarke, il me promit de communiquer au Prince ce que je lui avais dit; le jour suivant, il m'apporta de la part du Prince un message extrêmement poli pour me dire qu'il était très-fâché de partir pour Brighton, qu'il était impossible qu'il se mêlat de l'affaire, qu'il avait un très-grand respect pour moi, (*on rit*) et qu'il avait chargé le colonel Mac Mahon de communiquer au Duc d'York tel message que je me proposerais de lui envoyer. Le colonel Mac Mahon, dans les diverses entrevues qu'il eut avec moi, me dit que le Duc d'York lui avait demandé si j'étais bien exaspérée; si je tenais contre lui des discours bien violents; qu'il lui avait répondu qu'au contraire, j'étais très-bien disposée à son égard, et que je rejetais tout le blâme sur M. Adam; que S. A. R. avait dit: "Elle a raison, j'examinerai ses affaires." Le colonel me dit, quelque temps après, qu'il ne pourrait rien obtenir de S. A. R.; que mes offres avaient été honorables et libérales, qu'autrement, il n'en aurait pas été le porteur; il ajouta qu'il avait beaucoup d'estime pour moi, d'après la bonne opinion qu'avaient de moi des femmes de mes amies avec lesquelles il était intimément lié, j'entends des femmes de bonne réputation, et d'après les services qu'il savait que j'avais rendus à de pauvres jeunes gens. —N'avez-vous pas dit, en Novembre dernier, que vous aviez les moyens de procurer des promotions? Non, mais j'ai recommandé à quelqu'un des personnes qui voulaient des promotions, c'est à un M. Maltby de Fishmongers Hall, il pourra le dire si l'on parvient à l'attraper, mais il se sauvera, il ne viendra pas ici; comme je sais qu'il faut que sa conduite soit connue, je ne me suis guere occupée de lui; mais j'ai des lettres de lui qui suffiront.—Quels étaient les amis pour lesquels vous

vouliez ces nominations ? Lorsqu'ils me permettront de les nommer, je le ferai.—"

(Ici le président lui observa qu'il fallait qu'elle les nommât). Je me souviens, a-t-elle dit d'un M. Lawson ; en voilà d'abord un, je ne me rappelle pas les autres.—Tenez-vous à cette dernière réponse ? Je crois que maintenant il faut que j'en appelle au Président.—Quelle est votre objection ? C'est que c'est quelqu'un de très-respectable qu'on a fort maltraité, et je suis effrayée de le compromettre lui et sa famille ; je ne puis en vérité me rappeler son nom comme il faut, quoique je sache comment l'épeler, il faut donc qu'on m'excuse.

(Le Président observa au témoin que sa conduite envers le comité était très-despectueuse.)

—Je désire me conduire respectueusement, je suis fâchée si je fais autrement, mais je ne sais pas si la personne ne perdra pas l'argent qu'elle a déposé, si je mentionne son nom. Eh bien ! son nom est Ludovick ou Ludowick ; je ne sais pas qui me l'a introduit ; M. Maltby peut le dire mieux que moi ; M. Ludowick a assez souffert d'avoir déposé son argent et d'avoir été deux ou trois fois trompé dans son attente.—Quelles sont les places qu'espérait M. Ludowiek et qu'il n'a pas eues ? J'en dirai une ; celle de Commissaire-Assistant ; il avait déposé de 800 à 1000 l.—Quel est l'officier général dont M. Maltby a employé le nom ? Sir Arthur Wellesley, et si cela n'est pas vrai, il me saura gré sans doute de l'avoir nommé. —Pour compte de qui l'argent était-il déposé ? Je n'en sais rien, il faut que je consulte mes papiers.—M. Maltby n'a-t-il pas mentionné d'autres noms ? Je ne puis m'en souvenir maintenant, mais dans un autre moment, si je suis ici, je pourrai les dire.—Quels sont les papiers dont vous parlez ? sont-ce des lettres ? Je n'en sais rien, ce sont des

papiers écrits; ils montrent par eux-mêmes ce qu'ils sont; je les remettrai demain à M. Wardle. — Par quelle influence vous proposiez-vous de servir M. Ludowick? M. Barber peut le dire; c'est un très-honnête homme. — Quelle est la personne que vous avez désignée comme pouvant procurer par l'influence que vous aviez sur elle une place à M. Ludowick? Je ne crois pas qu'on en ait mis aucune en avant; je suppose qu'on devinait le Duc d'York, mais il ne fut pas nommé; je crois que M. Donovan supposait que c'était le Duc de Portland; mais ici je dois déclarer qu'il n'a aucune part là-dedans. Je n'ai nulle connaissance du Bureau dont M. Wardle a parlé dans la Cité; je suis fâchée que M. Wardle ait parlé de cela, parce que quiconque connaît le Lord Chancelier sait qu'étant un des hommes du rang le plus élevé en Angleterre, il en est aussi un des plus honorables; et s'il y a quelque allusion relative au Duc de Portland, M. Maltby doit être le Duc de Portland. Il est mon Duc de Portland; je ne veux pas qu'on me soupçonne d'avoir mis en avant aucune insinuation contre le caractere du Duc de Portland. M. Wardle m'accusa un jour d'aller chez le Duc de Portland, il me dit qu'il m'avait épiée; je me moquai de lui, et ensuite quelqu'un lui dit que c'était Mad. Gibbs, certainement plutôt Mad. Gibbs que moi. Je veux détruire devant les honorables membres les contes relatifs à M. Mellish et au Duc de Portland.

M. Wardle déclara qu'il avait entendu dire dans le bureau dont il a découvert l'existence à la Cité, qu'au sujet d'une place à donner et qui dépendait du Duc de Portland, on lui avait désigné une femme qui ressemblait beaucoup à Mad. Clarke, et qui, lui dit-on, devait user de son influence sur Sa Grâce pour la procurer.

Le colonel Gordon présenta ensuite les papiers relatifs à la promotion du Major Tonyn, desquels il résulte qu'une augmentation considérable ayant été faite dans l'armée, le colonel Gordon reçut du Commandant en Chef l'ordre de préparer une liste des plus anciens officiers; que dans cette liste se trouvait le nom du Major Tonyn, et qu'il fut, avec cinquante-trois autres officiers, promu à une majorité.

Le colonel Gordon dit ensuite; que quoique en général on cherche à tenir aussi secrettes que possible, les promotions avant qu'elles ne soient publiées dans la gazette, cependant lorsqu'une promotion aussi considérable que celle dont il vient de parler a lieu, il est difficile qu'il n'en transpire rien dans le public: que pour établir la plus grande régularité possible dans la vente des commissions, chaque régiment envoye, tous les trois mois, un état des officiers qui désirent acheter, avec l'indication de l'endroit où le prix de la commission sera payé, ces états sont enrégistrés au bureau du Commandant en Chef, et lorsqu'il survient une vacance, le plus ancien officier sur cette liste est éligible sous tous les rapports, et invariablement recommandé, pourvu que cela ne blesse pas les intérêts d'autres officiers qui ont des droits supérieurs; que l'argent des commissions ne passe pas par les mains du Commandant en Chef et qu'il n'est point sous son inspection; qu'il regarde le mode actuel fixé pour la vente et l'achat des commissions comme le plus avantageux pour le service; qu'il ne se rappelle pas que, dans aucune circonstance, le Duc d'York en faisant son travail sur les commissions, ait consulté ou tiré de sa poche aucune note, aucune liste; que jamais il n'a mis rien de semblable dans les mains de lui déposant, en lui disant: cet homme doit être enseigne,

cet autre un lieutenant, celui-ci un capitaine ; mais que toutes les recommandations sont venues par la voie réguliere ; que c'est l'habitude du Général en Chef de répondre sans exception à tout papier quelconque qui lui est transmis d'Angleterre ou d'Irlande ; que c'est l'usage du Commandant en Chef de ne considérer comme régulieres les demandes qui lui viennent d'Irlande, qu'autant qu'elles lui sont transmises par le commandant général des forces de ce pays, ou par le bureau du secrétaire d'état ; qu'il se rappelle très-bien, lors de la promotion de cinquante-trois officiers, d'avoir inscrit, comme un des plus anciens officiers, le major Tonyn sur la liste qu'il soumit au Commandant en Chef.

Séance du Lundi 13 *Février*.

M. Rowland Maltby.

M. Maltby fut examiné et déclara : Qu'il avait connu Mad. Clarke par le moyen de M. Russell-Manners, le beau-frere de sa femme, à qui Mad. Clarke avait promis de le faire placer par l'influence du Duc d'York ; qu'il sut, dans le temps, qu'elle avait montré à M. Manners une lettre qui annonçait que le Duc aurait égard à la recommandation qu'elle lui avait adressée ; qu'il entendit parler de cette lettre en Juillet ou Août, 1806 ; ce qui lui fit croire que sa liaison avec le Duc n'était pas entierement rompue ; qu'ensuite il ne la vit plus jusqu'en Avril 1808 ; que vers la fin d'Août de la même année, elle lui dit qu'un M. Ludowick voulait une place ; qu'il crut qu'on pourrait lui en procurer une d'assistant-commissaire ; que l'argent nécessaire fut déposé à cet effet, mais que l'affaire manqua entierement ; que Madame Clarke lui recommanda en outre un

M. Williams pour une place de quartier-maître, et un M. Lawson pour une place dans la Douane; que relativement à la demande de M. Ludowick, il n'a jamais entendu mentionner le nom de Sir Arthur Wellesley; qu'il ne sait pas pourquoi Mad. Clarke s'adressa à lui pour faire réussir toutes ces diverses demandes; qu'il n'a jamais dit qu'il eût aucune influence sur le Duc de Portland, ni sur qui que ce fût; que quoiqu'il eût une récompense pécuniaire à recevoir en cas de succès, il ne savait pas par quel moyen réussir; qu'il ne croit pas avoir dit à Mad. Clarke qu'il procurerait ces places par le moyen d'une tierce personne; qu'il lui dit qu'il s'informerait s'il était possible de les obtenir; qu'il a été aussi question en Août dernier d'une place de commis au bureau de la guerre; qu'il ne se rappelle pas pourquoi il devait être déposé pour cet objet 200 ou 250 liv. st.; que ce qui l'engageait à se mêler de ces affaires, c était parce qu'il croyait que Mad. Clarke pourrait parvenir à faire liquider les comptes de M. Manners, qui devait, à lui déposant, une certaine somme dont le remboursement dépendait de cette liquidation; que Mad. Clarke se représentait comme ayant encore assez d'influence pour obtenir qu'elle fût promptement expédiée; qu'elle insinuait que le Duc d'York n'avait pas rompu tout-à-fait avec elle, que seulement il avait diminué son établissement; que la lettre dans laquelle il était question de M. Manners, était représentée par Mde. Clarke comme ayant été écrite par le Duc d'York; qu'on y faisait dire à ce Prince qu'il procurerait à M. Manners une place digne de son nom ou de son rang; que lorsqu'il y a un mois, il parla à Mad. Clarke de la liquidation sollicitée par M. Manners, elle lui répondit: " Parlez-moi de cette affaire dans deux mois d'ici;" que cela lui fit supposer qu'elle avait en-

core des liaisons avec le Duc, ou qu'elle était sur le point de les renouer ; que, d'ailleurs, elle-même le donnait à entendre dans tous ses propos.

Madame Clarke.

Mad. Clarke fut examinée de la maniere suivante :

Avez-vous dans vos mains quelques lettres de M. Maltby ? Oui.—(Ici le témoin a remis ces lettres) Avez-vous d'autres lettres à déposer ? Oui : Trois du colonel Mac Mahon, je crois avoir perdu les autres.—-Avez-vous encore d'autres lettres ? Pour montrer que je n'ai pas fait un conte au sujet du Dr. O'Meara, j'ai une lettre de recommandation de l'Archevêque de Tuam, qui ne m'est pas adressée personnellement ; mais au docteur lui-même.—Rien de plus ? Je crois que le général Clavering a dit qu'il n'a jamais eu rien à me dire d'affaires militaires : comme ce général était fort mal dans ses affaires, il était alors colonel, je parlai de lui au Duc, et j'eus beaucoup de difficulté, beaucoup plus que pour aucune autre personne, pour lui faire accorder ce qu'il demandait; enfin j'obtins du Duc qu'il lui donnerait un district et le ferait en même temps brigadier-général, entierement par mon influence. Il me demanda ensuite de lui faire avoir un régiment; et craignant qu'ils ne fussent tous donnés avant que S. A. R. ne revînt à Londres, je lui écrivis au moment où il passait la revue sur les côtes ; voici la lettre que S. A. R. m'écrivit et dans laquelle il mentionne le nom du général Clavering. Il y en a une autre du Duc, dans laquelle il reconnaît au sujet du Dr. O'Meara, qu'il lui rendrait service aussitôt qu'il le pourrait ; il ne parle point de l'archevêché, il dit seulement qu'il connaissait un tel homme. L'autre est du

colonel Shaw qui m'a écrit au moment de partir pour le Cap de Bonne-Espérance, dans laquelle il se plaint d'être mis à la demi-paie.—Connaissez-vous l'écriture de S. A. R. le Duc d'York? Oui, si je ne la connais pas, M. Adam peut le dire.—Avez-vous vu le Duc d'York écrire? Oui; cette lettre, adressée à George Farquhar, est de son écriture ordinaire: quand il écrivait, *Mad. Clarke*, sur l'adresse, c'était toujours d'une écriture contrefaite. Celle-ci est adressée, à *Mad. Clarke*, poste restante à Worthing; le contenu de ces deux lettres est de son écriture ordinaire.

(On lut les lettres de M. Maltby: dans l'une d'elles est cette phrase remarquable, adressée à Mad. Clarke: " Vous seriez, de toutes manieres, un trésor pour un secrétaire d'Etat.")

(On lut les lettres du col. Mac Mahon:) Dans la premiere, il s'excusait de n'avoir pu la voir. Dans la seconde, il lui promettait de chercher à obtenir une audience du Duc d'York pour lui parler de son affaire. Dans la troisieme, il exprimait son indignation de ce que le procureur de Mad. Clarke avait dit à celle-ci qu'il se moquait d'elle; que dans les rapports qu'il avait eus avec elle, il n'avait rien vu qui n'eût excité son respect et sa bienveillance pour elle.

(Voici les lettres de S. A. R. le duc d'York.)

Comment puis-je exprimer suffisamment à ma douce, à ma tendre amie, les delices que sa chere, sa jolie lettre m'a procurées, ou combien je suis sensible à toutes les choses qu'elle contient! Millions, millions de grâces pour cette lettre, mon Ange! et soyez assurée que mon cœur est convaincu de votre affection, et que tout mon bonheur en dépend.

Je suis, toutefois, très fâché que mon amour ne soit pas allée aux courses de Lewes; qu'elle est bonne d'avoir songé à moi dans cette occasion! mais je pense qu'elle me connaît trop bien pour n'être pas convaincue que je ne puis supporter l'idée d'ajouter aux sacrifices que je sais qu'elle a faits pour moi.

Des nouvelles! mon ange n'en peut point attendre d'ici; quoique la vie que je mene ici, ou du moins dans la famille où je suis, soit tumultueuse, elle est cependant d'une uniformité qui ne prête guere de sujet à une lettre; excepté la famille de Chesterfield, il n'y a personne, hormis nous, que je connaisse. Dernierement, nous étions au spectacle, qui était meilleur que la premiere nuit.

Le Dr. O'Meara m'a rendu visite hier, et ma remis votre lettre; il désire vivement prêcher devant la Famille Royale, et si je puis lui en donner les moyens, je le ferai.

Combien le temps m'a semblé long, ma chere amie, depuis que nous nous sommes quittés; avec quelle impatience j'attends Mercredi prochain!

Dieu vous bénisse, mon cher, cher amour! Je manquerai la poste si j'ajoute quelque chose de plus; oh! croyez-moi jusqu'à ma derniere heure, tout à vous.

Sandgate, 24 Août, 1805.

Comment pourrai-je exprimer à ma chere amie, mes remercîments pour sa chere, sa chere lettre, ainsi que les délices que me causent les assurances de son amour? Oh, mon ange! rendez-moi justice, et soyez convaincue qu'il n'y a jamais eu de femme adorée comme vous l'êtes. Chaque jour, chaque heure me convainc de plus en plus que tout mon bonheur dépend de vous seule. Que le temps m'a semblé long depuis notre séparation, et avec quelle impatience j'attends le jour d'après-demain! il s'écoulera cependant deux longues nuits, avant que je ne puisse serrer mon amie dans mes bras!

Combien je suis heureux d'apprendre que vous êtes mieux; je ne veux cependant pas abandonner toute espérance de voir la cause de vos ennuis dissipée. Clavering se trompe, mon ange, s'il croit qu'on va lever de nouveaux régiments; ce n'est pas là le projet, on n'ajoutera que de seconds bataillons aux corps existants; vous feriez bien, en conséquence, de le lui dire et que vous êtes sûre qu'il est inutile qu'il fasse aucune démarche pour en obtenir un.

Dix mille remercîments, mon amour, pour les mouchoirs, qui sont charmants; je n'ai pas besoin de vous assurer, je pense, du plaisir que j'éprouve en les portant, et en vous assurant que votre main me les a rendus plus chers.

Rien ne pouvait être plus satisfaisant que la tournée que je viens de faire, ainsi que l'état dans lequel j'ai trouvé toutes choses.

J'ai employé hier toute la journée à visiter les fortifications de Douvres ; passant les troupes en revue, et examinant la côte jusqu'ici. J'ai eu, depuis Folkstone, la vue du camp français.

Hier, j'ai passé d'abord en revue le camp qui est ici, ensuite le 14e de dragons, qui a certainement une très-bonne tenue ; de là je suis allé à Bradbourne Lees, afin d'inspecter quatre régiments de milice; ce qui, en tout, m'a pris plus de treize heures. Je pars à l'instant pour parcourir la côte jusqu'à Hastings, inspectant les différents corps, à mesure que je passe, ce qui employera à-peu-près autant de temps. Adieu, donc, ma douce, ma chere amie, jusqu'à après-demain, et soyez assurée que jusqu'à ma derniere heure, je serai toujours tout à vous.

Adressée à George Farquhar, Esq. &c. &c.

Mad. Alice Hovendon.

Mad. Alice Hovendon déclara : Qu'elle avait négocié pendant quelque temps avec Mad. Clarke un échange pour le colonel Shaw; que Mad. Clarke craignait toujours que Donovan ne mentionnât cette affaire au Duc d'York, ce qui, disait-elle, aurait entraîné sa ruine; que, quelque temps avant, Madame Clarke lui écrivit qu'elle ne pouvait rien faire pour le major Shaw ; elle lui avait demandé de décrire la personne du major Shaw, ses liaisons, ses recommandations; que, sans cela, elle ne pourrait mentionner l'affaire à S. A. R. Je répondis qu'il était appuyé par le général Burrard ; qu'il avait éprouvé dernierement une grande infortune dans sa famille. Mad. Clarke répondit : " Cela ira : je dirai à S. A. R. que je m'adresse " à elle en vertu de la demande d'un très-ancien " ami, et par pitié pour son infortune ; qu'il ait de " l'officier général une permission de s'absenter " deux mois, et pendant cet espace j'exciterai la " sensibilité de S.A.R. afin d'obtenir ce que je de- " mande, sans qu'elle en soupçonne la cause." Le témoin a été ensuite interrogé sur la réputation dont jouit Miss Taylor, et sa réponse a été : Qu'ayant

reçu une visite de Miss Taylor, elle ne la lui rendit pas, parce qu'elle apprit quelque chose de désagréable; que ce n'était que des ouï-dire, et qu'on n'est pas obligé de révéler ce qu'on n'a pas connu par soi-même. Le reste de la déposition du témoin consista dans la déclaration, que toutes ses communications, avec Mad. Clarke, s'étaient borneés à l'affaire du major Shaw, dont cette derniere, effrayée de l'indiscrétion de Donovan, renvoya les pieces, ainsi que l'obligation qui avait été souscrite pour la somme promise en cas de réussite, et pour deux autres demandes de promotion qui n'avaient jamais eu de suite ; le témoin ajouta que toutes les lettres reçues de Mad. Clarke, au sujet de ces différentes affaires, lui étaient renvoyées sur-le-champ, pour que jamais on ne pût acquérir la preuve qu'elle faisait un trafic de commissions pour l'armée.

Mad. M. A. Clarke.

Mad. Clarke, a été examinée ainsi qu'il suit : "Connaissez-vous le colonel Shaw et avez-vous demandé au Duc d'York de l'avancement pour lui ? Oui, je voulais d'abord le faire nommer lieutenant-colonel, et le faire entrer dans l'état-major ; mais je ne pus y réussir, et je lui procurai la place d'inspecteur-général des casernes au Cap Bonne Espérance, pour laquelle je reçus 500l.; je ne fus pas satisfaite de cette somme, et le Commandant en Chef me dit que j'aurais dû savoir prendre mieux mes précautions, que je devais savoir que le major Shaw était une mauvaise espece d'homme, et qu'il le mettrait sur-le-champ à la demi-paye; il m'envoya plusieurs lettres de plainte, mais je ne pris pas la peine de les lire. (Ici on a lu une lettre du colonel Shaw, datée du *Lizard*, 19 Mai, 1806, dans laquelle il se plaint d'être le seul offi-

cier de l'armée qui, se trouvant membre de l'état-major hors de l'Angleterre, ne reçoit que sa demi-paye.) L'interrogatoire fut continué : " N'avez-vous jamais dit que vous étiez veuve, ou ne vous êtes-vous pas produite dans cette qualité ? Si j'ai jamais dit telle chose, ce fut à la cour martiale ; dans tout autre temps ce n'a jamais été que par plaisanterie : il y a bien de la différence à dire qu'on est veuve, ou à se laisser passer pour telle ; si quelquefois j'ai pris ce caractere ou bien changé de nom, c'était pour éviter les huissiers.—N'avez-vous jamais pris le nom de Dowler ? On a pu m'appeler ainsi, mais je ne me suis jamais donnée pour Mad. Dowler, si ce n'est que par pure plaisanterie, et aux yeux de quelque personne avec qui j'étais très-liée.—Vous avez dit, la derniere fois que vous avez été interrogée, que vous n'aviez vu M. Dowler que deux fois, savoir ; un Dimanche qu'il vint vous voir au sujet de l'enquête actuelle, et un autre jour dans la salle assignée aux témoins qui sont examinés dans cette chambre ? Je ne veux pas qu'on me surprenne à faire un conte à ce sujet, je dirai donc que je l'ai vu une fois de plus.—Voulez-vous dire que vous avez été surprise à dire un mensonge, lorsque vous avez assuré auparavant que vous ne l'aviez vu que deux fois ? — Non, c'est peut-être vous qui voulez me surprendre à en dire un.--N'avez-vous pas dit que vous n'aviez vu M. Dowler que deux fois ? Il se peut que je l'aie dit.—Cela est-il vrai ou faux ? Il est vrai que je l'ai vu deux fois, et il est vrai aussi que je l'ai vu trois.—Où avez-vous vu M. Dowler cette troisieme fois dont vous convenez vous-même ? Dans cette chambre.—Combien de fois avez vu M. Dowler, outre ces trois fois depuis son retour du Portugal ? Je crois que l'honorable membre peut en parler savamment ; la fenètre de son grenier favorise extrêmement son instinct curieux puisqu'elle donne sur

ma maison.—Vous ne craignez pas d'être surprise à dire un mensonge quand vous assurez que vous ne l'avez vu que ce nombre de fois ? Si cela plaît à l'honorable membre, et si cela peut remplir un but quelconque, je dirai que je l'ai vu plus souvent ; je ne veux pas dissimuler que M. Dowler est un de mes amis très-intimes.—Dans quel autre endroit et dans quel autre temps, outre ceux que vous ayez déjà mentionnés, avez-vous vu M. Dowler ? Je l'ai vu dans son propre hôtel.—Quand ? La premiere nuit qu'il est arrivé à Londres, à ce que je crois; mais cela devait être extrêmement secret, car je ne voulais pas que ma propre famille ni aucune autre personne sussent que je l'avais vu cette nuit là.—Vous ne l'avez donc vu que la premiere nuit qu'il est arrivé à Londres ? Et les autres fois que j'ai déjà mentionnées.—Sont-ce là les seules fois que vous ayez vu M. Dowler depuis son arrivée en Angleterre ? Oui.—A quelle heure du jour avez-vous vu M. Dowler ? Jeudi, à son hôtel ; il était nuit.—Êtes-vous venue là sous votre nom de Clarke ? Je n'ai pris aucun nom.—A quel hôtel l'avez-vous vu ? Chez *Reid*, dans St. Martin's Lane ; je l'ai vu ensuite dans ma propre maison.—Êtes-vous restée, cette fois, long-temps dans la compagnie de M. Dowler ? J'ai dit que j'étais dans sa compagnie ; et j'en appelle à la chaire pour savoir si c'est là une question décente, si elle ne blesse pas la dignité de la chambre ? (Le témoin a reçu ici l'ordre de se retirer, et quand il est revenu, on lui a adressé la question suivante:) Avez-vous vu M. Dowler Vendredi matin ? Ma visite a duré jusqu'à Vendredi matin.—Aviez-vous un crédit ouvert chez quelqu'un des banquiers du Duc d'York ? Aucun : on a répandu dans les bureaux du Duc que j'avais commis un faux pour 2000 liv. cela n'est pas vrai; ce bruit m'a suivie partout hors de Londres, d'autant que la sœur du

colonel Gordon prétendait en être sûre et l'avoir vu.—N'avez-vous jamais envoyé à Birkett, l'orfevre, des bons du Duc d'York? Une ou deux fois, S. A. R. me donna de petits bons pour 3 ou 400 liv. mais il les signait lui-même; c'était pour retirer mon collier ou quelque chose de ce genre de chez Parker, dans Fleet-Street; mais j'étais toujours obligée de signer quelque billet en particulier à Parker, car si je ne l'eusse pas fait, il n'aurait pas voulu prendre le bon de S. A. R. Jamais je n'ai envoyé de bon de S. A. R. chez Parker. —N'avez-vous pas reçu 25,000 liv. du Duc d'York pendant les trois années que vous avez été sous sa protection? O mon Dieu, non! souvent il ne complétait pas le payement du mois, et les trois derniers mois que j'ai été avec lui, il ne m'a jamais donné une guinée.—Voulez-vous prétendre que S. A. R. ne vous a pas donné 15,000 liv. pendant ces trois années? Comprenez-vous là-dedans ce que le Duc a payé pour la maison dans laquelle je fus établie, ou bien les dépenses de mon entretien et de mon établissement? Je ne peux pas dire ce qu'il a payé pour la maison. S. A. R. m'a fait des cadeaux, mais c'étaient des bijoux et autres choses de ce genre.—Le comité doit donc croire en point de fait que vous n'avez pas reçu de fortes sommes d'argent, outre celle de 1000 liv. quoique vous ayez dit que quand il arrivait quelque chose de désagréable, S. A. R. vous donnait des sommes d'argent? Cela n'excédait jamais 200 liv. Lorsque je vins dans Gloucester Place, le premier présent que S. A. R. me fit, fut de de 500 liv. M. Dowler venait aussi quelquefois à mon secours et je ne crois pas que le Duc y soit venu plus de deux fois.—Comment souteniez-vous votre établissement, si, comme vous le prétendez, ce que vous donnait le Duc d'York pouvait seulement payer les livrées et les gages? La chambre

sait déjà d'où je tirais en partie de quoi fournir au reste ; ce fut six mois après que je fus dans Gloucester Place, que voyant mes dettes augmenter considérablement, et entendant le Duc me dire sans cesse que j'avais un plus grand patronage que la Reine, je me déterminai à le mettre en usage.—Quel était le montant de vos dettes, lorsque vous quittâtes Gloucester Place? Moins de 3000 liv. st.—Vous souvenez-vous si les billets de S. A. R. qui ont servi à payer l'argenterie achetée de M.M. Birket, étaient à votre ordre? Je n'ai jamais vu ces billets, je croirais plutôt qu'ils étaient souscrits par le Duc lui-même, et signés Frédérick.—Vous souvenez-vous si vous avez jamais fait avoir de l'argent au Duc d'York, au moyen de lettres de change tirées par lui, ou de tout autre effet sur lequel il avait apposé son nom? Je ne crois pas qu'il l'ait jamais fait.—Le Duc d'York savait-il que vos diamants étaient en gage? Oui, il me donna un jour un bon de 400 liv. st. payable à Parker, chez lequel ils étaient déposés. —Mlle. Taylor était-elle dans l'habitude de vous rendre souvent visite? Elle était presque toujours chez moi, et y passait souvent trois jours, surtout pendant les embarras de son pere.—Aviez-vous un petit laquais du nom de Carter? Oui, mais le colonel Wardle m'avait dit qu'il ne ferait pas mention de cela.—A-t-il porté la livrée? Non, jamais.—A-t-il monté derriere votre voiture? Oui, mais rarement.—Lui avez-vous procuré une commission dans l'armée? Oui.—S. A. R. n'a-t-elle pas payé les meubles de votre maison? Oui, excepté les glaces qui m'ont coûté 5 ou 600 liv. st.— S. A. R. n'a-t-elle pas payé pour le vin? Elle a envoyé beaucoup de vin; mais cela ne suffisait pas.—A qui vous êtes-vous adressée pour obtenir la commission de Samuel Carter? Au Duc d'York qui savait très-bien que c'était la même personne

qui servait à ma table.—Quel âge avait Carter quand il a obtenu sa commission ? Entre dix-huit et dix-neuf ans.

Séance du 14 *Février.*

M. Shaw.

M. Shaw déclara qu'il avait reçu ordre de son frere, le colonel Shaw, de remettre à Mad. Clarke une somme de 300 liv. st. parce qu'elle avait montré quelque disposition à le servir ; qu'elle lui avait demandé cette somme par forme d'emprunt, et qu'il ne voulait pas la désobliger ; quoiqu'il fût certain que sa nomination était due à l'influence de Sir Harry Burrard, qui lui avait toujours témoigné beaucoup d'intérêt.

Le col. Gordon présenta ensuite les documents relatifs à la nomination du col. Shaw et déclara, qu'il ne fut fait de démarches en faveur de cet officier que par le Général Burrard, qui s'autorisa, pour appuyer sa demande, du témoignage de Sir James Craig ; qu'il ne se rappelle pas que le Commandant en Chef lui eût jamais fait aucune remarque ni donné aucun ordre à ce sujet. On demanda au colonel Gordon si jamais il avait eu connaissance que Mad. Clarke vendait ou avait la prétention de vendre des commissions dans l'armée? Il répondit qu'il n'avait jamais eu connaissance de ces bruits que par les nombreux libelles qui les avaient accrédités ; qu'ayant appris dans l'automne de 1804, qu'il existait de nombreux abus de ce genre, il fit les plus actives recherches pour en connaître la cause ; qu'il prévint même les officiers dans une lettre circulaire, contre ces abus, et qu'il obtint une clause dans le *Mutiny-Act* pour y remédier et en atteindre les auteurs ; qu'il rendit compte au Duc d'York de l'effronterie avec

laquelle un M. Hebden, fournisseur de l'armée, avait avoué qu'il avait reçu une commission de tant pour cent sur une somme de 1000 liv. st. payée pour une place de quartier-maître dans la légion germanique ; que S. A. R. lui dit qu'il fallait rechercher scrupuleusement tous les abus de ce genre et en faire retomber la punition sur les auteurs, quels qu'ils fussent. On lui demanda si le Commandant en Chef avait quelque influence sur la disposition des places de quartiers-maîtres ? Il répondit qu'il n'en avait aucune autre que celle de soumettre à S. M. les noms de ceux qui devaient les remplir, et qui étaient toujours recommandés par les colonels des régiments au secrétaire de la guerre. On lui demanda si, lorsque le Commandant en Chef lui témoignait son désir particulier au sujet d'un échange quelconque, cela suffisait pour déterminer ou presser la conclusion d'une affaire de ce genre ? Il répondit que lorsqu'il avait reçu les ordres du Commandant en Chef sur une affaire qu'il lui avait soumise, elle était terminée, et qu'elle était ensuite portée devant le Roi en son temps ; que le désir du Commandant en Chef ne pouvait nullement en accélérer la conclusion, qu'elle devait aller parallélement avec les autres du même genre.

M. Williams Nicholls fut ensuite interrogé relativement aux lettres que Mad. Clarke avait laissées dans la maison qu'il lui louait à Hampstead, et il déclara : Que M. Wardle l'avait vu au sujet de ces lettres et les lui avait demandées, mais qu'il n'avait pas cru qu'il fût convenable de les lui livrer sans le consentement de la personne à laquelle elles appartenaient ; qu'ensuite il n'avait pas cru devoir les remettre même sur l'ordre de Mad. Clarke.

Séance du 15 *Février.*

Mad. Clarke fut interrogé sur le contenu des lettres qui lui avaient été autrefois adressées par la Baronne de Nolleken ; 1° pour lui demander d'obtenir la protection du Duc d'York pour faciliter à un de ses fils l'échange de son grade dans l'infanterie contre un grade équivalent dans la cavalerie ; 2°, pour l'avertir qu'elle avait lu dans les papiers publics, que le Duc avait vu le Roi ; qu'ensuite M. Pitt avait eu une audience de S.M. et qu'elle espérait que Mad. Clarke voudrait bien l'informer si ses espérances étaient réalisées, et s'il avait été question des demandes de son mari ?

Les dépositions de Thomas Walker, cocher de Mad. Clarke et de son domestique W. Macdowall, qui furent ensuite entendues, furent relatives à Samuel Carter qu'ils déclarerent avoir demeuré chez Mad. Clarke en qualité de domestique sans porter de livrée.

Martha Favery, femme de charge de Mad. Clarke, déclara qu'elle se souvenait fort bien qu'avant que le Duc d'York partît pour Weymouth et Mad. Clarke pour Worthing, elle remit au domestique du Duc un billet de banque dont elle ignore le montant, afin de le changer ; qu'ensuite le domestique lui en ayant apporté le change, elle le remit à Mad. Clarke, qui alors était au lit avec le Duc ; que quand elle s'adressait à Mad. Clarke pour payer les mémoires des fournisseurs, elle lui répondait que S. A. R. était en retard pour le payement de ce qu'il lui allouait et qu'il fallait leur dire d'attendre ; que quand elle disait à Mad. Clarke de demander au Duc d'York les moyens de satisfaire à toutes ces demandes, elle lui répondait qu'elle y satisferait dès que S. A. R. lui aurait donné l'argent nécessaire.

Mad. Clarke fut ensuite interrogée de la maniere suivante : Saviez-vous que Samuel Carter fût un fils naturel du Capitaine Sutton.—Je l'ai entendu dire, mais il m'a déclaré le contraire ; je sais que le capitaine Sutton lui donnait des leçons dans ses moments de loisir ; j'ai envoyé moi-même ce jeune homme à l'école ; je le considérais dans une situation bien supérieure à celle d'un domestique.—Le Duc d'York vous a-t-il jamais dit qu'il avait été informé que vous receviez de l'argent pour procurer des places dans l'armée ? Non, personne n'osera avancer cela.—Le Duc d'York vous a-t-il jamais dit par quels moyens ces commissions que vous dites avoir été obtenues irrégulierement, étaient ensuite rectifiées dans les registres des bureaux ? Non, il me dit seulement qu'il prendrait soin que ces irrégularités fussent corrigées.

M. Charles Greenwood.

M. Charles Greenwood déclara qu'il n'avait jamais existé aucun différend entre lui et le Duc d'York, au sujet de la nomination de M. Elderton à une place de quartier-maître ; que S. A. R. le lui mentionna comme quelqu'un qui avait des prétentions à une place de ce genre ; et qu'il lui dit de faire des recherches sur son compte ; qu'il avait reçu, il y a environ six semaines, une lettre de Mad. Clarke qui le priait d'user de son crédit auprès du Duc en faveur d'un frere à elle, qu'elle appelait le capitaine Thompson, et qui servait dans la cavalerie.

Le Général Lochfort déclara qu'il avait toujours regardé Samuel Carter comme un fils naturel du capitaine Sutton, qu'il passait pour tel dans la maison de ce dernier.

Les dépositions qu'on imprime pour les membres du Parlement, n'étant pas encore distribuées en totalité, nous sommes obligés de renvoyer au prochain Numéro la fin de ces interrogatoires. La discussion de l'affaire a été fixée au 8 de Mars, et il a été décidé qu'il serait fait, pour ce jour-là, un appel de tous les membres de la Chambre. Aussitôt que les interrogatoires ont été clos, M. le Duc d'York s'est empressé d'écrire à la Chambre des Communes la lettre suivante, dans laquelle on verra que ce Prince proteste hautement de son innocence. Nous publions immédiatement après de nouvelles observations sur cette affaire, qui font suite à celles que nous avons données dans le Numéro précédent, et que nous tirons du même papier, *le Morning Post.*

Horse-Guards, le 23 *Février*, 1809.

Monsieur l'Orateur.—J'ai attendu avec la plus grande anxiété que le Comité nommé par la Chambre des Communes, pour faire une enquête sur ma conduite, comme Commandant en Chef de l'armée de S. M., eût terminé ses interrogatoires, et j'espere qu'il ne sera pas jugé messéant que j'adresse cette lettre par votre canal à la Chambre des Communes.

J'observe avec la plus profonde douleur que, dans le cours de cette enquête, mon nom a été associé aux transactions les plus criminelles et les plus déshonorantes; et je dois à jamais regretter et déplorer qu'il ait existé une liaison qui a ainsi exposé mon caractere à la censure.

A l'égard d'aucun prétendu délit ayant rapport à l'exercice des fonctions de mon emploi, je proteste positivement de mon innocence, de la maniere la plus solennelle, et sur mon honneur comme Prince; niant non-seulement toute participation coupable à aucune des infâmes transactions qui ont été mises en évidence à la barre de la Chambre des Communes, ou aucune connivence à leur existence, mais encore que j'aie eu la moindre connaissance ou soupçon qu'elles existassent.

La conviction de mon innocence me donne lieu d'espérer avec confiance que la Chambre des Communes n'adoptera, d'après des dépositions telles que celles qu'elle a entendues, aucun procédé préjudiciable à mon honneur et à ma réputation; mais si, d'après des témoignages tels que ceux qui ont été produits contre moi, la Chambre des Communes peut révoquer en doute mon innocence, je réclame de sa justice de ne pas être condamné sans procès, ni privé des avantages et de la protection que procurent à tous les sujets anglais les lois et usages suivant lesquels seuls les preuves par témoins sont admises dans l'administration ordinaire de la justice.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

(Signé) FRÉDÉRIC.

LE DUC D'YORK.

Après quelques remarques générales sur la situation dans laquelle se trouve placé un homme qui cherche à justifier le Duc d'York sur les faits allégués contre lui, lorsqu'il a à lutter contre les préjugés qui se sont universellement manifestés dans le public depuis le commencement de l'Enquête, l'écrivain du *Morning Post* annonce que ni cette considération ni aucune autre de quelque nature qu'elle soit, ne le détournera de remplir le devoir qu'il s'est imposé envers le public. " Nous nous sommes mis avec franchise en avant, dit-il, non pour servir d'avocats au Duc d'York, non pour défendre sa morale immaculée, ni sa pureté politique, mais pour restraindre la censure dans les bornes de la justice, pour fixer l'accusation à ce qu'il y a de vrai, et pour corriger les erreurs momentanées de la passion et de la déception, par un jugement impartial et de sang-froid. C'est sur ces bases que nous nous présentons devant le public britannique, et que nous ne craignons pas d'en appeler à son bon sens. Quelque animé qu'il ait pu être momentanément, nous sommes convaincus qu'à la fin il prononcera sur toute cette affaire un verdict auquel il n'y aura rien à reprocher.

" Comme ceux qui condamnent parlent en général beaucoup plus haut que ceux qui défendent, il est presque impossible de mettre le pied dans un lieu public, sans entendre porter des plaintes sur les mauvais traitements qu'on a fait essuyer à Mad. Clarke, à Miss Taylor, à M. Wardle, &c. dans le cours de cette enquête. On

paraît avoir oublié entierement tout ce que S. A. R. le Duc d'York a eu à souffrir. Nous prendrons sur nous en conséquence d'indiquer quelques-unes de ces peines, et de prier nos lecteurs de considérer si elles ne sont pas aussi bien de nature à exciter l'intérêt que les harcelements et les chagrins auxquels un personnage tel que Mad. Clarke a été exposée.

“ En premier lieu, le Duc d'York se trouve placé forcément dans une situation où il n'a d'autres moyens de se défendre que ceux que lui fournissent les opérations mêmes de son ennemi. Examinez la différence qu'il y a entre l'*accusateur* Mad. Clarke, (car M. Wardle n'est que l'organe de l'accusation) et l'*accusé*, Son Altesse Royale le Duc d'York. Dans la plupart des charges, et surtout sur le point principal, qui est la connaissance et la connivence de S. A. R. aux actes en question, il est impossible qu'il y ait d'autre évidence que les assertions simples de Mad. Clarke et celles du Duc. Dans cette position, Mad. Clarke donne hautement son témoignage à la barre de la Chambre des Communes; S. A. R. n'a pas un seul moyen de donner son propre témoignage, et ne peut refuter celui de Mad. Clarke que par circonstance. Ainsi, dans le cas de la Note, Mad. Clarke déclare dans sa déposition qu'elle a été écrite par le Commandant en Chef, tandis que ce n'est qu'en particulier que S. A. R. peut assurer à ses amis qu'il n'a jamais écrit cette note et que c'est un faux. Nous parlerons en temps et lieu des présomptions que les circonstances de ce témoignage font naître sur cette partie si importante de la question; nous ne la présentons ici que sur un point où il ne peut y avoir que deux témoins, l'accusateur et l'accusé. Le véritable accusateur a tout l'avantage de son propre témoignage, tan-

dis que l'accusé n'a la possibilité de tirer sa défense que des inductions que peut suggérer le dire de son adversaire.

" Une autre circonstance très-vexante pour le Duc d'York, est le mode de procédure qui a été adopté contre lui dans cette affaire. Nous n'avons pas intention de blâmer ce mode, bien au contraire ; mais nous voulons faire voir comment il a pesé sur le Duc d'York, en favorisant essentiellement son accusateur. Tout homme impartial et sans préjugé doit convenir que la publicité qui a été donnée, par le canal des papiers-nouvelles, à toute la procédure, à fur et mesure qu'elle avait lieu, et l'impossibilité d'empêcher les témoins de se concerter et de se consulter, ont été d'un très-grand avantage à une *bande* de conspirateurs, tels que la procédure n'a que trop prouvé qu'étaient plusieurs des témoins. S'ils avaient été soigneusement séparés ; s'ils avaient été tenus dans l'ignorance des dépositions faites avant les leurs, peut-on douter qu'ils ne se fussent rendus coupables des mensonges et des prévarications les plus grossieres, qui auraient mené à découvrir la vérité, au lieu seulement de se couvrir de honte (ce qu'ils ont fait, malgré toutes les *lumieres* qu'ils avaient pour se guider) et de placer la cause dans un état douteux ? Nous espérons cependant qu'un peu de réflexion dissipera cet état de doute et d'incertitude ; et qu'un mûr examen de l'affaire fera ressortir l'honneur du Duc d'York aux yeux de tout homme impartial et raisonnable. Nous récusons toutes ces assertions qu'on a faites sur l'accord des dépositions de Mad. Clarke. Nous nous engageons à prouver que cette espece de consistence mérite la punition la plus sévere, et que ce n'est pas la consistence de la verité, mais celle du plus vil artifice. Nous sommons ces

personnes de dire, s'il n'a pas paru par la procédure, que Mad. Clarke était préparée à répondre à presque toutes les questions qui lui étaient faites, quoique ces questions provinssent d'autres interrogatoires immédiats qui venaient d'être faits cinq minutes avant qu'elle ne fût mandée à la barre. Il est même un cas particulier où sans qu'il lui fût fait aucune question, elle dit au Comité, que si le témoin précédent (Sandon), avait insinué quelque chose à son désavantage relativement à la Note (nous ne pouvons pas citer les particularités du cas, la procédure légale n'étant pas encore sous les yeux du public), il en avait menti. Or, il est clair que cet empressement de la dame Clarke à désavouer Sandon, doit lui avoir été inspiré ou par la conviction qu'elle était coupable, ou par des informations qui lui avaient été transmises sur ce qui s'était passé dans l'intérieur de la Chambre, cinq minutes avant qu'elle ne fût appellée. Et comme nous ne pouvons pas croire qu'elle eût des espions dans la Chambre des Communes, nous devons en conséquence attribuer ce désaveu anticipé, ainsi que nous l'avons dit, au sentiment intime qu'elle avait de sa culpabilité.

" Le Commandant en Chef a encore été placé dans la situation la plus cruelle, par les raisonnements injustes auxquels sa conduite a été exposée et par les conséquences également injustes qu'on a tirées de la marche que ses conseillers et lui ont suivie. La maniere franche et honorable avec laquelle il a abordé les griefs allégués contre lui, au lieu d'être imputée, ainsi qu'il était juste de le faire, au sentiment qu'il avait de sa rectitude, a été retorquée contre lui, et taxée d'une audace et d'une hardiesse folle. Il est intolérable de voir qu'un homme qui doit être jugé loyalement, ait été traité de la sorte. On ne peut se faire à l'idée de voir

tordre ainsi la conduite la plus noble, pour la convertir en crime, ou la flétrir du nom de folie. C'est pourtant ainsi qu'on traite une des premieres branches de la Famille Royale! Mais nous ne demandons rien sous ce rapport. Le public a le droit d'exiger satisfaction du sujet le plus relevé du royaume. Que le public ait donc son dû, mais en même temps, qu'on ne refuse pas au Commandant en Chef, parce qu'il est Commandant en Chef, la justice qui serait accordée au plus vil criminel au Old Bailey.

" Une autre exemple de l'interprétation injuste qui a été donnée aux actions du Duc d'York et de ses conseillers, se trouve dans les remarques auxquelles leur maniere de mettre en avant les témoignages qu'ils jugeaient nécessaires, a été soumise. Il a été dit que les interrogatoires du Comité, la recherche faite dans les appartements de M. Sandon, et en un mot toutes les mesures prises par les amis de S. A. R., n'ont servi qu'à rendre sa cause plus mauvaise qu'auparavant. En accordant que cela soit vrai, ce qui pourtant n'est pas, qu'est-ce que cela prouve? Sinon que parmi les témoins du Duc d'York, il n'existait pas de concert préliminaire sur ce qu'ils avaient à dire à la barre, que rien n'était préconcerté entr'eux pour éviter les contradictions et favoriser la cause pour laquelle ils paraissaient. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que les conseillers du Duc d'York étaient plus jaloux de procurer les moyens de faire connaître complétement la vérité que de mettre S. A. R. à couvert des censures que les dépositions de ses témoins pouvaient lui attirer? Et ici nous ne pouvons nous empêcher de payer un juste tribut d'applaudissements à l'intégrité, à l'honneur, et au sentiment sévere de ses devoirs comme homme public, qui ont marqué la conduite du

Chancelier de l'Echiquier pendant tout le cours de cette enquête. Pourquoi lui a-t-on reproché d'avoir voulu examiner jusqu'au fond toutes les choses qu'il croyait devoir conduire à la connaissance de la vérité, quoiqu'elles pussent impliquer le caractere du Duc d'York? Est-ce donc ainsi que nos efforts patriotiques pour la cause du pays, doivent nous être imputés à crime, et que le Chancelier de l'Echiquier est à blâmer parce qu'il n'a mis en avant que des témoins qu'il savait bien ne pas devoir inculper le Duc d'York? Il a suivi une marche bien plus noble:

"*Amicus Socrates, amicus Plato, sed magis amica veritas.*"

"Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, mais avant d'en revenir à de nouvelles observations sur cette Enquête, nous prions qu'il nous soit permis de faire quelques légeres remarques au sujet de la note que l'on prétend être de l'écriture du Duc d'York, et que l'on applique à l'affaire du Major Tonyn, laquelle note a été l'objet de tant de recherches. Cette note est-elle véritable ou fausse? c'est un point à décider par le public. Le Duc d'York affirme solemnellement et itérativement qu'elle n'est pas de son écriture. Mad. Clarke assure qu'elle en est. Le témoignage des personnes qui ont été appellées pour vérifier l'écriture, est pour l'un comme pour l'autre. Les caracteres de cette écriture ont tant de ressemblance avec celle de S. A. R, que même ceux qui sont le plus au fait de son écriture, ne peuvent pas dire positivement qu'elle n'ait pas été écrite par lui, quoiqu'ils y aperçoivent quelques légeres différences. Nous supposerons pour un moment que la parole du Duc et celle de Mad. Clarke méritent la même confiance; nous allons examiner l'affaire sous un autre point de vue. L'objet particulier

sur lequel nous allons appeler l'attention du public, comme jettant un grand jour sur l'affaire en question, est la déposition de M. Maltby qui a déclaré au Comité, qu'à la fin du mois de Juillet, ou au commencement d'Août 1806, Mad. Clarke montra ou envoya à M. Russell Manners une lettre prétendue de S. A. R. le Duc d'York, portant que lui, Duc d'York, donnerait à lui, Russell Manners, une place digne de son nom et de sa famille. Nous serions bien-aises de savoir par qui cette lettre a été fabriquée. Certes, elle ne pouvait pas être du Duc d'York, qui s'était séparé de Mad. Clarke au mois de Mai précédent, et qui n'avait eu ensuite aucune rélation avec elle, si ce n'est pour rejetter les entrevues qu'elle demandait et refuser tout net de lui écrire. Présumant donc que cette lettre, montrée ou envoyée à M. Manners, est une imposture pratiquée par Mad. Clarke pour en obtenir frauduleusement de l'argent, il est tout naturel de tirer par analogie une conclusion semblable par rapport à la note montrée au Major Tonyn ; c'est-à-dire, que c'est un faux de Mad. Clarke pour s'assurer les 500 liv. st. que celui-ci avait déposées et qu'il désirait reprendre.

" Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, d'autant qu'il serait nécessaire d'avoir le témoignage de M. Manners, (qui, à ce que nous apprenons, n'est pas maintenant dans ce pays-ci) pour lui donner tout le poids qu'il mérite ; et nous nous contenterons de faire une légere observation, avant de continuer l'examen de la question.

" Toutes les fois que nous avons occasion de citer l'autorité de quelques-uns des témoins qui ont été interrogés dans le cours de cette Enquête, et dont les prévarications, les contradictions et la mauvaise conduite les ont couverts d'igno-

mimie, nous prions qu'il soit bien entendu que nous le faisons sur le principe suivant. Dans les points où leurs intérêts et leur réputation ne sont pour rien, nous sommes disposés à leur accorder confiance; car il n'est personne qui mente pour le seul plaisir de mentir: mais sur les points où la découverte de la vérité peut les inculper, nous refuserons d'ajouter foi à leur témoignage.

" Nous allons maintenant discuter la seconde proposition, savoir:

" Le Commandant en Chef a-t-il eu connais-
" sance que Mad. Clarke reçût des gratifications
" pécuniaires pour exercer son influence réelle
" ou prétendue, et y a-t-il connivé?

" Dans cette proposition, il y a deux nuances qui sortent, non pas tant du véritable état de la question, laquelle n'admet aucune modification essentielle, que de la nécessité qui existe de dissiper une idée très-générale, mais très-fausse: savoir, que si le Duc d'York était bien convaincu intimement que les promesses que Mad. Clarke faisait de son influence n'avaient aucun effet sur ses arrangements militaires, il pouvait fort bien, sans crime, la laisser lever des contributions sur les gens crédules ou qui ne se défiaient de rien. Dieu nous préserve de jamais sanctionner un sentiment aussi vil! Il ne nous importe nullement de savoir si Mad. Clarke avait quelque influence ou non; car si l'on peut prouver que le Duc d'York a su et a connivé à ce qu'elle reçût de l'argent, sa cause est perdue. Si Mad. Clarke n'avait pas le pouvoir de servir les personnes qu'elle volait ainsi, connaître ses intrigues sans les dévoiler, aurait été de la part du Duc d'York participer à la fraude. Si elle avait ce pouvoir, et si le Duc avait connaissance qu'elle en faisait trafic, alors son affaire

est jugée, les accusations sont prouvées, son administration a été corrompue, et il doit perdre son honorable situation. Mais il faut maintenant examiner les preuves qu'on fournit de cette prétendue connivence. Ce sont: 1°. le témoignage de Mad. Clarke; 2°. la circonstance additionnelle des 500 pounds reçus du colonel French et payés à MM. Birket, à compte sur le prix de quelque argenterie, dont le reste fut payé par le Duc d'York; et le billet de banque de 100 liv. st. faisant partie des deux, reçus du colonel Knight, et envoyé changer par S. A. R., ou à sa connaissance.

"Quant à la confiance que mérite le témoignage de Mad. Clarke, nous en avons déjà dit notre opinion, et nous nous sommes engagés à la maintenir sur des bases incontestables. Ce point étant un de ceux auxquels un témoin au moins très-douteux, pour n'en rien dire de plus en ce moment, est principalement intéressé, nous ne devons pas ajouter la moindre foi à ce que ce témoin affirme. Ainsi, ce que Mad. Clarke avance, au sujet des communications qu'elle dit avoir faites de ces affaires à S. A. R., nous le bannissons entierement de notre considération, comme faisant partie de cette masse d'inculpations malignes, grossieres et détestables, sous le poids desquelles la plus infâme et la plus machiavélique des *Millwoods* * de ce siecle a cherché à ruiner la considération de l'auguste objet de sa vengeance.

"Nous en venons maintenant au payement de

---

* Nom d'une courtisane adroite qui, par ses artifices, conduit un jeune homme à l'échafaud, dans la tragédie de George Barnwell, que Mercier a essayé d'imiter dans son drame de Jenneval et Rosalie.

la somme de 500 liv. reçues du colonel French et que Mad. Clarke déclare avoir payée à Birket et Co, à compte de l'argenterie achetée pour embellir l'établissement de Gloucester Place. Cela nous a paru d'abord un cas très-grave, parce que la lettre de service du colonel French, pour laquelle Mad. Clarke a reçu cet argent, est datée du 30 Avril, et que les 500 liv. ont été payées à Birket le 18 Mai suivant; mais en examinant avec attention les dépositions faites devant le comité, nous nous sommes convaincus que cette co-incidence apparente n'est qu'une preuve de plus de la ruse et des artifices de Mad. Clarke. Dans la page 260 des minutes imprimées, Mad. Clarke déclare que dans le commencement de son séjour dans Gloucester Place, S. A. R. lui fit un présent de 500 liv, (le montant juste de la somme en question) qui furent employées à acheter du linge et d'autres objets; "et dans la page 261, en réponse à une question, elle dit." J'avais reçu 500 liv. (du Duc d'York) pour acheter quelques petits objets indispensables de linge et d'argenterie." Il y a au moins autant de raison de croire que la somme qui a été payée à Birket, avait été donnée par le Duc d'York que par le col. French; et si la question ne repose que sur le seul témoignage de Mad. Clarke, ainsi que nous l'avons cité, nous n'hésitons pas à prononcer en faveur du Duc d'York. Mad. Clarke déclare encore, "qu'elle était hors de tous embarras, lorsqu'elle vint s'établir dans Gloucester Place, et qu'ils commencerent longtemps après;" et ensuite, "qu'elle n'a jamais commencé à trafiquer de son influence que quand elle s'est vue dans la détresse." Il n'est donc pas très-probable que ses embarras aient commencé dès les quatre premiers mois de son établissement dans Gloucester Place; et qu'elle ait été non-seulement obligée de commencer alors à

vendre des commissions, mais même réduite à la nécessité de faire connaître ces coupables transactions au Duc d'York.

" Quant au billet de banque de 100liv. qui fut, dit-on, remis par le Duc d'York à un de ses domestiques pour en avoir le change, cette accusation, après avoir été réduite graduellement au dernier degré d'invraisemblance, a enfin été abandonnée ; attendu que les témoins avec leurs maux de tête de commande, et leur mémoire accommodante, n'ont pas pu, quand ils ont été interrogés sur le fait positif, dire quel était le montant du billet, ni assurer que le Duc d'York eût connu cette circonstance.

Nouvelles Observations sur l'Affaire du DUC D'YORK, *extraites du même Papier.*

" Dans une accusation de corruption et de mal-administration dans l'exercice de sa place, portée contre le Commandant en Chef, la justice aurait voulu que l'Enquête se fût bornée à l'examen de la maniere dont S. A. R. avait rempli ses devoirs officiels. Sa conduite envers le public dans l'exécution de ses hautes fonctions, aurait dû être le seul objet sur lequel on aurait fait porter les dépositions des divers témoins. Mais quelle a été la marche qu'on a suivie ? Non-seulement le caractere public, mais même le caractere privé de l'illustre personnage en question, ont subi un scrutin d'où très-peu de personnes pourraient sortir avec une réputation sans tache. Non-seulement, ses actes, comme Commandant en Chef, ont été soumis au plus rigoureux examen, mais même ses actions les plus secretes ont été exposées avec soin aux yeux d'un public malin.

Il en est résulté que des préjugés populaires ont été excités outre mesure contre S. A. R.; car quoique nous puissions, sus le point de vue de la morale, censurer les amours et les indiscrétions du Duc, nous devons toujours les séparer de l'accusation de corruption dans l'exercice de ses fonctions de Commandant en Chef.

" Reprenant ici la chaîne des raisonnements par lesquels nous avons essayé de montrer la justice, l'acquittement de S. A. R. de l'accusation d'avoir eu connaissance que Mde. Clarke recevait des gratifications pécuniaires pour l'exercice de son influence, nous devons observer que toutes les circonstances, toutes les dépositions, excepté seulement celle de Miss Taylor, s'accordent pour justifier à cet égard le Commandant en Chef. Or, voici le véritable état de la question à ce sujet. Mde. Clarke, dont le caractère vil et abominable est déjà suffisamment connu de nos lecteurs, a affirmé à plusieurs reprises qu'elle avait informé Son Altesse Royale qu'elle recevait de l'argent de ceux qui lui demandaient son interposition dans les affaires militaires. D'un autre côté, nous trouvons dans les minutes des interrogatoires les dépositions suivantes:

" *Le Docteur Thynne.* Lorsque je lui parlai pour la premiere fois de l'affaire, (l'échange de Knight & Brook) elle me recommanda surtout de garder le secret, et du danger qu'elle courrait, si jamais la chose transpirait. (*Page 4 des Minutes in folio.*)

M. R. Knight. Mde. Clarke me supplia de tenir l'affaire secrete, de crainte qu'elle ne vînt aux oreilles du Duc d'York.—Ce fut après que j'eus envoyé les 200 liv. st. à Mde. Clarke, qu'elle exprima le desir que la chose fût tenue secrete pour le Duc d'York. J'ai toute raison de croire qu'elle attendait que l'échange fût mis sur la Gazette, et qu'elle me vola 200 liv. st. sans même qu'elle eût entendu parler ni parlé elle-même de cette affaire à d'autre qu'au premier témoin (le Docteur Thynne). (*Pages 5, 7 et 8 des Minutes.*)

Le Capitaine Sandon. Mde. Clarke me demanda en grâce que

son interposition dans l'affaire du recrutement du Colonel French, n'échappât jamais de mes levres devant qui que ce fût, et qu'il fût tenu bien secret au Duc d'York qu'elle avait reçu de l'argent. (*Page* 73.)

M. Donovan. Mde. Clarke ne me dit jamais qu'elle eût fait mention au Duc d'York qu'elle avait reçu de l'argent pour la promotion du Major Tonyn; au contraire, lorsque j'allai la voir dans Gloucester Place, bien loin de me dire que le Duc d'York eût connaissance de la premiere affaire, celle du Colonel Shaw, elle fut si alarmée de m'entendre annoncer comme l'ami du Major Shaw, qu'elle renvoya sur-le-champ les papiers au major; disant que si Son Altesse Royale savait qu'elle eût reçu de l'argent pour des promotions militaires, elle serait disgrâciée, et l'officier perdrait sa commission. (*Page* 162.)

Mde. Hovenden. Lorsque je portai deux noms à Mde. Clarke, elle me dit qu'elle essayerait, mais qu'il lui faudrait un peu de temps, de crainte que le Duc ne pût avoir le moindre soupçon que c'était une affaire d'argent, autrement cela la perdrait. Je recevais fréquemment des lettres de Mde. Clarke, mais je m'étais fait une regle de les lui rendre la premiere fois que je la voyais ensuite. Elle m'en avait prié, de crainte, disait-elle, que l'on ne découvrît qu'elle trafiquait en commissions. (*Pages* 252 *et* 254.)

Mde. Clarke. (*Page* 117) Vous souvenez-vous d'avoir fait usage de ces expressions: qu'il y aurait un terrible tapage, et que le Duc serait bien en colere, si l'on savait que vous receviez de l'argent? Il est très-probable que je l'ai dit.—Si vous vous êtes servie de ces expressions, qu'entendiez-vous par-là? Que le Duc serait très en colere contre moi pour avoir été imprudente.

Quoique deux de ces témoins (Sandon et Donovan) aient, par leurs prévarications et contradictions, perdu tout droit à la confiance, cependant il faut se rappeler que ce point ne les touchant ni l'un ni l'autre, et leur témoignage étant corroboré par d'autres du même genre de la part de gens non suspects, il peut être admis et jugé valable. Quant au dire de Mad. Clarke à ce sujet, on voit qu'après avoir reconnu qu'elle était très-empressée de demander le secret, afin que ces négociations ne fussent pas connues du Duc d'York,

elle s'appérçoit ensuite que cette admission de sa part pourrait la mener très-loin, et que sur-le-champ elle cherche à en détruire l'effet, en expliquant qu'elle avait peur que S. A. R. ne la taxât d'imprudence ! Et envers qui ? Serait-ce envers les mêmes personnes qui étaient aussi bien informées qu'elle des affaires en question, puisqu'elles y étaient intéressées ? Serait-ce envers le Duc d'York qui, s'il avait été assez stupide pour se prêter à un trafic de ce genre, n'avait aucune raison de désirer qu'on le lui cachât, et ne pouvait jamais s'attendre qu'on le dérobât à la connaissance du public ? Pouvait-il jamais espérer que des officiers qui avaient obtenu leurs promotions en corrompant sa maîtresse à prix d'argent, fussent jamais tenus à garder le silence par la suite, autrement que par de nouvelles concessions qu'ils n'auraient pas cessé de demander ? Il lui aurait été impossible de ne pas voir que si jamais il irritait par quelque refus des personnes qui avaient la faculté de le compromettre, elles n'auraient pas manqué de le faire et de l'exposer comme un administrateur corrompu. Sa conduite a-t-elle fait voir qu'il ait conçu, un moment, une semblable crainte ? A-t-il fait une seule concession pour obtenir le secret ? Tout au contraire, il a repoussé avec indignation les menaces de Madame Clarke. Il a rejetté sans hésiter, toutes les demandes du colonel French, du moment qu'elles lui ont paru contraires aux règles du service ; il a repoussé les impudents avis du major Hogan, et il a méprisé les insinuations du major Turner, que si ses demandes ne lui étaient pas accordées il ferait un appel au public. Qui est-ce qui aurait pu engager S. A. R. à braver la rage de tous ces gens désappointés et de beaucoup d'autres, si ce n'est le sentiment intime de son intégrité et la certitude qu'il avait rempli avec justice et pureté les devoirs de sa place ?

" Mais si l'on veut connaître la véritable maniere dont Mde. Clarke influait sur l'esprit du Duc d'York, afin de l'intéresser à ceux pour qui elle sollicitait des faveurs, nous la trouverons dans le témoignage de Mde. Hovendon, auquel on n'a jusqu'à présent fait aucune objection.

Mde. Hovendon. (*Page* 249.) L'affaire du Colonel Shaw manqua-t-elle, ou finit-elle naturellement? *Réponse.* Le soir du jour où j'envoyai le billet à Mde. Clarke, j'en reçus un d'elle, dans lequel était incluse la promesse du Major Shaw pour la somme convenue, et dans lequel elle me mandait qu'elle était certaine qu'elle ne pouvait rien faire pour le Major. Mde. Clarke m'avait fait demander auparavant des renseignements sur la personne du Major Shaw, sa famille, ses liaisons, son intérêt, sans quoi, disait-elle, elle ne se souciait pas de parler de l'affaire à Son Altesse Royale. Je lui répondis que je ne pouvais pas lui dépeindre sa personne; mais que quant à ses protections, je savais qu'il était protégé par le Général Burrard, et qu'il avait éprouvé en dernier lieu un malheur affreux dans sa famille; un de ses freres s'était noyé, à ce que je me rappelle, ou quelque chose de ce genre. Mde. Clarke répondit: *cela suffira,* je dirai à S. A. R. que je sollicite ses bontés pour le Major, à la recommandation d'un vieil ami, *et par compassion pour le malheur domestique qu'il a éprouvé.* Qu'il tâche d'obtenir un congé de deux mois par le canal de quelque officier-général, et dans l'intervalle, *j'essaierai de toucher le Duc d'York et d'intéresser sa sensibilité, pour qu'il remplisse mon but, sans qu'il en soupçonne la cause.*

Certes nous voyons ici une maniere bien naturelle de nous rendre compte de l'interposition du Duc d'York dans chacun des cas qui sont sous les yeux du public. Si l'on y ajoute foi, elle doit pour jamais l'acquitter de toute accusation d'avoir connu les fraudes de Mde. Clarke et d'y avoir participé. Grand Dieu! comme le sang de tout véritable Anglais doit bouillonner d'indignation, quand on voit que cette infâme et abominable femme perdue pouvait non-seulement abuser de la

confiance qu'on reposait en elle, mais qu'elle ajoutait une méchanceté diabolique à la plus noire trahison, et qu'elle mettait en avant contre son ancien protecteur, contre l'homme qu'elle avait tenu dans ses bras, des cas où il n'avait été mu que par le sentiment qui fait le plus d'honneur à la nature humaine, la compassion envers les malheureux; et qu'elle fait servir cette même commisération à soutenir et colorer ses autres détestables et fausses accusations de corruption !

Nous déplorons, (et quel est l'homme sensible qui ne le déplore pas ainsi que nous !) qu'un naturel aussi incapable de soupçon soit devenu la dupe d'une femme aussi artificieuse ; et nous sommes bien convaincus que le regret profond que cette affaire cause à Son Altesse Royale, sera sa meilleure garantie contre toutes liaisons futures d'une nature semblable : car si elles n'ont pas pu le faire participer à la corruption, elles ont néanmoins suffi pour que son honneur fût attaqué; et malheureusement lorsque l'honneur peut être exposé à quelque attaque, par cela seul il est entaché à un certain point.

Relation du premier Siege de Sarragosse,

Du 14 *Juin au* 15 *Août* 1808.

Par M. Vaughan, *d'Oxford.*

(Au moment où le brave Palafox défend pour la seconde fois les murs de Sarragosse, si illustrés par le siége qu'ils ont déjà soutenu, nous avons cru que nos lecteurs verraient ici avec plaisir la traduction de la relation de ce premier siége, qui vient d'être publiée par un témoin oculaire. Cette relation nous prépare aux nouveaux traits d'héroïsme dont le siége actuel nous fournira sans doute des exemples non moins admirables que le précédent.)

Sarragosse, capitale du royaume d'Aragon, est située dans une vallée de l'Ebre, sur la rive droite de ce fleuve, avec un faubourg sur la rive gauche, qui est joint à la ville par un pont de pierre. Depuis la ville, aussi loin que la vue peut s'étendre, jusqu'aux hautes montagnes qui bornent l'horison, le pays est couvert d'oliviers, et tout le territoire environnant, qui est parfaitement arrosé, produit du bled et des fruits en abondance. Quoique les montagnes soient éloignées, cependant la ville est commandée à environ un mille au S.-O., par une hauteur appelée le Torrero, sur laquelle il y a un couvent et d'autres édifices moins remarquables. Le canal d'Aragon, sur lequel il y a un pont, sépare le Torrero d'une autre hauteur, sur laquelle les Aragonais éleverent une batterie avant le siége.

Les murs de Sarragosse paraissent avoir été construits simplement pour faciliter les moyens de percevoir des droits sur chaque article qu'on ap-

porte dans la ville pour y être vendu. Les portes, au nombre de neuf, sont de la construction la plus simple ; dans quelques endroits, leur alignement est prolongé par la muraille en terre d'un jardin ; dans d'autres, par des bâtiments ou par les restes d'un vieux mur moresque, revêtu d'un mauvais parapet, mais sans aucune plateforme même pour la mousqueterie.

Les bâtiments de la ville sont de brique, et les deux cathédrales, les nombreux couvents et les églises, quoique bâtis des mêmes matériaux, ne sont pas, à tout prendre, dénués d'ornement. Les maisons ont trois étages ; les rues sont très-étroites et tortueuses, excepté une ou deux places ou marchés, et la rue appellée le Cozo, qui est située presque au centre de la ville.

La population de Sarragosse peut être estimée à environ 60,000 âmes ; quoique le recensement fait en 1787, ne la porte seulement qu'à 42,600.

Ce fut le 25 de Mai 1808, que les habitants de cette ville sans défense et les paysans de la campagne qui l'environne, se leverent en masse pour repousser les injustes agressions des Français. Le capitaine - général d'Aragon, Guilliama avait montré quelque envie de se soumettre à l'ennemi, en tentant de désarmer le peuple ; en conséquence, il fut saisi et jeté en prison ; et les habitants de Sarragosse et des villages voisins en conférerent unanimement le gouvernement à Don Joseph Palafox, le plus jeune de trois freres d'une des familles les plus distinguées d'Aragon.

Au commencement de la révolution, ce gentilhomme avait été choisi parmi les officiers des gardes pour commander en second sous le Marquis de Castellar, auquel la garde du Prince de la Paix fut confiée après son arrestation à Aranjuez ; il accompagna ensuite Ferdinand VII à

Bayonne, d'où il venait de s'échapper déguisé en paysan, et il était revenu à sa maison de campagne près Sarragosse.

Ce gentilhomme si distingué est âgé d'à-peu-près trente quatre ans: il est de moyenne taille; ses yeux sont vifs et expressifs, et toutes ses manieres sont celles d'un homme parfaitement bien né et accoutumé à la meilleure société. Au moment où Don Joseph Palafox prit le commandement en Aragon, il avait très-peu de connaissance des affaires militaires; car quoiqu'il eût été toute sa vie dans les gardes espagnoles, il n'avait jamais vu de service militaire effectif, et il avait principalement passé son temps dans la dissipation de Madrid, où la splendeur de sa mise et l'élégance de ses manieres ne lui avaient pas acquis une petite distinction.

Au commencement de son commandement, le 25 Mai, les provinces voisines de la Navarre et de la Catalogne étaient dans la possession des Français; les passes des Pyrénées qui conduisent directement dans le royaume d'Aragon, étaient ouvertes, et Murat avec le principal corps des troupes françaises, était posté à Madrid. Ainsi entouré par l'ennemi, le Général Palafox passa en revue les troupes régulieres cantonnées à Sarragosse, et il trouva qu'elles montaient à deux cent vingt hommes, et que le trésor public de la province ne pouvait lui fournir que deux mille réaux, somme égale à vingt livres seize shellins et huit pences, monnoie d'Angleterre.—Plaçant néanmoins une juste confiance dans le patriotisme que le peuple manifestait, il déclara immédiatement la guerre aux Français, par cette proclamation énergique qui a déjà circulé en Angleterre par la voie des papiers-publics.

Au commencement du mois de Juin, et avant qu'il eût été possible d'effectuer aucun plan

pour organiser une force susceptible de défendre l'Aragon, les Français détacherent huit mille hommes d'infanterie et neuf cents de cavalerie qui marcherent de Pampelune contre Sarragosse. Aussitôt que ce mouvement de la part de l'ennemi fut connu, le marquis de Lazan, frere aîné de Don Joseph Palafox, rassembla quelques paysans armés, et attaqua cette force dans le voisinage de Tudela le 13 de Juin. Les Aragonais furent bientôt forcés de se retirer au village de Mallen, où ils eurent derechef le malheur de sentir l'insuffisance de corps indisciplinés lorsqu'ils sont opposés à des troupes réglées, quoiqu'un bois d'oliviers entre le canal d'Aragon, qui appuyait leur droite, et le village de Mallen leur gauche, ne pussent qu'être considérés comme offrant une position favorable pour une force irréguliere.

Le 14 de Juin, les Français se porterent à Alagon, à une distance d'environ seize milles de Sarragosse. Les habitants de cette ville s'assemblerent immédiatement avec ce qu'ils purent ramasser d'armes de toute espece, et ils forcerent leur général de les conduire à l'ennemi. Ils ne se furent pas portés bien loin de Sarragosse, qu'ils trouverent les Français en ordre de bataille dans la plaine; position qui leur était particulierement avantageuse, en raison de leur cavalerie et de l'artillerie volante. Les Aragonais mal armés et indisciplinés sentirent bientôt la supériorité de l'ennemi, et furent obligés de se retirer à Sarragosse. Cependant leur retraite fut couverte par les deux cent vingt hommes de troupes réglées (qui avaient été joints auparavant par quelques fusiliers de la province), avec une fermeté et une bravoure qui leur valurent les remercîments de leur général, et qui excita l'admiration de leurs compatriotes. Les Français s'avancerent alors à une très-petite distance de Sarra-

gosse, où ils prirent une position dans la vallée de l'Ebre, du côté opposé à celui où la ville est située, et qui était couverte par un terrain élevé, couvert d'oliviers. Ayant occupé cette position, ils différerent leur attaque projettée contre la ville jusqu'au lendemain matin; mais un petit détachement de cavalerie qui pénétra dans la ville le 14 Juin, paya cher sa témérité.

Les Aragonais avaient planté à la hâte quelques pieces de canon devant les portes de la ville, ainsi que sur des positions favorables au-dehors de la place, particulierement au Torrero, et sur toute la hauteur aux environs.

Le 15 de Juin, les Français envoyerent un détachement contre les postes extérieurs sur le canal, tandis que leur principal corps tentait l'assaut de la ville par la porte appellée Portillo. Les Aragonais attaqués, presque au même moment, aux avant-postes et aux portes de leur ville, combattirent avec beaucoup de fureur, mais sans ordre; leur artillerie était servie par tous ceux que le hasard faisait se trouver auprès; chacun commandait et obéissait alternativement; mais tous étaient animés d'un seul et même esprit, et finalement, après le combat le plus rude, leurs efforts furent couronnés d'un succès complet. Un parti ennemi, qui pénétra dans la ville, fut à l'instant mis à mort, et le général français, convaincu qu'il était inutile de persévérer dans ses attaques, retira ses troupes, et leur fit prendre une position, hors de la portée du canon des Aragonais.

Sarragosse, ainsi délivrée des Français pour un temps, resta avec de bien faibles ressources pour soutenir un siége. Ses fortifications ne consistaient qu'en murs de terre; elle manquait totalement de grosse artillerie, et n'avait pas de troupes en état d'entreprendre des sorties contre

les ouvrages de l'ennemi. Cependant, malgré toutes ces circonstances décourageantes, le peuple, plein de confiance en Dieu, en son propre courage, et dans la justice de sa cause, résolut de défendre les rues de sa ville jusqu'à la dernière extrémité.

Aussitôt que les Français eurent été repoussés, le 15 de Juin, le Général Palafox partit de Sarragosse, afin de rassembler des renforts, de se procurer des ressources pour un siége, et pourvoir à la défense du reste du royaume d'Aragon, si la capitale venait à succomber. Il trouva de 13 à 1400 soldats qui avaient échappé de Madrid, et il leur réunit une petite division de soldats de la milice stationnée à Catalayud. Cédant aux désirs de ses soldats, il attaqua les Français avec cette force peu nombreuse. Il marcha sur-le-champ à Epila, dans l'intention de se porter de là au village de la Muela, espérant par cette manœuvre placer les Français entre sa petite armée et la ville de Sarragosse. Ce projet échoua. Les Espagnols furent attaqués à l'improviste dans la nuit à Epila, et après une résistance opiniâtre, mais inutile, ils furent obligés de céder à la supériorité du nombre et de la discipline. Les débris de cette petite force se retirerent du champ de bataille à Catalayud, et par la suite, se jeterent dans Sarragosse, mais non sans de grandes difficultés.

Pendant ce temps, les Français reçurent des renforts de troupes et d'artillerie de Pampelune, et ils commencerent à occuper les différentes positions militaires de la plaine d'oliviers qui entoure Sarragosse. L'audace et la valeur des assiégés ne permirent pas à l'ennemi de faire ces opérations sans être molesté ; cependant les Français eurent investi en peu de temps une moitié de la ville, et le 28 de Juin, ils s'emparerent du Tor-

rero. La batterie voisine, qu'on avait confiée à un officier d'artillerie et à 500 hommes, tomba aussi dans les mains de l'ennemi. L'officier fut déclaré traître à son pays, pour n'avoir pas défendu ce poste important comme il aurait dû le faire, et à son retour à Sarragosse, il fut pendu sur-le-champ.

Après la reddition du Torrero, la ville n'avait plus de communications qu'avec le pays qui est sur la rive droite de l'Ebre.

Pendant ces opérations de l'ennemi, les Aragonais s'étaient occupés avec ardeur à mettre leur ville dans un aussi bon état de défense que leurs faibles ressources pouvaient le permettre. Ils déchirerent les stores de leurs fenêtres, pour en faire des sacs qu'ils remplirent de sable, et qu'ils entasserent devant chacune des portes de la ville, en forme de batteries, creusant une large tranchée devant chacune. Ils pratiquerent des trous ou meurtrieres dans les murs de terre et dans les bâtiments intermédiaires, afin d'y placer la mousqueterie, et dans quelques endroits où la position le permettait, on plaça du canon. Dans les environs de la ville, les maisons furent jetées bas ou brûlées; des jardins et des plantations d'oliviers qui dans des temps plus heureux avaient fait l'agrément ou la richesse de leurs propriétaires, furent détruits et nivelés sans regrets par les propriétaires eux-mêmes, dans tous les endroits où ils faisaient obstacle à la défense de la ville, et couvraient les approches de l'ennemi. Les efforts des hommes étaient animés par des femmes de toutes les conditions, qui se formaient en petits partis ou détachements, soit pour aller au secours des blessés, soit pour porter de l'eau ou des provisions aux batteries des portes, tandis que les enfants étaient employés à porter des cartouches et des gargousses qui étaient fabriquées par les moines,

Les Français resserrerent de plus en plus l'investissement de la ville, et il se passait à peine un jour sans qu'il n'y eût quelque combat sanglant dans les plantations d'oliviers, entre des détachements d'Aragonais et l'ennemi. Dans les derniers jours du mois de Juin, quatre cents soldats du régiment d'Estremadoure, de petits détachements d'autres corps, et quelques artilleurs parvinrent à se jeter dans Sarragosse. Aux artilleurs, se joignirent deux cents hommes de la milice de Logrono, qui, animés par la présence de l'ennemi, s'instruisirent bientôt dans toutes les manœuvres du corps auquel ils s'étaient réunis. Vers le même temps on reçut de Lérida deux pieces de 24 et quelques bombes dont on avait grand besoin.

L'ennemi tirait alors ses ressources en munitions du dépôt qu'il avait formé dans la citadelle de Pampelune, tandis que les Aragonais, alors complétement entourés par les Français, n'avaient pas une seule forteresse d'où ils pussent tirer du canon ou des munitions.

Le 30 Juin, un édifice très-fort, situé au centre de Sarragosse, dont on avait fait un magasin à poudre, sauta en l'air, et dans moins d'un instant, une rue entiere fut convertie en un monceau de ruines. Les habitants de Sarragosse étaient à peine revenus de la consternation que leur avait causée cette perte funeste et irréparable; ils avaient à peine fini de retirer leurs concitoyens de sous les ruines fumantes de leurs maisons, que les Français qui venaient de recevoir un convoi de mortiers, de bombes, d'obusiers, et de canons de 12 qui étaient suffisants pour battre les murailles de terre, ouvrirent un feu terrible sur la place. On a estimé qu'il fut lancé 1200 bombes ou obus sur cette ville qui n'avait pas un seul bâtiment à l'épreuve de la bombe, et dont les

habitants n'avaient pas même eu la précaution de placer le long des murailles des poutres ou des planches de hauteur, sous lesquelles les passants auraient pu trouver un abri, lorsqu'il tombait une bombe à côté d'eux.

L'attaque de l'ennemi semblait principalement dirigée contre la porte appelée *Portillo*, et le château qui est auprès, en dehors de l'enceinte des murailles, lequel n'est pas autre chose qu'un bâtiment quarré entouré d'un fossé assez profond, et dont on avait fait une prison. La batterie en sacs de terre qui était placée devant la porte du Portillo, fut bravement défendue par les Aragonais. Elle fut démolie à plusieurs reprises, et chaque fois elle fut reconstruite sous le feu de l'ennemi. Le carnage qui avait lieu chaque jour à cette batterie, était une chose véritablement terrible. Ce fut là que l'on vit de la part d'une femme, un trait d'héroïsme dont on trouve à peine un exemple dans les fastes de l'histoire. Augustina, femme des basses classes du peuple, âgée d'environ 22 ans, belle de sa personne, était employée à porter des rafraîchissements aux soldats des portes; elle arriva à la batterie du Portillo, au moment même où le feu des Français avait détruit tous ceux qui la servaient. Dans ce moment les soldats et les citoyens hésitaient à s'y porter pour en servir les canons. Augustina se précipite par dessus les blessés et les morts, prend une mèche dans la main d'un artilleur qui venait d'être tué, met le feu à un canon de 24, et puis se campe à cheval sur la piece, jurant solennellement de ne pas la quitter de tout le siége, aussi long-temps qu'elle serait en vie. Cet acte d'intrépidité et d'audace ayant stimulé les compatriotes d'Augustina, ils accoururent alors à la batterie en question, et recommencerent un feu terrible sur l'ennemi. Lorsque l'auteur de cette relation vit cette héroïne

à Sarragosse, elle portait une plaque d'honneur brodée sur la manche de sa robe, avec le mot *Sarragossa*, inscrit dessus; elle recevait du gouvernement une petite pension et la paie journaliere d'un artilleur.

Le 2 de Juillet, à la petite pointe du jour, une colonne de l'ennemi se porta en avant de sa batterie, et s'approcha presque à la portée du fusil de la porte de Portillo. On voyait le reste de cette force en ligne, comme ayant l'intention de soutenir la colonne d'attaque, ou de profiter de ses succès, si elle pénétrait dans Sarragosse. La colonne en question marcha, la bayonnette au bout du fusil, et sans tirer, sur la batterie de Portillo; mais aussitôt qu'elle fut arrivée auprès du château, elle essuya sur son flanc un feu de mitraille et de mousqueterie si vif et si meurtrier, qu'elle fut réduite à se disperser, malgré les efforts des officiers.

Le général français fit avancer aussitôt une autre colonne contre la porte d'*El Carmen*, à gauche de celle de *Portillo*. Cette porte était défendue par une batterie en sacs de terre, et par de la mousqueterie qui, bordant les murailles de chaque côté, commandait deux des trois approches de la porte. Cette colonne fut aussi repoussée avec une perte considérable.

Ces attaques que tous les militaires de Sarragosse regardaient comme extrêmement injudicieuses, feraient croire que les Français pensaient que leur bombardement avait dû convaincre les Aragonais qu'il était absurde de s'obstiner à soutenir un siége dans une ville sans défense qui, selon eux, ne pouvait pas manquer de se rendre aussitôt qu'une de leurs divisions aurait pénétré dans la ville. Le résultat prouva combien les Français s'étaient fait une fausse idée de la valeur et de la fermeté du caractere Aragonais.

Repoussé et battu dans ces deux attaques,

l'ennemi s'occupa d'investir la place encore de plus près. L'Ebre était guéable au-dessus de la ville ; et au-dessous les Français étaient venus à bout de construire un pont, malgré tous les efforts des Aragonais. Ayant à ce moyen fait passer leur cavalerie de l'autre côté de la riviere, ils détruisirent les moulins qui fournissaient la ville de farine, leverent des contributions dans les villages voisins, et couperent ainsi toutes les communications par lesquelles les assiégés pouvaient recevoir des provisions ou des munitions. Cependant toutes les difficultés que chaque jour, ou pour mieux dire chaque heure ajoutait à leur situation, ne faisaient qu'exciter et enflammer davantage le ressentiment du peuple, et fournissaient à l'habile et actif général des Aragonais de nouvelles occasions de développer tous ses moyens. Dans cette situation critique, il fit faire des moulins à blé qui furent manœuvrés par des chevaux, il en établit dans divers quartiers de la ville, et il employa les moines à fabriquer de la poudre à canon, sous la direction de gens de l'art. Tout ce que la ville possédait de souffre fut aussitôt mis en réquisition ; on lava avec soin tous les morceaux de terre dans les rues qui étaient susceptibles de fournir du salpêtre ; et l'on fit du charbon avec des brins de chanvre qui, dans cette province de l'Espagne, sont d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires. Ce fut avec ce procédé si simple, que l'on parvint à former, pendant le siége, une manufacture de poudre-à-canon, qui fournit régulierement treize arobes de Castille par jour, ou 325 livres pesant.

A la fin du mois de Juillet, les Aragonais trouverent leur ville complétement investie par l'ennemi. Leur nombreuse population n'était plus que très-faiblement pourvue de provisions, et n'avait que peu ou point d'espérances d'être se-

courue. Quarante-six jours de travaux sans relâche avaient épuisé leurs forces et ralenti l'ardeur de leur zele. N'ayant pas un seul endroit pour pouvoir mettre en sûreté leurs malades et leurs enfants, ils s'attendaient à toute heure à une nouvelle attaque générale, et à un second bombardement encore plus formidable que le premier, et cela lorsque leurs rues étaient encombrées de blessés, à la suite des escarmouches continuelles qu'ils étaient obligés d'avoir avec l'ennemi, afin d'ouvrir la communication entre la ville et la campagne. On fit alors une tentative désespérée, mais inutile, pour recouvrer l'importante position du Torrero; après cette tentative, les Aragonais, convaincus de l'impossibilité de faire aucunes sorties avec succès, résolurent de vaincre ou de périr dans les murs de leur ville.

Dans la nuit, du 22 d'Août et le jour suivant, les Français bombarderent Sarragosse des batteries qu'ils avaient érigées devant la porte du *Carmen*. Un hôpital d'enfants trouvés, dans lequel on avait déposé de temps à autre des malades et des blessés pendant le siége, prit malheureusement feu et fut rapidement consumé. Pendant cette horrible calamité, les efforts de toutes les classes du peuple furent presque sans exemple. On oublia à l'instant ses propriétés particulieres, chacun se porta avec précipitation au secours des malades et des malheureux enfants qui occupaient ce bâtiment; mais dans cet acte d'humanité, personne ne se distingua plus que les femmes: ni les bombes, ni les boulets de l'ennemi, ni les flammes du bâtiment qui brûlait, ne purent les décourager ni les faire désister de cet acte d'humanité.

Le 3 d'Août, les Français avaient complété leurs batteries sur la rive droite de la Guerva, ruisseau qui tombe dans l'Ebre, et qui n'est séparé

des murs de Sarragosse, que par la largeur d'un chemin ordinaire. Presque vis-à-vis le centre de ces batteries, et à portée de pistolet, était la porte de Sta. Engracia, ainsi nommée en raison d'un magnifique couvent et d'une église qui sont situés à côté. Le 4 Août, les Français ouvrirent un feu terrible sur ce quartier de la ville, et dans un instant les murs de terre disparurent, et le beau couvent de Sta. Engracia, mis en feu, ne présenta plus que des ruïnes.

Les colonnes françaises profiterent aussitôt de cette ouverture, pour se précipiter dans la ville, ayant pris à revers les batteries des portes adjacentes ; et après un combat opiniâtre et sanglant, pénétrant jusqu'à la rue de Cozo qui est presque au centre de la ville, elles se trouverent, avant la fin du jour, en possession de la moitié de Sarragosse. Le général français demanda aussitôt que la ville capitulât, par le billet suivant :

Quartier-Général, Santa Engracia.

La Capitulation.

La réponse qui fut faite sur-le-champ, consistait en ces mots :

Quartier-Général, Sarragosse.

*Guerre au Couteau**.

Palafox.

Un côté de la rue de Cozo, dont la largeur est à-peu-près égale à celle de Pall-Mall, était alors occupé par les Français. On voyait au centre

---

* Le couteau est une arme formidable dans la main des Arragonais, dans le combat corps-à-corps.

de cette rue le général Verdier donnant ses ordres du couvent des Franciscains. Les Aragonais, maintenant leurs positions du côté opposé, érigerent à la hâte des batteries à l'ouverture des rues à quelques pas de batteries pareilles des Français. L'espace intermédiaire était bientôt rempli de morts, tant de ceux qui étaient tués dans la rue, que de ceux qu'on jetait par les fenêtres des maisons.

Rien ne donna plus d'embarras au général Palafox, dans tout le cours de ce siége, que cette accumulation énorme de corps morts, et la crainte des maladies contagieuses qui devaient infailliblement en résulter. Tout Aragonais qui paraissait au milieu de la rue, était un homme mort ; on eut en conséquence recours à un expédient assez extraordinaire ; ce fut de pousser de force dans les rues des prisonniers français, avec une corde attachée fortement au milieu du corps, et de les faire aller au milieu des morts et des mourants des deux nations, afin d'apporter les cadavres et de pouvoir les enterrer sur-le-champ dans des fosses creusées exprès. Le triste office auquel leurs anciens camarades les voyaient employés, et une certaine pitié à laquelle les hommes les plus féroces ne sont jamais totalement étrangers, les mit à l'abri de tout péril ; il n'y eut que ce moyen de diminuer ainsi les craintes que l'on avait des effets de la corruption des cadavres. Dans cette nouvelle et singuliere maniere de guerroyer, le meilleur moment pour les attaques était toujours la nuit. A la faveur des ténebres et de l'obscurité, les Français et les Aragonais se portaient souvent de l'autre côté de la rue, et attaquaient respectivement leurs diverses batteries avec le courage le plus extraordinaire. Le combat commencé au pied des batteries, était souvent porté jusques dans les maisons situées derriere, et l'auteur de cette relation a souvent vu dans chacun des étages d'une maison de la rue de

Cozo des marques non équivoques de la rage et de l'acharnement avec lequel ces sortes de combats avaient lieu. Les batteries des combattants étaient si près les unes des autres, qu'on vit une fois un Espagnol se jeter de son côté ventre à terre, se glisser sous les corps morts qui jonchaient la rue, et aller attacher une corde à un des canons français. Dans le combat qui s'ensuivit, la corde cassa malheureusement, et les Aragonais se virent arracher leur proie au moment où ils croyaient la tenir.

Le 5 Août, au moment où l'on s'attendait que les Français allaient renouveler leurs efforts pour se mettre en possession complete de la ville, les Aragonais s'aperçurent que les munitions commençaient à leur manquer; mais cette circonstance ne créa pas le moindre découragement et ne suggéra à personne l'idée d'une capitulation. Le seul cri qui assaillit les oreilles du brave général lorsqu'il passa à cheval au travers du peuple, fut que si les munitions manquaient, ils étaient prêts à attaquer l'ennemi au couteau. Dans ce terrible moment de crise, à la fin du jour, un convoi de provisions et de munitions, et un renfort de trois mille hommes, composé de gardes Espagnols, de Suisses, et de volontaires d'Aragon, entra à l'improviste dans la ville, sous le commandement du frere du capitaine-général, Don Francisco Palafox.

Dans un conseil de guerre qui fut tenu le 8, on adopta les mémorables résolutions suivantes: "Que les quartiers de la ville dans lesquels les Aragonais se maintenaient encore, continueraient à être défendus avec la même fermeté qui s'était fait remarquer jusques là d'une maniere si brillante; que si l'ennemi l'emportait à la fin, il fallait que le peuple se retirât aussitôt par le pont de l'Ebre dans les faubourgs, et, qu'après avoir dé-

truit, le pont on défendrait les faubourgs jusqu'au dernier homme." Cette résolution du général et de ses officiers, fut reçue avec les plus vives acclamations de la part du peuple.

Pendant onze jours de suite, on continua de se battre avec un acharnement sans pareil, non-seulement de rue en rue et de maison en maison, mais même de chambre en chambre. La populace enragée gagnait tous les jours du terrain sur les troupes disciplinées des Français, jusqu'à ce qu'enfin l'espace occupé par ceux-ci se réduisit à un huitieme de la ville.

On ne doit pas oublier dans cette relation un trait de caractere qui se fit remarquer pendant le siége de Sarragosse. Dans toutes les parties de la ville où le danger était le plus imminent, et les Français le plus nombreux, on voyait le pere St. Yago Sass, curé d'une des paroisses de Sarragosse. Lorsque le Général Palafox faisait ses rondes au travers de la ville, il voyait souvent Sass, remplissant alternativement les fonctions de prêtre et celles de soldat; quelquefois administrant le Saint Sacrement aux mourants, et d'autres fois combattant avec le plus grand courage les ennemis de son pays. L'énergie de son caractere et son rare courage lui valurent une confiance illimitée de la part du général en chef durant le siége; toutes les fois qu'il y avait quelque chose de difficile ou de hazardeux à entreprendre, c'était Sass qu'on choisissait pour l'exécuter; ce fut ce brave ecclésiastique, qui à la tête de 40 des braves de Sarragosse, fit entrer une fois un convoi de poudres dont on avait le plus grand besoin pour la défense de la ville. On le trouva si utile pour inspirer à la fois au peuple des sentiments religieux, et pour les mener au combat, que le général lui donna une place dans laquelle sa piété et sa valeur pourront être à l'a-

venir aussi utiles qu'elles le furent alors; il le nomma à la fois capitaine dans l'armée et aumônier du Commandant en Chef.

Les femmes de Sarragosse seconderent de la maniere la plus admirable l'ardeur que les hommes déployaient. La comtesse Burita, dame d'un haut rang dans le pays, forma un corps de femmes destiné uniquement à secourir les blessés, et à porter du vin et des provisions aux soldats. Plusieurs personnes dignes de foi déclarent qu'ils ont souvent vu cette jeune, délicate et jolie femme, remplissant avec le plus grand sang-froid les devoirs qu'elle s'était imposés, au milieu du feu le plus terrible de balles, de boulets et de bombes. Du moment où elle débuta sur une scene aussi étrange et aussi nouvelle pour elle, il fut impossible de s'apercevoir que l'idée du danger qu'elle courait personnellement produisît sur elle le moindre effet, et la détournât le moins du monde, de la poursuite de ses actes de charité et de patriotisme. La perte en femmes et en enfants pendant le siége, fut très-grande et en proportion de celle des hommes; dans le fait elles étaient toujours le plus en avant, et la difficulté était de les faire apercevoir du danger auquel elles s'exposaient.

Pendant la nuit du 13 Août, le feu des Français fut singuliérement meurtrier, et quand leurs batteries cesserent leur feu, on vit des flammes s'élever dans plusieurs parties des bâtiments qui étaient dans leur possession. Le 14 au matin, au grand étonnement des Aragonais, on vit dans le lointain leurs colonnes qui se retiraient par la plaine, dans la direction de Pampelune. Leur départ avait probablement été accéléré par la nouvelle que la Junte de Valence avait détaché six mille hommes, pour se joindre aux levées de l'Aragon, destinées à secourir la capitale.

Ainsi se termina le siége de Sarragosse, que l'on ne peut regarder comme inférieur à aucun de ceux qui sont retracés dans les annales des temps anciens ou modernes, soit que l'on considere la supériorité des moyens d'attaque que possédait l'ennemi, ou l'impossibilité où était la place de résister à une attaque continuelle et réguliere, ou les exemples de courage, de patience et d'héroïsme des habitants de tout sexe et de toute condition.

L'auteur de cette relation ne peut omettre de faire mention, en finissant, d'un fait singulier dont il a été témoin ; c'est que quoique plus d'un pere eût perdu ses enfants dans ce siége, que chacun y eût perdu quelque parent, et que plusieurs personnes eussent été réduites de l'aisance à la pauvreté, il n'entendit pas une seule créature humaine proférer la plus légere plainte. Toute espece de sentiment paraissait absorbée dans le souvenir de ce qui venait d'être effectué, et surtout dans la haine et dans l'horreur que l'on portait aux Français.

FRAGMENT

Attribué à un des Ministres de Buonaparté *à Madrid, et supposé adressé à* Andréossi *à Vienne, intercepté sur un Messager Français, et donné à un Voyageur Anglais, M.* Smith, *par un Soldat Espagnol qui avait tué le Courier.*

(Le Fragment qui suit nous semble plutôt un extrait de quelque mémoire destiné à dévoiler les vues ultérieures de Buonaparté, que l'œuvre de Buonaparté lui-même. Il n'est pas probable que cet homme s'occupe à donner des instructions par écrit à ses ministres, ou du moins à entrer avec eux dans des réflexions et des raisonnements qu'il doit attendre d'eux et non chercher à leur suggérer. On a reproduit dans ce prétendu fragment les objections faites contre les ministres Anglais au sujet de la conduite qu'ils ont tenue relativement à l'Espagne, et que M. Canning a si victorieusement réfutées dans un discours dont nous donnerons incessamment l'analyse. Peut-être n'est-ce qu'un artifice ingénieux pour donner plus de poids à ces objections, en les mettant dans la bouche de Buonaparté. *Les ministres britanniques*, dit-on, *devaient suggérer aux Espagnols l'idée d'une révolution complette.* Une telle idée aurait livré l'Espagne à autant de partis qu'il peut y avoir d'opinions ou de prétentions différentes; elle l'aurait exposée à une désorganisation complete et au double fléau de la guerre civile et de la guerre étrangere.)

* d'évacuer Berlin.

« L'Empereur venait de faire couronner son frere Joseph à Madrid, et déjà il se préparait à exécuter ses projets contre l'Autriche, en conséquence des mouvements militaires qui s'y observaient, quand les événements de l'Espagne attirerent toute son attention. Il s'était peut-être trop fié aux efforts des troupes qu'il y avait laissées, et aux talents des généraux, qui n'ont point répondu à ses vues. Les Espagnols, de leur côté, n'étant pas accoutumés, comme les autres peuples de l'Europe, à voir leur pays envahi, et par conséquent

ignorant le pouvoir de la France, et le danger de s'attirer sa vengeance en l'outrageant, ont été facilement portés par quelques têtes exaltées à la résolution de s'armer contre leur nouveau souverain. L'Empereur les aurait promptement fait rentrer dans le devoir, s'il n'eût pas senti la nécessité de paraliser, avant tout, la puissance Autrichienne ; ce fut l'unique objet de sa conférence à Erfurth—à peine fut-elle terminée qu'on le vit lui même, à la tête d'armées nombreuses, traverser les Pyrénées, s'emparer de Madrid, replacer le Roi Joseph sur son trône désormais inébranlable, et chasser les Anglais de la presqu'île.

« Si ceux qui conçurent l'idée de s'opposer à la France eussent été des hommes de tact, des hommes à talents, et propres à créer des événements, enfin s'ils eussent été des patriotes tels que le gouvernement Anglais feignait de se le persuader, ils en auraient agi tout autrement. Au lieu de chercher à étayer les débris d'une monarchie, déjà bouleversée, par l'effigie d'un Roi qui ne sortira jamais de France, ils auraient proscrit ce Roi qui les abandonnait, et avec lui son despotisme, qu'ils auraient remplacé par un gouvernement populaire, propre à intéresser le peuple à sa défense.

« Une conduite opposée a eu des suites qu'il était facile de prévoir. Des nobles déjà odieux par l'intérêt qu'ils avaient à retenir leur pouvoir, se sont érigés en tribunal pour conserver l'ancienne monarchie avec toute son impuissance, au lieu d'opposer à la France la force presqu'irrésistible d'un état révolutionnaire.

« Les Anglais prodigues de leur or, se sont empressés de favoriser l'exécution de mesures conçues sans prudence, et entreprises sans moyens, espérant toujours, malgré une longue expérience du contraire, que leur or inspirerait l'énergie et le patriotisme. Comment ont-ils pu ne pas voir, que ce qu'ils regardaient comme un soulevement populaire, n'était que les derniers efforts d'un corps décrépit qui se débattait avant d'expirer ? Pourquoi n'ont-ils pas suggéré l'idée d'une révolution complette, justifiable dans tous les sens par l'abdication des Bourbons ? Ils n'ont qu'à suivre la même politique dans l'Amérique Espagnole, où sans doute ils se piqueront de soutenir les intérêts de Ferdinand VII., pour donner à la France l'ascendant qu'elle cherche à y éta-

blir : et il ne leur restera qu'à secourir les Turcs pour porter à son comble l'aveuglement d'un pareil système.

" Tandis que l'Empereur ne paraît occupé que de la dispersion des insurgents dans le sud de l'Espagne, il pense à mettre incessamment à exécution ses projets sur l'Autriche. Il ne s'attend qu'à une faible opposition d'une peuple abîmé par la guerre, pauvre et sans commerce, et qui se défie d'un gouvernement qui jusqu'ici s'est montré incapable de le défendre. Il est cependant important que vous soyez sur vos gardes contre toutes mesures propres à exciter un mouvement populaire en Autriche. L'Archiduc Charles, plus adroit que son frere l'Empereur, pourrait profiter de l'exemple de l'Espagne, tâcher de se rendre l'ami du peuple et en se faisant un parti puissant, donner plus d'énergie et de promptitude aux mesures de ce gouvernement. Pour frustrer de pareils desseins vous aurez soin d'insinuèr adroitement dans les gazettes, que l'Empereur Napoléon ne veut point la guerre que l'on provoquerait en continuant des armements, qui ne peuvent avoir d'autre but que de placer l'Archiduc Charles (qui les suggere) à la tête d'une faction ; il serait à propos même d'y donner à entendre, que ce Prince, sous prétexte de rendre aux armées Autrichiennes leur ancienne gloire, perd de vue la tranquilité et le bien-être d'un peuple déjà ruiné.

" Ces insinuations adroites jetteront l'inquiétude et la division dans les esprits, en même temps qu'on se trouvera dans la nécessité de continuer ces mêmes armements, par précaution contre les démonstrations militaires qui, de notre côté, vont se faire en Baviere, dans la Saxe et en Italie.

" L'Empereur Napoléon ne doute pas que l'Autriche ne restât neutre, et ne concourût même à l'exécution de ses projets ultérieurs, pourvu qu'on lui promît sa part dans la spoliation des états du Turc. Mais préalablement à tout, Sa Majesté voudrait que le Corps Germanique se trouvât sans point de réunion. L'Empereur d'Autriche étant donc une fois relégué dans la Hongrie, il s'éleverait entre lui et les états occidentaux de l'Allemagne un royaume de Pologne qui s'étendrait de la Baltique au Danube, et qui avec le temps menacerait la Russie.

" On attaquera l'Autriche de la maniere suivante.

L'armée de Saxe pénétrera par la Bohême, celle du Roi de Baviere et de la Confédération défilera le long du Danube, tandis que l'armée d'Italie marchera sur Vienne par Gratz, et que les Russes en Moldavie menaceront la queue des armées Autrichiennes. Cette conquête sera si rapide que l'Empereur François signera à Bude un traité renonçant à ses états Autrichiens et à son titre d'Empereur, pour ne porter désormais que celui de Roi d'Hongrie.

" C'est alors que commenceront les opérations contre la Turquie. Il est donc de la plus grande importance que vous, qui êtes au centre d'où partiront tous ces mouvements, soyez instruit des ordres qui ont été donnés aux ministres de Sa Majesté à Pétersbourg et à Constantinople, et à ses généraux commandant dans la Dalmatie et à Corfou, afin que vous leur fassiez passer toutes les instructions qui pourraient leur être utiles.

" Le ministre à Constantinople a ordre de montrer assez d'indifférence à l'égard des négociations des Anglais avec cette cour, tandis que sous main il tâchera de les encourager : tant Sa Majesté est persuadée qu'un traité de paix entre ces deux puissances ne servirait qu'à hâter le succès de ses vues. Car l'Empereur craint avec raison que les Anglais, forcés de continuer la guerre contre la Porte, ne viennent enfin à ouvrir les yeux sur l'absurdité d'un système qui jusqu'ici ne leur a offert aucun dédommagement pour tant de millions prodigués, et ne cherchent à réparer leur faute en tâchant de s'emparer de Candie, de Lemnos, et peut-être de la Morée, dans la vue de faire un rassemblement de Grecs, pour empêcher la France de s'attirer cette nation qui lui fournirait bien au-delà de dix mille marins. La sagesse de ce parti est si frappante qu'on a lieu de s'étonner qu'elle puisse être un moment balancée par le fol espoir de soutenir un empire qui s'écroule de toutes parts. Rien donc ne peut être plus agréable à Sa Majesté qu'un traité de paix qui en ôtant aux Anglais tous ces avantages, fournira à la France un juste prétexte de faire la guerre au Grand Seigneur.

" Alors les Grecs, convaincus que ce n'est pas aux Anglois qu'ils doivent leur liberté, se décideront, sans qu'on puisse en douter, à s'ébranler en faveur des Français, dès qu'ils les verront en Turquie. Pour les encourager, le général Berthier a l'ordre d'entretenir des liaisons avec

ceux de la Morée, et de leur promettre qu'il s'emparera de l'Isthme de Corinthe avec quinze mille hommes dès qu'il en sera temps.

" Dans cette hypothese d'une paix, dont les démarches actuelles du ministere Anglais autorisent l'espoir, il serait indispensable de se prémunir contre ses intrigues avec les pachas de l'Albanie, et les autres chefs indépendants répandus dans la Romélie qu'il ne manquera pas de s'efforcer de gagner, comme l'unique moyen de mettre ce pays sur un pied de défense. Aussi, Sa Majesté qui prévoit tout, a-t-elle chargé le général Marmont et le général Berthier d'assurer ces chefs de sa protection, de leur montrer la dangereuse position de la Porte, et de les déterminer à la neutralité par des promesses flatteuses d'une indépendance, qui, toutefois, cessera du moment qu'on aura soumis le reste de la Turquie. En attendant, le corps de réserve, qui restera aux Bouches de Cattaro, et la garnison de Corfou, serviront à épier leurs mouvements.

" Ces généraux ont ordre d'user de la plus grande rigueur envers tout émissaire Anglais, qui serait trouvé excitant ces peuples à se défendre.

" L'Empereur fixe le commencement de ses opérations contre la Turquie au Printemps de l'année 1810. L'armée de Dalmatie, renforcée d'un corps considérable de l'armée d'Italie, s'avancera par la Bosnie; le centre, composé d'Autrichiens et de Français, passera le Danube à Belgrade, et les Russes à la gauche marcheront sur Adrinople, où se fera le rassemblement général de l'armée combinée, qui se portera aussitôt sur la capitale. Des corps d'observation à Sophie, à Adrinople et à Salonique assureront au gros de l'armée des vivres, et une communication avec le Danube.

" Les Turcs chassés de l'Europe se refugieront en Asie, où il se pourrait que la fureur musulmane se rallumât pour donner un moment d'éclat au trône des sultans, autour duquel on verrait se ranger les Anglais, qui tâcheraient de lui donner la consistance nécessaire pour s'opposer aux vues de l'Empereur sur les Indes. Mais il y a tout lieu de croire qu'avant cette époque les moyens de la Perse auront été organisés par le général Gardanne: moyens qui assurément suffiront pour tenir en échec les Turcs, mais qui viendraient à manquer si

les Anglais pouvaient réussir à exciter contre la Perse la puissance des Afgans.

Du moment d'un succès assuré contre les Turcs, Sa Majesté garantira au Roi d'Hongrie les provinces de la Moldavie et de la Valachie. Ces arrangements seront suivis de mouvements militaires contre la Russie, et auront pour but l'établissement d'un Royaume en Pologne, et l'éloignement des Russes de la Turquie. Les Prussiens et le Roi de Saxe formeront l'aile gauche. Trois colonnes, composées chacune de cinquante mille hommes, attaqueront la Pologne Russe au centre, de maniere que celle qui sera à droite puisse combiner ses mouvements avec ceux de la Turquie pour envelopper les Russes qui en font partie. Sa Majesté s'attend, par ces manœuvres, au succès le plus décisif contre la Russie, qui ne se doutant pas alors du coup qu'on lui prépare, et voulant secourir sa capitale en s'opposant au gros de l'armée Française, abandonnera précipitamment la Turquie et nous laissera le fruit de ses victoires.

Sa Majesté a déjà établi des liaisons avec les Polonais qui * * * * * * * * * * * *

Cætera desunt.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Buonaparté est retourné à Paris; l'Espagne respire; ce barbare ne souille plus de sa présence cette terre à laquelle la liberté sourit; il est appelé ailleurs par d'autres périls, sans avoir conjuré ceux dont le menace la glorieuse constance des Espagnols. Où sont les résultats de ces triomphes si rapides, de ces victoires si completes, de ces manœuvres si savantes? et tous les pompeux bulletins qu'il a publiés ne sont-ils pas autant d'impostures, si près de la moitié de l'Espagne est encore intacte, si des armées nombreuses se préparent à y reprendre l'offensive contre les soldats du tyran, et si une place presque démantelée défie tous ses efforts? La trahison lui a livré Madrid; mais Sarragosse reste debout.

Une action à eu lieu le 21 Décembre sous les murs de cette ville: l'ennemi s'est avancé ayant son infanterie formée en sept colonnes, avec un corps considérable de cavalerie, et une artillerie formidable, pour investir la ville basse de l'autre côté de la riviere. Après un combat opiniâtre qui a duré cinq heures, le corps d'armée de l'ennemi a fait un mouvement rétrograde, mais il est revenu avec sa réserve, et a fait une attaque très-impétueuse. Le choc a répandu quelque désordre dans les troupes espagnoles, qui, cependant, ont bientôt recouvré leur premier avantage, et ont battu complettement l'ennemi, dont la perte est estimée à 4000 hommes tués, et autant de blessés.

Le 22, le Maréchal Moncey qui commande l'armée de siége, a fait sommer la ville de se

rendre : voici la sommation et la réponse du Général Palafox.

A Son Excellence le Capitaine-Général des Troupes Espagnoles, et aux Magistrats de la Ville de Sarragosse.

La ville de Sarragosse est investie de toutes parts et, dans ce moment, toutes ses communications sont interrompues. Nous pouvons, en conséquence, employer contre la forteresse tous les moyens de destruction autorisés par les lois de la guerre. Mais trop de sang a été répandu, et assez de fléaux nous enveloppent et nous affligent. La cinquieme division de la grande armée, sous les ordres du Général Mortier, et sous les miens, menace vos murs. La ville de Madrid a capitulé et s'est ainsi garantie de ces calamités, auxquelles une résistance prolongée l'aurait livrée. Si la ville de Sarragosse, se confiant dans la valeur de ses habitants, mais absolument incapable de résister aux efforts que l'art de la guerre va diriger contre elle, nous force à y avoir recours, sa destruction totale en sera la suite inévitable.

Le Maréchal Mortier et moi espérons que vous prendrez en considération ce que j'ai l'honneur de vous dire, et que vous serez de la même opinion que nous. Si vous parvenez à empêcher l'effusion du sang, et garantir des horreurs d'un siége la belle ville de Sarragosse, si intéressante à raison de sa population, de ses richesses et de son commerce, vous vous concilierez l'amour de tous les individus qui sont sous votre autorité. Employez tous vos efforts pour leur inspirer des sentiments de paix et de tranquillité ; je vous assure de mon côté que je ferai tout ce qui sera d'accord avec les sentiments de mon cœur, avec mon devoir et les pouvoirs qui m'ont été accordés par Sa Majesté l'Empereur, &c.

(Signé) MONCEY.

Au quartier-général à Torrero, le 22 Décembre, 1808.

Réponse du Général Palafox.

Le général en chef de l'armée de réserve répond de la ville de Sarragosse. Cette belle cité ne se rendra ja-

mais. Le maréchal impérial observera toutes les lois de la guerre, et mesurera ses forces avec moi. Je conserve mes communications avec toutes les parties de la péninsule et je ne manque de rien. Soixante mille hommes déterminés à combattre, ne connaissent d'autre récompense que l'honneur; et moi qui les commande, c'est aussi la seule que j'ambitionne, et je ne voudrais pas l'échanger contre tous les empires du monde.

Son Excellence le Maréchal Moncey se couvrira de gloire, s'il me bat, en observant exactement les lois de la guerre; la mienne ne sera pas moindre, si je me défends. Tout ce que je veux faire savoir à V. Ex. c'est que mes soldats combattront en hommes d'honneur, et que je rejette et désavoue ces mesures oppressives que les maréchaux de France d'autrefois avaient en horreur.

" Un siége n'est pas une grande affaire pour l'homme qui est déterminé à mourir honorablement, surtout pour moi qui en connais les effets, d'après le dernier qui a duré 61 jours. Si alors je ne voulus pas me rendre avec des forces inférieures. V. Ex. ne doit pas s'attendre que maintenant je capitule avec des troupes qui excedent en nombre toutes les armées qui m'entourent

" Le sang Espagnol qui a été versé nous a couvert de gloire, dans la même proportion qu'il a chargé d'infamie les Français qui l'ont injustement répandu.

" Le maréchal de l'Empire doit penser que l'enthousiasme de onze millions d'habitants ne s'éteindra pas par l'oppression; et qu'un peuple qui veut être libre, l'est. Il est loin de mon intention de verser le sang de ceux que je suis chargé de gouverner; mais il n'en est aucun parmi nous qui ne voulût répandre le sien pour défendre son pays. Les troupes françaises ont laissé hier aux portes de notre ville, des preuves nombreuses de cette vérité. A peine avons-nous perdu un homme, et je crois que ce serait plutôt à moi de réquérir le maréchal de se rendre, s'il veut éviter de perdre son armée toute entiere, sous les murs de cette forteresse. La prudence qui le caractérise et qui lui a valu la réputation d'un honnête homme, ne peut envisager avec indifférence une telle destruction, surtout quand ce ne sont ni les lois de la guerre ni la volonté, des Espagnols qui la provoquent.

" Si Madrid a capitulé, Madrid doit avoir été vendu, et je ne peux le croire: Madrid n'est qu'une ville ouverte, et je ne vois pas pourquoi cette place aurait capitulé.

" J'ai seulement à observer de plus au maréchal que lorsqu'il envoya un parlèmentaire, il ne devait pas donner ordre à deux colonnes d'arriver par deux routes distinctes, car nous étions sur le point d'ouvrir notre feu, croyant que c'était plutôt un corps qui faisait une reconnaissance, qu'un parlémentaire.

" J'ai l'honneur, etc. etc.

(Signé) PALAFOX.

Au quartier-général le 22 Décembre, 1808.

On prétend que le Maréchal Lasnes qui était en marche pour se réunir au Maréchal Moncey, sur le confluent du Xalon et de l'Ebre, a reçu depuis des ordres contraires, et qu'il traverse maintenant avec 80,000 hommes les Pyrénées orientales du côté de Bellegarde. On répandait le bruit dans l'Andalousie que la garnison de Madrid était extrémement diminuée par les détachements qu'elle a fournis pour Somo-Sierra, Valladolid et Burgos; on ajoutait même que Joseph, dégoûté du mauvais accueil qu'il a reçu dans la capitale, et effrayé de l'isolement où le laisse son frere, s'était déterminé à se retirer sur les rives du Douro. Ces bruits ne sont pas sans vraisemblance, et nous ne serions pas étonnés d'apprendre que l'Espagne est en partie évacuée, et que les Français ont repris les positions qu'ils occupaient sur l'Ebre, avant l'ouverture de la campagne.

Nous voyons dans le départ subit de Buonaparté et dans les événements qu'il donne lieu de conjecturer, des chances très-favorables à la cause des Espagnols. Ceux-ci vont avoir le temps d'organiser leurs forces, de les soumettre à une direction uniforme et de se procurer les objets qui leur manquent.

La province des Asturies est encore intacte, et sa communication avec l'Angleterre reste ouverte par Gijon. Cette province peut mettre au besoin 80 mille hommes sous les armes. Le Lieutenant-Colonel Anglais Carroll a adressé aux Asturiens l'énergique proclamation qu'on va lire:

PROCLAMATION AUX ASTURIENS.

Asturiens!

Le moment du combat approche. L'issue de vos efforts ne peut être douteuse, si vous êtes décidés à vivre libres, et à justifier la haute opinion que l'Europe s'est formée de votre valeur et de votre patriotisme. Il n'y a que peu de temps que j'ai eu l'honneur de m'adresser à vous, et le zele et la sainte ardeur dont j'ai moi-même été témoin, m'inspirent la confiance que je ne m'adresserai jamais en vain aux braves Asturiens.

C'est du fond du cœur que j'ai embrassé votre cause, et je me suis senti, en vous adressant la parole, le cœur d'un Espagnol. Je vous dis alors que le cri de la liberté m'avait excité à quitter mon pays, pour combattre dans le vôtre, sous l'étendard patriotique. Mon esprit était abattu, mon cœur était dévoré d'inquiétude à l'idée des maux qu'un ennemi perfide vous préparait. Quand j'arrivai dans ces montagnes à couvert de leurs insultes, mon intérêt, mon attachement à la cause commune, s'accrurent de jour en jour; et votre zele patriotique et la glorieuse résolution de mourir plutôt que de voir votre pays dépouillé de sa liberté (résolution que j'ai observée dans les palais somptueux, comme dans l'humble chaumiere) produisirent sur mon esprit une impression que le temps ne pourra jamais effacer. Cette ferme résolution de tenir tête à l'ennemi, jusqu'à ce que vous ayez vengé l'outrage fait à votre liberté, ne pouvait, sous la protection divine, que vous couronner de bonheur et de succès.

Permettez que je vous conjure, par-dessus tout, de ne pas prêter l'oreille aux rumeurs absurdes qui se répandent tous les jours, rumeurs qui tirent leur origine de la poltronerie et de la mauvaise volonté, ou peut-être même des émissaires de l'ennemi qui ne sont écoutés que par les simples et les gens sans courage. C'est à la Junte suprême et aux généreux qu'il appartient de pourvoir aux moyens de défense et de sûreté intérieure; le devoir du soldat et du patriote

est d'obéir et d'exécuter leurs ordres avec promptitude et énergie, et de ne pas croire aveuglément aux faux rapports ni aux contes sans fondement au moyen desquels les émissaires de votre cruel ennemi se proposent d'intimider les patriotes chancelants.

Considérez la situation de l'ennemi en Espagne, et supposant un moment que tout ce qui a été dit de ses dernieres conquêtes soit vrai, quel est l'homme doué de sens commun, qui ne considere cette entreprise de subjuguer et de conquérir tout le peuple espagnol, comme un projet non moins monstrueux qu'injuste? Dans cette supposition, admettons qu'il entre dans la Gallice avec 40,000 hommes, qu'il se rende maître des principales forteresses, et qu'il poursuive sa marche triomphante à travers ce peuple immense. Dans le cours de ses marches, ou de ses promenades militaires, ainsi qu'il les appelle, il ne manquerait pas de souffrir *quelque peu d'inconvénients et de traverses; puisqu'il ferait une marche si rapide*, il perdrait au moins 10,000 hommes, tant morts que blessés, sans compter ceux qu'il laisserait dans les hôpitaux, *pour se soulager de leurs fatigues*.

Se propose-t-il de faire une nouvelle promenade militaire, pour visiter ces fameuses montagnes, il faut qu'il amene avec lui plus de 15,000 hommes, et dans ce cas que deviendraient les 15,000 restants dans la Galice?

Ce serait médire des Galliciens et de leur valeur connue, que de supposer que ces hôtes, fussent-ils même les *immortels* d'Austerlitz, resteraient tranquilles et en sûreté dans le cœur d'un royaume qui compte un million et demi d'habitants.

Asturiens! J'ai vu en passant, les défilés qui vous séparent du royaume de Léon. Je connais les fortes positions qui protégent vos flancs, à l'Orient et à l'Occident; si vous les maintenez, l'ennemi ne pourra jamais pénétrer dans l'intérieur de votre principauté. Mais quand elles seraient emportées par une force très-supérieure, à chaque pas il aurait à vaincre de nouvelles difficultés, et un millier d'adversaires prêts à châtier son audace. Il sait bien ceci, et il connaît à fond les obstacles qu'il lui faudra franchir; mais l'ennemi est présomptueux et peut-être entreprendra-t-il de les surmonter, se fiant aux rapports exagérés de ses dernieres marches rapides dont il croit qu'il sera précédé, et par lesquels il espere ébranler et vaincre votre résistance. Mais j'entretiens l'espoir le plus ferme, et je me persuade que cette arrogance, lorsqu'il atteindra les frontieres des Asturies,

aura à essuyer une résistance inattendue; et que l'on verra accourir à sa rencontre, des soldats qui égalent les siens en valeur, et qui leur sont infiniment supérieurs par la résolution et la constance qu'inspire la justice de notre cause.

Souffrez que j'observe, chers Asturiens, que le génie du mal, ou plutôt le voile épais qu'une sage Providence a répandu, pour l'écarter demain en un jour de grâce, nous cache la destinée des armées et des provinces que nous sommes le plus jaloux d'affranchir. Mais serions-nous assez malheureux pour que l'ennemi, par orgueil et mépris, nous donnât connaissance de nos malheurs, et en peignît l'étendue à nos sens effrayés? Vous connaissez les Français: jusqu'où ne portent-ils pas leur orgueil et leurs mensonges? A quel point n'exagerent-ils pas leurs petites victoires!

Ignorez-vous, peut-être, que l'Autriche met ses armées sur pied, et équipe ses troupes en toute hâte? Ceci ne pouvait être ignoré de l'Empereur chancelant, qui, forcé d'en parler à ses esclaves, leur dit: "Français, soyez tranquilles sur les armements de l'Autriche. La "cour de Vienne m'a assuré qu'elle ne nourrit aucun dessein hostile à "la France." Sans doute, il est à croire que les souverains expliqueront au législateur du peuple républicain, *au régénérateur des anciennes institutions du peuple*, la cause de leurs armements!!

La Suéde, dans ce moment, tient allumé le flambeau de la guerre dans le Nord de l'Europe. La Hollande et le Dannemarc ne sont-ils pas dépourvus de commerce et de toute ressource, et impatients de secouer le joug d'un esclavage si barbare? l'Italie s'est soulevée. Le Régent d'Espagne à Madrid, Murat, ne manquera pas de trouver des sujets paisibles à Naples! Les Calabrois ne se précipiteront-ils pas de leurs montagnes inexpugnables pour inonder du sang des Français, la surface de leur illustre sol? Oui, je vois déjà les vaisseaux de mon pays, portant l'armée formidable anglo-sicilienne, perdre de vue Palerme, et planter leurs tentes au milieu de l'Italie. Combien n'y a-t-il pas de points qui exigent l'attention du conquérant! Combien d'anxiétés et de craintes doivent agiter le tyran! toutes les puissances de l'Europe courent maintenant aux armes; ce n'est que sur le champ de bataille qu'elles peuvent recouvrer la douce indépendance qu'elles ont perdue.

Asturiens! de la constance, et vous serez les libérateurs de l'Europe: car si l'Espagne se relâche à présent et si elle se repose, elle court à sa perte; mais si la guerre est prolongée, si le peuple reste les armes à la main, si nul ne plie le genou devant ce vaga-

bond et ce roi de théâtre, l'Europe sera libre, et l'Espagne jouira de la possession de son Ferdinand. Si les armées Françaises marchent sur Finisterre, des armées les attendent dans les Asturies; si elles s'avancent vers Lisbonne, des milliers les attendent de Saint Laurent à la Caroline, à Cuenca, et à Moncayo. Les Andalous, les Murciens, les Catalâns, les invincibles Aragonais, les ...... Quelle immense étendue. Ouvrez la carte, et vous serez étonnés que ce fou veuille entreprendre de réduire à l'esclavage un empire aussi immense, un empire religieux, qui voit sa religion, ses temples, ses autels profanés, par l'ordre de celui qui a récompensé les services et la complaisance d'un faible Pape, par le vol, le pillage, et l'emprisonnement scandaleux de sa personne; un empire noble et jaloux de l'honneur, irrité de l'acte perfide et des trames viles et honteuses par lesquelles on lui a enlevé son Prince; un empire enfin, qui jouissait de la liberté, et désirait vivre libre, qui allait se former une constitution sage, protectrice des droits de tous ceux qui auront le bonheur de vivre dans la suite en Espagne, après avoir chassé de leur sol l'insupportable despote de la France.

Asturiens! c'est pour cet objet que nous combattons tous. Du courage et de la constance! que la guerre se prolonge! lorsque nous entendrons le bruit du canon qui frappera nos oreilles, figurons-nous entendre la douce trompette de la renommée, répétant aux quatres extrémités du globe, GLOIRE AUX LIBÉRATEURS DE L'EUROPE, LIBERTÉ ÉTERNELLE AUX FIDELES SUJETS DE FERDINAND!

Soldats! courez où vos chefs vous conduisent. Dorénavant le manque de discipline ne sera point pardonné, et vous, robustes paysans, ralliez-vous autour de ceux qui dirigeront vos services. Ressouvenez-vous de Covadongo: ressouvenez-vous que vous fûtes les premiers à proclamer l'indépendance de la nation et la liberté de votre Roi. N'oubliez pas que si vous êtes fideles à l'enthousiasme dont j'ai moi-même été temoin, ainsi qu'à votre bravoure et à votre zele, j'aurai la joie inexprimable d'entonner avec vous les chants de la victoire. Enfin, n'oubliez jamais cette vérité—*Que tant que vous demeurerez fidèles à vos intérêts propres, les soldats de la Grande Bretagne ne déserteront jamais votre cause.*

(Signé) WILLIAM PARKER CARROL,
Oviédo, 2 Février. Lieutenant-Colonel.

Sortie de la Flotte de Brest.

Les coups de vent affreux qui se sont succédés sans interruption depuis le commencement du mois de Décembre jusqu'au 20 Février, et qui ont causé tant de désastres à la mer, avaient forcé la flotte employée à bloquer Brest à venir de temps à autre chercher un refuge et des rafraîchissements dans la Baye de Torbay. Le 21 Février, la flotte de Brest a profité de l'absence momentanée de celle de l'amiral Lord Gambier, pour appareiller au nombre de huit vaisseaux de ligne, et deux frégates. Cette nouvelle ayant été communiquée le même jour par des bâtiments légers à l'amiral britannique, celui-ci a appareillé de Torbay le même jour que la flotte française a mis en mer. L'Amirauté a sur-le-champ donné à tous les vaisseaux prêts à partir ordre de mettre à la voile, ce qu'ils ont fait avec cette célérité qui distingue la marine anglaise par dessus toute autre. On se perdait en conjectures sur la destination de cette flotte, ainsi qu'on est dans l'habitude de le faire toutes les fois qu'il s'échappe une escadre française, soit de Brest soit de Rochefort. Les uns l'envoyaient à la Martinique porter des soldats et des provisions de guerre et de bouche: d'autres, coopérer avec Liniers à donner l'Amérique méridionale à la dynastie Napoléon; d'autres, chercher au Ferrol les 8 vaisseaux de ligne que la trahison des commandants de terre et de mer Espagnols a livrés aux généraux de Buonaparté; d'autres enfin, à Cadix et dans la Méditerranée. Personne n'avait deviné sa véritable destination. Enfin, l'on a su qu'elle s'était portée vers l'Isle d'Aix, afin d'opérer sa jonction avec l'escadre de Rochefort, et mettre préalablement entre deux feux les 3 à 4

vaisseaux de ligne avec lesquels le contr'amiral Stopford bloque les vaisseaux de Rochefort. Heureusement celui-ci a été averti assez à temps pour quitter son mouillage ordinaire, et se porter au large. La jonction s'est en conséquence opérée entre les deux escadres françaises, qui forment maintenant dans la rade des Basques une flotte de 11 vaisseaux de ligne. L'amiral Stopford a, dit-on, bientôt été joint par quelques vaisseaux restés devant Brest sous l'amiral Duckworth, et déjà celui-ci avait sous ses ordres 7 vaisseaux, lesquels allaient d'un moment à l'autre être joints par 10 ou 12 autres, tant de ceux de l'amiral Gambier que de ceux qui ont été détachés successivement. Ainsi ces deux escadres n'ont fait que changer le lieu du blocus, et en se portant à l'île d'Aix, elles ont procuré aux Anglais une croisiere beaucoup plus sûre pour ceux-ci et bien plus dangereuse pour elles-mêmes.

Selon d'autres versions, plus récentes, et qui paraissent plus authentiques, ce fut le 24 Février que la flotte de Brest parut devant la rade des Basques, où elle comptait surprendre l'escadre britannique consistant en trois vaisseaux aux ordres du capitaine Beresford; mais ce capitaine avait heureusement été informé la veille que l'amiral français avait amené son pavillon et était parti pour l'Orient, afin d'y prendre le commandement de 3 ou 4 autres vaisseaux de ligne, et les amener au rendez-vous général devant l'Isle d'Aix. Cette circonstance ayant déterminé le capitaine Beresford à lever l'ancre, à peine avait-il appareillé qu'il vit les deux escadres de Brest et Rochefort opérer leur jonction. Presque au même moment, l'amiral Stopford qui croisait entre l'Orient et Rochefort, joignit le cap. Beresford avec 4 vaisseaux de ligne, ce qui a porté le nombre des vaisseaux anglais à sept seulement.

Sir J. T. Duckworth avait été préalablement dépêché devant le Ferrol, avec 8 vaisseaux de ligne, dans la supposition que telle était la destination de l'ennemi. On lui avait fait savoir que l'escadre française était concentrée dans la rade des Basques, et comme la distance du Ferrol à Rochefort n'est gueres que de 48 heures, on s'attendait à le voir devant ce dernier port avant le 1er Mars.

Lorsque la frégate la *Naiad*, cap. *Dundas*, qui a apporté ces nouvelles, quitta la rade des Basques, trois des vaisseaux de l'escadre anglaise faisaient un feu terrible sur trois frégates françaises qui avaient cherché un abri sous le feu d'une batterie de terre devant les Sables d'Olonne. On ajoute qu'une de ces frégates avait été prise et les deux autres détruites.

Nous ne faisons pas le moindre doute que nous n'ayons une nouvelle victoire navale à annoncer dans notre premier Numéro. On assure que les vaisseaux français ne peuvent quitter leur mouillage pour se réfugier dans la Charente, sans être obligés de jeter à la mer leurs canons, et une partie de leurs munitions afin de s'alléger. Quelque chose qui arrive, l'objet de cette expédition est manqué, et le blocus de Rochefort sera toujours moins fatigant et plus assuré que celui de Brest.

Il nous manque aujourd'hui 17 malles du Continent; ainsi nous n'avons rien de positif à dire sur ce qui se passe dans le Nord, et sur les relations critiques actuelles de l'Autriche avec la France. Le 32e. bulletin de l'armée d'Espagne est arrivé. Il n'y est nullement question du siége de Sarragosse, ni du progrès des armées françaises dans le Sud de l'Espagne; mais on y voit

avec douleur la prise du Ferrol. Cet arsenal si important a été livré au Maréchal Soult, par la même trahison qui a livré Madrid. Les gens en place, amiraux, capitaines, autorités civiles et militaires, tous gens fort prudents, y ont paralysé les efforts que voulaient faire 8000 hommes du peuple, prêts à répandre leur sang pour la défense de leur ville. Cependant plusieurs de ces doux Messieurs sont tombés victimes de la rage populaire. Huit vaisseaux de ligne, trois frégates, et un grand nombre de petits bâtiments ont été trouvés dans le port, mais sans aucuns moyens de les équiper. Ce n'a été que onze jours après la bataille de la Corogne que le Ferrol a été livré, tant était ferme la résolution, où le peuple était de se défendre.

Anecdote à la Russe.

Le Grand-Duc Constantin se promenait un soir, à quelque distance du Palais, avec un de ses aides-de-camp, l'un et autre revêtus d'un grand manteau de drap bleu, ainsi qu'on en porte à Pétersbourg. Un inconnu s'approche derriere eux dans l'intention de tuer Constantin ; mais trompé par la ressemblance, il prit l'aide-de-camp pour le Grand-Duc, tira sur lui et le tua. Le corps fut enlevé à l'instant par une troupe d'hommes armés et traîné à une distance considérable. Le Grand-Duc s'enfuit avec précipitation et se réfugia au Palais. Il fut affiché aussitôt qu'on donnerait une récompense de 200 mille roubles, à ceux qui dévoileraient le complot. Peu d'heures après, il en fut promis une de 400 mille à ceux qui répareraient l'erreur de la veille. On donna ordre d'ouvrir toutes les lettres à la poste, et d'arrêter celles qui parlaient de cette affaire. On en a intercepté en conséquence un nombre considérable. (Heureux pays, où, comme le dit M. de Bonald, l'assassinat est plus héréditaire que la couronne !)

Incendie et Destruction du Théatre de Drury Lane.

Lorsque nous eûmes à annoncer, au mois de Septembre dernier, l'incendie qui réduisit en cendres le beau théâtre deCovent-Garden, et qui coûta la vie à un si grand nombre d'infortunés écrasés sous les ruines, nous ne nous attendions pas à avoir, cinq mois après, la douloureuse tâche de consigner dans notre feuille la destruction de l'autre théâtre national de la métropole. La belle salle de Drury-Lane, cet édifice somptueux, qui était, depuis 1794, un des ornements de Londres, ne présente plus aujourd'hui que des cendres et des ruines. Il a été dévoré en entier par les flammes dans la nuit du Vendredi 23 au Samedi 24 Février. A onze heures du soir, le feu s'y manifesta dans le foyer du second rang de loges, où des plombiers avaient travaillé dans le cours de la journée. Le progrès de la flamme fut si rapide qu'en moins de deux heures tout fut détruit, et il ne resta pas un seul débris qui pût attester la splendeur et la magnificence de cette immense et belle structure.

A la première alarme du feu, tout Londres se porta vers ce vaste foyer; mais tous les soins des pompiers, des personnes attachées au théâtre, des ouvriers, des volontaires, et de cent mille spectateurs empressés de rendre tous les services qu'ils pouvaient, furent inutiles, et il fut impossible de rien sauver de la conflagration, si ce n'est les livres du caissier et quelques effets de Madame Jordan, placés à l'extrémité du théâtre, opposée à celle où le feu s'était manifesté. L'ardeur des flammes ne permettait pas à qui que ce fût d'approcher.

Il ne périt personne dans cette nuit; mais le lendemain, un mur qui s'écroula tua un ouvrier; c'est le seul accident dont on ait entendu parler. Les maisons environnant le théâtre ont peu souffert, parce que le bâtiment formait un quarré long, qui heureusement était isolé de tous les côtés, sage précaution que les architectes et inspecteurs de bâtiments publics devraient toujours faire pratiquer.

Si, dans une catastrophe de ce genre, il était permis de penser à autre chose qu'au malheur des propriétaires, des actionnaires, et des artistes de ce théâtre, ainsi qu'à la privation que le public éprouvera d'un de ses délassements favoris, nous parlerions de l'effet admirable que cet immense foyer de lumiere produisait sur toute la ville de Londres. Le théâtre de Drury-Lane était un des édifices les plus exhaussés de la capitale. Son toit dominait tous les bâtiments voisins, et l'on distinguait encore à une grande hauteur sur ce toit une coupole d'une architecture fort jolie, surmontée d'une statue colossale en pierre d'Apollon. Que l'on se figure donc cette énorme charpente, formant pendant deux heures une pyramide aérienne de feu ayant 490 pieds de base et 200 de hauteur; la coupole et la statue entourées de la flamme, et s'écroulant au bout d'une demi-heure; les fenêtres arrondies en arcs, des étages supérieurs, illuminées par cet immense reverbere intérieur; les figures consternées de cent mille spectateurs, amassés dans la place de Covent-Garden, éclairées, ainsi que les maisons, les galeries et l'église de cette place, par le même reflet; et dans le lointain, le dôme de St. Paul, ses campaniles, le Monument, les clochers de presque toutes les églises et chapelles de Londres, le pont de Westminster, celui de Black Fryars, la Tamise elle-même, offrant pour un moment des objets

aëriens et enflammés, tels que nous pouvons à peine le concevoir en lisant les contes de fées, et l'on n'aura qu'une faible idée des effets de lumière qui résultaient de cet incendie au milieu d'une belle nuit, où régnait le calme le plus profond. Mais après avoir satisfait un instant ses yeux de ce spectacle si extraordinaire, on s'en revenait le cœur serré, à la pensée des malheureux que cet événement réduisait à la détresse la plus profonde. On a calculé que les recettes journalieres de ce théâtre procuraient la subsistance à plus de 500 individus.

La Chambre des Communes était assemblée cette nuit-là, et même elle était alors engagée dans la délibération la plus solennelle sur la conduite des ministres dans la guerre d'Espagne. M. Canning achevait un discours où il avait fait remarquer plus que jamais la vivacité de son esprit et la force de sa dialectique, lorsqu'une lumiere soudaine et un bruit universel de *feu*, interrompirent tout-à-coup la séance et firent porter une partie des membres sur le pont de Westminster pour contempler cet effrayant spectacle. M. Shéridan, propriétaire du théâtre qui était en feu, était à ce moment à son poste de sénateur. Il y reçut un témoignage bien flatteur de l'estime et de l'intérêt que sa personne, ses talents, son patriotisme et surtout son malheur inspiraient à ses collegues. Il fut proposé de lever la séance et d'ajourner le débat de la question au lendemain, par égard pour l'infortune qu'il éprouvait. Celui-ci répondit avec une fermeté digne des temps antiques, que quelle que fût l'étendue de la calamité personnelle qu'il éprouvait, il était prêt à la supporter, et il pria la Chambre de l'oublier pour ne songer qu'à ses devoirs. Le débat continua en conséquence encore deux heures après que le feu fût éteint.

L'intérêt que la situation de M. Sheridan a inspiré, donne lieu de croire que ses amis, le public, et peut-être même le sénat de la nation, le mettront à même de réparer avant peu la perte qu'il a faite en cette occasion de toute sa fortune. Il a déjà été tenu des assemblées, soit pour venir à son secours, soit pour aviser aux moyens de construire une nouvelle salle, soit pour procurer aux acteurs les moyens de jouer pendant le reste de la saison dans une autre salle. Nous reviendrons sur ce triste sujet dans un de nos prochains Numéros.

La maniere dont le feu a pris à Drury Lane est encore un mystere; ce qui donne lieu à une foule de conjectures, dont quelques-unes, quoiqu'autorisées en apparence par les incendies successifs de Covent Garden et d'une partie du palais de St. James qui a brûlé au mois de Janvier, n'en portent pas moins le cachet de l'extravagance et de la déraison; aussi ne les mentionnerons nous pas.

On souscrit chez M. Peltier, No. 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.

L'Ambigu,

OU

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXIV.—*Le* 10 *Mars*, 1809.

An Attempt to elucidate the pernicious Consequences of a Deviation from the Principles of the Orders in Council. Essai sur le danger de s'écarter des Principes des Ordres en Conseil. Brochure de 76 pages. A Londres chez Tipper, Leadenhall.

Le change de l'Angleterre avec la France et la Hollande est, depuis long-temps, de 20 à 23 pour cent contre l'Angleterre. Dans cet état de choses, le bénéfice immédiat qu'on trouve à envoyer des guinées dans l'étranger, fait préférer cette maniere de s'y acquitter, avec une perte ou escompte modéré sur les billets de banque, à celle de chercher des lettres de change à un taux aussi ruineux : aussi le numéraire britannique continue-t-il de s'écouler vers la Hollande, malgré les prohibitions de sortie ; et, ce qui serait assez surprenant, si quelque sottise pouvait surprendre de

la part de Buonaparté dans ses paroxismes de rage, malgré les peines décrétées et les confiscations déjà exécutées en Hollande contre ceux qui y importent nos guinées !!!

Cet état de choses, humiliant pour la premiere nation commerçante du globe, et ruineuse pour les marchands comme pour l'état, a excité l'attention et la bile d'un négociant Britannique, et lui a suggéré l'idée de déchirer le voile qui cache aux yeux du public l'étendue du mal qui menace de nous faire périr, si l'on n'y porte enfin un remede prompt et efficace.

Buonaparté ne peut pas faire à l'Angleterre une guerre heureuse à coups de fusil et de canon ; il lui a fallu chercher une autre maniere de guerroyer, un autre champ de bataille. Il a trouvé ce champ de bataille sur la bourse ; sa flotte consiste en navires prétendus neutres ; ses boulets sont des fromages ; sa poudre est son eau-de-vie et ses vins ; ses gargousses sont nos licences ; et ses tirailleurs ou voltigeurs sont ces agents étrangers perpétuellement en embuscade dans les avenues du Bureau du Commerce, d'où ils exterminent à bout portant la fortune publique de la Grande-Bretagne.

Pour parler sans figures, la cause de la ruine actuelle de notre change qui entraine chaque jour l'écoulement de notre numéraire, provient de ce que nous avons la bonté de permettre l'entrée libre dans nos ports des denrées premieres (*staple commodities*) de la France et de la Hollande ; tandis que toutes nos marchandises quelconques, brutes, ouvrées, coloniales, &c. sont prohibées sur toute l'étendue du Continent avec une sévérité sans égale. Il ne faut excepter de cette prohibition que le coton en laine et le quinquina : mais comme la sortie de ces deux articles est interdite par nos lois, et que, depuis l'embargo Américain, nous manquons de coton pour nos propres manu-

factures, l'exportation de ces deux articles peut être considérée comme à peu près nulle.

Les marchandises que nous recevons de notre côté, et les payements que l'extrême bonté du gouvernement Britannique autorise à faire dans l'étranger, montent, depuis 18 mois, à la somme monstrueuse de PLUS DE CINQ MILLIONS STERLING PAR AN. Un tel état de choses ne peut subsiter; il appelle l'attention immédiate du ministere, de la législature, des Lords du Bureau du Commerce, et de toute la bourse de Londres.

Les cinq millions sterling en question, sont principalement le prix ou le produit des objets suivants :

Des eaux-de-vie de France ;

Des vins de Bordeaux, Champagne et autres ;

Du beurre, du fromage, du genievre et de la garence de Hollande ;

Des dividendes ou intérêts (sans déduction) des capitaux que les Hollandais et autres étrangers ont placés dans les fonds publics d'Angleterre ;

Enfin, des revenus nets des habitations que les Hollandais possedent dans la Guyane, à Surinam, Demerary, Berbice, &c. Nous avons conquis ces colonies *pour eux ;* nous les administrons gratis *pour eux ;* nous les engraissons, améliorons, pour les leur rendre, doublées de valeur, à la paix ; nous diminuons les droits de consommation sur le café qu'elles produisent, pour augmenter leur produit ; nous distillons leur sucre pour en faire du rum à notre usage exclusivement, et tout cela pour faire passer en Hollande d'énormes revenus à de gros et gras paresseux ; et les mettre en état de payer, en fumant leur pipe, des contributions sans cesse renaissantes pour la prospérité des dynasties napoléoniques.

Quand on lira ceci dans l'étranger, on sera tenté de croire que l'île de la Grande-Bretagne, si renommée autrefois pour sa clairvoyance, est devenue tout d'un coup l'île des aveugles. On se de-

mandera avec étonnement par quel charme, par quel talisman Buonaparté a pu ainsi nous fasciner les yeux ; et si son eau-de-vie de Cognac, depuis qu'on la fabrique sous ses auspices, a acquis sur les Anglais le pouvoir du breuvage de Circé sur les compagnons d'Ulysse ?

Ce fut, selon la mythologie, Mercure qui sauva le Roi d'Ithaque, en lui prescrivant de tirer son épée, au moment que Circé voudrait le toucher de sa baguette, et de la contraindre à jurer par le Styx qu'elle le traiterait bien, sans quoi il la tuerait. Au défaut du Dieu du commerce, c'est aujourd'hui un commerçant qui nous apprend ce que nous avons à faire contre l'empoisonneur Corse, et qui nous enseigne le moyen de lui faire jurer par la Garonne ou par la Meuse qu'il nous traitera mieux, sans quoi nous le tuerons.

La cause principale de ces maux provient, selon l'auteur du pamphlet, de l'extrême facilité avec laquelle les agents français obtiennent ici du Bureau du Commerce des licences pour l'importation de marchandises des pays ennemis, en opposition directe aux principes des Ordres en Conseil du 11 Novembre ; facilité aussi ruineuse pour les intérêts commerciaux que pour les intérêts politiques du pays.

Le mot seul de commerce exprime un échange de marchandises entre deux peuples ; or, importer d'un pays ses produits sans y exporter les siens, ce n'est pas y commercer, c'est se rendre volontairement son tributaire.

Les receveurs-généraux des finances de Napoléon à Londres, consistent dans une multitude d'agents français et de courtiers hollandais qui en imposent journellement au Bureau du Commerce par des allégations dénuées de toute vérité, qu'ils mettent en avant et qu'ils soutiennent avec une effronterie et une impudence sans exemple. Le 19 de Juillet dernier, il fut publié et affiché au Bureau du Commerce qu'à dater de ce jour-là,

" il ne serait plus accordé de licences pour rien " importer de France, à l'exception de graines, " provisions non salées, bœuf, porc, bois de teintures, chiffons, écorce d'arbres, térébenthine, " peaux, cire et suif." Aussitôt que l'on sut qu'il était question d'émettre cet ordre, et qu'on fut informé que le comité qui était chargé de l'affaire de la distillation du sucre, projetait de recommander que l'on n'accordât plus de licences pour l'importation des liqueurs étrangeres, ces agents se porterent au Bureau du Commerce et y solliciterent, avec toute l'ardeur que donne la cupidité, une quantité prodigieuse de licences, pour s'en servir ou non, suivant l'occasion. Ils eurent l'impudence d'avancer qu'à cette époque le commerce anglais avait fait des achats considérables d'eau-de-vie en France; que cette eau-de-vie était déjà payée; que les bâtiments qui devaient l'apporter étaient frétés; que la non-importation ruinerait *les sujets du Roi*; que leur importation au contraire procurerait de gros droits au fisc, &c. Sous ces prétextes, on obtint de la bonté des lords commissaires, non-seulement des licences nouvelles, mais encore le renouvellement des licences expirées; et Dieu sait si toutes ces permissions n'étaient pas accordées, sous d'autres noms, à des sujets de Napoléon qui ne savaient que faire chez eux de denrées sans valeur, pour lesquelles ils n'avaient d'autre débouché que l'Angleterre. En effet, il n'était pas probable que dans un temps où l'embargo existait dans les ports de France avec la plus grande rigidité, des négociants britanniques eussent ordonné des achats d'eaux-de-vie, sans savoir quand ils auraient pu les recevoir; ayant de plus, pour les détourner de cette spéculation, la crainte du feu, le coulage, l'intérêt de leur mise, l'incertitude de l'époque de sa rentrée, et même la crainte de voir leurs capitaux saisis en France, sans espoir de redressement. Il est donc à peu près certain qu'il

a été fait en cette occasion un abus flagrant de l'indulgence du gouvernement, et que plusieurs sujets anglais ont servi de prête-noms aux Français. S'il y a eu un seul cas qui ait été vrai, il y en a eu vingt de faux. Le Bureau du Commerce fut laissé tranquille pendant les mois de Juillet, Août, Septembre et Octobre; mais comme les licences sont toujours accordées pour six mois, et que celles qui avaient été données ou renouvelées avant le 19 Juillet, allaient expirer, alors ces personnages prétendus ruinés, accoururent au Bureau du Commerce et l'assaillirent de nouveau de leurs clameurs; ils jouerent parfaitement la comédie; ils déclamerent comme des forcenés contre ce coquin de Buonaparté qui leur retenait si méchamment des 10, 15 et 20 mille pipes d'eau-de-vie, et qui arrêtait ainsi des 3, 4 et 500 mille liv. st. de capitaux britanniques. Ils allaient faire banqueroute; ils étaient morts; l'état allait être privé de 200 mille liv. st. de droits. Il y en eut même, dit-on, quelques-uns qui pleurerent dans les corridors du bureau. Ce n'est pas tout; ils se représenterent comme propriétaires de navires britanniques, qui étaient sous pavillon neutre dans les ports de France, ce qui doublerait leurs pertes, si l'on ne venait pas à leur secours.

Les Lords du Bureau du Commerce, toujours jaloux de venir au secours des négociants Britanniques, furent épouvantés de ce tableau affligeant, de cette complication de malheurs. Quelque jaloux qu'ils fussent de se tenir en garde contre l'imposture, on leur mit sous les yeux, suivant l'auteur de ce pamphlet, des pieces, des factures, des lettres, des charte-parties, si bien faites, si adroitement exécutées, que tous les commis de la banque et de la poste les auraient déclaré être véritables. En conséquence, on renouvella, à bouche que veux-tu, les licences de ces clabaudeurs; et il est à craindre qu'on ne les renouvelle,

aussi long-temps que leurs pétitions ne seront pas soumises à un examen légal ou au moins plus authentique que par le passé.

La justice que l'auteur du pamphlet rend ici aux honnêtes négociants britanniques, lui fait infiniment d'honneur :

« Il ne faut pas, dit-il, confondre de respectables négociants britanniques avec tous ces gens qui font tant de bruit pour le renouvellement de leurs licences. Ceux-ci consistent en Français, ou en agents et associés de maisons françaises, dont la plûpart n'ont aucun domicile dans ce pays-ci, n'y payent point de taxes, résident dans des logements garnis, épiant les événements, et allant à l'occasion faire une promenade vers les bureaux du conseil. Ils consistent encore en commissionnaires qui n'ont jamais importé une bouteille d'eau-de-vie pour leur compte, mais qui servent de chats pour tirer les marrons du feu pour d'autres, et qui assiégent le Bureau de leurs demandes, quelquefois même dans la vue de spéculer sur la revente des licences. On a vu de ces licences pour de l'eau-de-vie, dont les frais originaux sont de dix livres sterling, se revendre 100 liv. à des personnes qui n'avaient pas encore acquis l'art de mentir.

« Ces agents si actifs faisaient aussitôt leur travail à Paris. L'embargo était levé sur-le-champ en leur faveur. Ces navires britanniques, frétés à si haut prix, sous le pavillon de Pappenbourg, n'étaient pas autre chose que des navires ennemis, Danois ou Hollandais, qui allaient être dépecés pour faire du bois de chauffage, et que grâce à ces licences on chargeait alors à force. Ils obtenaient la permission de partir de France, tandis que les véritables neutres, Hambourgeois, Brêmois, &c. sont encore détenus, politique aussi adroite de la part des Français que mal vue de la nôtre."

Les limites de notre publication nous obligent de renvoyer au pamphlet même pour y voir tous les tours de passe-passe que l'on joue au gouvernement et à la marine royale pour l'introduction libre et sûre des boissons françaises, l'auteur termine ce paragraphe par une observation courte, mais pleine de sens :

" Une importation de bonne foi ne payerait pas tant d'embarras et de risques ; les maisons françaises doivent retirer plus qu'une simple commission de la part des spéculateurs britanniques ; autrement, ce ne serait pas la peine pour eux de courir tant de risques, d'entretenir leurs commis ici, et de couvrir une telle masse de fraudes."

Comme les Lords du Bureau du Commerce ne peuvent pas être à l'abri des surprises faites à leur bonne foi, et que la multitude de leurs occupations ne leur permet pas d'être en garde contre tous les piéges qui leur sont tendus, ni d'examiner attentivement toutes les demandes et allégations qui leur sont présentées, surtout dans un temps où presque tout le commerce étranger se fait par licences, l'auteur recommande que l'on abolisse tout d'un coup toute espece de licences, excepté dans des cas très-particuliers.

Le grand prétexte qu'on met en avant pour autoriser ces importations étrangeres, c'est qu'elles rapportent un gros revenu au fisc : mais supposant, dit l'auteur, que ce revenu monte même à 500 mille liv. st., et conséquemment qu'il faille, si on le supprime, y suppléer par d'autres taxes, il demande si la nation britannique ne sera pas bien plus en état de payer 500 mille liv. au trésor quand son argent restera en Angleterre, que de payer les anciennes taxes, en voyant sortir du pays 5 millions sterling en numéraire tous les ans ? Il n'est pas, dit-il, de méthode de taxer la nation qui ne soit préférable à cette maniere de payer un impôt à la France, d'être ainsi tributaire de l'ennemi du genre humain, et de soutenir l'autorité qu'il a usurpée sur tant d'esclaves de tout pays, de tout rang et de toute condition.

L'auteur passe ensuite des eaux-de-vie aux vins de France, dont l'importation lui paraît encore plus funeste aux intérêts de la Grande-Bretagne que celle de l'eau-de-vie, en ce qu'elle nuit à la consommation des vins de Portugal et d'Es-

pagne, que nous payons à ces *alliés* en marchandises de nos manufactures. Outre cet inconvénient, il faut observer que nous permettons aux Français d'envoyer librement leurs vins dans la Russie, en nous payant le droit de six liv. st. par tonneau, fixé par les ordres en conseil. Ainsi, dit l'auteur, nous travaillons nous-mêmes à la prospérité de la France, en lui permettant, et même en protégeant, l'exportation de ses produits! Selon le véritable esprit de l'Evangile, nous habillons notre ennemi quand il est nud; nous le nourrissons quand il a faim; nous ne nous contentons même pas de partager notre pain avec lui, nous le lui donnons tout entier; faisant ainsi le bien pour le mal, et offrant pour la premiere fois au monde l'exemple si rare de politiques qui reglent leur conduite sur les préceptes de l'écriture sainte!!!

Par cette tolérance, que l'on pourrait à peine croire si l'on n'en avait pas des exemples journaliers sous les yeux, nous calmons les mécontentements et de la France et de la Hollande et de la Russie, dans le même temps que leurs gouvernements nous font une guerre à mort. Sans cette indulgence, qu'arriverait-il? Comme la nature est la même dans tous les climats, il est à croire que des nations autrefois florissantes ne se laisseraient pas ruiner avec patience, qu'elles n'obéiraient qu'aussi long-temps qu'elles y seraient forcées par les baïonnettes; et enfin, qu'appauvries par des privations de tout genre et des contributions de toute espece, décimées par une conscription sans terme, hors d'état de vendre leurs produits, insultées et vexées par les douaniers, opprimées par la soldatesque, elles se révolteraient contre leur gouvernement à la premiere occasion qui se présenterait.

Nous renvoyons à l'ouvrage ceux qui vou-

dront connaître la nature des représentations que font ici les négociants qui envoient les vins de France dans la Baltique, ainsi que la discussion des avantages qu'ils prétendent que l'Angleterre retire de ce commerce, en ce qu'il nous fournit le moyen d'introduire, dans les ports de Russie, un grand nombre de pavillons neutres, qui nous servent ensuite à en tirer en retour une grande quantité de munitions navales. L'examen de cette question fournit à l'auteur l'occasion d'exposer, dans un grand détail, la nullité de ces assertions, l'inconvénient de la maniere dont les convois de la Baltique ont été réglés jusqu'à présent, et les déprédations immenses que les corsaires danois ont exercées dans le cours de l'an dernier sur notre commerce, tant national que neutre, dans la Baltique.

Il n'est pas difficile à l'auteur de prouver encore le tort que l'introduction des boissons et liqueurs étrangeres fait aux planteurs des colonies, lesquels ne consomment rien qui ne provienne de nos manufactures ; et de démontrer que, par les facilités que nous accordons à nos ennemis, nous frustrons l'objet de nos propres lois, qui ne cessent d'accorder en vain des encouragements à la distillation du sucre et à la consommation du rum.

Toutes les objections qu'il est juste et naturel de faire à l'introduction des boissons et liqueurs de France, s'appliquent également à celle du genievre et des produits de la Hollande. A ce sujet, l'auteur entre dans des détails intéressants sur la situation des Hollandais. Cette nation, nous dit-on, ne nourrit aucune haine contre nous. Si, anciennement, elle a péché contre l'Angleterre, celle-ci en est amplement vengée par l'état actuel de pauvreté et de misere auquel sa rivale est ré-

duits ; il faut donc la regarder comme un objet de commisération, et la traiter avec humanité. Certes, nous avons prouvé de temps immémorial que nous étions une nation noble et généreuse, et disposée à soulager la détresse des malheureux dans tous les pays. Nous avons donné un exemple bien frappant de cette magnanimité, lorsque nous avons envoyé, en pure charité, en temps de guerre, des sommes considérables souscrites pour rebâtir la ville de Leyde, après l'explosion qui la détruisit *. Mais ici, nous devons songer à la conservation de notre propre pays avant de penser aux malheurs des autres. Que ce soit par volonté, ou par une nécessité irrésistible, les Hollandais sont ligués aujourd'hui avec Buonaparté pour nous faire une guerre à mort. Bon gré, malgré, leurs troupes servent en Espagne pour le Roi Joseph, et y ont tué bon nombre de nos fideles alliés ; on va les faire marcher tout à l'heure contre les Autrichiens et les Prussiens ; elles serviraient également contre ce pays-ci, comme elles ont servi déjà contre le Hanovre, comme elles nous interdisent l'entrée de Hambourg et d'Embden ; on construit, on arme en Hollande des vaisseaux contre nous ; les corsaires bataves courent sur notre commerce : pourquoi donc les épargnerions-nous plus que nous n'avons ménagé les Danois qui n'avaient commis aucune hostilité contre nous ? L'intérêt de notre propre conser-

---

* Pendant que nous écrivions ceci, nous apprenons qu'on vient d'ouvrir dans la cité une souscription en faveur des habitants ruinés de huit villes qui ont été détruites en Hollande par les inondations. Le montant de ces souscriptions augmentera encore les causes de l'exportation de nos guinées.

vation nous a fait porter des armées contre la ville de Copenhague, nous y avons tué, estropié, ruiné des habitants désarmés ; nous nous sommes justifiés par des motifs de conservation personnelle ; ces mêmes motifs existent avec une double force contre la Hollande. Le système actuel de son gouvernement par rapport à nous, ruine notre pays, ouvre l'abîme de la banqueroute sous nos pas, et menace de nous effacer de la carte de l'Europe. Si l'un des deux pays doit périr, que ce soit la Hollande et non pas nous. Lorsque les symptômes de sa dissolution politique se manifesteront, alors son système changera et nous pourrons redevenir amis et prospérer conjointement. Mais jusques-là, nous sommes forcés de dire comme Joad aux Lévites ;

Frappez et Tyriens et même Israélites.

L'auteur de cet Essai estime que la balance de commerce que nous payons à la Hollande, se monte aux deux-tiers de la dépense annuelle de son gouvernement. Ces frais montent, suivant le budget de cette année, à 70 millions de florins, ou de 5 millions et ½ de guinées ; ainsi, dans son opinion, nous faisons passer, tous les mois, TROIS CENT MILLE GUINÉES en Hollande !

Sur cette somme annuelle de 3 millions 600 mille guinées, on peut estimer que plus de la moitié (environ deux millions de liv. st.) sont remis en Hollande pour les dividendes des Hollandais dans nos fonds publics, ainsi que pour les revenus des habitations qu'ils possedent dans la Guyane. L'auteur propose, à cet égard, comme moyen d'empêcher, pendant la guerre, des capitaux aussi énormes d'aller grossir les trésors de l'ennemi, de faire les enquêtes les plus rigides, et d'obliger

tous les receveurs, commissionnaires, négocians et banquiers, de placer ces revenus hollandais dans nos fonds publics, jusqu'à la conclusion d'une paix définitive. On a beaucoup parlé et écrit sur la justice d'une mesure semblable : mais le système de guerre de Buonaparté est si étendu et si rempli de malignité, qu'il n'admet aucun ménagement, et qu'il n'est pas de représailles qu'il n'autorise pleinement.

Il est en effet bien étrange et bien extraordinaire de voir que nous ayons conquis les colonies hollandaises ; que nous travaillions à leur sûreté et à leur amélioration ; et que ce soient des Hollandais propriétaires de ces mêmes colonies, qui semblent nous dire impérieusement, à nous, *conquérants*, par l'organe de leur maître Napoléon Louis : " Vous avez pris nos sucres, nos cafés ; chaque année en mûrit, sous vos auspices, une nouvelle récolte ; vous voudriez nous envoyer nos propres revenus en nature ; eh bien ! bonnes gens que vous êtes, nous n'en voulons pas ; consommez vous-mêmes nos denrées, écrasez vos propres colonies pour que nos plantations fleurissent ; nous, *vaincus*, ne voulons recevoir en payement que votre or le plus pur * ; et comme nous connaissons la bonacité de votre caractere, en addition au rum que vous serez obligés de fabriquer avec cet excédent de notre sucre, nous vous gorgerons encore de notre genievre, que vous nous payerez également en argent ; et si quelqu'un s'éleve contre ce systême où tout est à votre désavantage, nous

---

* Nous observons que c'est le Roi Louis que nous faisons parler ainsi, au nom de ses sujets, qui ne demanderaient pas mieux que de recevoir en nature leurs denrées coloniales.

employerons ce même or que nous vous soutirerons, à susciter chez vous des écrivains philantropes qui confondront tous les principes en parlant principes ; qui vous aveugleront en feignant de vous éclairer ; qui invoqueront votre humanité au nom des instruments mêmes de l'inhumanité la plus forcenée ; et finalement une bande de commis, de courtiers et de comptoirs qui vous anathématiseront vous, votre gouvernement, et vos écrivains politiques, si vous ne continuez pas à nous envoyer de l'or pour nous aider à acheter et aiguiser le fer destiné à vous détruire !

Le temps est venu de faire entendre ces terribles vérités aux commerçants britanniques et aux protecteurs officiels de leurs intérêts ; aussi remercions-nous, de tout notre cœur, le négociant énergique qui n'a pas craint d'affronter les criailleries, les haines, les vengeances même de l'intérêt personnel, pour sonner le tocsin, dans une crise aussi alarmante pour le public. Nous nous joignons volontiers à lui dans cette bonne œuvre. Nous bravons la malveillance et les ressentiments qu'elle peut nous attirer. Ces sentiments ne peuvent être que momentanés ; car nous sommes fermement persuadés qu'aussitôt que la législature ou l'administration auront mis un terme à ce système insoutenable et ruineux (et il est impossible qu'elles ne s'en occupent pas immédiatement), les plaintes, les cris de rage des sujets hollandais, russes et français de Buonaparté, ruinés, sans crédit et sans ressources, obligeront le tyran à se relâcher de ses rigueurs, et à permettre enfin un commerce libéral, avantageux aux deux nations, lucratif aux commissionaires et aux spéculateurs anglais en vins et eaux-de-vie, ainsi qu'aux épiciers, manufacturiers et teinturiers de France. Lorsqu'une barique de vin sera payée à

l'avenir par une barique de sucre, une pipe d'eau-de-vie par un boucaud d'indigo, un baril de beurre par un sac de café, du fromage par du poivre, de la graine de lin par de la toile, du chanvre par du basin, et une balle de soie par une balle de mousseline, alors personne n'aura le droit de se plaindre ; mais jusqu'à ce que cette réciprocité ne soit établie et exécutée avec fidélité, tout homme qui ferait entendre ici la plus légere plainte sur une prohibition absolue, mériterait l'animadversion de tout véritable ami de la patrie.

Nous avons oublié de présenter à nos lecteurs une ou deux observations très-frappantes, que l'auteur de cet Essai a jetées en passant dans le cours de sa narration. " Si l'inclémence des saisons, dit-il, venait, dans un moment comme celui-ci, à nous priver d'une récolte suffisante à nos besoins, ainsi qu'on l'appréhende, et s'il nous fallait aller implorer, l'or à la main, notre subsistance dans les marchés étrangers, où trouverions-nous 7 à 8 autres millions sterling de numéraire pour conjurer la famine ? Et si la scene politique est au moment de changer ; si, malgré les derniers désastres, l'Autriche et la Prusse viennent à risquer en faveur de l'Espagne, cette diversion qu'elles auraient dû faire trois mois plutôt et que nous n'avons pu effectuer seuls, ne faudrait-il pas, de toute nécessité, leur faire passer des subsides abondants, indépendamment de ceux que nous envoyons journellement à la Sicile, à la Suede, au Portugal, et même aux patriotes Espagnols ? Alors, ne nous appercevrions-nous pas, quoique trop tard, que la politique de Napoléon aurait vaincu ces restes de la puissance Allemande sans les combattre ; en un mot, que les contributions du commerce de Londres et les fameuses guinées de Pitt, sont al-

lées imperceptiblement, pour le malheur du monde, grossir le trésor des caves des Thuillleries, et se joindre aux ducats de Vienne et aux Frédérics de Berlin ? *

---

* Depuis que ceci est écrit, nous apprenons que Napoléon vient de permettre l'exportation de toute espece de grains par les divers ports de France depuis Anvers jusqu'au Havre. Nouveau moyen imaginé par son conseil d'état pour nous imposer encore une contribution de 3 à 4 millions sterling ! *Qui habet aures audiat.*

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Derniere Campagne en Espagne.

Séance de la Chambre des Communes du 24 Février.

L'Enquête relative à la conduite de S. A. R le Commandant en Chef ayant occupé presqu'entierement l'attention publique, et les dépositions des témoins entendus par le comité de la Chambre des Communes ayant été données avec beaucoup d'étendue dans nos Numéros précédents, nous n'avons encore pu rendre compte de la séance dans laquelle on a discuté la derniere campagne, faite par l'armée anglaise en Espagne. Nous remplissons aujourd'hui cette tâche, mais en analisant quelques-uns des discours prononcés à cette séance, nous nous bornerons à recueillir les faits et les espérances qu'ils présentent. A la séance du 24 Février, M. Ponsonby fit la motion d'instituer une enquête pour examiner les causes, les événements et les conséquences de la derniere campagne faite en Espagne.

Lord Castlereagh répondit à M. Ponsonby: nous nous bornerons à rendre compte des faits que contient le discours de S. S. " Outre les 10,000 Espagnols qui sont venus d'Allemagne et qu'on pouvait considérer comme fournis par l'Angleterre, il fut envoyé, par ce pays-ci, 45,000 hommes de troupes effectives. Les forces qui étaient dans la Méditerranée reçurent ordre de coopérer avec les troupes qui étaient sur la côte de Catalogne, si

l'occasion s'en présentait. Sir Hew Dalrymple reçut, le jour même de la bataille de Vimeira, l'ordre de marcher vers le Nord de l'Espagne, et à-peu-près dans le même temps Sir David Baird reçut celui de s'embarquer à Falmouth. Il fut demandé à la Junte Suprême, aussitôt après son installation, si elle voulait une armée anglaise? Sur sa réponse affirmative, il en fut expédié une. Le général Castanos fut chargé par la Junte de se concerter avec Lord Bentinck pour déterminer le point sur lequel les troupes anglaises devraient agir. Il fut convenu que Burgos serait le point principal; que les troupes portugaises s'approcheraient de Salamanque, et que les renforts venant d'Angleterre se dirigeraient sur la Corogne. Pendant que Castanos et Lord Bentinck délibéraient sur ce plan, les ministres en approuvaient un semblable qui avait été concerté à Londres, entre le Marquis de la Romana et les généraux anglais. Ce fut le Marquis de la Romana qui conseilla de ne pas envoyer de troupes dans les Asturies, parce qu'elles y mourraient de faim, et qui indiqua la Corogne, comme le meilleur point de débarquement."

Le général Stewart, frere de Lord Castlereagh, déclara, en réponse à quelques observations de M. Ponsonby, que, pendant leur marche jusqu'à Salamanque, les troupes anglaises avaient toujours été bien approvisionnées, et qu'elles avaient reçu des habitants tous les secours qu'on pouvait désirer. La marche ne devint critique qu'en approchant de Madrid: ce ne fut qu'alors qu'on apprit la défaite de Castanos. Le général Stewart répéta encore que la perte des Anglais pendant toute l'expédition, ne passait pas 5000 hommes.

M. Canning répondit au reproche qui avait

été fait aux ministres d'avoir changé de plan et de mesures, toutes les vingt-quatre heures. "Les ministres, dit-il, n'ont pas été absurdes au point de prescrire à l'armée qui était en Espagne la marche qu'elle devait suivre. Ils se sont bornés à transmettre des instructions générales au commandant en chef, en lui annonçant que leur intention était d'envoyer une force considérable à la Corogne, et que les transports qui l'auraient conduite, auraient ordre d'aller dans le Tage et seraient mis à sa disposition. Il dépendait du général de se rendre en Espagne par mer ou par terre; il crut qu'il valait mieux prendre cette derniere voie. La division de l'armée de Sir John Moore en deux colonnes, est une disposition qui appartient entierement à ce général, et qui eut lieu en conséquence d'une lettre de Berthier à Soult, qui fut interceptée, et qui indiquait à ce dernier un point de rendez-vous, pour tel jour, ce qui donna au général anglais l'espoir de couper ce corps d'armée. Ayant été joint par le général Hope, et attendant à chaque instant Sir David Baird, il avança jusqu'à Sahagun. Il se conduisit dans cette occasion en homme d'état et en soldat; parce que, même en se trouvant obligé de reculer, il donnait au Sud de l'Espagne le temps de rassembler des forces capables de réparer les revers essuyés dans le Nord. On s'est plaint de ce que des troupes qui étaient à bord des transports ont été débarquées ici et ces transports envoyés à Vigo. Cela fut fait sur la demande formelle de Sir David Baird qui déclara qu'il avait besoin de ces transports; certes, il en a bien coûté aux ministres de les envoyer sans troupes; mais à la distance où ils étaient du théâtre de la guerre, ils ne pouvaient refuser d'obtempérer à la réquisition qu'ils avaient reçue.

On a voulu censurer la conduite des ministres à l'égard de l'Espagne, et l'on a avancé à ce sujet une doctrine dont le résultat serait de nous isoler du reste de l'Europe. Notre politique a eu un but tout-à-fait contraire ; nous avons senti qu'il fallait à l'Espagne un autre genre d'assistance que des avis sur les institutions qu'il fallait créer ou conserver dans ce pays. Notre objet a été d'encourager et de soutenir les efforts de cette nation, et nous n'avons pas voulu qu'elle payât aucun prix pour les secours qui lui étaient ainsi accordés.

" Si le principe d'après lequel le gouvernement a agi, n'a pas été pur, si les mesures qu'il a prises n'ont servi qu'à paralyser les Espagnols, pour Dieu ! que l'administration des affaires soit confiée à des hommes plus habiles et plus énergiques ! L'enthousiasme des Espagnols n'était pas supposé ; ce qui était dans leurs bouches était aussi dans leurs cœurs ; ils étaient déterminés à défendre leur patrie où à s'ensevelir sous ses ruines. Rien n'était plus propre à faire envisager avec confiance le commencement et les progrès de ce beau mouvement, que les noms de ceux qui le dirigeaient. En Catalogne, on voyait à la tête des habitants, Espeleta qui avait été gouverneur de l'Amérique Méridionale, et Président du Conseil de Castille ; en Castille, Cuesta commandait l'armée ; en Murcie, le vénérable Florida Blanca, l'homme d'état le plus habile de l'Europe, conduisait les affaires. Ainsi tout ce qu'il y avait de plus distingué par la sagesse et par le rang, s'était associé pour la défense commune ; qui pouvait douter de la justice et du succès de cette cause ? Il est possible que, sous le point de vue militaire, l'attente publique ait été trompée ; mais la cause n'est pas désespérée pour cela. Les soldats qui

ont été vainqueurs à Baylen, et ceux qui se sont ralliés après la défaite de Rio Seco; ceux qui, sans être soldats, défendaient Madrid; ceux qui ont chassé les Français de Castille, les braves qui, sous Palafox, ont défendu et défendent encore Sarragosse, sont toujours armés pour l'indépendance de leurs pays; l'énergie nationale n'est pas déconcertée; la puissance des Français ne s'étend pas au-delà de leurs postes militaires; le trône de Joseph repose sur du sable, il peut-être renversé au premier souffle; et si même Buonaparté réussit, au lieu de s'être procuré un allié complaisant et fidele, il aura à contenir une nation turbulente et irritée. Dans cet état de choses, il est impossible de regarder la cause des Espagnols comme désespérée. L'Autriche et la Prusse ont cédé à la fortune de Buonaparté; mais quoique sa carriere n'ait pas été arrêtée, elle a été interrompue par une population qui n'avait pas même des armes pour seconder son enthousiasme généreux. Toute l'énergie de la liberté, tout ce qu'il y a de saint dans la loyauté ont survécu, et la révolution Espagnole est destinée par la Providence à s'interposer entre la révolution française et les générations futures."

La motion de M. Ponsonby fut rejettée à une majorité de 220 voix contre 127.

---

*Fin de l'*ENQUETE *instituée par la Chambre des Communes, pour examiner la Conduite de S. A. R. le* DUC D'YORK, *Commandant en Chef, relativement à des Promotions, Echanges et Nominations dans l'Armée et dans l'Etat-Major.*

(Voyez les trois Numéros précédents.)

Séance du Jeudi 16 Février.

Le commencement de cette séance fut employé à l'examen d'une affaire absolument étrangere à l'objet principal de l'Enquête. Un procureur de la cité, chargé des papiers d'un misérable, nommé Kennett, qui avait fait deux banqueroutes frauduleuses, et qui avait été mis en conséquence, il y a quelques années, au pilori, avait cru trouver dans ces papiers quelque chose de relatif aux transactions dénoncées par M. Wardle et les avait déclarés. On s'aperçut bientôt que toute cette affaire se réduisait à une proposition que cet escroc avait faite de réaliser un emprunt de 30 à 40 mille liv. st. pour le Duc, par voie d'annuités, si l'on voulait lui procurer une place de 3 à 400 liv. d'appointement dans les Indes Occidentales; que le Duc, trompé par une prétendue recommandation de Sir Horace Mann, en faveur de cet homme, avait écrit à M. Pitt pour solliciter la place en question; que M. Pitt s'y était constamment refusé; qu'on avait enfin découvert que ce Kennett était un homme flétri, et qu'on avait donné ordre sur-le-champ de rompre toute communication.

On reprit l'examen des charges de M. Wardle.

M. W. Adam déclara qu'il se rappelait, d'après les conversations qu'il avait eues avec Son Altesse Royale, qu'elle fit cesser le payement de l'annuité accordée par elle à Mde. Clarke, parce que la conduite de cette femme n'était pas de nature à lui mériter la continuation de cette faveur, qui lui avait été accordée à des conditions qu'elle n'avait pas remplies.

Mad. Clarke fut interrogée de la maniere suivante: Sont-ce là les lettres que vous avez remises à M. Wardle, afin de faciliter quelques négociations, ainsi que vous l'écriviez à Donovan? Oui. Ces lettres sont des certificats donnés par des officiers. — Les remites-vous à M. Wardle, afin qu'il y fit ajouter la signature de quelque membre du Parlement comme recommandation additionnelle? Oui. M. Donovan me dit que tout était en regle, et que c'étaient des recommandations d'officiers données de la maniere prescrite. — Expliquez comment vous conceviez qu'entre les mains de M. Wardle, ces lettres faciliteraient quelque négociation? Il me dit qu'il me procurerait la recommandation de quelque membre du Parlement; j'oserais assurer que jamais il n'a essayé d'en avoir aucune; je crois qu'il ne voulait que se moquer de moi, et connaître mes secrets ainsi que ceux de Donovan.—Quelle fut la raison pour laquelle on discontinua le payement de votre annuité? Vous souvenez-vous qu'on y eût mis aucune condition? J'ignore la raison de cette cessation, jamais on ne mit aucune condition à mon annuité.

M. Wardle déclara que Mde. Clarke lui remit en effet des lettres en le priant de les faire signer; mais qu'il ne sait nullement ce qu'elle entendait par le mot négociation; qu'il lui avait dit que ses amis étaient dans l'opposition; qu'il garda les lettres et les a toujours conservées de-

puis ce temps, qu'il désirait beaucoup se procurer ces lettres, qu'il ne croit pas avoir fait, en les prenant, aucune promesse positive; mais qu'en le voyant s'en emparer, Mde. Clarke a pu très-naturellement tirer la conclusion qu'il voulait se conformer à sa demande.

Le Capitaine Huxley Sandon fut ensuite examiné de la maniere suivante: Vous souvenez-vous d'avoir montré aucun papier au Major Tonyn, dans le cours de la conversation que vous eûtes avec lui, pour l'engager à attendre quelques jours avant de rompre toute négociation relativement à sa promotion? Mde. Clarke me remit un billet pour le lui montrer.—Etait-ce un billet de Mde. Clarke? Non pas précisément, mais un billet qui lui était adressé par elle; celle-ci me dit: "Montrez-lui ce billet pour lui prouver qu'il faut qu'il attende".—Quel était ce billet qui devait engager le Major Tonyn à attendre? Je ne m'en souviens pas.—Etait-ce un billet de Mde. Clarke, à vous adressé? Oui, seulement pour dire que s'il voulait attendre peu de jours, il obtiendrait la chose. Ce billet vous était donc adressé par Mde. Clarke? Je ne puis dire qu'il ait été adressé à moi ou à toute autre personne, mais on me dit: Vous feriez bien de prendre ce billet et de lui prouver que, s'il veut attendre, l'affaire se fera.—Avez-vous vu Mde. Clarke écrire ce billet? Je ne puis pas dire que je l'aie vu ni que je ne l'aie pas vue, elle désirait vivement avoir l'argent.—Vous souvenez-vous de ce qu'est devenu ce billet? Le donnâtes-vous au Major Tonyn? *Je ne me souviens ni de ce qu'il est devenu, ni si je l'ai donné au Major Tonyn.*—Etes-vous certain que ce billet fût de la main de Mde. Clarke? Je ne puis pas précisément le dire, je croirais volontiers qu'elle l'avait écrit.—N'avez-vous jamais dit à personne que ce billet était de la main du Duc d'York?

Non pas, que je m'en souvienne.—En êtes-vous sûr? Très-sûr.—Avez-vous parlé sur cet objet au Colonel Hamilton, dans le même sens que vous venez de le faire? Oui.—Lui avez-vous dit que le billet que vous avez montré au Major Tonyn, était de l'écriture du Duc d'York? *Je ne m'en souviens pas.*—Etes-vous sûr que vous ne lui avez pas montré le billet? *Je ne l'avais pas pour le montrer.*—N'avez-vous pas permis au Colonel Hamilton de prendre la copie du billet dont nous parlons? *Non pas, que je m'en souvienne;* je croirais assez qu'il existe quelque chose comme un billet.—Quand vous êtes-vous rappelée l'existence d'un billet? Ce doit être quand le Colonel Hamilton prit le billet ou le vit.—Il prit donç le billet? *Il faut bien qu'il l'ait pris, s'il en a tiré une copie.*—Il en a donc eu une copie? *Je ne prétends pas le dire.*—Vous vous rappelez donc qu'il existe un billet et que vous l'avez montré au Colonel Hamilton? Oui, parfaitement.—Qu'est devenu ce billet? *Je crois qu'il est égaré.*—Combien y a-t-il que vous ne l'avez vu? Je crois, six jours.—Quand avez-vous fait des recherches pour le retrouver? Hier et avant-hier; si *je l'avais trouvé, je l'aurais apporté.*—Je crois qu'il y a six jours que vous avez été examiné. Y a-t-il six jours? En vérité je ne me rappelle pas le jour.—Etes-vous sûr que vous n'avez pas détruit ce billet, et que vous n'avez pas dit que vous l'aviez détruit? Je suis sûr de n'avoir fait aucune de ces deux choses.—Le Colonel Hamilton ne vous a-t-il pas recommandé de ne pas détruire ce papier? Certainement.—Ne l'avez vous pas quelque fois porté sur vous? *Jamais.*—Mais si vous ne l'avez jamais porté sur vous, comment se fait-il que vous l'eussiez dans le café où vous avez vu le Colonel Hamilton? C'était pour le lui montrer.—N'avez-vous pas dit que la raison pour la-

quelle vous ne vouliez pas convenir, au commencement de votre examen, de l'existence de cette note, était parce que c'était une circonstance désagréable que vous vouliez oublier? Je regardais toute cette affaire comme extrêmement fâcheuse, et j'étais très-fâché de m'y trouver compromis.—Qu'y a-t-il de désagréable pour vous dans ce qui concerne ce billet? *De l'avoir égaré ou perdu.*—Mais quelle répugnance avez-vous d'avouer que vous l'avez perdu, si cela est vrai? Je serais très-fâché de l'avoir perdu, et j'espere le retrouver.—N'avez-vous pas nié, au commencement de votre examen, que vous eussiez ce billet? *Je croyais ne pas l'avoir.*

(Ici le témoin reçut ordre de se retirer. Il fut observé, que le capitaine Sandon s'était rendu coupable d'une prévarication évidente dans sa déposition en présence du comité; et il fut fait la motion de le punir conformément aux usages de la Chambre, ce qui fut décidé. Il fut ordonné qu'il serait envoyé à Newgate. Le sergent d'armes ayant arrêté le capitaine Sandon par ordre de la Chambre, il fut lu une pétition de ce dernier, par laquelle il demandait à être amené à la barre, ce qui lui fut accordé.)

Le capitaine Sandon demanda pardon à la Chambre de sa prévarication, et annonça qu'à l'égard de ce billet, il pouvait le trouver sur-le-champ dans son appartement, si on l'exigeait; qu'il ne pouvait dire qui l'avait écrit, mais qu'il peut assurer que Mad. Clarke lui dit qu'il était de la main du Duc d'York.

(Le prisonnier se retira ensuite de la barre, et la Chambre décida qu'il serait conduit dans son logement, pour y chercher ses papiers, et qu'il serait ramené devant le Comité lorsque la Chambre le trouverait convenable.)

Mary Ann Clarke fut ensuite examinée ainsi qu'il suit.—Vous souvenez-vous d'avoir envoyé

quelque papier au major Tonyn par le capitaine Sandon ? Quelle sorte de papier ? Je ne me rappelle pas que j'aie remis de papier écrit ; j'avais bien soin de n'en laisser sortir aucun de mes mains. —Si vous étiez si prudente à cet égard, ne pourriez-vous pas vous souvenir d'une circonstance de ce genre, si elle a eu lieu ? S'il prétend insinuer qu'il y a eu quelque billet écrit par le Duc d'York, je n'en ai jamais remis de ma vie à qui que ce soit, excepté depuis peu de temps, et une fois à M. Manners quelques billets.—Vous souvenez-vous d'avoir jamais reçu un billet du Duc d'York au sujet du Major Tonyn ? *Non*, il n'y avait pas de nécessité pour qu'il m'écrivît, parce j'étais dans l'habitude de voir S. A. R. tous les jours, excepté quand il était à la campagne, et cela avait lieu seulement pendant huit ou dix jours dans toute l'année.—Vous ne savez pas si un billet, attribué au Duc d'York, n'a pas été montré au major Tonyn par le capitaine Sandon ? Non, je suis très-certaine que rien de ce genre ne m'a été mentionné jusqu'à présent ; je me serais bien gardée de rien confier au capitaine Sandon et plus particulierement un billet du Duc d'York.—Comment se fait-il que le capitaine Sandon ait insinué une chose semblable ? Parce que je crois qu'il n'est rien en ce genre dont il ne soit capable ; peut-être que lui-même a écrit un billet qu'il a donné pour être de la main du Duc.—Avez-vous jamais exprimé au capitaine Sandon le désir que le major Tonyn ne fût pas impatient, parce que vous aviez besoin de l'argent que vous deviez recevoir lorsque sa promotion serait obtenue ? Non, c'eût été même la raison pour laquelle j'aurais voulu qu'il fût impatient.—Le capitaine Sandon avait-il quelqu'intérêt au succès de la négociation du major Tonyn ? Oui, je crois qu'il l'effectua avec moi ; il ne pou-

3 O 2

vait y avoir de promotions dans le 49e régiment, le Duc d'York les ayant suspendues pour deux ans, à ce que je crois ; le capitaine désirait d'en savoir la raison ; je crois que le capitaine Sandon devait avoir sa quote part ; il n'était pas homme à s'intéresser autant qu'il l'a fait à cette négociation, s'il n'en avait pas espéré quelque bénéfice.

Le capitaine Sandon fut ensuite ramené à la barre avec les papiers trouvés dans son logement ; il déclara qu'il reconnaissait le billet que lui remit Mad. Clarke pour communiquer au major Tonyn. (Ce billet fut lu, en voici la teneur : " *Je viens de recevoir votre billet ; l'affaire de Tonyn restera où elle en est. Dieu vous bénisse !* " à G. FARQUAR, ESQ.) Le capitaine Sandon déclara de plus, qu'il ne se rappelait pas très-bien, si Mad. Clarke lui avait dit que le billet était écrit par le Duc d'York ; que jamais elle ne lui en avait communiqué aucun de S. A. R. que dans cette circonstance.

Mary Ann Clarke fut ensuite examinée au sujet de deux lettres de change qu'elle avait fait souscrire par sa mere en lui guidant la main. Elle déclara que le contenu du bill et l'endossement étaient écrits par sa mere, au moyen du même procédé ; que souvent elle s'était amusée à imiter différentes écritures, mais qu'elle ne l'avait jamais fait dans l'intention de nuire à qui que ce fût ; qu'elle n'avait jamais imité la signature du Duc d'York qu'en sa présence, et pour essayer sous ses yeux jusqu'à quel point elle pouvait écrire comme lui ; et que le Duc trouvait qu'elle en approchait beaucoup. (Le billet cité plus haut lui ayant été montré, elle déclara qu'il était de la main du Duc, et qu'il avait été cacheté avec son sceau particulier.)

(L'appendix des minutes du 9e jour renferme plusieurs lettres de Mad. Clarke au capitaine

Sandon, nous en donnerons ici quelques extraits.)

Mon cher Monsieur,

Il le fera. Envoyez-lui en conséquence les propositions lorsqu'il viendra à Londres, et il y sera lorsque vous recevrez ceci.—Pour mille d'abord. Le Duc de Cambridge en a déjà quatre mille. Vous ne devez pas vous attacher exclusivement à ce qu'ils soient Protestants, car je ne crois pas qu'il s'en inquiète beaucoup. Vous feriez bien, je crois, de le voir Mardi, afin de lui demander ce qu'il pense des papiers qui lui ont été envoyés Samedi, attendu que je lui ai dit que j'avais vu les conditions que vous vous proposiez de changer et d'envoyer dans la même soirée. Adieu, brûlez ceci.

Dites à Spedding de mettre, par écrit, ce qu'il désire; le D. dit que c'est la meilleure maniere. Pouvez-vous m'en trouver une demi-douzaine qui aient besoin de protection? J'ai besoin d'argent: c'est là le plus impérieux; c'est pour cela que je voulais vous voir. Vous feriez donc bien de voir d'abord Gilpin.

Mad. Clarke fait ses compliments au capitaine Sandon, elle croit qu'il est plus convenable qu'il ne vienne pas ce soir dans sa loge, attendu que Greenwood va ce soir à l'Opéra avec les deux Ducs, et qu'il cherchera conséquemment où vos regards se dirigent de temps en temps; et s'il voyait et reconnaissait le capitaine Sandon, il pourrait faire quelque remarque en parlant de l'affaire de la levée qui pourrait nuire aux intérêts futurs du Colonel et de Mad. C.

Mon cher Monsieur,

Au moment de quitter la ville, je griffonne quelques lignes, pour vous prier d'être extrêmement sur vos gardes: quant à mon nom surtout, ne le prononcez jamais à l'avenir. Je suis certaine que vous avez beaucoup d'ennemis, car hier le —— a été entrepris par sept ou huit différentes personnes, qui lui ont dit des invectives contre vous. Il est un peu fâché de quelque chose qu'il ne veut pas me dire. Je crois que ce Kenner met en avant ses amis; ils font de belles plaintes contre nous. Avez-vous dit à Zemminees qu'aussitôt que Tonyn serait gazetté, vous feriez son affaire de la même maniere, et que j'étais la personne?

Le colonel Gordon fut examiné sur l'identité de l'écriture du billet mentionné auparavant, il déclara qu'elle ressemblait extrêmement à celle du Duc d'York, que cependant il ne pouvait prendre sur lui d'affirmer que ce fût la sienne, mais que si ce billet portait la signature du Duc d'York, il ne ferait pas la moindre difficulté d'agir conformément aux ordres qui y seraient contenues.

Le général Brownrigg déclara que ce billet n'était pas aussi semblable à l'écriture du Duc d'York que celles des deux lettres produites par Clarke, et qu'il ne pourrait pas jurer qu'il eût été écrit par le Duc.

Le colonel Gordon fit la déclaration suivante: "M'étant trouvé ce matin avec S. A. R. à l'heure ordinaire de son travail, elle m'a dit: "Comme vous allez être appelé ce soir à la Chambre, pour répondre à certaines questions, je ne veux pas vous dire un seul mot sur cette affaire." "Je lui répondis: que l'on m'avait informé que je serais cité pour donner mon opinion sur le billet produit par le capitaine Sandon, qu'il n'y avait, par conséquent, aucun inconvénient à ce que S. A. R. me communiquât à cet égard, ce qu'elle jugerait convenable. Le Duc d'York me dit autant que je puis m'en souvenir: "Je n'ai aucune connaissance de cette affaire; je crois qu'on a commis un faux."

M. Andrew Dickie, commis de M. Couts, le banquier de S. A. R. déclara qu'il ne pouvait prononcer sur l'écriture du billet, parce qu'il ne portait pas la signature du Duc d'York.

Le général Hope déclara, que l'écriture du billet ne lui semblait pas aussi conforme à celle

du Duc d'York que celle des deux lettres produites par Mad. Clarke.

M. W. Adam déclara, que lorsqu'il fit au Duc d'York la premiere communication au sujet, de ce billet, S. A. R. n'hésita pas à dire, qu'elle ne s'en souvenait nullement, et qu'il fallait que ce fût un faux ; qu'elle dit la même chose à M. Perceval et au colonel Gordon.

M. Town, peintre sur velours, déclara, qu'un jour, dans le cours de la conversation, Mad. Clarke lui dit qu'elle pouvait contrefaire la signature du Duc d'York, qu'elle la lui montra sur un morceau de papier blanc, et qu'il n'aperçut aucune différence entre celle-là et la véritable ; qu'il lui observa qu'une imitation de ce genre était une chose très-sérieuse, qu'elle ne fit qu'en rire.

On lut une lettre du lieutenant-colonel Tucker, qui déclara, que lui et son frere avaient obtenu leur promotion par les voies régulieres, et qu'aucune influence suspecte ne leur avait proouré leur rang dans l'armée.

Le capitaine Sandon fut amené à la barre, et ayant persisté dans son système de prévarication, le Président du Comité lui dit : "Capitaine Sandon, le Comité me charge de vous rappeler la punition grave qui vous a été infligée pour prévarication, et de vous annoncer, que vous n'avez pas éprouvé, dans toute son étendue, le châtiment auquel la justice de la Chambre peut encore vous soumettre."

Le capitaine Sandon déclara, qu'avant de montrer le billet au major Tonyn, il dit qu'on l'avait assuré que c'était l'écriture du Duc d'York ; que le major Tonyn lui fit quelques questions sur la maniere dont les T se trouvaient tracés ; que lui déposant lui montra ensuite le billet, en lui demandant s'il croyait que ce fût

l'écriture du Duc; mais qu'il ne fit aucune réponse; que ce billet était renfermé dans un autre morceau de papier, que Mad. Clarke avait déchiré d'une lettre du Duc qui était alors sur les côtes, en disant: "Ce papier-ci lui prouvera que ce billet vient de S. A. R.

Séance du 20 Janvier.

M. T. Nesbitt, un des commis de la Poste, déclara que l'ensemble du billet lui paraissait d'une écriture différente de celle des deux lettres de S. A. R. produites par Mad. Clarke.

M. Thomas Bateman, un des commis de la Banque, déclara, qu'il y avait une grande ressemblance entre l'écriture du billet et celle des autres lettres de S. A. R.

M. T. Bliss, autre commis de la Banque, fit la même déclaration.

Le général Clavering, en rectifiant une de ses dépositions précédentes, déclara qu'il avait écrit à Mad. Clarke, pour lui annoncer, que si elle lui faisait accorder la permission de lever un régiment, elle recevrait de lui 1000 liv. st.; qu'elle avait répondu que S. A. R. ne voulait point entendre parler de cela; d'où il avait conclu que cette femme n'avait pas assez d'influence pour obtenir des promotions; qu'il pensait que le Duc lui permettait de lui parler d'affaires militaires, mais qu'il ne supposait pas qu'elle eût aucun crédit; que cependant elle se représentait comme en avant beaucoup.

Le colonel Gordon déclara qu'il ne se souvenait pas que le Commandant en Chef lui eût donné l'ordre, dans l'intervalle du 16 au 18 Août, d'arrêter la promotion du major Tonyn.

M. Adam déclara que, sans pouvoir établir distinctement les faits relatifs à quelques négo-

cations d'argent dans lesquelles le nom de S. A. R. avait été employé à son insçu par Mde. Clarke, il pouvait cependant se rappeler qu'il fut reconnu clairement qu'il y avait eu des transactions de ce genre; que S. A. R., en conséquence du rapport qui lui fut fait de ces circonstances, se décida à quitter Mde. Clarke, détermination à laquelle S. A. R. n'avait pas songé auparavant. M. Adam rendit ensuite compte des communications qu'il avait eues avec le colonel Hamilton au sujet du billet que celui-ci avait vu entre les mains du capitaine Sandon, et dont il avait pris copie. Ce fut son opinion ainsi que celle de M. Perceval, que le capitaine Sandon devait éviter de communiquer à ce sujet avec qui que ce fût jusqu'à ce qu'il eût paru devant le Comité, et qu'il devait soigneusement conserver ce billet, ainsi que tous les autres papiers qu'il pourrait avoir et qui seraient relatifs à cette affaire. Le colonel Hamilton porta lui-même ces instructions au capitaine Sandon. M. Adam ajouta qu'il avait immédiatement après, informé de ces circonstances le Duc d'York, qui témoigna le plus grand étonnement, et déclara, ainsi qu'il le fit depuis devant M. Perceval et le colonel Gordon, qu'il était impossible qu'il eût jamais écrit telle chose; qu'il croyait n'avoir jamais écrit à Mde. Clarke au sujet d'affaires militaires; et que, s'il l'avait fait, ce devait être en réponse à quelques questions qu'elle aurait pu lui adresser en lui écrivant.

Séance du Mercredi, 22 Février.

Le colonel Digby Hamilton déclara: que quand le capitaine Sandon lui montra le billet dont il a été question, il crut qu'il était de l'écriture du Duc d'York; qu'après l'entrevue qu'il

eut à ce sujet avec le Chancelier de l'Echiquier, il chercha le capitaine Sandon pour lui dire ce dont il avait été chargé; qu'alors le capitaine Sandon lui répondit: "Colonel, vous allez être bien mécontent de moi; car, malgré vos avis, j'ai détruit ce billet." Qu'ensuite il reçut une visite du même, qui lui dit qu'il ne l'avait pas détruit, mais qu'il ne voulait pas le produire; qu'il croit que quand il vit le billet, il était renfermé dans une enveloppe portant l'adresse de G. Farquhar, Esq. et d'une écriture semblable à celle du contenu.

Mde. Clarke fut interrogée au sujet de la lettre que lui écrivit S. A. R. après qu'il l'eût quittée. Elle déclara que le domestique du Duc avait dit aux siens que c'était Greenwood qui avait écrit la lettre, et que S. A. R. l'avait copiée; que, dans la soirée, elle alla dans Portman Square, pour voir le Duc qui était alors avec M. Greenwood, mais qu'il s'enfuit aussitôt que celui-ci l'eût quitté. (Mde. Clarke remit ensuite plusieurs lettres de S. A. R. qui furent jugées par le Comité n'avoir aucun rapport à l'enquête présente.)

Le colonel Hamilton déclara que le capitaine Sandon lui avait dit qu'après avoir avancé des sommes considérables pour obtenir des promotions, il avait enfin découvert que l'influence qu'on avait supposée à Mde. Clarke n'existait pas, et que quand on en vint à l'épreuve on découvrit que ce n'était qu'une fiction.

M. Greenwood, interrogé sur la copie d'une lettre envoyée à Mde. Clarke par le Duc d'York, après leur séparation, déclara que le contenu était conforme à cette lettre, qui fut lue ainsi qu'il suit:

Lettre de Séparation.

" Vous vous rappelez la circonstance qui m'obligea, il y a plus de sept mois, à employer mon procureur dans une affaire dont j'étais menacé à votre sujet; le résultat des informations qui ont été prises, m'a donné des raisons de penser défavorablement de votre conduite; vous ne pouvez, en conséquence, m'accuser de m'être décidé légèrement contre vous: mais après les preuves qui enfin m'ont été produites et que vous ne pouvez nier, je dois à mon caractère et à mon rang de tenir à la résolution que j'ai prise et qu'il m'est impossible de changer. Une entrevue ne serait pour tous deux qu'une chose pénible, et ne peut vous être d'aucun avantage, je dois par conséquent m'y refuser."

Déclarations en Faveur du Commandant en Chef.

Le général Chapple Norton, déclara que le Duc d'York avait beaucoup amélioré la condition du soldat, en lui faisant allouer une subsistance plus abondante, et en préparant des asiles aux infirmes et aux blessés; que quant à l'organisation et à la discipline de l'armée, il croit qu'autrefois il y avait un très-bon système et que celui qui existe maintenant n'y est pas supérieur.

Le général Fitzpatrick déclara qu'il n'y avait pas un officier qui eût été long-temps dans le service, qui en comparant l'ancien état de l'armée, et son état actuel, ne convînt que sous le commandement du Duc d'York, elle avait beaucoup gagné du côté de la discipline et de l'organisation.

Le Secrétaire de la Guerre (Sir J. Pulteney Murray), déclara qu'avant que le Duc d'York ne prît le commandement de l'armée, il existait un système de promotions extrêmement mal vu. chacun sait que les grades et les commissions, dans l'armée s'obtenaient entierement par argent

ou, ce qui était presqu'aussi abusif, en levant un certain nombre d'hommes, à tant par individu. S. A. R. a établi des réglements qui ont changé ces abus, et qui ont été strictement exécutés. Le Très-Honorable Secrétaire ajouta que pour la précision, et l'ensemble des manœuvres, l'armée était aujourd'hui infiniment supérieure à ce qu'elle était avant d'être commandée par Son Altesse Royale.

Sir Arthur Wellesley déclara que le système des promotions était considérablement amélioré par les soins du Duc d'York, et que dans toutes les demandes qu'il a eu occasion d'adresser à S. A. R. en sa qualité de secrétaire d'état de l'Irlande, il a reconnu qu'elle tenait strictement aux réglements qu'elle avait établis à cet égard, et qu'elle n'avait jamais fait une injustice à aucun officier de l'armée. Il ajouta que le soldat avait gagné en discipline, et les officiers en connaissances militaires; que l'état-major était meilleur et plus complet; que la cavalerie était supérieure à ce qu'elle était, que le système relatif à l'équipement de l'armée, et à l'économie intérieure des régiments, avait singulierement été perfectionné depuis que S. A. R. était Commandant en Chef.

Le général Grosvenor demanda d'ajouter au témoignage des officiers qui avaient parlé avant lui, l'expression de l'intime conviction où il était que l'armée avait tiré les plus grands avantages du zele, de l'attention et des soins de S. A. R.

Jamais la biche en rut n'a pour fait de vengeance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience,
Et jamais juge entr'eux, &c. &c.

BOILEAU.

Il est peu d'époques de l'histoire parlementaire qui aient autant que celle-ci occupé l'attention publique. Au-dehors, comme dans l'intérieur de la Chambre des Communes, l'intérêt est fortement excité par la grande affaire sur laquelle l'assemblée la plus impartiale et la plus éclairée de l'univers va prononcer. La foule assiége avec la plus grande anxiété les avenues de la Chambre, et l'empressement des membres à venir assister comme juges à cet important débat, a rendu inutile l'appel que Lord Folkstone avait demandé.

Enfin à la séance du 8 Mars, M. Wardle a proposé que la Chambre prît en considération le rapport du comité nommé pour faire une Enquête sur la conduite du Duc d'York. L'honorable Membre a dit qu'il remerciait les ministres de la conduite impartiale qu'ils ont tenue à son égard, et de ce que dans le cours de l'Enquête ils n'ont jamais montré la moindre disposition à profiter de son ignorance des formes parlementaires, pour embarrasser la marche qu'il a cru devoir suivre. Rien ne l'a satisfait davantage que l'habileté qu'ont déployée les défenseurs de S. A. R. et il est heureux de penser qu'ils ont fait pour établir la justification de ce Prince tout ce qui était en leur pouvoir. Il ne se confie que dans la justice de la cause qu'il a embrassée, et c'est cette confiance qui l'engage à présenter à la Chambre un projet de résolution qui lui paraît le seul point de vue sous lequel la question lui semble devoir être envisagée.

L'honorable Membre a ensuite résumé les différents cas qui ont fait l'objet de l'Enquête et après avoir déclaré qu'il s'était abstenu de mettre en avant tout ce qui ne reposait pas sur des preuves et sur des témoignages, et que jamais il n'avait eu l'intention de blesser sans nécessité la sensibilité de l'illustre personnage qui faisait l'objet de l'Enquête, il a proposé la résolution dont voici la substance:

Qu'il sera fait une humble adresse à S. M. pour l'informer que le résultat de l'Enquête instituée par la Chambre a prouvé qu'il

existait des abus et des actes de corruption dans la disposition des commissions et des promotions de l'armée; que c'est l'opinion de la Chambre que ces abus ne peuvent avoir existé à l'insçu du Commandant en Chef, et même que s'il les avait ignorés on ne pourrait pas en conclure que c'est une raison pour lui continuer le commandement de l'armée; que d'après ces motifs l'opinion des Communes est que S. A. R. doit être privée du commandement.

M. Burton est entré dans l'examen des diverses charges produites contre le Duc d'York et les a résumées avec toute la clarté, la précision et l'habileté d'un homme depuis long-temps versé dans ces sortes de matieres. La Chambre a écouté avec une respectueuse attention le discours de cet ancien juge, vieillard octogénaire et aveugle, qui, après s'être fait lire plusieurs fois toute l'Enquète n'en a oublié aucun incident, et a présenté tous les cas dans le même ordre qu'ils ont été examinés. L'honorable Membre a conclu en disant, que, s'il siégeait, comme juge, sur son propre tribunal, il n'hésiterait pas à déclarer d'après les mêmes témoignages que ceux qui ont été recueillis, que le Duc d'York était entierement innocent de toutes les accusations intentées contre lui. "Je proteste solennellement, a-t-il ajouté, que dans ce que je dis ici, je ne suis influencé par aucun désir de plaire aux ministres. Considérez mes années et mon infortune personnelle; ai-je quelque chose à craindre ou à espérer? Ne suis-je pas sur le bord de la tombe? Mais j'ai suivi en ceci le cri de ma conscience, et je désapprouve la résolution qui vient d'être proposée."

M. Curwen a appuyé le projet de résolution présenté par M. Wardle, et a reproduit la plupart des arguments employés par ce dernier, en faisant, comme lui, l'analyse des dépositions reçues par la Chambre.

L'honorable Membre déplore vivement que S. A. R. ait, par sa conduite, donné lieu à de telles inculpations, mais il faut que la justice publique soit satisfaite et que la Chambre remplisse ses devoirs, quelque pénibles qu'ils paraissent.

Le Chancelier de l'Echiquier a dit que la Chambre devait se rappeler la maniere dont les charges, qui lui sont soumises, avaient été mises en avant par un honorable Membre (M. Wardle), qui a intenté contre le Duc d'York une accusation distincte de corruption positive, vile et personnelle. Il croit que relativement à cette imputation, la Chambre doit prononcer un jugement par oui ou par non

de coupable ou non coupable. Après avoir présenté ces charges d'une maniere si explicite, l'honorable Membre (M. Wardle) les ensevelit dans une adresse vague et générale, et il veut que la Chambre décide en bloc qu'elles sont fondées en substance.

Le très-honorable Membre a entendu avec peine appeler Mad. Clarke un témoin très-digne de foi ; comment peut-on manifester une telle opinion après tout ce qu'elle a dévoilé de ses actions et de son caractere ; après l'avoir entendu avouer qu'elle faisait usage du nom du Duc, qu'elle appelait Maltby son Duc de Portland et qu'elle l'a fait passer pour tel quand cela lui a convenu ? Si le Duc lui avait accordé la confiance qu'elle se vante d'avoir possédée, il ne l'aurait pas renvoyée avec aussi peu de ménagements qu'il l'a fait, il n'aurait pas défié sa méchanceté et ses révélations : il aima donc mieux s'opposer à voir plusieurs scenes particulieres de sa vie dévoilées au public que de compromettre la dignité de son rang, en achetant le silence d'une telle femme. Si l'on considere la maniere dont elle s'est conduite pendant son examen, on trouvera que quand elle était interrogée sur des points importants, elle écartait invariablement la question et trouvait moyen de l'éluder par une saillie. La Chambre l'a traitée en vérité avec trop de douceur. Les plaisanteries de cette femme ont fait excuser ses vices, et son esprit a déguisé son infamie. Le très-honorable Membre espere que maintenant on appréciera avec plus de gravité ce témoin que tant de circonstances accusent.

Le Chancelier de l'Echiquier est ensuite entré dans l'examen des diverses charges, et a prouvé qu'en mettant même de côté la crédibilité des témoins qui ont été entendus à l'appui de l'accusation, et leurs contradictions, il n'existe rien qui puisse prouver que S. A. R. a été de connivence avec les gens déhontés qui ont abusé de son nom. Il y a eu peut-être dix mille promotions pendant la liaison qui a existé entre le Duc et Mde. Clarke, et l'on ne peut citer que le cas du Major Tonyn qui reste un peu dans le doute, quoiqu'il ne présente aucune trace de corruption, et qu'on l'ait dénaturé dans l'exposé qu'on en a fait à la Chambre. Le Très-Honorable Membre essayait de procéder quoiqu'évidemment épuisé de fatigue, lorsque le cri d'*ajournement* s'est élevé de toutes les parties de la Chambre. Cédant à ces marques d'un intérêt qui le regardait personnellement, il s'est résumé et a proposé la résolution suivante :

« La Chambre ayant cru de son devoir de prononcer son opi-

sion sur les charges produites contre le Commandant en Chef, déclare qu'après un examen attentif de tous les témoignages qui ont été produits, il n'y a pas lieu d'accuser S. A. R. de corruption personnelle ni de connivence avec les abus et menées qui ont été dévoilés par les témoins entendus à la barre; que c'est une grande consolation pour la Chambre d'observer le chagrin profond que S. A. R. a exprimé au sujet d'une liaison de la nature de celle qui a eu lieu; et que d'après l'expression de ce regret la Chambre espere avec confiance que S. A. R. aura désormais sous les yeux et imitera constamment la conduite vertueuse et exemplaire de S. M. depuis le commencement de son regne et qui lui a concilié l'amour de ses sujets.

La question a été ajournée et renvoyée au lendemain.

A la séance du 9, le Chancelier de l'Echiquier a repris le discours que la fatigue l'avait obligé d'interrompre. Il a parcouru successivement tous les cas qu'il n'avait pas analysés dans la séance précédente. Il a ensuite rappelé l'état de perfection dans lequel se trouvent maintenant toutes les branches de l'administration de la guerre, d'après les sages réglements établis par le Commandant en Chef, il a cité tous ces établissements formés pour le bien être du soldat, l'avantage de l'officier, tous ces asiles ouverts aux soldats qui ont vieilli dans le service, à leurs enfants espoir de la patrie, et il a fini par demander que la Chambre acquiesçât à la déclaration qu'il avait proposée à la séance précédente.

A la fin de la séance, M. Bankes a annoncé qu'il proposerait à la séance suivante un amendement qui tendrait à rejetter toute idée de corruption ou de connivence de la part de S. A. R. mais à déclarer que d'après toutes les circonstances, S. A. R. ne peut en ce moment continuer les fonctions de Commandant en Chef.

(La délibération est ajournée à la Semaine prochaine.)

Quelques Observations sur les Commentaires qui se trouvent dans le Moniteur *du 4 Février*, sur la Relation Officielle que les Généraux Anglais ont écrite de la Bataille de la Corogne et de l'Evacuation de l'Espagne par les Troupes Britanniques.*

Nous donnons ci-après les observations du Moniteur sur la bataille de la Corogne. Un homme impartial qui ne connaîtrait pas les détails de cette affaire, tels qu'ils sont consignés dans les dépêches des généraux anglais, trouverait encore dans les observations faites par Buonaparté sur ces dépêches, les preuves de la victoire remportée par l'armée anglaise. On voit qu'il est indigné de ce succès obtenu par des forces inférieures en nombre, et qui, dans les embarras d'un débarquement, manquaient de la plupart des ressources qui étaient à la disposition de l'ennemi. Aussi, dans le trouble que lui cause cette victoire, qui a montré à l'Espagne et au monde que les vengeurs de la liberté du continent ne craignent pas ceux qui s'en proclament les conquérants, il dénature jusqu'aux faits les plus simples. Le général Moore, selon lui, a été tué au moment où il allait pour *encourager* ses troupes; mais la preuve que ses troupes n'avaient pas besoin d'être encouragées, c'est que, quoiqu'elles eussent appris la mort d'un général en qui elles avaient la plus grande confiance, bien loin de montrer aucune indécision, elles se porterent en avant et repousserent

* Voyez quelques pages plus bas.

l'ennemi. Si la présence de Sir John Moore était nécessaire pour donner une meilleure contenance à ses soldats, il n'est pas douteux que sa mort n'eût dû les décourager entierement. Mais on ne voit point, et Buonaparté lui-même n'ose pas l'avancer, que cet événement ait fait gagner du terrein à l'ennemi. Sir John Moore fut tué vers le milieu de l'action, et si, comme le prétend Buonaparté, c'est dans ce moment que les troupes anglaises étaient en fuite, la mort de leur général ne devait pas ranimer leur courage, rétablir l'ordre dans leurs rangs, et les ramener sur le champ de bataille, qu'elles auraient, dit-il, abandonné. Pour ajouter encore à la vraisemblance de ses assertions, Buonaparté prétend que Sir David Baird a eu la cuisse amputée, par la raison, sans doute, qu'il avait reçu sa blessure au bras. On peut appliquer à ce charlatan politique et militaire ce qu'on disait d'un menteur déhonté : " Si cela est vrai, pourquoi l'a-t-il dit ?" Il fallait donc, pour que Buonaparté fût conséquent, qu'il fît couper la cuisse au général Baird au lieu du bras que ce brave militaire a réellement perdu.

Buonaparté ne veut pas accorder que quelques compagnies débusquerent l'ennemi d'un village : s'il relisait ses bulletins, il trouverait qu'il y a consigné des faits bien plus invraisemblables. La preuve que les Anglais se sont emparés du village, qui, selon Buonaparté, était l'objet principal du combat, c'est qu'ils ont gagné ensuite du terrein, c'est qu'ils sont restés maîtres de la route de Madrid, jusqu'au moment où ils sont rentrés dans la Corogne, c'est que les Français, à qui cette position eût donné les moyens d'empêcher l'armée anglaise de se retirer sur ce point d'embarquement n'ont pas osé la poursuivre et ne se sont montrés que quand cette armée était entiérement embar-

quée. La preuve que le champ de bataille est resté aux Anglais, se trouve dans l'immobilité des troupes françaises après l'action, et dans l'ignorance où leurs généraux sont restés des mouvements de l'armée anglaise, qui a pu effectuer tranquillement ce qu'ils avaient pour but d'empêcher. Si les Français n'avaient pas perdu les avantages de cette journée, et si la ligne de l'armée anglaise n'eût pas été plus avancée qu'au commencement de l'action, comment se pourrait-il que celle-ci n'eût pas été inquiétée dans sa retraite et lors de son débarquement? La nuit n'arrête pas la marche des vainqueurs, du moins elle ne les empêche pas de connaître celle des vaincus, surtout lorsque ceux-ci n'ont qu'un point de retraite et qu'une route à suivre pour y arriver.

L'action a eu lieu à une heure après-midi; Buonaparté la fait commencer à trois, afin de pouvoir dire que si ses troupes n'ont pas poursuivi les Anglais, c'est la nuit qui les en a empêchées. Il trouve que la célérité qui a été mise dans l'embarquement est une preuve fort équivoque du succès obtenu dans le combat; mais cet embarquement était le but des généraux anglais, et quand, par la déroute de l'ennemi, ils ont eu les moyens de l'opérer pouvaient-ils y procéder trop-tôt? Buonaparté ne dit-il pas lui-même que le vent pouvait changer et laisser les transports en rade; et auraient-ils été excusables après cela de ne pas profiter, et du succès qui tenait l'ennemi éloigné et de la faveur du vent? Le devoir des généraux anglais ne pouvait être, lorsqu'une grande partie de l'armée, et surtout de la cavalerie était embarquée, lorsqu'ils étaient privés d'une partie de leur artillerie, d'attendre sur les hauteurs de Ste. Lucie un ennemi supérieur en nombre, et qui à chaque minute rece-

vait des renforts. Sans doute que si l'armée anglaise n'eût pas été réellement victorieuse, que si elle eût été si vivement poursuivie par l'ennemi, et n'eût pas eu le temps de s'embarquer, il aurait fallu se maintenir sur les hauteurs de Ste. Lucie, faire sortir des transports ce qui était déjà embarqué, et combattre pour avoir la faculté d'effectuer l'embarquement total ; mais comme cette faculté était le but, et devait être le résultat de tout engagement ultérieur, les généraux anglais auraient été repréhensibles de ne pas y procéder sur-le-champ, lorsque la déroute de l'ennemi leur en laissait les moyens.

Buonaparté prétend que les ministres ont imaginé cette victoire afin de tromper le peuple anglais. Croit-il que dans un pays où la presse est libre, et où il y a un parlement indépendant, il serait possible aux ministres, il leur serait même avantageux de se jouer ainsi de l'opinion, et de supposer une victoire qui à la vérité ajoute à l'honneur des armes anglaises, mais qui aurait été bientôt démentie, et par des généraux qui rejetteraient une gloire qu'ils n'auraient point acquise, et par une armée dont cette supposition aurait outragé la bravoure et la loyauté ? Tous les journaux, et toutes les bouches auraient déjà proclamé et détruit cette imposture ; on aurait dit aux ministres que la nation Britannique avait acquis assez de gloire, possédait assez de puissance pour convenir des défaites de ses soldats, et que chez un peuple qui trouve dans ses revers un nouvel enthousiasme, et de nouveaux motifs de dévouement, employer de tels subterfuges pour les lui déguiser et pour les transformer en triomphes, c'était faire injure à l'esprit public et à l'honneur national.

Buonaparté prétend que ses soldats n'ont rien trouvé de *si brillant* dans la maniere de se

battre des soldats anglais: il oublie que lui-même, dans ses bulletins, il a rendu hommage à la bravoure de ceux-ci. Mais si aujourd'hui il en convenait, ce serait annoncer à ses propres troupes qu'enfin elles ont trouvé des braves qui ne sont intimidés ni par leur renommée, ni par la tactique des généraux français, ni par cette supériorité de nombre à laquelle ceux-ci ont presque toujours dû leurs avantages. Sans doute que la partie de l'armée de Buonparté qui s'est trouvée en contact avec les troupes anglaises rend hommage à leur intrépidité, à leur sang-froid et à leur discipline, mais il importe à cet homme que cette opinion ne se répande pas parmi les siennes, et, en la désavouant d'une maniere aussi lâche, il insulte plus sa propre armée qu'il ne ravale la nôtre.

Buonaparté fait une tirade poëtique au sujet d'une phrase dans laquelle le général Hope dit " que les corps embarqués se trouvaient nécessairement entremêlés dans les bâtiments de transport." Il en conclut que l'épouvante, la confusion étaient partout. Mais combien cette tirade devient ridicule, quand on réfléchit que l'armée anglaise s'embarquait au milieu de la nuit, et à la suite d'une bataille! En vérité, il faut être bien aveuglé par la rage ou par l'amour-propre humilié, pour tirer avantage d'une circonstance qui prouve au contraire tout le sang-froid de cette armée qui s'embarquait, et des généraux qui la commandaient, puisque l'embarquement s'est effectué au milieu d'une foule de désavantages qui l'auraient rendue impossible à tout autre qu'à une armée victorieuse.

Buonaparté dit que les Anglais n'ont pas fait un seul prisonnier: ce n'est pas au peuple anglais qui a vu arriver dans les ports de la Grande-Bretagne, les prisonniers faits dans cette

affaire que cette impudente assertion s'adresse, mais au peuple Français, auquel il faut persuader que ses enfants ne sont pas les victimes de la folie, et de l'ambition du tyran, et auquel celui-ci doit par conséquent déguiser ses moindres pertes comme ses moindres revers. Ceux qui croient Buonaparté si puissant par la soumission de la nation française, et qui supposent que cette soumission ne se démentira jamais, doivent voir dans ces précautions, dans ces artifices, qu'il est loin de s'y confier lui-même et de se croire aussi affermi que le prétendent ceux qui ne calculent point la nature de son pouvoir, ou ceux qui ont intérêt à son existence !

Observations du Moniteur sur la Gazette Extraordinaire de Londres, renfermant la Relation de la Bataille de la Corogne par le Général HOPE.

Fin de la lettre de Sir David Baird.—(J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Seigneurie la relation qui m'a été remise par le Lieutenant-Général Hope.)

Moniteur.—Sir David Baird commandait en chef la partie de l'armée anglaise qui débarqua à la Corogne, et qui fit sa jonction sur les plaines de Léon, vers la fin du mois de Décembre, avec le corps arrivé de Salamanque, sous le commandement de Sir John Moore. Le Général Moore a été tué le 16 d'un boulet de canon qui l'a frappé à l'épaule dans le moment où il se portait en avant pour encourager ses troupes, et leur donner une meilleure contenance. Sir David Baird était au milieu du feu lorsqu'il a été blessé de deux coups de fusil. On lui a fait l'amputation de la cuisse peu d'heures après.

Troisieme paragraphe de la lettre du Lieutenant-Général Hope.—(Les troupes, quoiqu'informées de la perte irréparable qu'elles venaient de faire, ne céderent point à la crainte; au contraire, elles repousserent avec la plus grande résolution tous les efforts de l'en-

nemi, et l'obligerent à se retirer, quoiqu'il eût reçu un renfort de troupes fraîches.)

Moniteur.—Tout ceci est faux: Sir John Moore fut blessé en tâchant d'arrêter la fuite de ses troupes. Les Français, du moins dans les attaques sérieuses, ne furent répoussés sur aucun point.

Cinquieme paragraphe de la lettre.—(L'ennemi fut bientôt chassé du village situé sur la grande route de Madrid, en face de cette partie de la ligne, avec une perte considérable, par quelques compagnies du second bataillon du 14e régiment, commandées par le Lieutenant Colonel Nicholls.)

Moniteur.—Ce Lieutenant Colonel Nicholls serait un véritable Roland, si, avec quelques compagnies du 14e régiment, il avait repris un village qui, dans la position des deux armées, était l'objet principal du combat; cette partie de la relation n'a point été rédigée par Sir John Hope; elle appartient sans doute à la même plume qui a fait connaître à l'Europe la fameuse bataille de Roncevaux.

Même paragraphe, continuation.—(Il n'était pas encore cinq heures, et déjà nous avions non-seulement repoussé toutes les attaques, mais encore gagné du terrain sur presque tous les points, et occupé une ligne plus avancée qu'au commencement de l'action.)

Moniteur.—Cela est faux et très-faux. Le village a été pris et gardé par les Français. Les Anglais ont été chassés de toutes leurs positions; mais le combat n'ayant commencé qu'à trois heures après-midi, et la nuit étant survenue, à cinq heures, nos tirailleurs, après avoir repoussé l'ennemi et avoir franchi quelques-uns des murs des jardins qui entourent la Corogne, dûrent s'arrêter.

Sixieme paragraphe.—(Les troupes quitterent leur position à dix heures du soir, avec un ordre qui leur fait beaucoup d'honneur.)

Moniteur.—Vous avez été attaqués à trois heures après-midi; vous avez commencé à vous embarquer à dix heures du soir, quoiqu'alors votre escadre n'eût pas fait toute son eau; quoique vous n'eussiez pas encore évacué tous vos magasins, ce qui est prouvé par la prise de 16,000 fusils que vous avez abandonnés dans l'établissement de la Payosa, de votre artillerie de siége, de 500 chevaux, de vos magasins d'habillements, de votre magasin à poudre, &c. &c., et quoique vos blessés fussent demeurés sur le champ de bataille, où

ils sont tombés en notre pouvoir. Nous ne savons pas ce que vous auriez fait de pis si vous aviez été battus; mais nous savons bien ce que vous auriez pu, ce que vous auriez dû faire, si vous aviez été vainqueurs, si votre relation était véridique. Vous auriez gardé les positions qui couvraient la Corogne; vous auriez employé la journée du 17 à enterrer vos morts et à relever sur le champ de bataille les corps de vos généraux, de vos colonels, de vos officiers; à ramasser les hommes égarés, toujours très-nombreux à la suite d'une affaire qui se prolonge dans la nuit; à recueillir les blessés qui, après une affaire de nuit, se retirent dans les maisons, dans les chaumieres pour y attendre le jour. Vous vous seriez embarqués dans la nuit du 17 au 18, si le système général vous avait portés à penser que vous étiez trop faibles pour résister aux troupes françaises. Voilà ce que vous auriez fait à la suite du plus petit avantage. Vous n'avez rien fait de tout cela; vous vous êtes embarqués le soir même, pèle-mèle, en désordre; vous n'avez pris le temps ni d'évacuer vos magasins, ni de rendre les derniers honneurs à vos généraux, ni de recueillir vos blessés, ni de sauver vos quatre pieces de canon, ni de protéger la retraite des trois-cents hommes qui couvraient votre arriere garde, et que l'on a pris en vous poursuivant.

Septieme paragraphe.—(Toute l'armée s'est embarquée avec une célérité qui est presque sans exemple.)

Moniteur.—La célérité que vous avez mise dans votre embarquement, serait une preuve fort équivoque des succès que vous auriez eus dans le combat.

Neuvieme paragraphe.—(Le 17, à huit heures, l'ennemi fit avancer ses troupes légeres vers la Corogne, et bientôt après occupa les hauteurs de Sainte-Lucie qui dominent la rade.)

Moniteur.—On s'aperçoit aisément, en lisant cette relation, qu'elle n'est pas l'ouvrage d'un militaire, ou qu'elle a été soumise à la censure de quelques commis des bureaux de M. Canning. En effet, vous voulez faire croire que vous avez gardé vos positions, c'est-à-dire, que vous êtes restés maîtres du champ de bataille, et vous dites cependant que, *le 17 au matin, l'ennemi fit avancer ses troupes légeres vers la Corogne, et bientôt après occupa les hauteurs de Ste. Lucie qui dominent la rade.* Quoi! Sir John Hope, vous avez eu le 16, un si brillant succès, et pendant la nuit vous éva-

cuer les hauteurs de Sainte-Lucie *qui dominent là rade,* et où les Français placent aussitôt des batteries *qui dominent la rade,* qui coulent quatre de vos transports, et qui donnent ainsi à votre flotte le signal de couper ses cables et de prendre le large? Quoiqu'officier de terre, vous avez souvent embarqué et débarqué des troupes. Vous devez avoir des connaissances maritimes, et vous deviez penser qu'il était possible que le 17 le vent changeât, événement fort ordinaire à la mer. Et si le vent avait changé, si vos transports avaient été forcés de rester en rade sous le feu des batteries françaises qui en avaient déjà coulé quatre, n'aurait-on pas eu des reproches à vous faire pour avoir évacué les hauteurs de Sainte-Lucie qui dominent la rade? Lorsque vous avouez qu'à la pointe du jour les troupes légeres françaises occupaient les hauteurs de Sainte-Lucie, vous avouez clairement que vous vous trouviez alors sans retraite, et que si vous n'aviez pas été obligés de céder à une force supérieure, vous aviez donc, par votre propre faute, de gaieté de cœur, et comme par distraction, mis au hasard le sort de votre armée. Vous dites que vous avez été vainqueurs: les Français disent que vous avez été vaincus. La nature des choses peut seule prononcer entre eux et vous. Or, il résulte de la nature des choses que vous avez fait le contraire de ce que vous auriez fait si vous aviez été vainqueurs, et que vous avez agi en tout, comme si vous aviez été battus. Cette conséquence que vous voulez dissimuler, sort avec évidence de tous les détails de votre propre relation.

Dixieme paragraphe—(L'état des choses ne nous permet pas d'espérer que la victoire dont la Providence a couronné les efforts de l'armée, puisse avoir de brillants résultats pour la Grande-Bretagne.)

Moniteur.—C'est donc ainsi qu'on se moque du peuple anglais! Cette tactique a été employée par le ministere dans toutes les circonstances, et il faut convenir qu'elle lui a souvent réussi. La vérité parviendra à se faire jour; mais le ministere aura gagné du temps; mais l'opinion se sera refroidie, mais l'administration, après l'avoir trompée, trouvera quelques nouveaux moyens de la distraire. Fasse le ciel que les Anglais remportent tous les mois une pareille victoire!

Même paragraphe.—(L'armée qui était entrée en Espagne avec les plus belles espérances, n'eût pas plutôt fait sa jonction, que les

désastres multipliés, la dispersion des armées nationales, la laisserent à ses propres ressources.)

Moniteur.—Enfin, vous avouez que les armées espagnoles ont été dispersées et n'existent plus, et que vous vous êtes trouvés abandonnés à vos propres ressources. Est-ce la faute des armées espagnoles si vous leur avez fait attendre si long-temps d'inutiles secours? Jamais vous n'avez mis en expédition une si forte armée. Vous devez remercier la Providence de ce qu'une partie au moins a pu se rembarquer et se sauver.

Idem.—(La mise en mouvement d'un corps anglais, marchant du Duero, donnait lieu d'espérer que le midi de l'Espagne pouvait être sauvé.)

Moniteur.—Ces espérances étaient aussi bien fondées que toutes celles que le cabinet anglais conçoit aujourd'hui.

Idem.—'Mais cet effort généreux, qui avait pour objet la délivrance d'un peuple infortuné, a fourni à l'ennemi l'occasion de réunir ses troupes nombreuses, et de concentrer toutes ses ressources principales pour la destruction des seules troupes réglées qui se trouvaient dans le nord de l'Espagne.)

Moniteur.—Pourquoi n'y avait-il pas d'autres troupes réglées lorsque vous vous êtes mis en mouvement? C'est parce que vous ne vous êtes pas mis en mouvement avant que les troupes réglées de l'Espagne aient été détruites.

Onzieme paragraphe.—(Le courage intrépide des troupes anglaises ne s'est jamais mieux manifesté.)

Moniteur.—Nos soldats n'ont rien trouvé de si brillant dans la maniere de se battre du soldat anglais ; mais ils conviennent que les officiers anglais se sont montrés avec le courage qui appartient à des gens d'honneur.

Treizieme paragraphe.—(La plus grande partie de la flotte ayant mis à la voile hier au soir, et les corps embarqués se trouvant nécessairement entremêlés dans les transports, il m'est impossible de vous faire connaître, quant à présent, le contrôle de nos pertes.)

Moniteur.—Comme la vérité perce, malgré les efforts que l'on

fait pour la cacher! Le commis de M. Canning a oublié d'effacer cette phrase du Général-Hope. Quelle distraction! *les corps embarqués se trouvaient nécessairement entremêlés dans les bâtiments* de *transport*, parce que l'embarquement s'était fait dans le désordre et la confusion. L'épouvante précipitait le soldat vers les chaloupes; chacun avait perdu de vue ses enseignes, chacun ne songeait qu'à son salut. Que devait-il arriver? ce qui est arrivé en effet! *les corps embarqués se sont trouvés nécessairement entremêlés dans les bâtiments de transport.*

Idem.—(Plusieurs officiers de rang ont été tués ou blessés.)

Moniteur.—Vous avez eu 2,000 blessés, les corps de trois de vos généraux et de 800 soldats et officiers ont été abandonnés par vous sur le champ de bataille. Nous les avons comptés. Nous vous avons pris 300 hommes, et vous ne vous en avez pas pris un seul; nous n'avons pas eu 100 hommes blessés, nous avons perdu moins de 100 hommes tués, et parmi ces derniers on ne compte pas un officier de marque.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Tandis que nos espérances et nos vœux sont encore fixés sur cette Espagne que Buonaparté nous peignait comme conquise; que Sarragosse voit chaque jour ceux qui l'assiégent laisser aux pieds de ses murailles, des preuves de leur témérité et de la bravoure de ses habitants; que Cuesta unit ses forces à celles du Duc de l'Infantado; que Reding, investi des plus grands pouvoirs, rassemble une armée nombreuse en Catalogne, et que déjà les troupes françaises font des mouvements qui présagent l'évacuation de Madrid, tout-à-coup, sur un autre point de l'Europe, on voit paraître des symptômes de résistance contre une oppression qui n'eût peut-être pas été menacée, si les Espagnols n'avaient pas prouvé qu'elle n'était pas irrésistible. Les immenses préparatifs de l'Autriche avaient montré qu'elle avait le sentiment de sa force et celui de ses dangers; mais ceux qui voyaient dans les efforts que ce sentiment pouvait lui inspirer les chances d'une grande diversion pour les Espagnols et d'un succès définitif pour les deux puissances, ont regretté que les lenteurs du cabinet Autrichien eussent donné à Buonaparté les moyens de retirer ses troupes de l'Allemagne pour en couvrir l'Espagne, et le temps de les ramener de ce dernier pays, pour menacer sur deux points celui dont il médite maintenant l'invasion. Ces lenteurs auront été peut-être salutaires si elles ont eu pour cause l'espoir d'un changement de politique dans quelques cours du Nord : mais si elles ne proviennent que du désir de mettre du côté de Buonaparté l'injustice de l'aggression, ou de

cette timidité qui a jusqu'ici empêché de saisir une circonstance favorable parce qu'on redoutait les suites d'un revers, nous dirons que le sort de l'Autriche a encore été une fois compromis par la politique routiniere qui a produit tous les désastres du Continent.

Cependant quelques indices feraient croire que l'Autriche a espéré que l'excès de l'injustice, et de l'insolence détruirait l'excès de la lâcheté et de l'aveuglement, et que l'exemple des Espagnols et ses propres démonstrations ranimeraient en Russie et en Dannemarc le parti que Buonaparté tenait écrasé sous l'influence de ses ambassadeurs et de ses généraux. Le départ de Duroc pour St. Pétersbourg semblerait indiquer que Buonaparté ne se sent pas uni, pour la paix comme pour la guerre avec l'Empereur Alexandre, au point de commencer une attaque contre l'Autriche sans offrir de nouvelles erreurs ou de nouvelles illusions à l'esprit de son allié. Ce n'est plus à un simple ambassadeur qu'il confie ce soin important, mais au confident de sa pensée, à celui qui paraît avoir reçu de lui l'art de tromper les souverains sur leurs véritables intérêts, mais qui, moins habile que son maître, a quelquefois échoué dans cette mission sacrilège.

Déjà Buonaparté qui ne veut pas être prévenu ni par les agressions ni par les manifestes de la puissance qu'il menace, a inséré dans les gazettes allemandes des articles qui sont comme ses manifestes précurseurs, tandis qu'il fait marcher en Allemagne et en Italie ses forces disponibles. Parmi ces articles, nous en avons remarqué deux que nous donnons ci-après, et qui portent plus particulierement l'empreinte de son caractere, et la couleur de son style. Déjà il attribue aux membres de la noblesse immédiate qu'il veut priver de leurs domaines, après leur

avoir ravi leurs souverainetés, cette guerre provoquée par lui. Il faut des appanages à tous ces titres qu'il a créés et il les trouvera dans les dépouilles de cette noblesse qu'il n'accuse qu'afin d'avoir un prétexte pour la piller. Les menaces qu'il lui adresse sont bien dans le genre de ce caractere fougueux qui hait ceux qu'il va proscrire, qui insulte ceux qu'il va immoler.

Dans la seconde de ces lettres, on trouve et ses expressions favorites et ces interrogations brusques, pressantes, dont les conversations que l'on connaît de lui ont déjà donné des modeles. Il est à remarquer que cet homme dont *les passions* remuent le monde, et tourmentent continuellement l'existence de ceux qui l'entourent, ne cesse depuis dix ans de reprocher à ceux qu'il a désignés comme ses victimes, de troubler la paix des peuples par leurs *passions*. Pas une de ses lettres aux souverains et aux généraux ennemis, qui en leur reprochant leurs *passions*, ne porte le cachet honteux de celles qui le tourmentent.

Extrait de deux prétendues Lettres de Francfort, que M. Bourienne *a fait insérer dans le* Correspondenten *d'Hambourg.*

" Les affaires politiques sont aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. S'il faut ajouter foi aux bruits qui circulent, le repos de l'Allemagne est de nouveau menacé, et cependant on ne peut assigner aucun motif aux armements qui, dit-on, se préparent dans les Etats Autrichiens. Les traités de Presbourg et de Tilsit nous promettaient un long avenir de tranquillité. Nous nous occupions à réparer les maux particuliers, suites inévitables des guerres dont notre patrie avait été si long-temps le théâtre; nous commencions à jouir du fruit de nos travaux, lorsque tout-à-coup des bruits de guerre se sont de nouveau fait entendre. Qu'ils sont coupables, ceux qui, par leurs intrigues, cherchent à compromettre le repos de l'Europe! Serait-il vrai que des membres de l'ancienne noblesse

immédiate, aigris par la perte de leurs souverainetés, aient fondé quelqu'espoir sur le déchirement de leur patrie, et qu'ils ne craignent point d'attiser la guerre par des vœux sacriléges? Nous nous refusons à le croire. Sans doute la passion ne les aura pas aveuglés à ce point. Ils doivent savoir que les provocateurs de la guerre, de quelque mystere qu'ils enveloppent leurs manœuvres, sont démasqués tôt ou tard. Ils doivent craindre que la perte de leurs biens, l'exil, la misere et l'opprobre ne soient les résultats d'une entreprise aussi coupable qu'insensée.

Lettre de M. N.** *à* M. D.***

Non, mon cher D., je ne saurais partager vos craintes. On fait rarement la guerre sans motifs; on la fait bien moins encore sans espoir de succès. J'en conclus que l'Autriche ne la fera pas. Qui la menace? Qui songe à l'attaquer? Que lui a-t-on ravi? Que lui demande-t-on? Quels sont donc les griefs qu'elle pourrait alléguer? Evidemment elle n'en a aucun. Mais, me dites-vous, le cabinet de Vienne est assiégé, obsédé sans cesse par des hommes pour lesquels il n'existe d'autre intérêt que celui de leur orgueil, et qui, sans humanité comme sans prévoyance, comptent pour rien tous les maux de la guerre, dans l'espoir que leur vanité sera satisfaite ou vengée.

L'Allemagne n'est-elle pas aussi remplie d'hommes qui, ne pouvant se consoler d'avoir été remis sous le joug des lois dont ils s'étaient affranchis dans des temps de trouble et d'anarchie, appellent de tous leurs vœux la guerre et les bouleversements, à la faveur desquels ils puissent recouvrer des priviléges qui ont si long-temps fait le malheur et la faiblesse de ce pays? Tous ces hommes ne finiront-ils pas par entraîner la cour de Vienne? Supposons un moment qu'ils y parviennent. Considérez avec moi ce qu'était l'Autriche au commencement de chacune des trois guerres qu'ont terminées les traités de Campo-Formio, de Luneville et de Presbourg, et ce qu'elle est aujourd'hui; considérez quelle a été l'issue de ces trois guerres.

L'Autriche combattait alors cependant avec des alliés puissants: aujourd'hui, elle aurait à combattre contre ces mêmes alliés; elle a à lutter seule contre les forces réunies de presque tout le Con-

tinent. Pensez-vous qu'une pareille lutte pût être un moment indécise? La ruine et l'anéantissement de la monarchie autrichienne n'en seraient-ils pas une conséquence immédiate autant qu'inévitable? Le cabinet de Vienne ne peut pas plus se dissimuler cette conséquence, qu'il ne peut la désirer; je conclus donc qu'il ne se laissera ni entraîner ni séduire.

Je ne m'étonne point, au reste, que les provocateurs de la guerre ne fassent pas ces réflexions, qui sont pourtant bien simples; ou peut-être s'embarassent-ils fort peu du sort de l'Autriche, espérant que dans tous les sens ils n'auront personnellement rien à craindre; mais en cela, ils s'abusent étrangement. Sur qui doivent retomber les maux de la guerre, sinon sur ceux qui en sont les auteurs? Ceux que l'exemple de M. Stein n'aura pas corrigés, ne pourront point se plaindre d'éprouver le même sort: voilà ce que vous feriez bien de dire au Comte de . . . ., au Baron de . . . . E. A. M., &c. &c.

Le voyage du Roi de Prusse à Pétersbourg semblerait indiquer que ce souverain, avant de rentrer dans sa propre capitale, a voulu connaitre jusqu'à quel point il pouvait se confier dans les dispositions de son allié, et peut-être même essayer d'arracher l'Empereur Alexandre à l'influence qui le subjugue et aux funestes conseils qui l'égarent. La conduite que S. M. Prussienne a tenue, depuis qu'elle a été remise en possession de ses états, annonce une fermeté qui ne veut laisser aucune trahison impunie, et qui cherche à reconquérir l'indépendance en même temps que la souveraineté. Ce monarque paraît ne vouloir conserver en place aucun des partisans de Buonaparté, et s'il disgrâcie quelques-uns des hommes qui déplaisent à celui-ci, c'est avec une douceur qui montre toute sa répugnance.

On dit que, d'après les derniers arrangements, l'armée prussienne a été fixée au total de 42,000 hommes.

Au moment où l'on croyait que M. Adair attendait encore son admission près du Divan, on a été surpris d'apprendre qu'il avait conclu, le 5 Janvier, un traité entre la Porte et l'Angleterre. M. Canning a annoncé cette nouvelle au Lord Maire par un billet en date du 8 Mars.

On dit que M. Adair a conduit cette négociation avec la plus grande habileté. Il est arrivé vers la fin de Septembre aux Dardanelles, et la négociation a eu lieu à Sestos, où il trouva Waked Effendi, qui était le ministre chargé de traiter avec lui. La révolution dont Bairactar a été la victime, eut lieu pendant le cours des conférences, et comme elle n'était que le résultat d'une intrigue française, la négociation continua, mais avec lenteur, au point que M. Adair commençait, à l'époque du 1er Janvier, à désespérer de son succès. La frégate le *Sea-Horse* qui l'avait amené, était prête à le recevoir, lorsque le ministre turc consentit aux conditions, qui, le 5, reçurent la forme d'un traité, lequel, dit-on, est très-avantageux à l'Angleterre. La nouvelle de cette paix a répandu la plus grande joie à Constantinople, et il a été envoyé un ministre turc à Bucharest pour traiter avec la Russie.

Si l'on peut se confier dans la politique d'un gouvernement aussi sujet à être renversé par des catastrophes que celui de Turquie, on doit espérer les plus heureux résultats du traité qui vient d'être conclu. Ainsi, en supposant que la Russie ouvre les yeux, que la Prusse rassemble les débris de ses armées, que le Dannemarc soit fatigué de la *protection* française, on peut prévoir qu'un vaste reseau d'insurrection, partant du Midi, se prolongeant à l'Est, et s'étendant jusqu'au Nord, entoure et menace Buonaparté au milieu de ses empires nouvellement établis, et aussi peu fixés sur leur bases que dans leur limites.

Les lettres d'Héligoland annoncent qu'on a dépêché tout-à-coup un paquebot pour conduire en Angleterre un envoyé particulier de la cour de Vienne ; elles ajoutent que les hostilités avaient déjà été commencées par l'Autriche dont l'armée était entrée en Baviere. Les Français ont approvisionné Dantzick pour 18 mois et y ont mis une garnison de 10,000 Français 3000 Polonais et 2000 Saxons. Le Roi de Prusse va, dit-on, marcher au secours de l'Autriche avec 70,000 hommes organisés et exercés de la maniere la plus secrette.

Pendant que Joseph publie à Madrid des décrets que toute l'Espagne méprise et qui condamnent à mort les déserteurs et les embaucheurs dont sa rigueur ne diminuera ni le nombre ni l'audace, tandis qu'il annulle les titres civils ou militaires, les ordres ou décorations accordés par ce qu'il appelle les Juntes insurgentes qui n'en continueront pas moins de récompenser le mérite et d'exciter la valeur ; les Espagnols voient la victoire leur sourire de nouveau, et tomber par milliers ces barbares à qui la supériorité de nombre avait procuré quelques jours de triomphes.

Déjà on annonce que Cuesta a coupé 4000 hommes près de l'Estramadoure et Palafox 10,000 près de Sarragosse.

La défaite des Français qui a eu lieu sous les murs de cette ville, le 17 Janvier, a, dit-on, été en partie produite par la circonstance suivante: " Les femmes feignant d'être extrêmement affligées de la situation à laquelle elles étaient réduites par l'opiniâtreté de leurs défenseurs, parurent en grand nombre en avant des murs de la place, et inviterent l'ennemi à approcher, comme si elles eussent été en rébellion ouverte. Les Français donnerent dans le piége et entrerent dans la ville au nombre de douze mille hommes ; mais au lieu de la réception amicale

qu'ils avaient espéré, ils rencontrerent la plus furieuse résistance de la part des femmes qui furent bientôt jointes par les soldats et par la populace. Le carnage fut horrible. On dit que 800 hommes seulement ont échappé et qu'on a trouvé 600 femmes tuées dans les rues.

Le major Green ayant rassemblé à Manrosa dans la Catalogne, plus de 6000 Espagnols, a attaqué une colonne de l'ennemi et l'a mise en déroute complete. L'armée de Reding s'éleve à près de 20,000 hommes qui, chaque jour, s'exercent au maniement des armes et aux évolutions militaires. Le capitaine Doyle, à la tête de 8000 Espagnols, marchait vers Sarragosse afin d'ouvrir les communications entre cette ville et Tarragone.

On écrit de Chaves, le 7 Février, que les Français évacuent la Gallice en conséquence du revers important qu'ils ont essuyé sous les murs de Sarragosse, mais ils éprouveront les plus grandes difficultés dans leur retraite, attendu que les paysans se levent de toutes parts pour les inquiéter.

Les lettres de Braza du 9 annoncent que le Marquis de la Romana concevait les plus flatteuses espérances, qu'il avait une artillerie formidable, et que chaque jour il recevait de nouveaux renforts..

Sir R. Wilson s'était mis en marche le 26 Janvier pour Orensee qui venait d'être évacué par l'ennemi.

De toutes les parties de l'Espagne on reçoit les nouvelles les plus favorables ; elles se trouvent accréditées par les mouvements des troupes françaises qui paraissent en pleine retraite.

On dit qu'il a été reçu des avis officiels de deux avantages considérables remportés par le duc de l'Infantado.

Ces succès ont ranimé partout, non le courage des Espagnols qui jamais n'a été chancelant,

mais leur résistance que la supériorité de l'ennemi avait déconcertée pendant quelques mois. Les Français meurent par milliers en Espagne d'une maladie qu'eux-mêmes disent être contagieuse ; leurs divisions sont réduites à moitié et ce qui échappera à la maladie sera moissonné par l'épée.

Sur les Flottes de Brest et de Rochefort.

Depuis la publication de notre dernier Numéro, la Gazette Officielle de Londres a donné les lettres suivantes des Officiers qui bloquent les deux escadres françaises dans la Rade des Basques.

GAZETTE DE LA COUR,

MARDI, 7 MARS, 1809.

Bureau de l'Amirauté, le 7 Mars, 1809.

Lettre de l'Honorable Robert Stopford, *Contre-Amiral de la Bleue, à l'Hon.* W. W. Pole, *datée à bord du Vaisseau de S. M. le César, à l'ancre, la Tour des Baleines restant à 4 milles de N. E. et celle de Chassiron à* 10 *milles au S. E. le* 27 *Février*, 1809.

Monsieur,

Veuillez bien informer les Lords Commissaires de l'Amirauté que le 22 du courant, étant mouillé au N.O. de Chassiron, avec les vaisseaux nommés ci-dessus*, l'Améthyst étant à la découverte dans la partie du N.O. le vent à l'Est, vers dix heures du soir, j'observai plusieurs fusées vers le N. O. ce qui m'engagea à appareiller et à porter vers elles. A onze heures, je découvris plusieurs voiles étrangeres du côté de l'Est, et je leur donnai chasse jusqu'au point du jour le lendemain

---

* Le César, le Defiance, le Donegal, l'Emerald, le Naïad.

matin ; elles portaient alors sur le Pertuis d'Antioche, au nombre de huit vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts, et deux frégates. Ils arborerent pavillon français, et jugeant que c'était l'escadre de Brest, je fis signal à la Naïad d'aller sur-le-champ en informer l'amiral Lord Gambier.

La Naïad, après avoir parcouru quelques milles vers le N. O. fit signal que trois voiles suspectes étaient en vue. Je leur donnai chasse aussitôt avec l'escadre que je commandais (laissant l'Amethyst et l'Emerald pour observer l'ennemi), et je reconnus bientôt que c'étaient trois frégates françaises qui portaient sur les Sables d'Olonne ; je fus rejoint en même temps par l'Amelie et le Doterel.

Les frégates françaises ayant mouillé dans une position où je jugeai qu'il était praticable de les attaquer, je m'approchai avec le César, le Defiance, le Donegal et l'Amelie, et je commençai à tirer, en passant aussi près que la profondeur de l'eau permettait au César et au Donegal de le faire. Le Defiance tirant moins d'eau, s'en approcha à un demi-mille ; et dans cette situation, si judicieusement choisie par le capitaine Hotham, le feu du Défiance et d'autres vaisseaux obligea deux des frégates de couper leurs cables et de s'échouer. La mer perdant avec rapidité, le Defiance fut obligé d'appareiller, et tous les autres vaisseaux de prendre le large, laissant toutes les frégates échouées, dont deux donnent fortement à la bande. Elles ont été observées de très-près, et suivant le rapport fait hier après-midi par le capitaine Rodd, il paraît que tous leurs mâts de hune étaient amenés, leurs voiles détachées, leurs grandes vergues préparées pour enlever les canons, et plusieurs canots employés à les décharger. J'imagine qu'elles essayeront de passer la barre, pour se réfugier derriere une petite jetée, mais les pilotes m'informent que cela est à peine praticable.

Les batteries qui protégent ces frégates sont fortes et nombreuses. Le César a eu son beaupré et ses manœuvres endommagées. Le Defiance a tous ses mâts fortement avariés, deux hommes tués et 25 blessés. Le Donegal a eu un homme tué et six blessés.

Les frégates françaises étaient sorties de l'Orient depuis deux jours ; et il paraît, d'après le rapport du capitaine Irby, que ce sont l'Italienne, la Calypso et la Fu-

rieuse. Je suis très-persuadé qu'elles ne remettront jamais en mer. Mon principal but, en attaquant ces frégates si près d'une force ennemie supérieure, était de chercher à l'attirer en dehors, et de donner plus de temps à notre escadre pour se réunir, mais je fus trompé dans cet espoir. Au coucher du soleil, je retournai à Chassiron, et je vis l'ennemi mouillé dans la rade des Basques.

Le 25, je fus rejoint par le capitaine Beresford du Theseus, avec le Triumph, le Revenge, le Valiant et l'Indefatigable. En conséquence, je repris le blocus des vaisseaux ennemis dans la rade des Basques, et je le continuerai jusqu'à nouvel ordre.

Les forces de l'ennemi consistent en onze vaisseaux de ligne, quatre frégates et le Calcutta. Celles que je commande consistent en sept vaisseaux de ligne et cinq frégates.

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) ROBERT STOPFORD.

Extrait d'une Lettre du Capitaine Seymour, de la Frégate de S. M. l'Amethyst, adressée au Contre-Amiral Stopford, et datée en dehors de Chassiron, le 27 Février, 1809.

Hier 26, tous les vaisseaux ennemis ont appareillé de la rade des Basques, et sont allés au mouillage de l'île d'Aix, excepté une frégate qui a échoué sur les bas fonds de l'île Madame appelés les Pallis; et après avoir essayé de l'emmener à force des voiles, on n'y a pas réussi, et elle a été dégréée.

L'ennemi est mouillé du midi de l'île d'Aix jusqu'à l'extrémité septentrionale de Boyart, mais non pas en ligne de bataille, ni en aucun ordre de défense apparent; et je conclus qu'ils y sont allés parce qu'ils ne connaissaient pas notre force, mais que, voyant notre nombre augmenté, ils ont un troisieme cable attaché à l'ancre par les chaînes de haubans du grand mât et fixé le long de bord. Point de mouvement aujourd'hui.

La lettre suivante ajoute quelques détails à ceux qui précedent.

A bord du Vaisseau le Triumph, de 74 canons,
27 Février.

" Les trois frégates parties de l'Orient s'étant mouillées près de la côte, sous la protection de deux batteries de terre, l'amiral fit signal à la *Defiance*, de 74, de les attaquer. Ce vaisseau alla mouiller à portée du fusil des frégates échouées et des batteries. Sa premiere bordée coupa les cables des deux frégates qui étaient le plus près, et elles tomberent à bord de la Calypso, qui était le commodore; elles s'échouerent alors toutes les trois, avec plusieurs de leurs sabords n'en faisant qu'un, et plusieurs mâts cassés. Nous les regardons comme entierement détruites. Un boulet des batteries coupa le cable et le grélin de la *Defiance*. Alors ce vaisseau dirigea son feu contre la principale des batteries de terre, et la fit taire en moins de dix minutes. Vers ce temps, il parut quelques centaines de soldats sur la greve, avec quatre pieces de campagne, à un quart de mille du vaisseau; il leur lâcha une bordé à mitraille qui les fit décamper bien vite, laissant là leurs quatre pieces de canon, et des monceaux de tués et blessés. Le carnage à bord des frégates doit avoir été considérable; leurs hunes étaient couvertes de monde: après les décharges à mitraille des caronades de 36 de la *Defiance*, on n'y vit plus personne. Aussitôt que la flotte de la Manche sera arrivée, nous attaquerons l'ennemi dans la Rade des Basques où ils sont mouillés."

Nous ne pouvons pas dire si l'amiral Sir T. Duckworth aura été informé à temps de la relâche de la flotte de Brest à la Rochelle, et s'il sera venu du Cap Finisterre pour coopérer à l'attaque; mais Lord Gambier étant parti de Plymouth le 5 Mars, avec le vaisseau *la Caledonia* de 110 canons et six vaisseaux de 74, les forces anglaises destinées à cette attaque, auront été conséquemment de 14 vaisseaux, indépendamment des 8 sous l'amiral Duckworth, ce qui est plus que suffisant pour l'annihilation de la flotte française.

Les communications, si long-temps interrompues avec la Baltique, se sont enfin r'ouvertes.

Solvitur acris hyems gratâ vice veris. Les 18 malles qui étaient dues de Gottenbourg, sont arrivées, mais nous ont apporté peu de nouvelles du Nord. Nos vaisseaux de guerre et de commerce ont prodigieusement souffert dans ces mers glacées. Heureusement, les inquiétudes que l'on avait sur le sort de notre brave amiral Keates, dont on savait le vaisseau pris dans les glaces, se sont dissipées ; l'on a su qu'il était sain et sauf. Les pertes que nous avons éprouvées n'en sont pas moins considérables. Les frégates le *Crescent*, et la *Proselyte* sont perdues sur ces côtes affreuses ; la frégate la *Salcette* a été poussée par les flots de glace dans l'intérieur de la Baltique ; on ignore son sort. Nombre de gunbrigs, de cutters de S. M. et de navires marchands, ont été la proie des flots, des rochers, ou des Danois.

Les journaux étrangers sont remplis des désastres que les inondations ont causées sur toutes les parties du Continent. Huit villes ont péri en Hollande, avec un grand nombre d'habitants.

Deux navires marchands, arrivés de Demerary à Liverpool, ont rapporté qu'ils avaient passé, le 29 Janvier, devant l'île de la Martinique, au travers de la flotte de l'amiral Cochrane, qui allait attaquer cette île. Ils furent informés par une des frégates anglaises que Sir George Prevost devait faire son débarquement dans la nuit du 29 au 30. Nous devons donc nous attendre à recevoir à chaque moment les nouvelles les plus importantes de ce quartier.

Les apparences guerrieres des divers Etats de l'Allemagne et du Nord, ont déjà eu un effet prodigieux sur les marchandises d'importation comme d'exportation. Les articles russes, tels que le suif et le chanvre, ont baissé de 20 pour cent, tandis que les denrées coloniales ont été demandées en dernier lieu avec une telle vivacité qu'il y a lieu d'espérer qu'elles se bonifieront au moins encore de dix pour cent. Nous avons lieu de croire que notre change avec l'étranger, s'améliorera aussi, malgré les subsides qu'il sera inévitable d'accorder aux puissances qui voudront tenter encore une fois de recourir aux armes pour recouvrer leur indépendance et leurs honneurs.

La malheureuse affaire qui occupe le Sénat britannique depuis un mois, nous a privés de la faculté d'offrir à nos lecteurs des articles de littérature, ainsi que la suite de la collection des bulletins officiels. Nous allons successivement nous remettre au courant à cet égard.

SPECTACLES DE PARIS.

Théatre Français.

Premiere Représentation de La Mort *d'*Hector, *Tragédie nouvelle en cinq Actes, par M.* Luce de Lancival *, *Professeur du Lycée.*

A voir l'affluence qui assiége les avenues du Théâtre Français les jours où l'on nous offre quelques fragments, quelques imitations, quelques épisodes de l'ouvrage immortel qui, depuis près de vingt-huit siecles, est l'objet de l'admiration des hommes de goût, on devait s'attendre à celle qui se porterait à la représentation d'une tragédie dont l'une des plus terribles catastrophes de l'Iliade est le sujet, et dans laquelle devaient nécessairement se trouver ces adieux célebres, morceau qui, outre le mérite poétique, le dispute pour l'intérêt, le naturel, le pathétique, à ce que l'art dramatique nous offre de plus parfait. Un feuilleton suffirait à peine à la simple indication des imitations que l'on a faites dans notre langue de ce seul morceau, et cependant ce ne pouvait être là qu'une des dernieres scenes de la tragédie nouvelle; je me crois donc dispensé de comparer quelques détails de cette tragédie avec des fragments du poëme d'Homere: celui-ci vit dans tous les souvenirs; je crois également inu-

* Buonaparté, après avoir assisté à une représentation de cette Tragédie, a conféré à M. de Lancival une pension de 6,000 francs, pour faire croire aux badauds qu'il aime et qu'il protége les arts.

tile de le comparer avec les traducteurs et les imitateurs de ce poëme, car ils n'ont point subordonné leurs imitations à une action théâtrale; Homere leur avait à-la-fois tracé le plan, les détails, les mouvements, les transitions de ces scenes sublimes, et tout le monde sait que les regles du poëme dramatique different, à beaucoup d'égards, de celles du récit épique: c'est même cette différence, et principalement l'unité de temps et de lieu exigée dans tout ouvrage de théâtre, qui faisait craindre que la tragédie nouvelle n'offrit que peu d'intérêt, en présentant trop long-temps Hector et Andromaque dans une même situation. Ce sujet a cependant été traité par quelques auteurs dramatiques: dans l'enfance de notre théâtre, un auteur nommé *Antoine Monchrétien* fit représenter une tragédie intitulée *Hector*; mais le style des meilleures tragiques de ce temps ne ressemble pas mal à celui de nos parodies ou de ces pieces qualifiées de tragédies burlesques: pour s'en faire une idée, je citerai une des stances qu'un de ses confreres lui adressa, et qui est, en tout, digne de l'ouvrage qu'il y célebre:

Sur un théâtre neuf, haussé de cinq étages,
Il éleve sa gloire au déshonneur des âges,
Qui ne purent jamais un tel homme porter.
Il nous a mis les vers au point de leur bien-être,
Et la scene si haut, que l'on ne peut connaître
S'elle descend du ciel, ou s'elle y veut monter.

On a fait connaître, dans ce journal, (voyez le feuilleton du 27 Janvier) des fragments d'une autre tragédie d'Hector, qui mérite une attention particuliere, et sur laquelle je me propose de revenir lorsque j'aurai satisfait l'impatience de ceux de mes lecteurs qui n'ont pas vu la piece nouvelle: je dirai seulement aujourd'hui que cette tragédie de M. *Péloux de Clairfontaine*, que j'ai sous les yeux, fut composée vers l'an-

née 1752; l'auteur avait alors vingt-deux ans. Sa piece, telle qu'il la présenta d'abord aux comédiens, était en cinq actes; le sujet ne leur parut pas comporter une aussi grande durée; M. Palissot lui conseilla de la réduire en trois actes; ce qu'il fit, et les comédiens la reçurent à l'unanimité sous cette nouvelle forme; mais il y avait alors, comme il y aura toujours, de petits partis à la Comédie-Française; et, malheureusement, quelques-uns des chefs de ces partis étaient des hommes en place.

M. de Clairfontaine avait distribué le rôle d'Andromaque à mademoiselle Clairon; M. Bertin, trésorier des parties casuelles, qui accordait une protection toute particuliere à mademoiselle Hus, engagea l'auteur, qui avait une place dans ses bureaux, à donner ce rôle à sa protégée intime; le poëte refusa, perdit sa place, et sa piece ne fut point jouée. On dit qu'il en a composé une seconde intitulée *Busiris*, laquelle n'a point été imprimée. L'injustice dont M. de Clairfontaine fut la victime à son entrée dans la carriere, était bien faite pour l'en éloigner à jamais. Cet auteur est mort vers l'année 1783, dans l'obscurité qu'il avait recherchée depuis cette époque. Dans la notice placée en tête de l'édition qui vient de paraître, on remarque avec raison que tous les Dictionnaires historiques ont oublié le nom de M. de Clairfontaine, et recueilli une foule de noms obscurs et voués à l'oubli; je tâcherai, autant qu'il sera en moi, de réparer cette erreur, en faisant connaître sa tragédie, dans laquelle on trouve de beaux détails, et qui offre, dans la contexture, des traits de ressemblance avec la piece nouvelle: dans celle-ci, comme on le pense bien, toute l'action roule sur les derniers efforts que les Grecs et les Troyens font pour rétablir la paix. Les principaux per-

sonnages sont : Hector : (Talma), Patrocle (Damas), Paris (Lafond), Polydamas (Saint-Prix), Andromaque (mademoiselle Duchesnois).

Achille a abandonné le camp des Grecs, et Patrocle vient proposer la paix, en demandant Hélene, pour la rendre à sa famille ; Hector consent à tout, et jouit déjà du bonheur de la paix ; ce sentiment le rend sourd au désespoir de Paris, et insensible à ses menaces ; Patrocle reste comme ôtage dans le camp des Troyens ; cependant Hector, confiant dans ses promesses, se montre aux Grecs, et une fleche lancée par une main perfide et inconnue, est dirigée vers lui ; aussitôt les Troyens s'arment, l'indignation succede à la confiance ; Hector accuse tous les Grecs et Patrocle lui-même ; le digne ami d'Achille repousse cette injure ; la treve est rompue, Hector refuse Hélene, Paris triomphe, et Andromaque, qui avait vu luire un rayon d'espoir, se livre de nouveau aux plus tendres, aux plus vives inquiétudes sur le sort de son époux ; mais Hector est inébranlable ; en vain on lui rappelle qu'Achille peut se rendre aux vœux des Grecs ; qu'Achille, si l'on en croit l'oracle, est invulnérable, il répond :

> Par sa seule valeur, j'explique cette fable :
> Tous ceux qu'il a vaincus l'ont fait invulnérable.

En vain on lui dit que les Dieux on prédit la mort du plus vaillant des défenseurs de Troie ; il répond : le guerrier vole

> Au cri de la valeur,
> Et même avant les dieux, il consulte l'honneur.

Cependant Patrocle est dans le camp des Grecs, Hector va combattre, et bientôt on apprend que le ciel même semble se déclarer contre les Troyens. Le nom d'Achille, prononcé par une voix terrible, a jeté l'effroi parmi les défenseurs de Pergame. Andromaque, épouvantée, veut aller re-

joindre son époux; mais on apporte les dépouilles d'Achille, conquises par Hector, et la joie la plus vive succede aux plus vives alarmes. Hector paraît, et déjà l'on se livre au plus doux espoir, lorsqu'on vient annoncer qu'Achille lui-même vient de paraître dans le camp des Grecs. Ses armes couvraient Patrocle, son compagnon, son ami: la mort de Patrocle, plus puissante sur le cœur d'Achille que la priere des Grecs, l'a ramené devant Troie. Affamé de vengeance, il appelle Hector au combat, et Hector ne sait point hésiter.... Là se placent ces adieux d'Andromaque dont l'auteur de la piece nouvelle a fait une de ses plus belles scenes. Bientôt Paris vient exhaler sa rage: Hector lui a fait fermer la barriere; il ne peut combattre à côté de son frere; enfin, Polydamas vient faire le récit du combat, de la mort d'Hector et du spectacle affreux qui l'a suivi; à la douleur de Paris succede la rage; il jure de venger son frere.

Je n'ai pu indiquer qu'imparfaitement les principaux incidents qui se passent dans cette piece, qui a eu un grand succès. J'aurai occasion de revenir sur quelques parties de cet important ouvrage, qui fait infiniment d'honneur à son auteur. Quelques vers dans lesquels il a voulu se rapprocher de la simplicité de son modele, ont trouvé des improbateurs; mais plusieurs scenes écrites avec chaleur, de fort belles tirades, une foule d'heureuses imitations ont été généralement applaudies. Les rôles d'Hector et d'Andromaque sont tracés avec art; malheureusement cette derniere est presque toujours dans la même situation. Le rôle de Paris n'est point tragique. Je ne tiendrai pas compte des improbations fort injustes de quelques turbulents; mais sans approuver celles qui ont interrompu le récit de la mort d'Hector, je dirai du moins que ce récit manque

de poésie et de chaleur; peut-être aussi le débit lent et sentencieux de Saint-Prix a-t-il détruit une partie de son effet; peut-être la présence d'Andromaque eût-elle ajouté plus d'intérêt à cette scene, qui a besoin d'être retouchée. Mais croirait-on que les derniers vers d'un ouvrage dont plusieurs parties ont été applaudies avec transport, ont servi de prétexte à la malveillance pour troubler un succès jusques-là sans nuage. Les cris qui ont accompagné la chûte du rideau ont long-temps empêché de connaître l'auteur; enfin Talma a annoncé M. Luce de Lancival, déjà connu par des productions qui annoncent un écrivain nourri de l'étude des beaux modeles de l'antiquité, et digne d'en inspirer le goût aux éleves qui lui sont confiés.

L'Empereur a honoré cette représentation de sa présence, et les acclamations unanimes qui l'accueillent chaque fois qu'il paraît, ont annoncé son arrivée dans la salle, et se sont long-temps prolongées. Il a rappelé, si j'ose ainsi m'exprimer, le Jupiter d'Homere qui, lorsque Hector combat les Grecs, descend sur le mont Ida, pese les destins des peuples dans ses balances d'or, et fait pancher la fortune du côte des Troyens. *(Gazette de France.)*

ANTIQUITÉS.

Rome, 10 *Janvier*.

On a trouvé dernierement dans la terre du Comte Moroni, les tombeaux de l'ancienne famille romaine des Manilius. Il y avait deux statues, cinq bustes et une urne, le tout assez bien conservé, et marqué du nom des Manilius. Deux squelettes qu'on trouve aux pieds des sta-

tues, avaient encore des bagues aux doigts. On lisait le nom d'Agathonie auprès d'un squelette de femme. A côté de ces ossements était un œuf encore entier, mais vide, un lacrymatoire, un miroir brisé et une lampe. Sur cette lampe, on voit Tarquin, fils du septieme et dernier roi de Rome, armé d'un poignard, et allant déshonorer la chaste Lucrece. Ces précieuse antiquités, qui ont au moins deux mille ans, ont été achetées par M. le prélat baron de Hesselin, ancien ministre de S. M. le Roi de Baviere près le Saint-Siége.

On vient de publier à Gotha quelques lettres du célebre voyageur, M. Seetzen, qui, protégé par le Pacha de Damas, a parcouru les parties de la Syrie et de la Palestine situées au-delà du Jourdain, du côté de l'Arabie, et qu'aucun voyageur connu n'a visitées jusqu'à présent. En se donnant pour un médecin qui cherchait des herbes, en se déguisant en mendiant, en se mêlant parmi les bergers, M. Seetzen est venu à bout d'échapper aux plus déterminés voleurs qu'il y ait dans l'univers, aux Arabes, dont les brigandages rendent ces lieux inaccessibles. Il a visité les provinces connues des anciens sous les noms d'*Auranitis*, de *Decopolis* et de *Peræa*, et s'en est retourné à Jérusalem par le sud de la Mer Morte. Les ruines de Gerasa, qu'il a découvertes, sont magnifiques et bien conservées. Il y a vu plus de 200 colonnes debout. Les restes de Philadelphie ou Rabet-Amaon sont également très-considérables. Partout on rencontre des traces de la civilisation dont jouissaient sous les Romains, ces contrées aujourd'hui si désertes. On peut juger par ce faible aperçu, de quelle importance sera l'ouvrage de M. Seetzen, lorsqu'il aura réuni toutes ses observations.

POÉSIE.

LES TROIS REGNES DE LA NATURE,

PAR DELILLE.

Commencement du Chant premier.

La Lumiere.

Un jour pour la campagne abandonnant la ville,
Dans un beau paysage en spectacles fertile
J'avais erré long-temps, j'avais gravi les monts,
Visité les côteaux, parcouru les vallons,
Prolongé dans les bois ma libre promenade,
Traversé le torrent, écouté la cascade,
Suivi des frais ruisseaux le cours capricieux,
Etudié la terre, interrogé les cieux.
Le soir, ayant fini ma course vagabonde,
Plein des tableaux du ciel, de la terre et de l'onde,
Je cherchai le repos; et jusques au réveil,
La douce illusion amusa mon sommeil.
Je crus voir, dans l'éclat de sa riche parure,
Apparaître à mes yeux le Dieu de la Nature.
Dans ses traits doux et fiers, une mâle beauté
Semblait joindre la grâce à la sévérité;
Son front touchait le ciel, ses pieds foulaient la terre,
Ses accents ressemblaient à la voix du tonnerre;
Mille astres éclataient sur son front radieux,
La foudre dans ses mains et l'éclair dans ses yeux.
Douze signes ornaient sa ceinture flottante;
Au tissu varié de sa robe éclatante,
Les sept rayons d'Iris prodiguaient leurs couleurs;
Sous ses pieds les gazons se tapissaient de fleurs;
Il ordonnait: les eaux s'échappaient de leurs sources,
Le tonnerre grondait, les vents prenaient leurs courses;
Autour de lui, le temps, sous mille aspects nouveaux,
Achevait, renversait, reprenait ses travaux;

Les débris s'animaient, la mort était féconde,
Et la destruction renouvelait le monde.
Plus j'attachais sur lui mon regard curieux,
Et plus il paraissait s'agrandir à mes yeux.
Tout à coup les accents de sa voix immortelle
Jusqu'à moi sont portés : " Assez long-temps," dit-elle,
" Du globe tu peignis les visibles beautés,
" Ses riches ornements, ses aspects enchantés;
" Ose plus aujourd'hui, pénetre sa structure,
" Ses vastes fondements, sa noble architecture,
" Les formes, les couleurs, les principes des corps,
" Et leur guerre féconde, et leurs secrets accords ;
" Suis dans tous ses degrés la nature vivante,
" Fais naître les métaux, fructifier la plante,
" Soumets la brute à l'homme, éleve l'homme à Dieu;
" Du ciel sur tes tableaux je verserai le feu ;
" Et tandis qu'un faux goût, de tant d'œuvres légeres
" Fait prospérer un jour les formes passageres,
" Sur ma base éternelle, édifiés par toi,
" Tes ouvrages seront durables comme moi."
J'obéis : mais d'abord, loin l'esprit de systême,
Qui souvent pour tromper, abusant du vrai même,
Sur un fragile amas d'arguments pointilleux
Bâtit du faux savoir le trophée orgueilleux,
Met pour le soutenir le monde à la torture,
Et veut à sa chimere asservir la nature ;
Long-temps enorgueilli de son culte usurpé,
Il regne, il en impose à l'univers trompé ;
Quand soudain, triomphant d'un frivole artifice,
Un fait inattendu vient briser l'édifice.
Ainsi trop long-temps chers à nos yeux éblouis,
Ces tourbillons fameux se sont évanouis ;
Ainsi, disparaissant avec ses cieux de verre,
L'astronome du Nil laissa tourner la terre ;
Ainsi, de la nature audacieux romans,
Périront, renversés sur leurs vains fondements,
Tant de rêves fameux ; tel de ce roi superbe
Dont l'orgueil abruti, rampa, courbé sur l'herbe,
Le colosse formé d'argent, d'or et d'airain,
D'un côté jusqu'au ciel levait son front hautain,
De l'autre, s'appuyait sur ses deux pieds d'argile ;
Tout à coup s'élançant sur sa base fragile,
Du haut de la montagne une pierre a roulé,
Et sur son frêle appui le colosse a croulé.

Evitons cet écueil ; laissons de ses entraves
L'esprit systématique enchaîner ses esclaves ;
La seule expérience est un guide pour moi ;
Instruire est son devoir, et peindre est mon emploi ;
Mes pinceaux sont trempés, et la vive lumiere
Dans mes riches tableaux brillera la premiere,
La lumiere, inconnue en ses secrets ressorts,
Qui frappe, échauffe, éclaire et pénetre les corps,
Donne à l'air respiré sa pureté vitale,
Aux plants organisés leur âme végétale,
Epanche ses torrents de la hauteur des airs,
Au centre de la terre, aux profondeurs des mers,
Inonde incessamment des régions sans nombre,
Et, traversant d'un trait les royaumes de l'ombre,
Du trône ardent du jour prend un essor pareil,
Au coup-d'œil de ce Dieu qui créa le soleil ;
De bienfaits, de beautés source immense et féconde ;
Enfin l'âme, la vie et le peintre du monde.
Viens, Apollon, dis-moi ses prodiges divers,
Et, comme des beaux jours, sois le Dieu des beaux vers.

Les Végétaux ; le Riz, le Blé, la Vigne, le Café.

Parmi ces végétaux observés par le sage,
Chacun a ses vertus, chacun a son usage.
Par ses puissants secours la feuille de Chiron,
Souvent ravit sa proie à l'avide Achéron ;
Nos aïeux bénissaient la manne salutaire,
La casse prolongea les vieux jours de Voltaire ;
Heureux, si du pavot le perfide secours,
Pour adoucir ses nuits n'eût abrégé ses jours !
D'Homere et de Platon, durant les premiers âges,
Le papyrus du Nil conservait les ouvrages,
Le Nord fournit son chanvre aux ailes des vaisseaux ;
Le lin, de la bergere exerce les fuseaux.
Combien de végétaux, différents de nature,
Forment notre boisson, nos mets, notre parure !
La feuille, les rameaux des arbres et des fleurs,
Fournissent à nos arts le luxe des couleurs :
Des sucs de l'indigo plus d'une étoffe brille ;
Le moëlleux cacao s'embaume de vanille ;
Du pommier neustrien ainsi le jus brillant
Prodigue au moissonneur son nectar pétillant ;
Le houblon, froid rival de l'arbuste bachique,
Entretient des cafés le babil politique.

Le feuillage chinois, par un plus doux succès,
De nos dîners tardifs corrige les excès ;
Et, faisant chaque soir sa ronde accoutumée,
D'une chere indigeste appaise la fumée.
Mais deux plantes surtout, par leurs tributs divers,
Se disputent l'honneur de nourrir l'univers.
Ainsi fut adopté par la moitié du monde
Le ris, fils de la terre et nourrisson de l'onde,
Qu'adore l'Indien, dont le grain savoureux
Défie et la tempête et les vents rigoureux,
Et qui, pour la beauté se tressant en coëffure,
Fournit de ses chapeaux l'élégante parure.
Tel surtout le froment que Cérès nous donna,
De ses premiers épis couvrit les champs d'Enna ;
Salutaire aliment payé de tant de peines,
Premier besoin de l'homme et l'honneur de nos plaines.
La poésie, enfin, dans un ingrat oubli
Peut-elle sans honneur laisser enseveli
L'arbuste tortueux, dont la grappe féconde
Verse l'espoir, l'audace et l'allégresse au monde ?
Mille vins différents, sous mille noms divers,
Vont charmer, égayer, consoler l'univers,
Aï brille à leur tête, Aï, dans qui Voltaire
De nos légers Français vit l'image légere :
C'est l'âme du plaisir, le charme du festin.
Dans le cristal brillant son nectar argentin
Tombe en perle liquide, et sa mousse fumeuse
Bouillonne en pétillant dans la coupe écumeuse ;
Puis, écartant son voile avec rapidité,
Reprend sa transparence et sa limpidité.
Au doux frémissement des esprits qu'il recele,
L'allégresse renaît, la saillie étincelle ;
Son bruit plaît à l'oreille, et sa couleur aux yeux ;
Son ambre en s'exhalant va faire envie aux dieux ;
Et l'odorat charmé, savourant ses prémices,
Au goût qu'il avertit en promet les délices.
Après lui plus d'un vin, rebut de nos gourmets,
Du peuple endimanché vient charmer les banquets,
Anime sous l'ormeau la danse villageoise,
Inspire au grenadier une chanson grivoise,
Des ménages brouillés racommode les torts,
Insulte aux créanciers, et nargue les recors,
De l'heureux savetier fait reposer l'alene,
Par une heure d'oubli lui paie un jour de peine ;

Du triste buveur d'eau colore la boisson,
Avance au laboureur le prix de sa moisson,
Promet au pere un gendre, une dot à la fille,
Met l'espoir dans un broc, l'Olympe à la Courtille.
Mais comme les plaisirs le vin a ses dangers,
Souvent on paya cher ses charmes passagers;
Ce verre qu'en riant a rempli l'allégresse,
Trop souvent on le vit profané par l'ivresse;
Et d'un bras forcené s'échappant en éclats,
La coupe des plaisirs servit d'arme aux combats.
Il est une liqueur au poëte plus chere,
Qui manquait à Virgile, et qu'adorait Voltaire;
C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur,
Sans altérer la tête épanouit le cœur:
Aussi, quand mon palais est émoussé par l'âge,
Avec plaisir encor je goûte ton breuvage.
Que j'aime à préparer ton nectar précieux?
Nul n'usurpe chez moi ce soin délicieux.
Sur le réchaud brûlant moi seul tournant la graine,
A l'or de ta couleur fais succéder l'ébene;
Moi seul contre la noix qu'arment ses dents de fer,
Je fais, en le broyant, crier ton fruit amer;
Charmé de ton parfum, c'est moi seul qui dans l'onde
Infuse à mon foyer ta poussiere féconde;
Qui tour à tour, calmant, excitant tes bouillons,
Suis d'un œil attentif ses légers tourbillons.
Enfin, de ta liqueur lentement reposée,
Dans le vase fumant la lie est déposée;
Ma coupe, ton nectar, le miel américain,
Que du suc des roseaux exprima l'Africain,
Tout est prêt: du Japon l'émail reçoit tes ondes,
Et seul tu réunis les tributs des deux mondes.
Viens donc, divin nectar, viens donc, inspire moi.
Je ne veux qu'un désert, mon Antigone et toi.
A peine j'ai senti ta vapeur odorante,
Soudain de ton climat la chaleur pénétrante
Reveille tous mes sens; sans trouble, sans chaos,
Mes pensers plus nombreux accourent à grands flots.
Mon idée était triste, aride, dépouillée;
Elle rit, elle sort richement habillée,
Et je crois, du génie éprouvant le réveil,
Boire dans chaque goutte un rayon du soleil.

On souscrit chez M. Peltier, No. 7, Duke Street, Portland Place.
De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.

L'Ambigu,

ou

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES ET POLITIQUES.

No. CCXV.—*Le* 20 *Mars*, 1809.

SPECTACLES DE PARIS.

Théatre Français.

Seconde Représentation de Cosi fan tutte (*Toutes font ainsi*), *Opéra Bouffon, en deux Actes, Musique de* Mozart. *Par* Geoffroi.

La premiere représentation a été donnée au bénéfice de Barilli. L'assemblée était nombreuse, quoique le son fût un peu renchéri ce jour-là. La seconde a été encore plus suivie ; je ne dis pas parce que le plaisir était à meilleur marché, mais parce qu'on en était plus sûr, la piece étant mieux connue.

Faire l'éloge de Mozart, est un devoir qu'on remplirait plus volontiers, si ce compositeur n'était pas l'objet d'un enthousiasme extraordinaire :

les louanges qui ne sont que justes et raisonnables paraissent bien froides auprès des transports fougueux d'une aveugle admiration : les fanatiques épuisent tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus fort dans les expressions, et ne laissent plus de termes aux amateurs éclairés, aux connaisseurs délicats, qui rougissent de répéter après la multitude les épithetes de *délicieux*, d'*enchanteur*, de *divin*. On loue avec quelque réserve un artiste déjà trop loué ; et l'on a plus de penchant à faire ressortir des défauts qui ne sont pas assez sentis, qu'à faire valoir des beautés déjà portées au-delà de leur juste prix ; c'est ce qui m'est arrivé à l'égard de Voltaire, c'est ce qui m'arrive avec Mozart. Je vois avec peine qu'on le place au-dessus des grands hommes qui sont allés plus loin que lui dans les parties essentielles de l'art, et qu'on érige des autels au disciple sur les ruines des temples de ses maîtres.

Mozart parut dans la carriere vers le temps où la révolte de l'harmonie contre la mélodie jettait du désordre dans l'empire musical, en plaçant la suivante sur le trône de la maîtresse : On commençait à paralyser l'âme en accoutumant l'oreille au bruit ; on renforçait les orchestres au détriment de la voix ; le chant était accablé par le nombreux cortége qui dans l'origine n'était fait que pour l'accompagner et le fortifier. Tout tendait à dégrader l'art, en le réduisant, comme on le fait depuis fort long-temps, à la seule fonction de flatter les sens sans rien dire à l'âme, et nos compositions les plus vantées aujourd'hui, n'offrent plus à l'oreille dédaigneuse et blasée, que des sons agréablement combinés dont le plus grand mérite est dans l'organe du chanteur et de la cantatrice.

Si Mozart était né avec le véritable esprit de son art, il se fut opposé à cette révolution humi-

liante et destructive qui ne pouvait être favorable qu'à la médiocrité, en corrompant le goût des auditeurs par des nouveautés séduisantes et dangereuses; il aima mieux profiter lui-même de la révolution et fonder sa gloire sur la corruption du siecle. C'est ce que Voltaire a fait aussi dans son genre, parce qu'il était né avec l'esprit qui calcule et combine, plus qu'avec le génie qui crée et perfectionne. Mozart avait un talent particulier et une rare aptitude pour l'harmonie. Savant autant qu'il est possible de l'être, doué d'une heureuse fécondité, il varie ses modulations et ses accords avec tant d'adresse et de grâce, qu'il donne souvent à son harmonie le mérite du chant; souvent aussi il a des caprices, des bizarreries que ses adorateurs appellent de l'originalité, et qu'ils aiment comme les amants aiment les défauts de leurs maîtresses. Sa mélodie a presque toujours de l'agrément, jamais d'expression, de justesse et de force. Il y a dans ses ouvrages de jolis airs, des airs légers, gracieux et suaves: point de grand air, point d'air pathétique, point d'air de situation et de caractere, ou plutôt ceux qu'il essaye dans ce genre sont faibles et insignifiants. En général, son chant manque de rondeur, d'unité; c'est un assemblage de modulations qui ne sont pas bien liées, de phrases qui n'ont pas un centre commun: il n'est pas très-fidele aux lois de la période italienne, qui déjà perdaient quelque chose de leur influence quand il commença à composer pour le théâtre.

Dans la musique, Mozart est un métis formé du mélange de la race allemande et de la race italienne; son naturel germanique perce toujours à travers l'éducation qu'il a reçue en Italie, et son extrême vogue prouve que l'école allemande a prévalu. Il doit au terroir de la patrie sa supériorité dans l'harmonie, et dans cette partie

même il est inférieur au célebre Haydn : il doit au climat de l'Ausonie la grâce et la suavité qu'on remarque danssa mélodie ; mais son péché originel, sa naissance sous un ciel triste et rigoureux, ont borné son mérite dans cette partie à des agréments vains et vagues, et ne lui ont pas permis d'arriver au cœur, d'atteindre à cette expression vraie, naturelle et touchante, pleine d'âme, de mouvement et de vie, caractere distinctif des Orphées de l'Ausonie.

Pour ne parler ici que des opéras comiques de Mozart, ceux qu'on vante le plus n'égalent pas la Bonne Fille de Piccini, la Colonie de Sacchini, les chefs-d'œuvre de Grétry : Mozart n'a composé que dans ce mauvais genre d'opéras bouffons modernes, étranger à toute expression dramatique, dénué de toute vérité et de tout caractere, farci de morceaux d'ensemble très-confus, éternel chaos de quatuor, de quintetti, de sextuor, &c. d'abord étonnant, bientôt fatiguant, au milieu duquel on distingue à peine deux ou trois airs vagues et insignifiants.

L'ouverture de *Cosi fan tutte*, est une symphonie agréable, mêlée de quelques bizarreries piquantes, et qui a le grand mérite d'être courte. Barilli a deux airs de facture moderne, où l'on affecte de réduire le chant aux simples accents de la parole, et dont toute la mélodie est dans les accompagnements : ces airs sont favorables au jeu et à la pantomime ; en cela ils conviennent à Barilli, chanteur naturel et bon acteur. L'air que chante Madame Barilli est plein de grâce et de suavité ; mais il tire son plus grand mérite de l'organe pur et mélodieux de la cantatrice, qui embellit tout : c'est elle qui excite l'enthousiasme plutôt que le compositeur ; les deux autres femmes n'ont aucun air à chanter. Cependant Madame Muraglia, chargée des seconds rôles, a une fort

jolie voix ; on regrette qu'elle n'ait pas eu plus d'occasions de l'exercer : ce qu'elle en a montré dans les morceaux d'ensemble, fait juger qu'on aurait eu du plaisir à l'entendre seule.

Il serait à désirer que la troupe pût faire l'acquisition de quelques sujets distingués ; il y en a un trop grand nombre de médiocres ; ce qui empêche de monter plusieurs grands ouvrages, qui pourraient être exécutés avec succès. Barilli et sa femme ne peuvent suffire à tout : l'un et l'autre sont bien précieux, et il importe bien à l'administration de les conserver ; une pareille perte serait presqu'irréparable dans la disette actuelle. Madame Muraglia est une seconde femme très-utile et très-agréable : elle a une physionomie piquante, un jeu très-convenable, et beaucoup de grâce sur la scene.

L'opéra de Mozart fait plaisir ; il est conforme au goût des amateurs du jour : la plupart des morceaux d'ensemble sont fort applaudis, et méritent de l'être. Mais le charme de la nouveauté s'évanouira bientôt : il faut promptement préparer un autre ouvrage pour prévenir la satiété.

Il y a moins de bouffonneries grossieres dans cette piece que dans les autres du même genre ; mais il n'y a guere plus de bon sens et de vraisemblance ; on y remarque cependant un vernis satirique et une sorte de moralité qui n'est pas très-honorable pour les femmes ; mais les femmes n'ont pas de grandes prétentions à la constance : il leur suffit de plaire et de charmer.

Un vieux militaire qui connaît les femmes, parie contre deux jeunes amants prêts à partir, que leurs maîtresses seront bientôt consolées de leur absence. Les jeunes gens, qui n'ont pas autant d'expérience, n'en veulent rien croire : pour en faire l'épreuve, ils font leurs adieux, partent,

baignés de larmes, et reviennent déguisés, se présenter aux deux belles affligées qui ne les reconnaissent pas. Ils sont d'abord rebutés ; mais par le conseil du vieux militaire, ils ont recours aux grands moyens : ils font semblant de s'empoisonner pour les deux cruelles. Le désespoir et la mort prochaine des nouveaux amants attendrissent les dames, qui, après quelques façons, finissent par se rendre, et même se disposent à épouser, quand les amants se font connaître. Ils entendent assez bien la plaisanterie pour signer le contrat qui, dans l'intention de leurs maîtresses, avait été dressé pour d'autres que pour eux.

Le titre est trop général : toutes les femmes ne se consolent pas si vite. La piece est ornée d'un petit ballet de la composition de M. Morand, danseur agréable, qui avait eu du succès à la Porte-Saint-Martin : le ballet plaît ; il est simple, bien exécuté, et surtout il est court.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Valet de Carreau, Parodie d'Hector.

Voici de quelle maniere Arlequin est venu annoncer cette parodie :

> Nous avons mis notre espérance
> Dans le hasard d'un jeu nouveau ;
> Mais quelle doit être la chance
> De notre Valet de Carreau ?
> Ah ! gardez qu'un sifflet ne parte ;
> Car ce seul bruit pourrait, hélas !
> Faire tomber tous nos soldats
> Comme des capuçins de carte.

Fonder le succès d'une piece sur le hasard du jeu, c'était beaucoup risquer. Les auteurs, pour être plus sûrs de gagner, n'ont pas joué de franc jeu ;

ils ont triché, et c'est précisément ce qui les a fait perdre.

Ils comptaient sur la singularité de la mascarade qui véritablement est très-neuve. C'est peut-être la premiere fois que le costume des acteurs offre l'image d'un jeu de cartes ; Agamemnon est le roi de treffle ; Ménélas, qui s'appelle *Helas*, est le roi de pique ; Priam, le roi de carreau ; Hector est le valet de carreau ; Patrocle, qui se nomme *Patraque*, est le valet de treffle ; Pàris, qui dans la parodie a le nom de *Soupiris*, est le valet de cœur ; Andromaque, la dame de carreau ; Hélene, la dame de pique, etc. les acteurs qui servent au cortége sont les basses cartes. Ce travestissement bouffon, et toutes les plaisanteries auxquelles il a donné lieu, ont d'abord faire rire ; mais bientôt tout cela est devenu froid et insipide, parce que c'est une farce en pure perte, qui n'a aucun rapport avec la piece parodiée. Regle générale, toutes les facéties qui ne sont pas des critiques, sont mauvaises dans une parodie : il faut que le trait satirique assaisonne ces folies de l'imagination ; rien n'est plus fastidieux que des bouffonneries sans sel.

Les auteurs sont un peu Normands : ils nous promettaient une parodie, ils nous ont donné une parade ; ils annonçaient une parodie de la tragédie d'Hector, ils n'ont tenu parole qu'à demi : la meilleure part de leurs plaisanteries est tombée sur Ménélas et sur Hélene, à laquelle ils ont donné le nom burlesque d'*Haleine*. Les couplets qui ont le plus réussi et qu'on a fait répéter, ne sont que de méchants calembourgs. Par exemple, Pàris dit à Hector :

La perte de mon Haleine
Serait mon dernier soupir.

Haleine dit à Pâris:

Voyez comme je suis maigrie:
Je dépéris à chaque instant.
Ah! rendez-moi, je vous en prie,
A la Grece (*la graisse*) qui m'attend.

Voilà les traits d'esprit qui ont épuisé toute l'admiration de l'assemblée. Les critiques, car il y en a, ne roulent que sur le caractere de Pâris, poltron et fanfaron; sur celui d'Hector, qui, avec beaucoup de vertus et point de passion, est le meilleur homme du monde, mais un héros tragigique un peu fade.

On remarque aussi quelques petits sarcasmes sur le défaut d'action, sur la démarche singuliere des vaincus qui dictent des conditions de paix aux vainqueurs; sur le rôle que joue Patrocle, rôle si peu convenable à un ami d'Achille. La scene entre Hector et Pâris est la meilleure de toutes; mais les auteurs n'ont point de plan; après les deux premiers actes, ils semblent abandonner leur sujet pour courir après des quolibets vagues et sans motif; ils se détournent de l'auteur d'Hector pour se jeter sur Homere qui a bon dos, et qu'on peut berner sans conséquence. Ils supposent qu'Hélene revient auprès de Ménélas qui la renvoie, parce qu'il la trouve vieille et laide, et parce qu'elle lui amene dix enfants dont il n'est pas le pere. Ménélas est plus difficile en beauté que les vieillards troyens qui trouvaient Hélene assez belle pour justifier la guerre. Il y a aussi une autre scene où Pâris et Ménélas s'embrassent en observant que ce n'est pas la premiere fois que l'amant d'une femme est l'ami du mari. C'est une débauche, un dévergondage continuel; les auteurs ne font que sauter à droite et à gauche, parce que leur sujet les brûle. Enfin, pour se

tirer d'embarras, et pour expier l'irrévérence de leurs lazzis, après la mort d'Hector qu'Achille tue sur la scene, d'un coup de carabine, ils font descendre, dans un nuage, Melpomene au Vaudeville, pour annoncer solennellement la résurrection d'Hector sur un théâtre voisin, et pour proclamer l'immortalité de ce héros. Ici la parodie se change en apothéose; c'est un dénouement d'Opéra.

Je ne sais si l'auteur de la nouvelle tragédie fera un grand fonds sur ce brevet d'immortalité qui lui est accordé par le Vaudeville. Je ne crois pas que le Vaudeville ait mission pour donner des patentes de longue vie; s'il possédait ce merveilleux privilége, il commencerait par l'exercer sur ses propres pieces, dont la destinée est ordinairement fort courte.

Cette parodie est un mauvais ouvrage, qui n'a pu être fait que par des gens d'esprit: mais quand les gens d'esprit se mettent à mal faire, ils ne sont pas médiocrement mauvais. Hector avait fait assez de bruit pour mériter les honneurs de la parodie; les parodistes l'ont trouvé trop faible pour supporter l'opération. Une pareille défiance est plus injurieuse pour lui que toutes les critiques qu'ils auraient pu faire. L'auteur de la Vestale, qui se parodia lui-même, se ménagea beaucoup moins; ce qui lui fit beaucoup plus d'honneur et de profit.

THÉATRE FRANÇAIS.

Premiere Représentation de La Fontaine chez Fouquet, *Comédie en un Acte, en Prose.*

Les théâtres du premier ordre font, depuis quelque temps, des excursions dans le domaine

que le Vaudeville avait envahi, et que les variétés seules semblaient devoir lui disputer: les comédies anecdotiques, dans lesquelles on nous offre des portraits plus ou moins ressemblants des personnages célebres, se multiplient sur tous les théâtres: là, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine nous chantent des ponts-neufs; ailleurs, ils déclament des vers qu'ils n'ont jamais faits: ici, ils parlent en humble prose, et c'est ainsi que s'est exprimé dernierement l'inimitable fabuliste au Théâtre-Français; mais la prose simple, naturelle, affectueuse, quelquefois piquante du bon La Fontaine, que l'on aimait tant dans sa bouche, a paru bien faible, bien décolorée dans celle de sa copie.

Ce naïf La Fontaine, cet homme dont les passions étaient si douces, qu'il semblait être en quelque sorte impossible, est certainement un personnage peu dramatique; on s'obstine cependant à le reproduire sur tous nos théâtres. Sans parler d'une foule de petits ouvrages où il n'est que personnage accessoire, nous l'avons vu à l'ancien Théâtre de Monsieur, au Théâtre Louvois, au Vaudeville, où, par parenthese, il a paru moins déplacé qu'ailleurs; mais un très-mauvais plaisant, en voyant le peu de succès de la plupart de ces tentatives, s'écriait hier, dans un accès de mauvaise humeur: "Si La Fontaine a fait parler les bêtes, celles-ci s'en vengent bien." Cette boutade un peu brusque, et qui, sans doute, n'est pas neuve, ne peut au surplus s'appliquer à l'auteur de la piece nouvelle, connu par plusieurs productions agréables.

Dans sa piece, La Fontaine est logé chez Fouquet, surintendant des finances, qui lui fait une pension. Le fabuliste, qui est allé à Châ-

teau-Thierry pour voir sa femme, vendre une dernière partie de son bien, et se battre avec le chevalier de Beauchêne, qui rend des soins à son épouse, revient sans avoir vu Mme. La Fontaine, parce qu'elle était au salut; il n'a pu voir non plus Beauchêne, mais il a touché 600 livres en avance sur la vente de son bien; satisfait de son voyage, il se met à son bureau pour achever sa fable de la Laitiere et le Pot-au-Lait, lorsque le conducteur de la diligence de Château-Thierry vient lui apporter le sac de 600 livres, qu'il a oublié dans sa voiture; La Fontaine, surpris et touché de cette action, cause avec ce conducteur, voit que cette somme le rendrait heureux, et la lui prête, malgré les instances de Marion, sa servante: cependant, il sort pour tâcher d'avoir quelqu'argent de son libraire. Juliette, sa fille, qu'il n'a pas vue depuis sa tendre enfance, vient dans l'espoir de se rapprocher de sa mere. Juliette aime le chevalier de Beauchêne, dont elle est aimée; La Fontaine rentre au moment où elle lit une de ses fables; il s'intéresse à elle, et lorsqu'elle lui dit qu'elle est sa fille, il répond par le mot si connu, et qu'il ne fallait peut-être pas rappeler: J'en suis bien aise. On annonce enfin que Fouquet est disgrâcié, arrêté; c'est alors que La Fontaine montre une véritable énergie: il méprise les périls que son dévoûment peut lui faire courir, et sort pour solliciter en faveur de son bienfaiteur. Pendant son absence, un commissaire et des recors viennent visiter ses papiers et mettre les scellés chez lui: le commissaire interroge sa servante, et chaque mot, qu'il interprète à sa maniere, est une preuve de la culpabilité du maître. Le public, déjà indisposé par quelques traits de la scene entre La Fontaine et sa fille, a fort improuvé une foule de jeux de mots et d'é-

quivoques du commissaire, lequel trouve des projets de conspiration dans ces passages de la fable à laquelle il travaille :

Tout le bien du monde est à nous,
Tous les honneurs, toutes les femmes.
Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi :
Je m'écarte, je vais détrôner le Sophi :
On m'élit roi, mon peuple m'aime :
Les diadêmes vont sur ma tête pleuvant . . . . .

La Fontaine rentre, le commissaire l'arrête ; mais M. de Colbert lui envoie une sauve-garde, et un brevet de la pension qu'on a retirée à Pelisson, ami non moins généreux du ministre disgrâcié ; La Fontaine refuse.... Tout le reste n'a été pour le public qu'une froide pantomime, à cause des huées et des sifflets qui ont couvert la voix des acteurs ; on a pu deviner, cependant, que La Fontaine, éclairé sur les véritables sentiments de Beauchêne, lui accordait la main de sa fille.

Cet ouvrage, comme on voit, est froid et décousu : les premieres scenes, dans lesquelles on ne demande pas d'action, ont fait plaisir ; mais on ne sait ce qui a pu séduire les comédiens dans cette piece : celle de Parisau, représentée avec succès à l'ancien Théâtre de Feydeau, est beaucoup meilleure, quoiqu'elle offre plusieurs des scenes de la comédie nouvelle, telles que celle du conducteur, qui rapporte le sac oublié, et celle du commissaire ; mais toutes ces pieces ensemble ne valent pas les vers qui terminent l'élégie que La Fontaine fit pour Fouquet après sa disgrâce ; le poëte s'adresse aux nymphes de la riviere qui baigne la magnifique terre de Vaux, appartenant au surintendant :

Nymphes, qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords, Louis porte ses pas,

Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;
Du titre de Clément rendez-le ambitieux :
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie ;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur :
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence.
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux :
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

POÉSIE.

Fragments du Poëme

DES

TROIS REGNES DE LA NATURE;

PAR DELILLE.

La Peste.

Ainsi que les humains l'air a ses maladies :
Que de fois propageant ses vastes incendies,
Des infectes vapeurs dont le charge l'été,
Il fait naître, il nourrit ce monstre détesté,
Des fléaux le plus grand, des maux le plus funeste,
Que la Fontaine enfin tremble à nommer ; la peste !
Surtout dans ces climats où des soleils plus beaux,
Ainsi qu'à leurs trésors ajoutent à leurs maux.
Les animaux d'abord éprouvent son ravage ;
L'agneau naissant expire en un frais pâturage ;
Les loups ont oublié leur instinct dévorant,
La colombe son nid, Philomele son chant ;
Le tigre furieux cede au mal qui l'oppresse,
Le lion perd sa force, et le cerf sa vitesse ;
Le timide chevreuil ne songe plus à fuir,
Le farouche taureau s'étonne de languir ;
Le coursier qui jadis, noble amant de la gloire,
Superbe, l'œil en feu, volait à la victoire,
Maintenant terrassé sans avoir combattu,
Marche les crins pendants et le front abattu.
Mais combien plus cruel, malheureux que nous sommes,
Ce terrible fléau vient fondre sur les hommes !
De rameaux en rameaux court moins rapidement
D'une forêt en feu le vaste embrâsement ;
La flamme que conduit une mèche perfide
Saisit d'un vol moins prompt le salpêtre homicide.

Le mal corrompt le sang, infecte les humeurs,
Couvre les corps flétris de livides tumeurs,
D'ulceres dévorants ronge la chair brûlante:
Après lui le trépas, devant lui l'épouvante,
Sur les ailes des vents il court se propager;
Chaque souffle est mortel, chaque être a son danger;
Le désir est craintif, le besoin se défie,
La faim goûte en tremblant l'aliment de la vie;
La main craint de toucher, l'odorat de sentir;
De tous les éléments la mort semble sortir;
Des feux d'un ciel impur elle embrase le monde,
La mort roule dans l'air, elle empoisonne l'onde;
Les terrestres vapeurs lui prêtent leur poison:
Terrible, elle poursuit sa hideuse moisson.
L'un meurt dans ses vieux ans, un autre à son aurore;
De la jeune beauté le teint se décolore;
Le délire effaré trouble ces yeux si doux,
Et l'objet des désirs le devient des dégoûts;
Sans linceul, sans flambeau, dans des fosses profondes,
En foule sont jetés ces cadavres immondes.
Adieu les saints concerts et le culte de Dieu;
L'un de l'autre effrayés, tous quittent le saint lieu;
Le malheur les unit, la terreur les sépare,
Chacun craint ce qu'il aime, et la peur est barbare;
Le zele, le devoir, la pitié, tout se tait;
L'amour lui-même est sourd, et le sang est muet.
L'enfant épouvanté s'écarte de son pere,
Le frere fuit la sœur, et la sœur fuit son frere,
La mere, de son fils redoute le berceau,
Dans le lit nuptial l'hymen voit un tombeau.
Mais, ô retour cruel! celui dont la faiblesse
Par une lâche crainte étouffa la tendresse,
Expiant par l'oubli le refus des secours,
Finit dans l'abandon ses misérables jours.
D'heure en heure le mal prend des forces nouvelles;
Avec sa faux, du temps il emprunte les ailes,
Vole de couche en couche, erre de seuil en seuil;
La mort produit la mort, le deuil seme le deuil;
Le monstre affreux triomphe, et son haleine immonde
Infecte la nature et dépeuple le monde.

Les Inondations.

Enfin de l'hydraulique interrogeons les lois ;
L'onde unit dans son choc sa vitesse et son poids.
De ce double pouvoir que ne peut l'assemblage ?
Souvent, comme nos biens, nos maux sont son ouvrage.
Eh ! qui ne connaît pas ses ravages affreux,
Soit que le ciel s'épanche en torrents désastreux,
Soit qu'aux antres profonds les ondes prisonnieres
De ces grands réservoirs aient brisé les barrieres.
Ne perdez point de temps, malheureux, sauvez-vous,
Fuyez ; je vois venir les vagues en courroux ;
Elles viennent. Déjà, telle que le tonnerre,
Leur masse impétueuse ébranle au loin la terre :
Ainsi que, de leurs flots inondant nos sillons,
Les bataillons pressés suivent les bataillons ;
Ainsi, précipitant leur course vagabonde,
La vague suit la vague et l'onde pousse l'onde.
L'épouvante a saisi le peuple des hameaux ;
Il emmene en tremblant ses brebis, ses taureaux :
L'un emporte son fils, cet autre son vieux pere ;
Chacun fuit le trépas et prévoit la misere.
Celui qu'en ses foyers l'espoir a retenu
Bientôt voit jusqu'à lui le torrent parvenu ;
De moment en moment, et d'étage en étage,
Tout prêt à l'engloutir s'accroît l'affreux orage :
Des caveaux de Bacchus aux greniers de Cérès
Il s'élance, il poursuit ses terribles progrès.
Lui, du haut de son toit, dans un morne silence,
Pâle, les mains au ciel, voit le déluge immense
Entraîner, en grondant, arbres, bergers, troupeau,
Le vieillard dans son lit, l'enfant dans son berceau,
Des moulins, des maisons les solives flottantes,
Les barques sans rameurs sur l'onde bondissantes,
La dépouille des prés, les trésors des sillons.
Déjà l'onde à ses pieds écume à gros bouillons,
L'assiége, le poursuit, l'atteint et l'environne.
Enfin, sous les assauts de la vague qui tonne,
Tremblant, il sent fléchir ses fragiles lambris ;
Il tombe, il se confond dans ce vaste débris ;
Tandis qu'au haut d'un mont sa famille plaintive
Pleure et suit sur les eaux sa maison fugitive.

Les Oiseaux.

.... Plus digne de nous un peuple entier m'appelle;
C'est vous, charmants oiseaux, de nos chants le modele:
Bientôt je chanterai vos mœurs et vos penchants;
Maintenant vos arts seuls sont l'objet de mes chants.
Combien d'adroits pêcheurs et de chasseurs habiles!
Observez cet oiseau redouté des reptiles; *
Si du plus haut des airs il découvre un serpent,
Aussitôt, pour saisir son ennemi rampant,
Sur lui, d'un vol rapide, il s'élance avec joie,
L'emporte dans les airs, laisse tomber sa proie,
Descend, la ressaisit, prend de nouveau l'essor,
La jette, la reprend, et la rejette encor,
Et ne s'arrête pas que sa chute fréquente
N'abandonne à sa faim sa victime mourante.
Ainsi qu'adroits chasseurs, architectes savants,
Contre leurs ennemis, les frimas et les vents,
Avec combien d'adresse, instruits par la nature,
Ils savent de leur nid combiner la structure!
Chaque race choisit et la forme et le lieu:
L'une en ces longs canaux où pétille le feu, †
Sous nos toits, sur nos murs hospitaliers pour elle,
Construit de ses enfants la demeure nouvelle.
L'un au chêne orgueilleux, l'autre à l'humble arbrisseau,
De ses jeunes enfants confia le berceau;
Là, des œufs maternels nouvellement éclose,
Sur le plus doux coton la famille repose,
Et la laine et le crin, assemblés avec art,
De leur tissu serré leur forment un rempart
Dont le tour régulier, l'exacte symétrie
Défirait le compas de la géométrie.
Par un soin prévoyant d'autres placent leurs nids
Au lieu le plus propice à nourrir leurs petits;
Ici l'amour craintif les cache sous la terre, ‡
Là, de leurs ennemis pour éviter la guerre,
Les suspend aux rameaux mollement balancés,
Et dans ce doux hamac les enfants sont bercés. §

---

* La cigogne.
† L'hirondelle de cheminée.
‡ Le troglodyte.
§ La mésange penduline.

Quelques-uns ont leur toit, leur auvent, leur issue
Qui de leurs ennemis ne peut être aperçue :
Chacun a son instinct inspiré par l'amour.
Voyez, de ses enfants préparant le séjour,
En architecte adroit, mais en pere timide,
Cet oiseau leur construire une humble pyramide
Mille fois préférable à celles de l'orgueil.
Son air mystérieux d'abord étonne l'œil ;
Introduit par la porte au sein du vestibule,
L'oiseau monte et descend dans une autre cellule,
Où cachés et bravant les piéges, les saisons,
Reposent mollement ses tendres nourrissons. *
Ainsi, nos toits, nos murs, les forêts, les charmilles,
Tout a ses constructeurs, ses berceaux, ses familles,
Tout aime, tout jouit, tout bâtit à son tour.
Protége Dieu puissant, ces enfants de l'amour,
Le doux chardonneret, la fauvette fidele,
Le folâtre pinçon et surtout Philomele!

Dirai-je encor comment, pour chercher d'autres cieux
L'oiseau quitte les champs qu'habitaient ses aïeux ?
A peine à cet exil le vent les sollicite,
Je ne sais quel instinct en secret les agite,
Même les nouveaux nés qui par de faibles sons
Semblaient en gazouillant essayer leurs chansons,
Tout à coup avertis par une voix secrete,
Expriment à l'envi leur ardeur inquiete, †
Tout se meut, tout s'empresse, et du sommet des toits,
De la pointe des rocs, de la cime des bois,
De mille cris confus le bizarre mélange
Des oiseaux voyageurs appelle la phalange.
Ainsi dans leur saison les cannes du Lapland
Partent, formant dans l'air un triangle volant :
Chaque oiseau tour à tour à la pointe se place,
Un autre le releve aussitôt qu'il se lasse ;
Chacun du dernier rang se transporte au premier,
Chacun du premier rang se replace au dernier.

---

* La troupiale d'Amérique.

† Les migrations des oiseaux, et surtout l'inquiétude que manifestent subitement à l'époque de ces voyages de jeunes oiseaux couvés et éclos dans une maison, où ils n'ont jamais vu d'autres individus de leur espece, sont au nombre des effets les plus marqués et les plus extraordinaires de ce que nous avons appelé l'instinct.

Ils abordent: les bois, les monts et les rivages
Retentissent du vol de ces vivants nuages,
Que l'instinct, le besoin, aidés d'un vent heureux,
Poussent dans des climats qui n'étaient pas pour eux.
Revenez, peuple heureux, revoir votre patrie,
Revenez habiter votre rive chérie:
Quel bien manque à vos vœux, intéressants oiseaux?
Vous possédez les airs, et la terre, et les eaux;
Sous la feuille tremblante un zéphyr vous éveille,
Vos couleurs charment l'œil, et vos accents l'oreille;
Vos désirs modérés ignorent à la fois
Et les vices du luxe, et la rigueur des lois;
Un coup d'aile corrige une amante coquette,
Un coup de bec suffit à sa simple toilette.
Si vous prenez l'essor vers des bords reculés,
Vous êtes voyageurs et non pas exilés;
Le bocage qui vit votre famille éclore
Sur le même rameau vous voit bâtir encore;
Même ombrage revoit vos amoureux penchants,
Et les mêmes échos répondent à vos chants.
Hélas! à notre sort ne portez point envie,
Un seul de vos printemps vaut toute notre vie.
Sans planter, ni semer, vos errantes tribus
Sur l'apanage humain prélevent des tribus:
Vous avez comme nous vos moissons, vos vendanges;
Du grain de nos sillons, des gerbes de nos granges,
Vous prenez votre part; le poil de nos brebis
Compose vos berceaux et tapisse vos nids;
Pour vous, aux espaliers, aux rameaux de la treille
Pend la grappe dorée et la pomme vermeille.
Tantôt, loin des cités et des riches lambris,
Pour chercher vos amours, vos mets, et vos abris,
Libres, vous voltigez de bocage en bocage;
Tantôt, fiers d'habiter une brillante cage,
Déserteurs des forêts et transfuges des bois,
Paisibles casaniers, vous vivez sous nos toits.
Là, sans aller au loin quêter à l'aventure
De vous, de vos enfants l'incertaine pâture,
D'une jeune maîtresse esclaves favoris,
Par elle caressés et par elle nourris,
Au lieu du ver rampant, de la sale chenille,
Le sucre, le mouron nourrit votre famille;
Chaque jour la beauté revient d'un air riant
Vous offrir le biscuit et l'échaudé friand,

Porte sur vos besoins une vue attentive,
Soigne la propreté du lieu qui vous captive,
A vos maux passagers assure un prompt secours,
Prépare vos hymens et soigne vos amours,
Vous apprête du bain la fraîcheur délectable :
Vous buvez dans sa coupe, assistez à sa table,
Folâtrez sur son sein, perchez sur ses cheveux,
Et son amant lui-même est jaloux de vos jeux.
Tel ce moineau fameux, digne sujet de larmes,
Dont la triste élégie, en des vers pleins de charmes,
Nous fait pleurer encor le destin rigoureux,
D'une belle Romaine ami tendre, hôte heureux,
Aimable parasite, et compagnon fidele,
Sautillait, babillait, tourbillonnait près d'elle,
Sur ses levres de rose accourait à sa voix,
Baisait son cou d'albâtre ou becquetait ses doigts ;
Et, des jeunes Romains voluptueux émule,
Fut pleuré par Lesbie, et chanté par Catulle.

LE PHÉNIX ET LA COLOMBE.

Dialogue.

Sur le bûcher je consume mon être.
—Je brûle aussi ; mais c'est d'un feu plus doux.
—Tous les cent ans j'expire pour renaître.
—Cela m'advient bien plus souvent qu'à vous.
—Jupiter m'aime.
—Et Vénus me caresse ;
Je sers d'emblême et d'exemple au bonheur.
—Je suis au monde unique en mon espece.
—Pauvre immortel ! je vous plains de bon cœur.

Par Millevoye.

VARIÉTÉS.

*L'Espion Anglais, ou Correspondance entre deux Milords sur les Mœurs politiques et privées des Français.**

La science de faire des livres nouveaux avec d'anciens livres est une de celles que l'on cultive, de nos jours, avec le plus de succès. Certains *hommes de lettres* ont trouvé fort doux et fort économique de spéculer sur l'esprit des autres, réservant le leur, sans doute, pour une meilleure occasion. Ils nomment cela rajeunir un ouvrage, rajeunissement qui ressemble trop souvent à celui d'Œson. Celui-ci n'est autre chose que l'ancien *Espion Anglais*, d'où l'on a eu soin d'écarter, comme marchandise prohibée, tout ce qui n'était que grave et décent. En revanche, les pamphlets bien calomnieux, les contes bien orduriers, les couplets de corps-de-garde et autres lieux y sont conservés soigneusement, et enfin l'on y retrouve le scandale dans toute son intégrité.

L'histoire des coulisses, et par conséquent celle des grands seigneurs, occupe une grande place dans ces deux volumes. Une lettre entiere sur le Palais-Royal, une autre sur la dame *Gourdan*, l'oraison funebre d'une prêtresse de Cythere, prononcée par cette derniere, et autres pieces du même genre, où le mauvais goût le dispute au dégoût ; des détails un peu moins obscenes, mais

* Deux vol. in-8vo. Paris, Collin.

des jugements tout aussi hasardés sur des personnages célebres du temps, tels que le chancelier Meaupou, l'abbé Terrai, alors ministre des finances, M. Turgot, et le respectable M. de Malesherbes, que l'on est fâché de rencontrer en si mauvais lieu; du reste, quelques anecdotes littéraires que l'on savait et quelques autres que l'on n'était gueres curieux de savoir, et une foule de portraits de société qui dégénerent trop souvent en caricatures, telle est, en somme, cette compilation, qui ferait dire :

Vos abrégés sont longs au dernier point.

Par malheur, on n'ajoutera pas :

Faisons-les courts en ne les lisant point.

On lira ce livre sur son brevet d'immoralité ; ce qui ne fait ni son éloge ni celui du siecle.

Nous choisirons cependant quelques traits épars dans le petit nombre de morceaux que l'on peut transcrire. La lettre sur Fréron est assez curieuse, comme son titre a soin de nous en prévenir par ces mots : Notices *curieuses* sur Fréron ; annonce qui ressemble trop à celle d'un spectacle d'ombres chinoises. Ce critique, né dans la patrie de la belle Mériadec, avait le travers de se croire gentilhomme ; on le disait allié de Malherbe en ligne maternelle, avantage bien plus réel, mais dont il se vantait pourtant beaucoup moins que de sa prétendue noblesse. Il avait aussi la manie, en parlant de la Bretagne dans ses feuilles, de dire *ma province*, comme un roi dit *mes états*. On lui reprochait ce ton de grand seigneur, car il y a loin d'un grand seigneur à un journaliste. Il avait été *jésuite*, et ici l'Espion observe que tout ce qui tenait à cette compagnie avait conservé des droits sacrés à ses hommages. Il faut cependant en excepter l'éleve du P. Porée. Fréron vint à Paris sous le nom d'*abbé*, " pour

essayer et s'habituer *aux* airs du monde," dit l'*Espion*, qui, en qualité d'*Anglais*, n'est pas payé pour parler correctement la langue française. Fréron quitta bientôt le petit collet pour l'épée. Ses feuilles disparurent et reparurent tour à tour, apparemment pour suivre l'ordre de la nature: Nous ne nous appesantirons pas sur ses démêlés avec Voltaire, nous rappellerons seulement que Voltaire a gâté dans un vers, dont la saleté dépare un peu son *pauvre diable*, le mot qu'il avait dit sur Fréron.

Fréron avait, dit-on, dépensé plus de trente mille francs en dorures dans un appartement qu'il avait loué rue de Seine; en revanche, il possédait à la Bastille un appartement *gratuit*, bien plus modeste, qu'il paraissait néanmoins affectionner beaucoup, car il y faisait presque sa résidence, grâce aux soins trop officieux des grands seigneurs qu'il mécontentait. Le vin le consolait dans sa prison, et lui inspirait la plupart de ses feuilles. Au reste, sa profession de journaliste lui rapportait environ quarante mille livres de rente, ce qui n'est pas sans exemple. Il est vrai que le temps de retraite qu'il passait à la Bastille ou au Fort-l'Evêque le mettait à portée de faire assez d'économies pour reparaître ensuite avec éclat, tenir table ouverte, donner des soupers délicieux, des fêtes charmantes, où l'on mystifiait l'auteur du *Cercle*, qui faisait les menus-plaisirs de celui-là. L'Espion rapporte une de ces mystifications fort plaisante, mais d'assez mauvaise compagnie. Nous nous dispenserons de la citer. Fréron apportait dans le monde un esprit enjoué. Quoiqu'ancien jésuite, journaliste et poëte par surcroît, il n'était point pédant. L'esprit s'était développé tard chez lui; il avait le travail lent et pénible, comme il en convient lui-même dans le préambule de l'Année Littéraire, franchise dont il

faut lui savoir gré, comme de sa modération en rendant compte de l'*Ecossaise*, modération pourtant plus adroite que sincere. Sa mort fut digne de sa vie : il mourut d'indigestion. L'épitaphe citée dans la notice nous semble au moins insignifiante :

Ci-gît Fréron, et le diable en enrage ;
Il ne veut pas qu'il y soit davantage.

“ Je ne connais, dit le compilateur, que *cette épitaphe-ci singuliere* ;” phrase plus singuliere que l'épitaphe.

L'épigramme suivante contre Voltaire, également rapportée, pique moins qu'elle n'assomme. Nous la citons, parce qu'elle n'est pas absolument connue :

La larme à l'œil, la niece d'Arouet,
Se complaignait au surveillant Malsherbe,
Que l'écrivain, neveu du grand Malherbe,
Sur notre épique osât lever le fouet ;
Souffrirez-vous, disait-elle à l'Edile,
Que chaque mois ce critique enragé,
Sur mon pauvre oncle à tout propos distile,
Le fiel piquant dont son cœur est gorgé ?
Mais, dit le chef de notre librairie,
Notre Aristarque a peint de fantaisie,
Ce monstre en l'air que vous réalisez.
—Ce monstre en l'air! votre erreur est extrême,
Reprend la niece : Eh! Monseigneur, lisez :
Ce monstre là, c'est mon oncle lui-même !

Cette digression, dont l'*Espion* n'a été que le prétexte, nous a entraîné un peu loin de l'extrait général du livre ; mais l'histoire des journalistes est si étroitement liée à celle des auteurs, que nous n'avons pas cru déplacés quelques détails sur un fameux critique, et, scandale pour scandale, nous avons préféré *Fréron* à *Mme. Gourdan*.

ANECDOTES

POLITIQUES, LITTÉRAIRES ET AUTRES.

Extraites des derniers Journaux Français.

Buonaparté et sa femme ont signé le 23 Février le contrat de mariage du maréchal Augereau, duc de Castiglione, avec Mlle. Bourlon de Chavange, fille d'un ancien officier-général.

M. Alquier, ci-devant ambassadeur de France à Rome et à Naples, est retourné à Paris.

La princesse de Neufchâtel (Mde. Berthier) est de retour à Paris.

Le yacht dont le commerce de Nantes avait fait hommage à Buonaparté, à son passage dans cette ville, pour le remercier des intentions qu'il avait exprimées d'avoir des vaisseaux, des colonies et du commerce, le yacht Nantais, disons-nous, est arrivé à Fontainebleau, lieu de sa destination, qui a été indiqué aux Nantais par le maréchal d'empire Duroc.

Les armes de la couronne d'Espagne consisteront à l'avenir en un écu, divisé en six quartiers, ceux de Castille, de Léon, d'Aragon, de Navarre, de Grenade, des Indes. Ce dernier portera, selon l'antique usage, deux globes et deux colonnes. Au centre, *brochant sur le tout*, sera l'aigle impérial.

Le ministre de l'intérieur, Cretet, a distribué le 23 Février, les médailles d'émulation aux éleves des écoles de peinture, sculpture et architecture, qui, pendant 1808, avaient obtenu le titre de médaillistes. Le ministre a prononcé un dis-

cours dans lequel il a recommandé aux jeunes architectes de se montrer économes des déniers publics, lorsque par la suite ils seront chargés de l'exécution de quelques-uns des monuments de la capitale.

Le voyage dans la Hollande et dans le midi de l'Allemagne, par Sir John Carr, a été traduit en français par Mde. Robert Keralio, et vient de paraître à Paris, en 2 vol. in 8vo. avec un atlas.

Les nouvelles de la Perse portent que la discipline européenne fait de grands progrès dans cet empire. Il y a déjà 6000 hommes de l'armée du prince Abas-Myrsa, parfaitement exercés à la tactique européenne. MM. Lami et Verdier, officiers français attachés à l'ambassade, et qui exercent ces troupes, ont reçu l'ordre du Soleil.

Les neuf chirurgiens suivants ont été nommés membres de la légion d'honneur, pour s'être particulierement distingués en Espagne en allant recueillir et panser les blessés sur le champ de bataille sous le feu de l'artillerie et souvent au milieu des coups de fusil; ce sont MM. Gallé, Uliac, Mocquot, Laroche, le Roi, Rabasse, Beaumont, Gama et Baudry.

M. Vieillart, président de la section civile de la cour de Cassation, est mort dernierement à Paris, âgé de 55 ans.

La riche et inépuisable mine d'antiquités de Nasium vient de fournir encore des objets précieux. Un particulier a découvert, le 15 de Février, en faisant une fouille dans un champ, une cassette de fer remplie de pieces d'or et d'argent, d'anneaux, de colliers et d'autres effets antiques des mêmes matieres.

M. de Guignes, le fils, qui avait accompagné

l'ambassade hollandaise à Pekin, vient de publier à Paris en 3 volumes in 8vo. avec atlas, la relation de son voyage en Chine, à Manille et à l'Isle de France. M. de Guignes est, ainsi que son pere, un des détracteurs de la haute antiquité des Chinois. Cette opinion qui se retrouve à chaque instant dans le nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître, lui a attiré l'animadversion de M. Grosier, qui soutient à force le système opposé. Cette différence d'opinion a donné lieu à une violente dispute polémique, dont les journaux français sont remplis. M. Grosier prétend que, dans les vingt premieres pages du livre de M. de Guignes, les assertions singulieres, les suppositions bizarres, les faits altérés, tronqués, travestis, abondent et se pressent sous la plume de l'auteur. M. de Guignes impute, par exemple, à Confucius de n'avoir été que le plagiaire de Pythagore, et ailleurs il prétend encore que ce même philosophe Chinois n'a fait que copier Ezéchiel. A cela M. Grosier répond que Pythagore et Confucius étaient contemporains; que Pythagore enseignait et ne publiait point d'écrits; qu'Ezéchiel prophétisait lorsque Confucius était encore enfant; qu'il est impossible que les doctrines de l'un et les prophéties de l'autre fussent parvenues à la Chine, et que le philosophe Chinois qui n'entendait ni le grec ni l'hébreu, n'a pu conséquemment être coupable du double plagiat. Voici comment M. Grosier résume son analyse de l'ouvrage de M. de Guignes: " J'avais encore
" noté plus de vingt autres endroits de ce volume
" qui auraient pu fournir une ample pâture à la
" critique, mais je me lasse de me trainer sur les
" traces de M. de Guignes et d'avoir à faire le
" long et dégoûtant errata de son *Tableau de*
" *l'Histoire Chinoise.* La passion y perce à
" chaque page; tous les faits y sont violentés,

"dénaturés, pour amener des conséquences ab-
"surdes. D'ailleurs, peut-on entrer en discus-
"sion, est-ce même la peine d'en faire les frais,
"avec un écrivain hardi, qui, en culbutant toute
"l'histoire, ne sait produire d'autres preuves que
"l'affirmation et la dénégation ?"

M. le baron de Brus est de retour à Berlin de son voyage en Laponie. Il a rapporté des observations très-intéressantes pour l'histoire de ce pays, qu'il va publier incessamment. Il aurait fait un plus long séjour dans ces contrées, si la guerre ne l'avait contraint d'en sortir.

On a fait au Palais, ci-devant le collége des Quatre Nations à Paris, des réparations importantes. Les figures de l'archivolte ont été rafraîchies. Elles accompagnent un cadran de très-bon goût, et qui embellit la perspective du Pont des Arts. L'aiguille qui couronne le dôme est exécutée avec beaucoup d'art, et produit un bel effet.

On vient de publier en 8 vol. in 8vo. les *Œuvres Complettes de Tissot*, docteur et professeur en médecine, médecin de S. M. Britannique, membre de la Société Royale de Londres, &c. nouvelle édition, revue, précédée d'un précis historique sur la vie de l'auteur, et accompagnée de notes par M. Halle, docteur et professeur en médecine de l'école de Paris, et publiée pour venir au secours d'une partie de la famille de cet homme célebre.

Agasse, imprimeur du *Moniteur*, vient de publier le *Recueil de Poësies* de Ducis, de l'Institut de France ; ce recueil est composé d'épîtres, de poësies diverses, de mélanges, de pieces fugitives, et de romances mises en musique par M. Grétry.

Le fameux ouvrage historique de M. Fox qui a paru en Angleterre, il y a trois mois, vient d'être traduit en français. Cette traduction a été publiée en 2 vol. in 8vo. chez Giguet et Michaud.

M. l'Abbé de Voisins, évêque de St. Flour, est mort. M. l'Abbé Jaubert, vicaire-général de Bordeaux a été nommé à sa place.

Le conseiller privé, M. le baron de Hammerstein, ministre d'état du duc d'Oldenbourg, vient de recevoir de la part de Napoléon, une superbe tabatiere ornée de son portrait. M. le baron de Hammerstein signa à Erfurth l'accession d'Oldenbourg à la Confédération du Rhin. Le grand maréchal, M. de Lutzow, plénipotentiaire du Duc de Mecklenbourg à Paris, a également reçu une tabatiere de la part de Napoléon.

Depuis le fameux hiver de 1736, on n'avait pas éprouvé à Pétersbourg un froid aussi rigoureux que celui qu'on a éprouvé cette année. Les parades, les spectacles, et même le service divin dans les églises, ont été suspendus. Le thermometre de Réaumur est descendu à 33 degrés.

Le 31 Janvier, avant midi, LL. MM. le Roi et la Reine de Prusse, après avoir séjourné environ 25 jours à St. Pétersbourg, se sont mises en route pour retourner dans leurs états. Toutes les troupes étaient en parade. Cent un coups de canon ont annoncé le départ de ces souverains. L'Empereur et le Roi de Prusse étaient chacun à cheval, et marchaient l'un à côté de l'autre; suivait le carrosse de la Reine, attelé de huit chevaux. En tout, le cérémonial a été le même pour le départ de LL. MM. Prussiennes qu'à leur arrivée.

M. le Comte de Romantzow, ministre des

affaires étrangeres de Russie, a passé le 21 Février à Francfort, se rendant de Paris à Pétersbourg. Ce jour-là S. E. dîna chez le Prince-Primat, et soupa chez M. de Bethmann, consul de Russie. On dit que M. de Romantzow doit passer d'abord à Vienne.

Dans plusieurs contrées de l'Allemagne Occidentale, les jeunes gens de la religion protestante montrent une telle répugnance à se vouer à l'état ecclésiastique, qu'on ne peut plus trouver de candidats en théologie pour les places de ministres. On cite entr'autres l'exemple de Limbourg, de Dortmund, &c. où cinquante-six de ces places vaquent, sans qu'un seul candidat se présente pour les remplir.

Le Dimanche 26 Février, Buonaparté a passé la revue des troupes sur la place des Thuilleries. Le Vendredi 24, après la chasse, il alla visiter le grand et le petit Trianon. Il était allé la veille visiter la fontaine établie sur la place du Châtelet.

Le célèbre aëronaute Blanchard est mort dernierement à Paris, dans un état approchant de l'indigence.

La fête donnée à Pétersbourg, le 27 Janvier, par l'ambassadeur de France, à l'occasion des fiançailles de la Grande Duchesse Catherine, était remarquable par une élégance exquise. Quoiqu'on éprouvât alors un froid de 17 degrés, l'hôtel de France était transformé comme en un jardin délicieux au milieu de l'été. Les appartements étaient ornés de fleurs naturelles et d'arbres fruitiers en pleine végétation. Les tables étaient garnies de cerises et autres fruits d'été. On estime que les apprêts de cette fête ont coûté au moins 70,000 roubles.

Parmi les Grands-Seigneurs russes qui se trouvaient à Saint Pétersbourg, M. le Comte Stroganoff est le seul qui ait donné un bal à Leurs Majestés Prussiennes, et parmi les ministres étrangers, il n'y a que l'ambassadeur français qui ait joui du même honneur (l'infâme Caulincourt, Duc de Vicence). La fête qu'il a donnée était d'une magnificence extrême. Les escaliers des appartements étaient garnis d'orangers ; les tables étaient couvertes en abondance de toutes sortes de fruits, de cerises, de poires, de raisins, d'ananas qui étaient dans toute leur fraîcheur, chose qui doit paraître incroyable dans cette saison et sous un ciel aussi rigoureux. Leurs majestés impériales et leurs augustes hôtes mangerent à une table particuliere qui était de vermeil, et couverte d'un riche baldaquin. Le bal dura jusqu'à trois heures du matin.

Le séjour de leurs majestés prussiennes à Pétersbourg a été une suite continuelle de fêtes. Le jour du mariage de la Grande-Duchesse Catherine, il y eut à la cour une table de 300 couverts. Le 15, le Roi passa en revue la garde des chevaliers ; l'adjudant-général de l'Empereur, le général Uwarow, qui en est le chef, donna à cette occasion à S. M. un déjeûner somptueux dans la caserne. Le soir, il y eut bal chez l'impératrice mere. Le lendemain, le Grand-Duc Constantin fit manœuvrer devant le Roi la garde à cheval, ou les gardes-du-corps dont il est le commandant. On donna le soir à l'hermitage l'opéra de *Sémiramis*.

Le 17, le Roi visita l'arsenal. C'est dans ce magnifique atelier que, d'après les meilleurs modeles, qui sont également suivis dans tous les autres arsenaux de l'empire russe, on fabrique tout ce qui tient aux armes, depuis les clous et

les vis jusqu'aux plus fortes pieces d'artillerie. L'Empereur, qui a sur tous ces objets les plus vastes connaissances pratiques, expliqua tout lui-même au Roi dans le plus grand détail. On fondit en présence de S. M. trois canons, et tous les travaux étaient en activité.

Le 19, jour anniversaire de la naissance de la grande-duchesse, l'impératrice-mere fit voir à leurs majestés prussiennes l'institut qu'elle a fondé pour 360 demoiselles nobles. Le soir, il y eut feu d'artifice et bal au palais de Tauris. Ce palais, qui a été bâti par le Prince Potemkin est remarquable par son immensité et ses détails. Dans la grande salle, dont le sallon est soutenu par deux rangs de colonnes, il y avait trois mille personnes; outre la place nécessaire pour danser, il restait encore un espace suffisant pour se promener. L'orchestre était composé de 250 musiciens. Il y a dans l'intérieur de ce palais un vaste jardin anglais, chauffé et orné des plantes les plus rares. Il y en a un second derriere le palais pour l'été.

Après le feu d'artifice et le bal, on soupa dans la salle du théâtre, décorée en forme de temple.

Le 20, le Roi passa en revue le régiment de Préobrackewsky, et le lendemain celui de Semenewsky. Un bal qui devait avoir lieu ce jour-là à l'institut des demoiselles nobles, fut supprimé parce que la Reine se trouvait indisposée.

Le 22, l'Empereur fit voir au Roi la nouvelle église de Casan, et les magasins d'équipement qui sont très-considérables.

Le 23, quoique le froid fût de 28 degrés, LL. MM. se rendirent en traîneaux découverts à la maison de bois bâtie par Pierre-le-Grand, et d'où il dirigeait les travaux de la construction de Pé-

tersbourg. Pour conserver ce monument d'un si grand homme, on l'a couvert d'un édifice en pierres.

Le 24, le Comte Stragonoff donna un bal à toute la cour.

La Reine étant bien rétablie, le départ de leurs majestés eut lieu le 31. Elles dûrent coucher ce jour-là à Opolie ; le 1er Février, à Kleinpungen ; le 2, à Dorpat ; le 3, à Wolmar ; le 4, à Riga ; le 5, à Mittau ; le 6, à Schrunden ; le 7, à Oberbartow ; le 8, à Memel ; et le 9, à Koningsberg.

Les nouvelles de Kœnigsberg du 7 Février portent que LL. AA. RR. les princes Guillaume et Auguste de Prusse sont arrivés le 6 dans cette ville. Ils étaient partis de Pétersbourg quelques jours avant leurs majestés, qui à leur départ ont été accompagnées jusqu'à Strelna, par l'Empereur Alexandre et le Grand-Duc Constantin. Arrivés à Strelna, l'Empereur monta dans une légere caléche, et le Grand-Duc monta à cheval pour accompagner encore la distance de quelques werstes leurs majestés prussiennes, auxquelles ces augustes personnages firent leurs adieux sur les frontieres du gouvernement de Pétersbourg.

Notes sur les Inondations et Débordements qui ont eu lieu sur le Continent.

On dresse en ce moment dans les endroits d la Hollande d'où les eaux se sont retirées, l'état des pertes qu'on y a essuyées. Suivant ces listes,

* LL. MM. ne sont arrivées que le 16 à Kœnigsberg.

il y a eu dans le village de Waadinbourg trente-trois maisons détruites et cinquante-six rendues inhabitables ; à Neeryneen vingt maisons détruites et vingt-cinq rendues inhabitables, et vingt-trois personnes noyées ; dans les villages du Waalkant, du Neder-Baturve et autres environnants, cent treize personnes et quatorze cent trente neuf pieces de bétail noyées, quatre-cent quatorze maisons détruites et sept cent quatre-vingt treize très-endommagées.

Amsterdam, 16 Février.

Le Roi Louis Napoléon voulant faire revivre l'usage consacré par le temps, dans ce pays, d'un jour d'actions de grâce et de prieres générales, dans toute l'étendue du royaume, l'a fixé pour cette année, par décret du 5 de ce mois, au Mercredi 22 Février. Un ordre du cabinet de S. M., en date du 6, autorise le ministre de l'intérieur à ouvrir une souscription et une collecte générale, dans toute l'étendue du royaume, pour venir au secours des infortunées victimes des inondations, qui ont causé cette année tant de maux à ce pays. Les détails qui nous parviennent encore journellement de ces désastres, nous présentent une foule de nos malheureux compatriotes ou engloutis dans les eaux, ou réduits à la plus affreuse misere. On mande de Wamel que, le 29 Janvier, les eaux commencerent à déborder les digues, et qu'on s'attendait aux plus grands malheurs lorsqu'heureusement elles baisserent tout-à-coup et préserverent ainsi cette contrée. A Leenwen, l'eau avait aussi dépassé les digues, sur lesquelles les glaçons s'étaient amoncelés, et offraient l'aspect de montagnes de glaces, à une hauteur prodigieuse ; cependant les digues n'ont point été rompues. Il n'en a pas été de même à Alphen, où tous les efforts, pour garantir la digue,

ont été infructueux ; elle a été percée près du moulin à bled, et l'ouverture était au moins d'une étendue de vingt-cinq verges. Il y a eu aussi une petite rupture à Dreumel. Par ces deux ouvertures, le bailliage de Meuse Waal est en partie sous l'eau ; ce qui augmente encore le nombre des malheureuses victimes des inondations.

Rien de plus désolant que l'opiniâtreté d'un grand nombre d'habitants à rester dans leurs maisons quoique menacées d'un écroulement certain. Cette opiniâtreté, que les exhortations des magistrats et du Roi lui-même n'ont pu vaincre, a déjà coûté la vie à beaucoup de monde. On avait mis partout des barques et des nacelles en réquisition. Dordrecht, Rotterdam et Gouda en ont déjà fourni un bon nombre complettement équipées. Des barques ont été construites dans des endroits sûrs pour servir d'asile aux individus chassés de leurs habitations par les eaux et le besoin. Les villes et les habitants aisés s'empressent de toutes parts à contribuer au soulagement de ces malheureux refugiés.

Amsterdam, 18 *Février*.

Quand on connaît l'humanité et la générosité de la nation hollandaise, on se tranquillise sur le sort des victimes de la derniere inondation. On peut déjà citer plusieurs traits de libéralité qui méritent d'être connus et trouveront beaucoup d'imitateurs.

La ville de Leyde, dont une partie considérable a été ruinée par l'affreux accident arrivé le 12 Janvier 1807, vient de signaler de la façon la plus distinguée sa reconnaissance pour les secours qu'on lui a fourni de toutes parts dans ces terribles circonstances avec tant de zele et de promptitude, par une collecte pour le soulage-

ment des victimes des inondations. Cette collecte, qui a été faite avant-hier, a produit 23,000 florins.

Un anonyme de Rotterdam a envoyé une somme de 2500 florins. Une société d'Amsterdam a versé 500 florins dans la caisse destinée à recevoir ses offrandes. Les membres du Cassino de la Haye, ont offert une pareille somme de 500 florins, qui avait été destinée à couvrir les frais d'un bal. Une représentation donnée par le théâtre de la Haye, au bénéfice des infortunés, a produit 376 florins 12 sols. Le corps des gendarmes à fait don de deux jours de solde, montant à 676 florins 16 sols. Le 3e. régiment de chasseurs a aussi offert un jour de traitement.

Amsterdam, 21 *Février*.

Nos papiers sont remplis de l'énumération des sommes et objets en nature, donnés pour le soulagement des infortunées victimes des désastres de la Gueldre. Les Hollandais soutiennent dans cette occasion la réputation qu'ils ont acquise depuis long-temps d'hommes humains et sensibles aux malheurs de leurs semblables.

On écrit le 18 de ce mois, de Schoonhoven, que le pays d'Ablaasserwaard est toujours dans la plus déplorable situation; l'eau était encore montée dans la nuit précédente, et le gonflement de la riviere, avec le vent violent qui soufflait, faisait craindre de nouveaux désastres. On évalue dans ce pays 33,000 arpens de terre sous les eaux.

On écrit de Brême, le 16 Février :

" L'inondation est épouvantable dans notre petit canton. Les eaux ont rompu plus de vingt digues, et mis les meilleurs champs hors d'état

d'être cultivés. Les gens de la campagne auront à travailler pendant cinq mois pour réparer les digues. Lá plus grande misere regne en-deçà du bourg, où il y a encore des troupes. Les chevaux, le bétail et les familles de tout le village se sont refugiés dans trois ou quatre maisons qui ont résisté à l'inondation. Beaucoup de bétail a péri, et plusieurs personnes ont été noyées. On envoie de tous côtés des vivres aux malheureux habitants, pour lesquels on fera une quête.

Les glaces et le débordement du Weser et de l'Aller ont causé beaucoup de dommages à Verdun.

MARINE FRANÇAISE.

Dans le malheureux état où se trouvent réduits la marine impériale et le commerce national en France, l'arrivée à bon port d'une frégate ou d'un sloop qui ont échappé par hasard aux croiseurs anglais, est un si grand événement, que le gouvernement juge nécessaire que toute l'Europe en soit informée officiellement; aussi, depuis six mois, est-on accoutumé à voir de temps en temps annoncer avec pompe, dans le *Moniteur*, le retour d'un brig ou d'une goëlette venant de la Martinique ou de la Guadeloupe, avec 50 ou 60 tonneaux de denrées coloniales! Mais on cache avec soin la prise des trois-quarts de ces navires aventurriers, dont les arrivées dans nos ports sont devenues si fréquentes qu'on n'y fait plus d'attention.

Le retour de la frégate *la Sémillante* a fourni au gouvernement le sujet d'un bulletin naval officiel qui peut servir de pendant à celui de la

bataille de la Corogne. Si Napoléon veut de bonne foi faire croire dans l'étranger, que son étoile le suit sur la mer, et que les croisieres judicieuses qu'il trase de sa main, écrasent le commerce britannique, au lieu du vain étalage qu'il fait des prétendus succès de ses vaisseaux, il devrait citer les banqueroutes que ces pertes font faire en Angleterre, ou l'augmentation qui doit en résulter dans nos primes d'assurance: mais si, malgré ses bulletins, nos primes sont presque pour rien, et si, au lieu de banqueroutes, nous voyons la fortune de tous les négociants grossir à vue d'œil, l'argent abonder, et les fonds publics se maintenir à des prix inconcevables, à quoi sert de publier des relations comme celle qui suit?

Relation de la Croisiere de la Frégate Française la Sémillante, *dans les Mers de l'Inde.*

La frégate de S. M. la Sémillante, commandée par le capitaine de vaisseau Motard, vient de rentrer dans nos ports après une navigation de six ans.

Partie de Brest au mois de Ventose an 11, avec l'expédition du contre-amiral Linois, elle a pris part, jusqu'au mois de Nivose an 13, à toutes les opérations de cette division, dont elle fut séparée à cette époque.

La division se trouvant à Bancoolen sur la côte de Sumatra, la Sémillante fut détachée à Polo-Bay, et réunie à la corvette le Berceau; elle brûla ou emmena sous le feu des batteries ennemies sept bâtiments anglais richement chargés, et incendia les magasins de la compagnie anglaise dans la rade de Sillabar. Cette expédition ne coûta à la Sémillante que la perte de deux hommes, et causa à l'ennemi une perte évaluée 20,000,000 de francs.

La guerre venait d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne. La Sémillante fut chargée de porter la nouvelle de cette rupture aux Philippines. Le capitaine Motard, parti le 17 Ventose, an 13, fut assez heureux pour arriver à temps, et prévenir toute surprise de la part

des Anglais. Depuis deux ans, les galions qui avaient jusqu'alors apporté périodiquement l'argent d'Acapulco aux Philippines, avaient cessé leurs voyages. Le capitaine-général espagnol d'Aguilar se trouvait par-là dépourvu des sommes nécessaires à la mise en état de défense des îles. Le capitaine Motard entreprit le voyage du Mexique, dans l'intention d'en rapporter les fonds qui manquaient au général espagnol. Il partit, en conséquence, de Manille, et dirigea sa route vers le détroit de Saint-Bernardin; mais l'ennemi, instruit de ce voyage, envoya deux frégates et une forte corvette à la recherche de la Sémillante. Le 14 Brumaire, an 13, elle fut attaquée dans la baie de Sainte-Jacinthe, par la frégate le Phaëton, de 44 canons, et par la corvette le Harrier, de 22. La Sémillante soutint avec audace une lutte aussi inégale, combattit près de trois heures contre des forces plus que doubles, et parvint à forcer l'ennemi de l'abandonner.

La Sémillante avait éte très-maltraitée dans ce combat. Elle fut forcée de renoncer au voyage du Mexique; la mousson de S. O. soufflait dans toute sa force; il fallut lutter constamment contre des vents et des courants contraires dans une mer offrant de toutes parts des écueils dangereux. Cependant le capitaine Motard surmonta toutes les difficultés, et, sortant de la mer des Célebes par le détroit d'Aloo, par lequel, depuis Dampier, aucun navigateur n'avait passé, il arriva à l'Isle-de-France, après trois mois de traversée; il ne tarda pas à y être bloqué par les frégates anglaises, le Pitt et la Terpsichore qui, pendant qu'on faisait à la Sémillante les réparations dont elle avait besoin, vinrent infester les côtes et incommoder le commerce des deux colonies. La Terpsichore ayant éprouvé un accident qui la força de lever la croisiere, les deux frégates disparurent pendant quelques jours; mais le Pitt ne tarda pas à revenir. Aussitôt que le capitaine Motard fut assuré que cette frégate était seule, il forma le projet d'aller la combattre! la Sémillante n'était pas encore entierement réparée, mais son armement fut poussé avec une activité telle qu'en trois jours elle fut prête à mettre à la voile.

La disproportion de force qui existait entre le Pitt et la Sémillante, détermina le capitaine-général à adjoindre à celle-ci le corsaire la Bellone, capitaine Péroud. Elle sortit à la recherche de l'ennemi qui évita constam-

ment le combat. La nuit ayant favorisé sa fuite, il disparut.

La mer se trouvant désormais libre, la Sémillante fit route pour l'île de la Réunion, et prit sous son escorte un convoi considérable des prises anglaises et des bâtiments de commerce que la présence de l'ennemi avait tenus jusques-là bloqués dans la rade de la colonie. Tous arriverent à leur destination, et on s'occupa de faire à la frégate de S. M. les réparations que sa derniere sortie avait interrompues. Elles furent achevées au mois d'Avril, et elle repartit pour une nouvelle croisiere dans l'Océan Indien ; elle y prit huit bâtiments, et fit éprouver à l'ennemi des pertes dont la totalité est évaluée à 3,500,000 francs. Le 9 Septembre 1806, elle mouilla de nouveau à l'île de la Réunion. La présence d'une forte croisiere anglaise, et l'embarras que mettaient à la marche de la Sémillante les prises qu'elle avait sous son escorte, l'avaient empêchée d'aborder à l'Isle de France.

Le capitaine Motart fut informé du projet conçu par les Anglais de l'attaquer au mouillage de Saint-Paul. En effet, le 11 Octobre, le vaisseau le Sceptre, de 74 canons, et la frégate la Cornwallis, de 48, portant du calibre de 24 en batterie, l'attaquerent à la fois Le capitaine Motard avait fait ses dispositions, il avait fait mouiller les bâtiments marchands et les prises très-près de terre, et il s'était embossé au large pour les protéger ; dans cette position, il fallait l'aborder pour le vaincre : l'ennemi ne jugea pas à propos de tenter cette manœuvre, et l'artillerie de la Sémillante fut si bien servie et si bien dirigée que les Anglais furent forcés de renoncer à leur entreprise. Ils leverent la croisiere. La frégate et le convoi qu'elle protégeait firent voile pour l'Isle de France. La frégate anglaise la Dédaigneuse qu'elle rencontra pendant la traversée, poursuivit quelques bâtiments isolés, mais ne put en prendre aucun.

La Sémillante sortit de nouveau au mois de Juin suivant ; mais sa mâture ayant manqué avant son arrivée au point de croisiere, le capitaine fut contraint d'aborder aux îles de Nicobar, pour tirer de leurs forêts un beaupré et des mâts de hune. Après cette réparation, il établit sa croisiere dans le golfe du Bengale, où il prit trois bâtiments richement chargés, et allant à la Chine ; il rentra à l'Isle de France au mois de Novembre, après avoir soustrait ses prises aux poursuites de l'ennemi. Cette croi-

tiere coûta au commerce anglais près de 4,000,000 de francs, et rapporta à l'Isle de France 2,258,000 francs.

C'est ainsi que le capitaine Motard, avec deux bâtiments, dont un de très-petit calibre, a tenu en échec, pendant deux ans, les Anglais forts de 42 bâtiments de guerre, parmi lesquels on comptait 11 vaisseaux de ligne; les a obligés à garder une immense étendue de côtes, à tenir de longues et inutiles croisieres devant l'Isle de France; à recourir à l'embarrassante méthode des convois qui met toujours tant d'entraves au commerce; enfin à fermer ses ports, et à tenir quelquefois l'embargo pendant trois mois consécutifs: malgré toutes ces précautions, ses bâtiments étaient enlevés, et entraient dans nos colonies à la vue même de ses croisieres: et ceux-ci, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient empêcher les nôtres de sortir pour aller désoler le commerce anglais.

Au mois de Février 1808, le capitaine Motard repartit pour une nouvelle croisiere; le 15 Mars, il prit, près de Ceylan, un bâtiment anglais qu'il expédia aussitôt pour l'Isle de France. Le même jour, il attaqua la frégate anglaise la Terpsichore: le combat dura une heure 35 minutes vergue à vergue. Ce combat eût été infailliblement terminé par la reddition de l'ennemi, si son feu, principalement dirigé pour dégréer, n'eût mis la frégate de S. M. dans l'impossibilité de manœuvrer au moment décisif, et si le capitaine, blessé à la tête et à l'épaule, n'eût été mis hors de combat. La nuit sépara les deux combattants; et la Sémillante, dont les avaries majeures nécessitaient le retour de l'Isle de France, y rentra vers le milieu d'Avril.

Après l'avoir fait réparer, le capitaine Motard vient enfin de rentrer avec une cargaison fournie des productions des Isles de France et de la Réunion, évaluée à plus de sept millions.

C'est ainsi que, durant une navigation de six ans, le capitaine Motard a parcouru un espace de trente-deux mille lieues dans les mers de l'Inde, qu'il a soutenu avec succès cinq combats contre des forces supérieures, et qu'il a fait éprouver au commerce anglais, tant par la destruction de ses magasins dans l'Inde, que par les prises qu'il lui a faites, une perte d'environ 28,000,000 de francs.

Symptômes de Rupture entre l'Autriche et la France; Préparatifs militaires; Guerre de Plume.

[Tout ce qui suit est extrait des Papiers Français.]

Les troupes françaises stationnées dans le pays d'Hanovre ont reçu ordre de se mettre en marche, ainsi que le corps d'armée commandé par le Prince de Ponte Corvo. On organise les administrations de l'armée du Rhin. Le quartier-général du maréchal Duc d'Auerstadt, (Davoust) doit partir sans délai d'Erfurth, et prendre la route de Bamberg, Nuremberg, &c. Les divisions Morand, Gudin et Friant, qui formaient autrefois le 3e. corps de la grande armée, sont déjà (18 Février) sur le point de quitter leurs cantonnements, si elles ne l'ont déjà fait. Les troupes qui occupaient Erfurth et les environs de cette ville, traversent actuellement la Thuringe pour se rendre en Franconie; celles qui, sous les ordres des généraux Friant et d'Espagne, ont occupé la principauté de Bareuth, doivent se mettre en mouvement au premier jour. Cette armée du Rhin consiste en 45 ou 50 mille hommes d'infanterie, environ 15 mille de cavalerie, pour la plus grande partie cuirassiers, un parc d'artillerie de 100 pieces de canon, et 1100 chariots de munition. On ne comprend point dans ce calcul le corps que commande le général Oudinot, ni les garnisons qui sont dans les forteresses de la Prusse. Une partie de la garnison de Carlsruhe a dû se diriger vers la Souabe à la fin de Février. Plusieurs régiments du corps du général Oudinot traversaient

le pays de Bade, le 16 Février, se rendant en Souabe. Son quartier-général était ce jour-là à Bruchsal. Toutes les troupes des princes de la Confédération du Rhin, ont dû se mettre en marche à la fin de Février pour la Baviere et la Franconie.

Le Roi de Westphalie, Jérôme, vient d'ordonner la formation de deux nouveaux régiments, le 5e. et 6e. de ligne, afin de pouvoir y admettre les soldats hessois rentrés dans le royaume, conformément aux dispositions du décret du 9 Janvier 1808. Un autre décret de Jérôme ordonne la mise en activité de 7000 hessois de la conscription de 1808.

Augsbourg, 17 *Février*. Les régiments de chevaux-légers du Roi et du Duc Charles, (de Baviere) en garnison dans cette ville, ont rappelé hier les soldats qui sont en congé à la distance de dix lieues d'Augsbourg. On vient d'apprendre que tous les congés ont été révoqués dans le royaume de Wurtemberg, ainsi que dans le Grand Duché de Bade. Les régiments du Grand-Duc de Hesse-Darmstadt ont reçu aussi l'ordre de rappeler leurs soldats en congé, ainsi que les artilleurs et les soldats du train, de se tenir prêts à marcher au premier signal.

Munich. Les sémestriers de toutes armes ont ordre de rejoindre leurs drapeaux dans le plus court délai; la totalité de nos troupes sera réunie en plusieurs corps d'armée. On parle de la formation d'un camp sur les bords de l'Inn. On s'attend à l'entrée prochaine de plusieurs divisions françaises sur notre territoire.

Manheim. Toutes les troupes de la Confédération du Rhin n'attendent plus que l'ordre de se mettre en marche. Notre garnison est dans le même cas. Tout le corps d'armée du général

Oudinot, qui occupe les deux rives du Mein, va quitter ses cantonnements pour se rendre par la Basse Souabe et par la Franconie sur les bords du Lech. Plusieurs régiments passent par Heidelberg et prennent la route de Heilbronn, en descendant le Necker. Il y a aussi un corps d'armée réuni en Thuringe.

Prétendue Lettre de Vienne, insérée dans la Gazette de Bamberg.

Bamberg, 16 *Février*. La nouvelle de la fuite honteuse des Anglais a causé la plus grande consternation en Autriche. Les gazettes de Vienne et de Presbourg, qui nagueres retentissaient des victoires des Anglais, gardent aujourd'hui le plus morne silence .... Quelle fut la conduite de l'Autriche à l'époque où la police de Vienne permettait aux journalistes d'insulter périodiquement la France? Elle défendait tout commerce avec l'Angleterre, mais elle permettait aux Anglais d'entrer dans ses ports; elle se déclarait *ostensiblement* pour le maintien de la paix, mais elle faisait en même temps les armements les plus hostiles, et sous prétexte de créer un nouveau système de finances, elle cherchait à remplir le trésor public... Notre situation est affreuse dans l'intérieur; nos troupes régulieres sont occupées à combattre des brigands. Si la guerre commence (ce dont le ciel nous préserve), il y a peu de chances de succès. Mais à quoi serviraient même les succès, qui n'auraient point été préparés par la sagesse? Que peut-on espérer quand des femmes et des étourdis sont les auteurs de tous les plans politiques? Voilà ce que disent les gens sensés et tranquilles; mais à peine osent-ils parler: la modération est un défaut, et le désir de la paix un crime.

Lettre prétendue du Gazetier de Vienne, à celui de Hambourg; interceptée, et publiée en Allemand et en Français dans le Moniteur *du* 26 *Février.*

Vienne, 4 Février, 1809.

" Depuis quelque temps il régnait dans les conversations beaucoup d'incertitude sur la paix ou la guerre, ainsi que sur la part que

l'Autriche doit y prendre. Cette incertitude provenait principalement de ce qu'on ignorait, et qu'on ne sait pas encore positivement comment l'Autriche est avec la Russie. Quoique, d'un côté, l'on se rassurât en pensant que dans les conjonctures actuelles, la Russie attentive à ses propres intérêts, prendrait, et cela bientôt, des sentiments différents; cependant on ne pouvait se dissimuler que nos grands préparatifs de défense vers le Nord de la Hongrie, ne pouvaient être sans dessein, et qu'ils ne pouvaient être dirigés que contre ceux qui devaient essayer de pénétrer en Hongrie par les monts Carpatiens. Mais, depuis hier, on reparle de guerre et d'une maniere très-positive. Toutes les forces autrichiennes doivent être partagées en trois armées. S. M. prendra en personne le commandement de l'une d'elles, ayant sous ses ordres le quartier-maître-général de Chasteler: la seconde sera commandée par S. A. R. l'Archiduc Charles, ayant sous lui le Prince Lichstenstein, et le quartier-maître-général Moyer de Heldenfeldt; la troisieme armée sera confiée à S. A. I. l'Archiduc Jean, ayant pour quartier-maître-général le général Bach. Vraisemblablement cette armée est destinée à prendre position dans l'Autriche intérieure. Hier, le conseiller d'état Fassbender a été nommé intendant-général de l'armée, et les comtes Saurau et Charles Zichy, ministres des armées,

Autre Lettre prétendue de Linz en Autriche, datée du 8 Février.

L'inquiétude que les bruits d'une nouvelle et prochaine guerre ont répandue dans ce pays, s'augmente encore par les dernieres mesures de notre gouvernement. Il paraît certain qu'on va réunir des corps d'armée, et que plusieurs régiments ont reçu des ordres en conséquence. On s'occupe aussi d'organiser des administrations militaires et de former des magasins en Bohême et en Autriche. L'Archiduc Ferdinand, frere de l'Impératrice, et gouverneur-général militaire de la Moravie et de la Silésie Autrichienne, vient de passer quelque temps dans la capitale. Ce Prince a assisté aux conférences du conseil du cabinet, et à celles qu'ont eues avec le ministere les gouverneurs civils des provinces, appelés à cet effet. On assure que dans ces conférences il a été question d'un nouveau recrutement général, et proposé diverses mesures tendantes à populariser les opé-

rations du gouvernement. Les gouverneurs civils sont tous retournés dans leurs provinces respectives. On ajoute que le commandement d'une armée qui doit se former en Carinthie et en Carniole, est déféré au Comte de Bellegarde. Ce général est encore à Vienne, et selon toutes les probabilités ne retournera plus dans la Galicie, où il remplissait, depuis deux ans, les fonctions de gouverneur militaire.

On annonce que plusieurs des généraux qui commandaient sur les frontieres de la Turquie ont été rappelés à Vienne, entr'autres le général Duka, commandant supérieur dans le Bannat, qui était autrefois chef de l'état-major de l'Archiduc Charles. On persiste à douter que ce Prince approuve les mesures prises par la cour et soit porté pour une nouvelle guerre.

Hambourg, 22 Février.

Une lettre de Vienne du 11 du courant renferme le passage suivant: " On vend ici un pamphlet contenant tous les renseignements que M. de Cevallos a publiés sur l'abdication des deux Rois d'Espagne. Ce pamphlet se vendait d'abord sous le manteau pour quatre florins; maintenant il circule librement, et ne coûte plus qu'un florin et 40 kreutzers. La vente de semblables écrits n'est jamais permise que lorsque l'on a pris un parti décisif à l'égard de ceux dont ils font mention."

Copie d'une Lettre de S. A. le Prince-Primat aux Grands Ducs de Bade, de Wurtzbourg et aux Ducs de Nassau, datée de Francfort, le 2 Février 1809.

Sa Majesté l'Empereur de France m'ayant fait l'honneur de m'écrire de sa propre main, me charge de faire part aux princes de la Confédération du Rhin, dont il est le protecteur, de ses intentions rassurantes pour la tranquillité publique. Les armes espagnoles sont anéanties; les Anglais se sont rembarqués, après avoir perdu la moitié de leurs troupes, leurs chevaux, bagages, munitions et une partie de leur trésor. Ces succès et les mouvements de l'Autriche ont déterminé le retour de S. M. I. à Paris.

La Confédération du Rhin ne doit avoir aucune inquiétude. Son puissant protecteur mettra les frontieres à l'abri de toute invasion.

Il est probable que la cour d'Autriche reviendra à un système compatible avec le maintien de la tranquillité générale. Il est essentiel dans les circonstances présentes, et c'est le désir de S. M., que tous les princes de la Confédération du Rhin fournissent ponctuellement leurs contingents, et les tiennent prêts à marcher au premier ordre. Oserais-je, en vous annonçant les bienfaisantes intentions de S. M. I., notre auguste protecteur, vous prier de les communiquer au plutôt aux colléges des Ducs et princes? Je saisis cette occasion de vous renouveler l'assurance des sentiments de la plus haute considération avec laquelle, &c.

Lettre de Vienne du 21 Février.

Le cours du change qui était tombé dans un jour de 231 à 243, était le 19 à 250; l'on ne peut calculer où il s'arrêtera. Ce nouveau choc est attribué à un long article inséré dans la Gazette de la Cour du 18. Cet article, daté de Ratisbonne, paraît destiné à servir de réponse à des observations publiées récemment dans plusieurs papiers étrangers, sur la situation intérieure des Etats Autrichiens. L'écrivain qui a été chargé de remplir cette tâche, ne possede que ce que le Grand Frédéric appelait *le style nébuleux de la chancellerie autrichienne.* Cette maniere de confondre, au lieu d'éclairer, n'a fait que redoubler la méfiance et les alarmes.

On a annoncé depuis quelques jours dans les cercles politiques, que l'ambassadeur français, le général Andréossi, avait obtenu un congé de six semaimes, pendant lequel temps il fera un voyage à Paris.

Dimanche dernier, on exerça la milice sur les remparts. Rien de si grotesque que son apparence. On ne pouvait s'empêcher de lever les épaules en voyant la maladresse de ces boutiquiers dans leurs manœuvres et dans leur exercice manuel. Voilà pourtant les légions invincibles qu'on prétend opposer aux vainqueurs d'Ulm et de Marengo!

Plusieurs bataillons de Croates sont partis pour se rendre à Bude en Hongrie et à Petau, ville de la basse Styrie. Il a aussi été envoyé quelques régiments en Moravie.

L'ambassadeur Anglais Adair a fait son entrée publique à Constantinople le 17 de Janvier; son secrétaire, M. Morier, l'avait précédé de quelques jours.

Trieste, 18 Février.

Les troupes autrichiennes ont reçu le 15 des ordres qui annoncent qu'elles seront mises sur le pié de guerre le 1er de Mars, et que la milice jouira du même avantage. Les officiers ont ordre d'acheter leurs chevaux et leur équipage de campagne. Les bruits d'une guerre prochaine avec la France circulent dans toute l'Autriche. Les billets de banque ont tombé de 8 pour cent depuis dix jours.

Autre Lettre de Vienne.

Nos journaux commencent à annoncer les mouvements et rassemblements de troupes qui ont lieu dans les pays limitrophes de l'empire d'Autriche. On fait les achats de chevaux pour l'artillerie et la cavalerie. Tous les officiers qui étaient à Vienne ont reçu ordre de se rendre à leurs régiments. Les milices croates doivent se réunir.

Il est question de former une quatrieme division de grosse cavalerie, et une cinquieme de cavalerie légere.

Les hommes sensés gémissent en voyant ces préparatifs de guerre; le peuple éclate en murmures.

De Stettin, 14 Février.

Le consul de France vient de faire afficher à la bourse la note suivante :

" Le consul de S. M. I. et R. fait savoir aux négocians de cette ville que tout chargement de navire pour l'étranger dont le consulat n'aura point été préalablement informé, sera regardé comme suspect. Le consul étant chargé de surveiller toutes relations et affaires de commerce qui pourraient avoir lieu avec l'Angleterre ou tout autre pays ennemi, sera obligé, conformément à ses instructions et à l'ordre de S. Ex. M. le gouverneur, de faire arrêter les personnes qui se permettraient ces sortes de spéculations.

BILLIOT.

Stettin, le 13 Février, 1809.

Mélanges Britanniques.

Malte.

Si l'on veut se faire une idée de l'importance dont aujourd'hui l'île de Malte est à l'Angleterre, sous le point de vue commercial uniquement, on peut s'en convaincre en lisant la lettre ci-après. Il faut observer que cette lettre a été écrite dans un temps où l'on ne connaissait pas encore le traité de paix qui vient d'être conclu avec la Turquie, ni le changement qui paraît s'opérer dans la politique de l'Autriche. Conséquemment, si Malte était si florissante avant cette époque, à quel degré sa prospérité ne doit-elle pas s'étendre, aujourd'hui que l'Adriatique et toutes les échelles du Levant vont ajouter leurs immenses débouchés à ceux que son industrie avait déjà su lui ouvrir dans la Méditerranée? Malte sera bientôt une nouvelle Tyr; mais, cette fois, il n'y aura pas d'Alexandre qui puisse la lier à la terre, et préluder par sa conquête à celle de l'Egypte, de la Perse et de l'Inde.

Extrait d'une Lettre de Malte du 9 Janvier.

"Notre commerce fait des progrès au-delà de toute attente. La douane a reçu l'année derniere 760,000 liv. st. (environ 18 millions tournois) pour les droits des marchandises que nous avons exportées en Angleterre, et pour lesquelles nous recevons, en retour, des objets de manufacture britannique. Nous jouissons d'une telle affluence que des maisons dont le loyer n'était ci-devant que de 20 pounds, se louent aujourd'hui 150 liv. st. Plusieurs des maisons de commerce établies ici réalisent de 4 à 12,000 liv. st. par an de bénéfices. Les Maltais commencent à expédier pour Londres des navires montés entierement par des marins du pays. Ils ont déjà fait quelques spéculations qui ont bien tourné, ce qui va les stimuler à tenter de nouvelles aventures. Notre arsenal augmente à vue d'œil.

laissait à dessein les communications libres, afin que les insurgés pussent apprendre la déroute des Anglais et leur honteuse fuite au-delà des Espagnes. Ce fut le 16 de Janvier que les Anglais furent jetés dans la mer à la Corogne, et ce fut le 26 que les opérations commencerent à devenir sérieuses devant Saragosse.

Le Duc de Montebello y arriva le 20, pour prendre le commandement supérieur du siége. Lorsqu'il eut acquis la certitude que toutes les nouvelles que l'on faisait parvenir dans la ville ne produisaient aucun effet, et que quelques moines qui s'étaient emparés des esprits, réussissaient ou à empêcher qu'elles vinssent à la connaissance du peuple, ou à les travestir de maniere à perpétuer le délire des assiégés, il prit le parti de renoncer à tous les ménagements.

Quinze mille paysans s'étaient réunis sur la gauche de l'Ebre à Perdiguera. Le Duc de Trevise les attaqua avec trois régiments, et malgré la belle position qu'ils occupaient, le 64e. régiment les culbuta et les mit en déroute. Le 10e. régiment de hussards se trouva dans la plaine pour les recevoir, et un grand nombre resta sur le champ de bataille. Neuf pieces de canon et plusieurs drapeaux furent les trophées de cette rencontre.

En même temps le Duc de Montebello avait envoyé l'adjudant-commandant Gasquet sur Zuera pour y dissiper un rassemblement. Cet officier, avec trois bataillons, attaqua 4000 insurgés, les culbuta et leur prit 4 pieces de canon avec leur caissons attelés.

Le général Vattier avait, en même temps, été détaché avec 300 hommes d'infanterie et 200 chevaux sur la route de Valence. Il rencontra 5000 insurgés à Alcanitz, les força dans la ville même à jeter leurs fusils dans leur fuite, leur tua 600 hommes, et prit des magasins, des subsistances, des munitions et des armes: parmi ces dernieres se trouverent 1000 fusils anglais. L'adjudant-commandant Carrion de Nisas, à la tête d'une colonne d'infanterie, s'est conduit d'une maniere brillante; le colonel Burthe, du 4e. de hussards, et le chef de bataillon Camus, du 28 d'infanterie légere, se sont distingués.

Ces opérations se faisaient entre le 20 et le 26 Janvier.

Le 26, on commença à attaquer sérieusement la ville, et l'on démasqua les batteries. Le 27, à midi, la brêche se trouva praticable sur plusieurs points de l'enceinte. Les troupes se logerent dans le couvent de San-in-Gracia. La division Grandjean occupa une trentaine de maisons dans la ville. Le colonel Chlopiscki et les soldats

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Conclusion de l'Affaire de S. A. R. le Duc d'York.

ACQUITTEMENT DE SON ALTESSE ROYALE.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 10 *Mars.*

M Bankes en proposant l'amendement qu'il avait annoncé la veille, dit qu'il était certain qu'aucun Membre de la Chambre n'avait envisagé cette affaire avec plus de regrêt que lui, et qu'il ne pouvait se dissimuler que le résultat de l'Enquête serait plus nuisible qu'utile; mais que la Chambre se devait à elle-même, ainsi qu'au pays en général et à S. M., de manifester son opinion sur une question qu'elle avait si long-temps examinée. La Chambre avait non-seulement les libertés du pays confiées à sa garde, mais encore la morale publique. L'Enquête avait prouvé que la conduite de S. A. R. avait causé un scandale public; il croyait en conséquence que, dans l'adresse à S. M., il fallait exprimer le soupçon que S. A. R. avait eu quelque connaissance des actes de corruption qui avaient existé, et qu'en outre il était du devoir de la Chambre d'annoncer à S. M., qu'elle était convaincue que le Commandant en Chef ne pouvait plus servir utilement le pays. L'honorable Membre proposa en conséquence l'amendement suivant:

" Qu'une humble adresse serait présentée à S. M. pour lui annoncer que le résultat de l'Enquête faite par la Chambre, avait prouvé qu'il avait existé dans l'administration de l'armée des abus et des actes de corruption; que la Chambre éprouvait la plus grande satisfaction, en voyant qu'il n'y avait pas lieu à accuser le Commandant en Chef d'aucun acte personnel de corruption, ni de connivence criminelle; mais qu'en même temps que la Chambre rendait justice aux améliorations introduites dans l'armée, par l'administration du Commandant en Chef, elle se trouvait obligée d'exprimer son opinion que de tels abus ne pouvaient avoir existé à un tel point, sans avoir fait naître quelques soupçons dans l'esprit du Com-

mandant en Chef; enfin, que la Chambre devait déclarer à S. M., qu'en mettant même de côté cette derniere circonstance, elle ne croyait pas que le commandement de l'armée pût rester plus longtemps entre les mains de S. A. R.; l'Enquête actuelle ayant dévoilé de sa part une conduite qui tendait à donner le plus mauvais exemple, un exemple injurieux au dernier point à la morale et à la religion, et qui, si elle n'était pas blâmée pourrait porter atteinte à la tranquillité et au bonheur du pays."

M. Yorke dit qu'il croyait l'amendement proposé par son très-honorable ami plutôt fait pour entraver la question que pour la simplifier. Il procéda à l'examen des faits de la maniere suivante: " Son Altesse Royale a, malheureusement, rencontré une femme de mauvaise vie nommée Clarke, avec laquelle il vécu trois années; pendant ce temps, cette femme secondée par des agents du caractere le plus vil, a exercé un système de corruption relativement aux promotions de l'armée et à d'autres transactions. Le principal témoin contre S. A. R. est cette même femme, qui est loin de mériter la moindre croyance. Avant de demeurer dans Gloucester Place, elle vivait avec un agent de l'armée nommé Ogilvie, et il n'est pas douteux que quand elle fit la connaissance du Duc d'York, elle ne connût déjà parfaitement tout ce qui est du ressort d'un agent de l'armée. Cette femme a prétendu que ce fut la détresse qui l'obligea de trafiquer des promotions militaires, et elle a déclaré qu'elle n'eut recours à ces coupables ressources, que six mois après qu'elle eût été établie dans Gloucester Place. Cependant on voit que ce fut trois mois après qu'elle accepta les offres du Colonel French, et qu'elle négocia avec ce dernier, en Février et en Mars; ce n'est donc pas le besoin qui l'obligea à trafiquer de sa prétendue influence sur le Duc. Cette contradiction évidente suffirait pour invalider son témoignage qui, d'ailleurs, au sujet de la levée de French et de la connaissance qu'on prétend que le Duc d'York a eue des sommes données par le Colonel à Mad. Clarke, n'est confirmé que par celui de Mlle. Taylor qui, sur ce point, a conservé sa mémoire, tandis qu'elle en a manqué sur tous les autres. Il est possible que le Duc, ignorant que Mad. Clarke sortait des mains d'un agent de l'armée, ait quelquefois laissé la conversation se porter sur des sujets militaires, et que, tout au plus, il ait témoigné quelque mécontentement au sujet de la levée du Colonel French qu'il suspendit dans le courant d'Avril; mais rien ne prouve que S. A. R. soit allée plus

lein. On a prétendu que le Duc d'York correspon
Clarke au sujet d'affaires militaires, mais parmi te
qu'on a citées ou qu'on a produites, il n'en est qu
mention. C'est celle relative au général Clavering,
lera pas de celle concernant le major Tonyn, qui port
teres d'un faux." Le très-honorable Membre termi
que la Chambre ne devait pas accuser S. A. R. de
ce que la clameur publique qu'il était si facile d'e
occasion comme celle-ci, s'était élevée contre lui.

M. Leech dit que le témoignage de Mad. Clark
eune confiance, parce que, 1°. il était contredit par
dignes de foi ; 2°. parce que dans beaucoup d'occas
contredite; 3°. parce que son témoignage n'était fond
ni sur la probabilité. M. Knight avait complette
Mad. Clarke dans sa déposition, ainsi qu'on pouvait
No. Ier. des minutes. La seconde contradiction d
était relative aux visites que le colonel Wardle lui re
Elle avait nié le lendemain, qu'elle eût vu le colonel c
qu'il avait été prouvé qu'elle l'avait vu trois fois. I
déclaré qu'elle n'avait jamais connu Mad. Favery sou
que celui-là, et qu'elle ne l'avait jamais vue chez M. E
était prouvé qu'elle l'avait recommandée à M. Ellis s
Farquhar, et que ses visites chez M. Ellis avaient é
que celui-ci supposait qu'il existait entre ces deux f
parenté. Elle était tombée dans les mêmes cont
tivement à Dowler. Quelqu'un croira-t-il que le Duc
à Mad. Clarke, ainsi qu'elle le prétend, " Qu'elle
fluence que la Reine, et que si elle était adroite elle
besoin d'argent?" Si le Duc avait été corrompu au p
tel discours, n'avouera-t-on pas, qu'au lieu des quat
ont été l'objet de l'Enquête, on aurait eu à examiner
de traits de corruption ? Il y a eu sans doute du sc
chambre n'est pas une cour de censure morale; chaq
prononcer sur l'accusation positive de corruption,
cience.

Lord Folkstone rendit justice aux motifs purs
avaient animé le colonel Wardle dans la conduite q
et il dit, qu'en adoptant les résolutions présentées p
bre aurait plus fait contre l'ennemi commun, en fav

4 F

dans toute autre circonstance. S. S. ne considérait pas si l'état de l'armée avait été amélioré sous l'administration du Duc d'York : une telle considération aurait pu être de quelque poids, s'il se fût agi de lui infliger une punition, mais ici elle ne devait pas influer sur la question. On avait reproché à son honorable ami d'avoir porté contre le Duc, une accusation distincte de corruption; ce n'était pas là le cas.; il n'avait jamais proposé autre chose qu'une Enquête relative à la conduite du Commandant en Chef. S. S. ne croyait pas qu'on pût attribuer les dépositions de Mad. Clarke à la vengeance ni à la méchanceté; ce serait en effet une étrange maniere de se venger que de brûler, comme Mad. Clarke l'avait fait, tout ce qui pouvait servir à établir la preuve des inculpations qui devaient être avancées contre le Duc, et prouver la véracité du dénonciateur. S. S. n'est pas étonnée d'après cela qu'il y ait eu si peu de cas allégués contre S. A. R., mais de ce qu'il avait été possible d'en citer jusqu'à cinq. On avait prétendu que son honorable ami n'était ici que l'agent de Mad. Clarke : le fait était que quand il eût acquis une connaissance assez étendue de ces transactions, il vit qu'il ne pouvait pas aller plus avant, sans Mad. Clarke, qui, bien malgré elle, avait paru comme témoin. On conviendra que ce témoin là ne manquait pas de mémoire; elle avait mis en avant des faits, ignorant qu'ils seraient ensuite prouvés par des lettres qu'elle croyait avoir été brûlées par M. Nicholls, et par le capitaine Sandon. S. S. peignit ensuite à la Chambre la situation cruelle à laquelle Mlle. Taylor se trouvait réduite par suite de l'Enquête dans laquelle elle avait paru comme témoin : elle avait perdu les douze éleves dont son école était composée; on avait vendu ses meubles et, maintenant, elle était cachée dans la maison d'un ami pour échapper aux poursuites de ses créanciers. Le noble Lord déclara qu'en ce moment il parlait comme juge et qu'il croirait fermement que le témoignage de Madame Clarke méritait la confiance la plus étendue, qu'il était digne d'être admis dans tout tribunal quelconque, et qu'il en résultait que le Duc d'York était coupable de corruption. On a prétendu que le Duc avait suffisamment pourvu aux dépenses de l'établissement de Madame Clarke, s'il lui a donné 6000 liv. st. par an, mais S. S. croit qu'en considérant la situation particuliere de Madame Clarke, qui, d'un côté la présentait comme vivant sous la protection du Duc d'York, et de l'autre, la mettait dans la nécessité d'acheter presque tout à crédit, elle n'a pu soutenir cet établissement avec moins de 25 ou 30,000 liv. st. par an. Croira-

t-on que S. A. R. étant, comme elle l'était, sous le pouvoir des enchantements de Madame Clarke, ait eu la force de lui refuser de lever, au moyen de la vente des promotions et des commissions, des sommes qui faisaient cesser ses embarras, et lui donnaient les moyens de fournir à ses énormes dépenses ?

M. Smith dit qu'il se félicitait d'avoir déclaré dans le commencement de l'Enquête, que lui et ses amis politiques n'avalent aucune connaissance des accusations portées contre le Duc d'York. L'honorable Membre qui les a produites, en aura seul tout l'honneur; et comme il en a pris sur lui toute la responsabilité, il mérite la popularité qui en sera le prix. L'honorable Membre croit que le vote le plus sévere que la Chambre pourra émettre, sera aussi le plus populaire, cependant, il veut montrer, par l'opinion qu'il va manifester; qu'il n'est pas influencé par la clameur populaire. D'après les lettres produites dans cette affaire, il considere Madame Clarke comme complice d'une espece de conspiration contre le Duc d'York, mais il croit en même temps que ce prince mérite d'être censuré pour avoir eu des communications au sujet d'affaires militaires, avec des gens de cette espece. Il ne le croit point coupable de corruption ni de connivence, et c'est ce qui lui fait rejetter la motion de M. Wardle; mais il pense que, d'après ce qui a été rendu public, S. A. R. ne peut plus continuer les fonctions de Commandant en Chef. Il a toujours vivement désiré que l'homme le plus éminent par ses vertus le fût aussi par le rang, et il a eu la satisfaction de voir son vœu accompli dans le regne du monarque actuel, qui, par la pureté de sa conduite, a préservé la monarchie anglaise des convulsions qui ont agité la France.

Séance du Mardi 13 *Mars.*

Le Secrétaire de la Guerre (Sir James Pulteney Murray) déclara, qu'il s'opposait à l'Adresse de M. Bankes, qui avait avancé que, quoiqu'il n'y eût pas lieu d'accuser Son Altesse Royale de corruption, cependant les faits qui étaient à la connaissance de la Chambre lui semblaient suffisants pour établir que S. A. R. devait avoir soupçonné l'existence des abus qui avaient été l'objet de l'Enquête, et qu'en conséquence, il fallait que le Commandant en Chef fût privé de ses fonctions. Je pense que, quant à Mad. Clarke, il n'est aucun des cas qui font l'objet de l'Enquête, dans lequel elle ne se soit contredite directement. Les Membres du côté opposé ont émis deux opinions : l'une, que le Duc d'York a été cou-

pable d'actes de corruption ; et l'autre, que les circonstances étaient si frappantes, qu'il ne pouvait pas les avoir ignorées. Il nie ces deux assertions. Dans l'échange entre le col. Brooke et le col. Knight, Madame Clarke a voulu persuader que c'était par son influence qu'il avait opéré. Elle a prétendu qu'elle s'était adressé au Duc d'York trois jours avant qu'il ne fût inséré dans la Gazette, et cependant tout le monde sait qu'il doit s'écouler un intervalle de temps plus considérable entre l'approbation du Commandant en Chef et la notification qui en est faite au public dans la Gazette. Quant à la levée du colonel French, c'est le Duc lui-même qui l'a interrompue ; ce qui prouve qu'il ne cédait pas à l'influence de Madame Clarke, dont l'intérêt était que cette levée continuât. Il est prouvé que Madame Clarke ignorait entièrement la nomination du major Tonyn, qui ne parut dans la Gazette que plusieurs jours après qu'elle fût accordée. Pendant tout cet intervalle, elle éprouva les plus grandes inquiétudes que les 500 liv. st. ne lui échapassent, ce qui prouve qu'elle n'osait pas questionner le Duc d'York sur ces sortes de matieres, et que celui-ci ne s'en entretenait pas avec elle.

Sir Francis Burdett annonça qu'il allait remplir un devoir pénible, mais que, comme Membre de la Chambre et comme juge, il ne pouvait se dispenser de manifester son opinion. On a voulu infirmer le témoignage de Madame Clarke. Quant à lui, il croit que plus elle a été examinée et plus elle a dû gagner dans l'estime de la Chambre. Elle n'a jamais paru déconcertée, malgré tous les moyens qu'on a employés pour cela. Et qui peut l'avoir ainsi soutenue, si ce n'est la force de la vérité ? Si l'on croit qu'elle a eu le talent de fabriquer un telle histoire, autant vaudrait dire qu'elle est en état de composer la tragédie de Macbeth. On l'accuse d'être tombée dans des contradictions, mais ces mêmes contradictions prouvent qu'elle n'appartient à aucune ligue, à aucune conspiration, et qu'elle n'est pas venue avec sa leçon faite. Il y a une grande différence entre contredire d'autres témoins ou se contredire soi-même : dans le dernier cas, on est coupable de mensonge, et ce n'est pas là ce qu'on peut reprocher à Madame Clarke. On l'a appelée une *harpie* ; mais cette *harpie* se trouve avoir été plus vertueuse qu'on ne le croyait ; car, avec l'argent gagné par la vente des commissions, elle a payé les comptes de ses marchands, et avec celui qu'elle arrachait du Duc d'York, elle a payé les gages de ses domestiques. L'honorable Membre fit ensuite des allusions à la lettre que S. A. R. avait écrite à

la Chambre des Communes. Il dit que le témoignage de Madame Clarke avait contre lui la parole d'honneur d'un prince. Mais que pensera-t-on de cette parole, lorsqu'on considérera qu'elle avait aussi été donnée à Madame Clarke, pour lui garantir une annuité, qu'ensuite on lui a retirée? La Chambre doit opposer à l'honneur du Duc d'York, l'honneur des témoins qui ont été entendus à la barre. On a dit aux Membres de la Chambre de se préserver de l'influence populaire, c'est la seule influence qu'il a toujours vu écartée de la Chambre. L'histoire du peuple anglais prouve qu'il a constamment aimé la justice, et si l'esprit des membres est affranchi de toute influence extérieure, leur décision sera conforme au sentiment qui a toujours dirigé la nation, quand de grandes questions se sont élevées dans l'Assemblée de ses Représentants.

Le Maître des Rôles dit, qu'il craignait que plusieurs Membres qui se croyaient maintenant assez éclairés pour prononcer comme juges sur la question, ne prissent leur zèle pour leur conviction. Cela lui rappelait le mot du Dr. Johnson, qui disait, au sujet de quelques personnes qui avaient prononcé avec beaucoup de légéreté et peu de discernement sur une question populaire : " Oui, ils sont convaincus, mais cette conviction ne leur est pas venue par des moyens honnêtes." Ici la Chambre ne doit pas émettre une opinion équivoque, et c'est ce qui arriverait, si l'on adoptait l'Amendement proposé. La Chambre ne peut pas, comme juge, prononcer sur l'honneur et les intérêts, il ne dira pas seulement du Duc d'York, mais de l'être le plus insignifiant, d'après les témoignages entendus à la barre. Ces dépositions manquent des conditions communes qui sont prescrites par toutes les religions, exigées dans tous les temps et chez tous les peuples : elles ne sont point accompagnées de la solennité du serment, ni de la peine du parjure. La Chambre décidera, si, sans une telle garantie, elle peut les admettre. Madame Clarke a déclaré que non-seulement le Duc avait sanctionné tout ce qu'elle a fait, mais qu'en plusieurs occasions il le lui a suggéré. Il y a plusieurs opinions relativement à ce témoignage; mais, en admettant qu'il fût vrai en partie, il n'en devrait pas moins être reçu avec beaucoup de circonspection. Si cela était autrement, les personnes les plus respectables seraient à la merci du premier misérable qui aurait assez d'audace pour les accuser. Madame Clarke a eu pour but, en accusant le Duc d'York, de le forcer à un compromis; ce seul motif suffirait pour invalider ses dépositions. En supposant que le témoignage de

Mme. Taylor, qui est le seul qui vienne à l'appui de celui de Madame Clarke, méritât une confiance que son incertitude doit lui faire refuser, il n'en résulterait autre chose, si ce n'est que le Duc avait l'intention de faire cesser la levée de French, et de frustrer par-là toutes les espérances et tous les calculs que Madame Clarke avait fondés sur cette levée. Il faut que la Chambre fasse une grande différence entre le soupçon et la certitude ; car tel est l'esprit de l'homme que ce qu'il ne fait que soupçonner, forme quelquefois la base de sa conviction. Quand un homme ne sait pas s'il doit croire ou ne pas croire, il ne faut pas qu'il prononce comme s'il croyait. Madame Clarke a prétendu que ce ne fut que quelque mois après qu'elle fut établie dans Gloucester Place, que le besoin l'obligea de recourir à la vente des commissions; mais son établissement date du mois de Janvier, et l'on voit que, déjà en Février, elle promettait son appui au colonel French. Si ces manœuvres avaient pour but de délivrer le Duc d'York de ses fréquentes demandes d'argent, elles l'ont manqué ; car on voit que, dans une seule fois, il a payé pour elle 1300 liv. st. Si le Duc d'York lui avait permis de trafiquer des commissions, comment se fait-il qu'elle osât le tourmenter pour de l'argent? N'avait-elle pas les moyens de s'en procurer, en usant du débouché qu'il lui avait, dit-elle, indiqué lui-même. Si, comme elle le prétend, le Duc d'York lui disait quelles étaient les recommandations qui pouvaient réussir, pourquoi a-t-elle donc manifesté si souvent la crainte de ne pas obtenir ce qu'elle demandait, et pourquoi a-t-elle si souvent été trompée dans son attente? Sans doute que le Duc aurait dû imposer silence à Madame Clarke la premiere fois qu'elle lui parla d'affaires. Mais ce fait n'a été prouvé que relativement au Dr. O'Meara et au général Clavering. Le premier cas n'était pas militaire, et le second ne réussit pas. Ils ne sont pas d'ailleurs d'une assez grande importance pour autoriser la Chambre à demander que le Duc d'York soit privé du commandement de l'armée.

Sir Samuel Romily (Procureur Général sous le ministere de Lord Grenville) dit, qu'il ne pouvait être de l'avis de son T. H. ami le Chancelier de l'Echiquier, qui avait proposé à la Chambre de déclarer formellement qu'il n'y avait aucun motif d'accuser S. A. R. de corruption ou de connivence criminelle. La question qui a été soumise à la Chambre par les ministres, et ensuite par M. Banks dans son Amendement, n'est pas si S. A. R. est coupable ou non; on ne lui a pas donné la liberté de l'alternative ; elle n'a

que la faculté de décider que S. A. R. n'est pas coupable. La véritable question est, si la Chambre peut déclarer qu'il n'y a pas lieu à accuser le Duc d'York. C'était pour lui un devoir pénible de manifester son opinion; mais il se croyait obligé d'ajouter, qu'il ne pouvait pas dire qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre le Duc d'York, ni qu'il n'ajoutait aucune foi aux témoignages produits contre lui. Il est prêt à convenir que Madame Clarke a été influencée par le ressentiment; qu'elle l'a manifesté même lorsqu'elle était à la barre de la Chambre; qu'elle a été contredite par des témoins respectables, qu'elle s'est contredite elle-même; mais, cependant, il pensait qu'en général son témoignage méritait d'être cru. Madame Clarke ne se trouvait dans aucun des cas qui rendent la déposition d'un témoin inadmissible, et quand un autre témoignage venait à l'appui du sien, le sien ne devait pas être légerement rejetté. Il convenait que quelquefois on pouvait l'accueillir avec défiance, mais que, dans le cours de tout son examen, elle n'avait pas montré qu'elle méprisât la vérité. Sa maniere de répondre n'annonçait aucune réticence; elle avait en général mis dans ses dépositions une légereté, un oubli des bienséances qui annonçait qu'elle ne cherchait nullement à déguiser la vérité. Le T. H. Membre ajouta, qu'il existait dans l'Enquête deux points qui lui semblaient inculper directement le Duc d'York, savoir, la déposition de Mlle. Taylor, et la lettre relative à l'affaire du major Tonyn. « Mlle. Taylor ne pouvait avoir aucun intérêt à altérer la vérité; ses liaisons avec Madame Clarke n'étaient pas assez étroites pour l'engager à faire une fausse déposition. Qui oserait dire qu'elle fût assez dépravée pour donner, en présence des Représentants de la Nation, un faux témoignage contre le fils de son Roi? Si donc, elle devait être regardée comme un témoin irréprochable, il résulterait de ses déclarations que le Duc d'York connaissait les relations du colonel French avec Madame Clarke, et qu'il avait demandé à celle-ci s'il agissait libéralement avec elle? Quant à ce qui concernait l'affaire du major Tonyn, il ne pouvait s'empêcher de croire que la lettre qui y est relative, avait été écrite par le Duc d'York. Toutes les personnes qui connaissaient l'écriture de ce Prince, à l'exception du général Brownrigg, avaient déclaré que cette lettre était de lui. Cette piece lui paraissait beaucoup plus décisive que celle où il était question du général Clavering; elle prouvait que S. A. R. avait arrêté la promotion de Tonyn, en conséquence d'une lettre de Mme. Clarke,

Le Solliciteur-Général (M. Plomer) dit qu'il pensait que voter pour l'une des deux Adresses, ou celle de M. Wardle ou celle de M. Bankes, c'était prononcer contre S. A. R. un jugement contre lequel il n'y avait aucun moyen d'appel, un jugement qui couvrirait d'infamie le Duc, et serait une punition plus sévere que si on lui plongeait un poignard dans le cœur. Il croyait qu'une adresse pour demander sa destitution, était trop peu s'il était coupable, et extrêmement injuste s'il était innocent. La lettre écrite par le Duc à la Chambre lui semblait parfaitement constitutionnelle: il y revendiquait le droit qu'*a tout sujet britannique d'être jugé par ses pairs, et de n'être puni qu'après avoir eu communication par écrit des accusations intentées contre lui, et après avoir produit sa défense.* Il ne croyait pas que le Duc d'York eût jamais su que Madame Clarke recevait de l'argent pour la vente des promotions et des commissions. Donovan, Sandon, Corri, et tous les autres agents qui avaient été interrogés, ne croyaient pas que le Duc en fût instruit; M. R. Knight l'avait contredit; enfin, Madame Hovenden avait déposé que Madame Clarke lui avait dit. *qu'elle savait tirer parti du bon cœur du Duc.* Dans le temps même où l'on prétendait que le Duc favorisait les spéculations de Madame Clarke, il rendait des ordonnances séveres contre les agents de l'armée, contre ces mêmes agents qui servaient les vues intéressées de cette femme. M. Plomer conclut en annonçant qu'il voterait pour les Résolutions proposées par le Chancelier de l'Echiquier.

Séance du Mardi 14 Mars.

M. Croker dit, qu'il avait vu avec le plus vif chagrin quelques Membres de la Chambre suspecter le témoignage du col. Gordon, tandis qu'ils regardaient comme irréprochable et très-véridique celui de Madame Clarke; de cette femme qui, dans ses efforts pour prouver que le Duc d'York était le plus corrompu des hommes, n'avait fait que se montrer la créature la plus abandonnée; de ce mauvais génie, de cette harpie, la plus vile de son sexe, qui méritait que la vengeance dont elle voulait jouir retombât toute entiere sur sa tête. Il regardait son témoignage comme un composé de malignité et de mensonge. Cette femme qui avait représenté le Duc comme son complice, n'osait pas même, dans le temps de sa faveur, s'adresser à lui pour obtenir un congé de 15 jours, en faveur de son frere le capitaine

citer au bureau de l'Adjudant-Général. Cependant, en même temps qu'il acquittait le Duc de toute participation à des actes de corruption, il ne pouvait se dispenser de le désapprouver pour avoir répondu à une femme aussi vile, au sujet de l'avancement du général Clavering. Il finit par donner son assentiment à la motion du Chancelier de l'Echiquier, la trouvant préférable aux deux autres.

M! Martin vota pour la motion de M. Wardle; et, pour prouver qu'il ne fallait faire aucune différence entre S. A. R. et tout autre sujet britannique, dont la Chambre aurait à examiner la conduite, il cita le cas où la Chambre, à la suite d'une Enquête faite à sa barre, vota autrefois une adresse au Roi, pour demander que S. M. voulût bien exclure de sa présence et de ses conseils, Lord Somers et deux autres pairs.

M. Rose observa, sur le fait qui venait d'être cité, que la Chambre des Pairs s'empara de cette affaire, et prit une décision différente, qui était, que ces personnes ne devaient pas être exclues. Il lui paraissait contraire aux lois du pays de punir un individu avant de l'avoir jugé, et contre les usages de Parlement de passer un vote de censure lorsqu'il n'y avait pas eu quelqu'interrogatoire sur serment.

M. Windham répéta sur la manière dont Madame Clarke avait fait ses dépositions, sur la promptitude et le peu de préméditation de ses réponses, les mêmes observations que Sir Samuel Romilly. Il déclara qu'il avait autrefois appuyé M. Paull dans une circonstance qui l'exposait aux mêmes censures que celles qui avaient attaqué M. Wardle; mais qu'il regardait les accusations mises en avant par M. Paull comme fondées, tandis qu'il n'avait pas la même opinion de celles qui avaient été produites par M. Wardle. Madame Clarke avait déclaré, et l'honorable Membre en était lui-même convenu, qu'il lui avait enlevé de force les lettres qui étaient en sa possession. Il ignorait s'il y avait eu de la part de Madame Clarke une résistance affectée; mais il devait dire, que si réellement l'Honorable Membre avait obtenu ces lettres de la maniere dont Madame Clarke l'avait déclaré, il n'était aucun des actes reprochés au Duc d'York dans la présente affaire, dont il ne voulût être coupable plutôt que de celui-là. Il ne croyait pas que le cas de Samuel Carter pût être reproché au Duc. Il demandait à ceux qui avaient prétendu que le traitement que Mlle. Taylor avait essuyé, était barbare, et qui avaient montré tant de pitié pour cette jeune personne, s'il n'y avait pas eu autant

ter. On avait rendu publique la tache de sa naissance et celle de son premier état; on l'avait foulé aux pieds comme un ver de terre, on avait répandu l'infamie sur son nom, et cela en prenant avantage d'un aveu confidentiel dont on avait promis de ne pas faire usage. M. Windham conclut en disant, qu'il se croyait obligé de voter pour l'Adresse de M. Bankes.

Lord Castlereagh procéda à l'examen de la force des arguments qui avaient été mis en avant, et soutint que, dans tout le cours de l'Enquête, il ne s'était rien présenté qui justifiât une conclusion directe et immédiate contre le Duc d'York. Le Noble Lord termina par un appel à la sensibilité de la Chambre. Il dit qu'il avait de la partialité pour le Duc d'York, et qu'il était loin de rougir d'un tel aveu; mais que s'il avait pu le croire impliqué dans les infâmes transactions qui avaient été dévoilées à la Chambre, cette partialité ne l'aurait pas empêché d'agir conformément à ses devoirs. Il pria la Chambre de prononcer sur la partie criminelle de l'accusation, qu'il considérait comme de la plus grande conséquence. Il espérait que S. A. R. serait honorablement acquittée sur ce point; car, bien loin d'être de l'avis d'un Hon. Membre qui avait dit que cette censure ne ferait que rendre le Duc d'York plus propre à être un bon souverain, il croyait qu'il était presque impossible à une personne qui resterait ainsi entachée, de s'asseoir sur le trône. Sa Seigneurie ajouta, que si la Chambre flétrissait en ce moment S. A. R. comme indigne d'occuper un poste de confiance au service de son pays, la même raison devait engager le parlement britannique à faire usage de son pouvoir et à déclarer ce Prince déchu de ses droits éventuels à la couronne, car un homme convaincu de corruption et diffamé, ne mériterait et n'obtiendrait jamais l'affection du peuple. Mais il ne voyait pas qu'il y eût eu une seule des allégations contre le Duc qui eût été prouvée d'une maniere satisfaisante. Il lui paraissait évident qu'il y avait eu une coalition formée contre S. A. R. entre Madame Clarke, Madame Favery sa ménagere et demi-sœur, Mlle. Taylor sa belle-sœur, et M. Dowler son ancien favori et encore aujourd'hui son amant. Sa Seigneurie dit encore, que personne ne pourrait jamais croire que si le Duc s'était véritablement senti coupable de quelques actes de corruption, il ne se serait pas séparé de cette femme comme il l'avait fait, qu'au contraire, il aurait fait toute sorte de sacrifices pour étouffer sa voix et acheter son silence; mais le Prince,

dit S. S., était si fortement pénétré de son innocence, qu'il avait opiniâtrement bravé les ressentiments et les dénonciations de cette mégere. S. S. conclut par déclarer qu'il adoptait la motion de M. Perceval.

Séance du Mercredi 15 *Mars.*

Lord Milton dit, qu'il pensait que le meilleur moyen d'arriver à une prompte décision, était de mettre tout le résultat de l'Enquête sous les yeux de Sa Majesté. Le Commandant en Chef, ajouta S. S., doit avoir su qu'il existait des actes de corruption. Quant à l'idée qu'on a mise en avant, qu'à l'avenir il pourrait se réformer, il n'y a pas d'espérance plus mal-fondée. Le Prince est parvenu à un âge auquel on ne se corrige plus; lorsqu'à 46 ans on ne s'est pas amendé, on doit être de plus en plus le jouet de ses passions. Outre cela, S. A. R. a juré sur son honneur de prince qu'il était innocent, et par cette extravagante lettre, il n'a fait que susciter contre lui de nouvelles accusations. On a parlé d'une conspiration, mais on n'en a pas produit la moindre preuve; enfin, il ne lui semblait pas douteux que le Duc ne fût coupable. S. S. vota en conséquence pour la motion de M. Wardle.

Lord Stanley déclara qu'il était convaincu que le Duc avait été coupable de malversation dans sa place; non pas qu'il eût mis dans sa poche l'argent payé pour les promotions, mais il était impossible qu'il eût ignoré les manœuvres de Madame Clarke. S. S. vota pour l'Amendement de M. Bankes.

M. Leycester dit, qu'il ne s'offrait à la Chambre qu'un seul moyen d'être juste, et qu'elle le trouverait dans la motion de M. Perceval. Aucun des témoignages reçus ne pourrait être admis par une cour de justice. On n'avait pas prouvé que S. A. R. fût coupable d'un seul acte qui pût légalement l'entacher de corruption, ce Prince devait donc être honorablement acquitté.

Sir Thomas Turton avoua qu'il n'approuvait aucune des résolutions soumises à la Chambre. Il croyait qu'on pouvait reprocher à S. A. R. d'avoir eu connaissance des transactions qui avaient été l'objet de l'Enquête, mais rien de plus. Il proposait, en conséquence, un changement dans l'Adresse, et, au lieu de déclarer qu'il n'avait pas été prouvé que le Duc fût coupable de corruption ou de connivence, il demandait qu'on dit: " Que c'était l'opinion de la Chambre, d'après l'Enquête qui avait été établie, qu'il y avait des raisons suffi-

sistes pour accuser S. A. R. d'avoir connu ces abus et ces actes de corruption."

M. Ryder (Juge Avocat) prétendit que rien ne prouvait que le Duc d'York eût été coupable; que dans ses rapports avec ce Prince, il l'avait toujours vu animé du désir de faire rendre impartialement justice à toute l'armée, dont il avait porté l'organisation à un degré de perfection sans exemple.

Lord Temple dit, qu'il acquittait entierement S. A. R. de toute charge de corruption. Il ne prétendait même pas qu'il fût prouvé qu'il y eût connivé; mais, en l'acquittant ainsi, S. S. se croyait autorisée à le déclarer convaincu d'avoir permis à la maîtresse qu'il entretenait de lui parler de promotions militaires, et d'avoir donné des places aux personnes que celle-ci lui recommandait. On ne pouvait penser sans honte et sans horreur à sa recommandation en faveur du Dr. O'Meara. Un homme qui prétend avoir une mission divine a prêché devant le Roi, parce qu'il s'était procuré la protection d'une femme sans mœurs! Si les ministres voulaient conserver la confiance du peuple, ils devaient engager le Duc d'York à résigner; et dans le fait, il n'était pas propre à commander l'armée anglaise dans cette crise décisive et importante. Lord Burleigh avait dit que l'Angleterre ne serait jamais perdue que par son Parlement; S. S. ajouta que le pays ne serait jamais perdu si le Parlement faisait son devoir.

M. Wilberforce dit que le témoignage de Madame Clarke prouvait avec évidence plusieurs points capitaux. Telle était son influence sur le Duc qu'il semblait incapable de lui rien refuser. L'honorable Membre ne croyait point qu'il existât la moindre trace de conspiration. Il n'était pas douteux que le Duc n'eût introduit d'excellents réglements dans l'armée; mais il était absurde d'attribuer nos victoires à son administration; une telle supposition était une insulte au bon sens de la nation. Nos victoires sur terre et sur mer étaient le résultat de l'amour de la liberté et de l'énergie qui animent le peuple. Chez toutes les nations corrompues, les maîtresses des princes ont toujours vendu à l'encan les faveurs de la cour, et il ne paraissait pas qu'aujourd'hui elles voulussent renoncer à ce genre de traffic. Il était impossible que le Duc eût ignoré ce qui faisait l'objet des entretiens du public. L'Honorable Membre était entierement de l'avis de la motion de M. Bankes qui lui paraissait également sage, juste, prudente et modérée. Le respect pour la morale et pour la sûreté publique exigeait la résignation de S. A. R. Les meilleurs et les plus

sages des hommes ont toujours vu des symptômes de la chute des états dans la corruption des mœurs et dans le mépris de la morale et de la religion. La censure proposée par les amis du Duc n'était autre chose qu'un vain subterfuge de courtisans, bien peu convenable dans la circonstance actuelle. Sans doute, la Chambre ne devait jamais se laisser entraîner par l'impulsion populaire, mais il ne fallait pas oublier que sa force principale reposait sur la confiance du peuple. (Le discours de M. Wilberforce, dont on attendait l'opinion avec impatience, parut faire beaucoup d'impression sur la Chambre.)

M. Canning insista fortement sur la nécessité où se trouvait la Chambre de prendre une résolution positive sur l'accusation de corruption. Si l'adresse de M. Wardle était adoptée, cette accusation serait consignée dans les régistres de la Chambre. La justice qu'elle ne pouvait refuser au Duc d'York exigeait qu'on prononçât d'une maniere claire. Quant à l'autre plan proposé, c'était comme si un juge disait à un jury: " Messieurs, je ne sais pas si le prisonnier est coupable ou non; ce n'est pas là la question à décider; vous avez à considérer si, d'après d'autres circonstances, il ne serait pas à propos de le faire pendre." Aussi, si j'avais à voter ou pour l'adresse proposée par M. Wardle, ou pour l'amendement de M. Bankes, j'aimerais mieux voter avec le premier que pour le mezzo-termine du second. La marche que le Duc a adoptée pour communiquer avec la Chambre, était sans contredit la meilleure qu'il pût suivre. Quant au billet dont on a tant parlé, on y a attaché une importance qu'il ne méritait pas. Le Très-Hon. Membre protesta contre cette maniere de tirer des inductions des lettres des hommes publics. Il avait lui-même écrit une fois un billet à une dame qui avait composé une Ode sur la vaccine, et rien n'empêchait qu'un jour on ne présentât ce billet comme un acte de haute trahison. Il nia qu'il eût jamais dit que l'infamie dût retomber sur l'accusé ou sur l'accusateur. Il avait dit à la vérité qu'elle devait exister quelque part; et ne la voyait-on pas dans cette coalition dont le Duc avait été la dupe et la victime? On avait également dénaturé ce qu'il avait dit, une fois en y ajoutant et une autre fois en en retranchant. Avant de produire ces accusations, il eût été sage de calculer si le mal qui devait en résulter, ne détruirait pas le bien qu'on en attendait. Telle était son opinion, et il ne voulait pas la déguiser, dût-on encore mal interpréter son discours, au point de lui faire dire qu'il fallait fermer les yeux sur les malversations des princes. Si jamais on proposait de

à s'y opposer, et il est persuadé que beaucoup de membres imiteraient son exemple. Que serait-ce, dit-il, si l'on examinait l'histoire privée de chacun de ceux qui ont figuré dans l'affaire qui est soumise à la Chambre? Quelles seraient les sensations d'une aristocratie haute en dignité, si l'on rappelait à son souvenir qu'une couronne de Comte a été posée, pour la première fois, sur le front d'un certain Pair, par l'influence vénale d'une des maîtresses de George II?

Lord Folkstone dit, qu'il ne pouvait passer sous silence une allusion aussi personnelle que celle qui venait d'être faite par le T. H. Membre. Il y aurait de l'affectation de sa part à prétendre qu'il n'en sentait ni la force ni le but. Cette allusion n'était fondée sur aucun fait positif, mais bien sur quelques rumeurs populaires, dont on n'avait jamais pu découvrir la source. « Le T. H. Membre, ajouta S.S. veut, sans doute faire, allusion à la maniere dont la pairie a été obtenue par ma famille: ceci, indépendamment de la personalité, est un exemple unique de la réaction des fautes des ancètres sur la troisieme et la quatrieme génération, que le divin décalogue m'a toujours appris à regarder comme l'attribut du pouvoir du Très-Haut seulement; mais que le T. H. Membre a jugé à propos de s'arroger. Je laisse à la Chambre à décider s'il y a quelque chose de libéral, de décent et de juste dans l'attaque du T. H. Membre." (Ici l'Orateur interposa son autorité pour mettre fin à ces observations qui dégénéraient en personnalités.)

La Chambre se divisa ensuite, 1°, sur la question, Si elle procéderait au moyen d'une Adresse ou d'une Résolution; ce qui devait décider le sort de l'Amendement de M. Bankes.

Il y eut pour une Adresse au Roi, 199 voix, et pour procéder au moyen d'une Résolution de la Chambre, 294. Une seconde division eut lieu ensuite pour prononcer sur la motion de M. Wardle, qui fut rejetée à une majorité de 364 voix contre 123.

Le Chancelier de l'Echiquier ayant refusé de soumettre sa Résolution au vote de la Chambre, à une heure aussi avancée, (6 heures du matin) la décision en fut remise au Vendredi suivant, 17 Mars.

Séance du Vendredi, 17 *Mars.*

M. Perceval dit que la Chambre ayant déjà rejetté l'adresse de M. Wardle, et l'amendement de M. Bankes, il se bornait à proposer

sur la cour de Russie. Je me fais, on me fait polonais en passant. Un fou d'évêque, pendu depuis ce temps-là, oncle de ma belle fille, s'imagine que j'ai été tout au mieux avec l'Impératrice de Russie, parce qu'il apprend qu'elle m'a traité à merveille, et se persuade que je serai Roi de Pologne, si j'ai l'indigénat. Quel changement, dit-il, dans la face des affaires de l'Europe! Quel bonheur pour les Ligne et les Massalsky! Je me moque de lui. Mais il me prend envie de plaire à la nation rassemblée pour une diete; la nation m'applaudit. Je parle latin; j'embrasse et caresse les moustaches. J'intrigue pour le Roi de Pologne, qui est lui-même intrigant, comme tous les Rois qui ne restent sur le trône qu'à condition de faire la volonté de leurs voisins ou de leurs sujets. Il est bon, aimable, attirant; je lui donne des conseils, me voilà tout-à-fait lié avec lui.

J'arrive en Russie: la premiere chose que j'y fais, c'est d'oublier le sujet de mon voyage, parce qu'il me paraît peu délicat de profiter de la grâce avec laquelle on me reçoit chaque jour, pour obtenir des grâces. La simplicité confiante et séduisante de Catherine-le-Grand me captivent; et c'est son génie qui m'a conduit dans ce séjour enchanté.

Je le parcours des yeux; laisse reposer mon esprit, qui vient de me prouver que je n'avais point de tête, en me retraçant l'enchaînement de circonstances qui m'ont toujours fait faire ce que je ne voulais pas.

La nuit sera délicieuse. La mer, fatiguée du mouvement qu'elle s'est donné pendant le jour, est si calme qu'elle ressemble à un grand miroir, dans lequel je me vois jusqu'au fond de mon cœur. La soirée est admirable; et j'éprouve dans mes idées la même clarté qui regne sur le ciel et sur l'onde.

jamais et qui m'eût fait passer la journée la plus délicieuse de ma vie. Un vent frais, qui s'éleva tout d'un coup, me dégoûta de la chaloupe qui devait me mener par mer à Théodosie ; je monte sur un cheval Tartare, et précédé de mon guide, je me replonge dans les horreurs de la nuit, des chemins, des torrents, pour repasser les fameuses montagnes, et retrouver au bout de quarante-huit heures, Leurs Majestés Impériales à Carasbazar.

PORTRAITS.

Portrait du feu Prince de Conti.

Il (le Roi de Prusse) me dit : *J'ai quelquefois entendu parler du Prince de Conti. Quel homme est-ce* ?—C'est, lui dis-je, un composé de vingt ou trente hommes. Il est fier, il est affable, ambitieux et philosophe tour à tour ; frondeur, gourmand, paresseux, noble, crapuleux, l'idole et et l'exemple de la bonne compagnie ; n'aimant la mauvaise que par un libertinage de tête, mais y mettant beaucoup d'amour-propre ; généreux, éloquent, le plus beau, le plus majestueux des hommes ; une maniere et un style à lui ; bon ami, franc, aimable, instruit, aimant *Montagne* et *Rabelais*, ayant quelquefois de leur langage, tenant un peu de M. de *Vendôme* et du grand *Condé* ; voulant jouer un rôle, mais n'ayant pas assez de tenue dans l'esprit ; voulant être craint, et n'étant qu'aimé ; croyant mener le parlement, et être un duc de *Beaufort* pour le peuple, peu considéré de l'un, et peu connu de l'autre ; propre à tout et capable de rien. Cela est si vrai, ajoutai-je, que sa mere disait un jour de lui : Mon fils a bien de l'esprit. Oh ! il en a beaucoup ; on en voit d'abord une grande étendue, mais il est en obélisque ; il va toujours en diminuant, à

me un clocher. -- Ce portrait parut a
Il fallait le captiver par quelque d
piquant, sans cela il vous échappait
donnait plus le temps de parler.
commençait d'ordinaire par les prem
tez vagues d'une conversation quelco
trouvait moyen de les rendre intéressa
dit souvent de la pluie et du beau ten
tout de suite du sublime, et jamais
de lui quelque chose de vulgaire. Il
tout, et les exemples des Grecs, des
des généraux modernes, venaient bie
tout ce qui, chez un autre, serait r
commun.

Portrait du Grand Duc de Russie, de

Dieu nous conserve l'immortelle
mais, comme elle ne le sera que dans
crois qu'il faudrait extrêmement mén
Duc, qui, en réformant des million
créera d'autres: capable de travai
trop souvent d'avis et d'amis pour av
un conseiller, ou une maîtresse; pro
inconséquent, il sera peut-être à crai
si c'est à lui que sa mere laisse l'em
crois que si elle en a le temps ce se
petit grand duc Alexandre; car ell
tant son fils des affaires qu'elle en r
petit-fils. Elle le forme elle-même
ment, tout jeune qu'il est. Son pe
moment-ci tout Prussien; mais il
être que comme M. le Dauphin était
que Louis XV ne l'était pas.

Voici encore une addition à ce
esprit est faux, son cœur droit, son
un coup du hasard; il est méfiant,

4 L

aimable en société, intraitable en affaires, passionné pour l'équité, mais emporté par sa fougue, qui ne lui permet pas de distinguer la vérité; faisant le frondeur, jouant le persécuté, quoique sa mère veuille qu'on lui fasse la cour, et qu'on lui facilite les moyens de s'amuser autant qu'il le veut. Malheur à ses sujets! D'ailleurs, il est extrêmement mobile; mais pendant le peu de temps qu'il veut une chose dans son intérieur, ou qu'il aime, ou qu'il hait, c'est avec violence et entêtement. Il déteste sa nation, et m'en a dit une fois à Gatschina des choses que je ne puis répéter.

Portrait du Prince de Nassau-Siegen.

Je viens de voir gagner quatre batailles navales, à un volontaire qui, depuis l'âge de quinze ans, a su acquérir de la gloire par des aventures brillantes: brave et joli petit aide-de-camp d'un général qui l'employa beaucoup, lieutenant d'infanterie, capitaine de dragons, courtois chevalier, vengeant les injures des femmes ou redressant les torts de la société; quittant, pour faire le tour du monde, tous les plaisirs, dont il est dédommagé un instant par la Reine *d'Otaïti*, en Asie; tuant des monstres, comme Hercule: de retour en Europe, colonel d'un régiment d'infanterie Française et d'un régiment de cavalerie Allemande, sans savoir l'Allemand; chef d'une expédition, capitaine de vaisseau, presque brûlé et noyé au service d'Espagne, major-général de l'armée Espagnole, officier-général au service de trois pays dont il ne sait pas la langue, et le plus brillant vice-amiral qu'ait jamais eu la Russie; on lui refuse l'existence qui lui est due, et il s'en est fait une en attendant que les lois lui accordent celle qui lui appartient.

Nassau-Siegen, par la naissance, est devenu *Nassau Sieger*; par ses exploits. Vous savez que *sieger*, en Allemand, signifie *vainqueur* en Français. Il a été reconnu à Madrid ancien Grand d'Espagne, sans s'en douter ; en Allemagne, il est prince de l'Empire, quoique ses états aient été donnés à un autre. Si l'injustice ne l'en avait pas privé, il aurait dépensé pendant quelque temps, sur des sangliers, et peut-être des braconniers, son caractere fougueux ; mais son goût pour le danger l'aurait bientôt averti de ce qu'il pouvait valoir à la guerre.

Quelle est donc sa sorcellerie? son épée est sa baguette de sorcier. Son exemple est son grimoire. Et puis, son épée est encore son interprête, car il s'en sert pour indiquer la ligne la plus courte quand il s'agit d'attaquer. Des yeux, quelquefois aussi terribles pour les amis que pour les ennemis, achevent l'explication. Sa manœuvre est dans son coup-d'œil ; son talent dans une expérience que son ardeur lui a fait chercher; sa conscience dans des ordres courts, concis et clairs qu'il donne un jour de bataille, et qui sont toujours faciles à traduire et à comprendre ; son mérite, dans la justesse de ses idées ; ses ressources, dans un grand caractere bien prononcé qu'on lit sur sa figure ; et ses succès, dans un courage sans égal de corps et d'esprit.

Portrait du Prince Potemkin.

Je vois un commandant d'armées (le prince Potemkin) qui a l'air paresseux, et qui travaille sans cesse ; qui n'a d'autre bureau que ses genoux, d'autre peigne que ses doigts ; toujours couché, et ne dormant ni jour, ni nuit, parce que son zele pour la souveraine, qu'il adore, l'agite toujours, et qu'un coup de canon qu'il n'essuie pas l'in-

quiete, par l'idée qu'il coûte la vie à quelques-uns de ses soldats. Peureux pour les autres, brave pour lui ; s'arrêtant sous le plus grand feu d'une batterie pour y donner ses ordres, cependant plus *Ulysse* qu'*Achille*, inquiet avant tous les dangers, gai quand il y est ; triste dans les plaisirs ; malheureux à force d'être heureux, blasé sur tout, se dégoûtant aisément, morose, inconstant, philosophe profond, ministre habile, politique sublime ou enfant de dix ans ; point vindicatif, demandant pardon d'un chagrin qu'il a causé, réparant vite une injustice ; croyant aimer Dieu, craignant le diable qu'il s'imagine être encore plus grand et plus gros qu'un prince Potemkin ; d'une main faisant des signes aux femmes qui lui plaisent, et de l'autre des signes de croix. Les bras en crucifix au pied d'une figure de la vierge, ou autour du cou d'albâtre de sa maîtresse ; recevant des bienfaits sans nombre de sa grande souveraine, les distribuant tout de suite ; acceptant des terres de l'Impératrice, les lui rendant ou payant ce qu'elle doit sans le lui dire ; vendant et rachetant d'immenses domaines pour y faire une grande colonnade et un jardin Anglais, s'en défaisant ensuite ; aimant mieux donner que payer ses dettes ; prodigieusement riche sans avoir le sou ; se livrant à la méfiance ou à la bonhomie, à la jalousie ou à la reconnaissance, à l'humeur ou à la plaisanterie ; prévenu aisément pour ou contre, revenant de même ; parlant théologie à ses généraux, et guerre à ses archevêques ; ne lisant jamais, mais sondant tous ceux à qui il parle, et les contredisant pour en savoir davantage ; faisant la mine la plus sauvage ou la plus agréable ; affectant les manieres les plus repoussantes ou les plus attirantes ; ayant enfin tour-à-tour l'air du plus fier satrape de l'Orient ou du courtisan le plus aimable de *Louis XIV* ; sous une grande apparence de du-

fantasque pour ses heures, ses repas, son repos et ses goûts; voulant tout avoir comme un enfant, sachant se passer de tout comme un grand homme; sobre, avec l'air gourmand; rongeant ses ongles ou des pommes et des navets; grondant ou riant, contre-faisant ou jurant, polissonnant ou priant, chantant ou méditant; appelant, renvoyant; rappelant vingt aides-de-camp sans leur rien dire; supportant le chaud mieux que personne, en ayant l'air de ne songer qu'aux biens les plus recherchés; se moquant du froid en ayant l'air de ne pouvoir se passer de fourrures; toujours sans caleçon, en chemise, ou en uniforme brodé sur toutes les tailles; pieds nus ou en pantoufles à paillons brodés, sans bonnet, ni chapeau; c'est ainsi que je l'ai vu une fois aux coups de fusil, tantôt en mauvaise robe de chambre ou avec une tunique superbe, avec ses trois plaques, ses rubans, et des diamans gros comme le pouce autour du portrait de l'Impératrice: ces diamans semblent placés là pour attirer les boulets; courbé, pelotonné quand il est chez lui, et grand, le nez en l'air, fier, beau, noble, majestueux ou séduisant quand il se montre à son armée, tel qu'*Agamemnon* au milieu des rois de la Grece.

Quelle est donc sa magie? Du génie, et puis du génie, et encore du génie: de l'esprit naturel, une mémoire excellente, de l'élévation dans l'âme, de la malice sans méchanceté, de la ruse sans astuce, un heureux mélange de caprices dont les bons moments, quand ils arrivent, lui attirent les cœurs; une grande générosité, de la grâce et de la justésse dans ses récompenses, beaucoup de tact, le talent de deviner ce qu'il ne sait pas; et une grande connaissance des hommes.

Les Ouragans ; l'Armée de Cambyse engloutie dans les Sables de la Lybie.

Quand la nature et l'art leur laissent un cours libre,
L'air est ainsi que l'onde ami de l'équilibre.
Est-il rompu ? soudain, des nuages errants
Les flottantes vapeurs s'épanchent en torrents,
Ou leur sein se déchire et lance sur la terre
Les fleches de l'éclair et les traits du tonnerre.
D'autres fois, conduisant la tempête et la nuit,
Les vents impétueux accourent à grand bruit,
Et, rival effréné des tempêtes de l'onde,
Dans l'océan des airs l'affreux orage gronde ;
Souvent aussi d'Éole, enfant audacieux,
Du pied rasant la terre, et le front dans les cieux,
Le terrible ouragan mugit, part et s'élance,
La ruine le suit et l'effroi le devance ;
Il détruit les hameaux, déracine les bois,
Le rocher vainement se défend par son poids ;
Le fer cede en éclats, l'eau s'enfuit à sa source,
L'œil suit avec effroi la trace de sa course :
Des révolutions, tel l'ange désastreux
Va semant la terreur sur son passage affreux ;
Mœurs, lois, trônes, autels, tout tombe : et d'un long âge
L'ouragan politique anéantit l'ouvrage.
Ainsi, de l'air troublé les tourbillons mouvants
Livrent au loin la terre aux ravages des vents.
Eh ! qui ne sait comment leurs fougueuses haleines
Des déserts africains tourmentent les arenes,
Enterrent en grondant les kiosques, les hameaux,
La riche caravane et ses nombreux chameaux ;
Que dis-je ? quelquefois sur une armée entiere
L'affreux orage roule une mer de poussiere,
La nature se venge, et dans d'affreux déserts,
Abîme ces guerriers, l'effroi de l'univers.
C'est toi que j'en atteste, ô malheureux Cambyse !
Rapide conquérant de l'Egypte soumise,
Déjà des Libyens tu menaçais les dieux.
Plus nombreux que les flots, tes essaims belliqueux
De trente nations présentaient le mélange ;
Les uns avaient quitté les rivages du Gange,
D'autres ceux de l'Indus ; et le fer, et l'airain
Réfléchissaient les feux du soleil africain.

rattacher au système général de la campagne, M. d'Egville dessine ses danses sur le sol même où elles s'exécutent, sans les soumettre ou sans les assortir à l'action principale. Mais le public est, cette année, passionné pour la danse; on écoute à peine l'Opéra; il faut donc, pour se conformer à son goût, pour multiplier ses jouissances, lui donner souvent des nouveautés, et s'occuper plus de faire paraître avec éclat les danseurs qu'il applaudit, que de maintenir son rang parmi les compositeurs de Ballets. Telle est, sans doute, la nécessité où se trouve M. d'Egville; aussi le public qui lui sait gré de ce sacrifice, et qui trouve plus de charmes dans la nouveauté que dans la perfection, applaudit beaucoup son dernier ballet, dans lequel, nous devons le dire, il a déployé une grande fécondité d'imagination pour diversifier ses danses et les assortir au genre des talents distingués qu'il a sous sa direction.

Nous parlerons de l'Opéra pour dire qu'à l'opéra comique du *Villageatori Bizarri*, musique de M. Puccita, et dans lequel Mme. Puccita a fait son début, et Mlle. Collini continué d'obtenir des applaudissements, a succédé la *Caccia de Enrico,* Opéra composé aussi par M. Puccita, qui, dit-on, est, en même temps, auteur des paroles et de la musique de ses opéras, et qui a, outre cela, l'avantage et la satisfaction de présider lui-même au piano pendant qu'on les représente.

Les chanteurs de l'Opéra ont eu un renfort très-puissant dans M. Siboni, chanteur aimé du public, et goûté dans tous les sallons de la capitale, où l'on sait apprécier une bonne méthode, une voix extrêmement grâcieuse, et un goût exquis. Dans la disette de chanteurs qu'éprouve l'Opéra, M. Siboni est une véritable bonne fortune pour les amateurs. M. Naldi continue d'obtenir et de justifier l'extrême faveur dont le

public l'a toujours honoré, par son jeu comique, varié et original, et par la pureté de sa méthode, qui le place au premier rang parmi les chanteurs, quoique sa voix ne se prête pas à de grands développements.

Mme. Puccita n'est pas une actrice et une chanteuse destinée pour un grand théâtre; elle est plus faite pour les *burletta* d'*Argyle-Rooms*; mais en voyant combien elle montre peu de prétentions, et combien elle a de bonne volonté, on ne peut s'empêcher d'applaudir à l'indulgence avec laquelle le public l'accueille, et de désirer qu'elle ait un jour des succès réels. Mme. Collini a de l'aisance et de la grâce, et un jeu animé, ce dont les chanteuses italiennes croient en général devoir se dispenser, lorsqu'elles ont de la voix, du goût et de la méthode; aussi n'a-t-elle rien perdu de la réputation qu'elle avait acquise dès son début. Elle est beaucoup mieux à sa place, elle jouit beaucoup plus du mérite réel qu'elle a, depuis qu'on n'essaie plus de la comparer à Mme. Catalani.

M. Puccita est un compositeur très-aimable; il entend parfaitement le mécanisme de l'orchestre, et nous lui reprocherions de faire plus chanter les instruments que les acteurs, si l'excuse qu'il pourrait alléguer ne devait pas prouver qu'il y a disette de chanteurs à l'Opéra. Ses accompagnements sont en général vifs et ingénieux; et l'on remarque de la verve comique dans les airs épars qu'il offre, plutôt comme des essais que comme des preuves de son talent. Quoiqu'il y ait quelque chose de neuf et de pittoresque dans les morceaux d'ensemble de ses Opéra, nous devons dire que nous n'y trouvons pas encore cette facture savante qui dispose les parties de manière qu'aucune ne nuise à l'autre, et que toutes concourent à l'effet principal; nous avons cru voir quelque-

fois que l'intention musicale n'y ressortait pas assez, à raison d'une espece de confusion dans la liaison et l'enchaînement qu'elles doivent avoir entr'elles. Mais ce qui y manque du côté de l'harmonie est heureusement suppléé par une mélodie toujours grâcieuse, qu'il ne cherche pas à sacrifier pour produire de l'effet. C'est le cachet de la bonne école.

Nous avons oublié de dire que Miss Gayton, qui faisait l'orgueil de M. d'Egville son maître, et les délices du public qui applaudissait en elle toutes les espérances qu'elle aurait, sans doute, réalisées, a quitté tout-à-coup le Théâtre un Samedi, pour se marier le Dimanche, et que ce mariage est aujourd'hui un problême. Elle a dû ou doit épouser M. Murray, membre de l'église anglicane, et frere de Sir James Pulteney Murray, baronet, aussi connu par l'immensité de son revenu que par l'ancienneté de son nom.

Le directeur des ballets a prouvé à cette occasion que ses ressources sont aussi inépuisables que son imagination est féconde; à peine Miss Gayton avait-elle été enlevée à ses nombreux admirateurs, qu'il l'a remplacée par une Mademoiselle ou Signora Lupino, qui n'est pas une nouveauté pour cette capitale, puisqu'elle a dansé à Covent-Garden il y a quatre ans, mais qui est tout-à-coup devenue quelque chose d'extraordinaire, parcequ'elle est allée s'hiverner à St. Pétersbourg. Enfin, la voilà revenue de ces climats glacés, et quelques journalistes, en rendant compte de son *dernier début*, ont trouvé que bien loin d'avoir été engourdis par son séjour au milieu des ours du Nord, les membres de cette danseuse avaient plus de souplesse et presqu'autant de grâces dans leurs mouvements que ceux de l'intéressante Miss Gayton.

En parlant du Ballet de Don Quichotte, nous

aurions dû dire que M. Moreau, danseur très-distingué, et qui connaît parfaitement son art, a trouvé le moyen, en jouant le rôle de Sancho, d'être burlesque, sans rien perdre de son à-plomb, de sa vigueur et de sa légèreté. Il est des talents qu'il faut faire remarquer, précisément parce que leur modestie les fait oublier.

Malgré les probabilités et les prédictions, l'Opéra est très-fréquenté cette année, et ceux même qui vont augmenter la foule qui s'y porte, se demandent pourquoi. Eh! les scandales qui ont lieu, et dont la découverte ou les progrès ont fait constamment le sujet des conversations des loges; des danses délicieuses qui commencent à l'heure où il est à la mode de se rendre à ce spectacle, ne sont-ils pas des attraits assez puissants pour justifier et le stoïcisme avec lequel le propriétaire de l'Opéra a écouté les plaintes des amateurs de la bonne musique, et l'espèce d'indifférence avec laquelle le public a envisagé l'absence d'un talent qu'il avait trop bien apprécié pour qu'on pût croire qu'il consentît aisément à en être privé? Mais le public est comme le paysan qui condamnait Aristide: il se lasse de la perfection, et s'indigne de ce qu'elle commande son suffrage.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Chaque printemps ramene avec les influences physiques qui donnent à la nature une nouvelle vie, des espérances qui nous raniment lorsque nous croyons tout perdu. L'année derniere, c'était l'Espagne qui, levée toute entiere pour venger sa monarchie avilie, sa religion profanée, et sa liberté outragée, attira tous les vœux, mérita tous les éloges de l'Europe. Aujourd'hui, c'est l'Autriche qui, après avoir organisé avec autant de rapidité que de circonspection ses phalanges nombreuses, prouve que ses ressources sont aussi immenses que sa constance est inébranlable; et se prépare, en faisant ce dernier effort, à conquérir avec gloire ou à tomber avec honneur. Ce n'est plus ici le temps de calculer, si elle n'a pas laissé échapper une occasion plus favorable que celle qu'elle saisit aujourd'hui, pour prendre une attitude hostile. Elle a jetté le gage du combat; le Tigre qu'elle défie l'a saisi avec fureur, et déjà, dans les rêves sanglants de son ambition, dans les brûlants transports de sa rage, il anticipe le plaisir barbare qu'il croit goûter bientôt, en déchirant cette belle proie. Ne parlons plus de fautes, de lenteurs, d'irrésolutions, de faux calculs; la lutte commence, elle est commencée. Espérons tout du courage de trois nations belliqueuses réunies sous le même chef et sous les mêmes étendards; espérons que la cause qu'elles soutiennent et qui est la même que celle pour laquelle les Espagnols ont combattu, sont morts et ont triomphé, ne sera pas toujours condamnée à éprouver des revers; qu'enfin le courroux de l'Eternel commence à s'appaiser, et que l'indépendance respective des nations sera

le résultat de la crise qui semblait devoir consommer à jamais leur esclavage commun. Sans doute, qu'il faut encore de longues guerres et de sanglants combats, pour détruire ce pouvoir qui s'est autant élevé par la corruption de ses ennemis, que pour les attentats dont il a épouvanté le monde. Mais si la funeste expérience, que les souverains et les peuples ont dû acquérir au milieu de tant d'outrages et de tant de souffrances, doit donner à la politique des puissances une direction plus sage et aux droits des nations une plus grande fixité ; si les cabinets ne font plus consister leur sagesse et leur prudence dans des intrigues qui troublaient leurs voisins ou dans des guerres qui les dépouillaient ; si les peuples, après avoir éprouvé combien la soumission à un autre peuple est avilissante et cruelle, ont conçu les sentiments d'indépendance et de fierté qui sont la sauve-garde de leur liberté, alors tout ce sang versé, tous les excès commis ou soufferts, tous ces ravages, toutes ces désolations, ne seront pas perdus pour l'ordre social, puisqu'ils l'auront rétabli sur des bases plus stables et composé d'éléments plus purs et moins hétérogenes.

L'Autriche commence la guerre sous des auspices moins fâcheux qu'on n'avait lieu de le craindre, il y a quelques mois. On ne voit pas que la Russie ait fait aucune démonstration d'hostilité qui corresponde avec les mouvements des troupes françaises, et les bruits qui circulent sur un changement de politique dans ce cabinet, sembleraient expliquer pourquoi l'Autriche semble porter en avant toutes ses forces sans former de corps d'observations, sur les points où la Russie pourrait rassembler les siennes. Déjà on annonce que les armées autrichiennes sous les ordres de l'Archiduc Charles qui en est le généralissime et qui a des pouvoirs illimités, embrassent dans leur marche

la Saxe et la Baviere, et qu'on a mis en sûreté, dans ces deux pays, tous les trésors et tous les magasins dont ces armées pouvaient brusquement s'emparer. Il est assez difficile d'évaluer la force actuelle des Français en Allemagne, mais elle ne peut être maintenant égale à celle dont l'Autriche dispose. On ne peut prévoir quel sera le plan d'attaque de Buonaparté, ni où il dirigera ses premiers efforts. Dans la guerre derniere avec l'Autriche, il se tint sur la défensive en Italie, tandis qu'il fit de l'Allemagne le théâtre de toutes ses opérations qui furent conduites jusqu'au moment de son entrée à Vienne, dans une direction parallele au Danube. On répand aujourd'hui qu'il portera en Italie les premiers coups et qu'il cherchera à pénétrer jusqu'à Vienne par la Styrie. Cette entreprise est remplie de difficultés; mais comme il ne la croit pas prévue par l'Autriche, il est probable qu'il la tentera. La faute que commit cette puissance d'envoyer dans la derniere guerre la majorité de ses forces en Italie, tandis qu'elle n'avait en Allemagne qu'une armée d'observation, fait peut-être espérer à Napoléon que dans cette circonstance elle aura dégarni les débouchés de l'Italie, pour se porter avec rapidité et avec des armées supérieures vers la Saxe et la Baviere. Si les armées autrichiennes sont bien conduites, et nous n'en doutons pas en voyant à leur tête le héros qui a battu les Français partout où il les a rencontrés, elles isoleront la Saxe de la confédération du Rhin, elles couperont aux troupes françaises qui sont à Dantzick et en Silésie leurs communications avec le grand corps d'armée française, offrant ainsi un appui à la Prusse et la mettant en état de faire mouvoir les forces qu'on dit avoir été rassemblées par elle pour recouvrer son indépendance. Pendant que l'Archiduc Charles est à Prague et qu'une seconde division autrichienne est postée sur l'Inn,

l'Archiduc Jean s'est avancé sur Salzburg, probablement avec le projet de faire un mouvement rapide qui le rende maître du Tyrol dont les habitants sont si bien disposés pour l'Autriche.

Le retour d'Andréossi à Paris est sans contredit un des symptômes les plus positifs de l'approche des hostilités. Il n'a laissé à Vienne qu'un secrétaire de légation; et quoique son départ soit représenté comme une simple absence par congé, il n'est pas douteux qu'il ne soit immédiatement suivi d'une déclaration de guerre qu'on disait déjà avoir été publiée le 17 de ce mois. Davoust avait quitté Paris le 12 pour l'armée d'Allemagne, et Masséna pour celle d'Italie, afin d'en prendre le commandement.

Révolution en Suede.

Il s'est opéré tout-à-coup, dans le Nord, un de ces événements qui, comme tous ceux qui signalent l'époque actuelle, sont aussi inattendus qu'inexplicables. Une révolution a éclaté en Suede, et précipité du trône en un instant ce Roi en qui l'Europe avait admiré un héroïsme chevaleresque, qui ne craignait aucun péril et ne cédait à aucun revers. Il paraît que sa prévoyance n'égalait pas son courage, et qu'il a été saisi au milieu de sa cour, par les conjurés, lorsque lui-même se préparait à marcher contre les rebelles. Voici les détails principaux de cet événement; ils viennent d'un témoin oculaire qui a quitté Stockholm le 17 de ce mois. Le 9, le Roi ayant appris l'insurrection qui avait éclaté sur la frontiere de Norvége, envoya sur-le-champ un courier à l'armée de l'Ouest, avec des ordres pour ôter au baron Céderstrom le commandement de l'armée, et au colonel Adlesparre celui de son régiment. Le major-général Aldercreutz empêcha

le départ de ce courier, et dit au Roi que tout était appaisé. S. M. découvrit, deux ou trois jours après, que ce rapport était faux, et se détermina à marcher sur-le-champ contre les insurgés, à la tête de ses gardes. Le 13 au matin, le Roi quitta son appartement pour se rendre à la parade avec l'intention de parler à ses gardes et de les inviter à le suivre. Mais tandis qu'il descendait le grand escalier, le major-général Adlercreutz, le colonel Milin, le colonel Jagerhorn, et quelques autres s'avancerent vers lui comme pour lui rendre leurs hommages, et l'ayant entouré, le général Adlercreutz lui dit, "Qu'on avait inutilement tout employé pour lui faire adopter des avis conformes à ce que les circonstances exigeaient, et qu'il était temps d'avoir recours à la force. Le Roi surpris d'abord, mais bien loin de rien perdre de son inaltérable fermeté, lui dit froidement: "Que prétendez-vous? Suis-je arrêté?" Tous ceux qui l'entouraient lui dirent qu'oui. Sur cela, S. M. tira son épée et chercha à la passer au travers du corps d'Adlercreutz, ce que les personnes qui l'entouraient empêcherent. Un des conspirateurs surprit le Roi par derriere et le saisit par le milieu du corps, tandis que les autres se jettaient sur lui et cherchaient à le désarmer. Cela n'empêcha pas qu'il ne blessât le comte Shoilzky. Quoique terrassé par la force, ce prince n'en conserva pas moins tout son courage et tout son sang-froid, déclarant que c'était en vain qu'on cherchait à le maîtriser par la violence, que ses sentiments et ses principes seraient toujours les mêmes. Dans la nuit, S. M. fut conduite au château de Drottningholm, d'où elle écrivit à la Reine le 14. C'est le duc de Sudermanie, oncle du Roi, qui a pris les rênes du gouvernement; il a, dit-on, déclaré qu'il voulait rester en bonne intelligence avec la

Grande Bretagne. Voici la proclamation qu'il a publiée immédiatement après cet événement extraordinaire:

Proclamation.

"Nous Charles, par la grâce de Dieu, prince héréditaire de Suede, &c. &c. déclarons que dans les circonstances actuelles, S. M. est incapable d'agir, ou de conduire les affaires importantes de la nation. Nous avons en conséquence (étant la plus proche et l'unique branche de la famille qui soit en âge de régner) comme administrateur du royaume, pris les rênes du gouvernement, qu'avec le secours du Très-Haut, nous dirigerons de maniere que la nation puisse recouvrer la paix à l'extérieur et dans l'intérieur, et que son commerce et ses manufactures sortent de l'état de langueur où ils se trouvent maintenant.

"Notre inviolable intention est de chercher, de concert avec les états, les moyens propres à rendre à l'avenir le peuple Suédois heureux. Nous ordonnons en conséquence à tous les habitants de notre nation, à nos forces de terre et de mer, ainsi qu'aux officiers civils de tout rang, de nous obéir ainsi que notre intention et leur bien être le leur prescrivent. Nous vous recommandons tous à la protection du Dieu tout puissant."

(Signé) CHARLES,
plus bas C. LAGERBRING.

On dit que les comtes Uglas et de Fersen et d'autres amis du Roi ont été emprisonnés. Le tribunal institué par ce Prince pour juger quelques membres de la noblesse, a été dissous. Déjà l'on annonce qu'il a été fait des ouvertures aux cabinets de Pétersbourg et de Paris pour le rétablissement de la paix.

Les insurgés demandaient dans leur proclamation que les états du royaume fussent assemblés, afin de délibérer librement sur les moyens de guérir les maux de la nation, "qui, disaient-ils, perdait les portions les plus fertiles de son territoire, manquait de bras pour exploiter ses mines, et voyait la

jeunesse Suédoise arrachée à ses foyers pour périr ensuite par le fer ou par la maladie." Il est impossible de former aucunes conjectures sur les causes secrettes comme sur les résultats de cet événement, ni de calculer jusqu'à quel point l'influence française a pu le faire naître et pourra le diriger.

La piece suivante explique d'une maniere officielle les causes de cette Révolution.

Adresse de Son Altesse Royale le Duc de Sudermanie, *au Peuple Suédois.*

Son Altesse Royale le Duc de Sudermanie juge qu'il est de son devoir de mettre sous les yeux du peuple Suédois les motifs et les causes qui ont amené le changement important qui vient de s'opérer dans le gouvernement du pays. Les archives de l'état contiennent un grand nombre de pieces qui prouveront la nécessité de cette mesure tant au siecle présent qu'à la postérité.

Depuis long-temps l'opinion condamnait un systême de guerre qui ne convenait nullement à ce pays-ci, dont les intérêts commerciaux exigent cette neutralité, que la position géographique de la Suede semble lui garantir de n'être jamais sacrifiée par son gouvernement. Dès l'année 1805, la Suede, réunie à d'autres puissances entra en guerre avec la France. Les effets de cette guerre, par des circonstances locales, se bornerent cependant à lui faire perdre son commerce avec presque tous les états de l'Europe, et quoique cette perte ne puisse être comparée à celles qu'elle a éprouvées depuis, elle n'en était pas moins d'une grande importance. Bientôt après, il s'éleva des différends avec la Prusse, qui cependant n'eurent pas des conséquences aussi funestes. Dans l'année 1807, la part que la Suede prit dans la coalition contre la France, devint plus dangereuse, et son influence sur les intérêts les plus chers du pays plus fatale. La Poméranie Suédoise fut occupée par des troupes étrangeres ; Stralsund fut assiégé, et cependant il restait encore quelque perspective de temps plus heureux.

Une paix continentale était sur le point d'être conclue à Tilsit, et la Suede fut invitée à former une des parties contractantes. La Suede

refusa, et par suite de ce refus, elle se trouva forcée de combattre seule sur le Continent de l'Europe, et la France et ses nombreux alliés. Le siége de Stralsund fut poussé avec un redoublement de vigueur. Pendant le siége, et même après la conclusion de la Convention par laquelle l'évacuation de la Poméranie et de Rugen, par nos troupes fut stipulée, il fut fait par l'ennemi des propositions de paix qui furent rejettées; et les possessions allemandes de la Suede, derniers restes des conquêtes du Grand Gustave Adolphe, furent perdues.

La Suede eut encore à essuyer des pertes plus séveres. Pendant l'hiver de 1807 et dans l'année suivante, il s'éleva des craintes sérieuses sur une rupture dont nous étions menacés avec nos voisins à l'Est et à l'Ouest de l'Empire. On aurait pu, quelques mois auparavant, se mettre à l'abri de ces craintes, si le gouvernement Suédois eût accédé à la paix de Tilsit, paix à laquelle le seul allié de la Suede ne l'empêchait pas de consentir, et qui lui était offerte à des conditions qui n'étaient nullement incompatibles avec l'intérêt public de la Suede.

La guerre éclata en Finlande, et ses braves défenseurs, après une lutte opiniâtre et honorable contre un ennemi infiniment supérieur en nombre, furent obligés de lui abandonner leur chere patrie. Ce malheur, le plus funeste des événéments qui soit arrivé à la Suede depuis des siecles, aurait pu être évité si la sagesse et l'expérience avaient dirigé les puissants préparatifs de défense que la nature et la situation du pays comportaient, et si l'on avait exécuté avec suite et fermeté des plans de résistance qui n'étaient pas plutôt adoptés qu'ils étaient abandonnés. La Finlande qui, en population et en valeur intrinseque, formait un tiers de l'Empire de Suede, a été perdue, et cette perte pese de la maniere la plus accablante sur les deux tiers restants.

Dans cet état des affaires, les moyens de faire la guerre contre des ennemis aussi nombreux, ne pouvaient pas suffire pendant longtemps, et il ne resta bientôt plus d'autre ressource que de charger de nouvelles taxes un peuple absolument hors d'état de les supporter. Les besoins publics augmentaient à proportion de ce que les moyens et les ressources de l'état se détruisaient. Le commerce et la navigation étaient interrompus; nos mines et notre agriculture ne produisaient plus rien faute de bras; une ruine universelle s'étendait au loin; et cependant il était universellement connu que Sa Majesté

Royale avait encore réitéré sa premiere détermination ferme et inébranlable de ne pas faire la paix avec le gouvernement français actuel, sans quoi cependant il n'y avait pas de réconciliation possible avec le Dannemarc et la Russie.

Dans cette situation des affaires, une partie considérable de l'armée de l'Ouest forma la résolution de marcher sur la capitale, dans une vue patriotique, ainsi qu'il paraît par la proclamation qu'elle a publiée. Des mouvements semblables eurent lieu parmi le reste des troupes suédoises. Ce fut dans cette position critique que Sa Majesté Royale prit la malheureuse résolution de quitter Stockholm, et d'ordonner à sa famille et à plusieurs officiers de l'état-major de le suivre. La garnison eut ordre de partir et l'on se proposa d'assembler une armée dans le Sud, afin de s'opposer aux troupes qui s'assemblaient dans le Nord et dans l'Ouest. Il allait ainsi être formé deux gouvernements distincts, assemblé deux armées, et la guerre civile allait combler la mesure de nos calamités et de notre misere.

Cependant le départ du Roi fut différé jusqu'au 13 Mars à midi. Il régnait une consternation générale. Les remontrances les plus respectueuses contre la détermination de Sa Majesté furent rejetées, et il ne resta plus d'autres moyens de garantir la sûreté de la personne du Roi que de l'empêcher de mettre à exécution sa malheureuse résolution. Dans ces circonstances, tous les officiers de l'état, de concert avec les états de l'Empire qui étaient présents à Stockholm, exprimerent à Son Altesse Royale le vœu constitutionnel qu'il prît en main les rênes du gouvernement ; vœu auquel Son Altesse Royale, malgré son âge avancé, a cru devoir accéder, dans la ferme conviction que cette démarche sera envisagée sous son véritable jour par tout Suédois honnête et ami de la patrie.

Stockholm, 15 Mars, 1809.

On voit par cette proclamation que le Duc de Sudermanie veut se concilier tous les partis et les ménager jusqu'au moment où la diete étant assemblée donnera une espece de sanction à la révolution qui vient de s'opérer. Tous les premiers officiers de l'état sont conservés dans leurs fonctions, et les taxes de guerre sont abolies. L'ambas-

sadeur anglais (M. Merry) a reçu, dit-on, du nouveau gouvernement, l'assurance que dans le cas où l'union étroite qui subsiste entre les deux pays viendrait à cesser, les propriétés anglaises qui sont en Suede seraient respectées. Il paraît que l'arrestation du Roi n'a été formellement désapprouvée que par les Dalécarliens, dont les chefs ayant été convoqués par le baron de Norden, ont protesté contre cette révolution.

Quelles que soient les intentions du nouveau gouvernement de Suede, les ministres de S. M. Britannique n'en prendront pas moins des mesures très-vigoureuses pour tenir la Baltique ouverte; Sir James Saumarez a été envoyé à Sheerness et à Chatham pour presser l'équippement de 20 vaisseaux de ligne et de 15 frégates qui sont destinés pour le Nord. Il y aura à bord de cette flotte des officiers surnuméraires pour être employés dans des expéditions particulières.

Quelques semaines avant cette révolution, une insurrection éclatait à Cadix, et, tout en donnant une preuve de la loyauté qui anime les habitants de cette place importante, offrait des traces affligeantes de cette colere populaire qu'il est si facile d'égarer et qui ne se calme ordinairement qu'après de grands désordres, quelle que soit la cause qui l'excite. Le 22 Février, il se manifesta beaucoup d'agitation parmi le peuple qui voyait avec inquiétude qu'on introduisît dans la ville et dans les forts des corps armés de Suisses et de Polonais qui avaient été formés des prisonniers faits à l'affaire de Baylen. Bientôt le peuple exaspéré sur l'idée qu'on voulait désarmer les volontaires de Cadix et les envoyer ailleurs, prit les armes pour s'opposer à l'entrée de ces corps étrangers. Un courier dépêché par la Junte au Marquis de Villel, fut intercepté par la populace; vers une heure, le marquis fut lui-même arrêté, et il allait être con-

duite en prison, lorsque par l'interposition du Pere Marian Capucin, qui possede une grande influence, il fut seulement confiné dans le couvent des capucins.

Le gouverneur, Don Felix Jones, fit prier le commandant des troupes anglaises de déclarer: "qu'elles ne prenaient aucun parti dans les divisions qui agitaient la ville; mais qu'elles la défendraient jusqu'à la derniere extrémité contre l'ennemi commun." Ces assurances qui furent proclamées sur le champ, causerent beaucoup de satisfaction aux habitants.

Vers trois heures de l'après-midi, l'agitation devint très-grande, d'après le bruit qui s'était répandu que la ville était trahie et qu'il était pris secrettement des mesures pour la livrer entre les mains de l'ennemi. Le peuple exigea que deux officiers Anglais, accompagnés de deux officiers Espagnols, inspectassent les fortifications et prissent toutes les mesures de défense qu'ils croiraient nécessaires. Le zele avec lequel ces officiers Anglais se prêterent à tout ce qui pouvait calmer l'inquiétude publique, fit que la journée du 22 se termina d'une maniere paisible.

Le 23, vers midi, la populace demanda que le général Caraffa ainsi qu'un autre prisonnier lui fussent livrés pour les mettre à mort; mais le colonel Roche qui venait d'arriver de Séville et un autre officier anglais parvinrent à faire sentir à la populace l'injustice d'un tel procédé. Cependant ils ne purent sauver le receveur de la Douane nommé D. Joseph Hérédia, qui fut mis en pieces comme il essayait de se sauver au Port St. Marie.

Enfin une proclamation du gouverneur qui accordait au peuple une partie de ses demandes, calma les esprits.

Nos lecteurs trouveront dans les deux lettres qui suivent, des détails assez étendus sur les af-

faires d'Espagne et ils jugeront comme nous que tout présente dans le Sud et dans l'Ouest de ce pays un aspect satisfaisant.

Extrait d'une Lettre de Séville du 20 Février 1809, contenant les détails de la guerre qui a eu lieu dans le Midi de l'Espagne, pendant les Mois de Janvier et de Février.

Vous devez avoir su depuis long-temps en Angleterre, qu'auparavant que le général Sir John Moore se mit en marche de Salamanque, un corps de Français, consistant en 1000 hommes de cavalerie et 4000 d'infanterie, avait passé le Tage au pont de l'Archevêque, dispersé l'armée du Marquis de Galluzzo, qui était postée au pont d'Almaraz et au Fort de Miravete et s'était avancé vers Truxillo, dans l'intention de marcher sur Badajoz qui, alors, était hors d'état d'opposer aucune résistance à une attaque. Les postes avancés de l'ennemi allaient jusqu'à Miajudes, et le principal corps de sa petite armée était à Truxillo, lorsque l'arrivée d'un courier de Madrid les fit retirer avec une telle précipitation qu'ils ne se donnerent pas le temps de recueillir les contributions qu'ils avaient imposées à Truxillo. Ils se retirerent en conséquence, et non-seulement abandonnerent les ponts sur le Tage, mais même se porterent derriere Talavera de la Reyna sur Tolede et Madrid. En même temps, le général Cuesta, qui avait rassemblé à Mérida environ 800 fuyards de l'armée de Galluzzo, et qui avait été nommé ensuite par les acclamations du peuple et du consentement de la Junte Suprême, Capitaine-Général de l'Estramadoure, s'occupa sans relâche à organiser l'armée à Badajoz; en quoi il réussit si point que le 22 de Janvier, il se hasarda à quitter cette ville et à marcher sur Truxillo, afin d'y prendre le commandement de quelques troupes, qu'il avait préalablement envoyées en avant pour s'assurer des ponts du Tage, et des passes qui conduisent en Estramadoure. Cependant, avant l'arrivée de ces troupes, les Français étaient revenus à Talavera, avaient ré-occupé le pont de l'archevêque, et avaient passé le pont d'Almaraz et le Puerto de Miravete, quoiqu'avec des forces peu considérables.

Ceux qui avaient passé par Almaraz furent attaqués à Jardicejo par l'avant-garde de Cuesta, et furent repoussés à la suite d'un combat très-chaud. Les Espagnols suivant leur avantage avec chaleur, l'ennemi fut chassé de l'autre côté du pont, et poursuivi encore quelques lieues de l'autre côté de la riviere. A la suite de cette affaire, Cuesta prit possession du pont d'Almaraz et de Puerto di Miravete, et quoique hors d'état de chasser l'ennemi du pont de l'Archevêque, qu'il avait fortifié, il fit prendre à son armée des positions qui rendaient ce pont de nul avantage aux Français, puisqu'ils ne pouvaient pas pénétrer en Estramadoure sans la déloger des fortes positions qu'elle occupait. Le 15 de ce mois, son armée consistait nominalement en 20,000 hommes, armés de fusils, sur lesquels néanmoins il n'y en avait pas plus de 14,000 sur lesquels on pût compter, le reste consistant en nouvelles levées, mêlées avec d'anciens soldats, et n'ayant pas même d'uniformes pour les distinguer des paysans. Dans cette petite armée, il y avait un régiment de cavalerie de 700 hommes assez bien montés, à quoi il faut ajouter un autre régiment de cavalerie qui doit l'avoir jointe en ce moment; c'était un des régiments démontés venus du nord avec le marquis de la Romana, qui a été remonté dernierement à Séville; il est de 800 hommes. M. de Cuesta aura encore été joint par 5 à 600 hommes de cavalerie qui lui ont été envoyés successivement en petites divisions pour le renforcer. Ce régiment venu du nord dont je viens de parler, est celui de l'*Infanta*. Il est parti, le 13, de Séville; et les détachements qui l'ont suivi depuis font partie d'un régiment appelé les *Imperiales de Toledo*.

Nous ne sommes pas exactement informés des forces que l'ennemi a à opposer à Cuesta. On disait que, le 5, ils n'avaient pas plus de 6000 hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie dans le voisinage du pont de l'Archevêque, mais il n'y a pas de doute que depuis ils n'aient reçu des renforts considérables; selon nos derniers avis, les troupes qu'ils avaient derriere Almaraz et Talavera, ne montaient pas à moins de 24 à 25,000 hommes. Avec une telle disproportion contre lui, il est impossible que Cuesta puisse se maintenir long-temps dans sa position actuelle, à moins qu'il ne reçoive des renforts, ou que l'attention de l'ennemi ne soit attirée sur quelque autre partie.

Il ne peut pas lui être envoyé de grands renforts de

Séville. Les Espagnols ne manquent ni d'hommes, ni d'argent, ni de canon, mais ils n'ont ni fusils pour leur infanterie, ni selles, ni chevaux pour leur cavalerie. Il y a encore un autre régiment de cavalerie démontée de l'armée de la Romana, (celui d'Almanza) qu'on remonte aussi vite que faire se peut, et l'on dit qu'il sera, dans quelques jours, en état de servir. Nous avons encore ici le 40e régiment, et il y a encore environ 4000 hommes de troupes anglaises à Cadix, aux ordres du général Mackenzie; mais quoique ces troupes ne soient d'aucun service dans leurs positions actuelles, il ne paraît pas qu'on ait l'intention de les envoyer dans l'intérieur, quoique, dans le moment présent, une telle augmentation de forces mettrait Cuesta en état de défendre la ligne du Tage, et empêcherait l'ennemi de pénétrer dans l'Estramadoure.

Une des raisons pour lesquelles la Junte ne peut pas envoyer à Cuesta les secours efficaces qu'exige sa situation critique, provient des efforts extraordinaires qu'elle a faits pour rassembler une armée à la Carolina. On y avait déjà réuni, au commencement du mois, 22,000 hommes d'infanterie et 1700 de cavalerie sous le commandement du marquis de Palacios, et ces forces ont été jointes depuis par les débris de l'ancienne armée de Castanos, commandés par le duc de l'Infantado, montant à 7000 hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie, mais dans un état misérable, en fait d'habillement et de discipline. Après que cette armée eût été recueillie dans sa dispersion par le duc de l'Infantado et rétablie un peu en ordre et en état de subordination, elle se porta sur Madrid vers le temps que le grand corps d'armée française quitta cette capitale pour marcher en Galice: mais par des raisons dont le public n'est pas encore instruit, son avant-garde n'avança pas au delà d'Ucles et Taraceau, où elle fut laissée de la manière la plus inconcevable, sans être soutenue par le centre et exposée aux attaques de l'ennemi. Les Français ne manquèrent pas de tirer avantage de cette erreur des généraux Espagnols, et au moment où leurs compatriotes à Madrid étaient déjà occupés à empaqueter leur pillage et qu'ils se préparaient à évacuer une seconde fois la capitale, le Roi Joseph à leur tête, leur armée remporta à Ucles contre l'avant-garde du duc de l'Infantado, une victoire dont les conséquences ne furent pas moins désastreuses que la

bataille de Tudela elle-même. La conséquence de cette défaite où la totalité de l'avant-garde fut coupée ou dispersée, fut que le duc de l'Infantado se vit forcé de se retirer à Cuenca, et de là à Chinchilla en Murcie. Le mauvais état des chemins fut cause que dans cette retraite il perdit toute son artillerie. Il aurait même dû perdre la totalité de son armée, si les Français l'avaient poursuivi avec leur activité ordinaire. Il reste à Chinchilla afin d'y attendre un renfort d'artillerie de campagne venant de Coalleaque. Il poursuivit ensuite sa marche vers Alcaraz et Santa Cruz de Mudela, où il arriva dans le commencement de ce mois, sans être inquiété par l'ennemi dont on ne peut expliquer l'inaction dans cette circonstance ainsi que dans beaucoup d'autres. Au lieu de poursuivre leurs succès dans la Manche, les Français, aussitôt après la bataille d'Ucles, se retirerent de San Clemente à Madrilejos, et de Madrilejos à Tolede; ils paraissaient si occupés à se concentrer dans le voisinage de cette ville, ainsi que près de Talavera, que chaque jour la Junte s'attendait à recevoir la nouvelle qu'ils avoient passé le Tage à Puente del Arzobispo, et attaqué Cuesta avec leurs forces réunies.

Depuis que le duc de l'Infantado est revenu à Santa Cruz, il a été privé du commandement de l'armée; c'est Urbino comte de Caltoajar, officier qui s'est distingué à la bataille de Baylen, qui a été nommé à sa place. Un corps de 11,000 hommes sous les ordres du duc d'Albuquerque s'est avancé vers Ciudad-Real afin d'opérer une diversion en faveur de Cuesta. Ce corps devait être le 15 à Yeavanes; et j'apprends que la poste d'aujourd'hui apporte la nouvelle qu'Urbino a établi son quartier-général à Santa Cruz et a porté, ses postes avancés jusqu'à Valdepenas.

Il paraît par les dernieres nouvelles de Saragossa en date du 7, que les Français qui avaient reçu l'ordre de prendre cette ville, quoiqu'il dût en coûter, sont parvenus, le 2, à s'ouvrir un passage dans une partie de la ville; et que, depuis, il y a eu des combats continuels dans les rues et dans les maisons, dans lesquels l'ennemi a perdu énormement de monde et gagné peu de terrain. Personne n'osait à Saragosse parler de se rendre; mais il était à redouter, qu'à moins qu'il n'arrivât des secours, cette ville ne pût tenir plus long-temps contre l'ennemi. On avait fait partir de la Catalogne des troupes pour la

secourir, mais il est douteux qu'elles soient arrivées à temps. A tant de malheurs il faut encore ajouter une fièvre épidémique qui fait les plus grands ravages dans la garnison et parmi les habitants. On évalue à 40,000 hommes l'armée qui assiége la ville. Elle est commandée par Lannes, Moncey ayant été privé de son commandement parce qu'on a trouvé qu'il procédait avec trop de lenteur et d'irrésolution.

Quoiqu'en Catalogne, on ait été obligé de lever le siége de Barcelone, les armées Espagnoles n'ont pas laissé d'obtenir des succès, et leurs forces réunies dans cette partie pouvaient être évaluées à 40,000 hommes; un détachement de ces troupes est probablement entré maintenant dans l'Arragon, sous les ordres du marquis de Lazan, pour secourir Saragosse; on dit qu'il est aussi parti de Valence et d'Alicante un corps qui s'est porté dans l'Arragon pour le même objet. Nous n'avons aucune nouvelle récente du Nord de l'Espagne, et nous sommes dans l'ignorance de ce qui se passe dans les Asturies. Il existe des lettres du marquis de la Romana, qui annoncent que depuis la retraite des Anglais, les Galliciens irrités des mauvais traitements qu'ils ont essuyés de la part des Français, se sont levés de toute part. En conséquence de ces mouvements qui ont éclaté dans la Gallice, le marquis qui s'était retiré du côté de Chaves avec 8,000 hommes à demi-nus et affamés, s'est avancé du côté de Monterey, et parait avoir l'[illegible] d'être bientôt à la tête d'une armée considérable......

Sir R. Wilson se maintient dans la Haute Estramadoure avec le plus grand courage; en répandant des bruits exagérés, et en faisant de fréquentes excursions dans les pays occupés par l'ennemi, il a tenu celui-ci en échec à Salamanque et l'a empêché d'avancer vers Ciudad Rodrigo et Almeyda, dont sans lui il serait en possession depuis un mois. Il a maintenant plus de 4,000 Espagnols à Cuidad-Rodrigo, outre sa propre légion de 700 Portugais, et huit ou dix officiers anglais avec lesquels il est déterminé à maintenir sa position, malgré les instances de ceux qui voudraient qu'il imitât leur propre conduite et qu'il ne vît de salut que dans la fuite

Le pont d'Alcantara est défendu par un régiment Espagnol; mais il n'y a point de garnison dans le fort la Lippe, une des meilleures forteresses de l'Europe, on :

explique difficilement cette circonstance. La Junte centrale a beaucoup perdu de sa popularité, et il ne serait pas étonnant que si l'armée de Cuesta éprouvait un revers, le peuple ne rétablît ces Juntes locales auxquelles il attribue ses premiers succès. Cependant depuis que la Junte centrale est à Séville, elle a été infatigable dans ses efforts pour équipper l'armée et pour lui procurer des armes et des chevaux. Elle a déjà mis en campagne de 5 à 6000 hommes de cavalerie, et dans quelques jours, elle aura un autre régiment prêt pour le service.

L'ardeur du peuple n'est pas rallentie. Il y a maintenant à Séville 5000 hommes qui attendent des armes; et plus de 15,000 à Carolina, à Baylen et à Cordoue. Chaque jour il arrive des volontaires qui quittent les pays occupés par les Français et qui viennent offrir leurs services.

Extrait d'une autre Lettre de Séville du 3 Mars.

L'armée Espagnole, sous les ordres d'Urbino, comte de Caltoagar, est en bon état et se monte à environ 30,000 hommes. Le quartier-général est à Val de Penas. Le détachement commandé par le Duc d'Albuquerque s'est conduit avec le plus grand courage, dans les affaires de Mora et de Consuegra. La cavalerie s'est particulierement distinguée. L'armée de Cuesta occupe ses anciennes positions et se monte à près de 20,000 hommes.

Les troupes anglaises qui sont à Cadix, sous les ordres du général Mac Kenzie, ont ordre d'exiger qu'on leur confie la garde de cette ville, ce qui ne plaira guere aux Espagnols. La conduite du général Mac Kensie, pendant la derniere révolte qui a eu lieu à Cadix, mérite les plus grands éloges. Le général Blake doit partir, dans quelques jours, pour prendre un commandement en Catalogne. Ses revers n'ont point diminué la haute opinion qu'on a de ses talents, les Français eux-mêmes ne parlent de lui qu'avec estime.

Il existe de grandes discordes parmi les Espagnols qui composent le cabinet de Joseph; Cabarrus qui jouit du plus grand crédit près de son maître, est à la tête d'un parti. O'Farrell, Massaredo, Azanza et Urquijo ne sont plus en faveur. Ni eux, ni même Joseph ne

sont traités avec considération par les généraux Français. Tout ce qu'on a pu trouver d'argent et de vaisselle à Madrid a été envoyé en France, de sorte que Joseph et sa cour ne peuvent que répondre à ceux qui réclament le payement des moindres dettes, qu'on les satisfera quand le trésor sera arrivé d'Amérique. La timidité du caractere de Joseph s'est tellement manifestée dans les diverses positions où il s'est trouvé, qu'il ne pourra jamais détruire la mauvaise opinion que ses compatriotes ont conçue de lui, d'après sa conduite. A la premiere nouvelle du danger, c'est toujours lui qui recommande la fuite. Avant l'affaire d'Ucles, comme il cherchait à démontrer la nécessité d'évacuer, sur-le-champ, un de ses ministres lui fit sentir qu'il était douteux, qu'abandonnant ainsi la capitale sans avoir reçu aucun ordre de son frere, il fût jamais renvoyé en Espagne. Ses partisans vantent la douceur et l'humanité de son caractere, et cherchent à engager les Espagnols à se soumettre à lui, de bonne volonté, dans la crainte que leur résistance n'engage Napoléon à garder cette couronne pour lui, et à annexer l'Espagne à l'empire Français comme province conquise. Malgré cette prétendue bonté attribuée à Joseph, un grand nombre de personnes ont été exécutées à Madrid depuis la capitulation, pour avoir pris les armes contre lui, après qu'il s'enfuit à Vittoria; et lorsqu'Urquijo recommanda, au lieu des fusillades, le supplice de la corde, comme devant produire plus d'effet sur l'esprit de ses compatriotes, ce prince bénévole adopta cet avis, sur le champ. Ces exécutions ne se bornent pas seulement aux paysans, et aux classes inférieures: Ariaza qui était secrétaire de la légation Espagnole à Londres, avant la rupture qui eut lieu en 1804, avait été condamné à être fusillé pour des vers qu'il avait faits en Septembre dernier, pour célébrer la bataille de Baylen et d'autres exploits de ses compatriotes: il n'a dû son salut qu'à la fuite.

A ces détails qui, sans être officiels, n'en sont pas moins d'une grande authenticité, nous ajoutons avec plaisir ceux que le gouvernement de Sa Majesté a reçus du capitaine de la frégate *le Lively*, sur l'état des choses dans la Gallice.

Bureau de l'Amirauté, le 28 Mars.

Extrait d'une Lettre du Capitaine M'Kinley, *de la Frégate de Sa Majesté le Lively, à l'Honorable* W. W. Pole, *datée de Villa Garcia, le* 15 *Mars* 1809.

Je vous demande la permission de vous rendre compte, pour l'instruction des Lords Commissaires de l'Amirauté, que depuis ma derniere lettre du 6 du courant (que j'ai eu l'honneur de vous envoyer le 7 de ce mois, par la Statira), un corps de troupes françaises est entré dans les villes de Carril et Villa Garcia, et après avoir tué quelques vieillards et femmes qu'elles ont trouvés dans les rues, et mis le feu aux maisons des habitants qu'elles ont jugé être leurs ennemis, elles se sont retirées à Paden.

Le 9, un détachement de 80 fantassins et 4 cavaliers, sous les ordres de trois officiers de Pontivedra, sont entrés à Marin, mais le feu de notre frégate du Plover, et de la caronnade du grand canot, les a forcés à faire une retraite précipitée; l'officier commandant ayant un bon cheval et les quatre cavaliers étant bien montés, ont abandonné leurs compatriotes, et ceux-ci courant plus vite que leurs officiers, un capitaine et un lieutenant sont tombés entre les mains des Espagnols qui nous les ont livrés.

C'est avec la plus sincere satisfaction que je puis assurer positivement L. S. que les Galliciens sont animés de cet ardeur d'enthousiasme, gouverné par le sang-froid et le courage le plus déterminé, que la loyauté et le patriotisme inspirent naturellement; et ils attendent avec confiance de la générosité du gouvernement Britannique de prompts secours en armes et munitions, pour qu'ils puissent réussir dans la glorieuse et juste cause

qu'ils ont entreprise et chasser les perfides envahisseurs de leur pays.

L'ennemi souffre beaucoup d'une fievre maligne; on enterre chaque jour deux charretées de morts au quartier-général de Saint-Jago; le gouverneur militaire et le commandant de l'artillerie, et un grand nombre d'autres officiers ont été victimes de cette maladie.

Il y a chaque jour des escarmouches entre les paysans et l'ennemi, ce qui fait que les approvisionnements lui causent de la peine et de l'inquiétude, et qu'il perd beaucoup de monde par la fatigue. Dans cette guerre perpétuelle, l'ennemi a constamment le dessous, il a souffert particulierement le 2 du courant; 135 Français pillaient ce jour-là le couvent de St.-Bernard et St.-Claude, où Don Bernardo Gonçoles les attaqua, prit beaucoup de chevaux chargés de butin, et il ne s'échappa que seize soldats ennemis. Les 9, 10 et 14 de ce mois, les Français ont attaqué les paysans de Deza et Trevanza, soutenus par ceux de Benos et Tabeiros, et ils ont été forcés de se retirer avec perte de 114 hommes et un officier.

L'apparition du vaisseau de Sa Majesté a fait grand plaisir aux Espagnols, qui ne cessent d'exprimer leur reconnaissance au gouvernement Anglais et de le louer.

Lorsque je suis venu ici le 11 de ce mois, j'ai laissé le Plover à Marin, les Français étant à Pontevedra; mais ayant appris aujourd'hui qu'une division de l'armée Espagnole aux ordres du Marquis de Valladares, a été attaquée le 11 par le Maréchal Soult, qui depuis s'est retiré à Tuy, et a ordonné à tous ses détachements qui étaient aux environs de Vigo, de le rejoindre à marches forcées, je n'ai pas voulu le retenir plus longtemps,

J'ai l'honneur, &c.

(Signé) GEO. M'KINLEY.

On a lu dans le bulletin français qui annonçait la prise de Saragosse, que le brave Palafox était dangereusement malade, et ceux qui connaissent l'implacable vengeance de Buonaparte, ont prévu que, si ce général était en son pouvoir, il

le traiterait avec la même atrocité qu'il a montrée *contre tous les hommes* qu'il redoute ou qui le méprisent. Aujourd'hui les journaux français annoncent la mort de cet illustre général, mais les nouvelles reçues d'Espagne n'en font aucune mention.

Le Portugal présente maintenant un aspect militaire et tout s'y organise pour résister vigoureusement aux Français, s'ils essayentd'y pénétrer. On dit que l'enthousiasme patriotique de ce pays égale celui que les Espagnols ont manifesté dès le principe de leur glorieux mouvement. Les nouvelles de Lisbonne du 14 de ce mois, annoncent l'arrivée d'une flotte de transports escortée par des vaisseaux de guerre, et ayant à bord grand nombre de troupes, portant à 20,000 hommes l'armée anglaise en Portugal. Cette force doit, dit-on, être portée jusqu'à 60,000 hommes, et tout annonce que la guerre va prendre sur ce point un caractere de vigueur auquel Buonaparté ne s'attendait pas. Sir Arthur Wellesley doit en avoir le commandement en chef.

Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer à l'ordinaire prochain de longs détails qui viennent d'être publiés dans la gazette de la cour sur l'attaque de la Martinique, et sur trois succès brillants que les armes britanniques y ont obtenus sur les Français, du 1er au 12 Février, préalablement à l'investissement du Fort Bourbon, seul poste de l'île qui ne fut pas soumis à cette époque.

La Frégate française la Topaze, de 48 canons, a été prise sous les forts de la Guadeloupe, arrivant de France avec cent hommes de renfort et onze cents barils de farine qui étaient destinés originairement pour Cayenne. Le capitaine Français ayant trouvé à son arrivée sur la côte de la Guyane, que cette colonie avait été prise par une expédition portugaise et anglaise combinée,

leurs pouvoirs respectifs, sont convenus et ont conclu les articles suivants :—

Art. Ier. Il y aura entre Sa Majesté le Roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et Sa Majesté Catholique Ferdinand VII, Roi d'Espagne et des Indes y appartenant, et entre tous leurs royaumes, états, domaines et sujets, une paix chrétienne, stable et inviolable, une amitié sincere et perpétuelle, et une stricte alliance pendant la guerre contre la France; ainsi qu'un oubli total et permanent de tous actes d'hostilités qui ont eu lieu des deux côtés, dans le cours des guerres où ils ont été dernierement engagés l'un contre l'autre.

Art. II. Afin de prévenir tout sujet de plaintes et disputes qui pourrait naître au sujet des prises, faites postérieurement à la déclaration publiée par Sa Majesté Britannique le 4 de Juillet de l'an dernier, il a été convenu mutuellement, que les bâtiments et propriétés qui auraient été capturés postérieurement à la date de ladite déclaration, dans quelques mers ou ports du monde que ce soit, sans exception quelconque et sans égard de temps ni de lieu, seraient rendus par les deux parties.—Et comme l'occupation accidentelle de quelques-uns des ports de la péninsule par l'ennemi commun, pourrait occasionner des disputes par rapport aux bâtiments, qui, ignorant cette occupation, pourraient diriger leur course sur quelqu'un de ces ports, soit en partant de quelque autre port d'Espagne, soit des colonies espagnoles; et comme il peut arriver des cas où des habitants Espagnols desdits ports ou provinces, ainsi occupés par l'ennemi, pourraient essayer d'échapper, avec leurs propriétés, à ses atteintes; les hautes parties contractantes sont convenues que les bâtiments Espagnols, ignorant que l'ennemi occupe les ports où ils voudraient entrer, ainsi que ceux qui parviendraient à s'échapper des ports ainsi occupés, ne seront pas capturés, et que ni eux ni leurs cargaisons ne seront considérés de bonne prise; mais qu'au contraire, ils recevront toute sorte d'aide et d'assistance de la part des forces navales de Sa Majesté Britannique.

Art. III. Sa Majesté Britannique s'engage à continuer d'aider de tout son pouvoir, la nation espagnole dans sa lutte contre la tyrannie et l'usurpation de la

France, et promet de ne pas reconnaître aucun autre Roi d'Espagne et des Indes en dépendantes, que Sa Majesté Catholique Ferdinand VII, ses héritiers, ou tout successeur légitime que la nation Espagnole reconnaîtra ; et le gouvernement Espagnol au nom et pour Sa Majesté Catholique, Ferdinand VII, s'engage de ne jamais et en aucun cas, céder à la France aucune partie des territoires ou possessions de la monarchie Espagnole, dans aucune partie du monde.

Art. IV. Les Hautes Parties contractantes conviennent de faire cause commune contre la France, et de ne faire la paix avec cette puissance que d'un consentement mutuel.

Art. V. Le présent traité sera ratifié par les deux parties, et l'échange des ratifications aura lieu dans l'espace de deux mois, ou plutôt si faire se peut, à Londres.

En foi de quoi, nous les plénipotentiaires soussignés, en vertu de nos pleins-pouvoirs respectifs, avons signé le présent traité de paix, amitié et alliance, et l'avons scellé du sceau de nos armes.

Fait à Londres, le 14 de Janvier, 1809.

(Signé) George Canning.
Juan Ruiz de Apodaca.

Premier article séparé.—Le gouvernement Espagnol s'engage à prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les escadres espagnoles dans tous les ports d'Espagne, ainsi que l'escadre française qui a été prise au mois de Juin et qui est maintenant dans le port de Cadix, ne tombent au pouvoir de la France. Auquel effet Sa Majesté Britannique s'engage de coopérer par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

Le présent article séparé aura la même force et valeur, que s'il était inséré, mot pour mot, dans le traité de Paix, Amitié, et Alliance signé ce jour d'hui, et sera ratifié dans le même temps.

En foi de quoi nous, les plénipotentiaires soussignés, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons

signé le présent article séparé et l'avons
de nos armes.

Fait à Londres, le 14 Janvier, 18

(Signé) George Ca

Juan Ruiz

Article second séparé.—Il sera
diatement un traité dans lequel il sera
tant et la description des secours à
Majesté Britannique, conformément au
du présent traité.

Le présent article, &c. (Comm

Article additionnel.—Les ci
tuelles ne permettant pas de négocier un
merce entre les deux pays, avec tout le
tion dus à un sujet aussi important, les
contractantes s'engagent mutuellemen
cette négociation aussitôt qu'il sera poss
en fournissant, dans les entrefaites, de
tuelles au commerce des sujets des deu
réglements temporaires fondés sur des
lité réciproque.

Le présent article, &c. (Comm

A Londres, le 21 Mars, 1

(Signé) George C

Juan Ruiz

FIN DU VINGT-QUATRIEME

On souscrit chez M. PELTIER, No. 7, Duke-Street, Portland-Place.
De l'Imprimerie de P. Da Ponte, 15, Poland Street, Oxford Street.